



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172026 4

10

Presented by

the Century Association

to the

New York Public Library

14 Jan. 1905.

*Dm

Mercur.

Wend

米 田

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER 1766.
PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

335330

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1906

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols ; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



M E R C U R E D E F R A N C E.

J A N V I E R 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

SUITE DES RÉFLEXIONS SUR LA
LITTÉRATURE, DE M. B***.

C H A P I T R E X I.

Sur la justesse d'esprit.

LA justesse d'esprit est le produit de la raison éclairée dans les choses utiles, & de ce sentiment fin & précis de la belle nature dans les choses d'agrément.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Des vues saines sur l'objet qu'on examine , un ordre aisé dans les moyens de développement , un enchaînement progressif & nécessaire des parties , les déductions simples & nettes des principes ; voilà les effets de la justesse d'esprit, dont la source est dans la vérité.

La justesse d'esprit n'en suppose l'étendue que lorsque la matière qu'il embrasse se généralise par des rapports plus ou moins décidés avec le tout physique & moral de cet univers : liens intimes & secrets qui se dérobent à des regards foibles & mal assurés.

Cet Ecrivain sage, dont les talens naturels, aidés de toutes les lumières acquises, lui font percer les ténèbres qu'ont répandues l'erreur, le préjugé, l'ignorance sur toutes les superficies ; cet Ecrivain (dis - je) ne peut écrire & penser qu'avec justesse.

Le génie, l'érudition, la force & la profondeur présidèrent sans doute à la totalité de l'immortel *esprit des loix* ; mais les chapitres qui traitent de la nature de tous les Gouvernemens sont le point fixe de la justesse d'esprit de cet ouvrage : parce que tout émane de cette heureuse distinction, que tout y rentre également, & qu'enfin elle est l'axe inébranlable de ce chef - d'œuvre. Telle est l'idée qu'on peut se faire de la justesse du *grand*.

Quant à la justesse de détail, c'est surtout à donner une idée vraie des choses que cette qualité consiste. *M. de Corbinelli*, par exemple, avoit vu dans l'autre siècle que ce qu'on appelle *synonyme* dans notre langue n'étoit pris pour tel que faute de justesse. Il ne fit qu'essayer de le démontrer (1). *M. l'Abbé Girard*, de l'Académie Françoisse, sentit qu'il étoit en état d'en porter l'évidence plus loin ; & s'il n'y avoit point d'ouvrage où la justesse de détail fût plus nécessaire, il y en a peu où elle soit plus généralement répandue que dans le sien.

L'esprit juste est né pour le vrai, il fuit les paradoxes, ou les donne pour tels ; il ne se laisse point entraîner par les prestiges de l'imagination ; il apperçoit tous les excès & s'en écarte ; il n'est, ni d'une timidité puérile, ni d'une confiance téméraire : il se rappellera toujours ce que dit *Lamotte-Levayer* d'après *Cicéron* : qu'il est des matières, telles que sont celles qui regardent la conscience & les bonnes mœurs, où il ne faut jamais se servir de la force du raisonnement pour soutenir ce qui les choque (2).

Un axiome du célèbre *Descartes*, de tenir pour véritable ce qui est clairement

(1) Voyez les Lettres de *Buffy Rabutin*.

(2) *Cicero*, de fato.

3. MERUCRÉ DE FRANCE.

contenu dans l'idée qu'on a d'une chose, nous a conduit à la justesse. Avant ce Philosophe tout étoit vague, indéterminé ; la philosophie consistoit à rajeunir des erreurs anciennes, ou à leur en substituer de plus grandes. Il parut, il écrivit ; & cette chaîne de vérités, qui n'est autre chose que la raison, reprit ses droits naturels sur l'intelligence des hommes.

Les plus grands obstacles à la justesse d'esprit sont la précipitation, les préjugés, les passions, l'enthousiasme religieux ou philosophique, l'entêtement ou l'esprit de parti. Tels sont les canaux par où le faux de toute espèce inonde l'univers intelligent. L'observation exacte & suivie conduit à la justesse d'esprit dans la physique. Cette justesse consiste principalement dans le moral, à bien placer son mépris ou son estime.

On a dit que dans les choses d'agrément c'étoit le goût qui produisoit la justesse, parce que c'est à ce souffle, à cette inspiration des grâces de distinguer les ambieux ornemens des vrais, de rejeter les fausses images & cette stérile abondance de fleurs entassées qui se flétrissent l'une par l'autre.

La justesse d'esprit voit dans tous les objets les rapports & les convenances ;

J A N V I E R 1766. 9

elle s'armera toujours contre les jeux de mots puériles , les chocs de termes disparates , les équivoques misérables , & ces défis d'expressions ou précieuses ou vuides de sens qui révoltent également & la raison & la vérité.

Le plus grand citoyen qu'ait eu la France dans les lettres , l'Abbé de *Saint-Pierre* , à qui nous devons le mot immortel de *bienfaisance* , avoit aussi créé celui d'*injustesse* d'esprit ; c'est l'inverse de ce qu'on vient de dire.

C H A P I T R E X I I.

Sur l'amour-propre & l'amour de soi-même.

Ces deux êtres métaphysiques semblent au premier coup-d'œil représenter la même idée ; mais après un examen plus approfondi , n'y remarquerait-on pas , dans l'usage qu'on en fait , quelque différence qui ne permît pas de les regarder comme synonymes ?

L'ingénieux , le sublime & dangereux Auteur des *Maximes* , qui voyoit tout dans l'amour-propre , confondoit cette affection de l'âme avec l'amour de soi-même. C'est

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

une autorité puissante que celle de *M. de la R.* . . mais une autorité n'est pas toujours une raison.

L'amour-propre est peut-être plus le défaut des François que d'aucun autre peuple ; l'amour de soi-même doit être moins commun chez une nation où l'esprit de sociabilité a plus d'étendue , parce que rien n'est si contraire à cet esprit que l'amour de soi-même.

L'amour-propre , tel que nous l'entendons presque toujours , est un être de raison avant que de concevoir les hommes rassemblés , unis entre eux & policés ; l'amour de soi-même s'apperçoit avant cela. Moins une nation a de mœurs , plus est-elle livrée à ce sentiment personnel. Avez vous adouci sa rudesse & sa barbarie ; aux plaisirs de s'entre-aider succéderont les desirs de se plaire : de-là peut naître l'amour-propre , qui sans doute est un défaut ; mais ce qu'il gagne est aux dépens d'un plus grand vice , qui est l'amour de soi-même.

Répandez l'amour-propre sur un plus grand nombre d'hommes , c'est augmenter au milieu d'eux l'émulation , la politesse , les égards respectifs , la crainte du ridicule & la honte : vous ne ferez qu'étendre l'indépendance , l'oubli des devoirs , l'in-

humanité, la sécheresse d'âme & l'insociabilité, en doublant l'amour de soi-même.

Que de gens célèbres dans tous les arts on doit à l'amour-propre ! C'est à l'amour de soi-même qu'est dû ce peuple d'oisifs, d'inutiles & de fainéans que défend & soutient la société sans en retirer aucun fruit.

L'amour-propre est la source de quelques vices, mais il l'est aussi de mille choses utiles au bien général. L'amour de soi-même est le poison de la société ; il en attaque le principe ; il ramène tout au personnel.

Le premier produit des *gloriettes*, mais il marche souvent à la véritable gloire. L'autre ne conduit qu'à l'intérêt : il cesseroit d'être ce qu'il est s'il considéroit quelque chose au-delà. *Horace* le comparoit à un centre d'où il ne part aucune ligne.

In se ipso totus, teres atque rotundus. Sât. 7, lib. 2.

L'amour-propre, comme vice, appartient à l'esprit ; l'amour de soi-même est le produit des sens. Le premier peut faire des fats, l'autre des grossiers & des brutaux.

L'amour-propre rend quelquefois l'amitié trop épineuse ; l'amour de soi-même en ignore jusqu'au nom. Avec le vice on

A vj

n'a de place dans son cœur que pour soi-même.

Il ne faut que pousser un peu loin l'amour de soi-même pour arriver à des passions féroces ; l'amour-propre enfante des goûts délicats & sociables.

L'amour-propre mal entendu , fait rire. L'amour de soi-même révolte. L'un est fou , l'autre est injurieux. La vanité naît du premier , & l'orgueil du second. Or , au sentiment de *M. de la Motte* , la vanité n'est qu'une envie d'occuper les hommes de soi & de ses talens , & de préférer quelquefois l'opinion à la réalité même du mérite ; au lieu que l'orgueil est une haute idée de son excellence & de sa supériorité sur les autres. *La vanité est un bon ressort , l'orgueil en est un dangereux* , a dit le plus bel esprit des Ecrivains profonds.

Cette bassesse d'âme , ce ton d'esclavage qu'on prend aujourd'hui trop aisément & avec si peu de pudeur auprès de nos *Mécènes* bourgeois , de nos petits protecteurs du jour , doivent répugner à l'amour-propre. Ils peuvent convenir à l'amour de soi-même , qui ne voit alors qu'une existence plus commode & plus faite pour l'appétit grossier des sens.

Cléon a des prétentions aux grâces de la figure , aux charmes de l'esprit ; toujours

occupé de plaire, il affecte tous les talens, tous les goûts ; poésie, musique, peinture, tout est *délicieux*, *divin* ou *misérable* à ses yeux : il a le bon air de protéger les artistes & presque de les aimer ; il leur prête fastueusement des secours publics ; *Cléon* est très-sensible aux éloges qu'une pareille conduite peut lui attirer ; *Cléon* a vraiment de l'amour-propre.

Concentré dans lui-même, *Ergaste* est ce qu'on appelle un homme *essentiel*, un *voluptueux*. Il ne fait se refuser rien. Ses goûts sont tous matériels & n'ont d'objet que lui. Le destin a toujours des torts avec *Ergaste*, qui ne se croit jamais assez heureux : il n'est dans l'univers point de douleurs, point de peines, point d'adversités que les siennes. Lui parle-t-on d'un infortuné ? il ose aussi-tôt se plaindre lui-même ; l'incommodité d'autrui ne fait que réveiller l'idée de celles qu'il imagine éprouver & qu'il exagère toujours. Dira-t-on qu'*Ergaste* a de l'amour-propre ? Il n'est dominé que par l'amour de soi-même.

On imagine que ce qu'on vient de dire établit assez de différence entre ces deux expressions que nos Moralistes ont presque toujours paru confondre. L'amour-propre est plus relatif aux autres & au moral. L'autre l'est davantage au physique & à soi-

14 MERCURE DE FRANCE.

même. Le plaisir & la gloire, ces deux biens pour lesquels se tourmentent tous les hommes, fondent, je crois, leur dissemblance. C'est au plaisir qu'est dû l'amour de soi-même ; l'amour-propre appartient à la gloire. Enfin l'amour-propre me semble plus opposé à la bienfaisance & à la modestie, & l'amour de soi-même à la bienfaisance & au véritable esprit de société.

VERS sur la belle action du Régiment DAUPHIN, à l'occasion de la maladie de MONSIEUR LE DAUPHIN.

O généreux François ! ô Soldats ! ô mes frères !
Puisse vos vœux être écoutés !
Eh comment les Cieux irrités
Auroient-ils pu rejeter vos prières ?
Oui sans doute vos cris ont fléchi l'Eternel.
Dans quel temps vit-il son autel
Chargé d'une offrande aussi pure ?
Ce qui suffit à peine à votre nourriture ,
Vous le portez chez l'indigent ;
Et dans l'excès de vos alarmes ,
Vous ne devrez un funeste aliment
Qu'à l'amertume de vos larmes.

JANVIER 1766. 15

O prodige ! ô sublime essor !

Tendre vertu de ma patrie ,

Dans ce siècle de fer vous renaîsez encor !

La source de ses maux va donc être tarie.

Jeune *BOURBON* , digne soutien des lys :

J'espère tout de ce présage ;

Ta santé doit être le gage

Du bonheur qui nous est promis



*VERS sur les Tableaux de M. LE PRINCE,
exposés au Sallon cette année.*

QUAND la *Néva* coule sous ton pinceau ;
Le Prince , & qu'au bord de la Seine

Il nous offre un monde nouveau ;

Pardonne ! mon regard tristement s'y promène ,
Lorsque j'y cherche en vain ce qu'il a de plus
beau....

Son immortelle Souveraine.

DE F.....



*ÉPÎTRE à M. H**. ancien Introduceur
des Ambassadeurs, en lui envoyant un
bouquet le jour de sa fête.*

VOICI des vers encor de ma façon,
Pour célébrer votre patron,
Ou pour vous célébrer vous-même.
Qui vous voit une fois, vous estime & vous aime.
Vous avez beau montrer de la vivacité,
Quand on vous dit certaine vérité :
Dussiez-vous vivre mille années,
On bénira vos destinées
Tant qu'*Atropos* épargnera vos jours.
Ce ne sont point de vains discours,
Ce n'est point un conte frivole ;
Un népotisme fort nombreux
M'applaudira sur ma parole.
Qui voulez-vous qui soit l'objet de tous nos vœux ?
Est-ce un tyran qui fait des malheureux ?
Seroit-ce l'homme injuste, & cruel, & barbare,
Dont la mort n'est que trop avare ?
C'est donc un homme droit ; c'est un bon citoyen
Qui ne veut que la paix, qui ne veut que le bien,
Et qui le fait. L'exemplé est assez rare.

A ce portrait vous reconnoissez vous ?

Non , sûrement ; vous êtes trop modeste.

Quoi qu'il en soit , passez-le nous ,

Et je vous fais grace du reste.

En attendant recevez ce bouquet.

Il vous est présenté par un ami fidèle ,

Qui dans ce jour n'a d'autre objet

Que de vous témoigner son zèle.

Envain le Temps , d'un pied léger ,

Efface tout & rend tout variable ;

Impuissant sur son cœur , il ne pourra changer

Un sentiment aussi durable ,

Que l'éclat de ces fleurs est court & passager.

Par son très-humble & très-obéissant serviteur.

J O U R D A N.

*VERS à Mde*** , âgée de soixante ans ,
en lui envoyant le jour de sa fête un
bouquet d'immortelles.*

Q U A N D l'amour autrefois vous offroit une
fleur ,

Il la cueilloit fraîche & nouvelle ;

Mais , hélas , combien duroit-elle ?

L'Amitié , son aimable sœur ,

Sans chercher l'éclat ni l'odeur ,

A préféré cette immortelle.

*A une Dlle Espagnolle , qui demandoit
quel étoit le pays de l'Auteur.*

HIER j'étois François : près de vous je l'oublie.
J'y prends un nouvel être & de nouveaux destins :
Tendre *Emire* , vos yeux sont mes seuls souverains,
Et votre cœur est ma patrie.

N. B.

DÉLIRE d'un Célibataire las de l'être.

TOI vers qui la nature emporte mes desirs ;
Sans que mes yeux peut-être aient vu jamais tes
charmes ;
Toi qui dois seule un jour faire tous mes plaisirs,
Ou devenir , hélas ! le sujet de mes larmes ,
Future épouse ! objet qui de mes longs ennuis
Sais par ta seule idée adoucir l'amertume ,
Et joindre au feu secret qui déjà me consume ,
L'espoir , ressource unique en l'état où je suis.
Sur la mélancolie où mon âme est plongée ,
Fais agir de nouveau ce charme consolant !
Si la réalité vers moi vient d'un pas lent ,
Qu'au moins l'illusion soit encor prolongée !

Ami des passions , mais ami de l'honneur ,
 Sur les pas insensés d'une folle jeunesse
 Je ne fais point marcher sans goût & sans pudeur :
 Jamais dans les plaisirs d'une grossière ivresse
 Mon cœur né délicat ne mettra son bonheur :
 Il lui faut les transports de la volupté même ,
 De cette volupté , si chère à mes souhaits ,
 Que la nature avoue & que savoure en paix
 Un couple vertueux qui s'estime & qui s'aime :
 D'une épouse fidelle , oh ! que fidèle époux
 Je chérirais les nœuds d'une union si tendre !
 Que mon cœur à son cœur sauroit se faire en-
 tendre !

Que j'emploierois souvent un langage si doux !
 De peine & de plaisir la vie est un mélange :
 Pour nous sans amertume il n'est point de dou-
 ceur ,

Et dans tous les états où le destin nous range
 Il place l'infortune à côté du bonheur.
 C'est sur-tout dans les temps de tristesse & d'orage ;
 Que l'himen est pour nous un Dieu consolateur :
 Quand deux tendres époux ressentent la douleur ,
 La vertu la supporte & l'amour la soulage.
 Mais dans le célibat , qu'un philosophe , un sage ;
 De l'injustice humaine éprouve les rigueurs ;
 Combien son cœur brisé dévorera de pleurs
 Auxquels , n'en doutons point , il donneroit pas-
 sage ,

10 MERCURE DE FRANCE.

Si pour les essuyer la sensible pitié
Lui présentoit la main d'une aimable moitié ? ..
Aux pieds de tes autels , respectable hyménée ,
Quand l'amour viendra-t-il recevoir mon serment ?
Ma triste liberté n'est pour moi qu'un tourment :
Pour vivre sous ta loi mon âme se sent née ;
Je veux le nom d'époux & non celui d'amant. ...
Mais où suis-je ? Mon cœur de tendresse frissonne !
Quel appareil auguste à mes yeux inconnu ?
Quelle est cette beauté dont le front ingénu
Paroît modestement orné d'une couronne ? ...
Luiroit-il , ce beau jour si long-temps attendu ?
L'himen à mes desirs auroit-il répondu.
Chère épouse ! est-ce toi ? Quel charme m'en-
vironne ?

Sur moi , quoi ! u'en secret ta pudeur s'en étonne ,
Tu jettes un regard tendrement éperdu.
Que dis-je ? En ce moment ta main est dans la
mienne !

Je te donne ma foi , tu me jures la tienne.
C'en est fait ; dans mon cœur ton cœur est con-
fondu. ...

Mais la pompe & l'autel ont déjà disparu !
L'amour nous a suivis pour tenir ses promesses ;
Du voile de l'himen il couvre nos caresses.
Je vois auprès de lui ton embarras charmant ;
La pudeur dans tes yeux se mêle au sentiment ;
Succombant sous l'effort de ma tendresse extrême ,

Tu caches ta rougeur dans mon sein palpitant :
 La nature triomphe ! oh ! moitié de moi-même,
 Embrase-toi des feux que mon âme ressent !
 Livre-toi sans rougir au tendre époux qui t'aime ;
 La vertu qui te voit elle-même y consent.

Par M. MUGNEROT.

*COUPLETS à un ami la veille de Saint
 NICOLAS, son patron.*

DANS ces lieux (1) le jour de demain
 Répand l'allégresse à la ronde ;
 Et votre fête, cher in.
 Devient celle de tout le monde.

Entre vous & votre patron ,
 Je vois maint trait de ressemblance :
 Vous réunissez à son nom
 Ses talens & sa bienfaisance.

Aimer & servir (2) les humains
 Etoit sa vertu souveraine ;
 Si cette vertu fait les Saints ,
 Votre apothéose est certaine.

(1) Chartrais, près Melun.

(2) Les actes de charité & de bienfaisance attribués
 par la légende à *Saint Nicolas*, sont connus de tout le
 monde.

22 MERCURE DE FRANCE.

D'aller joindre les bienheureux ,
Cependant ne vous pressez guère ;
Saint , tel que vous , est dans les cieus
Moins utile que sur la terre.

*LETTRE sur le BONHEUR , par l'Auteur
des Lettres sur l'AMITIÉ , à M. le R...*

POURQUOI , mon cher ami , ces Américains & ces Sauvages que nous nous vantons d'avoir civilisés , ont-ils cessé d'être heureux en recevant notre éducation ? C'est que nous leur avons enlevé leur simplicité , que nous les avons égarés du chemin de la nature , & qu'en leur suggérant nos mœurs , nous leur avons fait le funeste présent de nos passions , de nos besoins , de nos desirs & de nos inquiétudes.

Exempts d'ambition , ne connoissant ni l'intérêt , ni le luxe , ni la débauche , leurs desirs se bornoient à l'instinct de la nature , & leurs plaisirs à régner sur les animaux dont ils tiroient leur nourriture & leurs vêtemens. L'amour n'étoit chez eux ni galant ni délicat ; mais il étoit vrai , sans soucis , sans caprices & sans jalousie ; les femmes ne pensoient qu'à devenir mères ,

& elles ne l'étoient que pour nourrir leurs enfans : le ménage étoit tranquille , parce que tout s'y passoit de part & d'autre sans prétentions personnelles , & qu'il n'y étoit question que de se prêter mutuellement les secours & les plaisirs de la vie conjugale. Sans code ni Jurisconsultes , la justice régnoit dans les familles & entre les voisins ; chacun se faisoit une loi de la loi naturelle ; jamais les altercations ne dégénéroient en procès , le bon sens & le respect pour les anciens terminoient à l'amiable les querelles du tempérament. Moins sujets que nous aux maladies , parce qu'ils prenoient plus d'exercice , qu'ils étoient plus sobres , & qu'ils n'avoient ni Médecins ni pharmacie , ils supportoient avec courage les altérations inévitables de leur santé ; & la mort , qui n'étoit ordinairement que le terme de leur vieillesse , n'excitoit dans leur âme ni murmures inutiles , ni regrets insensés : leur dernier sentiment étoit celui de la reconnoissance pour la nature qui leur fermoit les yeux. Ils avoient vécu tranquilles & heureux , ils mouroient de même.

N'en doutons pas , mon cher ami , ces peuples , devenus les captifs de notre ambition , ou les esclaves de notre zèle tyrannique , ne sont déchus en même temps du

bonheur, qui leur étoit comme naturel, que parce qu'ils ont appris à raisonner d'après nous, à réfléchir selon nos passions, & à multiplier leurs besoins, en voulant, à notre exemple, varier leurs plaisirs.

En effet, s'il y a si peu d'heureux parmi les hommes, quoique chacun de nous aspire au bonheur, c'est qu'il n'y a presque personne qui étudie & se connoisse assez pour prendre les moyens directs d'y parvenir. Conseillés par nos passions, nous croyons trouver le bonheur en suivant les routes qu'elles nous indiquent; flattés par quelques illusions passagères, notre erreur encourage nos desirs; & toujours guidés par ces desirs perfides, si nous arrivons enfin au but de notre ambition, de notre intérêt ou de notre amour, nous n'y trouvons, comme *Ixion*, que le fantôme du bonheur, nous n'embrassons que son ombre.

Mais en quoi consiste le bonheur? Quel est son principe le plus naturel & le plus solide dans le cœur de l'homme? Que faut-il faire, quand on se sent capable de le désirer sincèrement, pour y parvenir en effet?

Le bonheur, mon cher ami, n'est point une chimère ni un système. Ses sources sont en nous-mêmes; il dépend de nous de les découvrir & de l'y puiser. La raison
&

& les sens suffisent pour nous le procurer, s'ils agissent de concert avec la vertu ; c'est à nous à ne désirer que les plaisirs de celle-là , & à subordonner les besoins , les desirs & l'activité de ceux-ci à la modération & à la délicatesse du sentiment. Être heureux, disoit le sage Empereur *Marc-Aurele* , c'est se faire une *bonne fortune* à soi-même ; & la *bonne fortune* , ce sont les dispositions de l'âme , les bons mouvemens , les bonnes actions. La paix du cœur , la tranquillité de l'esprit & la santé , voilà le bonheur que Dieu & la nature nous destinent ; la vertu nous en ouvre le chemin , elle s'offre à nous y conduire. C'est toujours notre faute si nous n'y parvenons pas.

Au lieu de le chercher où il est essentiellement , on le poursuit par-tout où il n'est pas. Celui-ci prétend le trouver dans les trésors qu'il accumule , celui-là dans les honneurs auxquels il aspire , ou dont il jouit ; les uns dans une réputation brillante pendant leur vie , les autres dans une renommée historique après leur mort ; un Poëte dans les acclamations du parterre , un petit-maître dans sa fatuité & ses bonnes fortunes , une jolie femme dans l'art de plaire ou dans le succès de ses caprices , une prude dans les grimaces d'une vertu

postiche , une dévote dans la quiétude & les extâses. Qu'en pensez-vous , mon cher ami ? Le Chymiste qui s'épuise à chercher la pierre philosophale , & qui meurt de faim auprès de ses creusets , est-il plus fou que cette multitude d'avares , d'ambitieux , de coquettes & de prudes , qui s'imaginent avoir saisi le bonheur ? Je le crois au moins plus excusable , & moralement moins malheureux.

Ce n'est pas que les richesses , la gloire , les honneurs & les talens , l'amour & le plaisir , ne puissent en effet servir de moyens pour devenir heureux ; mais il faudroit pour cela qu'ils fussent employés par la raison & la vertu , & c'est ce qui n'arrive que très-rarement. Un homme qui n'amasseroit des richesses qu'avec probité & que pour les répandre à propos dans le sein des indigens ou au profit de la société , trouveroit effectivement le bonheur dans ses trésors , puisqu'il jouiroit dans leur usage du plaisir délicieux d'être humain , généreux & bienfaisant. Mais qu'il est rare aujourd'hui que les riches aient du sentiment ! Ils sont , pour la plupart , & de notoriété publique , ou avares , ou fastueux , ou voluptueux. Les uns ne veulent point borner leur cupidité , & ne cessent , au préjudice sensible de l'humanité , d'entaf-

ser or sur or ; les autres ne dispersent leurs richesses que par ostentation ou dépravation. Le jeu, des équipages, une maîtresse, une petite maison, voilà l'emploi qu'ils en font. Paris compteroit dans son sein des milliers de *Crassus*, d'*Alcibiades*, de *Lucullus* & d'*Apicius* ; à peine y trouveroit-il un *Nicias* & deux *Fouquets*. Il en est de même des honneurs, des talens, de l'amour, &c. On en abuse au lieu de s'en servir. La raison sauroit bien les faire concourir au bonheur des hommes en général & en particulier ; mais les passions décréditent la raison, & l'on ferme l'oreille à sa voix.

Un ambitieux est-il jamais content ? A mesure qu'il réussit dans ses desseins, n'en conçoit-il pas encore de plus hardis & de plus vastes ? & lorsqu'il est enfin parvenu au terme de ses prétentions, jouit-il tranquillement de ses succès ? Ou il craint alors que sa fortune ne lui fasse des jaloux, & que les mêmes ressorts qu'il a fait jouer pour l'acquérir ne soient mis en œuvre pour la lui enlever ; ou, en proie à ses remords, il a au fond de son âme le sort cruel & désespérant de *Pigmalion*.

L'amour feroit sans doute des heureux s'il ne devenoit pas dans la plupart des

cœurs une passion honteuse & cynique, ou une espèce de frénésie. La nature qui l'inspire en a voulu faire le charme & le lien des deux sexes, & peut-être n'est-il point de bonheur plus naturel à l'homme que celui qui en devroit résulter ; mais nous avons substitué le tempérament à l'amour, le libertinage au sentiment, l'intempérance du plaisir à la délicatesse du desir, & le désordre des sens aux charmes de la sensation : non, les deux sexes ne s'aiment plus, ils ne font qu'exciter leur instinct réciproque, quelquefois pour des vues & par des moyens simples & légitimes, le plus souvent & presque toujours pour faire assaut, l'un de coquetterie & de volupté, l'autre d'indécence, de témérité, d'inconstance & de perfidie. Ce qu'ils appellent leur amour n'est, à proprement parler, que le mouvement mécanique de leurs sens. Et voilà aussi pourquoi on épouse une femme dont on ne se soucie guère, pour se ruiner avec une maîtresse que l'on estime encore moins. En un mot, les femmes ne sont plus que des femelles, & les hommes que des mâles. Tel est l'amour de cette multitude de jeunes fous & d'hommes agréables qui se renouvellent sans cesse, & dont les femmes, dès l'âge de quinze

ans, s'empresſent de faire des amans. Comment, avec un amour de cette eſpèce, ſeroit-il poſſible d'être heureux ?

On ne l'eſt pas davantage, mon cher ami, avec cet amour paſſionné qui, ſans être libertin, ne laiſſe pas cependant de tourner la tête aux plus philoſophes. Son principe l'excuſe, il peut même le juſtifier juſqu'à un certain point, mais ſes effets le rendent le tyran d'une âme; & quicônque le reſſent eſt auſſi malheureux, même en jouiſſant de ſon objet, qu'un avare qui pond ſur ſes tréſors.

L'amour délicat & vertueux eſt le ſeul qui faiſſe des heureux, parce qu'il n'a que le cœur pour principe, pour mouvemens que ceux de l'eſtime, & que ſes deſirs ſont toujours aſſujettis à la raiſon & au ſentiment. Il n'exclut pas le commerce des ſens, mais il l'annoblit; & ce qui eſt foibleſſe ou vice dans un cœur où il ne règne pas, eſt preſque une vertu dans les amans qu'il unit. Tel fut l'amour de *Cyrus* & d'*Aspaſie*. C'eſt cet amour que j'ai voulu peindre dans ce couplet ſur l'air de *la marche des calottins*.

S'enflammer,
Ce n'eſt pas ſavoir aimer;
L'art ſeul d'eſtimer
Forme la tendreſſe:

B iiij

Le plaisir
Eteint le feu du desir ;
L'estime sans cesse
Fait jouir.

L'inconstant débire pour excuse
Que l'amour comme l'appétit s'use ;
Mais le sentiment
Qui guide un amant ,
Même en jouissant ,
N'est jamais content.

Le plaisir que fait goûter l'estime ,
Loin d'user les desirs , les ranime ;
Toujours vif , délicat , tendre , intime ,
D'un cœur
Il fixe le bonheur.

Non , il n'y a que cet amour qui puisse
sympathiser dans le cœur avec la raison ,
& concourir avec la sage nature au bon-
heur de l'homme. Je ne prétends pas dire ,
mon cher ami , que pour être heureux ,
autant que notre vie le comporte , il soit
nécessaire d'aimer au moins de cet amour-là ;
l'exemple de M. de Fontenelle , ce sage ,
ce philosophe heureux , quoi qu'il n'ait
jamais aimé , suffiroit seul pour détruire
mon paradoxe. Je veux dire seulement ,
que s'il est vrai que l'amour fasse des heu-

reux, le cas est très-rare, sur-tout aujourd'hui, & qu'il n'arrive jamais qu'à des cœurs solides, véritablement tendres & délicats.

Au reste, il en est de l'amour comme des autres passions ; il contribuera toujours au bonheur des hommes lorsqu'il sera modéré. On est infailliblement heureux quand on se trouve entre l'indifférence & la passion. Ce n'est pas précisément le desir des honneurs, des richesses, de la gloire, qui nous rend malheureux, c'est le dérèglement & l'excès de ce desir. Toutes les passions naturelles ne sont en elles-mêmes ni vices ni vertus, elles deviennent l'un ou l'autre, selon l'usage qu'on en fait. Pour les rendre honnêtes & utiles, il ne s'agit que de les mettre en action avec mesure, d'en guider la marche avec le fil de la raison, de leur prescrire des bornes, & ces bornes doivent être un juste milieu où la vertu puisse se trouver, régler leurs ressorts & leurs mouvemens, précipiter leurs pas ou les ralentir, suivant les circonstances & les accidens de la vie. *M. de Voltaire* dit excellamment :

Usez, n'abusez point, le sage ainsi l'ordonne.

Jé suis également *Epiétète* & *Pétrone* :

L'abstinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux.

B iv

L'essentiel est sans doute d'empêcher que nos passions ne portent le trouble dans notre âme, qu'elles n'agitent la conscience, & qu'elles ne nous privent des lumières de la raison ; mais dès qu'elles ne nous posséderont pas, nous n'aurons rien à craindre d'elles : bien loin de nous nuire, elles nous aideront au contraire à devenir vertueux, & par conséquent à acquérir cette paix du cœur, ce calme des sens & cette tranquillité d'esprit, qui sont en même temps & les effets de la vertu & le bonheur lui-même.

Il est donc évident, par notre propre expérience, que le bonheur ne nous fuit que parce que nous le fuyons nous-mêmes. Il est en nous, puisque nous avons la raison & la conscience, qui en sont le premier principe. Pourquoi sortir hors de nous pour le chercher, ou dans des plaisirs qui finiront pour nous long-temps avant nous, ou dans des honneurs dont on ne jouit jamais qu'à moitié, ou dans une histoire qui ne sera faite qu'après nous ? Hélas ! mon cher ami, c'est, comme je vous l'ai déjà dit, que presque tous les hommes se laissent aveugler par les prestiges de l'amour-propre & de la volupté, & qu'au lieu d'étudier la vraie gloire & le vrai plaisir, pour en jouir tranquillement,

ils se livrent aux illusions d'une imagination déréglée & au torrent du mauvais exemple ; mais une vieillesse précocce , les tristes débris de leur santé , la servitude où les réduisent les honneurs , l'abandon de leurs amis , la perte de leur réputation , le mépris du public , les soucis & les inquiétudes , souvent même la misère , dissipent enfin ces prestiges & ces illusions , & ils ont alors le sort de ce fou qui brûla le temple d'Ephèse pour se faire un nom célèbre. Ils prétendoient se rendre heureux en allumant sans cesse le feu de leurs passions , & il ne leur reste , comme à *Erostrate* , que l'ignominie de leurs excès & le désespoir de s'être détruits eux-mêmes. Ah ! trop heureux encore si la honte & les remords les ramenoient à la raison & à la vertu !

Il est toujours temps de devenir raisonnable & vertueux , quoique l'on ait toujours à se repentir d'y avoir pensé trop tard ; mais ces regrets , dernière ressource d'un coupable qui veut cesser de l'être , sont eux-mêmes la preuve du progrès de la réflexion. En agitant l'âme , en y faisant naître un sentiment douloureux , ils l'instruisent , ils la dégagent des liens des passions , ils la purifient ; ils y rappellent insensiblement la sagesse & la vertu , & avec

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

elles la tranquillité. Cet ambitieux , ce voluptueux , cet avare , ce libertin , cette coquette , cette prude , qui avoit dédaigné le bonheur , ou qui l'avoit cherché dans les chimères de l'imagination & d'une fausse conscience , le retrouve enfin où il étoit naturellement , dans le calme des passions & la sérénité de l'esprit , dans la rectitude du cœur & la tempérance des sens ; en un mot , dans l'amour & la pratique de la vertu.

Mais , mon cher ami , que ces retours au bonheur sont rares , & qu'il faut peu s'y attendre ! Il n'est pas même possible que l'on soit aussi heureux si tard , qu'on l'eût été plus-tôt. Raison essentielle pour s'accoutumer de bonne heure à réfléchir , à s'étudier , à se connoître soi-même & à modérer des desirs & des passions , dont le repentir le plus sincère ne répare presque jamais tous les torts.

Le bonheur dépend encore du choix d'un état. C'est beaucoup en général pour être heureux , autant que les accidens de la vie peuvent le permettre , de ménager sa santé par la tempérance , & de savoir commander à ses penchans & à ses passions ; mais ce n'est pas assez pour le bonheur de chaque particulier. Comme les différens états que les hommes embrassent

contribuent nécessairement à leur bonheur ou à leur malheur, il est de la dernière importance pour quiconque veut être heureux, de ne choisir que celui où il lui sera aisé de le devenir. Comment, en prenant un état sans le connoître ni se connoître assez soi-même, sans réflexion, sans examen, par intérêt ou par ambition, y trouver le bonheur ? On n'y rencontre au contraire que la servitude, les désagréments, le dégoût & l'ennui ; & ce sont-là des occasions toutes naturelles de secouer le joug de la raison & de la vertu. Les passions ne manquent jamais d'en profiter ; & comme elles n'offrent que des distractions séduisantes, la liberté & le plaisir, elles réussissent sans peine à faire oublier des devoirs qu'on s'est imposés sans les aimer, & pour lesquels on n'étoit pas né.

Les moyens de se rendre heureux ne sont donc pas aussi difficiles à trouver qu'on se l'imagine. Il ne s'agit que de réfléchir sur soi-même, de maîtriser ses desirs & ses sens, & de se procurer un état où le devoir se concilie avec l'inclination, le caractère & le talent. Il faut cependant l'avouer, on les trouve plus aisément qu'il n'est facile de les employer. Il en coûte pour acquérir le bonheur, plus à ceux-ci, moins à ceux-là, selon la diffé-

36 MERCURE DE FRANCE.

rence des tempéramens, des penchans & des situations, & toujours beaucoup aux uns & aux autres ; mais enfin il est évidemment vrai que Dieu & la nature veulent que nous soyons heureux, & que cette volonté ne pouvant être que conséquente aux moyens qu'ils nous fournissent l'un & l'autre d'y parvenir, il dépend immédiatement de nous d'y concourir & de l'effectuer avec leurs secours.

Ne l'oublions jamais, mon cher ami, le grand art d'être heureux, c'est celui d'être vertueux. En quelque état, en quelque situation que l'on soit, la vertu est le point fixe du bonheur. Il ne se trouve que dans son sein, il n'a de stabilité que dans la pratique de ses principes & de ses conseils. *Aristide & Socrate*, ces célèbres heureux chez les Grecs, *Scipion, Titus & Marc-Aurele* chez les Romains, & chez nous *MM. Pascal, de Pomponne, de Catinat, de Fontenelle & de Montesquieu*, ne l'ont été que par elle. La paix de l'âme dont ils jouissoient est son apanage essentiel, on ne peut s'en investir qu'avec elle. C'est elle qui éclaire la raison, qui règle l'esprit & le cœur, qui calme & captive les passions, & leur fait tenir un juste milieu entre l'indifférence & l'excès. Elle nous rend religieux envers notre Dieu ;

soumis à sa Providence ; respectueux pour la religion ; sensibles , justes & généreux pour le prochain ; sensés , sages & prudents pour nous-mêmes. C'est elle qui nous acquiert de l'estime , qui forme notre réputation , qui nous fait jouir des délices de l'amitié. Elle nous rend fermes dans l'adversité , modestes dans la prospérité , contents du présent , & prévoyans sans inquiétude pour l'avenir.

Vous me direz sans doute qu'il y a des maux si inévitables , des disgraces si cuisantes , des privations si douloureuses , que , malgré le calme des passions & la pratique de la vertu , il n'est guères possible que le plus honnête homme soit heureux. C'est une épouse adorable que la mort enlève à celui-ci ; celui-là perd sur un champ de bataille un fils unique , la gloire & le soutien de son nom ; c'est votre patrimoine dont l'injustice & la force vous dépouillent ; ou il vous survient une maladie qui ruine votre santé & qui vous rend la vie même amère : comment se garantir de ces malheurs ? & comment , si on ne le peut pas , être effectivement heureux dans ce monde , à moins qu'on ne soit insensible ?

N'allez pas plus loin , mon cher ami : je conviens avec vous que le bonheur de cette vie n'est pas inaltérable ; mais c'est

38 MERCURE DE FRANCE.

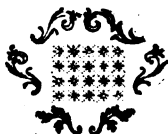
par cette raison-là même que nous ne devons rien négliger pour préparer notre âme à ces accidens & à ces vicissitudes, si capables de la troubler & de l'aigrir. La vertu est l'unique ressource du sage dans ces circonstances fâcheuses. Elle modère ses sensibilités, elle adoucit ses chagrins par des comparaisons officieuses, elle le console de ses pertes par les caresses de l'espérance, elle en devient elle-même enfin le constant dédommagement ; & c'est alors qu'il se félicite d'avoir assujetti des passions, qui dans leur excès ne mettroient d'autres bornes à ses peines que le désespoir. Vous ne le voyez pas se piquer de l'orgueilleuse insensibilité des stoiciens ; il est homme, & ce sont-là des occasions où la vertu & la religion approuvent qu'on le soit ; mais en satisfaisant à la nature, à la tendresse & à l'amitié, ses regrets sont soumis à la providence de l'Être Suprême. L'homme passionné est extrême dans ses peines comme dans ses plaisirs, son imagination les multiplie en les lui exagérant, & l'habitude de jouir à outrance le désespère dans les privations. L'homme sage, au contraire, tempère ses chagrins en les assujettissant aux réflexions de la vertu ; & comme il a joui sans excès, il ne s'irrite, ni des revers

qu'il effuie , ni des douleurs qu'il ressent ; il ne se plaint de ses pertes qu'avec modération , sa vertu y supplée , & il se console en se restant à lui-même.

Il est donc vrai , mon cher ami , que ce bonheur que nous désirons toujours nous pouvons en effet nous le procurer , & qu'il ne nous paroît si souvent chimérique que parce que nous nous obstinons à y être conduits par nos passions. Prenons au contraire la route de la raison , & pour guide la vertu ; s'il nous en coûte pour y arriver , nous aurons au moins la certitude de ne point perdre nos pas , & le plaisir d'être devenus sages nous convaincra bientôt que nous sommes heureux.

Je vous embrasse , & suis de tout mon cœur , &c.

DUP... R. B.



 SECONDE * *Epître, à NINON.*

TOI, que mon cœur aima dans tous les
 temps,
 Ame sensible & digne de ton *Père* *,
 Qu'un mot allume, & qu'un autre tempère ;
 Toi qui, je crois, m'aimas depuis vingt ans,
 Qui, par nature, & même à tes dépens,
 Cherches le bien, fais tout au mieux le faire,
 Et par humeur souvent fais le contraire !
 Qui, de ton sexe, avec tous les attraits
 Et les talens, tout ce qui fait nous prendre,
 En m'inspirant l'amitié la plus tendre,
 Me plus toujours, sans m'enflammer jamais !

Dis-moi, *Ninon*, comment à tant de charmes,
 Dont nul amant ne sentit mieux le prix,
 Ton *Père* seul n'a point rendu les armes ?
 Pourquoi toi-même, après m'avoir appris,
 Par plus d'un fait qu'on aura peine à croire,
 Qu'il peut loger dans l'âme de *Cypris*
 Des sentimens dignes d'être chéris
 Par tout mortel qui fait aimer la gloire ?

(1) La première a paru dans le *Mercur* de Septembre de cette année.

(2) Nom d'amitié.

Pourquoi toi-même, en meublant ma mémoire,

Et mieux mon cœur, de cent traits de bonté ;
 Qu'un peu plus fort j'aurois pris pour tendresse,
 Même par fois pour amoureuse yvresse ;
 Toujours avec tête froide & cœur chaud,
 Tu me prouvois, pour être ma maîtresse,
 Que le dernier n'avoit pas ce qu'il faut ;
 Qu'amitié seule eût produit ta foiblesse ?

L'âge pourtant, car vingt ans sont passés
 Depuis l'instant que l'amitié nous lie ;

L'âge pourtant, les sexes compensés,
 Pouvoit en nous de galante saillie
 Justifier & la cause & l'effet ;

Et sans braver, ni remords, ni regret,
 Nous y mener au moins par fantaisie,
 Ou par penchant. . . En tout cas, par folie.

Tous deux sans gêne & pas trop scrupuleux ;
 Tous deux aimant le Dieu qui fait les Dieux ;

» Par quel caprice étonnant, incroyable,
 (A dit plus d'une & plus d'un *agréable*),

« Se pourroit-il, intimes comme ils sont,

» Qu'un tel lien pût être si durable,

» Sans avoir fait comme tant d'autres font ? . . .

» Salut à ceux qui jamais le croiront :

» *Ces traits sont beaux, mais ils sont dans la*
 » *fable* ».

42 MERCURE DE FRANCE.

De ces propos , qui venoient jusqu'à nous ,
Chère *Ninon* , quoi qu'ils pussent te nuire ,
Et contre nous armer plus d'un jaloux ,
Ainsi que moi je t'ai cent fois vu rire ;
Tant l'innocence est au-dessus des coups
Qu'osent porter l'Envie & la satire !

Tu te souviens de ce discours sensé ,
Que tint un jour le caustique *Thersandre* :
« Cette union , aussi longue que tendre ,
» Ferme aujourd'hui , comme par le passé ,
» Je l'avouerai , sans doute peut surprendre
» Si c'est amour , c'est être bien constant ;
» Simple amitié , c'est être bien fidèles :
» Ainsi tous deux , ou d'amis , ou d'amans ,
» Offrent du moins de bien rares modèles »

Mais si sur nous le public en suspens ,
Quant à l'amour & ses ruses secrètes ,
(Car d'amitié les preuves en sont faites ,)
Peut sur ce point jaser encore long-tems ;
Nous qui savons , & de pleine science ,
Sur ce problème à quoi nous en tenir ;
Dis moi , comment si rare continence ,
Entre nous deux d'abord a pris naissance ,
Et (qui plus est !) a pu se soutenir ? ...
En attendant , voici ce que j'en pense .

Quand le hasard te fit connoître à moi ,
(Heureux moment que je bénis sans cesse !)

Toi , dans la fleur de l'aimable jeunesse ;
 • Moi , depuis peu connu sur le *Permesse* ,
 Moins jeune , mais beaucoup plus fou que toi :
 Tous deux très-francs , peu riches , sans sou-
 plesse ,
 Sans préjugés , sans orgueil , sans bassesse ;
 Aimant le bien ; le plaisir , notre Roi ,
 Et du surplus , respectant la sagesse ,
 En l'attendant . . . Telle étoit notre loi !

Ceci posé , tous deux pensant de même ,
 Et nous aimant comme en tel cas on s'aime ,
 Toujours gaîment , & s'aimant d'autant mieux ;
 Tu m'aurois vu moins ami qu'amoureux ,
 Si ta franchise avoit pu te permettre
 De me cacher , que certains premiers feux
 Couvans encor , t'empêchoient de promettre
 Ce qu'il falloit pour que je fusse heureux.

Tout autre , à moins , eût été furieux !...
 Mon cœur , surpris , touché de ce langage ,
 Sans t'aimer moins , t'estima davantage :
 Tu m'en fus gré ; moi , je m'en applaudis.

De mon côté , quand je me vis épris
 D'un jeune objet , qui de moi sembloit l'être ;
 A ton égard je ne fus pas plus traître :
 Je te le dis . . . Tu voulus le connoître ;
 Tu l'accueillis : que dis-je ? Tu l'aimas.
 Tu fis bien plus ; mille fois tu risquas ,

42. MERCURE DE FRANCE.

De ces propos , qui venoient jusqu'à nous ,
Chère *Ninon* , quoi qu'ils pussent te nuire ,
Et contre nous armer plus d'un jaloux ,
Ainsi que moi je t'ai cent fois vu rire ;
Tant l'innocence est au-dessus des coups
Qu'osent porter l'Envie & la satire !

Tu te souviens de ce discours sensé ,
Que tint un jour le caustique *Thersandre* :
« Cette union , aussi longue que tendre ,
» Ferme aujourd'hui , comme par le passé ,
» Je l'avouerai , sans doute peut surprendre
» Si c'est amour , c'est être bien constant ;
» Simple amitié , c'est être bien fidèles :
» Ainsi tous deux , ou d'amis , ou d'amans ,
» Offrent du moins de bien rares modèles » :

Mais si sur nous le public en suspens ,
Quant à l'amour & ses ruses secrètes ,
(Car d'amitié les preuves en sont faites ,)
Peut sur ce point jaser encore long-tems ;
Nous qui savons , & de pleine science ,
Sur ce problème à quoi nous en tenir ;
Dis moi , comment si rare continence ,
Entre nous deux d'abord a pris naissance ,
Et (qui plus est !) a pu se soutenir ? ...
En attendant , voici ce que j'en pense .

Quand le hasard te fit connoître à moi ,
(Heureux moment que je bénis sans cesse !)

Toi , dans la fleur de l'aimable jeunesse ;
 • Moi , depuis peu connu sur le *Permesse* ,
 Moins jeune , mais beaucoup plus fou que toi :
 Tous deux très-francs , peu riches , sans sou-
 plesse ,
 Sans préjugés , sans orgueil , sans bassesse ;
 Aimant le bien ; le plaisir , notre Roi ,
 Et du surplus , respectant la sagesse ,
 En l'attendant . . . Telle étoit notre loi !

Ceci posé , tous deux pensant de même ,
 Et nous aimant comme en tel cas on s'aime ,
 Toujours gaîment , & s'aimant d'autant mieux ;
 Tu m'aurois vu moins ami qu'amoureux ,
 Si ta franchise avoit pu te permettre
 De me cacher , que certains premiers feux
 Couvans encor , t'empêchoient de promettre
 Ce qu'il falloit pour que je fusse heureux.

Tout autre , à moins , eût été furieux !...
 Mon cœur , surpris , touché de ce langage ,
 Sans t'aimer moins , t'estima davantage :
 Tu m'en fus gré ; moi , je m'en applaudis.

De mon côté , quand je me vis épris
 D'un jeune objet , qui de moi sembloit l'être ;
 A ton égard je ne fus pas plus traître :
 Je te le dis . . . Tu voulus le connoître ;
 Tu l'accueillis ; que dis-je ? Tu l'aimas.
 Tu fis bien plus ; mille fois tu risquas ,

44 MERCURE DE FRANCE.

Pour mieux couvrir cette secrète chaîne ,
Pendant dix ans une perte certaine !
Et si le Ciel , trop jaloux des appas
De ma légère & charmante Syrène ,
Avant le mien n'eût hâté son trépas ;
Je te verrois , sans en être plus vaine ,
Pour nous encor braver mêmes éclats...
Traits si connus ne se démentent pas ,
Même par ceux à qui la preuve claire ,
En certains temps , en purut nécessaire ,
Et qui de nous n'ont pas fait moins de cas.

Ainsi , livrés à différentes flâmes ,
D'abord ensemble , & de-là tour-à-tour ;
Paroîtra-t-il étonnant que nos âmes ,
Quoi qu'en tous points très-faites pour l'amour ,
N'eussent d'abord brûlé l'une pour l'autre
Que d'un feu doux , tel qu'est encor le nôtre ,
Toujours nourri du plus simple retour ?

Or , ce feu doux , dans les âmes passives ;
Peut , sans miracle , en produire d'actives :
Mais où l'actif domine à certain point ,
Ce feu si doux ne se sent presque point ;
Et tout amant , s'il ne le sent mieux croître ,
Rougit toujours de le laisser paroître.

A ces motifs , déjà de quelque poids ;
Pour qui connoît ombre de bienfiance ;

Disons encor que la reconnoissance ,
 Sur l'un & l'autre agissant à la fois ,
 Sentiment pur , & qui toujours balance
 Dans âme honnête & les faits & les droits ;
 Retient , émousse , ou rend sans conséquence
 Ces traits qu'amour ne trouve en son carquois
 Qu'autant qu'il est conduit par la licence.

Mais la licence & la franche amitié
 N'eurent jamais d'empire par moitié.
 L'une , toujours compagne de l'estime ,
 L'autre , souvent trop voisine du crime ;
 { Lisez , cherchez , parcourez tous les tems , }
 Ont rarement fait des baux de vingt ans.

Pour achever d'éclaircir ce mystère ,
 Qui doit peu l'être aux profès de Cythère ;
 J'ajouterai ces deux mots seulement :
 Qu'un vieil ami naisse d'un jeune amant ;
 C'est marche simple , & de tout temps vul-
 gaire :
 Mais que l'ami dégénère en galant ;
 Le cas se peut , mais on n'en cite guère.

Toi , que jamais n'affecta leur caquet ,
 Brave *Ninon* ; voilà , je crois , les causes
 D'un phénomène assez rare en effet
 Pour excuser les critiques & gloses
 Qu'à dû produire un texte si complet.

Si l'incrédule en est peu satisfait ;
 Très-libre à lui : c'est don du Ciel que croire !
 On n'en dira pas moins à notre gloire ,
 Malgré l'envie , & les malignes dents ,
 Malgré les sots & les sempiternelles :
 » S'ils sont amans , tous deux sont bien constans ;
 » S'ils sont amis , tous deux sont bien fidèles !

D. La P.

*COUPLET à mon ami FAVART, en sortant
 de la première représentation de sa Comé-
 die intitulée: LA FÉE URGÉLE. Air : Que
 devant vous tout s'abaisse & tout tremble.*

Qu i mieux que toi , cher *Favart* , se signale
 Par des succès plus nombreux , plus constans ?
 Chaque saison pour ta muse est égale ;
 Elle produit , & fait plaire en tout temps.
 Envain il gèle ,
 Ta *Fée Urgéle*
 De ses ardeurs
 Embrase tous les cœurs !

Par le même.



*LETTRE à M. DE LA PLACE , sur le
Poëme de RICHARDET.*

Vous avez rendu compte, Monsieur, d'une imitation en vers françois du Poëme italien de *Richardet*. Je crois que vous ferez bien aise de voir une épisode tirée du douzième & dernier chant de cet ouvrage.

Il est achevé depuis long-temps ; & l'Auteur a jugé convenable de refondre entièrement sa première partie, & de lui donner un autre ton. Vous verrez par le morceau que je vous envoie, que les octaves (manière italienne qu'il avoit adoptée) ne subsistent plus.

S'il excite votre curiosité, je pourrai vous en procurer d'autres, dans l'espérance que l'Auteur aura lieu de ne pas se plaindre de cette espèce d'infidélité.

J'ai l'honneur, &c.

RICHARDET suit dans l'obscurité les traces
de *DESPINE*, qui vient de lui être
enlevée.

.....
Il poursuivoit cette plainte touchante ;
Mais les accens d'une voix gémissante
De ses regrets interrompent le cours.

48 MERCURE DE FRANCE.

Quoique la nuit déjà soit moins obscure,
 Il cherche envain sur ces bords escarpés
 Ce qui produit ce languissant murmure,
 Ces tristes sons, ces mots entrecoupés,
 Ces longs sanglots dont les sens sont frappés.
 Il en est proche ; il écoute ; il s'arrête.
 On peut juger de sa soudaine horreur
 Quand à ses pieds il rencontre une tête
 D'où provenoient ces signes de douleur,

O vous, *dit-il*, étrange créature,
 Qui par des cris dont frémit la nature,
 Attendez-mes esprits soulevez !
 Apprenez-moi quelle est cette aventure ?
 Quel est votre être ? & comment vous vivez ?

Vaillant guerrier, dit la voix lamentable ;
 Retirez moi de cet affreux tombeau :
 Je perds l'haleine, & le poids qui m'accable
 Va de mes jours éteindre le flambeau.

Le Paladin, plaignant la destinée,
 A la clarté de l'astre du matin,
 Se courbe, & voit un visage divin
 Qui sort du sein de la terre étonnée.
 Sans perdre temps, son bras s'emploie alors
 A découvrir l'horrible précipice.
 Le fer en main, il fait de tels efforts,
 Qu'en un moment, de ce cruel supplice,
 Il délivra le plus parfait des corps.

La

La belle est nue , & le destin propice
 Fait arriver *Lirine* avec *Maugis*.
 De tant d'appas cette belle charmée
 Avec *Zima* partage ses habits.
 (C'étoit le nom de la Dame exhumée).

Quand par leurs soins elle eut pris du repos ,
 Aux trois amis avides de l'entendre ,
 Elle conta son histoire en ces mots :

Seigneur , mon sort a de quoi vous surprendre.
 Dans les Etats d'*Ador* , Roi d'Angola ,
 Chez mes parens je vivois retirée ;
 Mais je n'y pus , hélas ! être ignorée.
 De ma beauté par-tout le bruit vola ,
 En peu de temps il parvint ju'qu'aux trône.
Ador bientôt me vit , & me parla ,
 M'offrit enfin sa main & sa couronne.
 Dans les transports d'un mutuel amour ,
 Nous accusions la lenteur infinie
 Des vains apprêts d'une cérémonie
 Qui de l'hymen reculoit l'heureux jour.

Près de la mer , dans une solitude
 Où de mon père est le riche palais ,
 Sur un balcon , dans mon inquiétude ,
 Je me plaisois à respirer le frais.
 Je promenois un soir mes yeux distraits
 Sur le crystal de la plaine liquide :

Vol. I.

C

30 MERCURE DE FRANCE.

Du sein des eaux je vois sortir soudain
 Un habitant de l'élément humide ,
 Ayant le buste & le visage humain ,
 Mais dont le corps qu'une écaille décore
 A mes regards offre un homme marin.
 Il m'envisage avec un air serein.
 Objet charmant , *dit-il* , je vous adore !
 Depuis deux mois je vous vois chaque jour ,
 Sans vous oser découvrir mon amour.
 Je brûlerois , & me tairois encore !
 Mais trop de maux pressent mon cœur jaloux ;
 • Je fais qu'*Ador* veut être votre époux.
 Prenez pitié de ma peine cruelle.
 Le Souverain qui commande là-bas ,
 N'est point sujet à la loi du trépas :
 Je suis son fils ; mais ma mère est mortelle ,
 Et le destin me rend mortel comme elle.
 Si je consens d'allier à mon sort
 Une beauté de l'Océan native ,
 J'acquiers le droit dont ma mère me prive ,
 Et me soustrais à l'infailible mort.
 Je vous ai vue , & renonce à la vie.
 Sans nul regret je vous la sacrifie ;
 Mais pour le prix d'un effort généreux ,
 Rendez du moins tous mes instans heureux.

En prononçant cet aveu qui me touche ,
 D'ardens éclairs s'élançoient de ses yeux ,
 Et les soupirs exhalés de sa bouche ,
 Embrasoient l'air d'un feu prodigieux ,

JANVIER 1766. 59

Seigneur, lui dis-je, une si belle âme
Vous eût acquis l'empire de mon âme,
Si je pouvois en disposer encor ;
Mais vous parlez à l'épouse d'Ador.
La foi nous lie, & les nœuds d'himenée
Vont à la sienne unir ma destinée.
Je dirai plus. La générosité,
Peut-être même un sentiment plus tendre ;
(Peut-il, hélas, être mieux mérité !)
A vos desirs me défend de me rendre ;
Ce court bonheur vous auroit trop coûté.
En vous privant d'une félicité
Dont votre cœur s'est trop laissé surprendre,
Celle à laquelle il m'est doux de prétendre
Est de vous rendre à l'immortalité.

Ah, c'est en vain ! dit-il. Daignez m'en
rendre,
Et connoissez la triste vérité.
D'un mot ici mon destin va dépendre.
J'ai combattu mon penchant dangereux,
Sa violence à la fin me surmonte.
Tout sous les mers est instruit de mes feux,
Mais s'il falloit qu'un rival plus heureux
Vint m'accabler de dépit & de honte ;
Quand je renonce au rang des demi-Dieux,
Mon seul recours est la mort la plus prompte.

Je n'irai point dans mes vœux dédaigner,
Trop vil rebut d'une espèce étrangère,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Offrir ce cœur qu'un affront désespère ,
 Sur qui , cruelle , encore vous régnerez ,
 A des objets que j'ai trop indignez.
 Quel est ce Roi qu'ici l'on me préfère ?
 Savez-vous bien , dans vos feux insensés ,
 Ce que je puis ? & qui vous offenze ?
 Si je voulois , dans ma juste vengeance ,
 Anéantir ce fortuné rival ,
 Vous jugeriez par un éclat fatal
 De quel côté dut pencher la balance ,
 Et de combien je le passe en puissance !
 Mais , quelque grand que vous paroisse un Roi ,
 Cet ennemi n'est pas digne de moi.
 Je vous l'ai dit : un seul mot va suffire.
 Je ne veux point chercher à vous séduire
 Par les trésors sous les flots entassés ;
 Par ce pouvoir que dans un vaste Empire
 Vous donneroient mes vœux récompensés.
 Des sentimens purs , désintéressez ,
 Un amour noble , est le but où j'aspire ;
 Mon tendre cœur vous parle , & c'est assez.
 Pensez-y bien , ingrate , & choisissez.
 De mon bonheur si vous daignez m'instruire ,
 Dans un billet que ces mots soient tracés ,
 Et dans la mer par votre main lancés :
Venez , Zéys , c'est vous que je désire.
 Demain , j'attends , pour régler mon destin ,
 Votre silence , ou cet ordre divin.
 Mais , comptez-y. Je triomphe , ou j'expire

Je vois alors plonger le demi-Dieu,
En prononçant encor un tendre adieu.

A ce départ, inquiète, chagrine,
Un trouble affreux m'agite & me domine.

Le lendemain *Ador*, qui vient me voir,
Chasse bientôt un présage si noir.
Le jour suivant est marqué pour la fête.
Dans le bonheur qui pour nos cœurs s'apprête,
Pouvois-je encor soupçonner des revers !
J'oublie, hélas, *Zéys*, & l'univers !

Depuis l'instant que dans la mer profonde
S'étoit caché mon malheureux amant,
Le Dieu du jour, plus vermeil, plus brillant,
Déjà deux fois étoit sorti de l'onde.

Pour abréger ce récit étonnant,
Au prochain temple où le peuple s'assemble,
Ador & moi nous nous rendons ensemble.
Mais, au moment qu'approchant de l'autel
On nous dictoit le serment solennel ;
Les Cieux, soudain, de nuages se couvrent ;
Les feux, les eaux, s'élançant par torrens,
L'air retentit d'horribles sifflemens,
Et du lieu saint les murailles s'entrouvrent ;
La porte cède & se brise avec bruit.
Les élémens contre notre hyménée
Semblent s'unir. Le Prêtre tremble & fuit ;
Avec frayeur son cortége le suit.

C iij

74 MERCURE DE FRANCE.

Du peuple en pleurs la foule consternée
Poussé des cris qu'on entend jusqu'aux cieux,
L'onde s'élève, & la mer mutinée
Jusqu'à l'asyle où reposent les Dieux
Ose rouler ses flots audacieux !

Rapidement par la vague entraînée
Je m'affoiblis ! Les ombres de la mort
Glacent mes sens & ferment ma paupière.
Je suis enfin rendue à la lumière,
Pour mieux sentir les horreurs de mon sort !
Sans mouvement, nue, & de coups meurtrie,
Par les douleurs rappelée à la vie,
De l'Océan les palais azurés
Frappent bientôt mes yeux mal assurés.
Dans un salon, sous ces voûtes humides,
Je vois Zéys mort, couronné de fleurs,
Qu'environnoient comme trois *Euménides*
Sa triste mère, & ses barbares sœurs....
Viens, me dit-on : contemple ton ouvrage.
De cet objet viens assouvir ta rage.
Zéys n'est plus ; jouis de son malheur.

Après ces mots on me frappe, on m'outrage,
On me déchire avec plus de fureur.
Je pers encor la force & le courage,
Et je succombe à cet affreux tourment.
Que de mes yeux on l'ôte promptement,
S'écrie alors la mère rugissante ;
Il faut la rendre à son vil élément :

Que dans son sein on l'enferme vivante.
 Mais , que ces yeux , ces dangereux appas
 Qui de mon fils ont causé le trépas ,
 Abandonnés , privés de sépulture ,
 Des noirs vautours deviennent la pâture.
 Par son martyre effrayons les ingrats ;
 Et que des maux tels que ceux que j'endure ,
 Puissent encor l'accabler aux enfers.

A cet arrêt deux Tritons me saisissent ,
 Me font franchir l'immensité des mers ,
 Creusent ma tombe en ces vastes déserts ,
 Et dans ses flancs soudain m'ensevelissent.
 Là , j'attendois que les monstres des airs
 Vinssent enfin terminer mon supplice ,
 Et de la mer achever l'injustice.
 Le juste Ciel , pour conserver mes jours ,
 A suscité vos généreux secours.

.



LE SAGE, HONTEUX DE L'ÊTRE,

C O N T E.

Q U E le brillant tourbillon du monde m'excède ! s'écrioit *Dorval* ; que ses soupés divins m'ennuient ! que je suis las d'être cité , recherché ; imité ! d'afficher des travers que je méprise ; de parler un jargon que j'entends à peine ; de créer de nouvelles modes & de nouveaux mots : enfin , d'être à tout Paris & de ne pouvoir être à moi ! Jamais on ne se donna tant de peine pour acquérir le titre d'homme estimable , que moi pour mériter celui de fat. Quittons un rôle qui m'a si bien réussi. Il m'est étranger , & je veux finir par celui qui m'est propre.

Ainsi parloit *Dorval* , l'homme à la mode , mais qui au fond rougissoit de l'être. Ce discours peignoit son vrai caractère. *Dorval* , parvenu à l'âge de trente ans , en regrettoit douze perdus dans la dissipation. Il avoit en lui de quoi se recrifier : un esprit juste , quoique brillant ; un cœur sensible , quoique partagé. Douze ans de trayers n'avoient pu anéantir cet

heureux naturel, & *Dorval* n'aspiroit qu'à se montrer tel que la nature l'avoit fait naître.

Une seule difficulté l'arrêtoit. Comment changer de rôle si subitement ? Croira-t-on à cette métamorphose ? ... Eh ! que m'importe que l'on croie ou que l'on doute ? ajoutoit *Dorval*. Je veux désormais vivre pour moi. On me prêtera, sans doute, bien des ridicules. J'ai, sans rien prêter, de quoi prendre ma revanche.

Tout considéré, cependant, il crut devoir encore dissimuler. On n'apperçut aucun changement, ni dans sa conduite, ni dans ses discours ; mais il étoit difficile que cette contrainte subsistât long-temps. *Dorval* épioit l'occasion de s'en dédommager. Elle se présenta d'elle-même.

Il étoit lié avec le Chevalier de *Séricourt*, plus jeune que lui de quelques années. *Séricourt* se glorifioit même d'avoir paru dans le monde sous ses auspices, d'avoir profité de ses leçons. Il est vrai que jamais élève ne saisit mieux celles de son maître. Il est vrai aussi que jamais vocation ne fut moins équivoque. *Séricourt* étoit par nature ce que *Dorval* n'étoit que par système.

Que deviens-tu donc ? lui disoit un jour ce disciple zélé ; on ne te rencontre nulle part, & ce qui est bien moins con-

58 MERCURE DE FRANCE.

cevable, on te trouve chez toi. Il ne te manque plus que d'y être un *Platon* à la main. Sais-tu qu'il ne me fera bientôt plus permis de me dire ton élève ?

Qui le croiroit ? *Dorval* fut embarrassé par ce discours. Loïn de faire parler la raison, il eut recours au persifflage. Ne puis-je pas, disoit-il, prendre quelques jours de repos ? Le moyen de suffire à tout ! Les Gens du Palais ont leur vacances ; crois-tu que nous méritions moins d'avoir les nôtres ?

Beaucoup mieux, reprit *Séricourt* ; mais que dira la tendre *Dorimene*, elle qui veut être aimée avec tant d'exactitude ? — Elle s'accoutumera à l'être comme tant d'autres. — Et la vive *Eliane* qui ne sçut jamais attendre ? — Elle attendra. — Tu vas perdre sans retour la prude *Araminte* : une prude ne veut point être négligée. — Elle s'y fera. — Pour la coquette *Eglé*, que de coups-d'œil elle aura prodigués durant ton absence ! — Elle m'en dédommagera. Il faut pourtant, ajouta *Séricourt*, quitter dès demain ta solitude. — Eh pourquoi dès demain ? — C'est que je t'ai engagé : je t'ai promis à la Comtesse. — Je n'ignore pas que tu fais les honneurs de sa maison ; mais voudrois-tu aussi m'y installer ? — Pourquoi non ? Je t'exhorte à faire de ton

mieux , & je m'engage à faire du bien pour te produire. — Avoue , mon cher , qu'il y a là bien du désintéressement ou de la présomption ? N'êtes-vous pas au mieux l'un avec l'autre la Comtesse & toi ? — Je l'ai cru & elle aussi , mais nous nous trompions tous deux. C'est une chose merveilleuse que notre embarras mutuel. — Toi , embarrassé ? — Parbleu on le seroit à moins. Que dire à une femme à laquelle on a tout dit , & qui elle-même ne sauroit que répondre ? — J'entends ; tu me délègues ton embarras ; mais si tu vas redoubler le sien ? — Non , elle te distingue. Je t'avouerai même que ce qui l'avoit d'abord prévenue en ma faveur , c'est l'honneur que j'ai d'être ton élève. . . . Fort bien ! disoit *Dorval* en lui-même , je vois qu'il faudra maintenir auprès d'elle ma réputation ; c'est assez mal remplir mes projets de retraite. Ce n'est pas tout , poursuit *Séricourt* , il faut nous rendre dès aujourd'hui à sa campagne. Elle y prépare une fête brillante & je veux que tu en sois le héros. — Une fête , & pour qui ? — Pour son mari. — Quoi ! se sont-ils rapprochés ? — La bonne plaisanterie ! Est-ce qu'on se rapproche ? La Comtesse , en femme raisonnable , permet une fois par an à son mari de se croire quelque chose dans sa

maison. De son côté, il est assez discret pour ne point abuser de cette indulgence.

Dorval opposa quelques difficultés à ce départ subit, mais il n'eut point la force d'insister. Veux-tu, disoit *Séricourt*, laisser le Comte tête à tête avec sa femme ? Il se croiroit en bonne fortune.

Le château de la Comtesse n'étoit éloigné de Paris que de huit lieues. Déjà *Dorval* & *Séricourt* en avoient franchi la moitié. Ils voyageoient chacun dans leur voiture, qui l'une & l'autre étoient des plus brillantes. Une voiture d'une autre espèce, un simple char de campagne attelé de deux bœufs, fixa tout à coup l'attention des deux voyageurs. On voyoit sur le char une jeune fille vêtue de blanc, couronnée de fleurs, & d'une beauté singulière. Elle étoit assise sur un monceau d'épis nouvellement moissonnés. D'une main elle tenoit une faucille ornée galamment, de l'autre un faisceau de liens rassemblés avec des rubans de diverses couleurs : des gerbes liées comme ce faisceau s'élevoient pour elle en forme de trône. Telle, sans doute, parut *Cérès* avant que d'être la mère de *Proserpine*, ou telle fut *Proserpine* avant que d'être enlevée à sa mère. . .

Autour de ce char s'avançoit gaîment une troupe de jeunes gens des deux sexes.

Le son de quelques instrumens, la plupart champêtres, égayoit & régloit leur marche. Plus loin on voyoit venir les pères de ces jeunes gens. Tout ce cortège avoit quelque chose de frappant & de nouveau. *Séricourt* en dérangea un peu l'ordre, tant sa voiture frisa de près le char de la jeune personne. Elle est divine ! s'écria-t-il, avec un ton & un regard qui la déconcertèrent ; elle est divine ! mais il faut troquer ces fleurs contre des diamans, & cette rustique voiture contre un leste vis-à-vis.

La rustique voiture avançoit toujours ; ce qui empêcha *Séricourt* d'en dire davantage. Quant à *Dorval*, il avoit ordonné à ses gens de laisser le chemin libre & de s'arrêter. Il contemploit ce spectacle avec surprise, mais avec encore plus d'intérêt. Il se rappella que c'étoit l'usage en certains lieux de terminer ainsi la récolte, & de choisir pour Reine des Moissons la plus jolie fille du village : on ne pouvoit, disoit-il, mieux choisir. Que de trésors qui n'ont peut-être pour asyle qu'une misérable cabanne ! Quel palais ne pourroient-ils pas embellir ? Ses regards étoient absolument fixés sur cette Reine champêtre ; ils ne firent qu'augmenter son embarras, & cet embarras l'embellissoit encore. *Dorval* crut même découvrir que ce trou-

ble ne ressembloit point au premier, c'est-à-dire, à celui que le persiflage de *Séricourt* avoit causé à la belle villageoise. Cette idée fit sur lui une impression qui l'étonna, mais elle n'étonnera point ceux qui savent que dans une villageoise, comme dans une Princesse, les droits de la beauté sont les mêmes. Des yeux qui n'ont rien dit encore sont bien éloquens lorsqu'ils essayent de parler.

Dorval ne poursuivit sa route qu'à regret. Il vit *Séricourt*, occupé à questionner un de ceux qui fermoient ce cortège rustique. Cet homme étoit un peu mieux vêtu qu'un villageois ordinaire, mais du reste il en affectoit la simplicité. Que signifie, lui demandoit *Séricourt*, cet appareil singulier ? Que la moisson est finie, répondit l'homme champêtre. — J'ignorois qu'on en célébrât ainsi la clôture. — Bien d'autres que vous l'ignorent. C'est un ancien usage que je fais revivre. Il amuse cet jeunesse, & tout amusement console. — Est-ce aussi pour vous consoler que cette jolie enfant a été choisie par vous ? .. — Je ne l'ai point choisie, elle a été élue. — Avoit-elle des concurrentes ? Si cela est, il faudra venir se pourvoir ici. — L'emplette pourroit bien ne pas vous satisfaire. Nos villageoises sont si simples ! — On les

forme. Par exemple, je veux que cette jolie enfant qu'on promène, perde avant six semaines le tic de rougir. — Je vous réponds qu'elle rougira encore dans six mois. C'est un tic dont j'espère qu'elle ne se défera point. — Avez-vous quelque intérêt qu'elle le garde? — Cela pourroit être. J'ai aussi quelque crédit auprès d'elle. — Ce crédit-là, mon cher, est un peu sujet à caution; mais n'importe : ne pourriez-vous pas l'employer en ma faveur? — Auprès d'elle? — Bien entendu. — Oui da ! la commission a son mérite. Oh ! je vous réponds de m'en acquitter comme je dois ! — Il me semble, bon homme, que vous plaisantez ? — Point du tout, je parle aussi sérieusement que vous-même. — Je vous crois le sens commun, ainsi vous sentez qu'on ne plaisante point un homme de ma sorte. . . — Ah, Monsieur ! interrompit le Villageois, n'auriez-vous point le malheur d'être homme de qualité ? — Sans doute, je le suis. Qu'entendez-vous par ce malheur ? — Peut-être aussi êtes-vous bien en Cour ? — On ne peut y être mieux. — Hélas ! tant pis ! Je gage même que vous faites les délices de la bonne compagnie ? — Je m'en flatte. — J'en suis désespéré pour vous ! . . Je vois aussi que vous avez dû trouver peu de cruelles. — Est-ce qu'on

• 64 MERCURE DE FRANCE.

en trouve ? Je ne m'en suis point encore aperçu. — Monsieur ! fuyez ce malheureux village, vous en rencontreriez. — Comment ? — Cette petite *Cécile* qui vous paroît si jolie. . . — Hé bien ? — Hé bien ! plus un homme de Cour est aimable, plus il l'effraie. — Elle s'appriivoisera. — J'en doute. On lui a furieusement gâté l'esprit à ce sujet. — C'est apparamment quelque rûstre. . . — C'est son propre père. — On commencera par le convertir. La philosophie villageoise ne tient guères contre certains argumens. . . . — C'est un homme bien opiniâtre, je vous en avertis. — Opiniâtre comme on l'est dans ces sortes d'occasions ! — Celui-là l'est dans toutes. Je vais en deux mots vous le faire connoître. Il prêche sans cesse à tout le village qu'on n'est heureux que quand on est petit, & quand on n'approche point des grands. Il dit avoir eu le malheur de les chercher, & ensuite le bonheur de les fuir. Il les fuit encore. . . — C'est apparamment, interrompit *Séricourt*, quelque misantrophe subalterne ? — Point du tout ; c'est un homme fort gai ; & ce qui est encore plus rare, on ne le voit jamais triste. — Et que fait-il dans ce village ? — Il fait valoir son bien. — Ce bien est-il considérable ? — Non, mais il lui paroît suffisant. — Et *Cécile*,

quelles sont ses occupations ? — Celles qu'on donne à une jeune fille qu'on ne veut pas fatiguer. Ce qui me console, reprit *Séricourt*, c'est qu'on a respecté la fraîcheur de son teint. — Oh ! pour cela son père y veille lui-même. Il dit que quand une femme est belle, ce qu'elle peut faire de mieux c'est de l'être toujours. — Il a raison. Parbleu ! je veux l'en remercier. — Il n'y a pas de quoi, répliqua l'inconnu en souriant. Alors il s'éloigna avec vitesse, & *Séricourt* demeure étonné pour la première fois.

Dorval ne put entendre qu'une partie de ce dialogue, mais il devina aisément le surplus. Cet homme, disoit-il, n'est rien moins qu'un payfan ; c'est un rôle qu'il joue, soit par système, soit par caprice. J'aimerois mieux que ce fût par système. Je médite moi-même un personnage qui pourra sembler aussi bisarre que le sien.

Séricourt, de son côté, avoit son projet. Il faudra bien, disoit-il, apprivoiser cet homme, ou recourir à d'autres voies pour tirer cette enfant d'esclavage. Que dis-tu de cette rencontre ? cria-t-il à *Dorval*, qui le regardoit en riant. Je dis, reprit ce dernier, qu'on peut être belle dans un char traîné par des bœufs, & homme d'es-

prit sous un habit rustique. Avouë cependant, reprit *Séricourt*, que cet homme d'esprit a besoin qu'on le forme. Il veut enterrer cette jeune *Cécile* dans son village ; elle est faite pour quelque chose de mieux. Je lui destine la place de *Rhodope*.

Il est bon d'observer que cette *Rhodope* étoit une courtisane aux gages de *Séricourt*. La comparaison déplut à *Dorval*, il alloit en démontrer l'injustice ; mais *Séricourt* avoit poursuivi sa route, & son rival fut contraint de l'imiter. D'ailleurs c'étoit se déclarer hautement le partisan de la raison, & le foible de notre sage étoit de n'oser le paroître.

L'image de *Cécile* ne le quittoit cependant pas. On arrive. Ah ! c'est *Dorval*, s'écria la Comtesse, avant même que celui-ci l'eût apperçue : c'est *Dorval* ; nous ne craignons plus ni l'ennui ni le pédantisme, il saura bien leur en imposer. Ce discours embarrassa *Dorval*. Hé bien ! disoit-il en lui-même, ne voila-t-il pas de nouvelles entraves ? Puis-je démentir ici mon premier rôle ? non, il faut le soutenir, mais en continuant de l'apprécier ce qu'il vaut.

En effet il le soutint. Il avoit dans *Séricourt* un émule qui n'épargnoit rien pour l'effacer, & à qui ce rôle étoit naturel.

Croiriez-vous, disoit-il à la Comtesse, que le sérieux gagne *Dorval* de jour en jour ? C'est un homme qui s'enterre chez lui, & il n'a pas fallu moins que votre nom pour l'arracher à son boudoir.

Je suis, reprit elle, flattée de la distinction ; mais il est affreux de se séquestrer ainsi ! c'est déroger bien subitement. Madame, reprit *Dorval*, d'un ton libre, je suis ferme dans mes principes ; mais j'avoue que certains cercles me semblent quelquefois si ennuyeux... — Quoi ! Marquis, vous pourriez vous ennuyer ? — Madame, je n'ai pas le privilège exclusif de ne m'ennuyer jamais. Je l'ai, moi, reprit la Comtesse, & l'usage en est facile. Premièrement je m'amuse de tout. Et moi aussi, ajouta *Séricourt*. Mais, Madame, répliqua *Dorval*, tout n'est pas amusant ! Pardonnez moi, reprit la Comtesse, tout peut l'être pour nous : cela dépend de notre manière de voir. Les objets prennent à nos yeux la teinte de notre âme. Si elle est triste, ils seront lugubres ; si elle est gaie, tout le noir disparaîtra. Ne prenons rien au sérieux, l'ennui se gardera de nous approcher. J'ai vu, ajouta *Dorval*, des gens sérieux qui ne s'ennuyoient point. C'est, reprit la Comtesse, qu'ils s'amusoient à être graves. Pour vous, Marquis, je crains que *Séricourt*

n'ait dit vrai ; vous deviendrez grave sérieusement. — Je n'en crois rien ; mais enfin, qu'en résulteroit-il ? — Un million de brocards. Tant de gens que vous avez persifflés, désolés, prendroient leur revanche. On vous redoutoit, on vous bravera : vous ferez honni, tympanisé. On n'attribuera point votre changement au choix volontaire d'un nouveau rôle, mais plutôt à l'incapacité de soutenir celui que vous aviez d'abord pris. — Oh ! pour celui là, Madame, j'ai fait mes preuves. — Il faut les réitérer, Monsieur. — Qu'à cela ne tienne, je suis en fonds. Mais vous, Madame, quelles sont ici vos ressources ? La campagne fournit peu. — Beaucoup, Monsieur, au contraire, beaucoup. Ce ne sont pas les mêmes ridicules qu'à Paris, mais, enfin, ce sont des ridicules. Par exemple, j'ai pour voisine une Baronne qui l'est depuis un demi-siècle, & qui ne soupçonne pas de plus beau titre. Elle habite constamment un château bâti par un de ses ayeux qui suivoit l'arrière-ban à la journée des *Eperons*. La forme de ce château est sacrée pour elle. Jamais elle ne comprendra qu'il puisse y en avoir un sans tourelles & sans pont-levis. Sa garenne & son colombier ont aussi beaucoup de part dans les distinctions qu'elle exige. On ne la verra jamais s'ab-

ſenter un Dimanche, tant elle eſt jalouſe des droits honorifiques de ſa paroiſſe. J'eſpère cependant que nous pourrons nous en amuſer. D'ailleurs j'ai des vaffaux : je ne leur impoſe pas de pénibles corvées , mais je cherche à lire dans ces âmes groſſières , & j'y lis quelquefois bien des chōſes. J'y vois que la nature toute ſimple ne l'eſt point à l'excès. Les plus déliés d'entre eux ſe jouent des autres : cette règle eſt la même pour tous les hommes. A propos de gens groſſiers , il eſt bon de vous prévenir que ce ſont mes vaffaux qui font les honneurs de la fête que je prépare. . . Il eſt vrai , interrompit *Séricourt* , que dans une fête pour un mari , tout doit être ſingulier. Je ſais , reprit la Comteſſe , combien cela friſe le ridicule , mais j'en cours volontiers les riſques. Peut-on faire moins pour un mari qui veut bien n'en pas exiger davantage ? Il eſt délicieux ! & depuis que nous ne nous aimons plus , nous ſommes les meilleurs amis du monde.

Je conçois cela ; reprit *Séricourt* ; mais puifque vous vous bornez au ſimple rôle de ſpectateurs , au moins choiſiſſez bien les Actrices. Ah ! de mon mieux , repliqua la Comteſſe. Une d'entre elles , & c'eſt la principale , m'a coûté plus d'une dé-

marche. Je ne doute pas, non plus, que mon mari n'en soit très-content.

Elle est donc jolie ? demanda *Séricourt*.
— Elle est assez bien reprit la Comtesse. Elle est donc pour le moins jolie, disoit *Dorval* en lui même ; & en parlant ainsi il songeoit à *Cécile*.

Le lendemain, jour fixé pour la fête, le Comte parut chez lui. Messieurs, dit-il à *Dorval* & à *Séricourt*, vous ferez témoins d'une complaisance réciproque. Madame exige que je me laisse aujourd'hui glorifier, & elle-même veut bien contribuer à ma gloire. Mais quoi ? tout me paroît bien calme ! Je suis désolée, reprit la Comtesse ; je voulois vous gratifier d'un Opéra comique à grandes ariettes ; nos Acteurs m'ont manqué. C'est dommage, reprit le Comte, il n'est point de bonne fête sans Opéra comique. Mais quel étoit le titre du vôtre ? — *Le bon Seigneur*. Ce titre n'est pas heureux, ajouta *Dorval* ; j'ai déjà vu.... Oh bien ! interrompit la Comtesse, nous nous bornerons au spectacle de la nature ; celui-là en vaut bien d'autres.

On prit la route du jardin. Il étoit vaste, bien orné ; & ce qui est encore plus rare, heureusement varié. On arrive au

par terre, au milieu duquel on appercevoit une statuë de *Flore*. Elle tenoit en main un bouquet, & étoit entourée d'autres statuës, qui, à l'exception de deux, se tenoient toutes par des guirlandes : ce qui formoit un cercle où l'on ne pouvoit pénétrer que par un seul endroit. Vous êtes surpris, dit la Comtesse à son époux, de voir des statuës coloriées. On m'a assuré que les plus anciennes, dans la Grèce, l'étoient, & qu'on prétend renouveler cet usage parmi nous. J'ai voulu vous en donner les prémices. Alors, elle le conduisit elle-même jusqu'auprès de *Flore*, qui, à l'instant cessa de paroître statue, & présenta au Comte son bouquet, avec une grace naïve, qui charma les spectateurs. Mais *Dorval* & *Séricourt* n'étoient guères moins surpris que charmés. Ils retrouvoient dans cette *Flore* la jeune *Cérès*, qu'ils avoient rencontrée en route; ou, pour mieux dire, *Flore* & *Cérès* n'étoient autre chose que *Cécile*.

Dès ce moment, les autres parties de la fête n'intéressèrent plus, ni *Dorval*, ni *Séricourt*. Le premier dissimula de son mieux; mais *Séricourt* ne savoit pas se contraindre. Il aborda la prétendue *Flore*. Quoi toujours Déesse? lui dit-il. En vérité ce rôle vous sied à merveille; mais

celui qui vous est propre ne vous fiéroit pas moins. Aussi vais-je le reprendre, lui répondit *Cécile*, & je n'en ai jamais ambitionné d'autre. Quoi? la connoissiez-vous? lui demanda la Comtesse. Alors *Séricourt* lui détailla la rencontre de la veille. Et vous, *Dorval*, ajouta de nouveau la Comtesse, l'aviez-vous aussi remarquée? Il seroit plaisant qu'elle vous eût rendus rivaux!

Dorval fut prêt à répondre d'une manière qui auroit déplu à celle qui l'interrogeoit. Cependant, il se modéra. Il n'osa même prendre sur soi de répondre sérieusement. Le ton léger, le persifflage, lui servit à déguiser ce qu'il éprouvoit. Prendre un autre ton, c'étoit se mettre en butte à celui-là; & c'étoit à quoi il ne vouloit point encore s'exposer.

Mais quelle fut sa douleur & sa surprise? *Cécile*, qui n'avoit fait nulle attention au propos de *Séricourt*, parut attristée du sien. Elle baissoit les yeux; mais il avoit cru y voir du dépit & de la confusion. Quoi? disoit-il, à voix basse, je l'aime, & j'ai pu me résoudre à l'humilier? Est-elle faite pour qu'on l'humilie? Les grâces dans une femme sont des titres de noblesse; & dès lors, est-il une femme plus noble que *Cécile*? J'ai, cependant,
paru

paru la confondre avec ses compagnes. Quelle injustice ! Peut-être viens-je de me fermer son cœur pour jamais. Cette réflexion le mettoit hors de lui-même. Il étoit prêt à tomber aux genoux de *Cécile*, pour désavouer & réparer cette injure.

Les divertissemens continuoient, & lui fournirent enfin l'occasion de s'expliquer avec elle sans être observé. Daignez, lui dit-il, oublier à jamais la réponse qu'il m'a fallu faire à la Comtesse. Mon seul but a été de lui faire prendre le change. L'aveu réel de ce que je ressens pour vous, ne doit être fait qu'à vous. Je saisis le moment de vous en instruire ; je saisirai tous les moyens de vous le prouver. Me le permettez-vous charmante *Cécile* ?

Monsieur, lui répondit-elle, d'une voix tremblante, je suis fille, & je n'ai rien à vous permettre. Au moins, ajouta *Dorval*, ne me le défendez pas. Vous êtes si fort au-dessus de moi, reprit *Cécile*, que je n'ai non plus rien à vous défendre. Mais mon père est tellement prévenu contre les Grands, qu'il ne croira rien de tout ce que vous pourrez dire, & qu'il me défendra de le croire. — Ne l'en croyez pas lui-même ; je saurai bien le guerir de cette prévention. — Cela est impossible. — Mais n'a-t'il pas permis que vous vinssiez chez

74 MERCURE DE FRANCE.

le Comte ? — Nous sommes ses vassaux ;
& , d'ailleurs , Monsieur le Comte est le
seul Grand qu'il estime. — Il m'estimera
aussi , je vous le proteste. — Comment
ferez-vous ? — J'en ai un moyen sûr ;
mais consentez-vous que je l'emploie ?
Oui , reprit *Cécile* en s'éloignant , je con-
sens à tout ce qui peut vous faire estimer
de mon père.

La suite au Mercure prochain.

*IMPROMPTU en forme de harangue , à
M. le Ch. DE B... le jour de sa naissance ,
par M. l'Abbé P...*

MESSIEURS & Dames , du silence.
Célébrons l'heureuse naissance
De notre aimable Chevalier ,
Et faisons lui la révérence ,
L'Abbé P... tout le premier.

Il parle mieux qu'un Chancelier ;
Il écrit mieux qu'un homme de France :
Il est , de plus , grand Chevalier (1).
Faisons-lui donc la révérence ,
L'Abbé P... tout le premier.

(1) la preuve en est dans l'épithèque suivante.

Modeste amant & fier guerrier ,
Il excelle dans tout métier ,
(Exceptons-en pourtant la danse).
Faisons-lui donc la révérence ,
L'Abbé P... tout le premier.

O l'être heureux & singulier !
Son maître , dans chaque science ,
Est devenu son écolier (2).
Faisons-lui donc la révérence ,
L'Abbé P... tout le premier.

*EPITAPHE de M. le Ch. DE B... faite par
lui-même.*

Cy gît un Chevalier , qui sans cesse courut ,
Qui sur les grands chemins naquit , vécut , mou-
rut (3) ,

Pour prouver , ce qu'a dit le sage ,
Que notre vie *est un voyage.*

(2) Nous trouvons d'autant plus de finesse & de graces dans ces derniers vers, que M. L. P... D. S... de A. D. R... de P... D. de L... & M. de L. R. de N... a été autrefois attaché à l'éducation de M. le Ch. de B.

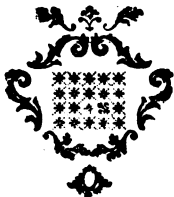
(3) Le premier article est certain ; l'Auteur nous assure que le second est vrai , il juge sans doute le troisième vraisemblable.



*Vœu de la Nation , pour Monsieur le
DAUPHIN.*

DIEU plus puissant que tout l'art des humains,
Qui voit la France à tes décrets soumise ;
Ecartes-en la douleur & la crise ,
Et de son Prince assure les destins.
Il est fils tendre , ainsi qu'époux ; bon père ;
C'est un *BOURBON* que réclament nos vœux.
Il a du Roi la bonté dans les yeux ,
Il a le cœur aussi pur que sa mère.
Daigne , ô grand Dieu ! désarmer ta colère.
Si c'est t'aimer que d'avoir des vertus ,
N'en ravis point le modèle à la terre :
Tu perdrois trop si *LOUIS* n'étoit plus.

MATON.



LE mot de la première Enigme du Mercure de Décembre est *le tocsin*. Celui de la seconde est le crime du *viol*. Celui du premier Logogryphe est *cône*, dans lequel on trouve *Noé*, *once* & *nôce*. Celui du second est *gorge*, c'est-à-dire, le sein d'une femme, dans lequel on trouve ce qui suit : *Ré*, l'Isle de *Ré*, *orge*, l'*or*, *reg*, *gor*, *erog*. Celui du troisième est *la loupe* ; où l'on trouve *loup*, *pôle* & *poule*.

É N I G M E S.

LE C T E U R, je suis souvent le sujet de tes soins ;
Si je t'occupe ici ; si tu me donnes l'être ;
Alors , moins que jamais tu pourras me connoître ;
J'existe d'autant plus que l'on me connoît moins.

Par M. R. . . de Marseille.



D iij

A U T R E.



Mon cher Lecteur,
 Au vrai bonheur
 Je conduis sans cesse
 Quiconque à moi s'intéresse,
 Et qui fait son souverain bien
 Avec moi de n'aimer plus rien
 Que celui qui m'a donné l'être.
 Veux-tu maintenant me connoître ?
 Regarde en moi cet objet principal
 Qui porte au bien, & qui fait fuir le mal,
 Et sans lequel nul dessein ne prospère,
 Du moins celui qui nous est salutaire.
 Cherche encor: tu verras qu'en moi le cœur humain
 Peut trouver du bonheur le principe certain;
 Un moyen sûr pour souffrir la misère
 Que nous tenons de notre premier père:
 Mais, qui plus est, c'est dans mon tribunal
 Que se détruit le pouvoir infernal;
 De chez moi je fais disparaître
 Celui dont l'orgueil est le maître;
 Enfin je suis le vrai soutien
 De celui qui par mon lien
 Dans l'humilité s'abaisse,
 Et sa douleur cesse
 Quand dans son cœur
 Git ma douceur.



Par M. FABRE, à Limoux, en Languedoc.

La singulière composition de cette Enigme a seule engagé l'Auteur à l'envoyer au Mercure, 1°. parce que des vingt-six vers qui composent cet ouvrage, les treize derniers répondent parfaitement aux treize premiers par le nombre des pieds, 2°. par le nombre des mêmes rimes distribuées également, depuis le milieu de l'ouvrage jusqu'à la fin, comme du milieu au commencement, 3°. parce que la structure de tous les vers & leur arrangement forment ensemble un lozange parfait.

ÉNIGME-LOGOGRYPHE.

A V E C quatrè des miens nous nous trouvons
par-tout ;

A la Ville, à la Cour, on a besoin de nous :
On nous trouve en tout cercle, en toute com-
pagnie ,

Et nous ne paroissions que deux fois dans la vie.

GUILLAUME , étudiant.

L O G O G R Y P H E.

P O U R se flatter de pouvoir me connoître ,
Il faut par le calcul que renferme mon corps
Chercher auparavant mes différens rapports ;
Voilà le vrai moyen de voir qui je puis être.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Car autrement, quoique simple par fois,
Je donne du fil à retordre
A quiconque, croyant m'avoir au bout des doigts,
Pour me trouver ne suit point avec ordre
La route qu'ont tracé mes rigoureuses loix.
Mais pour te rendre encor plus claire
Ma juste proposition,
Sans parler de mon caractère,
Je vais, mon cher Lecteur, par la division
De mon corps seulement dévoiler le mystère,
D'abord, sans beaucoup me gêner,
J'en fais deux portions égales,
Et qui plus est, toutes les deux sont mâles;
Par les deux traits suivans tu les vas deviner.
L'une, c'est un objet que le travail pénible
Forme presque dans un instant;
L'autre, qu'on reçoit en naissant,
Par pudeur se rend invisible.
Ensuite, en les bouleversant,
(C'est-à-dire apperçus tous les deux par derrière)
Tu verras en cette manière
Que chacun forme encor un objet différent :
D'un élément très-nécessaire
Le premier est un réservoir;
Le second, tu le pourras voir
Dans l'almanach ou dans le breviaire.

Par M. FABRE, à Limoux, en Languedoc.



chêne, (Laisant errer mes moutons) Il te



plait, charmante Hèle - ne De répéter mes chan -



- sons ; Rempli du Dieu qui m'inspire, Les yeux



sur les tiens fixés, Je ne puis que te re -



- di - re, Sans croire te dire assés : Un charme

Imprimé par Recoquillée.

Gracieusement



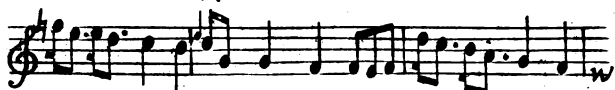
Un charme vainqueur m'enchanté Et s'em



pa re de mes sens, Lorsque de ta voix tou



chanté, j'entens les tendres accens. Que j'aime

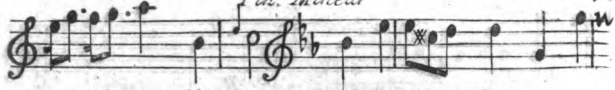


à te les apprendre Ces chan sons faites pour



toi! Le seul plaisir de t'entendre, M'élève

Fin. Mineur



au dessus d'un Roi. Si quelque fois, sous un

ROMANCE NOUVELLE.

UN charme vainqueur m'enchanté
 Et s'empare de mes sens ,
 Lorsque de ta voix touchante
 J'entends les tendres accens.
 Que j'aime à te les apprendre ,
 Ces chansons faites pour toi !
 Le seul plaisir de t'entendre
 M'élève au-dessus d'un Roi.

Mineur.

Si quelquefois, sous un chêne ,
 (Laisant errer tes moutons) ,
 Il te plaît , charmante *Hélène* ,
 De répéter mes chansons ;
 Rempli du Dieu qui m'inspire ,
 Les yeux sur les tiens fixés ,
 Je ne puis que te redire
 Sans croire te dire assez :
 Un charme vainqueur m'enchanté , &c.

Reprenez le majeur.



D. v .

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRE en réponse à une Dissertation
insérée dans le Mercure du mois de No-
vembre 1765 , article II , page 80 &
suivantes , sur les noms de lieu Savegium
& Succiacum.*

J'AI lu , Monsieur , dans votre Mercure du mois de Novembre dernier , article 2 , page 80 & suivantes , une dissertation , par laquelle un anonyme semble vouloir établir l'indentité des mots *Savegium & Succiacum* , Sucy en Brie , terre seigneuriale appartenante au Chapitre de l'Eglise de Paris. La méthode qu'il a employée , m'a parue si étrange , que peut-être il seroit avantageux aux lettres & à l'art de raisonner , que vous insérassiez dans votre premier Mercure quelques observations que j'ai faites sur sa dissertation.

Vous conviendrez , Monsieur , que l'anonyme a dû se proposer d'éclairer les gens

de lettres, & d'être utile à l'histoire des environs de Paris; ou je me trompe fort, ou il a manqué ces deux objets. La thèse est que *Savegium* & *Succiacum* ont la même signification, sont les deux noms latins de Sucy en Brie. Il n'ignore pas que des savans, distingués dans la république des lettres, Monsieur l'Abbé *le Bœuf* entr'autres, & les Pères Bénédictins, ont démontré que *Savegium*, mons. *Savegia*, étoit l'ancien nom de *Belleville*, près de Paris. Mais ces autorités qu'il auroit dû respecter, s'il est homme de lettres, ne l'ont pas subjugué. Je conçois que, dans les problèmes littéraires, on peut toujours appeller de la simple autorité au tribunal de la raison; mais comme la vérité ne peut naître du choc de deux assertions contraires, ne convenez-vous pas, Monsieur, qu'il faut combattre l'autorité par des autorités plus considérables, & les raisons, dont elle s'est appuyée, par des raisons, ou plus fortes, ou au moins d'un poids égal? Que l'Auteur de la dissertation connoît peu cette pratique! Il assure qu'il ne pense pas comme M. l'Abbé *le Bœuf*; mais il ne le réfute pas. Aux solides raisons de ce savant, il oppose des propos si frivoles, qu'en vérité il faut qu'il ait bien mauvaise opinion de ses talents, s'il a prétendu les persuader.

84 MERCURE DE FRANCE.

Jugez-en, Monsieur, par le parallele de la dissertation de M. l'Abbé *le Bœuf* avec celle de l'anonyme, que vous avez donnée au public.

Une monnoie, du temps de nos Rois de la premiere race, sur laquelle est gravé le mot *Save*, a fourni à M. l'Abbé *le Bœuf* l'occasion de chercher quelle pouvoit être la situation du lieu désigné par ce mot. Dom Jacques Martin avoit pensé qu'il désignoit le Village de *Sève ou Sévre*, à deux lieues de Paris. M. l'Abbé *le Bœuf* croit au contraire, que si on trouve aux environs de cette Ville, un lieu anciennement nommé *Save*, dans lequel nos Rois aient eu une maison, il ne faut chercher la fabrique de la monnoie en question, ni loin de Paris, ni dans un lieu qui porte un nom différent de *Save*. Il en avoit vu un, nommé dans les anciens titres *Savegia*, *mons Savegia*, *mons Saveia*, *Sauveia*, *mons Savies*, *mons Savias*. L'analogie de ces noms, avec celui de *Save*, a été le fil qui l'a guidé dans ses recherches.

Dans un diplôme royal, qui est du Roi *Robert*, il a d'abord trouvé, parmi les biens donnés au monastère de saint *Maigloire*, l'énonciation d'un clos de vignes, *juxtà Sauveias*, *quem dedit diva memoria Hugo avus noster*. Il a lu ensuite, dans le

nécrologe de l'Eglise de Paris, écrit sous saint Louis, & conservé à la bibliothèque du Roi, le passage suivant, sous l'époque du 20 Septembre. *Dedit etiam nobis pro ejus animâ Barbedaurus decanus noster clericus illius, quatuor arpenta vinearum tres & dimidium apud Savies juxta pressorium sancti Martini de Campis & dimidium apud Laiacum.* Conduit par ce texte aux biens du Prieuré de saint Martin-des-Champs, il a remarqué, dans la Bulle de Calixte II, ces deux énonciations; *In monte Savias & monte Martyrum torcularia & vineas.... In monte Savias torcularia & vineas....* Une Bulle d'Eugène III, de 1147, en faveur du monastère de Montmartre, lui a fourni le passage suivant; *In monte Savias vineam Burgardi.* Le nécrologe de saint Victor, à l'époque 3^e : *idus Decembris, item anniversarium Johannis dicti apud pueros & Johanna filia ejusdem, qui dedit nobis duas partes septem quarteriorum vinea apud Savias in censivâ nostrâ.* Il avoit lu cet autre dans un cartulaire du Prieuré de saint Eloy de Paris, écrit vers l'an 1391 : *apud Sauveias, montem Martyrum, Villetam sancti Lazari decimam annonæ & vini.* Enfin il avoit vu, dans un ancien pouillé de saint Manf : *Habet monasterium Fossatense in Saviegias mansos septem, ubi manent homines*

decem. Solvit unusquisque omni anno vervecem cum agno, de vino modios II, pullos III, cum ovis arat ad hyvernaticum per-ticas quatuor.

Monsieur l'Abbé *le Bæuf* auroit pu joindre à ces différens passages, l'énonciation suivante, d'une charte de Charles-le-Chauve, de l'an 862, qui confirme le partage de la menſe conventuelle de l'Abbaye de Saint Denis : *Unum mansionile in Savigia positum.*

Quoiqu'il en ſoit, des passages qu'il a rapportés, il a conclu que nos Rois, de la première race, avoient un fiſc au lieu nommé *Save*, *Savgium*, *Savgia*, *Saveia*; que fondateurs & bienfaiteurs des Eglises ci-deſſus énoncées, il leur avoient partagé leur fiſc de *Savie*; que ce lieu étoit ſur une montagne, près de la Villette, dans les environs de Montmartre; & que c'étoit un vignoble.

Le mot *Save*, ſuivant M. l'Abbé *le Bæuf*, eſt une des anciennes racines Celtiques, qui ſignifie une terre réduite en ſimple gazon : de là, dans certaines provinces, le mot *Savard*, terre en *Savard*, qu'on nomme dans les environs de Paris, terre en friche.

Ces découvertes donnoient de grandes lumieres; elles n'indiquoient cependant

qu'à peu près la situation du *Savz*, du *mont Savy*. M. l'Abbé *le Bœuf* soupçonnoit que c'étoit la célèbre montagne de *Belleville*; mais en homme éclairé, qui se propose d'instruire, il ne crut pas devoir s'en tenir à de simples soupçons. Il en fit part à Dom *Perrenot*, Bibliothécaire de saint Martin-des-Champs, qui lui répondit que, par ces mots de leurs Bulles, *In monte Savias*, où ils ont des vignes & un pressoir, ils entendoient *Belleville*; & qu'en effet, de temps immémorial, ils possédoient à *Belleville* une Ferme, nommée de *Savie*, qui est aujourd'hui dans le lot de leur Prieur Commandataire.

M. l'Abbé *le Bœuf* a voulu voir cette Ferme; elle est dans le vignoble de *Belleville*, à l'entrée du Village, & encore à présent les paysans l'appellent la Ferme de *Savie*, & plus souvent la Ferme sans addition. Voilà ce qu'atteste M. l'Abbé *le Bœuf*.

Je puis moi vous assurer, Monsieur, que Messieurs de Saint Denis, consultés pareillement sur ce qu'ils entendent par *in Savigia*, de la charte de 862, ont pareillement répondu, qu'ils entendoient *Belleville*, où leur Abbaye possède encore à présent une mouvance, singulièrement

sur quelques censives, que M. de *Fremieu* y tient d'elle en arrière-fief.

Voilà, Monsieur, la dissertation de M. l'Abbé *le Bœuf*; ses faits, ses raisons, ses conséquences, & les garands des vérités qu'il a établies. Peut-il encore y avoir lieu de douter que le *Save*, *Savegium*, le *mons Savegia*, soient les noms anciens de *Belleville*? sur-tout, si on joint à toutes ces preuves le témoignage des savans Auteurs du nouveau *Traité de Diplomatique*.

» On a encore découvert, depuis le Père
» Mabillon, disent-ils, page 670, du cin-
» quième tome, note (1), quelques mai-
» sons Royales, *Save*, sur la montagne de
» *Belleville*.....

L'Auteur anonyme de la dissertation ne met pas dans sa marche la même franchise que M. l'Abbé *le Bœuf* a mise dans la sienne. Il ajoute au texte de la charte, dont il s'appuie, & l'altère. Il me semble, Monsieur, voir, dans ses procédés, toutes ces petites ruses de Palais, qui ont plus pour objet de conduire au gain de la cause, que d'en établir la justice.

Selon lui, Clotaire donna, au Monastère de saint Pierre-des-Fossez, appelé depuis saint Maur, un lieu *considérable*, dominé par une montagne, que dans ses

lettres il nomme *Savegium*; & que, dit l'anonyme, je rends par le mot de *Sucy*, malgré l'opinion de plusieurs savans. Mais, premièrement, les prétendues lettres de donation n'existent point. Ce que l'Auteur présente comme une chartre, n'est autre chose qu'un recit, fait par un Religieux, dans la vie de saint Babolein, qu'il avoit composée; d'ailleurs, ce recit ne contient point d'expressions qui présentent l'idée de considération & d'importance.

Dedit ergo Rex ad ipsum locum Vicum cujus nomine gaudet mons supereminens dictum Savegium. En voilà les termes, & voici comme ils sont écrits dans la vie de saint Babolein & dans le cartulaire de S. Maur :
 « Dedit ergo Rex ad ipsū locū Vicū cujus »
 » noīe gaudet mons supereminens dictū »
 » Savegū » L'anonyme l'a fait imprimer, ponctué de cette sorte; *Dedit ergo Rex ad ipsūm, locum Vicum, cujus nomine gaudet mons supereminens, dictum Savegium.* De cette ponctuation, que l'anonyme supplée de son autorité privée, il tire deux avantages. 1°. Il jette de l'obscurité dans la phrase, & la rend équivoque. 2°. Il s'en fait un titre, pour décider qu'il ne faut pas lire *Vicum*, mais *Vicinum* : en sorte que l'altération du texte, résultante de la ponctuation suppléée, le conduit à changer le texte.

même de l'expression. Un Dissertateur, qui ne veut qu'instruire, se livre-t-il à ces sortes de licences ?

Comment encore le justifier sur un fait faux qu'il allègue ? Il place à *Sucy* le fief de *Rency*, *Renciacum*. Ce fief, Monsieur, est situé à Bonneuil, dans la partie de ce Village, qui est à l'opposite de celle qui touche au territoire de *Sucy*. Il paroît connoître la topographie du canton : ne commettrait il qu'une erreur ?

Mais je laisse les petites subtilités de l'Auteur, & je viens à ses raisons. Voici à quoi elles se réduisent.

» *Save*, racine du mot *Savegium*, in-
 » dique un pays originairement inculte.
 » Ce mot latin, suivant les Etimologistes,
 » signifie des roches, des landes, des
 » bruières. Les anciens Historiographes di-
 » sent *positivement*, que tout le pays, de-
 » puis Vincennes, jusques vers la Brie,
 » formoit *positivement* un sol de roches,
 » de bois, de bruières, de landes. Il y
 » a encore aujourd'hui, sur la hauteur de
 » *Sucy*, une grande étendue de pays in-
 » culte, en bruières, & tout meublé par
 » *canton de roches monstrueuses*. D'autres
 » Historiographes assurent, que S. Maur,
 » & ses environs, étoient couverts de bois,
 » & faisoient partie de la forêt de Vin-

» cennes. En s'avancant du haut de la
 » montagne de *Sucy*, vers la Brie, on
 » voit encore une grande chaîne de bois ;
 » première preuve *que Savegium est Sucy*.

« Adrien de Valois, dans sa notice des
 » Gaules, a dit : *Savegium fortè est Sulcia-*
 » *cum. . . . Sulciacum in veteri poliptico di-*
 » *citur*. Par ces mots, *in veteri poliptico*,
 » cet Auteur entend parler de notre car-
 » tulaire de S. Maur en Velin, dans lequel
 » on trouve en titre, *Sulciacum*, & ces
 » mots, *in qua villa sicut in aliis locis habet*
 » *dicta Abbatia hospites & homines de cor-*
 » *pore*.

Autre preuve de l'identité des mots *Savegium* & *Succiacum*. Beaucoup de noms de l'ancienne Géographie, » n'ont aucune
 » analogie avec les dénominations actuel-
 » les ; *Cesarodunum*, Tours ; *Vidunum*, le
 » Mans ; *Gennabum*, Orléans, &c. sou-
 » tiennent évidemment mon opinion, dit
 » l'anonyme.

« Il ne faut pas s'en rapporter au Père
 » Simon-Martin, Minime, qui, dans sa
 » traduction de la vie de S. Babolein, a
 » traduit *Savegium* par *Savigny*. Il s'est
 » trompé. *Saviniacum* est l'ancien nom de
 » tous les Savignis.

« Un pouillé de S. Maur, transcrit à la
 » suite d'une bible du neuvième siècle,

92 MERCURE DE FRANCE.

» rend encore très-probable l'opinion de
 » l'identité des deux mots. Après l'énon-
 » ciation du *Savegium*, se trouve celle de
 » *Renciacum*, fief sis à Sucy. La culture
 » des terres les a augmentées. Le domaine
 » de Sucy est plus considérable aujour-
 » d'hui, qu'il n'étoit dans le treizième
 » siècle, époque du cartulaire en Velin;
 » & à cette époque plus considérable qu'au
 » temps du pouillé.

« Depuis environ trois siècles, Sucy a
 » changé de forme. La grande rue com-
 » mençoit au sommet de la montagne, &
 » descendoit jusqu'à ce qu'on appelle le
 » grand-Val. Il y avoit trente-trois mai-
 » sons couvertes de chaume dans la cen-
 » taine & Justice de S. Maur. Leur destruc-
 » tion a occasionné la retraite des habi-
 » tans, du côté de l'Eglise, sur les hau-
 » teurs. Qui, d'après cela, dit l'anonyme,
 » pourra assurer que *Savegium* n'est pas
 » Sucy ?

Selon l'anonyme, ses preuves acquer-
 ront de nouvelles forces, si on porte le
 flambeau de la critique sur l'histoire du
 diocèse de Paris, par M. l'Abbé le Bœuf.
 » Cet Académicien avoit fouillé à son
 » aise, & presque toute sa vie, dans les
 » archives de S. Maur. Il assure que *Sa-*
 » *vegium*, *Savia*, *Savia*, *Savegias*, signi-

» fient Belleville ; que S. Maur y tenoit de
 » Clothaire III, la Ferme de Savie ; &
 » aucun de nos actes , dit l'anonyme , que
 » nous avons dans nos archives , ne nous
 » disent rien de Belleville , avant 1107 ;
 » temps où Philippe I nous unit les biens
 » du Prieuré de S. Eloy , qui , depuis notre
 » sécularisation , ont été possédés par les
 » Archevêques de Paris.

» Belleville est d'ailleurs éloigné du
 » Château des Bagaudes , de Bretigny &
 » de Boissy ; & le manuscrit de la vie de
 » S. Babolein , son traducteur Adrien de
 » Valois , & notre cartulaire en papier ,
 » indiquent le *Savegium* , comme étant
 » dans le voisinage. Donc *Savegium* est
 » un don fait à notre Eglise , par le fils de
 » Clovis.

» Enfin , il ne faut pas lire *locum vicum*
 » dans la charte. La phrase seroit barbare.
 » Mais *locum vicinum*. L'anonyme fait à ce
 » sujet une belle dissertation grammaticale ,
 » qu'il termine par des reproches amers ,
 » qu'il fait à Dom Bouquet & à Duchesne ,
 » entr'autres , pour avoir rendu dans leurs
 » collections le mot *vicum* lettre pour lettre ,
 » comme il se trouve dans le manuscrit de
 » S. Babolein , dans le cartulaire de S. Maur
 » en papier , & peut-être aussi dans l'original
 » de la charte , qu'ils auront eue entre les

94 MERCURE DE FRANCE.

*main*s. Ce sont, Monsieur, les termes de l'anonyme, & telle est sa logique.

Il n'a pas pris la peine de se cacher au public. Vous voyez qu'il est membre d'un Corps intéressé à ce que Savie soit Sucy. *Notre Cartulaire, nos Archives, notre Eglise, &c.* Ce langage est très-clair, & pour vous indiquer de quel poids peut être l'autorité de l'anonyme, il suffit, Monsieur, de vous apprendre qu'il existe un procès, dans lequel des Laïques, cessionnaires de S. Maur, prétendent que Savie est Sucy; & que, s'ils avoient raison, la fuzerainerie de cette Seigneurie appartiendrait à l'anonyme & à ses confrères. Sous les dehors scientifiques d'un Dissertateur, il veut prévenir le Parlement contre l'opinion des Savans, qui nous ont montré Savie dans Belleville.

Il vaut bien mieux qu'il en soit cru, lui, qui prend pour du latin la racine celtique *Save*, & qui ne s'apperçoit pas qu'en assimilant le sol, depuis Vincennes jusqu'à la Brie, au sol du lieu *Savegium*, il rend impossible l'identité qu'il suppose. Comment en effet appliquer à Sucy une dénomination qui conviendrait également à tout lieu, placé au bas d'une montagne, & originairement en friche & en savard?

La conjecture d'Adrien de Valois, ne

vous paroît-elle pas merveilleuse pour la preuve de l'identité prétendue ? Ce Savant a dit que Savie est peut-être Sacy. Mais il ajoute que Sacy est Sacy dans un vieux polyptique. Adrien de Valois a craint qu'on ne prît sa conjecture pour une assertion, & il n'avoit pas d'intérêt que les deux lieux fussent confondus.

L'anonyme n'auroit-il pas dû mettre un peu plus de bonne foi dans ses propos ? Le cartulaire, dans lequel *Succiacum* est mis en titre, & au-dessus de ces mots, *in quâ villâ* &c, ne parle que de Sacy & non de Savie : les mots, *Habet in Savegias mansos septem*, ne s'y trouvent point. C'est dans ce que l'Auteur appelle le pouillé du neuvième siècle, qu'ils ont écrits, & il n'est pas dit un mot de Sacy dans ce prétendu pouillé, qui n'est qu'un fragment de trois pages. Ces observations ne vous paroissent-elles pas assez fortes pour démentir l'identité & démontrer la distinction des deux lieux ? Observez aussi, l'anonyme rapporte les termes du cartulaire *habet hospites & homines de corpore*, & ce que le cartulaire dit, *aliquot hospites & homines*. Cet *aliquot* auroit dérangé son système de l'identité ; car de son aveu, Sacy est un lieu considérable.

Ne trouvez-vous pas bien admirable la conséquence, tirée de l'anonyme, de la

différence qu'il y a entre les dénominations anciennes & modernes. Sans doute beaucoup d'anciens noms de lieu, latins, paroissent n'avoir aucune analogie avec les noms François; mais qu'importe cette différence à la question de l'identité de deux anciennes dénominations latines? L'Auteur raisonneroit-il bien, s'il disoit: il n'y a point d'analogie entre *Gennabum* & *Orléans*: donc il y a identité des mots entre *Gennabum* & *Vidunum* le Mans. Tel est cependant le raisonnement qu'il fait par rapport à Sucey. Il n'y a pas d'analogie entre les dénominations anciennes & modernes. Donc il ne faut pas être surpris que *Savogium* & *Succiaccum* soient des noms identiques & signifient également Sucey.

Que ne diriez-vous pas encore, Monsieur, si vous saviez que l'Eglise de Paris possède l'original d'une charte de 811, par laquelle Sucey lui est donné sous le nom *Sulciacus*; & dans laquelle cette dénomination est indiquée comme ancienne, d'un usage ordinaire, *in loco qui vocatur Sulciacus*? Mais que penseriez-vous de l'anonyme, s'il connoissoit cette charte, & s'il savoit que l'Eglise de Paris a des diplomes de Rois, des Bulles & des titres de toute espèce, depuis cette époque de 811, dans
lesquels

lesquels Sucey est toujours nommé *Sulciacus*, *Sulciacum*, *Succiacum*?

La Bible, dite du neuvième siècle, ne parle, ni de *Savegium*, ni de *Sulciacum*; mais les Religieux de S. Maur ont inféré, ensuite de ce manuscrit, la vie, les miracles de leur patron, & les possessions de leur monastère de S. Maur, au rang desquelles on trouve l'article du *Savegium*, conçu comme dans *Baluze*; *Habet monasterium Fossatense in Savegias mansos septem.*

Que la Bible soit du neuvième siècle : cela est fort indifférent. Mais sous quelle époque faut-il placer l'état des possessions? Il n'est pas d'un temps antérieur à l'achat fait de la Bible. Or, c'est l'Abbé *Pierre de Chevry* qui l'a achetée. Il a occupé la dignité Abbaticale de S. Maur, de 1256 à 1285; & vous trouverez, Monsieur, au folio 33, du cartulaire de S. Maur en Velin, qui appartient à l'Archevêché de Paris, un acte fait dans l'Abbaye de saint Maur, par lequel ses Prieur & Religieux se soumettent à *conserver la Bible, que Pierre, leur Abbé, avoit achetée 200 livres Tournois, des Exécuteurs testamentaires de Jacques de Boulogne.* Le pouillé, ou état des possessions, ne peut donc être que de la fin du treizième siècle, ou du commen-

Vol. I. E

ment du quatorzième. Mais depuis plus de quatre à cinq siècles, Sucy étoit nommé *Suciacum* ou *Sulciacum* ; on ne trouve même aucun monument qui lui donne une dénomination différente : au reste, le pouillé, ou état des possessions, ne dit pas un mot de Sucy. Je ne parle plus de *Renciæum*. Quel rapport la situation de ce fief, quand il seroit à Sucy, pourroit-elle avoir avec l'identité des mots *Savegium* & *Suciacum* ? L'anonyme voudroit-il aussi identifier *Renciæum*, avec *Savegium* & Sucy ?

Il a senti que les sept menfes, dont le pouillé attribue la possession au monastère de S. Maur, ne répondent pas à l'idée qu'il donne lui-même de Sucy, Bourg considérable ; & il fait des efforts pour détourner cette idée de celle de ses lecteurs. Il parle d'accroissemens & de révolutions arrivées dans la forme de Sucy ; mais observez, Monsieur, qu'il se trompe encore dans le parallèle ; qu'à ce sujet il fait des époques du pouillé & du Cartulaire. Si on l'en croit, Sucy étoit plus considérable au temps de la confection du cartulaire, qu'à celui de la confection du pouillé. Cette assertion n'est-elle pas indifférente à la question de l'identité ? Mais si le pouillé n'est que du treizième siècle, que devient l'assertion ?

Il me semble, Monsieur, qu'il y a bien de la mal-adresse dans les observations de l'anonyme, sur la destruction de trente-trois chaumières, qui, selon lui, s'étendoient jusqu'au grand-Val, & sur la retraite des habitans, du côté de l'Eglise, sur les hauteurs de Sucs. N'a-t-il pas vu qu'il fournissoit, par ces observations, une très-forte raison contre l'identité qu'il prétend établir ? L'Eglise, de son aveu, existoit donc alors, comme à présent, sur les hauteurs de Sucs. Les trente-trois maisons, qui s'étendoient jusqu'au grand-Val, à l'endroit le plus abaissé de la Vallée, ne formoient pas le lieu de Sucs ; & si, contre la vérité démontrée, on supposoit que S. Maur eût possédé les trente-trois maisons, sous la dénomination de *Savegium*, seroit-il possible d'identifier ces possessions avec Sucs ? Enfin le *septem mansos in Savegias*, le passage du cartulaire, *habet dicta Abbatia aliquot hospites & homines de corpore*, ne démentent-ils pas le fait des trente-trois maisons ?

Quelles armes, Monsieur, que celles avec lesquelles l'anonyme attaque l'histoire de M. l'Abbé le Bœuf ! Les possessions, que, de son aveu, S. Maur a eues à Belleville, & qui appartiennent aujourd'hui aux Archevêques de Paris, comme Doyens

E ij

333330

de S. Maur, n'ont passé dans les mains de ce monastère, qu'en 1107; époque de l'union du Prieuré de S. Eloy. Donc M. l'Abbé *le Bœuf* a tort d'affurer que *Savegium*, *Savegia* soient Belleville: l'admirable conséquence! Etoit-il impossible que S. Maur eût cédé, avant cette époque, son *Savegium* aux Religieuses de l'Abbaye de S. Eloy, ou aux Templiers? Ce qui est constant, c'est qu'on lit, au fol. 324 du cartulaire de S. Maur, que ce Monastère percevoit annuellement dix livres de rente sur le Temple à Paris, & sept livres sur le Prieuré de S. Eloy. Une aliénation du *Savegium* a pu être la cause de ces redevances; avec d'autant plus de raison, que le Grand-Prieur de France, au lieu des Templiers, & les Archevêques de Paris, comme Doyens de S. Maur, & représentans, en partie à ce titre, les Prieurs de S. Eloy, possèdent encore aujourd'hui des fiefs à *Savie*, à Belleville: d'ailleurs, quand on ne sauroit pas ce que seroit devenu le *Savegium* de Clotaire, s'ensuivroit-il que ce fût Sucy? Enfin, Monsieur, si, sur la question de l'identité, il faut s'en rapporter à quelque autorité, celle de l'anonyme, intéressé à identifier *Savie* & *Sucy*, est-elle préférable à celle de M. l'Abbé *le Bœuf*, qui, sans autre intérêt que celui de la vérité, a

sacrifié toute sa vie à la recherche des monumens antiques ? Est-elle préférable à celle des savans Bénédictins qui n'ont pas cherché & trouvé Savie dans Belleville, pour enlever une prétention aux représentans d'une maison de leur Ordre ? De quel poids peut être l'autorité de l'anonyme, qui met de bonne foi l'inconduite des anciennes Religieuses de saint Eloy, sur la conscience de Religieux qui n'ont jamais existés ? Enfin, Monsieur, que dites-vous de la métamorphose du mot *Vicum* en celui *Vicinum*, que l'anonyme prétend faire ? Est-ce de bonne foi qu'il ose assurer que le manuscrit de la vie de S. Babolein, son Traducteur Adrien de Valois, & le cartulaire en papier, l'indiquent comme un lieu voisin du Château des Bagaudes ? Quand cela seroit vrai, ne vaudroit-il pas mieux s'en rapporter à Dom *Bouquet*, & à *Duchesne*, qui, dit l'anonyme, ont paru avoir l'original de la charte de Clotaire, qu'à l'Auteur de la vie, qu'à Adrien de *Valois*, qu'aux Religieux, Auteurs du Cartulaire, qui auroient parlé sur la foi d'autrui ? Mais la vie de S. Babolein porte *Vicu*. Ce cartulaire ne parle pas du *Savegium*, & ne dit, ni *Vicum*, ni *Vicinum*. Adrien de *Valois*, page 431 de sa notice des Gaules, a dit *Vicum* & non pas *Vicinum*.

E iij

Quand le Traducteur de la vie de S. Babo-
lein auroit traduit *Vicum* par le mot voisin,
cela seroit fort indifférent. Cet Auteur
s'est aussi trompé, de l'aveu de l'anonyme,
dans l'interprétation du mot *Savegium*. Si
le Cartulaire en papier portoit *Vicinum*,
il faudroit le réformer comme contraire
à des titres plus respectables; singulière-
ment à l'original en Velin, dont il n'est
que la copie, & d'une écriture moderne.
Mais le mot *Vicinum* n'est pas dans cette
copie, & c'est par interprétation que l'a-
nonyme l'y suppose. Vous en ferez con-
vaincu, Monsieur, si vous faites attention
aux reproches qu'il fait à Dom *Bouquet* &
à *Duchesne*, d'avoir rendu, dans leurs
collections, cette expression de la charte,
lettre pour lettre, comme elle est dans le
*manuscrit de la vie de saint Babo-
lein, & dans le Cartulaire en papier.* Ce sont là ses
termes.

N'est-il pas en effet bien épouvantable,
Monsieur, que des Savans, qui n'ont pour
objet que la vérité, s'avisent d'insérer
dans leurs collections, les actes précisé-
ment tels qu'ils les trouvent? Je pourrois
m'en tenir là, & ne/pas vous parler de la
dissertation grammaticale, par laquelle l'a-
nonyme prétend prouver qu'il faut lire *Vi-
cinum*. Si on lisoit *locum Vicum*, la phrase,

dit-il, seroit barbare. *Locum Vicinum* forme au contraire un sens fort clair. D'ailleurs, toute la difficulté s'évanouit, si on retranche la virgule que l'anonyme a placée entre *ipsum & locum*. Il veut que les mots *ad ipsum* soient relatifs à *Blidegisile*, & qu'on traduise les termes de la charte par ceux-ci : *Et le Roi lui donna un lieu voisin*. Mais le texte réproouve cette prétention. *Blidegisile* expose à *Clotaire* les bienfaits du Roi son père, pour le Monastère des Fossez ; & *Clotaire* lui répond : *Nostra regalis donatio non deerit cœnobio. Dedit ergo Rex ad ipsum locum* (*ad ipsum cœnobium*, pour *ipso loco*, *ipso cœnobio* ; *vicum ejus*, &c. C'est-là le véritable sens de la charte, & c'est ainsi que l'a entendu *Adrien de Valois*. *Clotharius, Clodovei junioris filius, dedit Monasterio Fossatensi Vicum Savegium*. Observez que ce Savant ne croit pas que cette dernière façon de parler soit barbare, comme le prétend l'anonyme. J'ai l'honneur d'être, avec une très-parfaite considération, &c.

Avant de vous envoyer ma lettre, je l'ai communiquée à M. *Bonamy*, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres ; aux connoissances, aux talens & à la vaste érudition duquel le public est en possession d'applaudir. Je vous prie, Monsieur,

E iv

d'insérer, à la fin de ce *poscriptum*, les réflexions qu'il me fait dans le billet que voici, & qui est écrit de sa main.

J'ai lu, Monsieur, le Mémoire que vous m'avez bien voulu communiquer. Je connoissois les autorités, d'après lesquelles plusieurs savans Auteurs ont placé, dans un canton du Territoire de Belleville, le lieu nommé, dans tous les titres anciens, depuis le neuvième siècle, *mons Savegia*, *mons Savus*, *mons Savegium*, *Saveia* ou *Sauveia*, & en françois *Saves*, *Savies* & *Savis*. Les autorités sur lesquelles ce sentiment est appuyé, forment une démonstration historique, à laquelle il n'est pas possible de se refuser, à moins que de vouloir nier les faits les plus constans. On peut encore ajouter, aux preuves que l'Auteur du mémoire allègue, des lettres de Jean du Pin, Prieur de S. Martin des-Champs, datées du 17 Avril 1363. Le Dauphin Charles, depuis Roi, après la mort du Roi Jean, ayant fait l'acquisition des bâtimens, qui composèrent l'hôtel de saint Pol, la demeure de nos Rois, demanda au Prieur de saint Martin, une partie des eaux que les Religieux tiroient de leur fontaine de Savie, pour l'usage de leur monastère : ce que ce Prieur octroya, au nom de sa Communauté, dans les termes

suivants ; » *comme très-noble & très-puif-*
 » *puissant Prince, Charles, aîné, fils du*
 » *Roi de France.... nous eut requis que*
 » nous lui voulussions octroyer l'yaue de
 » notre fontaine de *Savis*, qui souloit
 » venir en notre courtille, pour la faire
 » venir en la maison de S. Pol. Nous....
 » avons incliné & inclinons, octroyé &
 » octroyons, par ces présentes, audit Sei-
 » gneur, notredite fontaine, à la prendre
 » aux premiers tuyaux de notre maison
 » de *Savis*, &c.

Cette maison de *Savis*, ou ferme de S. Martin, ainsi que les tuyaux de la fontaine de *Savis*, existent encore aujourd'hui, & conduisent à Paris, comme autrefois, les eaux pour l'usage de cette Ville, & du monastère de S. Martin. Ce lieu de *Savis* est le même qui est nommé, dans les titres latins de S. Martin, de S. Denis & de S. Magloire, *Savegium*, *Saveia*, *Savia*. Ces Communautés, qui ont des censives dans ce canton de Belleville, n'en connoissoient pas d'autres. Comment est-il possible qu'on ait pensé à identifier ce lieu, situé aux portes de Paris, avec Sucy en Brie ? C'est ce qu'on a peine à concevoir.

Quoique le *mons Savegia* soit de la dépendance de Belleville, il n'étoit cependant pas l'ancien nom de ce village ; il

E v

s'appelloit *Poitronville* ou *Petronville* ; il étoit, dès le treizième siècle, dans la censive du Chapitre de S. Merry, & encore aujourd'hui Belleville n'est qu'une Succursale de S. Merry, desservie par un Vicaire amovible, que le Curé-chefcier du Chapitre y envoie. Cette dépendance de Belleville, à l'égard du Curé de S. Merry, feroit croire que son nom ancien de *Poitronville*, pourroit venir de celui de *saint Pierre, Petrivilla*, qui étoit le premier Patron de l'Eglise de S. Merry. On peut consulter sur ce nom les pièces justificatives de l'hist. de Paris, par *Felibien*, tom. 1, pag. 24, & le tom. 3, pag. 619.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur un
PLAGIAT.*

IL y a eu toujours, Monsieur, des plagiaires dans la république des lettres, & c'est à cette espèce de forbans qu'elle doit la quantité de livres inutiles dont elle est inondée. On a vu plus encore ; des hommes déguiser légèrement les titres des ouvrages des autres & y mettre leur nom sans la moindre pudeur ; tels que *Dolet* & *Scapula*, dont l'un changeant un peu la forme & le titre

du *Trésor de la langue latine* de *Robert Etienne*, donna le même livre au public sous le nom de *Commentaire de la langue latine*; & l'autre fit à peu près la même chose à l'égard du *Trésor de la langue grecque* d'*Henry Etienne*. Mais il est rare que, sans aucun déguisement, sans aucun voile, le même ouvrage paroisse titre pour titre & mot pour mot, à quelques fragmens près, sous deux noms différens : tels sont les *Mémoires Militaires sur les Grecs & les Romains* donnés par M. *Guischardt*, sous le nom de *Lyon* en 1760, & les *Mémoires Militaires sur les anciens*, publiés en 1762 par M. *Maubert de Gouvest*, sous le nom de *Bruxelles*.

Lorsque le fameux *Barbosa* fit imprimer sous son nom le livre du *Droit Ecclésiastique*, qu'il avoit acheté manuscrit d'une Poissonnière, au moins ce manuscrit étoit-il peut-être assez ancien pour avoir été perdu de vue par le public ; mais ce n'est pas ici la même chose : les deux éditions de l'ouvrage, qui fait le sujet de cette lettre, Monsieur, ont paru presque en même temps, il a procuré au premier Auteur qui la rendu public de la célébrité & de l'avancement ; car on dit qu'un Prince très-connoisseur en talens militaires l'a attiré

à son service, & qu'il y est aujourd'hui très-avancé.

Le Public doit donc trouver étrange que M. *Maubert de Gouvest*, s'il est véritablement l'Auteur des *Mémoires Militaires*, ne revendique pas son ouvrage lui-même, & qu'il remette les droits sacrés de la paternité à un Editeur qui se contente de dire dans son avertissement que, « tandis » que cet ouvrage, par des raisons particulières à l'Auteur, dormoit en pile tout imprimé dans la poussière d'un magasin, » sans avoir jamais vu le jour, un Particulier qui s'en étoit procuré furtivement » un exemplaire & les planches, l'a plus » furtivement encore fait réimprimer & » le vend & fait vendre publiquement » pour son compte au mépris de la probité, » de l'honneur & des loix. L'imputation » n'est point hasardée, ajoute l'Editeur, » l'Auteur du vol en a fait lui-même l'aveu » au Public à la tête de l'édition contre- » faite qu'il a osé en donner ». Mais pourquoi ne pas nommer cet Auteur, si digne du mépris public dans le cas où son larcin seroit prouvé ? Pourquoi, dans toutes les éditions que nous avons des *Mémoires Militaires* de M. *Guischart*, ne voyons-nous aucune trace de cet aveu ? nous lisons, au contraire, dans l'Épître dédiée au

Prince Stadthouder, *Guillaume V*, par cet auteur, « que le goût de l'étude fut sa » première recommandation auprès du père » de ce Prince, qui le plaça lui-même » dans les troupes de la République, en » l'invitant à se reposer sur sa bienveillance » du soin de sa fortune » ; & dans un discours préliminaire très-raisonné & très-bien fait il ajoute : « je n'avois pour objet » que mon instruction & mon plaisir ; mais » lorsque j'ai vu les amateurs de la profession applaudir souvent au talent & tous jours à l'ambition de plusieurs Officiers » François qui ont publié le fruit de leurs » études, je me suis senti piqué d'une » noble émulation. » Certain d'avoir trouvé dans *Polibe* ce » que M. *Folard* n'y avoit pas rencontré, » je me suis dit que ce laborieux Officier » me substituoit, pour ainsi dire, au privilège qu'il avoit reçu de tous les Militaires, & qu'il m'appelloit lui-même à » remplir son intention. J'ai eu » le plaisir de travailler de tête sur *Polibe* » sans autre guide que lui-même ». Tous ces traits, comme vous voyez, Monsieur, ne renferment point l'aveu dont on parle. Mais, d'un autre côté, on doit être bien étonné que M. *Guischardt* lui-même ne s'inscrive pas en faux contre l'édition de

M. *Maubert*, & qu'il néglige autant les droits de la propriété, si chers à la réputation & à l'amour-propre. Il faut avouer que les traductions d'*Onofander* & d'*Arrien* qui se trouvent dans le second volume des Mémoires de M. *Guischardt* seulement, la liberté qu'il prend de mettre son ouvrage sous la protection de la Maison de *Nassau*, les suffrages du Héros du Nord ; il faut avouer, dis-je, que toutes ces circonstances militent infiniment en faveur de cet Auteur : mais les doutes du Public ne sont point effacés, & l'équité la plus ordinaire défend absolument l'affirmative contre un de ces deux Auteurs.

Le mérite de l'ouvrage qui a intéressé tous les Militaires leur fait desirer d'en connoître déterminément l'Auteur, & ose inviter MM. *Guichardt* & de *Maubert*, sous les auspices du vôtre, Monsieur, à prouver qui des deux doit recevoir le tribut de louanges & d'hommages qu'on ne veut payer qu'au véritable père d'un enfant précieux adopté par une Profession aujourd'hui si éclairée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*Le Chevalier DE LAMOTTE, Major
du Régiment Royal-Comtois.*

 A N N O N C E S D E L I V R E S .

OBSERVATIONS sur différens points d'harmonie, par M. l'Abbé Rouffier ; avec cette épigraphe :

Falsificati Jupiter cursum brevem

Dies ac omnes veritati prestitit. Gravina.

A Genève, & se trouvent à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc d'Orléans, rue de la Vieille Bouclerie, & aux adresses ordinaires de musique : 1765 ; un vol. in-8°, de 250 pages.

La première des cinq observations qui composent ce volume, a pour objet la nature & la formation des dissonances ; & comme elle est la base de toutes les autres, il est essentiel au lecteur, qui voudra profiter de la lecture de cet ouvrage, de ne pas la passer légèrement. Outre cet avantage particulier, elle a encore celui de pouvoir servir de clef pour l'intelligence des savans écrits de feu M. Rameau, & de préservatif contre les erreurs, où des préjugés reçus ont fait quelquefois tomber ce grand Musicien. Nous n'entrons point

dans le détail des quatre autres observations ; il faut les lire dans le livre même , ainsi que les notes savantes , dont M. l'Abbé *Rouffier* a enrichi son travail. Il les a rejetées à la fin de l'ouvrage , pour ne pas couper trop souvent le texte.

MÉMOIRES de M. de S. H. contenant ce qui s'est passé de plus considérable en France , depuis le décès du Cardinal *Mazarin* , jusqu'à la mort de Louis XIV ; à Amsterdam , chez *Arkstée & Merkus* : 1766 ; quatre volumes in-12. On trouve des exemplaires de ce livre chez *Desaint* , rue du Foin ; *Saillant* , rue Saint Jean de Beauvais ; & V^e *Savoye* , rue Saint Jacques.

L'Auteur de ces Mémoires est M. de S. Hilaire , mort Lieutenant-Général des armées du Roi , & ancien Officier dans l'Artillerie ; le même qui se trouva , étant très-jeune , à côté de M. de Turenne , lorsqu'il fut tué en Allemagne , & que M. de S. Hilaire , le père , fut blessé auprès de ce grand homme. M. de S. Hilaire , Auteur de l'ouvrage que nous annonçons , ne l'avoit d'abord écrit que pour l'utilité de ceux de sa famille , entre les mains desquels ces Mémoires pourroient tomber. C'est pour cette raison qu'ils sont restés fort long-temps sans voir le jour. Des gens

de guerre, experts dans leur métier, en ayant eu communication, ont demandé qu'ils fussent imprimés, les jugeant un des livres les plus utiles qui puissent entrer dans une bibliothèque militaire. Le dessein de l'Auteur a été de se rappeler les guerres de son temps, sans oublier les moindres circonstances qu'il en a pu savoir, pour y puiser les instructions qu'un homme de guerre comme lui pouvoit en tirer. Dans cette vue, il s'est attaché à des descriptions de terrain, & à des détails d'actions, dont il a eu une parfaite connoissance; détails que la plupart des Historiens évitent soigneusement; parce que, n'étant pas du métier, on ne réussiroit pas à les décrire. On verra dans ces Mémoires, que, sous un Roi belliqueux & avide de gloire, la nation Françoisse s'est trouvée digne de sa réputation, de tenir dans l'Europe le premier rang pour la valeur. Elle a presque toujours eu les armes à la main contre la plupart des Puissances liguées ensemble, & sans cesse alarmées par la crainte de tomber sous le joug. On verra des armées nombreuses envahir les pays ennemis; & le Roi à leur tête, conquérir des provinces en aussi peu de temps qu'il auroit fallu à un voyageur pour les parcourir. On verra des Généraux fameux, & peu secourus,

parce qu'ils ne vouloient point s'abaisser devant certains Ministres, & qui, cependant, exécutoient les plus grandes choses; on en verra d'autres favorisés, qui ont manqué des coups décisifs, parce qu'ils faisoient leur principale étude de se régler sur les ordres du Cabinet. Enfin, on verra dans cet ouvrage, d'excellens Capitaines dans l'inaction, parce qu'ils résistoient au joug; d'autres, fort inférieurs en capacité, mais entièrement soumis, substitués à leur place; & malgré cela, un bonheur presque continuél attaché aux armes de la France; des paix glorieuses, d'autres qui ne l'ont point été, des conquêtes en pleine paix; des Souverains détrônés, des révolutions d'Etat & de Religion; un Roi toujours magnifique, imité par ses sujets, quoique surchargés de contributions publiques; le Conseil gouverné par des Ministres envieux les uns des autres, souvent très-habiles, & quelquefois ignorans, inappliqués, ou sans ménagement pour le peuple; & au milieu de tout cela, l'autorité, la gloire du Roi, la terreur de ses armes & de sa puissance, se maintenir jusqu'à nos jours. Voilà en abrégé ce que nous offrent ces Mémoires que nous avons lus avec beaucoup de plaisir. Nous y avons vu des anecdotes intéressantes & curieuses, qui ne se trou-

vent point dans d'autres histoires du même temps. Nous croyons sur-tout qu'il y a bien peu d'ouvrages historiques sur la guerre, dont les détails soient plus utiles pour les gens du métier.

LA Marquise de *Los Valientes*, ou la Dame Chrétienne, histoire Castillanne, par le R. P. *Michel Ange Marin*, de l'ordre des Minimes; à Avignon, chez J. J. *Niel*, Imprimeur-Libraire, rue de la balance : 1765; avec permission des Supérieurs. A Paris, chez Humblot, Libraire, rue Saint Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près Saint Yves; 2 vol. in-12.

On propose ici un modèle aux femmes du monde, qui désirent de se sanctifier. Elles y trouveront la solide piété, alliée avec la noblesse, & avec tout ce qui est propre aux personnes de leur rang. Par-là on combat plus efficacement les prétextes pour se dispenser de la pratiquer, & on montre que ce ne sont, ni la grandeur de la naissance, ni l'abondance des biens qui y mettent un obstacle. On suppose l'Héroïne de ce roman, dans les différentes circonstances où elles peuvent se trouver. Si elles sont à la cour, la Marquise de *Los Valientes* n'y figureroit pas moins; si elles

tiennent un rang distingué dans la Ville, elle le tenoit également; si elles jouissent de grands biens, elle étoit aussi opulente. Elle a des affaires à conduire, des enfans à élever & à placer, des peines à souffrir; & dans toutes ces conjonctures elle a pratiqué la vertu, & s'est sanctifiée. On ne lit rien dans son histoire, qui ne soit à la portée des femmes à qui on la propose pour modèle. On la fait marcher par les vertus communes; mais elle les pratique d'une manière non commune. On la voit d'abord livrée aux vains amusemens du monde; mais elle en revient heureusement; elle réfléchit, elle s'instruit, elle consulte avec droiture de cœur; elle se rend à sa foi, & marche avec fidélité sous la conduite de la grâce. Tel est le plan de cet ouvrage; il est aisé de comprendre dans quelle vue il a été entrepris. L'auteur, animé du zèle le plus pur pour le salut des âmes, trace un plan de perfection chrétienne; & un pareil livre ne peut manquer d'être bien accueilli par tout ce qu'il y a de lecteurs pieux, & de femmes qui aspirent à la dévotion. Les jeunes Demoiselles dans les Couvens y trouveront des sujets de lecture moins arides que les livres ordinaires qui proposent plus de préceptes que d'exemples: ici ces deux avantages sont réunis;

& l'on s'amuse en même temps que l'on est instruit & édifié.

TUSCULANES de *Cicéron*, traduites par Messieurs *Bouhier* & d'*Olivet*, de l'Académie Française; quatrième édition, à Paris chez *Barbou*, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins: 1766; 2 vol. in-12.

Nous avons déjà annoncé dans quelques-uns de nos précédens *Mercur*es plusieurs ouvrages de *Cicéron*, traduits par M. l'Abbé d'*Olivet*, & nous avons rendu justice au mérite de cet élégant & scavant Académicien, ainsi qu'à la perfection avec laquelle le Libraire *Barbou*, si connu par la beauté des éditions qui sortent de son Imprimerie, a remis au jour ces excellentes traductions. Nous n'ajouterons rien aux éloges du Public, dont nous n'avons été que les interprètes; nous nous contenterons de donner une liste de ces mêmes ouvrages déjà annoncés, pour apprendre que cette collection comprend les *Pensées de Cicéron*, un vol. *Les Philipiques de Démosthène* avec les *Catilinaires*, un vol. *La Nature des Dieux*, 2 vol. *L'Orateur de Cicéron*, par M. *Colin*, latin françois, un vol. La nouvelle édition de l'*Histoire Universelle* par M. *Bossuet*, 2 vol. Tous ces livres nouvellement imprimés, & imprimés

118 MERCURE DE FRANCE.

avec beaucoup de soin & d'élégance, se trouvent chez le même Libraire.

L'ORPHELINE léguée, Comédie en trois actes en vers libres, par M. *Saurin*, de l'Académie Française, représentée pour la première fois par les Comédiens Français ordinaires du Roi à Fontainebleau le 5 Novembre, & à Paris le 6, 1765. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, au temple du goût ; 1765 : avec approbation & privilège du Roi ; in-12. Prix 1 liv. 4 sols.

On a lu dans le Mercure du mois dernier, à l'article des spectacles, un extrait fort étendu de cette Comédie ; nous ne l'annonçons que pour apprendre au Public qu'elle est imprimée, & fait à la lecture le même plaisir qu'à la représentation.

LA Fée Urgèle, ou ce qui plaît aux Dames, Comédie en quatre actes, mêlée d'ariettes ; représentée devant Leurs Majestés par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi le 26 Octobre 1765, & à Paris le 4 Décembre suivant ; in-8°. Prix 1 liv. 10 s.

On lira dans l'article des spectacles de ce Mercure des détails touchant cette Comédie qui est imprimée, & se vend chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, au

temple du goût ; 1765 : avec approbation & privilège du Roi.

OEUVRES de Théâtre de M. *Guyot de Merville*. A Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, au temple du goût ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; 3 vol. in-12.

/ Nous rendrons compte dans le prochain *Mercur* de ce Recueil, où il y a de très-bonnes pièces, & où se trouve l'abrégé de la vie de l'Auteur, qui nous fournira un article intéressant.

TABLETTES historiques & Anecdotes des Rois de France, depuis *Pharamond* jusqu'à *Louis XV* ; contenant les traits remarquables de leur histoire, leurs actions singulières, leurs maximes & leurs bons mots. Par M. *Dreux du Radier* ; avec cette épigraphe :

Et prodesse. . . . & delectare.

Seconde édition ; à Londres, & se trouvent à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du goût ; 1766 : trois vol. in-12.

On a considérablement augmenté cette édition, bien supérieure à la précédente par le choix des anecdotes & la manière de les rendre. Tout ce que notre histoire

présente de plus piquant est soigneusement recueilli dans ces trois volumes.

VOYAGES depuis Saint-Petersbourg en Russie, dans diverses contrées de l'Asie, à Pékin, à la suite de l'ambassade envoyée par le Czar *Pierre* à *Kamhi*, Empereur de la Chine; à Ispahan en Perse, avec l'Ambassadeur du même Prince, à *Schah-Husseïn*, Sophi de Perse; à Derbent, en Perse, avec l'armée de Russie, commandée par le Czar en personne; à Constantinople, par ordre du Comte *Osterman*, Chancelier de Russie, & de M. *Rondeau*, Ministre d'Angleterre à la Cour de Russie. On y a joint une description de la Sybérie, & une carte des deux routes de l'auteur, entre Moscou & Pékin. Par *Jean Bell d'Antermoni*: traduits de l'Anglois par M***, avec des remarques historiques, géographiques &c. à Paris chez *Robin*, rue des Cordeliers, près celle de la Comédie Française: 1766; avec approbation & privilège du Roi; 3 vol. in-12.

Le titre de cet ouvrage en annonce bien exactement le sujet & la division; le style dont il est écrit, & la forme de journal que l'Auteur a donné à son livre, paroît en éloigner tout soupçon d'infidélité; ainsi nous croyons que tout ce que contiennent
ces

ces deux volumes est exact ; & dans cette idée , nous pensons que ces voyages ne feront pas moins utiles aux géographes , qu'aux amateurs de l'histoire naturelle. Ils serviront aux premiers , à rectifier quantité d'erreurs dont leurs cartes fourmillent ; & aux gens qui veulent connoître les mœurs & les usages des pays , à se défaire des préjugés qu'ils ont conçus contre des nations qu'ils traitent comme des barbares. Les personnes qui aiment l'histoire naturelle , y acquerront la connoissance d'une infinité de plantes , d'animaux & de productions que nous ignorons.

LES Pensées de *Jean-Jacques Rousseau* , citoyen de Genève ; à Amsterdam , & se trouvent à Paris , chez *Prault* , petit-fils , Libraire , Quai des Augustins , à l'Immortalité : 1766 ; 2 vol. in-12.

« Ces Pensées sont tirées de mes écrits , disoit M. *Rousseau* , après avoir lu ce livre , » mais ce ne sont pas mes pensées ». Quoiqu'il en soit , il est certain que ces deux volumes , dont on donne une édition nouvelle , sont bien inférieurs pour le choix des pensées , pour l'ordre des matières , pour le soin qu'on a employé à l'impression , pour le caractère même , pour le papier , enfin pour tous les ornemens

Vol. I.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

typographiques, à un autre ouvrage intitulé *Esprit, Maximes & Principes de M. Rousseau*, qui se vend chez la veuve *Duchefne*, rue Saint Jacques, au temple du goût. Non - seulement *M. Rousseau* ne l'a point désavoué, mais il permet qu'il fasse partie de la collection de ses *Œuvres*. Il est vrai que ce volume de l'*Esprit, Maximes, &c. de M. Rousseau*, est fait avec autant de goût que d'intelligence ; deux choses que nous désirerions trouver également dans les deux volumes de ces *Pensées*.

LES Préjugés des anciens & nouveaux Philosophes sur la nature de l'âme humaine, ou Examen du Matérialisme ; par *M. de Nefle*. A Paris, chez *Vincent*, rue Saint Severin, & chez *Dehansy*, le jeune, rue Saint Jacques ; 1765 : avec approbation & privilège du Roi : deux vol. in-12.

Puisque, par le vice du temps, on est réduit à ne pouvoir se servir que de la lumière naturelle, contre des gens qui ne connoissent qu'elle, l'Auteur a pris le parti de l'employer & de combattre dans cet ouvrage à armes égales. Il rappelle les premiers principes, pour montrer leur connexion avec toute la suite des conséquences qui en résultent. Au reste, c'est moins pour les Philosophes qu'a écrit *M. de Nefle*,

que pour ceux qui , ayant un bon esprit & de mauvais principes , faute d'examen , agissent en conséquence , & sont persuadés qu'ils n'ont rien à se reprocher. S'il ne présente pas des raisons nouvelles , c'est que la matière n'en est pas susceptible ; il y a tant de siècles qu'elle a fait le sujet de l'examen des Philosophes , que c'est beaucoup , quand on peut , comme *M. de Nefle* , réunir à la solidité & à la multiplicité des anciennes preuves contre les matérialistes , une clarté , une méthode , une précision , une force toute nouvelle.

TRAITÉ de la Formation Mécanique des Langues , & des Principes Physiques de l'étymologie. A Paris , chez *Saillant* , rue Saint Jean de Beauvais , *Vincent* , rue Saint Severin , *Desaint* , rue du Foin ; 1765 : avec approbation & privilège du Roi. Deux volumes in-12.

Ce Traité est depuis long-temps connu d'un assez grand nombre de gens de lettres. L'ouvrage manuscrit est resté pendant plusieurs années entre les mains de quelques-uns d'entre eux , & a passé des uns aux autres. Son but principal est d'examiner le matériel de la parole. La fabrique des mots roule sur quatre élémens dissemblables entre eux ; l'être réel , l'idée , le son

F ij

& la lettre. Leur réunion en un même point prouve que, malgré leur difformité, elles se tiennent par un lien secret, principe nécessaire de la fabrique des mots, & qu'il est question de découvrir? Quelle est la cause de leur réunion, & des premiers germes ou racines des mots. Quelle est celle de leur écart dans le progrès & le développement des langues? Quelle est la manière de les réduire par l'analyse aux mêmes principes généraux & communs. Tels sont les principaux objets sur lesquels roule cet ouvrage, très-métaphysique & très-savant. On y a joint la conformité des mots avec les choses nommées; on y fait voir que l'étymologie n'est, ni un art incertain, ni un art inutile. Il y a dans ce Traité des recherches profondes & des connoissances étendues, qu'on ne peut guère se dispenser d'acquérir, quand on a à cœur de savoir les langues parfaitement & par principes.

HISTOIRE de *Ferdinand & Isabelle*. A Paris, chez *Leclerc*, Libraire, quai des Augustins, à la toison d'or; 1766 : avec approbation & privilège du Roi. Deux volumes in-12.

Les règnes de *Ferdinand & d'Isabelle* ont été la source de toute la grandeur

Espagnole ; c'est ce qui doit rendre cette histoire intéressante. Une autre raison qui la fera rechercher avec empressement , c'est qu'elle est du même Auteur que l'Histoire de l'Impératrice *Irene* , & de celle de *Jeanne I* , Reine de Naples. Ces deux derniers ouvrages ont été accueillis favorablement ; nous osons assurer nos Lecteurs que l'Histoire de *Ferdinand* & d'*Isabelle* ne le cède point aux deux précédentes.

Essais historiques sur les loix , traduits de l'anglois , par M. *Bouchaud* , Censeur Royal , & Docteur agrégé de la Faculté de Droit , avec des notes , & une dissertation du traducteur. A Paris , chez *Vente* , Libraire , au bas de la montagne de Sainte Genevieve , près les RR. PP. Carmes ; avec privilège du Roi ; un vol. in-12.

L'objet de ce livre , très-bien traduit par M. *Bouchaud* , & dédié au Magistrat qui préside avec tant de sagesse & de douceur à la Librairie , tant de fermeté & de vigilance à la police , est de remonter à l'origine des loix sur les points de Jurisprudence les plus importans , & de tracer ensuite les changemens progressifs de ces loix dans les différens âges du monde , & chez les différentes nations. Le succès que ces Essais historiques ont eu à Londres ont

F iij

engagé M. *Bouchaud* à les traduire ; mais en les faisant passer dans notre langue , il s'est permis des libertés dont il rend compte dans sa préface. Nous nous sommes aperçus à la page 328 , ligne 2 , d'une faute considérable que l'Auteur nous a priés de corriger ; elle est répétée à la page suivante, ligne 11. Cette faute consiste en ce qu'au lieu de *quarante sesterces* , il faut lire *quarante fois cent mille sesterces*.

ESSAIS historiques sur les Régimens d'Infanterie , Cavalerie & Dragons. Par M. *Roussel*. BÉARN. A Paris, chez *Guillyn*, Libraire , quai des Augustins , au lys d'or ; 1765 : un vol. in-12 , de 280 pages. Prix 3 l.

Le plan de cet ouvrage est le même que celui qui a été observé dans l'Histoire du Régiment de Picardie , dont nous avons rendu compte dans un de nos Mercurès précédens. On y trouve d'abord l'origine du Régiment , ensuite l'Histoire Militaire des Colonels , des Lieutenans - Colonels & Majors qui l'ont commandé depuis sa création jusqu'à présent ; en troisième lieu , une liste historique de tous les Capitaines , dont les uns sont parvenus aux premières dignités de la guerre ; les autres ont été employés dans les Etats-Majors des Places. Plusieurs ont été tués à

la tête de leurs compagnies, d'autres se sont retirés. En quatrième lieu on donne le Journal des campagnes du Régiment, le détail des sièges & batailles où il s'est trouvé, la perte qu'il a faite, les noms des Officiers qui y ont été tués ou blessés, & de dix ans en dix ans un contrôle du Corps. Rien n'est plus propre que ce plan pour ranimer, entretenir & perpétuer cet esprit de Corps, si nécessaire pour la gloire d'une nation. L'Histoire des Régimens donnera aux chefs la connoissance des belles actions particulières de ceux qu'ils ont à commander. Ils pourront en rappeler à propos le souvenir ; l'exemple inspire du courage & porte à l'héroïsme. On trouve chez le même Libraire l'*Abrégé Chronologique & Historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roi*, avec un Journal historique des sièges, batailles, combats & attaques où elle s'est trouvée : trois vol. in-4°.

- SUPPLÉMENT au Traité du contrat de louage, ou Traité des contrats de louage maritimes. Par l'Auteur du Traité des Obligations ; à Paris, chez *Debure* l'aîné, quai des Augustins, à l'image Saint Paul. A Orléans, chez *J. Rouzeau Montaut*, Imprimeur de la Ville & de l'Uni-

F iv

228 MERCURE DE FRANCE.

verfifié ; 1765 : avec approbation & privilège du Roi : un vol. in-12. Prix 3 liv. relié.

Ce livre traite d'une matière qui n'est point du ressort de la plupart de nos Lecteurs ; nous nous contenterons donc de dire uniquement, que des Jurisconsultes font très-grand cas de cet ouvrage, & qu'il est absolument nécessaire aux Avocats qui habitent les ports de mer & des villes maritimes.

LES Plagiats de M. J. J. Rousseau de Genève, sur l'éducation ; avec cette épigraphe :

Grandia verba ubi sunt ? Si vir es , ecce nega-
Mart. l. 2. épigr.

D. J. C. B. A La Haye, & se trouve à Paris, chez *Durand*, Libraire, rue Saint Jacques, à la sagesse ; 1766 : un vol in-12.

On veut ôter à M. Rousseau le mérite de l'invention, & l'on prétend qu'il n'a rien écrit qui ne soit des répétitions de tout ce qui se trouve dans les ouvrages d'autrui. Nous ne vérifierons pas cette accusation, qui nous paroît trop vague & trop étendue ; mais nous croyons que cette force de style, cette éloquence vive qui caractérisent les écrits du Philosophe de

J A N V I E R 1766. 129

Genève, est un bien qu'on ne peut, ni lui enlever, ni lui contester.

LE Protestant cité au tribunal de la parole de Dieu dans les saintes écritures; au sujet des points de foi controversés; avec de longues épigraphes tirées de *Daniel* & d'*Isaïe* : traduit de l'anglois. A Paris, chez *Despilly*, rue Saint Jacques, à la croix d'or; 1765 : avec approbation & permission : un vol. in-12. Prix 2 liv. 10 sols relié.

Les Protestans soutiennent trente-trois points principaux qui ne s'accordent pas avec la doctrine de plusieurs autres églises. C'est pour les réfuter, que l'Auteur du livre que nous annonçons a composé cet ouvrage. Il appelle l'écriture sainte à son secours; & comme ces matières ne sont point de notre compétence, nous laissons aux Théologiens des différentes Communions à juger de la bonté de ce travail.

LE Porte-Feuille François, ou Choix nouveau & intéressant de différentes pièces de prose & de poésie; avec cette épigraphe:

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Boileau.

en France; 1765 : un vol. in-12.

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

Le succès si bien mérité du *Porte-Feuille* d'un homme de goût a fait naître l'idée de ce nouveau *Porte-Feuille*, si inférieur en tout point à celui qui lui a servi de modèle. Quelle différence dans le choix des pièces qui se trouvent dans l'un & l'autre ouvrage! Le premier remplit son titre dans toute son étendue. Il ne contient pas un morceau de poésie, pas une épigramme, un madrigal, un impromptu, qui ne soit un chef-d'œuvre; aussi le Public a-t-il été si satisfait de l'excellence de ce recueil, qu'on en prépare une nouvelle édition chez *Vincent*, rue Saint Severin. Le Libraire *Rozet*, qui demeure dans la même rue, débite celui que nous annonçons, & dans lequel nous trouvons quelques bonnes pièces parmi un très-grand nombre de médiocres & de mauvaises. Ce qui nous a le plus frappé dans le *Porte-Feuille François*, sont deux grandes pages d'errata, où l'on a omis beaucoup de fautes qui sont encore dans le livre.

EQUIVOQUES & bizarreries de l'ortographe françoise, avec les moyens d'y remédier. A Paris, chez *Gueffier*, fils, au bas de rue de la Harpe, presque vis-à-vis de la rue Saint Severin, à la liberté; 1766: avec approbation & privilège du Roi: un vol. in-12 de 160 pages.

On propose , dans cette dissertation, une réformation de notre orthographe commune. Sur plusieurs points l'Auteur dit son opinion ; sur d'autres, il ne fait que demander l'opinion des personnes intelligentes. Cet écrit nous a paru contenir de bonnes remarques , & nous croyons que , si l'orthographe proposée n'est pas admise par tous les Ecrivains , elle aura du moins un certain nombre de partisans.

PROJET d'une Salle de Spectacle pour un théâtre de Comédie. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Charles-Antoine Jombert*, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'image de Notre-Dame, rue Dauphine ; 1765 : in-12, de 40 pages, avec six planches très-bien gravées, représentant différentes parties d'une salle de spectacle : 48 sols broché.

On ne présente point ce projet comme entièrement neuf ; c'est proprement le théâtre de *Palladio* appliqué à nos usages : on ne le donne pas non plus comme propre à être érigé à Paris ; il peut y avoir des loix de convenance relatives à cette Capitale , auxquelles on ne s'est point assujetti. Mais si quelques villes de province vouloient se construire des salles de spectacles, moins grandes que celles de Paris , elles

132 MERCURE DE FRANCE.

pourroient profiter des avantages que leur offre ce nouveau plan. Au reste, on le soumet aux regards des Architectes, pour qu'ils le jugent, le corrigent, l'embellissent même, s'il leur paroît recevable. Nous ignorons quel est l'Auteur de ce projet, mais il nous paroît exposé avec beaucoup de clarté & d'intelligence. Nous le croyons de quelque Artiste célèbre, à qui les beautés de ce genre sont familières, & les connoissances fondées sur l'expérience.

DISSERTATION philosophique & critique sur le vœu de *Jephthé*, rapporté dans le livre des Juges, chap. xi, v. 30, 40. Par *F. C. Baer*, Aumônier de la Chapelle Royale de Suède à Paris, Professeur à l'Université de Strasbourg, de l'Académie des Sciences de Stockholm, de celle d'Histoire & des Belles-Lettres de Gottingue, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Strasbourg, & se trouve à Paris, chez *Guilllyn*, Libraire, quai des Augustins, au lys d'or; 1765 : brochure in-12 de 52 pages.

Jephthé a-t-il immolé sa fille ? ou ce que l'écriture en dit doit-il être autrement entendu ? De tous les temps cette question a été jugée digne de l'attention des personnes curieuses & religieuses. *M. Baer* a

Iu ce qu'on a écrit de part & d'autre sur ce sujet ; & tout bien considéré , il ne croit pas probable que *Jephthé* ait immolé sa fille. Nos Lecteurs qui prendront intérêt à cette question , liront dans l'ouvrage même de quelle manière l'Auteur veut qu'on interprète le vœu de *Jephthé* , & quelle est l'opinion de M. *Baer* sur la nature de ce vœu.

GUSTAVE VASA , le libérateur de son pays, tragédie. Par *Henry Brooke* , Ecuyer ; traduite de l'anglois : à Paris, chez *Sébastien Jorry* , rue & vis-à-vis de la Comédie Françoisse , au grand Monarque ; & la veuve *Duchefne* , rue Saint Jacques , au temple du goût ; 1766 : avec approbation & permission ; in-8^o.

Nous avons sous ce titre une Tragédie de M. *Piron* ; mais l'Auteur n'a pas vu son sujet sous le même point de vue que le Poëte Anglois. L'amour est la première cause & l'unique effet de tous les mouvemens de la Tragédie de M. *Piron* ; au lieu que dans la Pièce angloise tout concourt aux droits de la liberté : *Gustave* n'a vécu que pour elle ; il n'a combattu que pour elle. Voilà ce qui différencie principalement ces deux Pièces. Le Traducteur a bien

134 MERCURE DE FRANCE.

faisi le caractère de l'original & l'a rendu en prose dans notre langue avec une force qui ne nous paroît point inférieure à la versification du Poëte Anglois. Quant au mérite de la Tragédie, c'est au Public à décider si le *Gustave* de M. *Brooke* gagnera à être comparé à celui de M. *Piron*. Nous y avons trouvé des morceaux de la plus grande beauté, & les situations les plus intéressantes.

LES Tourterelles de *Zelmis*, poëme en trois chants; par l'Auteur de *Barnevelt*. A Paris, chez *Jorry*, vis-à-vis la Comédie Françoisse, & *Bauche*, quai des Augustins; de 56 pages, avec une très-jolie estampe, une vignette & un cul de lampe, beau papier & belle impression.

Un chat, pendant une nuit d'orage, se glisse dans une volière & emporte une tourterelle; voilà tout le sujet de ce poëme, & ce sujet, tout aride qu'il paroît, s'étend, se féconde, s'embellit sous la main de M. *Dorat*. C'est toujours cette même fraîcheur de coloris, cette délicatesse de pinceau qui peint à la fois la volupté & le sentiment; & dans une préface en prose qui est à la tête de ce poëme, est une critique saine, ornée des grâces du langage, & guidée par la

J A N V I E R 1766. 135
philosophie. On réimprime la Lettre de
Barneveldt & celle de *Zéila* du même Au-
teur.

ARTAXERCE, Tragédie en trois actes,
imitée de l'italien de M. l'Abbé P. *Métas-
tasio*. Par M. *Burfay* ; représentée à Mar-
seilles , par les Comédiens à la suite de la
Cour le 22 Février 1765 : à Paris, chez
Vente, Libraire , au bas de la montagne
de Sainte Genevieve ; 1765 : in-8°.

Quoi qu'en général on ne soit pas avan-
tageusement disposé en faveur des Pièces
de théâtre qui n'ont point été représentées
à Paris, nous croyons qu'on trouvera dans
cette Tragédie des endroits dignes d'occu-
per les amateurs, & capables de les faire
revenir de ce préjugé défavorable.

ELOGE de *René Descartes*, discours qui
a remporté le prix de l'Académie Française
en 1765. Par M. *Gaillard*, de l'Académie
des Inscriptions & Belles-Lettres ; avec
cette épigraphe :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

A Paris , chez *Regnard*, Imprimeur de
l'Académie Française, grand'salle du Pa-
lais & rue Basse des Ursins ; 1765 : in-8°,
de 43 pages.

En disant que ce discours a été couronné
par l'Académie Française, c'est en faire un

136 MERCURE DE FRANCE.

éloge qui n'est point démenti à la lecture ; l'éloge devient encore plus flatteur , lorsqu'on se rappelle que cet ouvrage a partagé le prix avec celui de M. *Thomas*.

MÉMOIRE pour les Curés à portion congrue ; par M. *Leclerc*, Avocat au Bailliage de Caen : avec cette épigraphe :

Postulatio eorum non ex desiderio , sed ex necessitate est. S. Petr. Chrysolog.

A Caen , chez *Gilles le Roi*, Libraire , rue de Froide-Rue , 1765 : & à Paris , chez *Despilly*, rue Saint Jacques , à la croix d'or : in-4°, de 58 pages. Prix 20 sols.

Les questions qui font l'objet de ce Mémoire , & qui nous paroissent judicieusement & sagement discutées , sont , 1°. si de droit commun les dixmes appartiennent aux Curés ? 2°. Comment une partie considérable des dixmes a passé en d'autres mains ; quelle est l'origine des Curés primitifs & de la portion congrue ; quelles ont été les changemens & les augmentations de cette portion dans les différens temps. 3°. Cette portion suffit-elle aujourd'hui pour leur nourriture & leur entretien ? 4°. Quels sont les moyens de leur procurer un état honnête & assuré , dans lequel ils puissent s'acquitter des devoirs attachés à leur ministère ?

OEUVRES Philosophiques latines & françoises de feu M. de *Leibnitz* ; tirées de ses manuscrits qui se conservent dans la Bibliothèque Royale à Hanovre , & publiées par M. Rud. *Eric Raspe* , avec une préface de M. *Kaestner* , Professeur en Mathématiques à Gottingue. A Amsterdam, & se trouve à Paris , chez Ch. Ant. Jombert, Libraire du Roi pour l'artillerie & le génie, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame ; 1766 : in-4°. Tome premier ; contenant 1, Préface de M. *Kaestner* ; 2, Préface de l'Editeur ; 3, Nouveaux Essais sur l'entendement humain ; 4, Examen du sentiment du Père *Malebranche* , que nous voyons tout en Dieu ; 5, *Dialogus de connexion inter res & verba* ; 6, *Difficultates quadam logica* , 7, Discours touchant la méthode de la certitude , & de l'art d'inventer ; 8, *Historia & commendatio characterica universalis quae simul sit ars inveniendi*. Prix , 12 liv. broché.

Nous rendrons compte de cet important ouvrage dans un des *Mercur*es suivans.

LIVRES de Liturgie ; à Lyon , chez Aimé de la Roche , Imprimeur - Libraire du Clergé, du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville de Lyon , aux Halles de la Grenette.

LE commerce des livres de Liturgie à l'usage de Rome , qui étoit autrefois si considérable en France , est aujourd'hui presque restreint à une seule maison , & cela à cause des usages particuliers que bien des Archevêques & Evêques ont introduits dans leurs Diocèses. *Aimé de la Roche* , Imprimeur-Libraire à Lyon , qui a acquis en 1749 les fonds de M. *Valfray* , s'est appliqué à rendre cette partie complète , & en a formé les plus belles éditions. Les Bréviaires Romains *in-12* , un tome , & *in-12* deux vol. qu'il a publiés depuis quelques années , & les Missels *in fol.* & *in 4°*. qu'il vient de finir , en sont une preuve ; mais le *Graduale Romanum* , l'*Antiphonarium Rom.* & le *Vesperale Rom.* qu'il vient d'imprimer *in fol. magno* , rouge & noir , justifient particulièrement qu'il n'a rien épargné pour rendre ces ouvrages & plus beaux & plus exacts. Les notes ont été conférées avec les meilleures anciennes éditions du Louvre , de *Léonard* , & des frères *Belisgrand* de Toul ; de savants Rubricaires , & des Maîtres de Chœur de plusieurs fameuses Cathédrales où l'on chante de temps immémorial le chant romain grégorien , ont été consultés , & deux ont suivi ces éditions.

On a ajouté à chaque morceau de chant une marque qui en désigne la dominante, afin de faciliter l'intonation. On a noté tout au long le premier verset de chaque psaume ; & enfin les éditions qu'on a faites de ces trois livres de chant, soit en *in-4°*. soit en *in-12*, sont absolument conformes à ces grands livres. Ceux qui voudront se procurer des livres de ce genre, & les différents offices donnés nouvellement à l'Eglise universelle, pourront s'adresser au Libraire nommé ci-dessus.

Il a aussi les supplémens, pour les Missels, & les Bréviaires, des Saints propres à l'Espagne, le Portugal, Basse & l'Allemagne ; ceux de tous les Ordres de Saint François, des Augustins, des Chanoines Réguliers, des Carmes Déchaussés, des Carmelites & autres Ordres.

Le petit Tableau de l'Univers, Almanach pour 1766 ; à Paris chez *Guillyn*, quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel, au lys d'or : 1766 ; avec approbation & privilège du Roi : *in-18*. Prix 2 liv. relié.

Cet Almanach comprend la description de tous les pays & villes du monde ; leur position & leur distance de Paris ; les gran-

140 MERCURE DE FRANCE.

des routes de terre , de mer & de rivières de France ; l'étendue des côtes des mers , avec les Royaumes & les Villes qui y sont situés ; le cours des rivières , les hautes montagnes , les Gouvernemens de France , Généralités , ressorts des Parlemens , Diocèses ; les Ordres de Chevaliers & les Ordres Religieux de l'Europe ; & les écrivains prophanes de tous les siècles de l'ère-chrétienne.

LE Bon Jardinier , Almanach pour l'année 1766 ; à Paris chez le même Libraire que l'Amanach précédent : 1766 ; avec approbation & privilège du Roi : *in-18*.

C'est une nouvelle édition de cet Almanach connu déjà depuis plusieurs années. Elle est considérablement augmentée ; & la partie des fleurs y a été entièrement refondue par un amateur. Ce petit livre donne une idée générale de quatre sortes de jardins ; les règles pour les cultiver ; la manière de les planter , & celle d'élever les plus belles fleurs.

ALMANACH de Paris ; ou le Calendrier historique des Parisiens illustres ; pour l'année 1766 ; à Paris chez *Vincent* , rue Saint Severin : un vol. petit *in-24*.

On comprend ici sous le nom d'illustres Parisiens, non-seulement ceux à qui leur naissance ou leurs grandes dignités donnent naturellement ce titre ; mais encore tous ceux & celles qui se sont distingués, & se sont fait un nom célèbre par leur mérite & leurs talens en quelque genre que ce soit. Ce petit ouvrage, qui intéresse particulièrement les Parisiens, est curieux par les recherches de l'Auteur, & l'exactitude de son catalogue historique.

LES Soupîrs du Cloître, ou le Triomphe du Fanatisme ; Épître de feu M. *Guymond de la Touche* ; à Londres chez les Libraires associés : 1766 ; in-8°, de 60 pages.

On a joint à cet ouvrage en vers une épître à l'Amitié faite par le même Auteur, & publiée il y a quelques années. Cette épître est connue ; nous ne parlerons que de celle qui est annoncée dans le titre. Les gens de lettres savent que M. *Guymond de la Touche* a passé quelques années chez les Jésuites ; mais ce que peu de gens ont sçu, c'est que cet ex-Jésuite étant encore dans la Société, faisoit des vers contre elle ; s'il ne les fit point imprimer, nous dit-on, c'est qu'il « craignoit d'indisposer » contre lui une Société qui a joui longtemps d'un très-grand crédit ». Aujourd'hui

142 MERCURE DE FRANCE.

d'hui qu'elle est détruite, & que l'Auteur lui-même n'existe plus, on a cru que les raisons qui avoient empêché qu'on ne publiât cet ouvrage, devoient cesser aussi : *La Chartreuse* de M. Greffet, & ce qu'il dit dans sa petite pièce intitulée les *Ombres*, ont probablement fourni à M. de la Touche l'idée des *Soupirs du Cloître* : il a paraphrasé quelques passages de ces deux pièces, & en a fait un morceau de poésie où il y a la même facilité, le même sentiment, la même vigueur qu'on a remarqué dans l'épître à l'*Amitié*.

ÉCLAIRSEMENS détaillés sur un spécifique anti-vénérien, dans lequel il n'entre point de mercure. Par M. Nicole, Chirurgien ordinaire du Roi, possesseur de ce remède : brochure in-8°, petit format : 1765 ; avec approbation & permission.

L'objet de ce petit imprimé, dont on trouve des exemplaires chez M. Nicole, est de faire connoître toujours de plus en plus un remède très-utile, & dont l'efficacité a été prouvée & confirmée par les guérisons les plus nombreuses, les plus authentiques, & les plus complètes.

Pour éviter les accidens qui résultent de la méthode de traiter les maladies vénériennes avec le mercure, pris intérieure-

tement ou extérieurement, M. *Nicole* a inventé pour les mêmes maladies, un autre remède plus efficace encore, & dans lequel il n'entre point de mercure. Ce n'est qu'après plusieurs années de soins, de dépenses, de recherches & d'expériences, qu'il est parvenu à cette découverte heureuse dont tant de malades éprouvent tous les jours les effets les plus salutaires. Des maux qui avoient résisté à toutes les méthodes mercurielles, ont disparu en très peu de temps, traités par la méthode de M. *Nicole*; il en fait le détail dans sa brochure; & afin que le public prenne dans son remède la confiance qu'il mérite, les cures admirables sont certifiées par les malades eux-mêmes, qui ne font point de difficulté de servir de témoignage à l'efficacité de cet excellent spécifique. C'est ce qu'il faut lire dans l'imprimé, où ces certificats sont rapportés avec toutes leurs circonstances. On y verra aussi que M. *Nicole* est le seul possesseur de son remède; qu'il peut être employé par toutes sortes de tempérammens; on y verra quelles doivent être les préparations, comment il opère, & les effets qu'il produit. On y trouvera sur-tout l'extrait de la lettre d'un Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, dont les Journaux ont fait mention, & qui as-

144 MERCURE DE FRANCE.

sure de la manière la plus persuasive, la bonté du spécifique de M. Nicole, fondée sur des guérisons multipliées. Ce qui ne doit pas être oublié encore, c'est que le même remède guérit aussi les anciens ulcères en différentes parties du corps, sans qu'il y ait aucune cause vénérienne : on l'a même employé avec succès dans le commencement des maladies de poitrine. Il peut être transporté en tout pays, sans que ses qualités puissent en être altérées. Les personnes qui écriront, sont priées de vouloir bien affranchir leurs lettres ; sans cette précaution elles resteront à la poste.

Ce Chirurgien occupe la maison où demouroit anciennement feu M le Maréchal de Saxe, rue du Battoir, quartier S. André Arts, à Paris.

Le sieur *Lattré*, Graveur, rue Saint Jacques, près la fontaine Saint Severin, à la Ville de Bordeaux, publie la suite de l'Almanach Iconologique. L'accueil que le public a fait au premier (*les arts*) dédié à M. le Marquis de Marigny, l'a engagé à continuer cet ouvrage utile & intéressant.

Dans cette seconde suite sont les *Sciences*, les desseins ; & leurs explications sont de M. *Gravelot* : la gravure est excutée par les meilleurs Artistes. On y a ajouté l'abrégé de l'histoire

l'histoire & de l'origine de chaque science. Prix relié en maroquin, six liv. Broché & couvert en maroquin, cinq liv. Broché en papier, quatre liv. Celui des Arts, le même prix que l'année dernière.

AVIS concernant l'Almanach des MUSES.

PARMI la foule des Almanachs de toute espèce qui renaissent exactement chaque année, il en est quelques-uns d'utiles & même d'assez curieux. Tous les autres ne sont que des recueils composés au hasard de chansons médiocres, & souvent anciennes, ou d'anecdotes peu vraisemblables & faites pour le peuple.

On a entrepris d'en donner un pour les gens de goût. C'est un recueil fait avec soin des meilleurs pièces de poésies fugitives qui ont paru dans le cours de l'année. Ces poésies seront rangées dans l'ordre le plus propre à les faire paroître plus piquantes ; elles seront accompagnées de remarques sur les défauts & les beautés de chaque pièce, sur la pureté du langage, les grâces du style & l'harmonie des vers.

Cette idée, dont on a déjà réalisé l'exécution au commencement de 1765, a été trouvée assez heureuse. Le premier essai qu'on en a publié avoit été fait à la hâte,

Vol. I.

G

& trop tard pour le faire paroître dans les provinces; mais il a été généralement goûté par les amateurs de la poésie, & tous les Journaux se sont empressés d'en faire l'éloge. Ce succès a engagé les Editeurs à de nouveaux efforts. Indépendamment des pièces qui ont paru dans les différens Journaux, plusieurs personnes ont eu la complaisance d'envoyer de très-jolis vers qui n'avoient pas encore été imprimés; l'on a choisi les meilleurs, & l'on ose se flatter que cette collection sera une des plus agréables qu'on ait vues dans ce genre.

Cet Almanach, renouvelé tous les ans, pourra servir à répandre & à perfectionner le goût de la poésie dans les provinces, où l'on est moins à portée de se procurer les nouveautés de cette nature. On se plaint tous les jours de la perte d'un grand nombre de pièces charmantes qui n'ont été conservées dans aucun recueil : notre entreprise préviendra ce malheur à l'avenir, & fera peut-être regretter aux gens de lettres qu'elle n'ait pas commencé plutôt.

Bien différent des autres Almanachs qui perdent tout leur prix le dernier Décembre, l'*Almanach des Muses* de 1766 ne cessera point d'être un livre de littérature agréable l'année suivante. Cette collection deviendra dans peu une sorte de biblio-

thèque poétique, ou un recueil de pièces fugitives aussi complet qu'il puisse y en avoir. On reproche à ces sortes de recueils de se copier sans cesse les uns les autres ; mais on ne trouvera dans celui-ci que des pièces toujours différentes & toujours nouvelles.

Un avantage particulier à notre Almanach, & qui ne se rencontre dans aucun autre ouvrage, ce sont les anecdotes littéraires, & les notes dont il sera accompagné. On trouve dans les Journaux des jugemens sur les ouvrages d'une certaine étendue ; & malgré toutes les révoltes de l'amour-propre, il est certain qu'ils ont beaucoup contribué aux progrès de la littérature parmi nous, mais il n'y en a aucun dans lequel on fasse des remarques critiques sur les pièces fugitives. On s'est efforcé de remplir cet objet dans l'*Almanach des Muses*, & l'on a cru que des observations honnêtes, faites avec un discernement sévère, pourroient être de quelque utilité pour l'instruction des étrangers & des jeunes gens, la pureté de la langue, & la conservation du vrai goût.

En comparant dans la suite ces Almanachs, on y verra les progrès ou la décadence de la poésie. On a eu soin d'y faire entrer les épitaphes de plusieurs hommes

148 MERCURE DE FRANCE.

célèbres, & des pièces sur les principaux événemens de l'année. Ainsi cet ouvrage réunira les différens avantages d'un Almanach, d'un choix de poésies légères, d'un Journal critique pour ces sortes de pièces, & d'un recueil d'anecdotes littéraires.

L'Almanach des Muses formera un volume d'environ 150 pages, petit in-12. Il sera imprimé avec le plus grand soin sur du papier façon de Hollande, avec des caractères neufs, conformes à ceux de la lettre d'avis ; le frontispice sera gravé. Prix 24 s. Cet Almanach se trouve chez *Vallat la Chapelle, Libraire au Palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle.*



SUPP. A L'ART. DES PIECES FUGITIVES.

ENTHOUSIASME François.

QUELLE Race, grand Dieu, que celle des
BOURBONS !

O vous qui des Héros appréciez la gloire,
Critiques éclairés, ouvrez, creusez l'histoire,
Depuis le vieux *CAPET* parcourez tous leurs noms;
Et voyez, à travers leurs nombreux rejettons,
S'il se trouva jamais de lâches avortons
Qui de ce nom fameux ternirent la mémoire !

C'est ainsi que *Damis*, les yeux baignés de pleurs,
Du *DAUPHIN* expirant admiroit le courage;
Et c'est toujours ainsi, qu'au comble des dou-
leurs,
Un cœur vraiment *François* les sent. . . . & les
soulage.

DE LA PLACE.



A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES LETTRES.

A C A D É M I E S.

*LETTRE à M. M***. de l'Académie des Sciences.*

L'INTÉRÊT de la vérité & les plaintes vagues & superflues, annoncées contre M. le Monnier, dans le Mercure de Décembre, m'obligent d'éclaircir ici. une question, que M. de la Perrière de Roiffé n'est pas sur la voie de pouvoir entendre. Admettre un athmosphère très-dense autour de la Lune, c'est n'être pas plus avancé qu'on ne l'étoit avant *Galilée*, il y a bientôt deux cens ans.

Depuis plus d'un siècle, l'opinion sur l'athmosphère de la Lune a été débattue, sans que les partisans de cet athmosphère, ni ceux qui en nient l'existence, aient jamais pu prouver leur assertion.

Enfin, M. de Fouchy a publié en 1739 un essai dans les Transactions philosophi-

ques, dans lequel, à l'aide des observations de l'éclipse de 1724, il fait voir que cette atmosphère, si elle avoit lieu, ne pourroit produire qu'un effet insensible.

On ignoroit alors si le diamètre de la Lune, vue sur le Soleil, dans l'obscurité de la grande éclipse du mois de Mai 1724, étoit altéré sensiblement; mais sans avoir égard à cette altération, on fit voir que le Soleil, étant entièrement caché par la Lune, ne pourroit être grossi suffisamment par l'effet de cette atmosphère, pour que l'éclipse totale en fût anéantie.

En 1748 il fut décidé, par les observations d'Ecosse, dont celles de Berlin ne furent qu'une légère confirmation, publiée même postérieurement, que le disque opaque de la Lune vu sur le Soleil n'étoit pas altéré: ensuite M. Euler publia, d'après son observation faite sur le tableau, (à la manière de ceux qui cherchent à voir le Soleil bien moins terminé & environné de couleurs, faute de se servir immédiatement des meilleurs lunettes) que le Soleil avoit paru s'enfler, pour ainsi dire, pendant le milieu de l'éclipse, ce qu'il attribue à l'effet de l'atmosphère lunaire. Il eut mieux fait de discuter soigneusement le temps de la *durée* de cette éclipse annulaire, & de faire voir combien cette durée

étoit prolongée au-delà de ses limites : ces faits lui ont échappé, & il s'en faut bien qu'il ait prouvé, *par la durée de l'anneau*, l'existence réelle d'une atmosphère, laquelle est certainement très-déliée; elle n'a été donc prouvée qu'en 1764, l'anneau ayant duré 3 minutes 20 secondes à *Rennes*.

On demande actuellement ce que signifie l'écrit publié par M. de la *Perriere de Roiffé* en 1761.

Je suis, &c.

Paris, 10 Décembre 1765

LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur l'inoculation.

J'APPRENS, Monsieur, qu'on m'attribue la lettre sur l'inoculation, insérée dans le *Mercure* de Décembre, sur la possibilité d'une seconde petite vérole, après l'avoir eue par inoculation. Cette lettre judicieuse ne peut que faire honneur à celui qui l'a écrite; & par cette raison même, je crois devoir désabuser ceux qui me l'ont attribuée. Elle est, suivant une note de la lettre

même , de l'Auteur de la *Défense de la doctrine des combinaisons* , qui ne s'est point caché , puisqu'il a signé la lettre qui précède cet ouvrage , quoiqu'il n'ait pas mis son nom au frontispice du livre. C'est M. *Massé de la Rudeliere* , Lieutenant de l'Amirauté des *sables d'Olonne*. Il y a de plus une raison qui fait que la lettre ne peut être de moi. Quoique l'Auteur ne nomme personne , il paroît persuadé que la petite vérole naturelle , que Madame la Duchesse de *Boufflers* a eue , au mois d'Août dernier , a été précédée de l'artificielle ; & que celle-ci lui avoit été communiquée , il y a deux ans & demi , par l'inoculation.

Il n'est pas étonnant qu'on le croie ainsi aux *sables d'Olonne* , quand le même bruit s'est répandu dans toute l'Europe , sur la foi du *Courier d'Avignon* , copié par les autres gazettes , & quand il y a encore des gens à *Paris* qui ne sont pas désabusés. Pour moi , quoique je fusse alors à trente lieues de la capitale , j'ai vu , dans la gazette littéraire du premier Septembre , une lettre de M. *Gatti* , suivie d'un certificat de Madame la Duchesse de *Boufflers* , qui fait l'histoire de sa maladie ; & il suffit d'en lire le détail , pour se convaincre que l'insertion n'a pas communiqué la petite vérole à cette Dame. Douze jours après

l'opération, dans un temps où la plus légère indisposition ne pouvoit manquer d'être regardée comme un avant-coureur de la maladie qu'elle attendoit, elle se *sentit quelque émotion, se coucha plutôt qu'à l'ordinaire, dormit bien, & se réveilla en bonne santé.* Or la petite vérole, même inoculée, n'existe point sans fièvre & sans éruption, ou sans une suppuration des plaies équivalentes à l'éruption. Rien de tout cela n'est arrivé à Madame la Duchesse de *Boufflers*. Une suppuration de quelques jours, telle que celle d'une simple coupure, n'est point une suppuration variolique, qui a ses caractères particuliers, & non équivoques : celle-ci ne se termine pas en peu de jours ; elle dure ordinairement plusieurs semaines, elle se manifeste par l'odeur particulière à la petite vérole ; elle est accompagnée d'inflammation : il se forme à l'incision une escarre, dont les bords sont blancs, durs, & légèrement douloureux quand on y touche : enfin, la plaie laisse une cicatrice ineffaçable. Madame la Duchesse de *Boufflers* n'a donc point reçu la petite vérole par insertion ; & si l'on a présumé qu'elle n'en étoit pas susceptible, & que le virus ne pouvoit avoir d'autre effet sur elle, comme il ne le peut sur ceux qui ont déjà eu cette ma-

ladie ; au moins ce n'est pas la faute de ceux qui nous ont transmis l'art de l'inoculation. Les Docteurs *Jurin & Netleton*, ont écrit, en 1723, & *Pylarini* en 1715, que ceux à qui l'insertion ne communiquoit pas la petite vérole, n'étoient pas plus à l'abri de cette maladie, *que s'ils n'avoient rien fait* : voyez le *Recueil de pièces* publiées en 1756 par M. *Montacla*, Auteur de l'histoire des Mathématiques : recueil qui devoit être le bréviaire des Inoculateurs, (pag. 39, 85, 121) & vous verrez que les Auteurs cités ne laissent là dessus aucun doute.

Le fait de Madame la Duchesse de *Boufflers* n'a donc rien d'extraordinaire : il y a par tout pays des exemples de pareils accidens, & même quelquefois de petites véroles mortelles, après une inoculation inefficace. Tel est celui de la fille du célèbre *Timani*, le premier qui a fait connoître la petite vérole artificielle dans nos climats ; elle mourut à Constantinople, en 1741, de cette maladie, qu'elle prit de son frère & de sa sœur du second lit, qui venoient d'être inoculés, & qu'elle garda imprudemment, dans la persuasion où elle étoit qu'elle n'avoit rien à craindre, ayant été inoculée dans son enfance, & ayant

G vj

depuis bravé, pendant vingt-quatre années, plusieurs épidémies, impunément. Cette personne avoit en effet subi l'opération; mais sans avoir éprouvé, ni fièvre, ni éruption, ni suppuration. Voyez son histoire, & l'extrait de la lettre que j'ai reçue de son frère même, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1758, pag. 478.

M. de la *Rudeliere*, persuadé d'après le bruit public, quelquefois d'autant plus suspect qu'il est plus général, n'a pas douté que Madame la Duchesse de *Boufflers* n'ait eu deux fois la petite vérole, l'une artificiellement, l'autre naturellement; & dans cette supposition il prétend, avec raison, que cet événement, étant dans l'ordre des choses d'une rareté prodigieuse, ne diminue la sécurité de cette opération que d'une quantité qu'on peut regarder comme infiniment petite, ou nulle; & il le prouve. Tous les Médecins Anglois nient qu'on puisse avoir deux fois la petite vérole; mais M. de *Haën*, le plus redoutable adversaire de l'inoculation, a cité un grand nombre de Médecins d'opinion contraire, parmi lesquels il en est dont il me semble qu'on ne peut récuser le témoignage; & cela seul suffiroit pour me faire changer d'avis si

j'avois jamais nié la possibilité physique du retour de la petite vérole. Aussi me suis-je contenté de prouver que le cas étoit si rare, qu'il n'arrivoit pas de dix mille fois une : permettez-moi de vous renvoyer pour la preuve au *Mémoire de l'Académie* déjà cité, immédiatement après l'*Histoire de Mlle Timani*, ou au *Mercure de France*, de Juin 1759, pag. 161 & suivantes. En supposant que l'inoculation ne préserve pas plus de la rechûte que la petite vérole naturelle, ce que l'on pourroit bien contester par des raisons plausibles : j'en conclus que de dix mille inoculés un seul pourra contracter une seconde fois cette maladie, mais ce n'est pas tout ; ce qu'on peut supposer de pis, est que cette seconde petite vérole soit aussi dangereuse que si le malade l'avoit pour la première fois ; & en ce cas, de sept ou huit malades il n'en mourroit qu'un : il faudra donc que sept ou huit inoculés soient repris de la petite vérole pour que l'un d'eux en meure ; mais si de dix mille inoculés un seul est menacé de la récidive, il faudra sept ou huit fois dix mille inoculés, c'est-à-dire, soixante-dix ou quatre-vingt mille pour qu'il y ait sept ou huit récidives, dont une mortelle. Voilà donc une soixante &

158 MERCURE DE FRANCE.

dix millième ou une quatre-vingt millième partie qu'il faut ajouter au risque de l'inoculation : & celui qui , pour s'exempter du très-grand risque qu'il court de mourir un jour de la petite vérole s'il ne la prévient pas , consentoit à s'exposer au risque d'un sur trois cens , qui est avoué de la plupart des Inoculistes ; celui-là , dis-je , renonceroit à cet avantage par ce qu'il apprend qu'il faut augmenter ce risque d'un sur quatre-vingt mille ? c'est raisonner comme celui qui acheteroit sans répugnance une pièce de vin dans laquelle il auroit vu verser une pinte d'eau , & qui romproit le marché si l'on y ajoutoit une goutte de plus. Je souhaite qu'on me dise , qu'à cette comparaison près , je ne fais que me répéter : c'est le souhait que faisoit feu M. l'Abbé de *Saint Pierre* , à qui je voudrois bien avoir l'honneur de ressembler. Je n'ai pas encore eu la consolation de m'entendre faire ce reproche de répétition. Ce seroit au moins une preuve que l'on m'auroit écouté.

J'ai l'honneur, &c.

LA CONDAMINE.

P. S. Il n'est peut-être pas inutile d'a-

J A N V I E R 1766. 159

vertir ceux qui veulent en douter que les douze mille francs consignés par M. *Gatti* en faveur de celui qui prouvera la réalité d'une seconde petite vérole dans celui qui l'aura reçue par inoculation, sont encore entre les mains du dépositaire à Paris, chez M. *Bataille*, place de Vendôme.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

SECONDE édition des planches anatomiques imprimées en couleur & grandeur naturelle, par M. GAUTIER, Anatomiste pensionné du Roi.

CETTE seconde édition des planches anatomiques est composée de deux formats.

Le grand format est compris en 36 grandes planches qui, jointes ensemble de trois en trois, forment douze grands tableaux, dans lesquels sont représentées seize figures disséquées d'homme & de femme de la hauteur des sujets ordinaires, dessinées selon les règles de proportion admises par les Peintres & les Sculpteurs, & tirées des antiques qui nous servent de modèles. Il y a dans ces planches des pièces détachées

pour démontrer en général toutes les parties du corps humain.

Le petit format est aussi composé de trente-six planches, qui, jointes ensemble de deux en deux, font dix-huit tableaux; dans lesquels sont représentées seize figures de la hauteur de $\frac{2}{3}$ de nature, & réduites sur les mêmes desseins avec les mêmes pièces détachées du grand format qui remplissent les deux derniers tableaux de celui-ci.

Le sieur *Gautier*, qui joint aux qualités d'Anatomiste - Physicien celles de Peintre & Graveur, ayant obtenu par Arrêt du Conseil, du 5 Septembre 1741, la permission d'exercer pendant trente années l'art d'imprimer les tableaux, & depuis vingt-quatre ans qu'il exerce son art, malgré toutes les oppositions de ses concurrens, étant resté seul possesseur de ce talent; Sa Majesté, par un brevet du 18 Novembre de l'année dernière 1764, a confirmé sa décision du 29 Septembre 1749, qui lui accorde une pension de six cens livres sur le trésor royal à l'occasion de la première édition des planches anatomiques qu'il a fait paroître. L'honneur que lui fait Sa Majesté le détermine à donner actuellement au Public & dans Paris, où il est à portée du plus grand nombre des amateurs,

sa seconde édition , espérant que ces amateurs l'aideront à supporter le poids d'un ouvrage encore plus considérable que celui qu'il a déjà donné au public. Il a disséqué lui-même tous les sujets qui serviront à cette seconde édition , après avoir consulté les meilleurs Anatomistes , & il a cru aussi qu'il lui seroit utile de montrer aux assemblées de MM. des Académies Royales des Sciences & de Chirurgie de Paris & à celle de MM. des Sciences & Belles-Lettres de Dijon , dont il est Membre , les tableaux qu'il a peints d'après ses dissections , & ces Messieurs lui ont fait l'honneur de lui donner leur avis.

Heustache , dans ses tables anatomiques , & *Bourdon* , qu'on estimoit ci - devant en France , auroient eu besoin de consulter aussi les Académiciens ou les connoisseurs de leur temps avant de faire paroître leur ouvrage. *Vésale* , plus ancien encore , qui a servi de modèle à *Tortebat* pour l'instruction des Peintres & des Sculpteurs , que *Dulaurent* a copié dans son Traité d'Anatomie , n'étoit pas à portée de recevoir des avis & de consulter des compagnies de savans assemblés. *Willis* , *Vieussens* , *Verheyen* , sont de très-habiles Anatomistes , & cependant leurs planches sont pleines de défauts par les mêmes raisons. On trouve dans *Vieuf-*

sens un dessein fort exact concernant les nerfs ; mais cette partie du corps humain, détachée de toutes les autres , n'est pas représentée avec le goût qu'il convenoit pour donner l'idée des positions naturelles des branches capitales & de leurs ramifications ; c'est ce qu'on peut appeller *incorrection de dessein*. Souvent les Graveurs & les Dessinateurs qu'ont employés les Anatomistes ont fait valoir les dissections de leurs Auteurs , & souvent ils les ont dégradées. On voit qu'*Heustache* étoit savant & qu'il avoit de grandes idées pour les coupes & pour les positions de ses figures , mais son Dessinateur est sans goût & sans correction : toutes les parties y sont véritablement représentées , du moins autant que des petites planches & de très-petites figures peuvent en contenir sans confusion , mais elles le sont durement. Rien n'est plus mauvais que son ostéologie & l'anatomie de ses viscères ; la seule myologie mérite attention. *Vésale* , dont nous avons parlé , a eu de meilleurs Dessinateurs , mais il étoit moins savant , il est très-peu entré dans les détails essentiels. *Bourdon* , au contraire , n'a été servi que par les plus mauvais Graveurs & les plus mauvais Dessinateurs de son temps ; il se disoit Graveur & Dessinateur , & il se peut fort

bien qu'il ait gravé lui-même ses planches, dont les figures sont les plus grandes de toutes celles qu'on avoit données avant M. *Gautier*, & qu'on a quelquefois grossièrement enluminées pour vendre aux étudiants en Chirurgie & en Médecine ; mais la couleur n'effaçoit pas leur *monstruosité*.

Aujourd'hui nous avons des Auteurs plus scrupuleux & qui cherchent le secours de ce qu'il y a de mieux dans les artistes pour les seconder ; mais avec cela ils ne sont pas dessinateurs eux-même & leurs graveurs ne sont pas anatomistes ; ce qui se voit dans M. *Haller* : ses planches sont extrêmement bien gravées quoique d'un dessein un peu incorrect, ce que l'on peut voir dans ses têtes de grandeur naturelle ou les raccourcis sont sans règles ; du reste de son anatomie ce ne sont que des petits enfans disséqués réduits à demi nature, dont l'angéologie est parfaite en elle-même, mais confuse par le défaut des couleurs qui distingueroient les veines des artères, & au défaut desquelles on se creuse la tête pour les déchiffrer, & où la confusion augmente aux endroits où sont encore les nerfs. Il n'y a rien cependant dans tout cela contre cet Auteur ; son graveur ne gravoit pas en couleur, & son dessinateur n'entendoit pas les raccourcis. M.

Camper a donné des bras de grandeur naturelle très-bien dessinés & d'une savante dissection. La gravure n'est pas si belle que celle de *M. Haller*, mais on peut cependant dire qu'il ne manque à ses bras que la seule couleur. L'anatomie & les plantes, & tout ce qui concerne l'histoire naturelle demande les couleurs. On peut voir la nécessité de l'art de graver & imprimer en couleur qu'a perfectionné *M. Gautier* & dont il a inventé la théorie, dans l'avis de l'Académie Royale des Sciences.

« Extrait des registres de l'Académie des
 » Sciences du 8 Janvier 1741 par le sieur
 » *Dortous de Mairan*, Secrétaire perpétuel
 » de l'Académie. Qu'après avoir examiné
 » quelques ouvrages de gravure par le
 » moyen de trois planches représentant des
 » sujets avec leurs couleurs naturelles, &
 » ayant fait leur rapport à l'Académie,
 » elle auroit jugé qu'il étoit important de
 » conserver cet art parce qu'il peut être
 » d'une grande utilité pour l'anatomie, la
 » botanique & l'histoire naturelle. Ces
 » sortes d'estampes pouvant tenir lieu de
 » ce qui seroit exécuté au pinceau ».

Souscription des planches anatomiques.

La souscription que le sieur *Gautier* annonce aujourd'hui est la même que celle.

qui a été publiée depuis 1756, à la différence que cette souscription comprenoit *le supplément de la première édition, & la seconde édition*, en même-temps que l'on annonçoit sous le petit format des figures de $\frac{2}{3}$ de nature dont on parle ci-dessus ; le supplément en vingt planches a été fini & distribué à peu-près dans les temps promis ; mais les dissections & les desseins de *la seconde édition* étant plus amples & plus recherchés que l'Auteur n'avoit promis, cela a beaucoup retardé la distribution de cette dernière partie. On espère que les amateurs en voyant les pièces qui la composent, ne seront plus fâchés du retard.

Aujourd'hui, outre le format dont on vient de parler, promis aux premiers souscripteurs de l'édition dont il s'agit, on donne un *grand format* où les figures sont de grandeur naturelle, comme on a déjà dit, qui comprendra tout l'ouvrage, & où toutes les figures entières & les pièces détachées de l'anatomie de M. *Gautier* seront rassemblées ; ces deux formats de la seconde édition auront chacun le même nombre de planches : celles du petit format s'assembleront de deux en deux, & celles du grand format de trois en trois, pour représenter les figures dans leur entier.

Quant aux personnes qui voudront ac-

ruellement profiter de la souscription de l'un ou de l'autre format , il suffira qu'elles paient les trois premières planches d'avance , lesquelles formeront , comme nous avons dit , un tableau complet du grand format , & un tableau & la moitié d'un autre du petit format ; & en recevant ces trois premières planches on souscrira pour les trois , suivantes & ainsi des unes aux autres jusqu'aux trois dernières , où il n'y aura rien à payer.

Chaque paiement sera de 14 liv. & il y aura douze paiement pour les 36 planches qui feront 168 liv. Après la distribution des planches elles se vendront 18 liv. les trois & le tout , coutera 216 liv. à ceux qui n'auront souscrit dans aucune distribution.

On souscrira chez le sieur Gautier , à Paris rue Saint Honoré , vis-à-vis la rue des Poulies , chez M. Tibierge , Marchand Epicier , & non aux anciennes adresses.

A la distribution des trois premières planches , on annoncera en même-temps au Public le temps des autres distributions.

On prie de nouveau MM. les amateurs & souscripteurs d'affranchir les lettres adressées à l'Auteur , & on avertit que les billets seront seulement signés de l'Auteur & cachetés ; on observera que personne ne les pourra signer , se disant chargé de procuration.

O R F È V R E R I E.

LE sieur *Germain*, Sculpteur-Orfèvre du Roi, & Compagnie, toujours animé du desir de porter les ouvrages qu'il entreprend à la plus haute perfection, prévient le Public que le 24 de ce mois on verra dans la maison où sont ses ateliers, rue des Orties, vis-à-vis le Guichet Saint Nicaise, une collection de vases antiques de différentes formes agréables, d'une composition qui égale en beauté l'agate, & les pierres les plus précieuses, tous ornés de bronzes d'un goût exquis, & de la plus belle dorure qu'il a encore perfectionnée depuis qu'elle a été présentée au Roi.

Le sieur *Germain* se propose de continuer en tout genre, & de varier ingénieusement les formes, & les ornemens de tous les ouvrages d'argenterie; la quantité de modèles qu'il a joints à ceux de son père le mettent à même, plus que tout autre artiste, de produire de quoi satisfaire les personnes les plus curieuses d'ouvrages recherchés.

Les ennemis du sieur *Germain* ont fait les plus puissans efforts pour le perdre;
les

les personnes qui ont pris connoissance à fond de sa situation , n'ont trouvé en lui qu'un homme malheureux : d'après ce ses commanditaires & créanciers lui prêtent tous les secours , il est plus occupé qu'il n'a jamais été , & va travailler à convaincre la Cour & la Ville , qu'il n'est point indigne de la réputation que son père a laissée ; les ouvrages qui sont sortis de ses ateliers ne l'ont point démentie.

Le sieur *Germain* continuera d'entreprendre toutes sortes d'ouvrages à tel prix qu'ils puissent monter, & il n'exigera point comme il est d'usage des avances pour les matières.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

VOTRE Journal, Monsieur, étant le dépôt le plus fidèle de tout ce qui concerne les arts, j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour vous prier de relever deux erreurs insérées dans l'*Avant-Coureur* de ce mois. On dit dans la feuille du 2, à l'article *Orfèverie*, qu'une toilette de vermeil, faite pour S. A. R. Madame la Princesse des *Asturies*, est l'ouvrage de M. *Germain*
Vol. I. H

Orfèvre du Roi : & dans la feuille du 9 ; pour corriger cette erreur , on tombe dans une seconde , en attribuant l'ouvrage à M. *Germain* surnommé *le Romain*, & à M. *Chancelier* tous deux Orfèvres à Paris. Il est bien vrai qu'on annonce que j'ai donné les desseins , mais par la tournure de la phrase il semble que ces Messieurs sont les principaux auteurs , & que ce sont eux qui m'ont employé. Au contraire c'est moi , Monsieur , qui ait été seul chargé de faire cette toilette ; j'en ai composé les desseins & les modèles dans un genre tout nouveau , & pour l'exécution j'ai fait choix de MM. *Germain* & *Chancelier* , dont j'ai même fait perfectionner les travaux par mes propres Ciseleurs. Voilà l'exacte vérité que ces MM. n'auront pas l'injustice de désavouer. Si l'ouvrage n'eût pas réussi , le blâme n'en seroit pas tombé sur eux ; & par conséquent il est trop injuste qu'ils jouissent , à mon exclusion , d'un succès qui appartient d'abord au premier Auteur : aussi suis-je persuadé qu'ils n'ont aucune part à l'annonce dont je me plains. La description que l'on fait de cette toilette dans l'*Avant-Coureur* , n'est point exacte , & il est bien aisé de voir que ce n'est pas l'inventeur qui a rendu compte de son ouvrage.

J A N V I E R 1766. 171

ge. J'aurai soin de vous en faire parvenir une description correcte, que je vous prierai d'insérer dans le Mercure prochain. J'ai chez moi mes desseins & mes modèles que je me ferai un plaisir de montrer aux amateurs : d'autant plus que la précipitation avec laquelle il m'a fallu achever cette riche toilette, ne m'a pas permis de l'exposer aux yeux du Public aussi long-temps que je l'aurois désiré pour répondre à l'empressement qu'il a témoigné de la voir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*P. CAFFIERI l'aîné, Sculpteur & Ciseleur
du Roi, demeurant rue-Princesse.*

A Paris, ce 22 Décembre 1765.

*RÉPONSE de M. l'Abbé NOLLET, à la
Lettre de M. THIERY, Fabriquant de
Chapeaux, insérée dans le second volume
du Mercure de France, Octobre 1765.*

EN décrivant l'art du Chapelier, je n'ai pas compté donner au Public un ouvrage sans défaut ; j'étois, & je le suis encore, tellement éloigné de cette vaine préten-

H ij

tion, que j'ai envoyé les premiers exemplaires sortant de la presse au Bureau des Maîtres Chapeliers, avec une lettre, par laquelle je priois ces MM. de vouloir bien me communiquer leurs remarques, afin qu'on pût en faire usage dans une autre édition. C'est ce que j'ai cru pouvoir faire de mieux, pour parvenir un jour à une description complète & correcte : n'étant point Chapelier, je n'ai pu que rendre ce que j'ai appris de ceux qui le sont ; & comme il ne m'a pas été possible de les consulter tous, après avoir pris des leçons des plus habiles, après avoir fréquenté les ateliers & questionné les compagnons, il ne me restoit d'autre moyen pour savoir si j'avois bien vu & bien compris, que de faire passer mon écrit sous les yeux de la Communauté. Si c'est à propos de cette invitation que M. *Thiery* s'est déterminé à en faire la critique, j'ai à lui rendre grâces de sa complaisance : mais ne pouvoit-il pas m'instruire, sans me dire des choses défobligeantes ? Si nous disputions, mes confrères & moi, aux artistes l'honneur de décrire les arts, ils auroient peut-être raison de prendre de l'humeur contre nous, & de nous critiquer durement ; mais M. *Thiery* ignore-t-il que l'Académie a déclaré & déclare encore tous les

jours qu'elle préférera constamment sur cet objet les instructions qui lui seront offertes par ceux qui pratiquent, à charge de leur en faire honneur vis-à-vis du Public? On peut voir par les arts déjà décrits & publiés, avec quelle fidélité cela s'observe : je n'ai point dérogé à une conduite si sage & si juste. J'aurois volontiers cédé la plume à M. *Thiery*, ou à quelqu'autre de ses confrères; si je ne l'ai tenue qu'à leur défaut, si j'ai fait d'eux tout ce qu'il m'étoit possible de faire pour remplir ma tâche; qu'est-ce qu'on peut me reprocher?

Je n'ai point senti, dit-on, *l'étendue de mon engagement*, lorsque j'ai entrepris de faire connoître l'art du Chapelier; on prétend que j'aurois dû enseigner en même tems tous les moyens possibles de le perfectionner. Il reste à savoir si j'y étois obligé : M. *Thiery* le dit; mais il se trompe : je vais le désabuser.

Il seroit sans doute à désirer que l'Académicien qui décrit un art, pût faire toutes les recherches nécessaires pour redresser les mauvais procédés qui sont en usage, pour y en substituer de meilleurs, & pour conduire l'ouvrier par des voyes sûres à la plus grande perfection possible; mais avec de telles conditions, l'histoire

H iij

des arts resteroit long-temps en arrière ; des siècles n'y suffiroient pas. L'Académie qui a senti cet inconvénient, s'est donc restreinte par nécessité à décrire pour le présent les arts *tels qu'ils sont*, sauf à remarquer ce qu'il y a de defectueux ou ce qu'on pourroit faire de mieux afin de s'en occuper séparément : les recherches qui se feront pour remplir cet objet seront consignées dans nos Mémoires Académiques, pour être un jour réunies aux descriptions qui auront précédé. Pour lors l'Auteur qui se croira en droit d'intituler son ouvrage : *Histoire de tel art porté à sa plus grande perfection*, sera responsable envers les Fabriquans de toutes les améliorations qu'ils pourront désirer ; quant à présent, il faut qu'ils prennent patience.

Je n'ai donc fait que me conformer aux intentions de ma Compagnie, & suivre exactement la route qui m'a été frayée par mes confrères, lorsqu'en considérant combien les Chapeliers sont peu d'accord entr'eux sur la manière de *secreter* le poil qu'ils mettent en œuvre, j'ai dit par forme de remarque, *qu'ils avoient besoin d'être éclairés sur cette pratique* ; réservant pour un autre temps les recherches que je me proposois de faire à cet égard.

Voici un second grief par lequel M.

Thiery prétend prouver que mon ouvrage devient presqu'inutile : après avoir dit que les chapeaux de laine prennent plus facilement le noir que ceux de poil, j'ajoute qu'il y a apparence que le secret qu'on donne au poil & qu'on ne donne point à la laine, contribue à cet effet. Cela mérite-t-il qu'on me taxe d'ignorance ? Et cette expression peu mesurée est-elle justifiée, par ce qui suit immédiatement après : « Ne » sembleroit-t-il point par-là que l'Auteur, » (M. L. N.) ignoreroit que de toutes les » étoffes la laine est celle qui se teint le » plus facilement ? »

*L'apparence que j'allègue en cet endroit de mon ouvrage est fondée sur ce que l'esprit de nitre, ou l'eau forte dont on se sert pour *secreter* le poil, est capable comme l'on sçait de désunir les drogues qui concourent à produire le noir. N'est-il pas possible que l'étoffe *secretee* retienne quelque chose de l'acide nitreux, malgré les lavages de la foule ? Et quand je dis que cette cause apparente *contribue* à l'effet dont il s'agit, n'est-ce point assez faire entendre qu'on peut encore en soupçonner une autre ?*

Par mes propres paroles que M. Thiery a citées quelques lignes auparavant, il a dû voir que je sçais comme lui, que la

laine prend mieux ou plus facilement le noir qu'aucune autre étoffe de la chapeellerie ; mais la connoissance du fait suffit-elle pour rendre raison de la différence qu'il y a à cet égard , entre le poil & la laine ? Qu'auroit-on pensé de mon explication , si ne produisant d'autre raison que celle à laquelle M. *Thiery* me renvoye , j'eusse dit : « le chapeau de poil se teint en noir » plus difficilement que celui de laine , » par ce que la laine se teint plus facilement que le poil ». C'étoit la cause de cette différence que je cherchois à indiquer , & non par la différence elle-même.

Je vois bien qu'indépendamment de toute préparation , le poil est toujours plus difficile à teindre que la laine ; mais jusqu'à ce qu'on ait fait assez d'épreuves pour sçavoir au juste à quoi cela tient , il sera permis je pense de faire concourir une autre cause avec celle-ci ; cette cause ne fût-elle que vraisemblable.

M. *Thiery* me demande d'un ton , qui sent trop le reproche , pourquoi je n'ai point fait toutes ces épreuves ? J'aurois plusieurs réponses à faire à cette interrogation ; pour abréger je n'en ferai qu'une qui doit suffire. C'est que je n'ai point en ma disposition une fabrique de chapeaux , où j'en puisse faire préparer de telles ma-

rières, de telles façons, & en telle quantité que je jugerois à propos, ni un atelier de teinture pour les soumettre à l'expérience : cependant pour seconder le zèle de M. *Thiery*, je consens de me rendre à sa fabrique aux jours & heures que nous conviendrons, pour travailler de concert avec lui s'il le veut, à terminer cette question qui lui paroît si importante.

Après les deux articles auxquels je viens de répondre, j'espérois trouver quelques remarques judicieuses & bien articulées dont je pusse profiter, tant pour ma propre instruction, que pour la forme & la perfection de mon ouvrage ; mais la critique de M. *Thiery* se termine ici par les paroles suivantes : « je ne finirois pas, » dit-il, si je citois tout ce que l'Auteur » a négligé d'interressant pour se livrer » à des détails minutieux, & souvent » aussi peu dignes de lui, qu'ennuyeux pour le lecteur &c.

Il y auroit sans doute de l'indiscrétion à exiger de M. *Thiery*, qu'il épuisât son attention & sa patience à relever mes fautes, si j'en ai fait autant qu'il le dit ; mais n'est-ce pas trop peu faire aussi après des reproches durs & vagues comme ceux qu'on vient d'entendre, de n'entrer en preuve par aucun exemple ? Si j'ai omis

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

des choses interressantes, c'est que les plus habiles Fabriquants de qui j'ai pris des leçons, les ont ignorées, ou ont oublié de me les dire; au reste si M. *Thiery* possède mieux son art qu'aucun autre Chapelier, s'il a des connoissances qui lui soient particulières, des vues plus fines, plus étendues, &c. il n'a qu'à me mettre en état de suppléer à ce qui manque par des additions; ce remède a déjà été employé plus d'une fois dans les descriptions d'*Arts*, qui ont précédé la mienne: je l'invite donc à prendre cette peine, & je souhaite qu'il le fasse; car sans cela on pourroit croire que ce seroit légèrement & par humeur qu'il m'a reproché d'avoir laissé à l'écart ce qu'il y a d'interressant pour me livrer à des détails minutieux & ennuyeux.

Al'égard de ce dernier point M. *Thiery* me permettra de lui représenter, qu'en décrivant son art je ne me suis proposé ni d'amuser, ni d'instruire les maîtres qui comme lui se feroient élevés au-dessus du commun par des connoissances singulières & par un talent consommé; mon ambition s'est bornée à remplir les vues de l'Académie, par une description méthodique, exacte & bien circonstanciée de tout ce qui se pratique dans la Chapellerie. J'ai tâché d'en faire un tableau, qui

pût satisfaire la curiosité des Amateurs, & apprendre un jour à nos neveux quel étoit de notre temps l'état de cet Art. J'ai osé même me flatter, de trouver parmi les Chapeliers ou parmi ceux qui voudroient l'être, des lecteurs qui auroient le courage de parcourir ces détails minutieux qui ont tant ennuyé M. *Thiery*. Eh ! n'aurois-je pas fait précisément ce qu'il leur faut, s'ils étoient tels que sa lettre nous les dépeint, « ne s'occupant ni de Physique ni » de Chymie ; se contentant des lumières » bornées qu'un autre leur a acquises, » s'en tenant à une connoissance métho- » dique des effets ; s'inquiétant peu des » causes : n'ayant ni le temps ni le desir » d'en savoir davantage ».

J'espère que M. *Thiery* voudra bien entrer dans les raisons que je viens d'exposer ; qu'il nous fournira de nouvelles connoissances s'il en a ; qu'il me donnera le temps d'acquérir par des recherches particulières celles que nous n'avons point encore ni lui ni moi ; qu'il ne lira point mon *Art de Chapelerie* puisqu'il l'ennuie ; mais qu'il aura la discretion de ne le pas décrier comme *inutile*, comme *indigne* de tout lecteur indistinctement ; ne fût-ce que par respect pour l'Académie qui a jugé

180 MERCURE DE FRANCE.
cet ouvrage digne de l'impression, & de
paroître avec son approbation.

A R T S A G R É A B L E S.

M U S I Q U E.

RECUEIL *d'ariettes à voix seule & à grande symphonie*, de la composition de MM. PHILIDOR & TRIAL, Compositeur & Directeur de la Musique de S. A. S. Monseigneur le Prince de CONTY; proposé par souscription, en forme de Journal Périodique.

La variété est l'âme des Concerts. Les Cantatilles ont succédé aux Cantates. Les Ariettes & autres airs détachés succèdent aux Cantatilles qui ont encore paru avoir trop d'étendue, & remplir trop de temps dans un Concert. MM. TRIAL & PHILIDOR se sont réunis pour fournir par leurs ouvrages à cette diversité qu'exige le goût du Public. La réputation de ces deux Auteurs est trop établie, sur-tout dans le genre de ce qu'on propose, pour avoir à craindre qu'ils consentissent à la compromettre, dans l'entreprise qu'ils ont formée & dans les engagements qu'ils contractent.

Il faut donc bien distinguer ce Journal de Musique, d'avec la plupart de ceux qu'on a donnés depuis quelque temps. Presque toutes les ariettes, qui forment déjà un fond suffisant pour deux ans, ont été exécutées dans quelques Concerts des mieux composés, notamment dans celui de S. A. S. Monseigneur le Prince de CONTY.

Pour rendre ces ariettes plus faciles à exécuter, & pour mettre à portée d'en faire usage dans les assemblées particulières de Musique comme dans les grands Concerts, MM. PHILIDOR & TRIAL donnent deux accompagnemens de violon différens l'un de l'autre, en sorte que lorsqu'on voudra chanter leurs airs avec un simple accompagnement de violon & de basse, on le trouvera gravé au dessus & au dessous de la partie chantante ; & si l'on veut exécuter ces mêmes airs à grande symphonie, on ne se servira alors que de la basse avec toutes les autres parties qui seront gravées séparément.

Les noms & les talens des Auteurs ne permettent pas de douter de la satisfaction des amateurs qui se procureront ce recueil.

Conditions.

La souscription est de 48 liv. par an

182 MERCURE DE FRANCE.

pour Paris, & de 54 liv. pour la Province, à cause du port par la poste.

Le premier exemplaire a dû paroître le premier du présent mois de Janvier 1766. Le second le 15 du même mois, & successivement les premiers & 15 de chaque mois.

Les souscriptions seront ouvertes jusqu'à la fin du mois de Mars. On délivrera à chaque souscripteur les exemplaires qui auront précédé en payant l'année entière.

Chaque exemplaire contiendra une ariette suivie d'un ou deux petits airs plus gais imprimés *in-fol.* d'une belle gravure & sur beau papier.

On recevra les exemplaires, francs de port, tant à Paris que dans les provinces.

Les Compositeurs ont travaillé pour toutes les voix & dans tous les genres.

Les ariettes se vendront trois liv. séparément, ce qui feroit dans le cours de l'année soixante-douze liv. conséquemment 24 liv. de bénéfice pour les abonnés.

On délivre les souscriptions chez M. de la Chevardiere, Marchand de Musique, rue du Roule, à la croix d'or.



G R A V U R E.

LÉTTRE de M. DÁNZEL, à M. DE LA
PLACE.

C'EST dans la crainte, Monsieur, que l'on ne fasse une mauvaise copie d'un portrait que je viens de faire de M. de Voltaire, que je permets à mon Doreur de le mettre au jour. Il n'a d'autre mérite que celui d'une parfaite ressemblance, & l'approbation de ce grand homme. Vous le verrez par les jolis vers qu'il a bien voulu faire à ce sujet, & que je prens la liberté de vous envoyer. Vous jugez combien l'amour-propre d'un jeune homme est comblé de pareil louanges!

J'ai l'honneur d'être, &c.

N. B. Le sieur *Auvray*, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint Yves, est le seul dépositaire de cette estampe, dont le prix est de 3 liv.



EXTRAIT d'une Lettre de M. DE VOLTAIRE, à M. le Marquis DE VILLETTE.

À Ferney, le 11 Décembre 1765.

J'OUVRE une caisse, Monsieur ; j'y vois, quoi ? moi-même en personne, dessiné d'une belle main.

Je me souviens très-bien que,

CE *Dançel*, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A dans mon champêtre séjour
Dessiné le maigre contour
D'un vieux visage à faire rire.
En vérité c'étoit l'amour,
S'amusant à peindre un Satyre
Avec les crayons de *La Tour*.

- Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents ; cela feroit soupçonner que j'en ai encore. Je dois au moins en avoir une contre vous, de ce que vous avez passé tant de temps sans m'écrire.

Bérénice disoit à *Titus* :

Voyez-moi plus souvent, & ne me donnez rien.

J A N V I E R 1766. 185
Je pourrois vous dire :

Ecrivez-moi souvent , & ne me peignez point.

Mais si je suis flatté de votre galanterie, je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le Peintre , & je pardonne au Graveur.

On prétend que vous avez des affaires & des procès. Qui terre n'a pas, souvent a guerre ; à plus forte raison qui terre a.

*Dii tibi formam,
Dii tibi divitias dederunt , artemque fruendi.*

Ajoutez-y sur-tout la santé, & ayez la bonté de m'en dire des nouvelles quand vous n'aurez rien à faire. L'absence ne m'empêchera jamais de m'intéresser à votre bien-être & à vos plaisirs. Si vous êtes dans le tourbillon , vous me négligerez ; si vous en êtes dehors , vous vous souviendrez, Monsieur , d'un des plus vrais amis que vous ayez. Vous l'avez dit dans vos vers, & je ne vous démentirai jamais.

Votre très-humble , &c.



186 MERCURE DE FRANCE.

LES Pêcheurs Florentins, estampe gravée par *Anne-Philibert Coulet*, d'après le tableau original de *Joseph Vernet*, avec un burin très-gracieux & digne du sujet, se vend chez *Lempereur*, Graveur du Roi, rue & porte Saint Jacques, au-dessus du Petit-Marché.

Le sieur *Bresson de Maillard*, Graveur & Marchand d'Estampes, rue Saint Jacques, près celle des Mathurins à Paris, continue de vendre ses petites *Étrennes à la jeunesse*, gravées & coloriées ; comme aussi d'autres nouveautés relatives aux étrennes, emblèmes en vélin d'Allemagne, & autres, bouquets, compliments, &c.



ARTICLE V.

SPECTACLES DE PARIS.

O P É R A.

ON a remis à ce théâtre, le Vendredi 13 Décembre 1765, *Thésée*, Tragédie-Opéra, Poëme de QUINAULT, musique de LULLY. (1)

Si nous faisions souvent, avec plaisir, des prétextes, pour garder le silence sur quelques ouvrages de théâtre, nous nous voyons quelquefois, avec peine, privés de parcourir les beautés de quelques autres, dont la célébrité & le mérite trop connus, de nos lecteurs, ne permettent presque

(1.) La première représentation en avoit été indiquée pour le Dimanche précédent, & du même mois ; mais M. LE GROS, qui répétoit la veille le rôle de *Thésée* sur le théâtre, étant tombé, par un mouvement précipité de son jeu, dans une trape ouverte derrière lui, on fut obligé de remettre au Vendredi, parce que cet accident lui occasionna une commotion violente dans l'épaule, qui le mit hors d'état de faire usage d'un bras pendant quelques jours.

188 MERCURE DE FRANCE.

plus de les en entretenir. Tel est l'admirable Poëme de *Thésée*. On en a trop senti le prix, pour changer à cette reprise aucun des vers du Prince de nos Poëtes Lyriques. Quel enchaînement naturel dans toutes les parties de l'action de ce Poëme ! Quelle justesse, quelle liaison dans le dialogue ! Quelle riche simplicité dans le stile ; & sur-tout, quel crayon dans le dessein des caractères ! Quelle correction en même temps, & quelle belle continuité dans chacun des traits primitifs qui les distinguent. D'autre part, que ne nous est-il permis de remarquer en détail l'analogie & la précision des rapports de l'élocution musicale de Lully, dans son récitatif, à l'élocution poétique de *Quinault* ? On a donc très-sagement fait de conserver ce précieux dépôt de goût & de génie en musique ; comme aussi de retrancher certains hors d'œuvres, en paroles & en musique, qui ne tenoient point au fond de l'ouvrage, & dont le temps a détruit les agrémens, qu'admettoit un âge plus reculé. On a enrichi les divertissemens d'un nombre de très-beaux airs, en différens genres, empruntés des ouvrages de nos plus grands Compositeurs modernes, & adaptés avec un goût infini, tant aux caractères différens de chaque situation,

qu'au genre de noblesse de l'ancien Auteur. Les mêmes soins ont été étendus sur quelques monologues & autres morceaux qui ont été fournis des accompagnemens qui leur manquoient, travaillés de manière à laisser croire qu'ils auroient été composés par le premier Auteur, quoiqu'ils soient ornés de toute la richesse que l'art a acquise de nos jours.

On vient de nous adresser à cette occasion la lettre suivante, pour la rendre publique.

„ Monsieur, le bon effet qu'a produit
 „ la manière dont on a arrangé l'Opéra de
 „ *Thésée*, & les suffrages que le public
 „ lui donne, fussent pour décider bien
 „ des questions; entr'autres, l'usage qu'il
 „ y auroit à faire de l'ancien fond de notre
 „ Opéra. Il paroît constant que, pour le
 „ conserver, il n'y a qu'à s'en tenir à pro-
 „ fiter de la vocale de LULLY, toujours
 „ excellente dans son récitatif, quand il
 „ sera bien débité; sans en exclure celui
 „ de quelques Compositeurs qui lui ont
 „ succédé; d'ailleurs, prendre les mêmes
 „ soins pour ces Opéras, que l'on vient de
 „ faire pour celui de *Thésée*. Il seroit peut-
 „ être encore plus agréable au public que
 „ l'on composât exprès ce qu'on ajouteroit
 „ aux accessoires de ces ouvrages; mais il

„ faudroit alors que le Compositeur mo-
 „ derne s'unît, s'identifiât, pour ainfi dire,
 „ au génie de l'ancien ; de sorte qu'il parût
 „ que ce dernier, parvenu du point où il
 „ avoit laiffé la mufique, jufqu'à celui où
 „ elle eft aujourd'hui, fût l'Auteur du
 „ tout. En propofant cette condition com-
 „ me néceffaire, nous convenons qu'elle
 „ eft difficile à remplir. C'eft en cela même
 „ que l'entreprise en feroit plus digne des
 „ Muficiens célèbres, & de ceux qui fe fen-
 „ tent appellés par le génie à le devenir.
 „ Il eft au moins certain que ce travail fe-
 „ roit moins hafardeux que de refaire des
 „ parties qui ne peuvent & ne pourroient
 „ être mieux. S'il y a moins de mérite à
 „ éluder une difficulté qu'à la vaincre, il
 „ feroit dû moins de gloire dans le fuccès,
 „ à ceux qui s'affranchiroient ainfi d'un
 „ travail qui exige toutes les forces du ta-
 „ lent, & beaucoup plus de confufion dans
 „ les chûtes.

„ Quand j'ai dit que prefque tout le
 „ récitatif des bons Opéras de LULLY, &
 „ bien des parties de quelques autres an-
 „ ciens, ne pourroient être mieux, j'ai
 „ entendu dès-lors le cri du fanatisme mo-
 „ derne, s'élever contre cette affirmation.
 „ Qu'on daigne écouter quelques vérités
 „ à cette occafion. Il eft incontestable en

„ général, que la superstitieuse admiration
 „ pour les anciens, peut arrêter les progrès
 „ des arts, assoupir l'émulation, quelque-
 „ fois même resserrer, étouffer le génie;
 „ mais il n'est pas moins vrai que le sys-
 „ tème, de percer toujours en avant, de
 „ laisser le vrai beau, pour courir sans cesse
 „ à un mieux imaginaire, a porté de bien
 „ plus grands préjudices à ces mêmes arts,
 „ en les replongeant dans le désordre de la
 „ barbarie. Pour le prouver, nous n'avons
 „ qu'à renvoyer à l'histoire de leurs ré-
 „ volutions, dans le vaste intervalle des
 „ siècles, écoulés depuis leur origine. Le
 „ FINI est l'attribut constitutif de toute
 „ production, de tout effort humain. Il
 „ est dans les arts comme dans beaucoup
 „ d'autres choses, un terme de perfection,
 „ au-delà duquel ils extravaguent. Alors,
 „ à mesure que l'on croit y faire des décou-
 „ vertes, on s'égare dans de nouvelles er-
 „ reurs qui touchent de près au vieux ca-
 „ hos d'où l'on s'étoit dégagé. On écrase,
 „ dans la route, d'anciennes beautés réelles;
 „ & sur leurs débris, on s'élève, on se
 „ guinde pour saisir de nouveaux phan-
 „ tômes, qui s'évanouissent presque en
 „ paroissant. On secoue une imagination
 „ déréglée, pour produire des bluettes sem-
 „ blables à celle des feux d'artifices. Elles
 „ brillent, elles éclatent; le Badaut ap-

22 MERCURE DE FRANCE.

» plaudit, s'extasie ; elles se convertissent
 » en fumée, il s'en retourne à vuide , en
 » cherchant son chemin dans les ténèbres.
 » Il est bien à craindre , qu'à force de vou-
 » loir peindre des images neuves , on
 » ne finisse par *charbonner* des chimères.
 » Nous en avons un exemple récent , dans
 » la révolution arrivée à notre architec-
 » ture & à tout ce qui y est relatif , il
 » n'y a pas encore 25 ans. La fougue pit-
 » toresque avoit pénétré dans cet art ; elle
 » y avoit produit une fièvre qui monta ra-
 » pidement jusqu'au délire. Ce délire fut
 » aussi-tôt qualifié feu du génie , tant par
 » les Artistes qui en étoient affectés , que
 » par la jeunesse inconsidérée , & par la
 » foule étonnée d'admirateurs , qu'attire
 » toujours la nouveauté. Le travers des
 » contrastes forcés , la surabondance des
 » ornements déplacés ; en un mot , le ren-
 » versement des principes , avoit pris la
 » place des sages combinaisons de cet art ,
 » & de la richesse mâle , noble , ou élé-
 » gante de sa décoration. Il vint , heureu-
 » sement pour notre honneur , des Artistes
 » plus instruits , qui n'avoient pas besoin
 » des fausses ressources du délire , pour
 » paroître plus lumineux. Ils furent sou-
 » tenus , protégés par des amateurs d'une
 » vue assez ferme pour n'être pas éblouis ;
 ils

» ils dissipèrent cette révolte contre le goût,
 » ils remirent les règles & le bon ordre
 » dans tous leurs droits ; c'est ainsi que
 » nous avons vu renaître, dans cet art,
 » les beaux siècles d'Athènes & de Rome,
 » dont nous avons encore sous les yeux
 » des imitations dignes d'être des modèles,
 » lorsque pour être trop modernes nous
 » allions redevenir gothiques.

» Je ne sçais si notre musique ne va pas
 » se trouver bientôt à peu-près dans le
 » même cas où étoit notre architecture il
 » y a vingt-cinq ans. Puisse-t-il, pour la
 » conservation d'un art si agréable & pour
 » la gloire du goût national, se trouver
 » quelque génie assez heureux & assez
 » éclairé pour fixer les progrès de la
 » musique, précisément au point qui
 » toucheroit immédiatement à sa déca-
 » dence !

Votre, &c.

A Paris, le 17 Décembre 1765.

Les rôles sont remplis à la satisfaction
 du Public, & très-heureusement distri-
 bués suivant les divers genres de talent
 des sujets de cette Académie. Mlle Du-
 BOIS étoit déjà fort bien au sens, au
Vol. I. I

débit , à l'action & à la représentation convenable au rôle de *Médée* ; pour lequel il est encore si avantageux de rencontrer une voix aussi belle par le volume , par la force & par l'étendue. Celui d'EGLÉ , rendu par Mlle ARNOUD , n'exige point de détails pour en annoncer l'éloge à ceux qui connoissent le rôle , la figure , le caractère de voix & du talent de l'Actrice.

Dans le quatrième acte Mlle LARRIVÉE , en chantant les petits airs du divertissement , & sur-tout une ariette charmante de M. le BERTON , mérite & recueille au moins & peut-être plus d'applaudissemens que n'en promet ordinairement le plus grand rôle & le mieux exécuté. Cette partie seule de l'Opéra doit exciter & soutenir long-temps l'empressement des amateurs du chant porté au plus haut degré de ce talent.

M. le GROS trouve aujourd'hui dans le rôle de *Théjée* , le fruit de l'étude & de l'exercice qu'il a fait de l'action théâtrale , & de l'art du débit dans le récitatif. Ce n'est pas toujours , comme on voudroit le faire croire , par les éclats perpétuels d'une voix disposée à cela par la nature , que l'on se distingue le plus ordinairement sur ce théâtre. Il n'est rien dû , il n'appartient rien au sujet qui possède cette faculté , tout

en est à la nature ; mais le talent de bien rendre un rôle qui ne fait pas hurler l'acteur (comme font quelques Compositeurs modernes), est l'ouvrage de ses réflexions, de son intelligence & des dispositions de son âme à s'émouvoir à propos. Ce mérite doit bien autant flatter l'amour propre du chanteur, & l'oreille de l'auditeur sensé, que celui de crier plus fort & plus long-temps qu'un autre. Cependant comme le bon goût n'est extrême ni dans ses adoptions, ni dans ses exclusions ; il faut sçavoir beaucoup de gré à ceux qui ont arrangé cet Opéra, d'avoir donné à chanter à M. LE GROS un morceau au cinquième acte, originairement de feu M. GRENET, & très-habilement ajusté par M. le BERTON, pour donner lieu de faire briller les éclats flatteurs de la belle voix de M. LE GROS. Ce morceau, adroitement combiné avec un chœur, fait un très-grand effet, sans déroger à la dignité convenable au caractère du rôle.

Le rôle d'*Egée* est très-bien rendu par M. LARRIVÉE ; il ne nous reste qu'à en appeler aux applaudissemens qu'il y a reçus, pour autoriser nos éloges. Il y méritera toujours les mêmes suffrages, s'il met toute son attention à retenir dans de justes bornes, les grâces riantes de sa voix & de

196 MERCURE DE FRANCE.

son chant, à éviter le maniéré, & à bien employer, comme il a déjà fait, les avantages du caractère de sa voix, pour rendre avec une noble simplicité la galanterie d'un grand Roi, déjà vieux, mais que l'amour anime encore de ses feux.

Les ballets ont été applaudis; il y a des choses nouvelles peintes avec vérité dans le tumulte populaire du triomphe de *Thésée*; des images fortes, nouvelles & fort ingénieuses dans celui du troisième acte: mais nous réservons à les détailler dans le second volume de ce mois; ainsi que la pompe & les décorations magnifiques de ce Spectacle, parce que nous ne doutons pas que l'on n'y ajoute encore, ainsi que l'on a fait dans *Castor & Pollux*. Les soins, l'empressement de plaire au Public, & l'art de dépenser à propos, dont les Directeurs actuels nous donnent tous les jours de nouvelles preuves, nous font présumer qu'ils ne laisseront rien à désirer sur les moindres objets qui peuvent contribuer à la plus grande perfection: cet Opéra étant devenu presque leur ouvrage par le choix de ce qu'ils y ont ajouté, & par ce qu'ils ont travaillé eux-mêmes dans plusieurs parties.

Les Ballets du deuxième, du quatrième & du cinquième acte, font de la compo-

J A N V I E R 1766. 197

sition de M. LANI; ceux du premier & du troisième acte de M. LAVAL fils.

Mlles LANI (épouse du sieur GELIN), ALLARD, LYONNOIS, GUIMARD, PESLIN & GRANDI, dansent dans les principales entrées, ainsi que MM. LANI, LAVAL, LYONNOIS, LEGER, ROGIER, & M. GARDEL qui danse avec une distinction marquée dans le cinquième acte.

N. B. Le mardi 17 Décembre & jours suivans, ce théâtre fut fermé par ordre, ainsi que tous les autres de Paris, pendant les Prières & Processions publiques à l'occasion de l'extrémité où se trouva MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Cette interruption a été continuée par le funeste événement de la mort de ce Prince, décédé à Fontainebleau le Vendredi 20 du même mois.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi, 2 Décembre, on donna la première représentation du *Philosophe sans le sçavoir*; Comédie nouvelle en cinq actes & en prose, par M. SEDAINE.

Cette première représentation fut applaudie dans les quatre derniers actes; mais

I iij

le premier, dans lequel est établi tout ce qui concoure à l'intérêt du sujet, ne pouvant être saisi que par la connoissance de ce qui suit, fut sur le point de prévenir le public d'une façon très-défavorable au succès de la pièce. Celui qu'elle a continué d'avoir, & qu'elle aura sans doute, après l'interruption des spectacles, justifie l'Auteur de la nouveauté, ou même de l'espèce de singularité dans la manière d'exposer & de faire marcher son action dramatique. Nous allons en rendre juges nos lecteurs, par l'analyse de cette Comédie : très-fâchés, pour leur satisfaction & pour la gloire de l'Auteur, de ne pouvoir, par ce moyen, leur procurer qu'un foible trait d'un tableau, dont il faut voir les plus petites parties pour sentir le grand effet qu'il produit.



*EXTRAIT du Philosophe sans le savoir ,
Comédie en cinq actes , en prose , par
M. SEDAINE.*

Personnages.

Acteurs.

VANDERK père , riche Com- merçant ,	M. BRISART.
VANDERK fils , Officier de Marine ,	M. MOLÉ.
Mlle VANDERK , fille de M. Vanderk ,	Mlle DÉPINAY.
UN PRÉSIDENT , futur époux de Mlle Vanderk ,	M. D'AUBERVAIL.
Mde VANDERK , mère ,	Mlle DUMESNIL.
UNE COMTESSE , sœur de M. Vanderk père ,	Mlle DROUIN.
ANTOINE , homme de confiance de M. Vanderk père ,	M. PRÉVILLE.
VICTORINE , fille d' Antoine ,	Mlle DOLIGNY.
LE BARON D'ESPARVILLE , an- cien Militaire ,	M. GRANDVAL.
LE FILS DU BARON , Officier ,	M. LE KAIN.
UN VALET du Baron ,	M. BOURET.
LE VALET de Vanderk fils ,	M. AUGER.

*La scène est à Paris , dans le grand cabinet de
M. Vanderk père.*

MONSIEUR *Vanderk* père est né Gentilhomme & d'une ancienne noblesse ; ses enfans l'ignorent. Des circonstances , qu'on apprendra par la suite , l'avoient obligé de quitter son nom & de prendre celui-ci en épousant la fille d'un riche Négociant qui s'appelloit ainsi , & qui lui avoit laissé tout son commerce. Il a prospéré ; & par les voies les plus légitimes , il a fait une grande fortune. Il a remis dans ses mains tous les biens que la nécessité de servir le Prince avoit fait sortir de celles de ses ancêtres. Il a deux enfans , une fille & un fils. Sa femme est toujours aimable , vraie mère de famille , mais d'une santé délicate. La maison est fort nombreuse , par la quantité de Commis pour la caisse , pour les bureaux de correspondance , &c. Il a pour le seconder & pour le secourir un homme de confiance (*Antoine*) , qu'il a connu autrefois sur un vaisseau de son beau-père , & qu'il a vu même payer de sa personne. Cet *Antoine* a une fille dont la mère a nourri le fils de M. *Vanderk*. Ils s'aiment comme des enfans fort honnêtes élevés dans la même maison , & *Victorine* prend un intérêt singulier à tout ce qui regarde ce fils. Cette amitié pourroit un jour peut-être devenir de l'amour ; mais le progrès ni le sort de ce sentiment n'entrent point dans l'instant où se renferme l'action de la Pièce.

C'est dans cette position des personnages que commence le premier acte.

Antoine & sa fille *Victorine* ouvrent la scène. Elle a appris qu'un jeune homme a eu une querelle dans un Café ; qu'il a mis l'épée à la main. Il est dans la Marine. Il a vingt à vingt-deux ans ; il est bien fait. Ces circonstances l'ont frappée , parce qu'elles conviennent toutes à M. *Vanderk*.

fils. Elle s'impatiente de ce que son père *Antoine* fait peu d'attention à ses petites conjectures. Celui-ci s'étonne à son tour de cette vivacité d'intérêt pour le jeune homme ; elle le justifie par les motifs d'amitié que nous avons exposés. *Antoine* lui recommande de contenir toujours dans des bornes honnêtes ce sentiment qu'il ne peut pas encore condamner en elle. *M. Vanderk*, père, les interrompt. Il vient de quitter les Notaires qui ont dressé le contrat de sa fille. Elle épouse un homme qui occupe une des premières places dans la robe. *M. Vanderk* donne à *Antoine* des ordres particuliers pour la fête du lendemain, jour où se doit célébrer le mariage. Mlle *Vanderk* paroît. On lui a essayé ses habits de nœces, du rouge, les diamans. Sa mère & elle pensent que son père ne la reconnoîtra pas ; elle s'est fait annoncer sous le nom d'une prétendue Marquise. Le père se prête à ce badinage, dont il avoit été prévenu par *Antoine* ; cela est bientôt changé en une situation sérieuse & morale, lorsque la mère, accompagnée du futur époux, entre dans le cabinet pour dire à sa fille de demander la bénédiction de son père. Les avis de ce père commencent à établir le ton de son caractère, qui ne se dément en rien jusqu'à la fin. Ils sont interrompus par la jeune *Victorine*, qui crie en arrivant : *le voilà, le voilà*, c'est le jeune *Vanderk* en habit d'uniforme. Sa sœur lui donne une montre comme présent de nœces. Elle accompagne ce présent de quelques reproches obligeans sur ce qu'il rentre si tard. Les Notaires, qui sont arrivés, obligent le père, la mère, le gendre & la fille de rentrer dans le salon. *Vanderk* fils reste avec *Victorine*, qui lui dit : *vous avez eu une dispute dans un Café ?* — Est-ce que mon père sçait cela ? — *Est-ce que cela est vrai ?* — Non,

non, Victorine. Il sort ; ah ! dit-elle , que cela m'inquiète !

Dans le second acte *Vanderk* fils confie à son père la surprise où l'ont jetté le nom & les qualités qu'il a pris dans le contrat de mariage. Celui-ci lui déclare sa noblesse ; & , fondé sur la raison & sur la sagesse qu'il lui connoît , il ne lui dissimule plus les circonstances de sa vie. A l'âge de seize ans il devint amoureux d'une Demoiselle âgée de onze. Il fut obligé de se battre contre un rival. Ici le fils interrompt son père avec vivacité pour lui demander s'il se battit au pistolet ? Le père répond froidement *non ; à l'épée*. Il continue. Les suites de ce combat l'obligèrent de quitter sa patrie. Il s'embarqua sur un vaisseau marchand qui fut attaqué dans sa course. Le jeune homme eut le bonheur de le défendre si bien qu'il sauva le vaisseau. Le propriétaire , qui se nommoit *Vanderk* , par reconnoissance , l'associa à son commerce. Il lui offrit sa nièce & sa fortune ; mais le jeune Gentilhomme exposa les engagements qu'il avoit pris dans sa province avec la fille d'un autre Gentilhomme voisin de sa terre. Le Négotiant partit , alla trouver les parens , obtint la fille , les unit , & mourut quelque temps après. Il lui laissa son commerce & son nom , qu'il le pria de porter. L'Auteur prend occasion de là de mettre dans la bouche de ce père une apologie très-sensée & très-philosophique de l'état de commerçant. Il ajoute qu'il attend sa sœur , qui vit en province , dans des terres qu'il a acquises pour elle. Il expose le caractère de cette femme , comme si singulièrement entêtée de sa noblesse , qu'elle veut passer plutôt pour la protectrice de la famille d'un Commerçant , que pour y appartenir de si près. Il excuse néanmoins cet entêtement par le tour naturel & doux de sa

philosophie , en disant que c'est un honneur mal entendu , *mais* , ajoute-t-il , c'est toujours de l'honneur. A la fin de cet acte *Victorine* & le jeune *Vanderk* restent sur la scène. *Victorine* prend occasion de son enfantillage , sur la nouvelle montre qu'elle demande à voir , pour découvrir s'il n'a point de *rendez-vous* le lendemain pour se battre. Elle affecte , pour cela de prévoir heure par heure toutes les occupations du jour suivant , qu'elle arrange sur la cérémonie des nœces de sa sœur. Il échappe au jeune homme de dire à *Victorine* qu'elle seroit bien étonnée s'il ne faisoit pas un mot de tout ce qu'elle a prévu. Elle montre beaucoup de plaisir à faire sonner la répétition de cette montre. Il la lui laisse pour la garder pendant la nuit dans sa chambre. Tout cela inquiète *Victorine* & ne l'éclaire pas. Le jeune *Vanderk* , prêt à sortir , revient pour lui recommander de ne rendre la montre qu'à lui. Il répète plusieurs fois , avec un air préoccupé , *qu'à moi , qu'à moi*. Ces dernières paroles , sur lesquelles *Victorine* réfléchit , achèvent de troubler sa jeune tête. Elle ne peut en démêler le sens.

Le troisième acte commence à la pointe du jour. Le fils paroît en habit convenable pour monter à cheval ; il remet ses pistolets à son Valet , avec ordre de les placer à l'arçon de sa selle , & de faire ranger les chevaux sous une remise. Il demande si personne ne les a aperçus. Il n'y a de lumières que dans la chambre de *Victorine*. La porte-cochère est fermée. Il ne peut sortir. Il réveille *Antoine* pour avoir les clefs , mais elles sont dans la chambre du père. Il prie *Antoine* d'aller les chercher. Il y va ; mais le père est déjà réveillé. Il entre , trouve son fils prêt à partir , il s'informe du motif qui l'engage à sortir si matin ,

& à cheval , le jour des nœces de sa sœur. Le fils , après quelques vaines défaites est forcé , par l'amitié , par la bonté de ce père , de lui avouer qu'il a pris querelle la veille dans un Café , où la pluie l'avoit obligé d'entrer , avec un jeune Officier qu'il ne connoît pas , sur ce qu'il l'a entendu parler en termes méprisans des Commerçans. Qu'ils ont mis l'épée à la main , qu'on les a séparés , & qu'ils se sont donné rendez-vous au lendemain pour se battre au pistolet. Le père commence par faire entendre à son fils qu'il a eu tort dans le motif de la querelle ; il réclame ensuite fortement contre le préjugé funeste qui place l'homme d'honneur entre la honte & l'échaffaut. Cette scène est d'une force de vérité , de raisonnement & de sentiment admirable. Son fils lui oppose son propre exemple. Le père lui ordonne de remonter à son appartement pour lui laisser le loisir de trouver les moyens de concilier son honneur & la soumission due aux loix. Il traite son fils avec sécheresse. Celui-ci sort désolé ; au lieu de rentrer chez lui , il monte à cheval & s'échappe. *Antoine* , tout ému , vient en instruire le père. En même temps il lui dit , avec cette véhémence de l'âme pénétrée , que son fils ne se battra point , qu'il va courir le devancer ; qu'il attaquera son adversaire , qu'il le tuera ou qu'il en sera tué , que s'il en est tué il sera plus embarrassé que lui , que s'il le tue il lui recommande (à *Vanderk* père) sa fille , &c. Ce père , troublé lui-même , a toutes les peines du monde à calmer le désordre des idées du bon *Antoine*. Il le conjure , il lui ordonne de se trouver au lieu du rendez-vous. Si mon fils , dit-il , a le bonheur cruel de tuer son adversaire , aide-le dans sa fuite ; mais s'il est tué , comme ta présence diroit trop ici ; frappe trois grands

coups bien distincts à la porte de la basse-cour & nous y courerons. La tante, arrivée au second acte, a vu le jeune *Vanderk*, son neveu, l'a trouvé charmant & la retenu pour lui donner la main, vient avec tous les airs de son caractère. Elle redemande ce neveu *mort ou vif* à son malheureux père, qui tâche de colorer son absence sous le prétexte d'une commission indispensable qu'il lui a donnée le matin. Après que cette tante a, sans le savoir, tourné, pour ainsi dire, le poignard dans le cœur du père, par des projets d'établissement pour ce fils au moment que peut-être il n'existera plus; la mère vient annoncer que tout le monde est prêt pour la cérémonie. Ainsi se termine le quatrième acte.

Le cinquième acte est ouvert par *Victorine*, qui est fort alarmée de ne pas voir le fils de la maison dans un jour comme celui-là, ni son père à elle. Entre alors un homme qui demande à parler à *M. Vanderk* père. Cet homme est le Baron d'*Esparville*. Il n'est point étranger à la Pièce. Il a dès le premier acte envoyé un domestique avec une lettre pour demander cette entrevue. Le même domestique est revenu au second acte savoir la réponse, *Vanderk* père l'a promise pour ce jour même, à quatre heures après-midi; on a parlé encore de ce message au quatrième acte: ainsi ce personnage est très-annoncé. *Victorine* va avertir *M. Vanderk*, qui se rend aussi-rôt dans ce cabinet. Ce Baron d'*Esparville* est un vieux militaire. Il dit avoir couru tous les Banquiers de la ville inutilement. Ils l'ont remis à certaine échéance pour lui escompter une lettre en argent comptant, dont il a un besoin pressant & sur l'heure. *M. Vanderk* regarde le papier, appelle des gens pour en aller chercher le montant dans sa caisse. Le Baron,

encouragé par un procédé si obligeant , prie M. *Vanderk* de lui donner la somme en or , ce qui est exécuté. Transporté de joie & de reconnoissance , le Baron lui confie que dans le temps qu'il est chez lui , son fils est allé se battre contre un jeune étourdi qui lui a cherché querelle la veille. Ignorant l'état de la famille de ce malheureux père , & croyant qu'il n'a que la fille qui se marie , il l'en félicite. Hélas ! dit *Vanderk* , en soupirant , *j'ai peut-être encore un fils*. Le Baron ne craint cependant pas pour les jours du sien , dont il vante beaucoup l'adresse. Alors on entend frapper les trois coups. *Partez* , Monsieur , dit *Vanderk* au Baron , en tombant sur un siège , *vous n'avez pas de temps à perdre , permettez-moi de ne vous pas reconduire*. Le Baron sort précipitamment. *Antoine* entre éperdu. Il croit avoir vu tomber les deux combattans. Il est accouru aussi-tôt. Allez , lui dit le père , faites approcher mon carrosse. *Antoine* sort pour exécuter cet ordre. *Victorine* a entendu quelques détails , elle pleure. M. *Vanderk* cherche à imposer silence à sa douleur. Dans cet instant entre le jeune *Vanderk* accompagné de ce même Baron d'*Esparville* & de son fils , qui étoit l'adversaire contre lequel il prit querelle. *Antoine* avoit mal vu. Le jeune d'*Esparville* fait le récit du combat. Il a tiré le premier. *Vanderk* a dit : *je tire en l'air , & il l'a fait*. Monsieur , m'a-t-il dit ensuite , *j'ai cru hier que vous insultiez mon père en parlant des Négocians. Je vous ai insulté , je vous en fais excuse : n'êtes-vous pas content ? éloignez-vous , & recommençons*. Vaincu par ce procédé , le jeune d'*Esparville* s'est précipité de dessus son cheval. *Vanderk* en a fait autant , & ils se sont embrassés. Le père d'*Esparville* , pénétré d'estime & de reconnoissance pour le père *Van-*

derk, lui ramène les jeunes gens. Ce dernier les prie tous de la nôce, & les présente à la mère, au gendre, à la fille & à la tante, qui rentrent dans dans le cabinet. Celle-ci reconnoît le vieux Baron d'*Esparville*. Le père *Vanderk* garde le silence sur les motifs de sa joie & de l'accueil qu'il fait aux d'*Esparvilles*. On demande si l'on doit servir. *Antoine* vient dire à M. *Vanderk* que son carrosse est prêt. Il retourne la tête & voit son jeune maître. Il lui saute au col, il l'embrasse, il pousse son transport jusqu'à l'extravagance. M. *Vanderk* lui met la main sur la bouche pour l'empêcher de parler, il parvient à débarrasser son fils de ses bras & il emmène toute la compagnie. *Antoine* resté le dernier, dit au parterre, en s'en allant, *ah ! jeunes gens, jeunes gens, ne penserez-vous jamais que l'étourderie, même la plus pardonnable, peut faire le malheur de tout ce qui vous entoure. ?*

O B S E R V A T I O N S.

Voici une singularité à remarquer & à conserver. Deux Comédies nouvelles paroissent immédiatement l'une après l'autre. Toutes deux très-estimables, chacune dans leur genre, & toutes deux par leur titre ont été sur le point de subir le jugement le plus injuste de la part du parterre. Celui de (*l'Orpheline léguée*) Pièce de caractère, à la vérité, en annonçoit une d'intrigue & de sentiment. Cela seul pensa faire perdre de vue tout le mérite d'un ridicule trop réellement existant, bien vu, bien traité, & d'une morale aussi sage, aussi utile qu'élégamment écrite. Celle-ci, au contraire, par le titre de *Philosophe sans le sçavoir*, en ne proposant qu'un caractère à admirer, fournissait tout ce qui est le plus capable d'émouvoir la sensibilité. Cela seul a suffi pour faire passer d'abord la multitude par-dessus le grand effet qu'elle

a produit depuis. Nous laissons aux Lecteurs à faire sur cela des réflexions & à en tirer des conséquences. Le caractère de *Vanderk* père pourroit peut-être justifier le titre. Il faut convenir cependant que c'étoit à l'action à le fournir, mais jusqu'au nom de cette action est pros crit par la plus respectable des loix. Ce seroit donc (suivant l'avis d'un Académicien de beaucoup d'esprit) celui de *la tyrannie du préjugé* qui suppléeroit le mieux au titre naturel de cette Pièce. Quel que soit le titre sous lequel elle restera au théâtre, elle fera dans tous les temps beaucoup d'honneur à l'Auteur & la plus vive impression sur les auditeurs. Ce n'est pas, il est vrai, une Comédie dans les règles anciennes & connues; c'est un drame national, c'est un genre nouveau, mais fondé sur la nature & sur des vérités locales. C'est un tableau moral, plus animé, plus en mouvement que *le Père de Famille* & *le Fils Naturel*, auxquels ce drame pourroit le mieux être comparé; quoi que celui-ci tiennne davantage à la vraie Comédie, puisque le comique s'y trouve sans cesse tellement uni, tellement *fondue* avec le plus grand pathétique, que c'est de là d'où partent les traits qui pénètrent & qui brisent l'âme du spectateur dans plusieurs endroits de la Pièce.

L'action est, une, simple dans son principe & dans sa marche. Elle commence avec le drame même, par la querelle du jeune *Vanderk* dont *Victorine* parle à l'ouverture de la scène. Elle a ses progrès gradués naturellement, & devenant de plus en plus intéressans à mesure que ceux de la fête nuptiale rendent la situation du père plus pénible & sa conduite plus embarrassante.

On ne doit pas moins d'éloges aux caractères. Celui du père est admirable & jamais démenti. Il faudroit avoir des idées bien fausses de la saine

philosophie pour lui refuser le titre du plus estimable des philosophes , avec le moins de prétentions à le paroître.

Le fils est ce qu'il doit être. Jeune homme , bien né , bien élevé , plein de tendresse & de respect pour ses parens , mais sensible à l'honneur , entraîné par un faux préjugé , emporté par son âge , & puisant dans les sources mêmes de l'honnêteté , les motifs d'une étourderie , suite d'une vue trop vive & pas encore assez assurée.

Antoine , le bon *Antoine* , est l'image naïve de toutes les vertus de la simple nature. C'est un portrait bien animé , bien vif , d'une âme guidée par cet attachement domestique , si touchant , si précieux quand il est aussi pur & aussi sincère que dans ce personnage. On ne croira jamais , à la simple vue d'une analyse , combien le personnage de la petite *Victorine* est intéressant , par l'innocente pêtulance de son intérêt pour le fils de la maison , ni combien il concoure à l'intérêt & à l'éclaircissement de toute l'action , quoi que ce personnage ne paroisse y tenir en rien. Tel est l'avantage des accessoires d'un tableau lorsqu'ils sont pris dans la nature même & peints avec cet art qui en transmet toutes les vérités. Le caractère de la sœur , entêrée de noblesse , est des mieux traité. C'est un ridicule dans toute son étendue , qui , sans le secours de la caricature , produit un comique d'un fort bon ton , & qui sert au pathétique de situation. Tous ces divers caractères , tracés avec la fidélité d'un pinceau qu'il semble que la nature même conduise , sont également soutenus dans tous les instans où ils paroissent.

Nous ignorons comment jugeront du style de cette Pièce , quand elle sera imprimée , les observateurs trop superficiels de cette partie dans les ouvrages de théâtre. On ne pourra au moins lui

210 MERCURE DE FRANCE.

contester un mérite, peut-être unique, c'est qu'il n'y a presque pas un mot de la part d'aucun des personnages qui, le plus naturellement placé dans le dialogue, ne porte avec force sur l'intérêt principal du sujet, ou ne tende à en mieux établir tous les points.

Nous ne pouvons louer, autant qu'ils le méritent, tous les principaux Acteurs. Il n'y avoit point eu d'exemple de Pièce jouée avec cette perfection de naturel qui attache, qui frappe, qui fait dans les représentations de celle-ci. Que l'on juge du talent par la difficulté de rendre, avec autant de vérité que M. MOLÉ, le rôle du jeune *Vanderk*, personnage toujours préoccupé, toujours à deux faces, l'une pour le spectateur instruit, l'autre pour l'interlocuteur, qui ne doit pas l'être! D'après le caractère du père, tel que nous l'avons tracé, & bien supérieur encore dans l'ouvrage, que l'on présume combien il faut de parties recommandables pour intéresser par le seul secours de la vérité, enfin pour paroître, comme M. BRISART, ce père même & non l'acteur qui le représente! Combien de qualités qui constituent le grand Comédien pour arracher des pleurs, pour déchirer le cœur dans le rôle comique que remplir M. PRÉVILLE! *Victorine* est au-dessus de tout éloge sous la figure de Mlle DOLIGNÉ. On sent bien mieux que l'on ne conçoit comment, d'un rôle presque épisodique, cette jeune Actrice en a fait un rôle essentiel dans la Pièce. Mlle DROUIN, dans le rôle de la tante, imite avec beaucoup d'agrément ce qui dans l'original deviendrait peut-être moins amusant; mais, sans altérer la vérité, elle mêle à ce caractère de ridicule une certaine noblesse naturelle qu'on ne peut rendre aussi bien qu'avec une connoissance très-fine du monde, aperçu dans tous les ordres & sous toutes les nuances.

La Comédie du *Philosophe sans le sçavoir* a été continuée avec beaucoup de concours & les plus grands applaudissemens pendant sept représentations , jusqu'au jour de la clôture des théâtres.

On a donné sur le même théâtre, le 15 Décembre, la première représentation de la *Bergère des Alpes*, Comédie nouvelle en vers, en un acte, dont le sujet est tiré de l'un des Contes Moraux de M. Marmon-*tel*. On parlera dans la suite de cette Pièce, qui a été interrompue par la triste circonstance dont on a déjà parlé.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON donna Mercredi, 4 Décembre, la première représentation de la *Fée Urgelle*, Comédie en vers, en quatre actes, mêlée d'ariettes & de divertissemens ; qui a été interrompue, comme tous les autres Spectacles, le 17 du même mois, après sept représentations d'une très-grande affluence & très-applaudie.

Nous avons déjà parlé de cet agréable ouvrage dans le *Mercur* précédent à l'article des Spectacle de la Cour. Nous n'avons que les mêmes éloges à faire de la Pièce, & du jeu des Acteurs. Les bornes de ce volume ne nous permettent pas d'en

insérer ici l'extrait. Elle est imprimée , & se trouve à Paris chez la veuve *Duchefne* , rue Saint-Jacques.

CONCERT SPIRITUEL

Du 3 Décembre 1765 , Fête de la Conception.

LE premier Motet à grand chœur fut *Dominus regnavit* de LALANDE. M. RODOLPHE , de la Musique de S. A. S. Monseigneur le PRINCE DE CONTY, exécuta divers morceaux de cor de chasse , avec cette précision , ce fini & ce charme qui sont particuliers à ce rare talent , & qui excite toujours les plus grands applaudissemens. M. CAPRON exécuta un Concerto de violon qui fut fort applaudi. Les talens de M. CAPRON paroissent croître par les suffrages qu'ils se concilient de plus en plus , & consolent du regret qu'auroient pu causer ceux qui l'ont précédé. Mlle FEL chanta un Motet à voix seule. Les amateurs , toujours charmés de la voix & de l'art de cette célèbre Cantatrice , se rappelant le plaisir qu'elle leur a fait dans le chant françois ; ils ne voyent pas sans douleur qu'un talent si aimable se soit naturalisé dans l'italien , ils desireroient qu'il daignât revenir quelquefois à des sentimens plus patriotiques. Mlle AVENEAUX , de la Musique du Roi , en chanta un autre , & dans ce Concert donna encore des preuves plus sensibles du progrès qu'elle fait dans l'art du chant. Elle y fut extrêmement applaudie , ce qui doit encourager infiniment ceux qui donnent des soins à cette belle voix , & elle-même à profiter des leçons

qu'elle reçoit. Le Concert finit par *Lauda Jérusalem*, nouveau Motet à grand chœur de M. PHILIDOR. Jamais peut-être Motet n'avoit été plus applaudi par les battemens de mains que celui-ci le fut à ce Concert ; mais le respect dû à la vérité des faits ne nous permet pas de taire que les opinions réunies des connoisseurs & du Public, ont un peu contredit ce genre de suffrage, si souvent équivoque. On a été fâché qu'un aussi grand Compositeur ait abandonné la richesse d'harmonie de notre musique latine, pour se restreindre dans la manière petite & sèche des chœurs à l'italienne, & dans la marche uniforme & languissante des récits. Mlle FEL & M. RICHER les exécutoient avec tout l'art dont ils sont capables l'un & l'autre.

Nota. Il n'y a point eu de Concerts, ni la veille ni le jour de *Noël* ; la mort de *Monseigneur le Dauphin* ayant fait cesser tous genres de Spectacles à Paris.

AVIS sur un article du Courier d'Avignon.

ON lit dans une des feuilles du *Courier d'Avignon* un fort grand éloge du Baume de Vie de M. Lelievre, & l'on ajoute que cet *Elixir est perdu depuis sa mort*. Quel qu'ait été le motif de cette assertion, nous osons certifier que plus de deux ans avant son décès M. Lelievre avoit confié la manipulation de son remède à Mde son épouse & à M. son fils, qui, sous ses yeux & avec ses recettes, l'ont continué l'un & l'autre jusqu'à sa mort, & le continuent encore aujourd'hui avec le même succès.

On dit aussi dans le même article que l'inventeur du Baume de Vie de M. le Lelievre est le Docteur *Hjerner*, sçavant Médecin Suédois, qui, à sa mort,

214 MERCURE DE FRANCE.

en a rendu la composition publique. C'est encore une erreur. Les recettes du Docteur *Hierner* ne sont pas les mêmes que celles de M. *Lelievre* ; & son Baume de Vie est absolument différent de l'Elixir du Médecin Suédois.

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le premier volume du *Mercur* du mois de Janvier 1766 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce dernier Décembre 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

S U I T E des réflexions sur la Littérature de M. B * * *.	Page 5
V E R S sur la belle action du Régiment Dauphin.	14
V E R S sur les tableaux de M. le Prince , exposés au salon cette année.	15
E P Î T R E à M. H * * *. ancien Introduceur des Ambassadeurs.	16
V E R S à Mde * * * , âgée de soixante ans , en lui envoyant un bouquet le jour de sa fête.	17
A une Dlle Espagnolle , qui demandoit quel étoit le pays de l'Auteur.	18
D É L I R E d'un Célibataire las de l'être.	<i>ibid.</i>
C O U P L E T S à un ami la veille de Saint Nicolas, son patron.	21

J A N V I E R 1766. 215

LETTRE sur le Bonheur , par l'Auteur des Lettres sur l'Amitié.	22
SECONDE Epître à <i>Ninon</i> .	40
COUPLET à M. <i>Favart</i> , en sortant de sa Comédie intitulée : <i>la Fée Ugele</i> .	46
LETTRE à M. <i>de la Place</i> , sur le Poème de <i>Richardet</i> .	47
Le Sage , honteux de l'être , Conte.	56
IMPROMPTU en forme de harangue , à M. le Ch. de B. . . le jour de sa naissance.	74
EPITAPHE de M. le Ch. de B. . . faite par lui-même.	75
VOEU de la Nation , pour Mgr le <i>Dauphin</i> .	76
ENIGMES.	77
LOGOGRYPHES.	79
ROMANCE nouvelle.	81

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE en réponse à une Dissertation insérée dans le <i>Mercure</i> du mois de Novembre 1765.	82
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercure</i> , sur un Plagiat.	106
ANNONCES DE LIVRES.	111
Supplément à l'Article des Pièces Fugitives. Enthousiasme François.	148

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

LETTRE à M. M***. de l'Académie des Sciences.	150
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercure</i> , sur l'inoculation.	112

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

A R T S U T I L E S.

Chirurgie.	160
Orfèvrerie.	168

216 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure. 169

RÉPONSE de M. l'Abbé *Nollet*, à la Lettre de
M. *Thiery*, Fabriquant de Chapeaux. 171

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 180

GRAVURE.

LETTRE de M. *Danzel*, à M. *de la Place*. 183

EXTRAIT d'une Lettre de M.^e *de Voltaire*, à
M. le Marquis *de Villette*. 184

ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA. 187

COMÉDIE Française. 197

COMÉDIE Italienne. 211

CONCERT Spirituel. 212

AVIS. 213

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue
Dauphine.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JANVIER 1766.
SECOND VOLUME.

Diversité, c est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port:

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

Étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
J A N V I E R 1766.

A R T I C L E P R E M I E R.

P I E C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E.

L E T T R E à M. D E L A P L A C E.

A Preuilly, en Touraine, ce 27 Novembre 1765.

S U R l'accueil que le Public a fait, Monsieur, aux lettres de *Henry IV*, qui ont paru dans votre *Mercure*, j'ai cru pouvoir vous en adresser quelques-unes que ce grand & bon Roi écrivoit à un de mes ancêtres; elles ont été copiées * avec une grande exac-

* Et légalisées.

A iij

MERCURE DE FRANCE.

titude. J'ai pensé qu'on y verroit avec plaisir quelques rayons de l'âme & de l'esprit d'un Prince dont la mémoire est si chère à tous les bons François. Si vous en jugez de même, je vous prie de les insérer dans vos premiers Mercures.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*D'HARAMBURE, Gouverneur
de la Ville de Poitiers.*

L E T T R E S

DU ROI HENRY IV, à JEAN D'HARAMBURE, Baron de Picassary, en Basse-Navarre, & Seigneur de Romefort, Châtres, Cachet, la Boissière, &c. en Berry.

P R E M I E R E L E T T R E.

*Au dos à Harambure *.*

HARAMBURE, je vous envoie ces quatre honnêtes hommes pour estre de ma

* *Jean d'Harambure, de Harambure ou de Haramburu, car son nom se trouve écrit de ces trois manières, & souvent sans la lettre H. Il étoit né en Navarre la même année que le Roi*

compagnie, faites leur prêter le serment & les retenez, & leur faites bailler quartier ; ils ont des chevaux, mais non trop bons, il faudra aduifer le moyen de leur

Henry IV. Il eut l'honneur d'être nourri auprès de ce Prince dès ses plus jeunes ans ; il le servit dans toutes les guerres, il fut Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Grand Giboyeur de sa Maison, Commandant de sa Compagnie de Chevaux-Légers, Gouverneur de Vendôme & d'Aigues-Mortes. Il continua ses services au Roi *Louis XIII.*, qui lui donna en 1624 le commandement de deux mille chevaux partagés en trois Régimens, dont un portoit son nom ; il les conduisit en Hollande, par ordre du Roi, à l'armée du Comte de Mansfeld, où il servit en qualité de Lieutenant-Général de la Cavalerie.

D'Aubigné, les *Mémoires de Sully*, *Charles Duchesne*, dans un Mémoire qui est à la suite du *Journal d'Henry IV.*, par l'*Etoile*, les journées mémorables des François & autres Ecrivains, parlent de lui en plusieurs occasions.

Il étoit fils de *Bertrand d'Harambure*, Baron de Picassary en Basse-Navarre, Gouverneur de Mauléon & de la Vicomté de Soule, & de *Florence de Belfunce*.

Ce *Bertrand* étoit cadet de la Maison de *Haramburu* en Navarre ; Dom *Martin de Viscay*, dans son livre intitulé : *Drecho de Naturallezza*, &c. imprimé à Sarragosse en 1621, page 114, cite les Maisons des Vicomtes de *Meharin*, de *Harismendy*, *Sorria*, *Haramburu*, *Behascan*, &c. parmi les principales des Royaumes de Castille & de Navarre qui ont conservé des *aspas* ou croix

8 MERUCRE DE FRANCE.

en faire retrouver de meilleurs & à bon marché, car je croy que la longueur du chemin à me venir trouver leur a ung peu fait alléger la bourse : lon ma assuré quils sont braues & courageulx. C'est ce que

de Saint André dans leurs armes en mémoire de l'insigne victoire remportée sur les Maures à Bacça du temps du Roi *Ferdinand III* de Castille. Il parle encore de cette Maison de *Haramburu* à la page 118.

Molina, autre Auteur Espagnol, dans son livre de *la Noblezza de Andalusia*, imprimé à Séville l'an 1588, cite aussi la Maison de *Harambure*, nomme *el Palacio de Aramburu*, il en blasonne les armes (chap. 80) de la même façon que *Martin Viscay*; &, comme lui, il rapporte l'origine de la bordure chargée de croix de Saint André, que cette Maison, ainsi que beaucoup d'autres d'Espagne, a ajoutée à ses armes, à l'expédition de Bacça, exécutée le jour de Saint André l'an 1227 par le Comte *Don de Lope Haro*, Seigneur de Biscaye, à la tête de cinq cens jeunes Cavaliers, fils des *Ricos Hombres & Hijos d'Algo* d'Espagne.

Jean d'Harambure, à qui ces lettres s'adressent, quitta la Navarre sous le règne de *Henry IV*, & s'établit au château de Romefort en Berry. Il eut deux fils : l'aîné, nommé *Jean* comme lui, lui succéda au Gouvernement d'Aigues-Mortes, dans la place de Gentilhomme de la Chambre, & dans la charge de Grand Giboyeur. Il fut tué en Piémont commandant un Régiment de Cavalerie en 1639. Il ne laissa point de postérité.

Son frère, nommé *Henry*, Seigneur de Romefort, la Boissière, &c. Capitaine de Chevaux-

J A N V I E R 1766. 9

vous aurez à présent de moy , qui prie Dieu vous avoir, *Harambure* , en sa sainte & digne garde. A la Rochelle, ce premir jour de Feburier 1589.

Votre affectyonné mettre & amy *HENRY*.

Nota. Cette lettre est écrite de main étrangère, excepté la souscription, qui est de la main du Roi. Toutes les lettres suivantes sont en entier de la main de ce Prince.

Seconde Lettre à HARAMBURE.

HARAMBURE , ceux de Mortaygne san retournent, je leur ay fet antandre que je uoulloys quyls fyssent fayre une monstre à ma compaignye auant quyls an deslogeassent ; sollycités les an , autrement fetes

Légers , eut sa charge de Grand Giboyeur & fut honoré par le Roi *Louis XIII* de commissions de confiance.

Ses descendans actuels sont établis en Tourraine: ils ont été sept frères au service du Roi : deux sont morts Enseignes des Vailleaux. Des cinq qui restent , l'aîné est Gouverneur de Poitiers , le second a été Major Général des troupes de l'Inde , le troisieme est Colonel Commandant de la Légion de Hamaut , le quatrième Capitaine réformé de Dragons au Régiment de Baufremont , & le cinquieme Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon.

A v

10 · MERCURE DE FRANCE.

leur antandre que je leur anuoyerai un regymant. Nous aurons demeyn le passage de la ryuyere de Loyre, ou nous nous achemynons, cest ce que pour le present uous aurés de

·
Votre affectyonné mettre & amy *HENRY*.

Troisième Lettre à HARAMBURE.

HARAMBURE, jescrys à *M. des Effars*, Gouverneur de Taylebourg, pour y recevoir uotre troupe, ly fere loger & y porter des uyures nécessairees pour le prys que uous & luy y metrés ansamblément, allés y avec les compagnons yncontynant la pressante resue, & sy uous aprenés quelque chose des annemys, donnés man auyz aufytoast. Adyeu. De la Rochelle, ce Dymanche, à sept heures du foyr, dousyefine de Nouambre : cest

·
Votre byen affectyonné mettre *HENRY*.

Ceus qui portent largant de la monstre partyront demeyn matyn.

Quatrième Lettre à HARAMBURE.

HARAMBURE, je suys byen ayse que uous soyés logé, fêtes que les habytans me

J A N V I E R 1766. II

uyennent parler , je men uay ce foyr à Gonnort. Adieu.

Votre byen affectyoné mettre HENRY.

Cinquième Lettre au BORGNE.

BORGNE *, prenés carante ou synquante mettres & alés donner jusques dans les portes de Parys. Il faut an scavoir des nouvelles , car lon tyent que l'armée des enemys reuyent la ; ce porteur est braue & Gentyllome d'honneur , il cest tout le pays. Bon foyr , borgne , menés trante Harquebusyers.

Votre meyllleur mettre HENRY.

Sixième Lettre à M. DE HARAMBURE.

BORGNE , jay byen receu ce que Lomenye ma dyt de uotre part & uos excuses ; je desyre que yncontinant que uous aurés mys quelque ordre an uos aferes (lesquelles je recomande à Bysonce par une dépesche que je luy fés), que uous me uenyès trouuer au plustost , assuré que uous cerés tousyours le tres byen uenu & ueu de moy

* Il avoit perdu un œil à la surprise de Niort en 1589.

12 MERCURE DE FRANCE.

quy uous ayme. An demeurant uous saurés que ma mettresse accoucha hyer dune belle fyllle. Uenés me trouuer, car ie ne ueus pas crere que uous soyés jamés autre que mon ceruyteur. Adieu. Ce xii me Nouambre. A Rouan.

HENRY.

Septième Lettre à M. DE HARAMBURE.

HARAMBURE, pandés vous de ne uous estre poynt trouué pres de moy an un combat que nous auons eu contre les annemys qu nous auons fet rage, mes non pas tous ceus qui estoyent avec moy. Je uous andyré les parrycularytés quand ie uous uer-ray; *Lomenye* ma fet antandre ce que uous auyés pryé *Uycose* de me dyre, ce quyl na fet: assurés uous que puyfquan ce fet la yl y ua de uotre contantement, je uous tefmoygneray que ie lafectyonne & que ie uous ayme; reposés uous de cet afere sur moy, qui ny manqueray nullemant & uous an donne ma parolle, & me uenés trouuer au plustost & uous hastés, car jay besoyn de uous. Adieu, borgne. Ce xiii me Juyn. A Dyjon.

HENRY.



Huitième Lettre à HARAMBURE.

BORGNE, si les annemys nont poynr passé, uous maurés demeyn au matyn, ou le Baron ; cepandant tenés moy auerty ; cepandant conserués uous tous, car jespere que nous nous battons byentôt : M. de Turenne arryue demeyn, je ranforceray uotre troupe.

Recomandés moy aus compagnons. De l'Hermytage, ce Mercredy à cync heures du soy, xxix^{me} Aust.

HENRY.

Le Chancelyer des Quynse-uyns uous bése les meyns ; gare lœyl, car uous ceryés auengle.

Neuvième Lettre à M. DE HARAMBURE.

BORGNE, je uous enuoye un faucon & un tyercelet, quv estoyent encore à Saynt Jermayn entre les mayns de Lalemând ; merés les dedans le plustost que uous pourés ; lorsque je ceray de retour à Bloys ie uous manderay de m'y uenir trouner ou quand je uous yray uoyr. Adieu, borgne. Ce xiiii^{me} Aut. A Parys.

HENRY.

14 MERCURE DE FRANCE.

Dixième Lettre à M. d'HARAMBURE.

BORGNE, j'ai été très ése de fauoyr que uous etes arryué à Parys, hastés uous sy uous uoulés estre à la bataylle, car les anemys marchent droyt à nous, & ie monte à cheual pour les aller reconnoytre ; usés de dylygance sy uous maymés, & sy pardela yl y an a encores, hastés les. Adieu. Ce uendredy matin, à fys heures, au camp deuant Amyens, xxix^{me} Aut.

HENRY.

Onzième Lettre à M. DE HARAMBURE.

BORGNE, sur l'auns que jay eu de uotre perte, je uous dépesche ce lacquay pour uous uysyter & uous tesmoygner par ce mot comme jy partycype par la conoyssance que jauois de uotre fame & lamytyé que je say que uous luy portyés & elle à uous de uos jeunes ans ; mes après que uous aurés an uous mesmes consyderé que telle estoit la uolonté de Dieu, à laquelle yl nous faut conformer, yl me samble que le mylleur conseyl que ie uous puyssé donner an cette douleur est de monstrier que uous estes plus courageux a supporter les aflyxions que les fames, qui nont autre

J A N V I E R 1766. 15
remede que leurs larmes , & ne cherchent
autre consolatyøn an leurs annuys que celle
que leurs yeux leur fournissent , lessés leur
an donc lufage & uenés uous consoller
avec uotre metre , quy uous ayme & quy
ueut auoir soyn de uous. Adieu , borgne ,
lequel je prie de tout mon cœur quyl uous
consolle. Ce xix^{me} Cetambre. A Fontai-
nebleau.

HENRY.

*SECOND épisode du Poëme de RICHAR-
DET. RENAUD se met à la poursuite
des Indiens qui ont surpris & emmené
ROLAND ; il cherche leurs traces la
nuit dans une forêt , & trouve une ca-
verne où plusieurs Maures faisoient dé-
bauche.*

.

De tous côtés Renaud portant la vue ,
Voit dans un coin une femme éperdue ,
Qui dans son sein pressoit languissamment
Une beauré sur la terre étendue ,
que la douleur privoit du sentiment.

16 MERCURE DE FRANCE.

Un jeune amant , qui tendrement l'appelle ;
 Ouvrant les bras , de désespoir touché ,
 Semble vouloir , en s'élançant vers elle ,
 Rompre les fers dont il est attaché ;
 Et tout près d'eux un vieillard vénérable ,
 Qui dans l'horreur paroît enseveli ,
 Levant au ciel un regard pï-oyable ,
 Des malheureux lui reproche l'oubli.

Renaud , touché de compassion , détruit
 les Barbares & met ces captifs en liberté.
 Il veut savoir par quel accident ils sont
 tombés entre les mains de ces Noirs cruels.
 Le jeune homme lui conte leurs malheurs.

,
 Nous nous nommons *Agenor* & *Zirfile* ;
 Voici l'objet de mon fidèle amour ,
 Et les époux dont elle tient le jour.
 A Marmora nous avons pris naissance ;
 Et l'amitié qui lioit nos parens ,
 A nous unir par des nœuds plus pressans ;
 Nous destina dès la plus tendre enfance.
 Notre berceau fut celui de l'amour.
 Il enflammoit déjà notre innocence ,
 Ainsi que nous il croissoit chaque jour.
 C'est dans les cœurs qu'il établit son trône ;
 Mais dès l'instant qu'il en est souverain ,
 Il envahit tout ce qui l'environne ,
 Sans qu'on y pensât il gagne du terrain.

Déjà nos yeux soumis à son empire,
 Par des regards étincelans & doux,
 Avertissoient ceux qui veilloient sur nous
 De prévenir un trop tendre délire.
 Tous deux chéris des auteurs de nos jours,
 Nous nous flattions d'un prochain hyménée.
 Pour couronner nos fidèles amours,
 Ils font d'accord, la parole est donnée;
 Un accident en hâta la journée.

Le fier *Léarque*, un corsaire insolent,
 Qui dans Averse, à ses loix asservie,
 Régnoit alors, vit *Zirfile* un moment,
 Et de moment l'enflamma pour la vie.
 Il fut bientôt que j'étois son rival.
 Notre union pour son orgueil brutal
 Est un supplice; il rencontre *Glicère*,
 (De mon épouse elle est la digne mère,
 Et pour tous deux son amour est égal).
 Je ne crois pas que votre esprit balance
 A rompre un nœud trop indigne de vous,
 Quand vous saurez, *du-it*, quelle alliance
 Offre à *Zirfile* un plus illustre époux.
 Vous vous trompez, notre choix nous honore,
 Je le préfère à celui que j'ignore,
 Répond *Glicère*. Il s'agit de ma main,
 Dit le tyran. Vous vous trompez encore,
 Lui répart-elle, avec quelque dédain;

88 MERCURE DE FRANCE.

Sachez, Seigneur, que le plus grand Monarque
Ne me pourroit distraire de ma foi.
Il seroit donc moins absolu que moi,
Dit en fureur le farouche *Léarque*.

Cet entretien avança nos plaisirs.
Le lendemain, sans éclat & sans fête,
Un doux hymen combla tous nos desirs,
Et mon rival m'assura ma conquête.
Que son audace eut d'attraits pour mon cœur!
Qu'avec transport je bravois sa colère!
Qu'à le punir nous montrâmes d'ardeur!
A mon amour *Zirfile* en fut plus chère,
Et son dépit augmentoit mon bonheur.
Notre ennemi retiré dans *Averse*
Nous abusoit par un calme trompeur,
Et des deslins de son âme perverse
Sut déguïer la perfide noirceur.
Hélas, sans peine on trahit l'innocence!
Rien n'est suspect aux esprits généreux!
Pour nous tromper avec plus d'apparence,
D'une autre belle il feint d'être amoureux.
Nous jouissions, dans une paix profonde,
Des doux plaisirs qui nous étoient offerts,
Chasses, tournois, mascarades, concerts,
Danſes, festins, promenades sur l'onde,
Spectacles, jeux, amusemens divers.
Un jour, (ce jour, cause de ma ruine,
Fut le dernier de mes félicités,)

A l'appareil d'une fête marine
Zirfile & moi nous fûmes invités.
 Pour y conduire *Arbante*, mon beau-père,
 Nous fîmes tous un inutile effort,
 Et ce refus semble être un coup du sort !
 Je n'emmenai que *Zirfile* & *Glicère*,
 Et dans mon char nous nous rendons au port.

Par des combats & des joûtes brillantes
 La fête s'ouvre, & cent barques galantes
 Glissent sur l'onde au gré des matelots,
 Sans effleurer la surface des flots.
 Tous à l'envi signalent leur adresse,
 Mille concerts se succédant sans cesse,
 Les mats dorés, les guirlandes de fleurs,
 Les pavillons de brillantes couleurs,
 Tout inspiroit la joie & l'allégresse.
 Nous nous mêlons à ces jeux innocens,
 Et nous montons une riche galère,
 Qui, dans sa course effrayante & légère,
 Semble poser sur les ailes des vents.
 Dans ces plaisirs on passe la journée,
 La nuit nous offre un spectacle à son tour,
 Chaque nacelle étoit illuminée,
 Et cet éclat ramène un nouveau jour.
 Les feux manquoient à ma seule galère.
 J'ai fait exprès supprimer la clarté,
 Dit le Pilote, avec un air sincère ;
 Venez, Seigneur, c'est dans l'obscurité
 Que du coup - d'œil vous verrez la beauté.

20 MERCURE DE FRANCE.

Jamais enfin fête ne fut si belle.

Je passerai sur les déguisemens ,

Les chants , les jeux , les rafraîchissemens ,

Dont , pour cacher sa trame criminelle

Nous amusa notre guide infidelle.

Mais le cruel riant de nos erreurs ,

Force de voile & presse ses rameurs.

Au jour naissant, quel fut mon trouble extrême!

Averse s'offre à mes regards confus !

On nous entraîne , & malgré nos refus ,

On nous conduit à *Léarque* lui-même !

Venez-vous donc , *dit-il* , heureux époux ,

Pour insulter à mon dépit jaloux ;

Et m'étalant votre chaîne odieuse ,

Braver ici ma flamme malheureuse ?

Non , dis-je alors , nous ne vous cherchions
pas.

Dans votre Cour si nous portons nos pas ,

Vous n'éprouvez que par la violence

De ces époux l'importune présence. —

Je ne dois donc rendre grâces qu'au sort

De ce bienfait , s'il est involontaire.

Mais , nous dit-il , un sentiment contraire

Me fera faire ici tout mon effort

Pour prévenir ce qui pourra vous plaire.

Je cache à peine un vif ressentiment.

Mais , nous voyant soumis à sa puissance ,

Près du palais , quoiqu'avec répugnance ,

Nous acceptons un riche appartement.

Là, chaque jour nous recevons des fêtes;
 La volupté, sous des dehors honnêtes,
 Tend chaque jour des pièges à l'honneur,
 Et mille objets charmans, mais sans pudeur,
 Daignent m'offrir de faciles conquêtes.
 Tous les moyens les plus insinuans,
 Meubles, bijoux, étoffes, diamans,
 (Objets d'horreur pour cette illustre mère!)
 Sont prodigués pour amollir *Glicère*.
 On peut juger si ce monstre rusé
 Laissoit en paix ma fidèle *Zirfile*!
 Par ses dédains bientôt défabusé,
 Bientôt il quitte une feinte inutile.
 J'abrégèrai cet horrible récit.
 Son fol amour faisant place à la rage,
 Il s'emportoit un jour jusqu'à l'outrage,
 Près d'eux alors le hasard me conduit;
 A mon aspect il demeure interdit.
 Mais à l'instant, se livrant aux furies,
 C'est trop braver ma flamme & mon courroux,
 A des mépris je dois des barbaries;
 Tu céderas, en perdant ton époux:
 Gémis du sort que ta fierté t'apprête,
 Femme orgueilleuse; ou de force, ou de gré,
 Demain, *dit-il*, tu seras ma conquête.
 Sur ton refus, d'*Agénor* massacré,
 Ta propre main m'apportera la tête!
 Il part soudain. Je m'écrie en fureur,
 Que tu fais bien, monstre que je déteste,

22 MERCURE DE FRANCE.

En dévoilant une trame funeste ,
Trouver ici le foible de mon cœur !
Ce seroit peu que de perdre la vie !
Mais expirer sans sauver son honneur !
Dans le tombeau traîner l'ignominie !
Perdre sa mort ! c'est l'excès de l'horreur.
Ce triste jour se passe dans les larmes.
Celui qui fuit presse encor nos alarmes ;
A mon esprit , le Ciel même irrité ,
N'inspire rien dans cette extrémité.
De nos adieux le moment se prépare ,
Et de nos cœurs le désespoir s'empare ,
Le temps s'envole & le supplice est prêt !
Je vois de loin la cohorte barbare
Qui vient du lâche exécuter l'arrêt.
A cet aspect je demeure immobile.
Vois ces cruels ! ils vont nous désunir !
Tout est fini pour moi , dis-je à *Zirfile* ;
Mais toi , grands Dieux ! que vas-tu devenir !
Meurs sans regret , me dit ma noble amie.
Vois *Agénor* , vois mon libérateur :
Au même instant où tu perdras la vie ,
Je plongerai ce poignard dans mon cœur.
Ce mot me calme , & j'en frémis encore !
Son désespoir flatte mon cœur jaloux !
Et le trépas de celle que j'adore
Est souhaité par son barbare époux !
Dans ce moment un trait de feu m'éclaire ,
Et je médie un projet téméraire ;

C'est un moyen douteux , plein de danger ;
 Mais qui périt n'a rien à ménager.
 Nous consultons sur ce moyen funeste.
 Pour nous sauver il offre peu d'espoir !
 Ah ! dis-je alors , les Dieux feront le reste ,
 Mais remplissons du moins notre devoir.
 En gémissant , *Glicère* nous embrasse ,
 Elle consent au projet que je trace.
 De ses habits elle aide à me couvrir ,
 Puis disparoît ; je demeure à sa place
 Et nous voyons notre porte s'ouvrir.
 Vers l'Officier de cette troupe impie
Zirfile avance , & dit avec fierté :
 Puisqu'à ce point le destin m'humilie ,
 Que mon époux du moins soit respecté.
 J'espère encor fléchir votre Monarque ;
 Ma mère & moi consentent à le voir ;
 Vous me voyez soumise à son pouvoir ,
 Et vous pouvez me conduire à *Léarque*.
 On obéit. De ces discours obscurs
 Le sens échappe ; & ces monstres impurs ,
 Sans deviner nos secrètes pensées ,
 Vers le tyran nous mènent embrassées.
 De son palais la mer baigne les murs.

Nous pénétrons. J'observe chaque issue ;
 Par-tout je porte un regard curieux ;
 Tout est gardé. Rien ne s'offre à ma vue
 Qui favorise un dessein glorieux.

24 MERCURE DE FRANCE.

Dans un salon nous sommes introduites.
Un triple rang d'infâmes satellites
Prouve la peur du tyran que l'on hait.
Tout dans ces lieux peint un triste esclavage.
Il sort enfin. Chacun tremble & se tait.
Il vient à nous , & d'un air satisfait ,
A notre aspect déride son visage.

De mon pouvoir forcé de faire usage ,
Je vous parois , *dit-il* , bien criminel ;
Mais , pour vous vaincre , il falloit vous dé-
plaître.

Puisqu'à mes vœux vous êtes moins contraire ,
Levez , Madame , un voile si cruel.
Faites cesser le trouble qui me dompte ,
Répond *Zirfile* à cet audacieux ;
De ces témoins épargnez - moi la honte ,
C'est bien assez de rougir à vos yeux.
Yvre d'amour dans l'ardeur qui l'emporte ,
A ses desirs il consent aisément ,
Et la conduit à son appartement.
J'entre après eux & je ferme la porte ,
Que pardedans j'arrête fortement.
Vers un balcon mon épouse s'avance ,
Le scélérat la suit sans défiance ,
Il se croit sûr du succès de ses vœux.
Enfin , *dit-il* , c'est ici que mes feux
Vont triompher d'un rival que j'abhorre !
Il n'est pas temps de triompher encore ,
Dis-je ,

Dis-je, en jettant mes longs habillemens ;
 Vois cet époux que ton feu deshonore ,
 Prêt à punir tes transports insolens.
 Je le saisis. Il appelle sa garde ,
 Veut se défendre , & s'écrie éperdu.
 Mon bras puissant le renverse étendu ;
 Mon pied le foule , & ma main le poignarde
 Déjà la garde accourue à sa voix ,
 Frappée à grands coups. A l'effort redoutable ,
 Tout va céder. Viens , épouse admirable ,
 Dis-je , embrassant *Zirfile* mille fois !
 Bravons encore le sort qui nous accable !
 Viens ; puisqu'il faut recourir au trépas ;
 Libres , vengés , notre mort est trop belle !
 Plein de fureur , je la prens dans mes bras
 Et dans les flots je m'élançe avec elle.

La mer sembla respecter ce fardeau !
 Et ses habits la soutinrent sur l'onde.
 J'en pénétrai l'immensité profonde.
 Mais , reprenant un courage nouveau ,
 Je reparois & je nage vers elle.
 Je ressaisis l'idole de mon cœur ;
 Mon bras la presse , & ma bouche l'appelle .
 Et son péril redouble ma vigueur.
 Je fends les flots d'une audace incroyable.
 Fier d'entraîner cet objet adorable ,
 La tête aux cieux , je ne présume pas
 Que la mer ose engloutir tant d'appas.

Vol. II.

B .

26 MERCURE DE FRANCE.

L'espoir m'anime, & je nage sans crainte.
 Les yeux sur moi, sans former une plainte,
 Je vois, hélas ! qu'elle se fait effort
 Pour me cacher la rigueur de son sort ;
 Mais la terreur sur son visage est peinte !
 Elle pâlit, & sa force est éteinte !
 Enfin, transis, battus du flot amer,
 Contre la mort, luttant sans espérance,
 Je veux envain ranimer sa constance ;
 Elle ne voit que le ciel & la mer !
 Bientôt des sens elle perd tout usage ;
 Ma voix l'appelle, elle ne m'entend pas !
 Elle succombe ; & je vois avec rage
 Ses yeux couverts des ombres du trépas !
 Malgré l'effroi dont mon âme est saisie,
 J'essaye encor de la rendre à la vie.
 Tout mes efforts, mes soins sont superflus !...
 Ah ! m'écriai-je en pleurs ; elle n'est plus !
Zirfile ! attends : mon âme suit la tienne.
 Je colle alors ma bouche sur la sienne ;
 Et la pressant avec avec mille sanglots,
 Je me dévouë & m'abandonne aux flots.

Le juste ciel veilloit sur notre vie.

.

Nota. On chercheroit envain dans l'original italien, & dans toute autre source, le modèle de cet épisode. L'Auteur François l'a tiré de son propre fonds, ainsi que plusieurs autres. On apprend que ce Poëme est actuellement à l'impression.

SUITE du SAGE , HONTEUX DE L'ETRE.

Conte.

LES dernières paroles de *Cécile* comblèrent de joie *Dorval*. Il les répétoit avec complaisance. *Oui , je consens à tout ce qui peut vous faire estimer de mon père.* L'heureux tour d'expression ! disoit-il : est-ce ainsi qu'une simple payfanne s'exprime ? D'ailleurs , le ton avec lequel ces mots ont été prononcés en dit encore plus. *Cécile* n'est , ni ne peut être une personne vulgaire. Un voile , placé à dessein , nous dérobe sa naissance. Il faut lever ce voile. Mais enfin , s'il arrive que je me sois trompé , il faudra bien aimer *Cécile* , telle que le hasard l'aura fait naître.

Quelques éclats de rire le tirèrent de sa rêverie. Ils parloient de *Séricourt* & de la Comtesse qui avoient remarqué la fin de ce dialogue , & le sérieux dans lequel *Dorval* étoit tombé. C'est de l'héroïque , disoit *Séricourt* ! ou tout au moins c'est le ton de l'églogue. Pour être un parfait berger , il ne lui manquera bientôt plus qu'une houlette. Je veux la lui offrir & l'orner moi-même , disoit la Comtesse. Il me

28 MERCURE DE FRANCE.

paroît avoir lu l'*Astrée* : il ne manquera pas de me comparer à la Nymphé de *Montbrison* qu'il sacrifie à sa bergère.

Dorval resta un peu confus. Son premier mouvement fut de répondre avec franchise : mais *Cécile* n'avoit rien entendu de ses discours ; elle s'étoit éloignée : *Dorval* crut devoir dissimuler encore. Il osa même reprendre le ton qu'il se proposoit d'abjurer , ou plutôt il n'osa en prendre d'autre. Madame , dit-il à la Comtesse , je tiens *Céladon* pour un modèle fort décrié ; je ne me calque point sur de pareils originaux , & je vous déclare que j'eusse pris au mot la Nymphé de *Montbrison*.

Mais , ajouta la Comtesse , vous n'eussiez pas non plus dédaigné la belle *Astrée* ? Je ne dédaigne rien de ce qui est beau , répliqua *Dorval*. Passe encore pour cela , dit alors *Séricourt* ; il n'est pas totalement égaré : on peut le ramener , & c'est vous , Madame , que ce soin regarde. — Moi ? — Vous-même. S'il devenoit transfuge dans toute la rigueur du mot , avouez que cela vous feroit peu d'honneur. — Je vous jure , Chevalier , que je ne vois point en quoi ma gloire feroit compromise. — Rien de plus palpable , Madame. Je vois *Dorval* prêt à démentir toute sa conduite

passée. Il nous échappera , & dans quel tems ! Lorsqu'un seul de vos regards auroit dû le fixer. C'est pour vous un triomphe de moins ; & ne pas triompher dans certaines circonstances, c'est.. c'est être vaincue ; n'est-ce pas ? interrompit la Comtesse. Mais qui vous a dit que je voulusse vaincre de cette manière ? D'ailleurs , on ne violente point les gens ; & si le Marquis est bien résolu d'embrasser la réforme , je ne m'oppose point à sa vocation.

Ma vocation n'a point changé, Madame , reprit Dorval , que ce persiflage embarrassoit de plus en plus , & qui persifloit à rendre le change ; il vous sera bien facile d'en juger par vous-même. Oh ! je ne m'oblige à rien , répliqua-t-elle : & puis n'admirez-vous pas l'espèce de convention qui nous occupe ? C'est dommage que mon mari n'en vienne pas lui-même régler les articles ! Eh Madame ! s'écria *Séricourt* , un mari ne peut-il pas être occupé de la même manière ? Voyez le vôtre ; il me paroît avoir aussi plus d'un article à régler. Comment donc ? dit en riant la Comtesse , il me semble en conversation bien sérieuse avec *Cécile* ! Vous verrez que cette charmante *Flore* va rassembler autour d'elle plus d'un *Zéphire*.

Je pense , reprit *Séricourt* , que le Comte veut juger si cette statuë s'est effectivement animée pour lui. De pareilles statuës , ajouta la Comtesse , s'animent toujours sans prodige.

Dorval ne joignit point son mot à toutes ces plaisanteries. Il trouvoit qu'en effet le Comte parloit à *Cécile* avec bien du recueillement. Trouverai-je en lui un rival ? disoit-il en lui-même. *Cécile* m'en a parlé comme du seul Grand que son père estimât : qui sait si elle ne va pas encore plus loin que son père ? D'un autre côté les attentions du Comte pouvoient avoir des causes différentes ; elles pouvoient signifier que *Cécile* étoit née au-dessus de l'état qu'elle affichoit , & que le Comte étoit informé de ce mystère. Cette idée s'accordoit trop avec son penchant pour ne pas lui donner la préférence.

Il resta huit jours au château de la Comtesse ; mais il ne s'y occupa guères que de *Cécile* , & des moyens de la mieux connoître. Il chargea de cette recherche un de ses gens qui avoit toute sa confiance. Cet homme étoit intelligent. Le moyen qui lui parut le plus simple fut de se déguiser ; son habit de livrée pouvant le rendre suspect. Il s'annonça pour un

homme qui vouloit faire dans le village certaines emplettes de grains. Ce prétexte le mit à même de questionner à son aise les habitans du lieu. Il apprit que *Dalicourt* (c'est le nom du père de *Cécile*) étoit étranger dans ce canton ; qu'il ne l'habitoit que depuis quelques années ; qu'il y avoit acquis un domaine suffisant pour faire subsister sa famille , & que son principal amusement étoit de le cultiver lui-même. A-t-il des enfans ? demanda l'adroit député. Il n'a , lui répondit - on , qu'une fille ; mais c'est un présent du Ciel. Nos campagnes n'en offrent guères de semblables. C'est la beauté, la douceur même : il faut encore y ajouter la sagesse. Elle est tout cela sans paroître s'en douter. On voit bien qu'elle est née au-dessus de nos filles ; cependant elle va presque vêtue comme elles , & son père ne va jamais guères mieux vêtu que nous. Il est de tous nos amusemens , & sa fille n'en prend non plus qu'avec les nôtres.

Voilà qui est singulier ! reprit le questionneur ; mais ne peut - on savoir enfin , qui est cet homme ? Voilà tout ce que nous en savons , répliqua le villageois ; on dit seulement que Monsieur le Comte le considère & lui veut du bien. — Monsieur le Comte ne protège-t-il pas encore

B i

mieux sa fille ? — Ma foi , reprit l'homme de village , s'il la protège , ce n'est que de loin ; car il ne vient pas ici deux fois par an.

Il étoit facile à l'émissaire de s'introduire jusques chez *Dalicourt* ; mais il jugea avec raison qu'il ne lui en diroit pas plus que ce paysan , ou plutôt qu'il lui en diroit moins. Il retourna donc auprès de son maître , & lui répéta ce qu'il avoit entendu. Ce récit flatta & rassura *Dorval*. Il songea aux moyens d'effectuer sous peu de jours le projet qu'il avoit formé : projet un peu romanesque , mais qu'il espéroit devoir le conduire à un heureux dénouement.

Le hasard parut encore le favoriser. La Baronne dont on a vu ci-devant la Comtesse tracer un portrait satyrique , cette Baronne n'avoit point assisté à la fête : elle étoit malade alors , & sa maladie n'avoit depuis fait que s'accroître. Elle mourut le jour même que *Dorval* devoit retourner à Paris. Dès ce moment il forma le projet d'acheter ce vieux château qui touchoit , pour ainsi dire , au village habité par *Cécile*.

Heureusement encore l'héritier de la Baronne étoit bien moins épris qu'elle , des honneurs de la baronnie. Il ne se ren-

dit point difficile sur les conditions ; & d'ailleurs , *Dorval* étoit résolu de souscrire à tout. Il se vit enfin Baron avec plus de joie , qu'un Baron Allemand n'en auroit de se voir Prince de l'Empire.

Dorval mit dans cet arrangement tout le secret possible. Ni la Comtesse , ni *Séricourt* , n'en furent informés ; & la conduite qu'il se proposoit de tenir , lui persuadoit qu'il pourroit garder long - temps avec eux l'*incognito*. Le voisinage de la Comtesse l'inquiétoit peu ; elle habitoit rarement cette campagne. Le point le plus embarrassant étoit de lui en imposer à Paris , de même qu'à *Séricourt* & à tant d'autres. *Dorval* ne pouvoit encore se résoudre à être authentiquement philosophe. De plus , il étoit persuadé que cet éclat nuiroit à ses desseins amoureux. Peut-être il avoit raison ; mais dût-il avoir tort , il se seroit toujours conduit de même.

Il prit donc le parti de supposer une affaire qui l'éloignoit pour quelque tems de la capitale , & il parut dans sa nouvelle baronnie en simple particulier : car il ne lui étoit pas moins essentiel que le père de *Cécile* ne le soupçonnât point homme de Cour. Son domestique étoit peu nombreux , son extérieur étoit modeste.

34 MERCURE DE FRANCE.

Il parut faire peu de cas des droits honorifiques dont la Baronne avoit été si jalouse. Presque tous furent supprimés ; il ne réserva que ceux auxquels il ne pouvoit sans affectation renoncer. Il n'y eut plus ni servitudes , ni corvées pour les vassaux. Il voulut cependant les connoître tous ; mais ce fut pour être utile à ceux qui en avoient besoin. On le vit descendre dans les moindres détails , & pourvoir à tout. Un de ses premiers soins fut aussi de faire abbattre les tourelles antiques , & tout ce qui donnoit à son château un air de forteresse. Il trouvoit cette forme des plus ridicules , vû les temps & les lieux. Elle répugnoit , sur-tout , à sa manière de penser. Je veux , disoit-il à quelques uns de ses inférieurs qui l'entouroient , je veux mes enfans que tout serve à me rapprocher de vous. Je veux être votre ami plutôt que votre supérieur. Nous nous entr'aiderons ; voilà tous les devoirs que je vous impose. Ces bonnes gens pleuroient de joie en l'écoutant. Ah ! lui disoit un vieillard , qui pleuroit comme les autres , si tous les Seigneurs pensoient & agissoient comme vous , on se consoleroit aisément d'être leur vassal ; mais il leur faut des esclaves. Ils croient qu'un homme qui n'a ni châ-

teau , ni lévriers , n'est pas un homme. Vous ne les imitez pas , & vous y gagnez : chacun de nous vous aime ; c'est-là , je crois , la plus belle des récompenses.

Dorval, en ce moment , l'éprouvoit. La satisfaction de ces pauvres gens lui en causoit une absolument nouvelle pour lui. L'amour lui-même n'en avoit plus tout l'honneur. Il avoit d'abord tracé à *Dorval* ce plan de conduite ; mais l'humanité , la grandeur d'âme présidoient à l'exécution. C'étoit déjà pour le nouveau sage un plaisir indépendant de ceux que lui promettoit l'amour.

Le nouveau sage ne renonçoit cependant pas à ces derniers. Il étoit sans cesse occupé de l'image de *Cécile* , & des moyens de se lier avec *Dalicourt*. Lui faire une visite sans nul prétexte apparent , c'étoit s'exposer à une mauvaise réception ; ce qui tiroit fort à conséquence pour l'avenir. D'un autre côté , attendre que *Dalicourt* vînt de lui-même le visiter , c'étoit se flatter inutilement. *Dorval* s'arrêta au premier parti ; mais il avoit de quoi motiver sa démarche. En parcourant certains papiers , il reconnut que feuë la Baronne étoit en procès avec *Dalicourt* , de qui le domaine étoit en partie dans sa

B vj

dépendance. *Dorval* en achetant la terre avoit aussi acheté le procès , & ce ne fut pas ce qu'il estima le moins dans cette acquisition. Ce qu'il desiroit le plus étoit que *Dalicourt* eût tort , afin de lui faire le sacrifice de ses droits. Il se trouva , au contraire , que *Dalicourt* avoit raison : ce qui mortifia beaucoup son adversaire. Quel gré me sçaura-t-il de ma démarche ? disoit *Dorval* : il croira que la crainte seule d'être condamné me la fait faire . . . mais qu'importe , reprenoit-il , elle sera faite ; je verrai , du moins *Cécile* , & c'est toujours beaucoup.

Il ne tarda point à se rendre chez *Dalicourt*. La maison qu'occupoit ce dernier étoit séparée des autres , & avoit un peu plus d'apparence. Plus *Dorval* en approchoit , plus il étoit ému ; mais sa surprise égaloit son émotion. Quoi ? disoit-il , cette humble demeure m'en impose ! J'éprouve à son aspect ce que ne me fit jamais éprouver celui des plus superbes palais ; celui de tant d'asyles du luxe & de la volupté ! Je pénètre dans ceux-là avec indifférence & sans précaution : je n'approche de celui-ci qu'avec recueillement , avec respect. Il est donc vrai que l'amour se joue des titres dont se pare l'orgueil ? Il élève , il abaisse à son gré. On croit

Être ce qu'il veut qu'on soit ; on voit les objets comme il veut qu'on les apperçoive. Cette maison rustique est à mes yeux plus qu'un palais ; & celle qui l'habite, l'aimable *Cécile*, a tous les titres que l'apparence lui refuse.

Dorval, en raisonnant ainsi, se trouve à la porte de *Dalicourt* ; elle étoit ouverte & personne ne se présenta d'abord pour lui répondre. Il erre dans une cour très-vaste, voit toutes les autres portes fermées à l'exception de celle du jardin. Il y entre : quelques accens agréables frappent son oreille ; c'étoient ceux de la nature même ; l'art n'y entroit pour rien : mais ce qui intéressoit beaucoup plus *Dorval*, c'étoit *Cécile* qui chantoit ; le choix de l'air & des paroles annonçoit une âme doucement affectée. *Cécile*, en même temps, étoit occupée à cueillir des fruits qu'elle arrangeoit dans un panier. Qu'elle met de grace dans ses moindres actions, disoit *Dorval* ! Il regrettoit de l'interrompre & n'approchoit qu'en hésitant ; mais cependant il approchoit toujours. *Cécile* enfin l'apperçut. L'extérieur sous lequel il paroïssoit pouvoit le lui faire méconnoître ; *Cécile* ne le méconnut point. Un cri involontaire & qui tenoit de la joie , annonça en même temps sa surprise. Quoi ! c'est vous ?

38 MERCURE DE FRANCE.

lui dit-elle d'une voix tremblante ; par quel hazard. . . . Le hazard , ma chere *Cécile* , ne me conduit point ici , reprit *Dorval* ; c'est le desir seul de vous y voir ; c'est celui de vous prouver que mes sentimens sont toujours les mêmes : c'est l'amour , oui l'amour , qui seul préside à mes démarches. Mais M. le Marquis , ajouta *Cécile* . . . Point de Marquis , interrompit de nouveau *Dorval* ; je suis devenu Baron pour m'approcher de vous , pour me rendre plus supportable aux yeux de votre père. Hélas ! reprit *Cécile* , Baron est encore beaucoup. Ce n'est presque rien , repliqua *Dorval* ; une seule paroisse , le seul village de . . . est supposé former tout mon domaine. Quoi ! s'écria *Cécile* avec étonnement , seriez vous le nouveau seigneur de ce village ? — Oui charmante *Cécile* ! — Quoi ! c'est vous dont chacun chante les louanges & vante la bonté ? Le récit qu'on nous en a fait a charmé mon père , & m'a touchée jusqu'à répandre des larmes. O ciel ! s'écria *Dorval* , voilà donc le prix attaché à la vertu ? Que cette récompense est bien digne d'elle ! Mais *Cécile* , c'est à vous qu'en revient tout le mérite. — A moi ! — A vous seule. Mon penchant me portoit à changer de conduite ; mais l'habitude eût vaincu le pen-

chant. l'Orgueil parloit encore plus haut que la Raïson. J'ai senti enfin qu'une classe d'hommes dans laquelle vous viviez, méritoit les égards de tous les hommes.

Cécile se trouva embarrassée de répondre, & ce fut sans doute ce qui lui fit se rappeler que son père n'étoit pas loin. Elle en avertit *Dorval*, qui avoit lui-même oublié le prétexte de sa visite ; il en fit part à sa maîtresse, & elle le trouva merveilleux. Mais un fâcheux scrupule troubla tout-à-coup la joie de *Cécile* ; devoit-elle en imposer à son père ? *Dorval* cachoit une partie de ses titres ; devoit-elle seconder son artifice ? Toutes ces raisons furent exposées au nouveau Baron qui les combattit de son mieux. Avouez, lui disoit-il, que la prévention de *Dalicourt* est injuste ; j'espère l'en convaincre, & ensuite me faire connoître. Ah ! reprit *Cécile*, vous ne le convaincrez que bien difficilement. Je suis sûr de mon fait, répliqua *Dorval*. Plût au Ciel ! ajouta *Cécile* ; & jamais souhait ne fut plus sincère.

Dalicourt étoit au fond de son verger ; il vit venir sa fille suivie d'un inconnu ; car il n'avoit point fixé *Dorval* à la première rencontre ; & d'ailleurs l'extrême différence des habits suffisoit seule pour le lui faire méconnoître. *Dalicourt* lui

demanda ce qui pouvoit lui mériter sa visite ? Je viens, Monsieur, reprit *Dorval*, mettre fin à certaine tracasserie que feuë Madame la Baronne vous à suscitée. J'ai acquis ses droits ; mais je n'eus jamais dessein de la remplacer dans une injustice. Quoi ! Monsieur, reprit *Dalicourt*, ce qu'on publie à votre avantage est donc réel ? Quoi ! vous avez des vassaux, & vous ne les opprimez pas ? Vous avez même l'indulgence d'avouer qu'ils peuvent avoir raison ? Je fais plus, reprit *Dorval*, je conviendrai qu'ils l'ont presque toujours : mais convenez vous-même qu'on vous a trop prévenu contre toute espèce de seigneur ? — Je n'en crois rien ; d'ailleurs, je n'agit que d'après une longue expérience. — Quoi ! Vous les placerez tous dans la même classe ? — J'en excepte un, & peut-être ferez vous le second ? — Je pourrois de mon côté vous en nommer plusieurs. Oh ! s'il vous plaît, reprit *Dalicourt*, tenons nous en à ces deux là ! Ce n'est pas se rendre trop difficile.

Durant ce discours, *Cécile* avoit cru devoir s'éloigner ; mais, soit dessein, soit hasard, elle passoit d'un lieu du verger à l'autre ; de manière qu'elle sembloit se multiplier. C'étoit à chaque instant pour *Dorval* un plaisir tout nouveau. Il la sui-

voit des yeux avec encore plus d'attention qu'il n'en mettoit à réfuter *Dalicourt*. Ce dernier lui proposa de se reposer sous un berceau du jardin ; il y joignit l'offre d'une colation champêtre. Tous mes gens sont occupés au dehors , ajouta *Dalicourt* ; mais il nous reste *Cécile* , & elle fait les remplacer au besoin : vous verrez que nous n'en serons pas plus mal servis. Je le crois , reprit *Dorval* ; mais je ne souffrirai point . . . Eh pourquoi ? interrompit *Dalicourt* ; est-ce parce qu'elle est un peu jolie ? . . . Un peu , répliqua vivement *Dorval* ; dites belle , au-delà de toute expression. Comme il vous plaira , ajouta *Dalicourt* ; mais il me semble que cela ne gâte rien. Telle que vous la voyez , elle fera le bonheur de quelque honnête campagnard Elle fera celui de tel homme que ce puisse être , interrompit de nouveau *Dorval*. — Oh ! je veux qu'il habite la campagne , & qu'il soit ce que je suis ; rien de plus , rien de moins. Ce discours fit pâlir le nouveau Baron. C'est donc en vain , disoit-il en lui-même , que j'ai renoncé au faste de la Cour & de la ville , que je suis devenu simple Seigneur de Paroisse ? On va me trouver encore d'un rang trop élevé. Peut-être aussi *Dalicourt* est-il au-dessus du rang

42 MERCURE DE FRANCE.

qu'il affiche. Différens traits me l'annoncent ; mais après tout , rien ne me l'atteste.

Dalicourt appella sa fille qui ne se tenoit pas fort éloignée. Voilà , lui dit-il , Monsieur le Baron qui veut bien accepter quelques rafraîchissemens : je te charge du soin de le bien traiter. *Cécile* rougit beaucoup ; & *Dorval* n'étoit guères moins ému. C'étoit peu d'avoir vu *Cécile* , de lui avoir parlé , il alloit être servi par elle. Il envisageoit cette colation comme un repas bien délicieux.

Elle fut bientôt servie , quoique *Cécile* parût fort troublée , & que la main lui tremblât. Votre présence lui en impose , disoit *Dalicourt* à *Dorval* ; vous êtes , après le Seigneur de ce village , l'homme le plus distingué qu'elle ait vu ici. *Dorval* , feignant de ne point connoître ce Seigneur , demanda qui il étoit. C'est le Comte d'O . . . répond *Dalicourt*. Mais , reprit *Dorval* , il a donc aussi trouvé grace devant vous ? & cette grace s'étend loin ; car le Comte d'O... est un très-grand Seigneur. C'est ce qu'il ne m'a jamais fait observer , ajouta le Philosophe villageois ; nous vivons en amis , & nous nous voyons assez rarement pour que cela ne tire point trop à conséquence.

Ils vivent en amis ! disoit tout bas *Dorval*. Ces mots venoient à l'appui de sa conjecture. Il s'assit auprès d'une table de pierre placée & scellée au milieu du berceau. *Dalicourt* en fit autant. Cette situation parut singulière à *Dorval*, tout amoureux qu'il étoit. Il songeoit malgré lui , aux sarcasmes qu'elle fourniroit à la Comtesse & à *Séricourt* , s'ils pouvoient en être témoins. Il est vrai , pourtant , que *Dorval* n'eût point fait ces réflexions , si *Cécile* elle-même eût été assise à cette table : mais il n'osoit demander cette faveur à *Dalicourt*. Ce dernier le prévint. Je vois , lui dit-il , que vous plaignez beaucoup la peine de celle qui vous sert. C'est une compassion dont je vous fais bon gré ; car on doit savoir gré de tout à ceux qui pourroient ne se croire obligés à rien. Ecoute *Cécile* , vient prendre place ici. Monsieur le Baron voudra bien t'y souffrir.

Le Baron n'y étoit que trop disposé. Peu s'en fallut que sa joie n'éclatât jusqu'au point de le trahir. Avec quel empressement il servoit *Cécile* ! Mais *Dalicourt* , sans rien supçonner , le mit encore plus à son aise. Il voulut , au contraire , que ce fût *Cécile* qui le servît. On présume aisément qu'il trouvoit délicieux

44 MERCURE DE FRANCE.

tout ce qu'elle lui offroit. Il demanda du fruit. C'étoit le même que *Cécile* avoit cueilli de sa propre main. *Dorval* se garda bien d'en enlever la superficie. Mais, lui disoit *Dalicourt*, votre poire en seroit meilleure si elle étoit pelée. Elle en seroit moins bonne pour moi, reprit *Dorval*; il mangeoit avidement la poire sans la peler.

Ecoute, *Cécile*, reprit *Dalicourt*, ne t'accoutume point à vivre avec les Barons. Eh pourquoi, demanda celui-ci fort alarmé? — C'est qu'elle est destinée à vivre avec ses égaux. — Ne suis-je pas du nombre? — Il y a quelque chose à déduire. Peu s'en faut que nous ne vous devions un tribut. — Vous savez si j'abuse de ce prétendu droit envers personne? — Vous en avez du moins le pouvoir. — Je ne l'ai que pour l'oublier. — Il vaudroit mieux encore ne l'avoir pas. — Votre morale est un peu sévère. Auriez-vous lu certain discours de certain philosophe? — Oui dà; j'ai quelquefois tué le temps à lire. Mais de quel discours parlez-vous? — Ma foi le titre m'échappe. Je me rappelle seulement qu'on veut y ramener les hommes à l'heureux état de pure nature, c'est-à-dire, à manger l'herbe ou leurs semblables. — Ah, oui! le discours sur l'inégalité des

conditions , n'est-ce pas ? — C'est cela même. — Je l'ai lu autrefois , reprit *Dalicourt* , & de peur de l'oublier , je n'ai rien voulu lire depuis. — C'est-à-dire , que vous pensez à peu près comme l'Auteur ? — Non ; c'est l'Auteur qui s'est trouvé penser à peu près comme moi. Bien entendu , pourtant , que je ne veux manger personne.

Dorval fut tenté de lui faire un discours bien approfondi , bien éloquent , pour lui prouver l'utilité de la subordination. Mais il songea qu'avec un tel homme , un tel discours ne prouvoit rien. Travaillons , disoit-il , à mériter de plus en plus son estime par des actions louables : elles prouveront plus que des raisonnemens profonds.

Ainsi , avant de quitter *Dalicourt* , il termina entièrement le procès que lui avoit suscité la Baronne. Ce trait d'équité ne glissa point sur l'âme de *Dalicourt*. A l'égard de *Cécile* , elle en connoissoit en partie le motif ; mais elle n'en fut que plus sensible à l'effet. *Dorval* eut lieu de s'en appercevoir ; & jamais découverte , dans tout autre genre , ne causa autant de joie à son Auteur.

Quelques affaires privilégiées exigeoient sa présence dans Paris. Il y reparut , comme auparavant , avec le même faste , les mêmes prétentions. Le motif de son séjour

46 MERCURE DE FRANCE.

hors de la capitale n'avoit point été soupçonné. On le croyoit absent pour visiter ses terres, & faire payer d'avance les Régisseurs, sauf à les en bien dédommager. L'éclat avec lequel il reparut n'annonçoit nul changement dans son caractère, & lui-même ne vouloit point que ce changement fût annoncé. Le mystère avoit pour lui des douceurs, mais une raison plus forte le rendoit mystérieux ; il n'osoit encore ni lever ni quitter le masque du ridicule. Enfin, notre sage de la campagne s'annonçoit de nouveau pour un franc petit-maître dans Paris.

Il y avoit retrouvé la Comtesse & *Séricourt*. Ce dernier ne renonçoit pas au dessein de les unir de sentimens, ou plutôt d'habitude. Il avoit pour lui-même un autre dessein, qu'il se proposoit d'effectuer incessamment. L'image de *Cécile* ne le quittoit pas. Ce n'étoit point de l'amour : c'étoit le desir le plus vif de s'approprier cet objet tout neuf, de le former. Il plaignoit de bonne foi *Cécile* d'être enterrée dans un village, & ne soupçonnoit pas la moindre injustice dans ce qu'il méditoit contre elle.

Dans une de ces conversations vagues, où l'on passe sans motif & sans liaison d'un objet à un autre, la Comtesse parla

de *Cécile* & de l'impression que ses champêtres attraits avoient faite sur trois hommes de cour & du bel air. *Dorval* rougit. La Comtesse ne manqua point d'attribuer ce mouvement à l'espèce de honte que devoit lui causer ce souvenir. Mais *Dorval* craignoit seulement d'avoir été pénétré. Il ne se sentoît point encore assez de résolution pour défendre & justifier hautement son choix. A propos, ajouta la Comtesse, vous savez, peut-être, que la vieille Baronne n'est plus. J'apprends qu'elle a pour successeur un homme encore plus singulier qu'elle ne fut ridicule. Ce nouveau Baron borne toute sa société à ses payfans. Il vit comme eux & avec eux. C'est une espèce de philosophe, car tout homme inhabile à vivre dans le monde se targue volontiers de ce titre. . . Mais, Madame, interrompit *Dorval*, chacun ne peut-il pas vivre comme bon lui semble ? Des payfans sont des hommes. . . Cela vous plaît à dire, interrompit à son tour la petite-maîtresse : au moins ne doit-on pas leur donner la préférence sur ses égaux & ses supérieurs. Je n'en fais rien, Madame, reprit *Dorval* un peu plus vivement ; passe encore pour ses égaux, mais pour les autres, je crois qu'il est plus naturel de se plaire avec ceux que le hasard nous a subordonnés. Le

48 MERCURE DE FRANCE.

hasard ! s'écria-t-elle ; mais savez-vous , Marquis , que voilà de la philosophie toute pure ? — Non , Madame , je crois que c'est tout simplement de la raison. — Eh mais ! depuis quand raisonnez-vous ? ... Venez , venez , Chevalier , dit-elle à *Séricourt* , qui s'occupoit fort sérieusement à examiner un meuble de fantaisie ; venez entendre les sages documens de ce nouveau moraliste. C'est beaucoup s'il ne vous détermine à vivre dans une de vos métairies. Ma foi , mon cher Marquis , dit alors *Séricourt* , je crois pouvoir tirer ton horoscope. Tu deviendras avant qu'il soit peu un franc noble campagnard , dont la société se partage entre son Magister & ses chiens courans.

Il n'étoit pas difficile à *Dorval* de répondre ; d'appuyer sur les avantages de la vie champêtre , sur l'utilité & les prérogatives de l'agriculture. ... Il n'en fit rien , & ce récit n'y perd que peu de chose.

D'ailleurs notre sage ne put encore prendre sur lui de le paroître entièrement. Il se défendit mal , parce qu'il craignoit de trop prouver en se défendant bien. Il reprit le ton frivole dont il n'avoit pas encore perdu l'habitude , & ce ton persuada. On lui fit grâce sur celui qu'il avoit d'abord pris. Cela fut regardé comme une
faillie

faillie de raison qui ne tiroit point trop à conséquence.

Ecoute donc , lui disoit *Séricourt* dans un moment où la Comtesse s'étoit éloignée , tu négliges furieusement l'occasion. A quel propos cette subite & longue absence ? J'ai eu la bonté de veiller à tes intérêts. Il est bien temps que tu y veilles toi-même.

J'en suis fâché , reprit *Dorval* , mais une autre tournée m'appelle. J'entends , dit alors *Séricourt* , voilà qui sent l'aventure , & le mystère est de la partie. Cela vaut encore mieux que de visiter gravement ses domaines. Croirois-tu que je veux aussi dans peu recourir au mystère. — Tant mieux pour toi ! — Ce mot dit tout. Mais satisfais-moi encore sur une chose. Te souviens-tu de cette petite *Cécile* ? Quelle *Cécile* ? demanda *Dorval* un peu ému. — Quoi ! tu ne le saisis pas d'abord ? Point du tout , reprit *Dorval* avec plus de sang froid. J'en suis comblé ! ajouta *Séricourt*. Je croyois que ta compassion pour elle égaloit au moins la mienne : il n'en est rien , je me trouve être plus humain que toi , & jem'en félicite. Explique-toi mieux , répliqua *Dorval* en cachant son inquiétude. — Eh non ! tout est dit. C'est à moi de me charger du reste. J'avois cru le

Comte un peu attentif sur elle ; je lui soupçonnois des idées qu'il n'a pas. Un abandon si général ne peut ni se tolérer ni se concevoir.

La Comtesse reparut & mit fin à ce dialogue. *Dorval* fut inquiet & rêveur le reste de la soirée. Il annonça son départ pour le jour suivant : ce qui parut surprendre & piquer la Comtesse. Elle ne le témoigna que par des railleries ; mais dans certaines femmes la raillerie est l'expression même de l'humeur.

Dorval partit en effet & prit une route opposée à celle qu'il avoit dessein de suivre. A peine il eut fait quelques lieues qu'il ordonna à ceux de ses gens, qui n'étoient pas du secret, de se rendre à une de ses terres peu éloignée, d'y conduire sa voiture & d'y rester jusqu'à nouvel ordre. Ensuite il monte à cheval & prend lui-même le chemin de sa Baronnie.

Son premier soin fut de rendre visite à *Dalicourt*, c'est-à-dire à *Cécile*. Moins heureux que la première fois, il ne la trouva point seule, mais il eut le plaisir de voir qu'elle en avoit du regret. D'un autre côté il voyoit dans ses yeux une sorte de satisfaction qui répondoit à la sienne, car *Cécile* n'avoit point appris à dissimuler, & *Dalicourt* lui-même ne croyoit point

cette partie nécessaire à son éducation. Ah ! disoit *Dorval* , qu'une joie naïve embellit encore la beauté !

C'étoit un jour de fête. Une partie des jeunes filles du village étoient alors auprès de *Cécile* , vêtue elle-même à peu-près comme elles. D'autres habitans du lieu étoient avec *Dalicourt* dans une chambre voisine. Il parut l'instant après amené par *Cécile*. Elle jouit alors d'une satisfaction bien vive & bien pure. A peine *Dalicourt* eut fait connoître *Dorval* pour le Seigneur du village voisin , que tous les cœurs parurent voler vers lui. Les pères en parloient à leurs filles avec respect , avec vénération , & leurs filles écoutoient ces louanges avec un intérêt que la présence de *Dorval* redoubloit encore. Ces âmes , quoique simples , trouvoient que dans un homme de trente ans & fait pour plaire , la bienfaisance n'en plaisoit que davantage.

Mes amis , disoit *Dalicourt* à ceux qui l'environnoient , si tous les nobles ressembloient à celui-ci , ce seroit un très grand malheur que de n'être pas noble ; mais le plus grand nombre sert à nous consoler. Ces mots désignoient assez clairement que *Dalicourt* étoit né dans la roture , & cette réflexion affligea *Dorval*. Ce n'est pas qu'il

ne fût assez vivement épris de *Cécile* pour lui pardonner sa naissance & mettre à l'écart le préjugé reçu ; mais , enfin , c'étoit un préjugé de plus à vaincre.

Il n'eut , pour cette fois , aucun entretien particulier avec *Cécile* , mais leur silence en avoit dit beaucoup. *Cécile* avoit tout entendu & avoit sçu se faire entendre. Elle avoit même osé risquer , au milieu de tous ces témoins , certains regards qu'elle n'eût point hasardés dans un tête à tête. Une jeune fille timide ne devine pas toujours la cause de cette contradiction : il est même rare qu'elle cherche à la deviner ; mais l'effet n'en est pas moins précieux , & *Dorval* en sentoît tout le prix. Il s'en retourna plus amoureux que jamais & pleinement déterminé à suivre son penchant. On en parlera , disoit-il ; mais que m'importe ? j'aurai fait la fortune de *Cécile* , & *Cécile* fera mon bonheur. J'y trouve pour moi un double avantage.

Il songeoit aux moyens de la revoir au plutôt , & il fut servi par les circonstances. La fête du lieu qui formoit sa Baronnie approchoit. Elle occasionnoit chaque année certains divertissemens qui attiroient toute la jeunesse des environs. Le nouveau Seigneur déclara qu'il vouloit rendre ces jeux plus brillans qu'à l'ordinaire. La première année de sa résidence

en fournissoit un prétexte plausible, & ce fut celui qu'il employa. Tout fut disposé avec soin. *Dorval* songea en même temps à ne point se trahir par une dépense trop au-dessus de son nouvel état, ce qui n'empêcha point que sa fête ne fût très-digne d'exciter un nombreux concours. Elle se donnoit sur-tout pour les jeunes gens; c'étoit l'usage établi, mais les pères n'en étoient point exclus. *Dorval* n'osoit pourtant espérer que *Dalicourt* voulût s'y rendre, & dès-lors pouvoit-il espérer d'y voir *Cécile*? Cette incertitude le désoloit. Il s'informa sans affectation si *Dalicourt* & sa fille avoient paru dans les fêtes précédentes. Ni l'un ni l'autre ne s'y étoient montrés. C'étoit néanmoins chez une femme que ces fêtes se donnoient : pouvoit-il se flatter qu'on fît pour lui ce qu'on n'avoit point fait pour elle? D'un autre côté, risquer une invitation particulière, c'étoit s'exposer à un refus; c'étoit peut-être marquer un dessein & se rendre suspect à *Dalicourt*. Cet homme ne se conduisoit point comme un autre; il falloit donc se conduire tout autrement envers lui.

Le jour de la fête arriva sans que *Dorval* fût délivré de son incertitude, ou plutôt il n'avoit pas même d'incertitude. Il portoit un habit très-simple & qui le distin-

guoit peu du reste de l'assemblée. Elle étoit déjà très-nombreuse quand il parut. Les acclamations se firent entendre, & *Dorval* y fut sensible ; mais il étoit toujours affligé : cependant il n'épargnoit rien pour exciter la joie chez les autres. Ses regards se promenoient sans s'arrêter ; ils cherchoient celle qu'il n'espéroit point apercevoir. Un groupe de jeunes personnes attira son attention. Il s'en approche, & rencontre d'abord des yeux qui cherchoient les siens avec timidité, des yeux qui pénétrèrent jusqu'à son âme ? C'étoit *Cécile*, confonduë parmi la foule, vêtue comme les autres, mais qui n'avoit de commun avec elles que ses habits. Quoi ! c'est vous ! lui dit *Dorval* avec une joie qu'il ne put dissimuler ; vous êtes ici, & je l'ignore ? vous ne m'instruisez point de votre arrivée ?

Ces mots, prononcés à haute voix & en présence des autres jeunes personnes, déconcertèrent beaucoup la timide *Cécile*. Monsieur, lui répondit-elle d'une voix mal assurée, je n'ai pas cru devoir vous interrompre, & mon père ne me l'eût point permis. — Quoi ? votre père est aussi des nôtres, & lui-même ne daigne pas. Où puis-je, du moins, le rencontrer ? Je vais, reprit *Cécile*, vous y conduire. C'étoit ce que desiroit *Dorval*.

Il l'instruisit, en marchant, du motif

réel de cette fête, & de celui qui avoit retenu son invitation particulière. Ah ! lui dit *Cécile*, vous avez deviné ; mon père n'y feroit point venu si vous l'eussiez invité d'y venir. — Et vous, charmante *Cécile* ? — Moi, je ne pouvois y venir qu'avec mon père. L'amour m'a donc bien inspiré ! reprit *Dorval* ; mais quoi ? n'êtes vous venuë ici que par obéissance ? — J'ai du moins obéi bien volontiers. Ces mots transportèrent notre sage. Il alloit multiplier ses remerciemens & ses questions, mais *Cécile* y mit fin, quoiqu'à regret : elle l'avertit que son père étoit à portée de l'entendre.

Dalicourt, en ce moment, se trouvoit au milieu d'un groupe de villageois à peu près de son âge. Il étoit lui-même vêtu à peu près comme eux & s'amusoit à regarder certains jeux qu'une troupe de jeunes gens venoit de commencer. *Dorval*, en l'abordant, lui reprocha de garder ainsi l'*incognito*. Vous auriez trop à faire, lui répondit *Dalicourt*, si tous ceux qui viennent ici vous avertissoient de leur arrivée. Je ne suis venu qu'avec mes voisins & à titre de voisin. — Ce titre est un peu général ; j'aimerois mieux que vous en prissiez un autre : celui d'ami, par exemple. — Celui-là me coûteroit un peu

plus à prendre , & pourroit ne pas signifier davantage. Vous êtes seigneur , & moi je ne suis qu'un bon villageois vassal de seigneur. Mon rôle est de vous respecter & je vous respecte. — Point de respect , surtout ; je veux qu'on m'aime. — On n'aime guère que ses égaux , & vous êtes Baron ; un Baron pourra se dire votre ami. Et puis c'est toujours quelque chose d'être respecté de ses inférieurs. Je connois quelques grands qu'on n'aime point & qu'on ne respecte pas davantage. *Dorval* insista & ne put rien obtenir de plus.

La danse fait communément partie d'une fête , & sur-tout d'une fête villageoise. *Dorval* , quoiqu'affligé de ce qu'il venoit d'entendre , vouloit au moins danser avec *Cécile*. Une circonstance légère en elle-même , mais qui ne l'étoit pas pour un amant , adoucit un peu sa tristesse. Il vit que *Cécile* étoit devenue en quelque sorte reine de la fête. Ce n'étoit point lui qui avoit présidé à cet arrangement , c'étoit un mouvement d'équité naturelle. Parmi les jeunes personnes que rassembloient ces jeux , il s'en trouvoit plusieurs que la nature avoit favorisées , & qu'il n'étoit point facile de voir avec indifférence ; mais elles-mêmes sentoient combien la nature avoit encore plus fait pour *Cécile*. On les voyoit

l'entourer , la suivre , la parer de leurs propres mains. Sa modestie & la grande supériorité de ses charmes ne lui laissoient ni jalouses ni rivales.

Son amant jouissoit de son triomphe. Il y joignit tout ce que cette occasion & la présence de *Dalicourt* lui permettoient d'y ajouter. *Cécile* dançoit avec une justesse & des grâces qui l'étonnoient. Où donc les a-t-elle puisées ? disoit *Dorval* en lui-même. Tout en elle marque une éducation soignée ; mais d'où lui vient cette éducation ?

Il trouva encore une fois le moment de lui parler sans témoins , c'est-à-dire , sans pouvoir être entendu. Tout m'étonne & me charme de votre part , lui disoit-il , mais votre père continue à me désoler. Il ne me pardonne pas même d'être seigneur d'un village. Hélas ! reprit *Cécile* , que fera-ce donc lorsqu'il saura tout ce que vous êtes ? — Ma chère *Cécile* ! — Monsieur le Marquis , je sens que je vais pleurer ! que dira-t-on si l'on s'en apperçoit ? — Ah ! de pareilles larmes me dédommageroient de tout ! que je les voie , ces larmes précieuses. . . . Mais non ; je ne veux point que ma *Cécile* soit calomniée. Je vais même borner cet entretien : cependant , si la prévention de votre père continuë. . . . Elle continuëra , interrompit *Cécile*. Elle con-

tinuëra ! reprit tristement *Dorval* ; eh que deviendrai-je si cela est ? Dois-je y souscrire sans appel ? . . . Il le faudra bien ! ajouta *Cécile* ; & alors les larmes qu'elle s'efforçoit de retenir coulèrent en abondance.

Dorval cède lui-même à ce spectacle. Il oublie qu'il peut être aperçu ; il tombe aux genoux de *Cécile*. *Dalicourt* , qui alors s'approchoit d'eux , les surprend dans cette attitude : ce qui obligea *Dorval* à se relever avec une extrême vitesse. Son embarras & la confusion de *Cécile* étoient extrêmes. *Dalicourt* ne parut ni piqué ni surpris. Monsieur le Baron, dit-il à *Dorval* , vous voyez que tout seigneur agit en seigneur. Il ne paroît procurer certains plaisirs aux autres que pour mieux assurer les siens. Je ne vous blâme point de trouver *Cécile* à votre fantaisie ; elle pourroit satisfaire celle de bien d'autres : mais trouvez bon que je ne l'expose pas plus long-temps à l'honneur que vous lui faites.

Dorval , au désespoir , employa , pour se justifier , toute l'éloquence de la douleur & de la passion. Il protesta à *Dalicourt* qu'il n'avoit sur sa fille que des vûës légitimes. Peu m'importe , reprit *Dalicourt* , je ne veux pas plus de celles-là que des autres. Vous m'avez vu n'oser accepter le

titre d'ami que vous m'offriez. Le titre de beau-père me feroit encore moins.

Quoi ? s'écria *Dorval*, vous exposeriez l'aimable *Cécile* aux discours qu'un départ si subit peut occasionner ? — Les discours ne font rien ; je ne crains que la réalité. — Mais la calomnie est à craindre. — Je la redoute moins que la médisance. D'ailleurs, chacun est occupé de la fête, & il ne paroît pas qu'on ait vu autre chose : faudra-t-il vous laisser le temps de fournir à toute cette assemblée une occasion de mieux voir ? Encore une fois, Monsieur le Baron, je ne vous en veux pas de trouver *Cécile* jolie & ne m'en voulez pas de vous trouver dangereux. On peut l'être pour une jeune fille, même en faisant du bien à tout le reste.

Dorval insista vainement. *Dalicourt* fit entendre à ceux qui le connoissoient qu'une affaire pressante l'obligeoit de quitter la fête avant les autres. On regretta de voir partir *Cécile*, mais on n'en devina point la cause. Au moins, disoit *Dorval* à ce père obstiné, permettez-moi de vous accompagner une partie du chemin qui sépare votre demeure de la mienne. A vous très-permis, reprenoit *Dalicourt*, vous êtes sur vos terres ! On présume bien que *Dorval* usa de la permission.

60 MERCURE DE FRANCE.

Chemin faisant il voulut ramener l'entretien sur ce qui venoit de se passer. Il espéroit encore émouvoir *Dalicourt* ou vaincre ses préjugés ; mais *Dalicourt* ne voulut pas même entrer en matière. Il fit plus , il ordonna à *Cécile* , qui marchoit devant eux , d'accélérer encore sa marche. Mets-toi , lui disoit-il , hors de la portée de ses discours. Ils sont plus à craindre pour toi que le plomb du chasseur ne l'est pour la colombe. *Cécile* obéit ; mais il étoit facile de voir que la colombe ne fuyoit qu'à regret le chasseur.

Le jour baissoit & ils avoient déjà fait une partie de la route , lorsqu'une chaise passa auprès d'eux avec beaucoup de vitesse. Elle étoit suivie de quatre hommes à cheval. Un des quatre approchant de *Cécile* , dit tout haut : *la voilà !* Au même instant deux de ces hommes mettent pied à terre , enlèvent *Cécile* à force de bras & la jettent dans la chaise qui s'éloigne sur le champ. *Dorval* , aux premiers cris de *Cécile* , avoit volé plutôt que couru ; mais il étoit sans armes , ce qui ne l'empêcha point de saisir à la bride le cheval d'un des ravisseurs , & de prescrire au cavalier de rester là. Mon ami , lui dit ce dernier , reste-là toi-même & sois sage. On ne veut faire aucun mal à cette jeune personne ; je ne t'en ferai

aucun non plus, à moins que tu ne m'y forces.

Que vois je ? qu'entends-je ? ah ! traître *Séricourt* ! s'écria *Dorval* ; quoi ? tu oses me ravir ce que j'ai de plus cher ? arrache-moi donc la vie auparavant !

Que diable vois-je à mon tour ? s'écria le Chevalier , car c'étoit lui-même ; est-ce toi , Marquis ? que signifie cette mascarade ? venois-tu aussi pour l'enlever ? — Ordonne auparavant qu'on me la ramène , & je t'expliquerai tout. Rien de plus aisé , reprit *Séricourt* , & à l'instant il fit courir un de ses cavaliers après la chaise.

Es-tu content ? poursuivit-il , en s'adressant toujours à *Dorval*. Pourquoi m'as-tu caché que tu voulois prendre soin de *Cécile* ? Tu m'aurois épargné une démarche que la seule compassion m'a fait risquer.

La seule compassion ! s'écria *Dalicourt* , qui pour quelques instans avoit perdu la parole ; quoi ? barbare ! c'est la compassion qui vous porte à arracher une fille des bras de son père ? Sans doute , reprit *Séricourt* , quand ce père est assez barbare lui-même pour vouloir enfouir un diamant précieux dans la fange. Voilà bien les grands ! disoit le père de *Cécile* , voilà le fond de leur âme. Pour eux le vice

62 MERCURE DE FRANCE.

prend les couleurs de la vertu , & le plus noir attentat n'est qu'un simple amusement.

Je vous jure , ajouta le Chevalier , que je voulois faire le bien de *Cécile* , & voilà tout. Mais toi , dit-il à *Dorval* , quel est ton but ? Explique-moi cette énigme , cette bisarre métamorphose. Dis - moi , enfin , pourquoi l'homme de Paris le plus élégant , se trouve ici affublé en coq de village ?

Ces questions désoloient *Dorval*. Il avoit un peu de confusion du déguisement qui y donnoit lieu ; mais , surtout , il étoit furieux des éclaircissemens qu'elles fournissoient à *Dalicourt*. Quant à ce dernier , il n'en perdoit rien. Cependant , il étoit encore plus attentif au retour de la chaise qui emmenoit *Cécile*. A peine elle reparoit , qu'il vole à sa rencontre. Il est suivi & bientôt devancé par *Dorval*.

Cécile étoit à peine revenue d'un évanouissement que la surprise & la frayeur lui avoient causé , elle se rassura en voyant son père. Tous deux versoit des larmes de joie & d'attendrissement Viens , lui dit-il en lui tendant les bras , viens , ma fille , abandonne cette horrible voiture : c'est le siège du vice & de l'opprobre.

Jamais elle ne fut construite pour te recevoir.

Mais *Cécile* ne faisoit que de la quitter , quand on en vit une autre s'avancer avec une vîtesse prodigieuse. Est-ce encore un ravisseur , s'écria *Dalicourt* ? Mais , non ; je reconnois plutôt un appui de l'innocence , & c'est le seul que je connoisse. Je vois approcher le Comte d'O... Ciel ! s'écria *Dorval* plus embarrassé que jamais. Ah ! parbleu , dit le Chevalier , en s'avancant vers la voiture , la rencontre est unique & tient du roman. Point du tout , Monsieur , lui dit le Comte ; je voulois , & j'espérois vous rencontrer : je suis charmé de l'avoir fait si à propos.

En vérité , Chevalier , dit la Comtesse qui étoit avec son mari , vous êtes un Chevalier à hautes aventures. Il ne vous faut pas moins que des enlèvemens ! N'avez-vous point eu aussi d'enchanteurs à combattre ?

N'en doutez pas , Madame , reprit *Sé-ricourt* : ce pays est celui des métamorphoses. Jetez les yeux sur ce magicien ; c'est lui qui a déconcerté mon entreprise.

En parlant ainsi , il montrait *Dorval* qui eût voulu pouvoir se cacher. Ah ! Ciel , dit la Comtesse , me trompai-je ? Est-ce

64 MERCURE DE FRANCE.

le Marquis ? N'en doutons point..... c'est lui-même. Eh ! mon pauvre *Dorval*, comme vous voilà fait ? Que veut dire cette caricature ?

L'étonnement du Comte égaloit celui de sa femme, & étoit encore surpassé par la confusion de *Dorval*. Il prit, enfin, son parti. J'avouë, Madame, dit-il à la Comtesse, que cet ajustement doit vous paroître bisarre ; il annonce que je me rapproche de la nature toute simple. Je n'en connois le prix que depuis quelque temps ; mais j'ai bien appris à le connoître.

Eh ! qui vous a si bien rectifié ? demanda la Comtesse : n'est-pas *Cécile* ? Tout, jusqu'au costume, l'annonce.

Je voudrois bien, reprit *Dorval*, en avoir des preuves plus authentiques. La résolution de me travestir a été motivée par une autre. Mais toutes deux n'ont rien d'offensant pour l'aimable & vertueuse *Cécile*.

Voilà qui devient sérieux, dit la Comtesse. Très-sérieux, poursuivit le Chevalier. Trop sérieux ? ajouta *Dalicourt*. M. le Marquis doit prévoir ma réponse. Je ne souffrirai point qu'il s'abaisse jusqu'à ma fille, ni que ma fille s'élève jusqu'à lui.

Mais , reprit le Comte , la disproportion pourroit être moindre qu'elle ne le paroît. Qu'entends-je ! s'écria *Dorval* , achevez ! de graces tirez-moi d'incertitude ! Messieurs , ajouta le Comte , rendons-nous chez *Dalicourt*. Ce que j'ai à vous dire exige quelques détails secrets , & cette scène publique n'a déjà que trop duré.

Dès ce moment *Dorval* ne s'occupa plus que du secret qui alloit être dévoilé. *Cécile* , qu'on avoit admise dans la voiture du Comte , s'occupoit comme *Dorval*. Quant à *Dalicourt* , loin de marquer nul empressement à cet égard , il doutoit d'avance de ce qu'on alloit lui dire.

Dalicourt avoit repris le ton & la gaieté qui lui étoient propres. Il fit les honneurs de chez lui avec sa franchise ordinaire. Toutes les généalogies du monde ne me changeroient pas , disoit-il ; & d'ailleurs , je crois peu aux généalogies.

Il faut pourtant , lui dit le Comte , il faut vous résoudre à ne point douter de la vôtre. Vous êtes noble.—Je suis noble ?—Oui vous l'êtes.—Je n'en crois rien.—Je vous le certifie.—Prouvez-le moi.—En croirez-vous mes preuves ?—Nous verrons ensuite.—Eh ! bien , je n'ai pas avec moi vos titres ; mais je déclare qu'ils sont en mon pouvoir. Je déclare ,

66 MERCURE DE FRANCE.

en outre , que nous sommes très-proches parens. Votre mère fut sœur de la mienne : votre père fut un Gentilhomme distingué , qui périt en commandant un vaisseau de haut bord. Vous êtes le seul fruit de leur union. Cette union étoit secrète , vu la haine qui divisoit les deux familles. Votre père mourut avant que vous fussiez né. Votre mère perdit le jour en vous le donnant. Une parente , qui avoit toute sa confiance , devint pour vous une autre mère. Elle vous fit élever avec soin ; mais elle garda un profond secret sur votre naissance. La crainte de voir éclôre des procès qu'elle ne pourroit voir finir , fut le principal motif de sa discrétion. Il faut tout dire ; votre père eut plus de conduite & de bravoure que de fortune. Votre mère étoit réduite à sa légitime , que la coutume des lieux rendoit fort modique. Enfin , cette parente mourut lorsque vous n'étiez encore âgé que de 12 ans. Elle vous avoit mis sous la protection d'un oncle maternel , qui se garda bien de vous traiter en neveu. C'est chez lui que vous avez puisé votre haine contre les grands , & j'avouë qu'à cet égard elle est fondée. Le reste ne doit pas être moins présent à votre mémoire. Vous fîtes sur mer quelques voyages qui vous réussirent.

Vous vous mariâtes à Saint-Domingue. Je ne vous parlerai point des accidens qui renversèrent votre fortune.... Dites plutôt des persécutions, interrompit *Dalicourt* ; & ce fut encore un homme en place qui me les fit essuyer. Soit, reprit le Comte ; j'achève en peu de mots. Obligé de repasser en France, vous n'y trouvâtes pas un accueil propre à vous consoler. Pardonnez-moi, interrompit *Dalicourt*. Je vous y ai trouvé ; (car je sens qu'il est à propos que j'achève moi-même ce récit). Vous eûtes pour moi des égards & des procédés qui m'étonnèrent dans un homme de cour. C'est à vos bienfaits que *Cécile* doit l'éducation qu'elle a reçue ; & lorsque devenu veuf, je quittai la Province où j'étois né, lorsque je vins me fixer dans ce canton, ce fut encore par vos soins que j'y trouvai un asyle, un bien-être & du repos.

Tout cela est peu de chose, reprit le Comte ; parlons de ce qui reste à faire. Ce qui reste à faire est peu de chose, répliqua *Dalicourt* : vous aviez tout prévu ; mes souhaits ne s'étendent point au-delà. — Il faut prendre un état plus conforme à votre naissance, car je présume que vous n'en doutez plus ? — Ma foi si tout autre que vous me l'assuroit.... — Quoi ! le récit

que je vous fais n'est-il pas circonstancié ? Il porte conviction ! s'écria *Dorval*. . . . Il pourroit, interrompit *Dalicourt*, passer dans un conte où l'on se tire d'intrigue comme on peut ; mais, pour me croire noble, j'exige d'autres preuves. — Hé bien, lui dit le Comte, vous en aurez. Pour moi, ajouta *Dorval*, ces preuves me suffisent. Je me ferois même, en un besoin ; contenté du soupçon. Nul préjugé ne peut tenir contre *Cécile*, & j'eusse mis à l'écart tout ce qui tendoit à m'éloigner d'elle. Monsieur, poursuivit-il, en s'adressant à *Dalicourt*, les obstacles que vous m'opposiez ne subsistent plus : daignez consentir à mon bonheur. Ces obstacles, reprit *Dalicourt*, ne sont pas tous détruits. Il en reste un non moins embarrassant que l'autre. Je suppose *Cécile* noble, elle ne sera jamais riche... Et moi je le suis ! s'écria *Dorval*, j'aurai le bonheur inexprimable d'enrichir ce que j'aime ! Peut-on faire un plus digne usage de sa fortune ?

Dalicourt ne se rendit pas encore. Il fallut que le Comte joignît ses sollicitations à celles de *Dorval*. On vit même la Comtesse quitter le ton de l'ironie pour plaider la cause des deux amans. Peu s'en fallut que *Séricourt* lui-même ne démentît son caractère. Mais il seroit difficile de

peindre l'état où se trouvoit *Cécile*. On voyoit sur son visage la crainte le disputer à l'espoir, l'agitation à la retenue. Son état eût pu toucher un ennemi, & *Dalicourt* étoit son père. Il s'approcha d'elle, & la serrant entre ses bras : hé bien ! ma chère *Cécile*, ma chère enfant, lui dit-il, réponds avec confiance, avec sincérité ; crois-tu donc pouvoir être heureuse avec un Marquis ? Mon père ! lui répondit *Cécile*, en tremblant . . . & elle n'osoit en dire davantage. Parie, achève, reprit *Dalicourt*. . . Mon père ! ajouta *Cécile*, je crois pouvoir être heureuse avec *Dorval* ! A ces mots, la crainte d'en avoir trop dit, mêlée avec une autre crainte, lui fit, pour ainsi dire, perdre toute connoissance. Va, lui dit son père, tu mérites au moins que ton attente soit remplie, Je ne veux pas que tu m'accuses de m'y être opposé. •

Je ne peindrai ni les transports de *Dorval* ni la reconnoissance de *Cécile*. Enfin, dit le Comte, nous voici au dénouement. Je pardonne au Chevalier son entreprise en faveur de ce qui en résulte. Au moins, reprit ce dernier, dites-moi comment cette entreprise est venuë jusqu'à vous ? Par une voie assez oblique, lui dit le Comte. Un de vos confidens, c'est-à-dire, un de vos domestiques, a confié votre secret à l'un

des miens , qui a cru qu'un tel secret pouvoit m'intéresser. J'ai profité de la découverte , & vous voyez que j'avois quelque intérêt de vous prévenir. A la bonne heure ! lui dit *Séricourt* , je me console d'avoir été prévenu. Je ne voulois qu'arracher *Cécile* à l'obscurité. Mon zèle pourra s'exercer en faveur de quelqu'autre , & j'espère qu'on n'en préviendra point l'effet.

Séricourt jugeoit la Comtesse piquée contre lui : elle n'étoit irritée que contre elle-même. Son cœur avoit été moins égaré que son esprit. Elle sentit que *Dorval* & *Cécile* alloient être heureux , & elle se rappella qu'un pareil bonheur lui avoit été offert. Ne pouvoit-elle donc plus en jouir ? Le Comte étoit aimable , il l'avoit aimée , il pouvoit l'aimer encore , & ces réflexions annonçoient qu'il seroit payé de retour. Il le fut en effet. La Comtesse oublia le persifflage pour adopter le sentiment. *Dalicourt* abjura le ton de la misanthropie , & *Dorval* celui de la fatuité. Il aime encore *Cécile* , qui l'aimera toujours. Il se gouverne en sage & n'est plus honteux de l'être.

Par l'Auteur des Contes Philosophiques.

N. B. Une maladie de l'Auteur est cause que la fin de ce Conte , ainsi que le *Mercur* , ont été retardés.

*VERS mis au bas de l'instruction de Mgr
LE DAUPHIN à Mgr LE DUC DE
BERRY , lorsqu'on l'a présentée au ROI
DE POLOGNE.*

BAIGNONS - LES de nos pleurs , ces paroles
sacrées !

Que des maîtres du monde elles soient révérees !....

Grand Roi , son dernier vœu fut pour notre bon-
heur ;

Le Ciel , d'après le vôtre , avoit formé son cœur.
Quand vous perdez un fils , le trône perd un sage.
Hélas ! il eût régné comme vous , ou *Titus*.

Il sçut , pendant sa vie imiter vos vertus ;
Sachez , après sa mort , imiter son courage.

*VERS pour mettre au bas du portrait du
Prince auguste que l'Europe vient de
perdre.*

L'ETAT en lui n'eût vu qu'un père au lieu d'un
maître ;

Qu'un héros , des vertus l'exemple & le soutien :
Grand autant que pieux , sans affecter de l'être ,
Il n'eût été puissant que pour faire le bien.

*Par le Chevalier DE JUILLY THOMASSIN ,
Garde du Corps du Roi.*

*UNE Personne , charmée du nouveau Roman
d'ELIZABETH , donna une fête à Ma-
dame * * * , auteur de cet ouvrage. Au
dessert on lui présenta une couronne de
mirthe & de laurier , avec les vers sui-
vans.*

DE mirthe & de laurier , *Iris* , cette couronne
Doit orner votre front ; l'amitié vous la donne :
Elle est l'emblème heureux du talent enchanteur
De charmer par l'esprit & de toucher le cœur.
Si d'un foible mortel vous agréez l'hommage ,
Combien goûterez-vous le flatteur avantage
De recevoir le prix de tant de qualités ,
Par les augustes mains de deux divinités !
Apollon & Vénus se disputent la gloire
De vous placer près d'eux au temple de mémoire.
De mille adorateurs elle embellit ma cour ,
S'écrie avec transport la Déesse d'amour ;
Ainsi je lui destine à ma suite une place :
Qu'elle soit désormais ma quatrième Grâce.
Tout l'Olympe applaudit. . . Et moi , reprend
Phabus ,
Je veux créer pour elle une Muse de plus.

Par M. DE POUJOL.

*A M^{me}. sur un portrait de Mlle DOLIGNY,
en NANINE.*

V OYEZ-VOUS l'âme & les talens ;
A travers les yeux de *Nanine* ,
Percer & suspendre nos sens
Avec la candeur enfantine ?
Dans ce portrait fait à moitié ,
J'en crois démêler quelques traces ;
C'est l'esquisse d'une des Grâces
Que vous présente l'amitié.

EPÎTRE à ma SŒUR.

V OUS qui sous un ciel sans nuage ,
Dans le plus riant des climats , (1)
Passez le midi de votre âge
Loin de ces rigoureux frimats
Qui sont ici notre partage :
Vous qui dans les soins du ménage
Trouvez vos plaisirs les plus doux ;
Mère d'une aimable famille ,
Qui près de vous saute & babille ,
Et compagne d'un tendre époux.

(1) Nîmes.

74 MERCURE DE FRANCE.

Vous enfin à qui je suis lié par la double chaîne du sang & de l'amitié, souffrez que je vous adresse cette lettre, moitié vers, moitié prose, genre d'écrire dont je ne suis nullement l'inventeur, & dont ma paresse s'accommode fort bien. Il est rare d'oublier ceux qu'on aimoit véritablement; & une amitié que le temps ou la distance des lieux a pu faire expirer, étoit déjà bien malade. La mienne jouit d'une santé parfaite, & n'a rien perdu de sa vivacité. Vingt ans d'absence & cent soixante lieues d'éloignement ne vous ont point effacée de mon souvenir. Je me rappelle avec plaisir ces temps heureux où Paris vous renfermoit dans son enceinte; ces jours où vous croissiez sous les ailes maternelles, ornée par les grâces, & embellie par la seule nature.

En voyant vos naissans appas ,
Et la douceur de votre caractère ,
Chacun , disoit , & ne se trompoit pas ,
C'est tout le portrait de la mère.

Après avoir parlé de vous, s'il m'étoit permis de parler un peu de moi-même, je vous dirois que mon long séjour à Paris ne me fait point oublier entièrement ma patrie.

De ces murs que la Seine arrose ,
 Je tourne quelquefois les yeux
 Vers ce pays délicieux
 Où demeuroient mes bons ayeux ,
 Où même leur cendre repose.

On rira peut-être de ma foiblesse , en disant que le philosophe ne se borne pas à un petit coin de la terre , & qu'il a le monde entier pour patrie. Pour moi , qui n'ai pas l'honneur d'être philosophe , je me fais gloire de penser & de parler différemment. L'amour de la patrie est gravé dans nos cœurs en caractères trop profonds pour qu'il soit facile de l'effacer ; les objets étrangers ne font que glisser sur la surface : ils amusent , mais ils ne satisfont pas. Ainsi , vous pouvez croire que je ne donne pas le dernier rang à la ville qui m'a vu naître ; & si l'on me fâchoit , je lui donneroïis la préférence sur les plus belles cités de l'univers. Si je me trouve engagé dans une partie qui me gêne , si la conversation est montée sur un ton qui me déplaît , je prens aussi-tôt l'essor ; je m'absente de la maison sans la quitter , je sors à l'instant de Paris par la porte Saint Antoine , mon esprit fait seul le voyage , & ma bourse en profite.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Dans ces asyles si vantés ,
 Dans ces cercles si fréquentés ,
 Où l'on compose sa figure ,
 Où l'on étale sa parure ,
 Où l'on parle sans s'écouter ,
 Je voyage sans m'arrêter ;
 Et mon esprit , qui toujours veille ,
 Me berçant d'une douce erreur ,
 Sait bien dédommager mon cœur
 De ce que souffre mon oreille.

Vous saurez à ce sujet le rêve que je fis la nuit dernière. Il me sembloit qu'un Génie bienfaisant brisoit les liens qui me retiennent dans cette ville, & qu'en partant je m'écriois avec humeur : adieu , ville de bruit & de fumée , qui renfermes dans ton sein tant de réformateurs & si peu de sages , tant d'habitans & si peu d'hommes : ville où l'amitié n'est qu'un vain nom , la vertu que l'art de déguiser ses vices , la piété qu'un masque qui couvre la perfidie.

Adieu , temple de la mollesse ,
 Adieu , séjour de la tristesse ,
 Où le regret vient nous saisir
 Jusques dans les bras du plaisir ;
 Où l'on ne cherche qu'à paroître ,
 Où l'on s'embrasse sans s'aimer ,
 L'on se prise sans s'estimer ;
 L'on s'épouse sans se connoître.

A peine avois-je fini de prononcer ces mots que j'avois perdu de vue la ville à qui je les adressois. Déjà (l'on fait en rêve beaucoup de chemin & en peu de temps) j'approchois de cette cité commerçante dont la Saône majestueuse baigne les murailles. Je ne donnois qu'une attention superficielle aux divers objets que je rencontrois sur la route : je ne marchois pas, j'étois porté sur les aîles du desir. Plus j'approchois des lieux charmans que vous habitez, plus mon âme se livroit à l'allégresse : ainsi l'hirondelle, au retour de la belle saison, revient avec plaisir dans les lieux que l'hiver l'avoit forcée de quitter. Je vous revois enfin, ô terre si long-temps l'objet de mes soupirs & de mes vœux ! Je vous salue, ô ma chère patrie ! Je vous perdis que j'étois à peine en état de vous connoître, mais mon âme erroit toujours dans vos riches campagnes. Que de nouvelles chaînes nous unissent pour ne se briser jamais !

Vous aviez part aux vœux que je faisois pour mon pays, ô vous qui en êtes l'ornement ! vous aviez même en quelque sorte sur lui la préférence, car j'oubliois pour vous le spectacle merveilleux que la nature & l'art s'empressoient de m'offrir. Vous aviez le pas sur ce vaste amphithéâtre qui

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

nous peint une image si vive de la magnificence romaine : sur ce temple célèbre où l'on rendoit hommage à la Déesse des forêts : sur cette étonnante fontaine que construisirent autrefois les Maîtres du monde, & que nos Magistrats viennent de réparer à grands frais : sur ce superbe mausolée qu'un Empereur Romain fit, dit-on, bâtir pour honorer la mémoire de *Plotine*, femme de *Trajan* : sur tant d'autres monumens de l'antiquité que l'œil du voyageur contemple avidement, & dont les restes augustes font regretter ce que les temps ont détruit. Je me réservois le plaisir de les considérer avec vous, persuadé que votre goût naturel & la connoissance que vous avez du pays me feroient découvrir de nouvelles beautés. Je vous voyois enfin, je vous parlois. . . . Quel bien réel vaut un tel songe ! Vous ne fûtes pas long-temps à vous appercevoir que mes yeux inquiets cherchoient encore une autre personne que vous, & qui ne m'est pas moins chère, & vous m'y conduisîtes avec empressement.

Sur son front régnoit la candeur ,

Et dans son âme la sagesse ;

La vertu faisoit sa richesse ,

Et l'innocence sa grandeur.

En la voyant, un torrent de pleurs inonda mon visage. La joie suspendit quelque temps en moi l'usage de la parole ; je n'existois que par les sentimens. Il sembloit que mon cœur, jaloux de les éprouver, voulût refuser à mes lèvres la douceur de les exprimer. Mouvements de tendresse que la nature inspire, que la religion même autorise ! si dans ce siècle des ingrats l'on rougit de vous laisser paroître, si l'orgueilleuse philosophie vous renvoie au petit peuple, si les branches de la science étouffent les racines du sentiment, si notre âme se resserre à mesure que nos connoissances s'étendent, je préfère l'ignorance ; que le don de sentir me tienne lieu de l'art de penser, & que jamais mon esprit ne s'enrichisse aux dépens de mon cœur !

Je parlois ainsi en dormant, lorsqu'une nuée de parens de tout genre & de tout âge vint fondre sur moi. J'arrivois de Paris, ainsi j'étois un personnage qu'on ne pouvoit se lasser de voir & d'entendre ; je réfléchissois à laquelle de toutes les questions qui m'étoient faites je répondrois d'abord, lorsqu'un fâcheux m'éveillant en sursaut, mit fin à mes plaisirs & à mon voyage.

Falloit-il donc interrompre le cours

D'un si délicieux mensonge ?

D iv

Ah ! je voudrois dormir toujours
Si de nouveau j'avois un pareil songe.

Par M. L. COMPAN.

CHANSON pour le jour de Sainte ELI-
SABETH. Air : *Jusques dans la moindre*
chose.

HATE-TOI de faire éclore,
O nature ! pour *Babet* ,
Du sein expirant de *Flore*
Le lys , la rose & l'œiller.
En lui rendant cet hommage ,
Sois sûre de plaire aux Dieux ;
Je réponds de leur suffrage ,
Il est écrit dans ses yeux.

Oui , *Babet* les intéresse ,
Et , dans ses traits ressemblans ,
Chaque Dieu voit & caresse
L'heureux fruit de ses talens.
Comme eux de la bienveillance ,
Son cœur sensible à l'attrait ,
Du don fait sa jouissance ,
Et ses plaisirs du bienfait.

Pour assortir cette belle ,
 Dieu d'hymen , qu'il t'a fallu
 Briser de fois ton modèle
 Et rassembler de vertu !
 Que vois-je ! ton industrie
 N'a sçu d'un couple si beau
 Tirer que double copie.
 Ah , que n'ai-je ton pinceau !

*LA chanson précédente n'ayant point eu le
 bonheur de plaire à BABET , & la pré-
 férence ayant été donnée par elle à une
 autre chanson , l'Auteur garda l'ano-
 nyme & lui envoya les vers suivans.*

M A D R I G A L.

U N autre à tracer votre image
 Réussit , dit-on , mieux que moi ,
 Et de lui céder l'avantage ,
 Votre goût m'impose la loi.
 Eh bien , en lui rendant hommage ,
 J'aime à remplir votre desir.
 Mais , s'il m'enlève votre estime ,
 Au moins il me reste un plaisir ;
 D v

S₂ MERCURE DE FRANCE.

C'est qu'à l'ombre de l'anonyme ,
A quelques loix qu'on veuille m'asservir ,
Lorsqu'il s'agit de vous , il ne peut me ravir
La gloire de penser plus encor qu'il n'exprime.

PRIERE queles Juifs Portugais de BORDEAUX ont faite , pour demander à Dieu le rétablissement de la santé de Monseigneur le DAUPHIN , le 21 Novembre 1765 , jour auquel ils se sont abstenus de toutes sortes d'affaires , ont fait des aumônes publiques , & ont observé un jeûne général de vingt quatre heures. Composée en hébreu par leur Rabin , le Haham DAVID ATHIAS , & traduite en françois par le sieur P....., leur Agent à Paris , Pensionnaire & Interprète du Roi.

CRÉATEUR du monde , qui as formé tout & conserves tout dans ce vaste univers , par ta bonté , ta puissance & ta sagesse infinies ! lorsque contens & heureux sous la protection du meilleur de Rois ,

J A N V I E R 1766. 83

nous commençons à goûter les fruits de la paix (juste sujet de nos continuelles actions de grâces), nous venons d'apprendre que notre DAUPHIN, fils chéri de notre auguste Monarque, est accablé de souffrances & dangereusement malade. Cette nouvelle, ô Seigneur Dieu ! nous a pénétrés jusqu'au fond du cœur : elle a changé notre joie en tristesse, nos plaisirs en peines, nos chants en soupirs, nos ris en pleurs ; & nous n'éprouvons plus qu'affliction & angoisses. Mais comme tu es, ô Seigneur ! le souverain arbitre de la vie & de la mort, que toi seul peux donner la vertu efficace aux médicamens, que l'existence & la conservation de toutes les créatures émane de toi, & que hors de toi rien n'existe, nous recourons à la multitude de tes bontés : & prosternés devant ta face, le cœur contrit, les yeux pleins de larmes, les bras étendus vers le ciel, en jeûne, en pénitence, répandant des aumônes, qui sont le préservatif de la mort, nous te supplions de rendre la santé au vertueux Prince qui cause nos alarmes.

Daigne ta volonté toute-puissante, ô Seigneur Dieu d'Israël, souverain Maître de tous les Rois, père des grâces & des miséricordes ! avoir présente, pour exaucer notre prière, la bonté paternelle avec

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

laquelle notre bon Roi nous traite en ses états, à l'exemple de ses prédécesseurs, & celle que nos neveux doivent s'attendre à éprouver un jour de son digne Fils (1).

Dieu tout-puissant, plein de clémence, prête l'oreille aux accens lamentables, aux gémissements douloureux de ton peuple, pour t'en laisser toucher en faveur des jours précieux d'une tête si chère ! Le tendre amour filial que nous lui portons, comme fidèles sujets, excite nos cœurs à t'adresser nos plus ferventes prières pour sa conservation : que ta bonté infinie, ô Seigneur miséricordieux ! te porte à l'assister dans ses maux & à le guérir.

Père clément & éternel, regarde en pitié l'inquiétude, la peine & la désolation où la cruelle maladie de notre DAUPHIN jette le ROI & la REINE, ses tendres père & mère, notre auguste DAUPHIN son épouse chérie, les précieux Princes ses enfans, & les vertueuses Princesses ses sœurs ! Quelle douleur une considération si affligeante n'ajoute-t-elle pas à notre douleur, en nous perçant le cœur de nouveaux traits ! Révoque, ô Seigneur notre

(1) Les Juifs Portugais jouissent en France des mêmes privilèges que les naturels François, en vertu de lettres patentes de *Henry II*, renouvelées & ratifiées de règne en règne.

Dieu, révoque la rigueur des decrets terribles de ta justice ! fais y succéder les effets de ta miséricorde ! Qu'il te suffise , pour désarmer ta colère , des grandes souffrances que ce Prince a déjà endurées ! Ordonne à l'Ange exterminateur de s'éloigner de sa personne.

Seigneur Dieu d'Israël , maître suprême de toutes les puissances ! daigne ta volonté divine rendre ce jour , où nous t'implorons pour la santé du Fils du Roi , un jour de graces & de bienfaits de ta main secourable ! Puissent nos pleurs , ô Seigneur ! l'affliction de nos ames , l'affoiblissement de nos forces par le jeûne , nos charités versées dans le sein des pauvres , procurer à ce Prince une prompte & parfaite guérison ! Que le rétablissement de sa santé fasse la joie du Roi , celle de son auguste Famille , & de tous ses peuples !

Juge éternel , Dieu des armées , Roi souverain de tous les Rois , formidable & terrible ! si , prosternés devant le trône suprême de ta gloire , nous ne pouvons par nous-mêmes fléchir ta justice à cause de nos péchés , nous te conjurons par le mérite de nos saints Patriarches & de toutes les ames justes & pieuses , de ne pas rejeter l'humble prière que nous t'adressons , avec un cœur navré de douleur , & le

86 MERCURE DE FRANCE.

plus ardent desir de te la rendre agréable. Préserve-nous, Seigneur, préserve-nous de recevoir une nouvelle qui mettroit le comble à notre désolation & à l'amertume que nous éprouvons. *Que ta colère s'apaise, ô Dieu miséricordieux ! laisse-toi attendrir par nos clameurs, nonobstant nos iniquités.* Répands, Seigneur, tes bénédictions les plus abondantes sur le Roi notre maître, LOUIS XV LE BIEN-AIMÉ. Qu'il n'éprouve plus que satisfaction ! Que la prospérité environne sa personne sacrée ! Que ta providence veille sur lui, & le conserve & garde comme la prune de l'œil, jusqu'à la vieillesse la plus prolongée ! Que son cher Fils, notre DAUPHIN, soit promptement guéri, fortifié, & comblé d'un bonheur permanent ! Que toute l'auguste Famille Royale enfin, jouisse, pour longues années, de la plus parfaite félicité, & fasse les délices du meilleur des Rois, & de la plus vertueuse des Reines.

Que ta sainte volonté, Seigneur Dieu d'Israël, indulgent & miséricordieux, daigne user envers nous de ta grande clémence ! Que tes graces devancent nos prières, comme tu nous l'as fait espérer, en disant : *avant qu'ils crient vers moi, je les écouterai ; & lorsqu'ils parleront encore,*

j'exaucerai leurs demandes (2) ! Hâte-toi donc , Seigneur Dieu ! hâte-toi de nous secourir , afin qu'au moment où tes bontés opéreront ce prodige , nos voix publient tes merveilles , dans le transport de notre reconnoissance , par des concerts de louanges & d'actions de graces. Ainsi soit-il.

Les Juifs Portugais de Bordeaux n'ont pas été les seuls à témoigner tant de zèle dans ces tristes circonstances. Le 22 Novembre ceux de Bayonne , sur la nouvelle de la maladie de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN , fermerent leurs comptoirs , magasins & boutiques , s'assemblèrent avec empressement , jeûnèrent , & firent une prière non moins touchante que celle qu'on vient de lire , pour obtenir du Ciel la guérison de ce Prince. Ils ont réitéré ces actes de piété dans les deux jours suivans ; & le troisième , après avoir fait réciter la même prière par tous les jeunes enfans assemblés , ils ont distribué des aumônes à tous les pauvres du lieu , en leur recommandant de demander à Dieu le rétablissement de la santé de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

(2) *Isaïe* , chap. 63 , vers. 24.



*VERS envoyés à Mde DU BOCCAGE, à
l'occasion de la nouvelle année.*

Les ans qui roulent sur nos têtes
Enlèvent souvent dans leur cours
Ces traits qui firent des conquêtes
Dans l'âge fleuri des amours....
Pour vous, divine du *Boccage*,
Vous ne ferez dans aucun âge
Sujette à leur fatalité;
Les ans, quel que soit leur ravage,
N'ont jamais de pouvoir sur l'immortalité.

*Le Marquis DE ST. A*****.*

*A Se** en Norm***** , premier Janvier 1766.*

*VERS d'un jeune Célibataire à un de ses
amis qui l'invite à se marier cette année.*

Une femme de belle humeur,
Point farouche, encor moins sauvage,
Portant un minois séducteur,
Non par cet exact assemblage
Qui forme un objet enchanteur,
Mais par ses grâces, sa fraîcheur:

Fort amoureuse, encor plus sage ;
Légère, sans être volage ;
Vive, mais pleine de douceur ;
Tendre, sensible, sans fadeur :
Travaillant au bien du ménage :
Ayant la vertu dans le cœur ,
Sans en afficher l'étalage ;
Et se prêtant au badinage
Qui ne blesse point la pudeur :
D'un certain monde ayant l'usage ,
Dans les choix faisant le meilleur :
Instruite , sans briguer l'honneur
De monter au plus haut étage :
Prévenante, sans cette ardeur
Que souvent l'intérêt ménage :
Qui méprise cet avantage
Décrit par un célèbre Auteur ,
De dominer : droit trop flatteur !
Qui plaît aux Dames à tout âge ,
Et qui toujours fit leur malheur.
Telle femme auroit mon hommage.
Je tremble au nom de mariage ;
Je crains ses ennuis , sa rigueur ;
Mais , si l'on m'offroit en partage
Un aussi charmant personnage ,
(Phoenix dans ce siècle trompeur !)
Ami , sans tarder davantage ,
Malgré le préjugé vainqueur ,
Qui de l'hymen me fait horreur ,

90 MERCURE DE FRANCE.

Je volerois à l'esclavage
Qui m'en rendroit le possesseur ;
Et j'y trouverois le bonheur
Dont ailleurs on n'a que l'image.

RANDON , Avocat au Parlement.

Ce 3 Janvier 1766.

*SENTIMENS d'un Cœur reconnoissant pour
ses bienfaiteurs , M M. les Fermiers
Généraux.*

DANS les jours d'un an qui commence ;
Avec plaisir on voit les cœurs
Offrir à tous leurs bienfaiteurs
L'encens de la reconnoissance.

O vous ! nés sages protecteurs ,
Tendres amis de l'infortune ,
Vous qu'une pitié peu commune
Rend si sensibles à ses pleurs !

Pourrai-je assez faire connoître ,
Qu'au plaisir d'enrichir l'Etat ,
Vous joignez encor celui d'être
Bons & généreux sans éclat ?

Oui : prompts à servir l'indigence ,
Et bienfaisans , sans vanité ,
Dans vos cœurs il est arrêté
De ne consacrer qu'en silence
Les fastes de votre bonté.

Je le dis , je ne puis me taire :
Eh ! combien d'autres , avec moi ,
Le publiroient , si du mystère
Vous ne leur imposiez la loi !
Mais que chacun parle pour soi ;
Moi , je n'ai que ces vœux à faire :
C'est qu'on soit instruit désormais
Que du trône de la *Finance*
Vous scûtes faire pour jamais
Le trône de la *Bienfaisance*.

*VERS latins * sur la mort de Monseigneur*
LE DAUPHIN.

DELPHINUM juvenem rapuit mors invida ;
quare ?

Virtutes numerans , credidit esse senem.

Traduction.

LA FRANCE.

MORT barbare , pourquoi de Louis jeune encor
As-tu tranché sitôt les belles destinées ?

* Ces vers sont imités de Martial . Epi. 32 , lib. 10.

92 MERCURE DE FRANCE.

En nombre ses vertus surpassoient les années.

LA MORT.

C'est ce qui m'a trompé ; je l'ai pris pour *Nestor*.

Par l'Auteur des Stances à ADELAÏDE.

EPITAPHE de Mgr LE DAUPHIN.

PAR un aveuglement du trop funeste sort ,
Ce DAUPHIN si chéri périt dans sa jeunesse ,
Malgré nos vœux. Hélas ! l'impitoyable mort ,
En comptant ses vertus , l'a cru dans sa vieillesse !

VERS sur la mort de Mgr LE DAUPHIN.

NE vous contraignez point , laissez couler
vos pleurs ,
François , il méritoit l'excès de vos douleurs ,
Ce Prince , à qui le sort promet une couronne ,
Et que l'éclat du Ciel à présent environne.
Bon père , tendre époux , enfant respectueux ,
Maître affable & sensible , esprit juste & nerveux ,
Quoique né près du trône , adoré pour lui-même ,
Plus grand par ses vertus que par son rang suprême ,

De la religion l'exemple & le soutien ,
 Connoissant l'amitié , pensant en Citoyen.
 Tel étoit LE DAUPHIN quand la Parque cruelle
 Précipita ses jours dans la nuit éternelle.
 Comme un Héros Chrétien , qui ne trouve ici bas
 Que des biens passagers qui ne l'affectent pas ,
 Ce Prince en son printemps a vu d'un regard ferme
 L'instant qui de sa vie avoit marqué le terme.
 Seul il étoit tranquille en cet affreux revers ,
 Tandis que de ses maux frémissait l'univers ;
 Mais , hélas , il n'est plus ! notre douleur profonde,
 Nos pleurs , nos bras levés vers le Maître du
 monde
 N'ont pu le garantir de cet arrêt du Ciel ,
 Que le juste subit comme le criminel.
 Maintenant un tombeau , que couvre un, peu
 d'argile ,
 De l'Espoir des François, est le dernier asyle ,
 On n'entend plus par-tout que leurs gémissemens ,
 Le cri du désespoir forme tous leurs accens ;
 Et la mort elle-même , en voyant tant de gloire ,
 Pour la première fois a pleuré sa victoire.

*Par M. COLLET , Chevalier de l'Ordre de Saint
 Michel , & Secrétaire des Commandemens de
 feuë Madame INFANTE.*



LE mot de la première Enigme du premier volume du Mercure de Janvier est *l'erreur* ; celui de la seconde est la *sagesse* ; & celui de la troisième sont les voyelles. Le mot du Logogryphe est *calcul*, qui , partagé en deux , forme *cal* & *cul* , & en renversant ces deux mots , on trouve *lac* & *luc*.

É N I G M E S.

JE suis petit de ma nature ,
 Souvent je nuis aux plus puissants.
 J'annonce toujours le doux tems ;
 On me perd quand vient la froidure.
 Comme l'amour je porte un dard ,
 Qui souvent fait mainte blessure.
Philis me craint ; mais tôt ou tard ,
 Un ennemi qui vit de brigandage ,
 Me tend un piège , hélas ! qui cause mon naufrage.



AUTRE.

JE suis fraîche , bien blanche , agréable à la vue :
Chacun me peut toucher & me voir toute nue.
J'ai du repos le jour , mais un mauvais destin
Me menace depuis le soir jusqu'au matin.

Etant vierge & tout innocente ,
Je ne puis concevoir de criminel dessein ;
Cependant une flamme ardente ,
Que la nuit allume en mon sein ,
Me dévore le corps , m'agite & me tourmente.

LOGOGYPHE.

A M. F. . . .

DANS ces cercles bruyans où règnent tour
à tour ,

L'esprit léger , le badinage ,
Et les vains propos de la cour ;
On me met souvent en usage ;
Quelquefois le destin volage
Vient s'opposer à mon succès ,
Mais mon père en devient plus sage.
Vous croyez déjà , je le gage ,

96 MERCURE DE FRANCE.

Savoir qui je suis à peu près.

Vous vous trompez, prenez courage.

Cherchez l'objet de cet ouvrage

Dans plus de cent détours secrets.

Neuf * membres différens m'offrent à votre vue

Ils présentent d'abord une boisson connue ;

Un jeu très-usité ; ce qu'étoit *Parocel* ;

Une Maison austère ; un des Rois d'Israël ;

L'endroit où le lion va dévorer sa proie ;

Une étoffe estimée ; une antique monnaie ;

Un animal rongeur ; six pronoms conjonctifs ;

Un fort dans la Norwége, & vingt infinitifs ;

Le contraire de prompt ; un des fruits de l'automne ;

Un poisson de la mer ; une sœur de *Latone* ;

Ce que la jeune *Eglé* soustrait à nos regards ;

Ce qui sert à l'autel ; un fils du Dieu des arts ;

Deux beautés de Corinthe ; une auguste assemblée ;

Le contraste de lent ; une eau coagulée ;

Cinq termes de blazon ; un mal contagieux ;

L'épouse de *Jacob* ; deux prophètes fameux ;

Un outil de Sculpteur ; de l'œil une partie ;

Dix-huit villes en France, & treize en Italie ;

La mère d'*Aristippe* ; un nombre cardinal ;

Une très-belle fleur ; la Déesse du mal ;

Un surnom de *Diane* ; une des *Minéides* ;

Deux Royaumes d'Asie ; une des *Danaïdes* ;

* On diroit douze si trois d'entr'eux n'étoient point répétés.

Deux

Deux arbres des plus hauts ; trois prépositions ;

Ce qui mène au tombeau ; quatre conjonctions ;

Un Poète latin ; les Nymphes des bocages ;

La Déesse des pâturages ;

Un Royaume où *Pyrrhus* vit abrégér ses jours ;

Celui qui par un trait barbare ,

Fit reculer *Phabus* au milieu de son cours ;

De l'Anglois ce qui nous sépare ;

Dans la Perse une dignité ;

En France un titre respecté ;

Un arbrisseau qui plaît à la jeune Bergère ,

Quand il est paré de ses fleurs ;

Un repos connu des chasseurs ;

Des Dieux l'aimable messagère ;

Ce dont Alger ne manque pas ;

Ce qu'un bon chien suit lorsqu'il chasse ;

Un grand lac en Irlande , un autre en Canada ;

Ce qu'*Aglaé* prend avec grâce ;

Un bourg où naquit *Abailard* ;

L'opposé du plaisir ; l'opposé de la peine ;

La monture du vieux *Silène* ;

Le plus nécessaire aliment ;

Un légume d'un goût piquant ;

Un Géant qui fit vœu de bâtir à *Neptune*

Un temple de crânes humains ;

Ce qu'on préfère à la fortune ;

Ce qu'on quitte tous les matins.

98 **MERCURE DE FRANCE.**

J'offre enfin celle dont les grâces ,
L'air séduisant & la légèreté
Enchaînent l'amour sur ses traces ,
Et *Terpsicore* à son côté.

Par M. LAGACHE fils , à Amiens,

A U T R E.

J'HABITE assez souvent dans les vastes jardins ,
Et mon centre autrefois fut propice aux Romains.

Par le même,

A U T R E.

Qui que tu sois, Lecteur, crains mes appas,
Devine moi, mais ne me cherche pas.
Sans corps en mon entier j'enferme un corps
solide
Que l'homme ose employer pour perdre les
humains ;
Une assemblée où le plaisir préside ,
Où le sage souvent court avec des pantins ;
Une ville jadis rivale des Romains ;
Ce qu'une femme craint d'avoir pour épithète ;
Ce que le pauvre a rarement chez lui ;

Une humeur qui produit l'ennui ;
 De *Mahomet* le gendre & l'interprète ;
 Ce qu'un buveur craint de voir dans son broc ;
 Une ville de Languedoc ;
 D'un des fils d'*Isaac* l'épouse & la parente.
 Mais pourquoi te gêner , Lecteur , outre raison ?
 Ote trois de mes pieds , je ne suis qu'une plante :
 Plusieurs , en le cherchant , ont prononcé mon
 nom.

*Par M. l'Abbé LE JEUNE , Professeur
 à Sées en Normandie.*

*EPIGRAMME à propos d'un avare , qui
 paroît n'aimer personne que l'Auteur ,
 dont le nom est LOUIS.*

DE *Christophe* , pour moi , l'amitié paroît
 forte ;
 De ce bonheur presque seul je jouis :
 J'en rends grace au nom que je porte ;
 Car de tout temps il aime les *LOUIS*.

Par le même.



C H A N S O N.

SUR l'air : Des rigueurs de la jeune Agathe.

BEAUTÉS, dont le cœur est né tendre,
 Vous fuyez en vain les amours :
 Dans le projet de s'en défendre
 On ne réussit pas toujours.

Victime d'une ardeur secrète,
 J'aimois & j'évitois *Colin* ;
 Hier il me surprit seulette,
 Je rougis ; il baisa ma main.

Beautés, dont le cœur est né tendre,
 Vous fuyez en vain les amours :
 Dans le projet de s'en défendre
 On ne réussit pas toujours.

Je m'arme d'un regard sévère,
Colin sourit de ma colère ;
 Son cœur en appelle à mon cœur,
 Le mien se trouble... Il fut vainqueur.

Beautés, dont le cœur est né tendre,
 Vous fuyez en vain les amours :
 Dans le projet de s'en défendre
 On ne réussit pas toujours.

N. B.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ELOGE historique de J. GAUTHIER D'ANDERNACH , Médecin ordinaire de FRANÇOIS I, avec un catalogue raisonné de ses ouvrages ; discours qui a remporté le prix proposé pour l'année 1765 , dans la Faculté de Médecine de Paris. Par L. A. PROSPER HÉRISANT , Etudiant en Médecine dans l'Université de cette Ville. A Paris , de l'Imprimerie de J. TH. HÉRISANT , Imprimeur du Cabinet du Roi , rue Saint Jacques ; 1765 : in-12 , de 88 pages.

IL est des hommes utiles à leurs semblables , qui malgré la réputation dont ils ont joui quand ils étoient encore sur la terre , tombent cependant après leur mort dans une espèce d'oubli qu'ils ne méritent pas. Tel a été le sort du Médecin dont nous annonçons l'éloge. Son nom n'est

E iij

presque connu que de ceux qui s'appliquent à l'Anatomie. On peut cependant le regarder comme un savant, dont les vastes connoissances n'ont jamais été dirigées que vers l'utilité publique. Son génie seul le soutint dans ses premières études. La pauvreté de ses parens lui présenta des obstacles suffisans pour le décourager, si le cœur n'eût point animé en lui les efforts de l'esprit. Obligé d'errer de provinces en provinces sans trouver de demeure fixe, il ne commença guères à être paisible qu'à Paris, où *François I* le fit son Médecin. Ce fut là proprement le premier théâtre de sa gloire. Il donna des leçons d'Anatomie, fit d'utiles découvertes dans cette science, & l'enrichit d'observations nouvelles, qu'il joignit à celles des anciens. Les troubles excités par l'hérésie de *Luther*, auquel *Gonthier* étoit attaché, le forcèrent après quelques agitations de se retirer à Strasbourg, où il pratiqua la médecine pendant le reste de sa vie.

M. *Herissant* retrace avec ordre ces différens objets. Il suit *Gonthier*, depuis 1487, époque de sa naissance, jusqu'à sa mort, arrivée à Strasbourg au mois d'Octobre 1574. Le récit des faits est varié par des especes de digressions qui naissent

-des choses mêmes. Le renouvellement des Sciences au siècle de *François I*, l'état de l'Anatomie, de la Chirurgie, de la Chymie, de la Botanique, forment autant de tableaux, qui font disparaître la sécheresse de la narration, & qui sont ornés des graces du style.

Outre l'exposition de la doctrine de *Gonthier* sur l'Anatomie, ce qui fait une partie essentielle de l'état de cette science, M. *Herissant* détaille aussi dans l'éloge même, la pratique que cette habile Médecina suivie pour traiter différentes maladies. L'auteur de l'éloge de *Louis Duret* avoit séparé cet article important, du reste de la vie de son héros. M. *Herissant* développe dans son avertissement les justes raisons qui l'ont engagé à s'écarter en ce point des pas de son modèle. « Il » en est, dit-il, de la condition de » Médecin, comme de celle d'un philo- » sophe. Les événemens de leur vie, peu » variés pour l'ordinaire, ne méritent » presque d'être lus que lorsqu'ils sont » animés par la peinture de leurs mœurs, » ou de leurs opinions particulières ».

Afin de donner plus de poids à son exposé, l'auteur, d'après l'exemple de M. *Chomel*, a cité en note les passages de *Gonthier*. Par-là on entend ce grand hom-

me, pour ainsi dire, développer lui-même ses propres sentimens. Le précis qui est dans le texte de son éloge, paroît assez étendu & plus convenable au génie de notre langue. Elle semble se refuser à des détails que le latin supporte, & qui ne font pas de nature à attacher tous les lecteurs.

Dans cet ouvrage, M. *Herissant* paroît s'être proposé pour modèles, les éloges que l'Académie des Sciences & celle des Inscriptions consacrent aux Savans qu'elles ont perdus. Cette forme, en effet, représente les circonstances d'une manière plus sûre & plus détaillée que les discours oratoires. Dans ceux-ci on connoît souvent plus l'esprit de l'auteur, que celui du héros que l'on est obligé de chercher dans des notes explicatives. On doit donc savoir gré à un panégyriste qui préfère l'avantage de faire connoître le génie de son auteur, à la gloire de faire briller le sien. On reconnoît déjà dans la manière d'écrire du jeune M. *Herissant*, le caractère de solidité & de gravité qui convient si bien à la profession qu'il a embrassée.

Mais en s'interdisant les figures pompeuses & les grands traits d'éloquence dont l'éloge d'un Médecin ne semble pas susceptible, M. *Herissant* n'a pas négligé

les ornemens de l'élocution. Entre le genre sublime & le rampant , il est un milieu que notre jeune Médecin a préféré comme plus conforme à l'objet même du prix & aux vœux de la Faculté qui a déjà couronné un ouvrage à peu près semblable.

La doctrine , & , pour ainsi dire , l'esprit de *Gonthier* , sont encore développés dans le catalogue raisonné qui suit l'éloge. Les ouvrages de ce Médecin sont de deux sortes , & par conséquent divisés en deux classes. On voit d'abord les traités qui appartiennent particulièrement à *Gonthier*. Ceux qu'il n'a fait que traduire des plus habiles Médecins de l'antiquité , occupent le second rang. *M. Herissant* a rapporté fidèlement les titres des ouvrages & les années où ils ont été publiés : ce que *M. Chomel* avoit fait d'une manière bien peu exacte , puisqu'il ne citoit aucune édition , & qu'il mettoit en françois les titres d'ouvrages latins. Ces détails bibliographiques , peu curieux en eux-mêmes , comme il le dit dans son avertissement , & dont la sécheresse rebute quelquefois , « ont
» l'avantage de faire connoître les diffé-
» rentes éditions , & peuvent aider les
» Savans dans le choix de celles qui mé-
» ritent d'être préférées ». L'analyse qui suit chaque titre , le fait connoître suffi-

faiblement sans être cependant trop étendue. Dans les traductions des ouvrages des Médecins anciens, l'auteur rapporte en peu de mots ce qui est nécessaire pour faire connoître les Médecins dont *Gonthier* donne des traductions.

Les sources nombreuses où tous les détails ont été puisés, sont indiquées par des citations marginales, & mieux encore par une table alphabétique, qui mettent le lecteur en état de vérifier les faits avancés. C'est une précaution nécessaire qui manquoit à l'éloge de *Louis Duret*.

Si nous ne citons aucuns morceaux particuliers du discours de M. *Herissant*, ce n'est pas que nous n'en ayons trouvé plusieurs qui eussent bien mérité cette distinction; mais les bornes de notre journal ne nous permettent pas de nous étendre trop sur un même ouvrage. Nous ajouterons seulement, que le dessein de notre jeune auteur étoit de faire paroître son héros comme un homme qui dans tout le cours de sa vie, n'étoit animé que par l'amour du bien public, & n'acquéroit des connoissances, que pour avoir plus de moyens d'être utile à ses semblables. Pour faire un tableau de ce genre, M. *Hérissant* a été obligé d'étudier les devoirs de la profession qu'il embrasse; & ils lui

ont paru rassemblés dans le savant Médecin qu'il a si bien dépeint. On conçoit assez combien de recherches il a fallu faire pour ne rien omettre dans une vie, sur laquelle il n'y avoit presque rien de recueilli. L'auteur a été obligé de feuilleter une multitude de livres, dans lesquels on n'est pas toujours sûr de trouver des éclaircissements.

M. Herissant, Imprimeur du cabinet du Roi, & père de notre jeune auteur, a soigné l'édition de cet éloge. Les différentes sortes de caractères, dont la préface, le texte, les notes & le catalogue sont composés, demandoient une sorte de combinaison toujours difficile.

AVIS au Public concernant le Corps complet de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, en 88 volumes in-4°, avec figures gravées en taille-douce. Proposé à un rabais de près de moitié. A Paris, chez PANCKOUCKE, rue & à côté de la Comédie Française; à Londres, chez J. NOURSE, Libraire, & chez tous les Libraires de l'Europe.

L'UN des monumens littéraires qui fait le plus d'honneur à la nation, est sans con-

E vj

redit les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences ; cette immense collection qu'on peut regarder comme une bibliothèque complète de toutes les sciences naturelles , est l'ouvrage d'un siècle de travaux , & des hommes les plus célèbres dans tous les genres. Ces Mémoires traitent de toutes les parties de la physique , de l'histoire naturelle , de la médecine , de la chirurgie , de l'anatomie , de la chymie , des mathématiques , de l'astronomie , de la géographie , des mécaniques , & généralement de toutes les sciences. *M. de Fontenelle* rédigea l'histoire de toutes les découvertes contenues dans ces Mémoires , avec le plus brillant succès depuis 1699 jusqu'en 1740 ; *M. de Mairan* lui succéda , & fit avec un succès égal les années 1741 , 1742 , 1743 : enfin *M. de Fouchi* qui les rédige aujourd'hui , remplit dignement l'attente du Public à cet égard.

Chaque volume contient non-seulement les extraits historiques des découvertes , les éloges des Académiciens morts dans l'année ; mais encore tous les Mémoires que l'Académie juge chaque année dignes d'être donnés au Public , & l'extrait de ceux que l'Académie n'a pas cru devoir publier en entier ; il n'est aucun de ces volumes qui ne soit aussi utile que

curieux, soit par l'importance ou la diversité des matières, soit parce que tout y est traité avec la plus grande clarté, & la précision la plus exacte.

Le Libraire *Panckoucke*, qui a acquis le fonds de tous ces volumes, & qui a donné l'année dernière au rabais les corps complets des vol. de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres, propose aujourd'hui le même avantage pour les Mémoires de l'Académie des Sciences : en 88 vol. in-4°. Il a cru qu'en diminuant le prix ordinaire de ce précieux recueil, & donnant des facilités pour le paiement, il pourroit déterminer les amateurs & les gens de lettres, à qui principalement il peut être d'un si grand usage, à se le procurer ; en conséquence il est parvenu avec beaucoup de frais à former cent corps complets, en y comprenant les six volumes de tables, & les Mémoires des Savans étrangers, en 4 volumes ; il donnera ces exemplaires complets jusqu'au premier Août prochain, au prix de 700 livres, suivant les conditions ci-après désignées.

Il est à propos d'observer 1°. qu'on a fait il y a plus de 16 ans, un rabais assez considérable sur cet ouvrage : on l'offroit alors à 660 liv. pour 78 vol. L'avan-

110 MERCURE DE FRANCE.

tage qu'on propose aujourd'hui est beaucoup plus considérable, puisqu'on aura 88 vol. pour 700 liv.

2°. Sur les représentations qui ont été faites par plusieurs particuliers, on n'a pas joint aux corps complets de l'académie les ouvrages séparés des académiens, comme l'aurore boréale, l'astronomie de M. de Cassini, le journal de M. de la Condamine, le voyage de M. Chabert, la méridienne de Paris, l'optique de M. Bouguer, parce que ces ouvrages n'ont d'autre rapport avec les mémoires de l'académie, que d'être composés par quelques-uns de ses membres.

3°. On n'y a pas joint le recueil des machines, parce que cet ouvrage a encore un rapport plus éloigné, puisqu'il n'est pas même des membres de l'académie.

4°. On a joint les mémoires des savans étrangers, quatre vol. in-4°, parce que l'objet de la distribution de ce recueil est le même que celui des mémoires qui terminent les volumes de l'académie.

5°. On pourra acquérir ces différens ouvrages séparément, en payant néanmoins chacun des volumes, sur le pied de 7 liv. & les six vol. du recueil des machines sur le pied de 105, à cause du

nombre des figures, & du très-petit nombre qu'il en reste.

6°. Comme plusieurs personnes & surtout les étrangers desirerent encore de pouvoir acquérir les mémoires de l'académie des inscriptions, trente vol. *in-4°*, sur le pied de 210 liv. au lieu de 360, on continuera à le donner à ce prix jusqu'audit premier Août 1766.

7°. On donnera aussi au prix de 7 liv. tous les vol. séparés des Sciences, depuis 1754 à 1762, & les vol. séparés des mémoires des inscriptions depuis le tome onze jusqu'au trente.

8°. Tous les autres vol. séparés se vendront sur le pied de 12 liv. chaque vol. en feuille, ainsi que l'année 1762 & 1759.

9°. Les vol. de 1666 à 1699, se vendront chacun 15 liv. en feuilles. Ces vol. étant les plus rares & n'y ayant qu'un très-petit nombre d'exemplaires, excèdent les corps complets.

10°. Les mémoires des savans étrangers quatre vol. *in-4°*, se vendront 48 liv. & les vol. séparés 12 liv. en feuilles.

Ordre des paiemens & des fournitures.

I. En se faisant inscrire on paiera 150 l. & on recevra les savans étrangers, 4 vol. & les mémoires de l'académie des sciences

112 MERCURE DE FRANCE.

1762, 1761, 1760, 1759, 1758, 1757,
1756, 1755, 1754, 1753, en tout 14 vol.
avec une reconnoissance & une obliga-
tion signée du Libraire pour le restant de
la fourniture 150 liv. 14 f.

II. Au premier Avril 1766, en recevant
1752, 1751, 1750, 1749, 1748, 1747,
1746, 1745, 1744, 1743, 1742, 1741
. 80 liv. 12 f.

III. Au premier Juillet 1766, en rece-
vant les années 1740, 1739, 1738, 1737,
1736, 1735, 1734, 1733, 1732, 1731,
1730, 1729 80 liv. 12 f.

IV. Au premier Octobre 1766, en re-
cevant les années 1728, 1727, 1726, 1725,
1724, 1723, 1722, 1721, 1720, 1719,
1718, 1717 80 liv. 12 f.

V. Au premier Janvier 1767, en rece-
vant les années 1716, 1715, 1714, 1713,
1712, 1711, 1710, 1709, 1708, 1707,
1706, 1705 80 liv. 12 f.

VI. Au premier Avril 1767, en rece-
vant les années 1704, 1703, 1702, 1701,
1700, 1699, & les six vol. de table. . .
. 80 liv. 12 f.

VII. Au premier Juillet 1767, en rece-
vant les années 1698 à 1666, faisant 11
tom. en 14 vol. . . . 150 liv. 14 f.

Total du prix d'un exemplaire, 700l.

Nombre des vol. qui seront délivrés 88.

J A N V I E R 1766. 113

1°. On aura soin de retirer les vol. aux termes où ils doivent être délivrés, faute de quoi les avances seront perdues six mois après le terme du mois de Juillet 1767 expiré : condition sans laquelle cet avantage n'auroit pas été proposé.

2°. Ceux qui voudront payer ladite somme de 700 liv. en un seul paiement, recevront en même temps un exemplaire complet en 88 vol.

DICTIONNAIRE pour l'intelligence des Auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable & les antiquités. Par. M. SABBATHIER, Professeur au Collège de Châlons sur-Marne, & Sous-Secrétaire de la Société Littéraire de la même Ville. Ouvrage proposé par souscription.

Q UOIQUE l'on n'ait jamais vu paroître plus de Dictionnaires que dans ces temps, sans doute parce qu'on en sent de plus en plus la nécessité, on peut dire avec raison, que celui-ci manquoit à la Littérature

114 MERCURE DE FRANCE.

françoise. C'est en partie ce qui a déterminé l'auteur à faire choix de cette forme , par préférence à toute autre. D'ailleurs il n'étoit guères possible d'en donner une plus convenable à un ouvrage , dans lequel on se propose de présenter tout de suite ce qui concerne une ville , un homme illustre , une divinité , un monument.

1°. La géographie. Cette partie ne sera pas la moins intéressante. Nous avons , il est vrai , plusieurs volumes *in-fol.* sur la Géographie ; mais il faut convenir en même temps que la Géographie ancienne n'y est qu'effleurée. Ajoutez à cela qu'il n'y est pas seulement fait mention de la plupart des lieux dont les noms se rencontrent dans les Auteurs classiques. Et quand même ils s'y trouveroient , ces ouvrages immenses sont-ils à la portée de tout le monde ? Ce Dictionnaire suppléera à ce défaut. L'on y trouvera la description des empires , royaumes , provinces , villes , bourgs , villages , montagnes , vallées , déserts , mers , isles , presqu'isles , isthmes , détroits , golfes , fleuves , ruisseaux , lacs , fontaines , &c.

Chaque article sera traité avec plus ou moins d'étendue , selon que les anciens Géographes & Historiens , comme *Stra-*

J A N V I E R 1766. 115

bon, *Ptolemée*, *Plin*, *Pomponius Mela*, *Hérodote*, *Diodore de Sicile*, *Pausanias* & autres, fourniront plus ou moins de matière. En général, M. S. après avoir rapporté les étymologies grecque & latine d'un lieu, s'attache à raconter, par exemple, si c'est une ville, qui en a été le fondateur, dans quel endroit elle est située, quels sont les principaux événemens qui s'y sont passés, ce qu'on y voyoit de plus remarquable, si elle a été détruite & rétablie depuis, si elle existe encore de nos jours, dans quel pays elle se trouve relativement à la Géographie moderne, quel nom elle porte à présent. On voit par-là que la Géographie ancienne est mise en parallèle avec la Géographie moderne. C'est un double avantage que l'on chercheroit en vain dans bien d'autres ouvrages géographiques.

Au reste, on ne doit pas s'imaginer que M. S. prenne tellement les anciens pour guides, qu'il ne consulte point les modernes. Il profite des découvertes que ceux-ci ont faites, & qui avoient échappé à ceux-là. Ainsi on trouvera fondues dans son ouvrage les recherches sur la Géographie ancienne, qui sont répandues dans les excellens Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. On y trou-

vera également fondues les autres recherches qui ont rapport à l'histoire, à la fable & aux antiquités. On fait combien toutes ces choses sont expliquées avec netteté & élégance par les membres qui composent cette sçavante société.

2°. L'histoire. On peut appliquer à cette seconde partie ce qui vient d'être dit de la première. En effet on ne manque pas aujourd'hui de dictionnaires historiques. Mais l'on ne peut nier aussi que ceux qui ne sont pas d'une certaine étendue, n'ont pour objet que les Grands Hommes les plus connus; que conséquemment l'on y chercheroit inutilement l'histoire de plusieurs personnages qu'on rencontre dans les auteurs classiques. On ne les trouveroit pas même dans les dictionnaires les plus étendus; à plus forte raison dans les autres. Ces considérations doivent rendre cette deuxième partie d'autant plus intéressante.

3°. La fable. Rien n'est d'un plus grand usage que la fable. Sans parler des livres des auteurs classiques, sur-tout des Poètes grecs & latins, qu'il est presque impossible d'entendre si on n'a quelque connoissance de la fable, combien de livres d'une autre espèce sont sans cesse exposés à nos regards! Les peintures, les tableaux;

les estampes, les statues, les tapisseries se présentent continuellement aux yeux de tout le monde. Ce sont, dit M. *Rollin*, autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la fable, qui souvent en est l'explication & le dénouement. D'ailleurs il n'est pas rare, continue cet écrivain célèbre, que dans les entretiens on parle de ces matières. Ce n'est point une chose agréable que de demeurer muet & de paroître stupide dans une compagnie, faute d'avoir été instruit dans sa jeunesse d'une chose qui coûte si peu à apprendre.

Avec le secours du nouveau dictionnaire, on évitera ce désagrément. L'histoire des Dieux & des Déeses du Paganisme y sera exposée. Et comme les fables contiennent presque toujours quelque trait historique, enveloppé sous les fictions poétiques, on aura soin de rapporter les explications qu'en ont données plusieurs Savans modernes, tels que M. l'Abbé *Banier*, Dom *B. de Montfaucon*, &c.

4°. Les antiquités. Sous ce nom est compris en général tout ce qui concerne les mœurs, les coutumes, les usages des anciens. Quand on lit les auteurs classiques, on entend souvent parler de religion, de cérémonies, de prêtres, de sacrifices, de guerres, de combats, de troupes de

118 MERCURE DE FRANCE.

pied , de cavalerie , de casques , de javelots , de jeux , de spectacles , de repas , d'habits , de monnoies , de tribus , de comices , d'augures , de temples , d'oracles , de dictateur , de consul , de questeur , de prêteur , d'édile , &c. toutes choses dont on n'a pour l'ordinaire aucune idée. Néanmoins la connoissance de ces monumens est très-nécessaire , selon la remarque du même *M. Rollin* , qui semble avoir servi de guide à *M. S.* dans le plan de son ouvrage.

La connoissance des sciences & des arts, la poésie , la peinture , la musique , la médecine , la philosophie , &c. n'étant pas moins nécessaires, le nouveau dictionnaire en contiendra aussi une histoire abrégée , où l'on trouvera des choses curieuses sur chaque article , comme l'origine , les progrès d'un art , ceux qui y ont excellé ; par rapport à la philosophie , par exemple , les diverses sectes de Philosophes , tels que les Pythagoriciens , les Stoiciens , les Péripatéticiens , les Académiciens , les sentimens particuliers qui les distinguoient , &c.

La chronologie , cet œil de l'histoire , qui sert , pour ainsi dire , à guider nos pas dans l'étude que nous en faisons , ne

sera pas oubliée. En un mot , cette rédaction , dont on ne donne ici qu'un très-léger crayon , doit être regardée comme un ouvrage qui tiendra lieu à ceux qui en seront pourvus , d'une infinité de livres que l'on ne pourroit se procurer qu'à grands frais , & dont la lecture même effraieroit.

Pour faciliter au Public le moyen d'avoir cet ouvrage à un prix raisonnable , on le propose par souscription , laquelle a été ouverte depuis le premier Septembre de l'année 1765 , jusqu'au dernier Avril de l'année 1766. Elle est prolongée de quelques mois de plus qu'elle n'eût été , afin que les personnes des pays étrangers , où l'on desire la publication de l'ouvrage , aient le temps de se pourvoir. Passé le temps indiqué , on ne recevra plus aucune souscription , quelques raisons qu'on allégué.

Chaque volume , grand *in-8°*. papier d'Auvergne , beaux caractères & d'environ sept cents pages , sans compter la préface ou l'avertissement que l'on pourra quelquefois insérer à la tête , sera payé 4 liv. par les Souscripteurs , & 6 liv. par ceux qui n'auront pas souscrit.

On donnera 12 liv. la première fois , & on recevra le premier volume , sans

rien payer. En recevant le second, on comptera 4 livres en recevant le troisième autant, & ainsi des autres; de façon que les deux derniers seront délivrés gratuitement.

On s'adressera pour la souscription à *Seneuze*, Imprimeur du Roi à Châlons-sur-Marne, & à *Antoine Degaulle*, Libraire dans la même ville. A Paris chez *Lalain*, Libraire, rue Saint Jacques. Comme l'ouvrage va être imprimé sous les yeux de l'Auteur, il sera à portée de veiller par lui-même à la partie typographique; ce qui est fort important pour un livre de cette nature. Les presses qu'on doit employer, sont déjà connues d'une manière avantageuse. Les ouvrages qui en sont sortis, font foi de ce que l'on avance.

Les personnes des pays éloignés, & sur-tout des pays étrangers, pourront, si elles le jugent à propos, s'adresser pour la souscription aux Libraires des principales villes.

Le terme de la souscription expiré, on commencera à imprimer le premier volume qui paroîtra au mois de Novembre 1766; le second environ six mois après, & les autres successivement.

Lorsque le livre sera achevé, on fera dresser par les plus habiles ouvriers de Paris des cartes géographiques, & même les

les planches que l'on croira nécessaires pour l'intelligence des matières. On les délivrera séparément ; & les Souscripteurs les payeront un tiers moins que les autres.

On aura la bonté de faire parvenir les lettres & l'argent francs de port, & d'indiquer par quelle voie on veut recevoir chaque volume, ainsi qu'une reconnoissance de la souscription.

ANNONCES DE LIVRES.

L'HEROÏSME, ou l'Histoire militaire des plus illustres Capitaines qui ayent paru dans le monde, instructive & intéressante, sur-tout pour la jeunesse destinée à la profession des armes ; avec cette épigraphe : *Conamur tenues grandia* ; à Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée, à Saint Joseph : 1766 ; avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12.

Le but de cet ouvrage utile est d'inspirer à la jeunesse le goût de l'art militaire, d'enflammer celui qu'ils en avoient déjà, de leur apprendre les vraies manières de faire la guerre, de satisfaire la

Vol. II.

F

curiosité naturelle de savoir quels sont ceux qui se sont le plus distingués dans leur profession , & enfin de leur mettre sous les yeux les meilleures sources dont ils puissent tirer tous ces avantages. On ne suit point ici l'ordre chronologique , & l'on ne fait aucun parallèle. Il suffit, pour l'agrément du Lecteur , de mettre un héros nouveau à côté d'un ancien. Les héros dont la vie compose le premier volume , sont *Annibal* , *Turenne* , *Alexandre* , le *Prince Eugène* & *Paul Emile*. Ces cinq vies sont écrites avec une chaleur , une rapidité qui échauffent & animent l'imagination du lecteur.

PASTORALES & Poëmes de M. *Gessner*, qui n'avoient pas encore été traduits, suivis de deux odes de M. *Haller* , traduites de l'allemand ; & d'une ode de M. *Dryden*, traduite de l'anglois en vers françois ; à Paris, chez *Vincent* , rue saint Severin , & *Lottin le jeune* , rue saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-8° petit format.

Le succès bien mérité des ouvrages de M. *Gessner* , rend précieux tout ce qui sort de la plume de ce Poëte plein d'images & de sentimens. Ses nouvelles Pastorales ne peuvent manquer de plaire à

J A N V I E R 1766. 123
ceux qui aiment les écrits de ce genre ,
& complèteront le recueil qu'il nous a
donné & que le Public a reçu si favora-
blement. Les autres pièces qu'on a jointes
ici à celles de M. *Gessner* , portent un
nom qui forme un heureux préjugé , que
la lecture ne démentira point. La force ,
le sublime , le sentiment , le goût , &
sur-tout cette aimable simplicité puisée
dans la nature même , distinguent la plû-
part des ouvrages renfermés dans ce vo-
lume.

ZELIS AU BAIN , Poëme en quatre
chants, par M. *de Pezay*, nouvelle édition,
3 liv. broché.

LETTRE DE BARNEVELT à *Truman* son
ami , par M. *Dorat* , quatrième édition ,
1 liv. 16 s. broché.

LETTRE DE ZÉLA à *Valcour* , suivie
d'une lettre de *Julie* à *Ovide* : le tout de
M. *Dorat* , troisième édition , 2 liv. 8 s.
à Genève , & se trouve à Paris chez *Bau-*
che , Quai des Augustins.

Ces trois jolis ouvrages sont déjà si
universellement & si avantageusement con-
nus , qu'il nous suffit de les annoncer &
d'assurer que la nouvelle édition qu'on

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

en donne, & qui est attendue avec impatience depuis long-temps, est au moins égale aux précédentes, soit pour la beauté du papier, soit pour celle de l'impression, des caractères, des planches, vignettes, culs de lampe, &c. & il est à présumer qu'elle ne sera pas enlevée avec moins d'empressement.

On vendra séparément 24 f. broc. la Lettre de *Julie à Ovide*, en faveur de ceux qui ont déjà celle de *Zéla à Valcour*; elle est ornée d'une vignette & d'un cul de lampe.

L'ART du Poëte & de l'Orateur, nouvelle rhétorique à l'usage des collèges, précédé d'un essai d'éducation; à Paris chez *Bauche*, Quai des Augustins, in-12; prix 3 liv. relié.

Nous parlerons de cet ouvrage dans le prochain Mercure.

VOYAGES de Milord *Céton* dans les sept planetes, ou le nouveau *Mentor*, traduits par Madame de R. R. à la Haye, & se trouve à Paris chez *Despilly*, rue saint Jacques; la veuve *Duchefne*, rue saint Jacques; *Delalain*, rue saint Jacques; *Saillant*, rue saint Jean-de-Beauvais; *Cellot*, Imprimeur, rue Dauphine; *Panckoucke*, rue de la Comédie; 1766: tomes 5, 6 & 7.

Nous avons annoncé dans le temps les premiers volumes de cet ouvrage agréable , intéressant , critique & moral. Aujourd'hui que le livre est achevé , nous en promettons un extrait détaillé ; & nous saisisons cette occasion de rappeler les autres écrits de Madame *Robert* , sur lesquels nous ne nous sommes point assez étendus. Ils méritoient de notre part une attention plus marquée ; & nous réparons cette omission le plus tôt qu'il nous sera possible.

HISTOIRE des révolutions de l'Empire Romain , pour servir de suite à celle des révolutions de la République , par M. S. N. H. Avocat au Parlement ; à Paris chez *Desaint* , Libraire , rue du Foin , la première porte cochère en entrant par la rue saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; deux volumes in-12.

Le sujet auquel s'attache M. *Linguet* , est un des plus beaux que l'histoire puisse traiter. C'est d'abord le spectacle de la première République de l'univers , changée par un usurpateur en une monarchie immense. Celle-ci dégénère bientôt en une cruelle tyrannie ; on voit les Romains , après avoir été long-temps le plus su-

F iiij.

perbe de tous les peuples , devenir le plus bas de tous les esclaves. Cette espèce de prodige se consumma dans l'intervalle qui sépare *Auguste & Domitien* ; Rome recouvre de temps en temps quelque espèce de vigueur , mais elle l'emploie à déchirer ses entrailles ; elle se ranime sous les règnes des *Trajan* , des *Antonin* , des *Marc-Aurèle* ; mais ses larmes essuyées pour un instant , recommencent bientôt à couler ; le trône toujours souillé , est toujours sanglant : & ce sont toutes ces variations que M. *Linguet* fait passer successivement sur la scène avec cette rapidité de style qui convient si bien au genre qu'il a embrassé , & qui rend cette histoire digne de figurer à côté de celle de l'Abbé de *Vertot*.

INSTRUCTION chrétienne des pauvres , des ouvriers , ouvrières , & des domestiques ; nouvelle édition augmentée d'exercices de piété à leur usage , pour chaque jour , chaque semaine , chaque mois & chaque année ; à Paris , chez *Augustin-Martin Lottin* , l'aîné , rue saint Jacques , près saint Yves , au Coq ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un volume in-12, petit format de plus de 700 pag.

Quoiqu'on se soit attaché principale-

ment dans cet ouvrage à parler aux pauvres, & que ce soit eux sur-tout qu'on ait eus en vue , cela n'empêche pas que tous ceux qui ne sont pas tout-à-fait pauvres , ne trouvent dans ce livre édifiant une partie de leurs devoirs ; les principes qu'on y expose peuvent servir à leur découvrir la plûpart de leurs obligations. Il peut aussi être très-utile aux riches même , aux maîtres & aux maîtresses. Ils y découvriront l'idée qu'ils doivent avoir de leur état ; les dangers qu'il renferme ; la manière dont ils doivent s'y conduire ; ils y trouveront divers avis qui peuvent leur être utiles pour la conduite & l'éducation de leurs enfans ; ils pourront aussi se servir de ce livre pour instruire leurs domestiques , & particulièrement ceux qui ne savent pas lire.

MANUEL du Cavalier , qui renferme les connoissances nécessaires pour conserver le cheval en santé , & pour le guérir en cas de maladie ; seconde édition , revue , corrigée , considérablement augmentée , & avec figures , par M. le Baron *de Sind* , Colonel d'un régiment de cavalerie , & premier Ecuyer de Son Altesse Electorale de Cologne , Prince de Munster ; auteur du remède contre la

128 MERCURE DE FRANCE.

morve ; à Paris , chez *G. Desprez* , Imprimeur ordinaire du Roi , rue saint Jacques , au coin de la rue des Noyers ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12 , petit format , prix 1 livre 16 sols broché.

On a eu principalement en vue dans cet ouvrage de mettre les chevaux des armées à l'abri d'une foule d'accidens qui leur surviennent par l'ignorance & l'incapacité de ceux qui les pansent. Ce manuel renferme tout ce qu'il est nécessaire de savoir pour le choix du cheval , pour la manière de le panser , & pour les soulagemens qu'on peut lui procurer dans toutes sortes de cas. Cette seconde édition est beaucoup plus ample que celle de 1761 ; & le Public , en le lisant , est prié de se souvenir que c'est un Allemand qui écrit en françois. On sera satisfait de la beauté du papier & de la netteté des figures.

L'ECHO , ou Journal de Musique françoise & italienne , qui paroît tous les mois depuis Janvier 1758 ; il coûte 15 livres de France , & 3 livres de port pour les douze recueils. Moyennant 18 livres payées d'avance , on les recevra francs par toute la France & l'Allemagne. Un cahier séparé , 30 sols ; à Liège , chez *B. André* ; 1765 : in-4°.

Nous ne dirons rien de cet ouvrage connu , & dont nous rappellons au Public le souvenir par cette annonce.

CALENDRIER des Princes & de la Noblesse de France , contenant aussi dans une seconde partie , l'état actuel des Maisons souveraines, Princes & Seigneurs de l'Europe , par l'Auteur du Dictionnaire Généalogique , Héraldique , Historique & Chronologique, pour l'année 1766 ; à Paris , chez la veuve *Duchefne*, rue S. Jacques , au temple du goût ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; un vol. in-12 , petit format.

On a profité , comme l'année dernière , pour l'exactitude de cet ouvrage , de plusieurs remarques données par des personnes de distinction. On y rappelle les noms de ceux dont les états actuels sont mentionnés dans les volumes précédens , & qu'on n'a pu répéter dans celui-ci. S'il y a quelque ouvrage susceptible de changement , c'est un livre de ce genre , par rapport aux naissances , mariages , morts , présentations , entrées de la chambre , gouvernemens donnés , promotions faites par Sa Majesté. Toutes ces particularités rendent ce calendrier intéressant & d'un usage journalier.

130 MERCURE DE FRANCE.

ALMANACH des Centenaires, ou durée de la vie humaine au-delà de cent ans ; démontrée par des exemples sans nombre, tant anciens que modernes, avec le calendrier de l'année 1766 ; la gazette centenaire, c'est-à-dire de 1666, & la table générale des centenaires ; tome 5 ; à Paris, chez *Lottin*, l'aîné, rue S. Jacques, au cocq ; 1766 : avec approbation & permission ; un vol. in 18.

Voici la cinquième année que ce petit almanach paroît. On continue de prier ceux & celles qui pourront justifier leur qualité de centenaire, d'envoyer leurs noms écrits bien lisiblement, pour être cités dans l'almanach de l'année prochaine. Pour répondre à cette invitation, nous croyons devoir avertir le Libraire, qu'une Dame de Bretagne, mère d'un Académicien célèbre & actuellement Historiographe de France, est dans le cas de pouvoir occuper une place distinguée dans cet ouvrage, qui par-là même, acquièrera aussi un nouveau degré de distinction. Madame *Duclos* jouit d'une parfaite santé, d'un très-grand sens, & lit sans lunettes.

PLAIDOYERS & Mémoires contenant des questions intéressantes, tant en matières civiles, canoniques & criminelles,

que de police & de commerce, avec les jugemens & leurs motifs sommaires; & plusieurs discours sur différentes matières, soit de droit public, soit d'histoire, par *M. Mannory*, ancien Avocat au Parlement, tome 16; à Paris, chez *Claude Hérissant*, Libraire, rue neuve Notre-Dame, à la croix d'or; 1765: avec approbation & privilège du Roi, in-12.

Nous avons parlé tant de fois de ce recueil, dont on donne tous les ans deux volumes, que nous nous contenterons aujourd'hui & désormais d'en rapporter le titre à mesure que les autres tomes paroîtront.

ELISABETH, roman; à Amsterdam, chez *Arkstée & Merkus*; 1766: & se trouve à Paris chez *Durand*, neveu, à la sagesse, rue saint Jacques; quatre parties in-12.

Des aventures communes, écrites en forme de lettres par une femme à une de ses amies, font la matière de ce roman, sur lequel nous ne donnerons pas de plus amples éclaircissemens, pour laisser à nos lecteurs & au public le plaisir ou la curiosité de le lire.

LES amours de *Paliris* & de *Dirphé*;
Fvj

132 MERCURE DE FRANCE.

à Paris, chez *Panckoucke*, rue de la Comédie Française ; 1766 : un vol. in-12 de 188 pages.

Ce roman est dans le genre du *temple de Gnide*. On en a voulu faire un poëme ; il est divisé en six chants, & écrit en prose. On fait ce qu'on doit penser de ces sortes d'ouvrages, quand on n'écrit ni comme M. de *Fenelon* ni comme M. de *Montesquieu*.

ÉTAT militaire de la France, pour l'année 1766, huitième édition, corrigée & augmentée, par MM. *Montandre de Longchamps*, Chevalier de *Montandre*, & de *Roussel* ; prix 3 liv. relié ; à Paris, chez *Guillyn*, Libraire, quai des Augustins, du côté du pont saint Michel, au lys d'or ; avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12, petit format.

Cette partie d'un ouvrage commencé depuis plusieurs années, & favorablement accueilli, ne fera pas la moins curieuse. Il paroît que les auteurs ont apporté tous leurs soins pour la rendre plus exacte & plus complète que les précédentes.

TABLE historique de l'état militaire de la France, depuis 1758 jusqu'à présent ; prix 3 liv. relié ; à Paris, chez le même

J A N V I E R 1766. 133

Libraire que l'ouvrage précédent ; 1766.

On a imaginé cette table pour l'intelligence des différens états qui ont paru depuis 1758. Elle est dressée de manière que l'on y trouve par ordre alphabétique la naissance , le nom de baptême , la patrie , les services & l'époque de la retraite ou de la mort de ceux des Officiers majors des régimens , qui ayant été compris dans quelques-uns de ces états , ne se trouvent plus dans d'autres. On y a joint aussi tout ce qui a paru devoir intéresser les personnes qui composent actuellement l'état major de chaque corps.

CONFERENCES sur la Langue & sur la Littérature Française , proposées par souscription , par le sieur Abbé *de la Poujade*.

C'est le titre d'un petit imprimé de 16 pages in-12 , où l'on fait voir d'abord la nécessité qu'il y a de savoir bien sa langue , dans quelque état que l'on s'engage. On explique ensuite la méthode qu'on suivra dans l'ordre des conférences & des leçons ; & l'on finit par ce qui suit : « M. l'Abbé » *de la Poujade* a ouvert le cours chez » lui le 8 de ce mois. Il tient ses conférences les lundi , mercredi & vendredi , » depuis onze heures du matin jusqu'à » midi & demi. Le cours entier sera de

134 MERCURE DE FRANCE.

» trois mois. La souscription est de deux
» louis. On souscrit chez M. *Quillau* ,
» Libraire , rue Christine , au Magasin
» Littéraire. Ceux qui ne voudront pas
» souscrire , payeront un louis au com-
» mencement de chaque mois. On croit
» devoir avertir que les Dames pourront
» souscrire , & que l'on ne recevra à ces
» conférences que les personnes faites.
» Si quelqu'un veut faire un cours en
» particulier , on s'y prêtera ».

OBSERVATIONS Sur la nature & les progrès de quelques liqueurs, ou compositions usuelles, par M. *Onfroy* , Distillateur ordinaire du Roi ; à Paris; 1765 : in-8° de 30 pages.

On trouve dans cette brochure : 1°. une note exacte de toutes les liqueurs, eaux de senteurs, beurre de cacao, &c. qui se vendent chez le sieur *Onfroy* , au bas du pont saint Michel. 2°. Des recherches sur l'origine des liqueurs. 3°. Les moyens d'en faire usage sans danger. 4°. Les avantages & la supériorité des liqueurs qui se fabriquent chez ce Distillateur, sur la plupart de celles qui se vendent à Paris, &c. &c.

Le triomphe du beau sexe , ou calen-

drier des Dames illustres , contenant les éloges historiques des Dames qui se sont distinguées par leur politique , leur attachement pour leurs époux , leur courage , leur chasteté & leur esprit ; enrichi de chansons nouvelles sur les plus beaux airs connus ; à Paris , chez *Grangé & Dufour* , au Cabinet Littéraire , pont Notre-Dame , près la pompe ; & chez *Manier* , dans saint Jean de Latran , in-32.

Nous avons dit l'année dernière en quoi consistoit le mérite de ce petit almanach.

ALMANACH triomphant , historique & chantant , ou calendrier des hommes illustres , contenant leur éloge , leur valeur & leur courage ; comme ils se sont distingués dans les batailles où ils se sont trouvés , pour la gloire de leur Prince & de leur patrie , depuis le règne de l'Empereur *Titus* , jusqu'à celui de *Louis XV* , aujourd'hui régnant : enrichi des conquêtes de plusieurs Rois & Empereurs ; des chansons de guerre & histoires curieuses ; 1766 : in-12.

On ne dit pas où se vend cet almanach , qui paroît être le pendant du précédent , & qui se trouve sans doute chez les mêmes Libraires.

136 MERCURE DE FRANCE.

ETRENNES d'Agriculture , très-utiles aux laboureurs & à tous ceux qui cultivent ou qui afferment leurs terres ; année 1766 ; contenant plusieurs chapitres sur les engrais , sur les prairies artificielles , sur le treffle , sur la luzerne , sur le sainfoin , sur le lin & le chanvre , & des observations générales sur l'Agriculture ; seconde partie , suite de la première qui a paru en 1762 ; à Amiens , chez la veuve *Godard* , Imprimeur du Roi : in-32.

La longueur de ce titre nous dispense de toute autre explication sur ce petit almanach.

AVIS pour le Journal historique de Verdun sur les matières du temps , in-8° , 14 vol.

CEUX qui désireront recevoir le Journal de Verdun , soit à Paris , soit dans les différens endroits du Royaume , sont avertis de s'adresser à *Ganeau* , Libraire à Paris , rue S. Severin , & ils feront sûrs de le recevoir très-exactement. Les personnes qui demeurent à Paris lui feront remettre la somme de 8 liv. 8 s. avec leurs noms & leurs adresses , & elles recevront ledit Journal le premier de chaque mois , franc de port pendant le cours d'une année.

Pour celles qui demeurent en Province, elles enverront à la même adresse la somme de 12 liv. 12 s. franche de port avec leurs noms & leurs adresses ; savoir 8 liv. 8 s. pour le prix dudit Journal , & 4 liv. 4 s. pour le port par la poste , & elles le recevront exactement pendant une année au commencement de chaque mois , franc de port. L'on peut s'abonner dans tel temps de l'année que l'on jugera à propos.

Messieurs les Abonnés sont avertis de vouloir bien faire renouveler leur abonnement dans le courant du mois de Décembre.



A R T I C L E I I I.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

A C A D É M I E S.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de DIJON, tenue le 25 Août 1765, dans la grand'salle de l'Université.

MONSIEUR MARET, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par l'exposition des motifs qui ont empêché l'Académie d'adjuger le prix qu'elle avoit proposé pour cette année, & qui l'ont engagée à donner le même sujet pour celui qu'elle distribuera en 1768, & qui sera double (1) ; il a dit ensuite :

« Il me reste, Messieurs, à payer à feu
 » M. Rameau, un de nos Académiciens
 » non-résidens, le tribut de louanges que
 » nous devons à ce grand homme ; mais

(1) On les peut voir dans une lettre de cet Académicien à l'Auteur du *Mercure*, insérée dans le volume du mois de

» en ce siècle philosophe , les favoris de
 » *Mars* ambitionnent plus d'un laurier. Un
 » des héros de Fontenoi , de Raucou , de
 » Laufelt , de Closter-Camp , &c. a désiré
 » d'être admis dans notre licee , & je
 » diffère la lecture de l'éloge du grand
 » *Rameau* , pour ne pas trop éloigner le
 » moment où vous allez connoître que
 » nous ne pouvions pas choisir avec trop
 » d'empressement pour un de nos Aca-
 » démiciens honoraires , M. le Marquis
 » *de la Tour-du-Pin* , Maréchal des Camps
 » & Armées du Roi , Commandant en
 » chef pour Sa Majesté en cette Pro-
 » vince ».

Ce nouvel Académicien a pris alors
 la parole , & il a fait voir que la plus
 haute noblesse est celle qui connoît le
 mieux la vraie source de la gloire.

En effet , il ne s'est pas seulement at-
 taché à exprimer noblement sa reconnois-
 sance dans le discours de remerciement
 qu'il a prononcé ; mais il s'est encore
 appliqué à démontrer avec précision de
 quelle utilité étoient les Belles-Lettres
 dans un Etat ; & considérant successive-
 ment leur influence sur les ordres les plus
 distingués qui le composent , il a saisi cette
 occasion pour distribuer avec délicatesse
 des louanges méritées à Monseigneur le

Prince de Condé , protecteur de l'Académie ; à M. de Beneuvre qui présidoit , à M. l'ancien Evêque de Troyes , Chancelier , & à M. le Président de Ruffey , Vice-Chancelier ; il a fini par donner des preuves de son estime à tous les Académiciens en général , & a répandu quelques fleurs sur le tombeau de M. le Marquis d'Anlezi , un de ses prédécesseurs dans le commandement de la Province , & qui a occupé une place à l'Académie.

Forcé par la modestie de l'auteur , je me bornerai à détacher de son discours ce qu'il dit du Prince de Condé.

M. de la Tour-du-Pin n'a point cherché à louer ce héros par une énumération des brillantes qualités qui le distinguent , mais par l'histoire fidèle de ses actions. Cet éloge vraiment digne de celui qui en est l'objet , & du panégyriste qui l'entreprend , fut amené par des réflexions sur les qualités littéraires de César , sur l'utilité des commentaires de ce célèbre Empereur , & des ouvrages des autres guerriers , & sur l'avantage que nos plus grands Généraux ont retiré de leur lecture.

« Ils ont servi de guides aux Turenne ,
 » aux Condé , aux Créqui , qui ont fait
 » l'admiration du siècle de Louis le Grand ,
 » C'est dans ces sources qu'avoit puisé le

» grand *Maurice de Saxe*. . . . les bons
 » François versent encore des larmes sur
 » son tombeau , mais en même temps
 » notre espoir se ranime à la vue du héros
 » votre protecteur.

» Quelle satisfaction pour nous , de voir
 » dans ce jeune Prince toutes les qualités
 » qui caractérisent l'homme d'Etat, l'hom-
 » me aimable & le grand Capitaine ! Ef-
 » prit juste & solide , on l'a vu dans des
 » occasions critiques & intéressantes , choi-
 » sir le seul bon parti qu'il y eût à prendre.
 » Les deux affaires des 24 & 30 Sept. 1762 ,
 » en sont des preuves convaincantes.

» Dans la première , pressé par un en-
 » nemi entreprenant , courageux & plus
 » nombreux que lui , il saisit d'un coup
 » d'œil l'avantage du poste qu'il alloit
 » quitter , s'y arrête , & par ses savantes
 » dispositions , par l'emplacement lumi-
 » neux de son artillerie , foudroie les co-
 » lonnes du Prince Héritaire , & l'oblige
 » à une retraite précipitée & en désordre.

» Dans l'autre , obligé à faire une re-
 » traite , il voit son arrière-garde forcée
 » par le même Prince Héritaire ; il
 » faut qu'il se détermine ou à le com-
 » battre , ou à continuer une marche lon-
 » gue & difficile. Il n'étoit pas douteux que
 » harcelé par un ennemi enflé de son pre-

„ mier avantage , il n'arriveroit pas à son
 „ but sans effuyer quelque échec confi-
 „ dérable. Il revient sur ses pas , il voit
 „ l'ennemi posté sur des hauteurs avan-
 „ tageuses ; il ne lui donne pas le temps
 „ d'en descendre ; il prend la première
 „ troupe qu'il rencontre & marche à sa
 „ tête : attaquer & renverser l'ennemi ,
 „ est pour lui l'affaire d'un moment. Cet
 „ heureux sort tomba sur le Régiment à
 „ la tête duquel j'ai eu l'honneur de servir
 „ pendant quinze ans ; je devois d'abord
 „ être le témoin de cette victoire , mais
 „ ma destination avoit été changée (2).
 „ Je regretterai toute ma vie de n'avoir
 „ pu donner dans ce grand jour de nou-
 „ velles marques de mon zèle pour le ser-
 „ vice de mon Roi , & de mon amour au
 „ Prince auquel je suis attaché par les
 „ liens de la plus vive reconnoissance.
 „ Je n'ai pas besoin d'en expliquer le
 „ motif ; le poste dont j'ai l'honneur d'être
 „ revêtu dans cette Province , le dit assez.
 „ Trop heureux si je puis justifier son
 „ choix „ !

M. l'ancien Evêque de Troyes, Chan-
 celier de l'Académie, a répondu au dis-
 cours de M. le Marquis de la Tour-du-

(2) M. de la Tour-Dupin fut employé à l'ar-
 mée envoyée en Espagne.

Pin ; il a commencé par rappeler le souvenir de ces temps malheureux où les préjugés de la noblesse lui faisoient méconnoître les sources de la véritable gloire , dont l'amour l'enflammoit. « Les plus fa-
 » meux de nos héros étoient les moins
 » instruits des hommes ; leurs noms , quoi-
 » que gravés par la victoire sur les rem-
 » parts des villes , seroient restés sous
 » leurs débris , ensevelis avec ceux des
 » Barbares dont ils avoient triomphé , si
 » ces mêmes Muses , quoique rebutées
 » par eux , n'avoient fait sortir leurs ex-
 » ploits de l'oubli , & versé sur ces illustres
 » ingrats , tout l'éclat de l'immortalité
 » qu'elles possèdent ».

L'Orateur a ensuite opposé à ce tableau celui que présente notre siècle. « Une
 » élégante rivalité d'esprit & des talens
 » qui fait les hommes éclairés & polis ,
 » a remplacé cette émulation de sang &
 » de carnage qui étoit auparavant le dé-
 » faut de l'héroïsme & le malheur de
 » l'humanité. Les descendans des persé-
 » cuteurs des Muses , sont devenus leurs
 » protecteurs. Loin de se croire avilis ou
 » dégradés par le commerce avec les Sa-
 » vans , ils ont ajouté la gloire de la
 » science à celle des armes ; ils ont cher-
 » ché dans les Lettres , si j'ose ainsi parler ,

144 MERCURE DE FRANCE.

„ une seconde noblesse que leurs ancêtres
 „ n'avoient pas , dont ils sont eux-mê-
 „ mes les auteurs , & qui est plus à eux
 „ que leurs titres mêmes , puisqu'elle
 „ est leur ouvrage. Les assemblées litté-
 „ raires se sont ouvertes à leurs desirs ;
 „ ils y apportent leur gloire , ils y en
 „ trouvent une nouvelle ; là , sans distinc-
 „ tion d'état & de rang , se place le héros
 „ qui défend les peuples & le savant qui
 „ les éclaire. Là , les *Achilles* qui se si-
 „ gnalent dans les combats , se mêlent
 „ avec les hommes qui les chantent. Les
 „ Lettres ajoutent leur couronne à celle
 „ de la Victoire , & mettent sur les mê-
 „ mes fronts le sceau d'une double im-
 „ mortalité ».

M. l'ancien Evêque de Troyes s'adressant
 ensuite plus particulièrement à M. *de la*
Tour-du-Pin , lui a dit : « C'est ainsi , Mon-
 „ sieur. . . . que vous venez à leur exem-
 „ ple dans l'empire des Muses , ajouter
 „ de nouveaux lauriers à ceux que vous
 „ avez moissonnés dans les champs de
 „ Bellone.

„ Une haute naissance , des actions mé-
 „ morables , le lustre des qualités joint à
 „ celui des honneurs , la célébrité que
 „ vous vous êtes acquise dans plusieurs
 „ campagnes , jointe à celle de tant de
 siècles

„ siècles illustrés par vos ancêtres , avoient
 „ intéressé cette province à votre sort ,
 „ lorsque vous n'étiez pas encore à portée
 „ de vous intéresser efficacement au
 „ sien..... L'estime avoit préparé la con-
 „ fiance des peuples , & celle-ci vous
 „ garantit leur amour ; un exercice de
 „ quelques mois vous donne déjà sur
 „ les esprits & sur les cœurs un ascendant
 „ que des années de possession n'obtien-
 „ nent pas toujours : votre pouvoir com-
 „ mence , & il est établi. Rien enfin ne
 „ manquoit à votre gloire , mais il man-
 „ quoit à la nôtre de vous voir assis parmi
 „ nous ».

Ce célèbre Prélat a fait ensuite men-
 tion des applaudissemens que méritoit &
 que reçut le discours éloquent que M. de
la Tour-du-Pin prononça lors de sa ré-
 ception au Parlement, ainsi que l'éloge
 de celui que l'on venoit d'entendre ; &
 après avoir fait remarquer au nouvel
 Académicien les agrémens qu'il pouvoit
 se promettre dans la Société dont il de-
 venoit Membre , il ajouta : « Témoin
 „ de nos travaux , & les partageant, vous
 „ ferez en état , Monsieur , de rendre
 „ compte au Prince qui honore cette Aca-
 „ démie de sa protection , des efforts
 „ qu'elle fera toujours pour la mériter

146 MERCURE DE FRANCE.

„ & pour la conserver. Chargé de le re-
 „ présenter ailleurs par la grandeur &
 „ par la magnificence , vous nous le re-
 „ présenterez ici par les graces que vous
 „ nous annoncerez de sa part. Au milieu
 „ des honneurs dont il jouit , & qui sont
 „ encore plus un tribut qu'on paie à ses
 „ qualités & à sa valeur , qu'un hom-
 „ mage qu'on rend à sa naissance , il n'a
 „ pas dédaigné de s'intéresser à celui de
 „ cette Société Littéraire où vous entrez.
 „ Eh ! que ne doit-elle pas attendre du
 „ bonheur qu'elle a de partager avec celle
 „ de Paris , le privilége glorieux d'ap-
 „ partenir au Trône ? Celle-ci a nos Rois
 „ pour ses Protecteurs : le Protecteur de
 „ la nôtre est un Prince du Sang de nos
 „ Rois „.

Monsieur le Président *de Ruffey* , Vice-
 Chancelier , a lu la suite de son *Essai*
Historique sur les Académies.

On peut regarder cet ouvrage comme
 l'histoire abrégée des progrès des Lettres ,
 des Arts & des Sciences, puisqu'il est peu
 de vrai Savans qui ne se soient fait gloire
 d'occuper une place dans l'Académie de
 leur pays , & de l'enrichir de leurs tra-
 vaux.

Monsieur *de R.* a grand soin de citer
 les noms des grands hommes qui ont

illustré les Compagnies savantes dont il fait mention , & il n'oublie aucune des anecdotes qui leur font honneur.

En parlant de l'Académie de Bordeaux, M. de R. fait remarquer que le célèbre de *Montesquieu* en étoit Membre , & s'est toujours intéressé vivement à son sort. Il rappelle à ce sujet la preuve de reconnaissance & de vénération que lui a donnée cette respectable Compagnie en plaçant le buste en marbre de ce grand homme dans la salle de ses Assemblées.

C'est ainsi que M. de R. recueille tous les événemens honorables qui doivent entrer dans l'histoire des différentes Sociétés Littéraires. C'est ainsi qu'à l'article de l'Académie de Lyon , il cite les réceptions du Prince de *Saxe Gottha* & de Madame du *Bocage*. C'est ainsi qu'il a fait mention du don précieux que l'Electeur Palatin a fait de son médaillon en or , à l'Académie d'Arras.

L'ordre chronologique est celui que M. de R. a suivi dans cette espèce de galerie historique , & il a présenté dans cette séance ce qui concernoit les Académies de Caën , Montpellier , Bordeaux , Pau , Beziers , Lyon , Marseille , Toulouse , la Rochelle , Arras , & l'Académie Royale de Chirurgie établie à Paris.

Il a terminé sa lecture par le précis de l'histoire de notre Académie fondée par M. *Pouffier* ; & après avoir parlé de son fondateur , de la date où elle a commencé ses séances , ainsi que des différens événemens dont la mémoire mérite d'être conservée , il s'est ainsi exprimé au sujet de la protection que le Prince de *Condé* a accordée à cette Académie :

« Le trait le plus glorieux & le plus
 » mémorable de l'histoire de notre Aca-
 » démie , sera sans doute l'honneur que
 » vient de lui faire un Prince qui , à la
 » tête de nos armées , a fait voir à la
 » France qu'il étoit digne du nom de
 » *Condé* , & qui en daignant se déclarer
 » le Protecteur de cette Académie , mon-
 » tre qu'il se fait gloire de joindre les
 » lauriers des Muses à ceux que *Mars*
 » lui a prodigués dans les combats ».

Il a fini en témoignant sa sensibilité à
 « la perte que nous venons de faire d'un
 » *Sophocle* & d'un *Orphée* , de MM. *Cré-*
 » *billon* & *Rameau* ; & il a cherché en
 » même temps à nous consoler , en nous
 » engageant à porter nos regards sur le
 » monument que la libéralité & le dis-
 » cernement du Roi ont fait élever à la
 » mémoire de *Crébillon* , & sur les per-
 » sonnes distinguées qui viennent de pren-
 » dre place parmi nous ».

« La réception dont vous venez d'être
 » témoins , Messieurs , a-t-il dit , vous
 » rappelle le temps où l'*Hercule* Gaulois ,
 » par les charmes de son éloquence , en-
 » chaînoit les esprits & les cœurs de vos
 » ancêtres ».

Ensuite parlant de M. *Amelot de Chail-
 lou* , Intendant de cette Province , nou-
 vellement admis , & qui sera reçu à la
 séance publique du mois de Décembre ,
 il a ajouté :

« Un Magistrat dont le nom est aussi
 » célèbre dans la république des lettres ,
 » qu'illustré par les services rendus à
 » l'État dans les négociations & le Mi-
 » nistère , se propose d'allier les travaux
 » académiques aux importantes fonctions
 » de sa place.

« De tels exemples sont bien propres
 » à entretenir dans cette ville le goût des
 » sciences & l'amour des lettres ».

Monsieur *Maret* a fait ensuite l'éloge
 historique de feu M. *Rameau* , Compo-
 siteur de la Musique du Cabinet du Roi ,
 Associé non-résident de l'Académie.

Ce célèbre musicien , né à Dijon en
 1680 , n'étoit pas moins distingué par
 ses connoissances théoriques , que par les
 chef-d'œuvres dont il a enrichi le théâtre
 lyrique.

Monfieur *Maret* s'eft attaché a le montrer fous ces deux points de vue ; « auffi » profond philofophe qu'habile muficien , » a-t-il dit , *Rameau* a perfectionné la » théorie de la mufique , & il en a porté » la pratique en France au plus haut point » de gloire ».

Après avoir développé fuccelfivement ces deux propofitions , M. *Maret* a fait connoître l'homme dans M. *Rameau* , & a fini par l'énumération des graces dont Sa Majefté le combla , & des témoignages d'eftime que le Public lui a donnés pendant fa vie & après fa mort.

A cette occafion il a difculpé fa patrie de n'avoir pas , à l'exemple de Paris , Orléans & Marfeille , fait faire un fervice folemnel pour ce grand homme. Il a cité plufieurs faits qui prouvent combien fes compatriotes eftimoient *Rameau* , & combien ils ont été fenfibles à fa perte ; & il a parlé de l'empreflement que plufieurs Académiciens avoient eu de fufcrire , pour faire élever à *Rameau* une ftatuë : fufcription qui avoit été annoncée par le Journal Encyclopédique.

Enfuite en exprimant leurs regrets fur l'inutilité de leurs démarches , il a fait fentir l'avantage qui réfulteroit de l'établiffement des galeries patriotiques, ima-

ginées par M. *Duterrail*, & dans lesquelles les statues des grands hommes devoient être placées ; galeries dont il croit que Dijon , devroit donner l'exemple à la France , puisque cette Ville a eu le bonheur de voir naître dans ses murs *Sau-maise* , *Bossuet* , *Lamounoie* , le Président *Bouhier* , *Crébillon* & *Rameau* , & qu'elle compte encore avec complaisance parmi ses enfans MM. *Piron* & *de Buffon*.

La séance a été terminée par M. *Picardet*, Prieur de Neuilly , qui a lu un discours dans lequel il examine si l'homme qui ne seroit pas civilisé , en seroit meilleur & plus heureux.

Pour résoudre cette question , M. *Picardet* considère d'abord quels sont les effets que la Société doit produire sur les hommes , & il trouve que tous les vœux , tous les efforts de la société , tendant à rendre l'homme meilleur & plus heureux , s'il est réellement malheureux & méchant , ce n'est point la société , mais l'homme même qu'on doit en accuser.

Après avoir ainsi établi dans la première partie qu'il y a de l'injustice à rendre la société comptable des égaremens des hommes ; il fait voir dans la seconde , par des preuves de fait , que l'homme en

société , l'homme civilisé , est meilleur & plus heureux.

Des réflexions sur l'état & les qualités des hommes , dont la société a eu moins d'occasion de réprimer les penchans & de régler les actions , tels que les enfans , les gens de la campagne & les sauvages , servent à M. *Picardet* pour prouver que , guidé par le sentiment de ses besoins présens , l'homme livré aux mains seules de la nature , concentre toutes ses vues sur lui-même , & que cet égoïsme le rend naturellement impérieux , avide & cruel.

Que si l'on trouve parmi les sauvages quelques vertus , ils le doivent à l'espèce de société dans laquelle ils vivent. Il compare l'homme qui n'est pas civilisé au sauvageon qui peut acquérir de la force , étendre au loin ses branches , mais qui ne produit que des fruits acerbes , tandis que celui que la société a poli , est un arbre auquel la main habile du cultivateur assure l'honneur d'une belle fructification.

Un parallèle de l'état d'un Hottentot & celui d'un Européen civilisé , termine le discours de M. *Picardet* , & cet Académicien en prend occasion de demander

J A N V I E R 1766. 153
aux détracteurs de la société , s'il est vrai
qu'elle rende l'homme malheureux & mé-
chant ?

A Rouen , ce 12 Décembre 1761.

J'AI l'honneur de vous adresser , Mon-
sieur , l'extrait de l'assemblée publique de
l'Académie de Rouen. Des circonstances
qui n'ont pas dépendu de moi m'ont em-
pêché de vous l'envoyer plus tôt. Je vous
prie , au nom de la Compagnie , de vou-
loir bien lui donner place dans votre pro-
chain Mercure , ou du moins dans le
second volume. Quoiqu'on eût pris la
précaution d'annoncer d'avance les sujets
des prix , il est cependant nécessaire d'en
rappeller le souvenir aux Auteurs & au
Public.

J'ai l'honneur , &c.

*MAILLET DU BOULLAY , Maître des
Comptes & Secrétaire de l'Académie
pour les Belles Lettres.*



G v

*ASSEMBLÉE publique de l'Académie des
Sciences , Belles Lettres & Arts de
ROUEN , tenue dans la grand'salle de
l'Hôtel de Ville , le 7 Août 1765.*

MONSIEUR *le Cat* , Secrétaire pour les Sciences , ouvrit la séance par l'extrait des travaux de l'année académique dans son département. Nous n'en pouvons donner que les titres.

Mémoire sur une espèce particulière de transpiration mielleuse , occasionnée par la piquure d'un puceron particulier , couvert d'un duvet blanc ; par M. *Neveu* , Adjoint.

Mémoire sur les pieux , pilots & pilotis , leur nature , leur force , la manière de les employer ; par M. *Baronnet* , Associé de l'Académie , & de celle des Sciences de Paris.

Mémoire sur la chute des corps , pour perfectionner , s'il est possible , la théorie de la descente des graves ; par M. *le Cat*.

Observation d'une fève de haricot , trouvée dans le blanc d'un œuf durci ; par M. *Pinard*.

J A N V I E R 1766. 155

Mémoire sur la force de percussion des corps graves ; par M. *Hubert*, Adjoint.

Observations sur le chronomètre, & sur les expériences faites pour constater la théorie de la gravité ; par M. *Balliere*.

Mémoire sur le même sujet ; par M. *Neveu*, Adjoint.

Réponse aux Observations sur les expériences de la chute des corps ; par M. *le Cat*.

Mémoire sur la poussée des voûtes ; par M. *Hubert*, Adjoint.

Mémoire sur l'accélération du pendule, & la manière de la mesurer mécaniquement ; par le même.

Dissertation sur la dissolubilité du mercure dans le vinaigre distillé ; par M. *Chandelier*, Adjoint.

Observation d'une aurore boréale ; par M. l'Abbé *Jaquin*, Correspondant.

Observation qui prouve la sensibilité de la pie-mère ; envoyée par M. *Beyer*, Associé étranger.

Réflexion sur la manière dont s'opère la congellation des eaux courantes, à l'occasion d'un Mémoire anonyme envoyé sur cette matière. Ces réflexions sont de M. *Neveu*, Adjoint.

Plante propre à être substituée à la garance, découverte par M. *Dambourney*.

G vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Observation d'un garçon de dix-neuf ans, ayant six doigts aux pieds & aux mains; par M. *le Cat*.

Examen d'une préparation de mercure précipité, décrite sous le nom de poudre de vie, & qui mériteroit mieux celui de poudre de mort; par M. *Chandelier*, Adjoint.

Mémoire sur la culture & la greffe du mûrier; par M. *Rondeau*.

Observations qui prouvent décisivement la réalité de la superfétation; par M. *Pijoré*, Adjoint.

Le Secrétaire des Sciences proclama ensuite les prix des Ecoles de son département. Savoir :

Prix d'Anatomie.

Premier. M. *Bliss de Saint-Vandril*, le même qui l'an passé remporta encore ce prix, le troisième de Chirurgie, & le quatrième de Botanique.

Second. M. *de la Porterie*, d'auprès de Gisors, qui a remporté l'an passé le même prix, & il y a deux ans, le premier.

Troisième, M. *Poulin*.

Quatrième, resté de l'an passé, M. *Nicole*, de Rouen.

Prix de Chirurgie.

Premier. M. *Blifs*, déjà nommé.

Second. M. *Nicole*, déjà nommé.

Troisième. M. *Scieaux*, d'Evreux, qui l'an passé remporta le premier du même genre.

Prix de Mathématiques.

Premier, sur les sections coniques. A M. *Faverel*, de Lyon en Forets.

Un même prix réservé de l'an passé a été donné à M. *Aubert*, de Rouen.

Second prix sur la Géométrie Élémentaire, à M. *Godesfroy*, de Dernetal.

Prix de Botanique.

Premier. M. *le Carpentier*, de Rouen.

Second. M. *de la Porterie*, déjà nommé.

Prix d'accouchemens.

Premier. M. *Nicole*, de Rouen, déjà deux fois nommé.

Second. M. *de la Porterie*, déjà nommé.

Grand Prix de la Classe des Sciences.

Le sujet de ce prix remis de l'an passé

158 MERCURE DE FRANCE.

étoit le mécanisme & les usages de la respiration , &c.

Il a été unanimement adjugé par MM. les Commissaires au Mémoire n°. 3 , qui a pour devise , *te finè nil altum mens inchoat*. C'est le Mémoire qui l'an passé avoit été jugé le meilleur , mais avec des défauts qu'on a indiqués en général dans les Journaux. L'Auteur , profitant de ces avis , a fait de nouveaux efforts qui lui ont mérité le prix que l'Académie lui accorde aujourd'hui. Elle voit avec plaisir que la célébrité de celui qu'elle couronne confirme la justesse de son jugement. M. *David* , Maître-ès-Arts & en Chirurgie du Collège de Paris , avoit fait , dès l'âge de vingt-trois ans , un traité de la saignée , dont tous les Journaux ont fait l'éloge. Il a remporté en 1762 le prix de l'Académie de Harlem , & l'an passé le prix double de l'Académie de Chirurgie de Paris. Sensible au nouvel honneur qu'il acquiert par les suffrages de celle de Rouen , il est venu en jouir à l'assemblée publique , & a reçu le prix des mains de M. le Directeur.

Le Mémoire qui a le plus approché de celui n°. 2 est le n°. 4 , qui a pour devise :

Sic rerum summa novatur

Semper. Lucret. Lib. 1 , v. 74.

J A N V I E R 1766. 159

L'Auteur est M. *Boulard*, Chirurgien interne de l'Hôtel Dieu de Rouen, lequel a été célébré plusieurs fois dans ces séances par les prix d'Anatomie & de Chirurgie qu'on lui a adjugés, & dont celui de 1762 étoit accompagné de la note honorable, *longè primus*. On doit regarder cet *accessit* comme un des fruits de l'émulation que ces séances & ces prix excitent dans nos Ecoles.

M. *Maillet du Boullay*, Secrétaire des Belles Lettres, rendit ensuite compte des travaux de l'année dans son département, dont nous ne pouvons pareillement donner que les titres.

Les Amans malheureux ou le Comte de *Comminge*, Drame envoyé à l'Académie par M. *Darnaud*, Correspondant.

Réflexions sur ce Drame, envoyées à l'Auteur par M. *du Boullay*.

Lettre de M. *Rousseau* de Genève, à M. *Balliere*, sur sa théorie de la musique.

Lettre de M. de *Voltaire*, à M. *le Cat*, sur son traité du fluide des nerfs & de la sensibilité animale.

Mémoire pour la famille *Calas*, envoyé à l'Académie par M. *Elie de Beaumont*, Correspondant.

Dissertation sur l'origine de l'Université de Paris, par M. l'Abbé *des Houffayes*.

Deux portraits, l'un en miniature, l'autre à l'huile ; présentés par M. *Dupont*.

Remerciement en vers de Madame du *Bocage*, sur sa réception en qualité d'Associée libre.

Traité de Peinture, envoyé par M. *Dandré*, Associé.

Histoire de la Ville & Doyenné de Montdidier ; par le Père *Daire*, Associé.

Observations sur l'utilité des voyages ; par M. *Dornay* : ouvrage divisé en trois parties, dont la première seulement a été lue à la séance.

Divers extraits pour la collection de l'Académie ; par M. du *Boullay*.

Poëme didactique sur les avantages & les règles des vers libres ; par M. *Midy*.

Estampe représentant la vue de Rouen, prise du petit château, destinée & gravée par M. *Bacheley*, aux frais de M. *le Cat*, & destinée pour un ouvrage de cet Académicien sur le climat particulier de cette ville, les maladies qui y régissent, &c.

Prix de l'Ecole de Dessin.

Les Elèves s'étant trouvés trop foibles cette année pour le prix de génie ou de composition en Peinture & en Sculpture, l'Académie n'a pas distribué de médaille

JANVIER 1766. 161
d'or , qu'elle réserve pour un autre temps.

Premier prix d'après nature. M. *Jean-Martin Paulet* , Sculpteur de Rouen , qui avoit remporté le premier prix d'après la Bosse en 1763.

Second. *Jacques* , Chef d'Hôtel de Beaulieu , Peintre de Rouen.

Prix d'après la Bosse. Mlle *Dorothée Jacques* , de Rouen , qui avoit mérité en 1762 un prix extraordinaire dans la classe du dessein.

Prix extraordinaire. M. *François Affelin* , Peintre de Coutances.

Accessit. *Nicolas Joseph Billot* , de Leri , qui avoit remporté le prix de la Classe de Dessin en 1764.

Prix d'après le dessein. Mlle *Marie-Anne Thérèse Van-Vergeloo* , d'Anvers.

Accessit. M. *Guillaume-Ambroise Bertin* , de Lanctot , près de Bolbec , en Caux.

Architecture.

Le sujet du prix de composition cette année étoit , dans un terrain donné le long d'une rivière , de construire une manufacture ou fabrique de toile ou passementerie comme celles de Rouen , le logement de l'Entrepreneur , les ateliers nécessaires , &c. On a demandé un plan géné-

1762 MERCURE DE FRANCE.

ral du rez-de-chaussée, un autre du premier étage, une coupe simple, & une élévation de la maison, en préférant l'utile & le solide à la magnificence.

Ce prix a été remporté par M. *Louis-Auguste Hardi*, Maître Plâtrier de Rouen.

Grand Prix de la Classe des Belles Lettres.

L'Académie avoit réservé l'an passé le prix double de poésie, dont le sujet étoit *la délivrance de Salerne, & la fondation du royaume de Sicile, qui fut la suite de cette expédition.*

Dans les avis qu'elle crut devoir donner aux auteurs, elle désigna suffisamment le Poëme qui a pour devise, *sunt hæc etiam sua præmia laudi*, & qui les années précédentes avoit été envoyé sous celle de *credite posteris*. Comme cet ouvrage a toujours été fort supérieur à ses concurrens par la poésie de style & l'harmonie des vers, l'Académie n'a pas cru devoir différer davantage une décision qui se fait attendre depuis si long-temps ; & elle l'a couronné comme le meilleur de tous ceux qui lui ont été présentés. L'Auteur, qui s'est depuis fait connoître, est M. de la Harpe, célèbre par sa Tragédie de *Warwick*.

A l'égard du prix d'Histoire, dont le

sujet est l'origine, la forme & les changemens successifs de l'Echiquier ou Parlement ambulatorio de Normandie, &c. quoique l'Académie n'eût annoncé ce prix que pour le mois d'Août 1766, quelques Auteurs ont déjà envoyé des ouvrages, parmi lesquels un, sur-tout, qui a pour devise, *Magistratus est lex loquens*, a mérité toute son attention par ses savantes recherches & la bonne méthode avec laquelle il est rédigé. L'Académie exhorte l'Auteur à profiter du temps qui lui reste pour donner à son ouvrage toute la perfection qu'il est capable de lui procurer. Il y auroit sur-tout quelques corrections à faire, qu'elle le prie de ne point négliger.

Le Public voudra bien se rappeler aussi, qu'outre ce prix, l'Académie en distribuera encore un double l'année prochaine 1766 à sa séance publique du premier Mercredi d'Août.

Le sujet de ce prix donné par Monseigneur le Duc d'Harcourt, Gouverneur de la Province & Protecteur de l'Académie, a été annoncé dès l'année dernière. Il s'agit d'exposer quelles sont les mines de Normandie, tant métalliques que demi-métalliques & bitumineuses, & les avantages qu'on pourroit tirer de leur exploitation.

Les ouvrages, francs de port & sous la forme ordinaire, doivent être adressés, avant le premier Juillet, à M. *le Cat*, Secrétaire Perpétuel de l'Académie pour la partie des sciences, au lieu de Santé.

Ceux, pour la partie des Belles Lettres, à M. *Maillet du Boullay*, Secrétaire pour cette partie, derrière l'Archevêché.

Monsieur *le Cat* lut ensuite l'éloge de feu Monseigneur le Maréchal de *Luxembourg*, Gouverneur de Normandie & Protecteur de l'Académie de Rouen.

Après quelques réflexions sur l'antiquité de la Maison de Montmorency, sur la multitude de héros qu'elle a produits, sur l'attachement & le respect de la nation pour ce nom illustre ; sentimens si bien mérités par le dévouement de ceux qui l'ont porté au service de la patrie : M. *le Cat* entre en matière & suit M. le Maréchal de *Luxembourg* dernier mort, depuis ses premières campagnes, sous la Régence, jusqu'à la guerre de 1741, où il eut l'honneur d'être Aide-de-Camp du Roi dans les glorieuses campagnes qui la terminèrent.

« C'est une espèce de paradoxe, dit » M. *le Cat*, que la bravoure soit si familière à la nation la plus douce, la plus » polie, la plus galante de l'Europe. Mais » on le comprend aisément, lorsque l'on.

» réfléchit qu'un tempérament de feu,
 » un sentiment vif de point d'honneur,
 » sont aussi naturels aux François que l'ur-
 » banité. Ce dernier sentiment est en effet
 » si vif dans la nation, que les guerriers
 » même qui n'ont pas ce feu, ces pas-
 » sions ardentes, tiennent encore à cet
 » amour délicat pour l'honneur, beaucoup
 » plus qu'à la vie. Par ce sentiment domi-
 » nant, leur sang-froid devient dans les
 » occasions meurtrières & chaudes, une
 » intrépidité clairvoyante & sage, qui fait
 » une bravoure préférable, sans doute, au
 » moins pour un Général, à celle qui est
 » bouillante & plus active. Tel étoit le
 » caractère de M. de Luxembourg.

M. le Cat fait ensuite le parallèle des
 talens de l'homme de cour & de ceux du
 guerrier.

» Il y a beaucoup d'analogie, dit M. le
 » Cat, entre les intrigues de cour & les
 » stratagèmes de guerre. De part & d'au-
 » tre une attention perpétuelle aux manœu-
 » vres des ennemis, un coup-d'œil juste
 » sur leurs desseins, une indiscretion im-
 » pénétrable sur nos propres vues, une
 » activité infatigable à prévenir les uns &
 » à exécuter les autres, sont des moyens
 » assurés de se procurer des triomphes,
 » sur-tout si la grandeur d'âme, l'équité,

166 MERCURE DE FRANCE.

» la probité, la candeur, osent être de la
 » partie. Or ces qualités, si rares à la
 » Cour, composoient très-réellement tout
 » le fond du personnage que faisoit au-
 » près du Roi M. de *Luxembourg*, & lui
 » méritèrent de son Maître toutes les dis-
 » tinctions dont il jouissoit, & au-dessus
 » desquelles il mettoit l'affection particu-
 » lière dont le Roi l'honoroit. Il avoit
 » acquis auprès de ce Prince toute la fami-
 » liarité qui peut être permise à un sujet
 » avec son Souverain, & qu'une grande
 » circonspection ne pouvoit rendre que
 » plus sûre & plus durable. Cette sagesse
 » ne lui coûtoit rien, elle venoit en lui
 » d'une modestie sincère & vraie qu'il
 » tenoit de la nature même ».

M. de *Luxembourg* étoit universellement
 estimé, respecté, aimé. Cette réputation
 flatteuse, sans laquelle la gloire même n'a
 rien de desirable, étoit le fruit de sa bien-
 faisance, de son exactitude scrupuleuse à
 ses devoirs, de son attention à plaire, de
 sa douceur inaltérable ; il jouit jusques
 dans ses derniers momens du spectacle
 touchant des sentimens publics. Pendant
 une vingtaine de jours qui précédèrent
 les derniers de sa vie, il se fit porter dans
 un salon de son jardin, qui donne sur le
 Boulevard. « Dès qu'on l'aperçut on le

J A N V I E R 1766. 167

» crut convalescent, & il s'y fit un con-
» cours de peuple & de voitures, accom-
» pagné des témoignages les plus vifs de
» l'allégresse que caufoit au Public cet
» espoir, tout trompeur qu'il étoit. Cette
» scène attendrissante fut renouvelée au-
» tant de fois qu'il put être porté à ce
» fallon, & elle fut plus attendrissante
» encore par les gémissemens & les pleurs
» lorsqu'on ne le vit plus & qu'on apprit
» sa mort, arrivée le 18 Mai 1764, dans
» sa soixante-deuxième année ».

M. du Boullay lut ensuite l'éloge de
MM. *Paul & Michel-Ange Slodtz*, frères,
Sculpteurs, Associés de l'Académie, &
Membres de l'Académie Royale de Pein-
ture & Sculpture de Paris. Ils avoient un
autre frère, *Antoine-René-Sébastien Slodtz*,
aussi très-habile Sculpteur, mort en 1754.

Trois frères, dit M. du Boullay, fils
d'un Artiste justement célèbre, parvenus
tous trois dans le même art à une répu-
tation supérieure, plus estimables encore
par cette concorde inaltérable qui leur
fit mettre en commun, jusqu'à la fin de
leur vie, toutes les espèces de biens, font
un spectacle aussi intéressant pour les âmes
sensibles, que pour les amateurs des talens.

L'Académie fit l'éloge de l'aîné quel-
que temps après sa mort. Le second, fort

168 MERCURE DE FRANCE.

connu dans la Capitale du Royaume par les embellissemens qu'il a faits à plusieurs églises, notamment à Saint Méri, ne l'est pas moins dans celle de cette province, par les monumens qu'il y a exécutés. C'est de lui que sont les figures du méridien de la Bourse, la statuë de la Pucelle d'Orléans, les deux anges adorateurs du chœur de l'église de Saint Ouen.

Le troisieme surpassa encore ses frères, & mérita, dans Rome même, le nom de *Michel-Ange*. Il obtint la préférence du choix pour une statuë dans l'église de Saint Pierre ; distinction qui n'a jamais été accordée à d'autres étrangers que lui, au célèbre *le Gros*, aussi François, & à *François du Quesnoy*, Flamand.

« Ce fut en cette occasion qu'il com-
 „ mença à déployer ses talens pour l'expres-
 „ sion, cette partie des beaux arts, qui en
 „ est, à proprement parler, la poésie, &
 „ qui, par cette raison, est si chère aux
 „ hommes de génie, & si élevée au-dessus
 „ de la portée des hommes médiocres ».

Dans un tombeau qu'il exécuta ensuite, il personnifia l'Immortalité & la rendit reconnoissable, bien plus par le caractère sublime de la figure, que par les symboles qui l'accompagnent. Pour réaliser ainsi cet objet de l'espérance & de la consolation
 des

des grands hommes, il falloit être soi-même embrasé de ce feu divin qui survit à la foible humanité, & qui, transmis par les ouvrages qu'il a inspirés, va susciter, dans la longue suite des siècles, des disciples aux beaux arts, & des adorateurs à la vertu.

L'amitié & l'amour de la patrie rappellerent M. *Slodtz* en France. Sa gloire l'y avoit précédé. Deux bustes qu'il envoya de Rome à Lyon, & qui représentent *Iphigénie* & *Chalchas*, composent une scène digne de *Racine*, & qui semble traitée par le génie qui l'anima. Ce sont, au témoignage de ceux qui ont le droit d'en juger, deux des plus précieux ouvrages qu'on connoisse en sculpture.

Cependant il étoit dans sa destinée de rencontrer d'abord des obstacles, & de ne les surmonter qu'à force de mérite. Il fut reçu froidement par ceux qui présidoient aux arts. L'amitié & la vertu le soutinrent. Il vint partager avec ses frères le trésor d'études & de connoissances qu'il avoit amassé en Italie; & le Public s'aperçut bientôt de cette riche contribution au fond de la société fraternelle.

Un modèle consacré à l'amitié, cette Déesse bienfaisante, qu'il étoit si digne de connoître & de faire adorer, lui ouvrit

Vol. II.

H

l'entrée de l'Académie de Peinture & de Sculpture. Pour prix de cet hommage elle lui mérita celle de tous ses confrères. Il se fit une révolution dans le goût : tous les grands artistes se rangèrent de son côté ; & le vrai beau , regardé d'abord comme trop austère , s'attira des applaudissemens universels. Le mausolée du Curé de Saint Sulpice , la décoration du chœur de la Cathédrale d'Amiens , quantité d'autres ouvrages trop longs à citer , tant pour le Roi que pour le public & les particuliers , lui assurent une gloire immortelle , & l'un des premiers rangs parmi nos Sculpteurs François.

Il étoit aussi excellent Architecte , & il eut souvent occasion d'exercer ce talent dans sa place de Dessinateur du Cabinet du Roi. Il donnoit aux décorations momentanées , qu'il destinoit aux cérémonies publiques , toute la noblesse & la correction qu'auroient exigé les monumens les plus durables. Les desseins , qui en ont été conservés avec soin , seront un jour des sources précieuses pour notre architecture si , jamais rassasiés de ce luxe privé qui concentre les hommes dans leur existence passagère , & qui énerve le génie , nous pouvions nous élever à la magnificence publique , qui attache les citoyens

à la patrie, & conduit seule les arts à la perfection & l'immortalité.

Malgré ses succès, il eut encore occasion d'éprouver ces chagrins & ces contradictions, qui trop souvent troublent la vie des grands hommes & compensent leur gloire par la perte de leur repos. Le Roi de Prusse voulut l'attirer dans ses Etats : M. *Stodtz* le refusa ; l'amitié & la vertu, qui avoient toujours été pour lui les premiers des biens, ne lui parurent pas trop payées par la modération & par la patience.

Peu de temps après il fut attaqué de la maladie dont il mourut ; c'étoit la même qui avoit enlevé ses frères : nouveau trait attendrissant de ressemblance entre ces trois hommes, qui avoient puisé, dans la même source, les mêmes talens, les mêmes vertus, la même portion des maux attachés à la condition humaine.

Cet éloge fut terminé par une inscription en style lapidaire à la mémoire des trois frères, qui, réunis par la nature, le furent encore davantage par l'amitié, la vertu & la gloire.

M. l'Abbé *Yart* lut ensuite une ode intitulée, *les Académies*, & qu'il doit donner en entier, d'autant plus que ces sortes d'ouvrages sont peu susceptibles d'extraits.

M. *Dornay* lut un mémoire intitulé, *Observations sur les moyens de rendre les voyages utiles*. Cet ouvrage a trois parties ; dans la première il examine cette utilité relativement aux voyageurs mêmes ; dans la seconde , relativement à la patrie ; dans la troisième , relativement à l'humanité en général. La première de ces trois parties fut seule lue à la séance.

M. *Dornay* remarqua d'abord que presque tous les Auteurs qui ont traité ce sujet se sont arrêtés à prescrire aux voyageurs les précautions qu'il falloit prendre & les règles qu'il falloit suivre pendant les voyages ; mais ils ont trop négligé de leur recommander les précautions, sans lesquelles les voyages mêmes ne peuvent être ni agréables ni utiles. L'une des plus essentielles est d'acquérir les connoissances nécessaires pour voyager avec agrément & avec fruit. Lorsque les voyageurs ne se proposent que leur utilité particulière, il faut que leurs connoissances soient étendues , mais elles peuvent être un peu superficielles ; à mesure que l'utilité de leur entreprise devient plus générale , leurs études doivent se concentrer davantage & acquérir de la profondeur. Enfin les génies supérieurs, qui travaillent pour l'humanité, doivent s'attacher à un objet unique , & le

suivre jusques dans les dernières ramifications qui échappent aux yeux vulgaires.

Pour prouver que la multiplicité des connoissances est fort nécessaire aux voyageurs même de la première classe, & pour sauver en même temps la sécheresse des préceptes, M. *Dornay* fit le parallèle des deux voyageurs, dont l'un s'est appliqué à acquérir une teinture raisonnable de dessin, d'architecture, de belles lettres, d'histoire, d'antiquités, de physique, d'histoire naturelle, de mathématiques, tandis que l'autre a négligé ces connoissances, & ne voyage que pour changer de place. Il les représente dans les différentes positions où se trouvent le plus ordinairement les voyageurs : ce qui donne lieu à des descriptions agréables & variées. Tout est pour le premier voyageur un objet de plaisir, d'intérêt, d'instruction ; tandis que l'autre, humilié à chaque instant par le sentiment de son insuffisance, n'éprouve que du dégoût, ne sent de plaisir que par le changement rapide d'objets, & n'est point en état de tirer du spectacle de la diversité des productions, des mœurs, des usages, des caractères, des loix, la première & la plus importante des utilités, celle de revenir chez soi plus éclairé, meilleur & plus heureux. Car, comme l'ajoute M.

H iij

Dornay, à quoi serviroient & les études & les voyages, s'ils ne nous donnoient des moyens pour mieux nous conduire dans le grand voyage de la vie ?

M. du Boullay lut, pour M. l'Abbé *Fontaine*, une traduction littérale & en strophes régulières de la première pythyque de *Pyndare*, dont le sujet est *Hieron* vainqueur à la course des chars.

Tout le monde connoît l'extrême difficulté de traduire littéralement des poèmes en vers, & que cette difficulté augmente encore lorsque ces poèmes remontent à la haute antiquité, parce que le temps, qui change & qui détruit tout, amène une si grande différence dans les mœurs, les usages, le goût, la manière de penser, qu'il n'est presque plus possible de conserver dans la copie que les principaux traits de l'original. Mais de tous les Poètes anciens, il n'en est peut-être pas de plus intraduisible que *Pindare*, dont le génie fougueux & impatient du frein, semble, au premier coup-d'œil, ne marcher que par bonds, & ne pas suivre de route certaine. Aucun Poète d'ailleurs ne s'est plus attaché à présenter à ses contemporains des peintures tirées de leurs mœurs & de leur rhéologie. Or ces peintures, malgré la fierté de leur composition & la vigueur de leur coloris, ne peuvent pas intéresser

la postérité autant que le siècle même du Poète.

Cependant M. *Fontaine*, qui s'est déjà exercé dans ce genre par une traduction du premier livre des odes d'*Horace*, qui n'est pas imprimée, & qui mériterait de l'être, n'a pas cru cette nouvelle entreprise impossible. Sans s'écarter du texte, qu'autant que la diversité du génie des deux langues l'exige, il a trouvé le moyen de donner à ceux qui n'entendent pas le grec une idée de l'enthousiasme lyrique qui caractérise *Pindare*. Nous ne pouvons citer que quelques strophes.

Le Poète s'adresse à la lyre des Muses, qui éteint la foudre dévorante qu'embrasent des feux éternels.

De Jupiter l'aigle est sensible ,
Sa noble fierté s'adoucit ,
Sous le sceptre du Dieu paisible
Ton charme vainqueur l'assoupit.
L'ombre dérobe à la lumière
Le bec recourbé de l'oiseau ,
Une vapeur sombre est le sceau
Qui clot sa pesante paupière.
Dominé par un doux transport ,
Il élève son dos humide ,
Abaisse son aîle rapide ,
Enfle son plumage & s'endort.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Les Dieux cèdent à ta puissance ,
 Et *Mars* même , *Mars* indompté
 Laisse à tes sons tomber sa lance ;
 Le cœur ému de volupté ,
 Ceux que le Maître du tonnerre
 Voulut priver de ses faveurs ,
 Et sur la mer & sur la terre
 Redoutent le chant des neuf Sœurs.
 Tel des Dieux l'ennemi barbare ,
 Géant à cent têtes , *Typhon* ,
 Couché dans le fond du tartare ,
 Rugit dans sa triste prison.

Les monts de Cumes , de Sicile ,
 Oppressent le sein hérissé
 De ce monstre , énorme reptile
 Dans le sourd abyme enfoncé.
 D'éternels frimats entourée ,
 Colonne d'un ciel orageux ,
 L'Etna de redoutables feux
 Vomit une source sacrée.
 Dans le jour ces fleuves ardens
 Qu'un feu sombre rougit , allume ,
 Sortis d'un gouffre de bitume ,
 Semblent d'impétueux torrens.

La nuit la flamme étincelante
 S'élance en tourbillons divers :
 Des rochers la masse brûlante
 Coule à grand bruit au sein des mers

Parmi les torrens de fumée.

Typhon, ô prodige étonnant !

Repousse une source enflammée

Au sommet de l'Ethna tonnant.

De son dos le Géant terrible

Soulève le mont embrasé :

L'Ethna, d'une secousse horrible,

Terrasse le monstre écrasé.

A ces peintures si énergiques ajoutons quelques strophes morales, qui feront connoître le génie de *Pindare* & le talent du traducteur en différens genres. Le Poète s'adresse à son héros.

Que tes faits chantés sur la lyre

Soient toujours dignes d'*Hieron*,

Et pour gouverner ton Empire,

De l'équité prends le timon.

Ainsi qu'un instrument fidèle,

Métal sur l'enclume apprêté,

Ta langue de la vérité

Doit porter l'empreinte avec elle.

Ouvert sur vos vices secrets,

Rois, l'œil jaloux les exagère :

Une faute n'est point légère,

Hieron, si tu la commets.

Le renom consacre la vie

Des grands hommes qui ne sont plus ;

H V

Nous chérissions , malgré l'envie ,
 La noble vertu de *Crésus*.
Phalaris , monstre qu'on déteste ,
 Embrase le taureau d'airain ,
 Laisse aux fléaux du genre humain
 Le poids d'une haine funeste.
 D'honneurs superbes revêtu ,
 Jouis d'une entière victoire :
 Le second des biens est la gloire ,
 Et le premier est la vertu.

Jamais aucun philosophe n'établit une aussi belle maxime que celle qui est contenue dans ces deux derniers vers.

M. de Couronne lut des Mémoires pour servir à la vie de *François du Quesnoy* , Sculpteur né à Bruxelles en 1592.

Il s'attacha d'abord à éclaircir l'équivoque cruelle qui l'a fait confondre avec son frère *Jérôme du Quesnoy* , aussi Sculpteur habile , mais qui deshonora ses talens par ses crimes , & fut brûlé à Gand en 1654. *François du Quesnoy* ne fut occupé toute sa vie que des travaux & des recherches de son art. « Il surpassa dès sa » première jeunesse tous les Elèves de l'E- » cole où il étudioit , & ses progrès eussent » été bien plus rapides sans l'avarice de sa » mère , qui lui défendoit de travailler » à la lumière , & le tout par esprit d'é-

» conomie. *Du Quesnoy*, qui aimoit le
 » travail, modela un vase de terre, dans
 » lequel il cachoit sa lampe lorsque sa
 » mère venoit le surprendre.

Amor omnia vincit.

» Ce seroit l'objet d'une question cu-
 » rieuse & agréable que celle d'examiner
 » s'il faut donner des entraves au desir
 » que marquent certains enfans pour la
 » préférence de telle ou telle étude, &
 » de chercher jusqu'à quel point, en ce
 » cas, le génie peut s'alarmer lorsqu'il
 » rencontre des obstacles ».

L'Archiduc *Albert*, Gouverneur des
 Pays-Bas, protégea *du Quesnoy*, l'envoya
 à Rome & lui paya sa pension; mais cet
 Artiste ne jouit pas long-temps de son
 bonheur. Il perdit son Protecteur & se vit
 contraint, pour vivre, de travailler à di-
 vers ouvrages en yvoire & en bois de la
 plus mince valeur.

« Lorsqu'on considère le sort de ceux
 » qui se donnent à l'étude & aux arts,
 » on ne peut s'empêcher d'être étonné de
 » voir combien la nature & la fortune op-
 » posent d'obstacles à leurs efforts, avant
 » qu'ils puissent arriver au point de mé-
 » riter quelque considération. Que de
 » difficultés, d'ennuis, de découragemens,

H vj

» même lorsqu'on est dans l'état d'opu-
 » lence ; à plus forte raison quand il faut
 » pourvoir avec peine aux besoins de pre-
 » mière nécessité » !

Du Quesnoy se tira de ce malheureux état par une statuë en marbre , qui représente *Vénus* , & qui le fit connoître très-avantageusement. Il devint l'ami intime du célèbre *Poussin* , notre compatriote. L'amour des arts & celui de la gloire furent les liens de cette amitié.

A force d'étudier les grands modèles & sur-tout *le Titien* , *du Quesnoy* acquit cette délicatesse si précieuse de détails qu'on remarque dans les enfans qu'il a sculptés , & qui l'a rendu , jusqu'à ce jour , supérieur en ce genre , l'un des plus difficiles de l'art ; « & en effet , comment
 » imiter cette tendresse dans les chairs ,
 » cette mollesse dans les détails , ces nuan-
 » ces de proportion , ces formes où rien
 » n'est prononcé , & où cependant tout se
 » prépare & s'apperçoit ? Combien d'ob-
 » servations ensuite , si l'on veut exprimer
 » cette agilité , cette prestesse des mou-
 » vemens , ce principe d'activité que les
 » enfans ignorent être dans leur âme ,
 » quoiqu'ils annoncent , sans qu'ils le sa-
 » chent , leur force naissante ? Comment
 » faire appercevoir sur le marbre ce dé-

» veloppement d'organes, qui chaque jour
 » se prépare & perce à travers les mou-
 » vemens des différens jeux ?

» Il fit un Amour divin qui terrasse
 » l'Amour profane ; tandis que d'un pied
 » cet amour arrête l'effort de son Adver-
 » faire, & que d'une main il cherche à
 » le réduire au silence, on apperçoit un
 » Génie qui vient élever sur lui une bran-
 » che de laurier pour prix de sa victoire
 » immortelle ».

Du Quesnoy exécuta en marbre, pour
 l'église de Saint Pierre de Rome, la statuë
 de Saint André, qui est le monument le
 plus durable de sa gloire. « Cet Apôtre a
 » la tête droite, élevée, & le regard est
 » fixé vers le Ciel. Derrière lui on apper-
 » çoit sa croix ; de sa droite il embrasse
 » une des branches, tandis que sa main
 » gauche, qui est ouverte & étendue,
 » marque bien l'expression du desir qu'il
 » a de mériter la palme du martyre. Le
 » bras droit, qui se porte, comme on vient
 » de le dire, sur un des troncs de sa croix,
 » découvre, à ce moyen, le nud du haut
 » du corps ; mais le manteau, qui passe
 » derrière ce bras, revient sur l'autre épaule.
 » On sent que cette draperie est attachée
 » sur une des branches, les plis en sont
 » grands & d'une manière large : ils passent

» à mi-jambe, & vont tomber sur l'autre
 » pied. On remarque en tout ceci une
 » grande intelligence. Ce manteau, ainsi
 » jetté en arrière, & qui se reploie sur
 » lui-même, a donné occasion à l'Artiste
 » de faire valoir les ressources de son art.
 » A ce moyen une grande portion de cette
 » draperie se détache vers le côté droit &
 » vient, en se déployant sur le côté gauche,
 » former une belle masse de plis amples
 » & dont le trait est savant. L'attitude de
 » l'Apôtre est grande & noble ; quant aux
 » détails, les muscles sont prononcés tels
 » qu'il convient à un homme qui a exercé
 » le dur métier de Pêcheur, & qui com-
 » mence à ressentir l'altération des années ;
 » le visage est un peu maigre, le front élevé
 » & chauve, la barbe négligée. Mais dans
 » toute cette composition règne une har-
 » monie qui séduit, & l'œil s'y repose
 » avec satisfaction ».

Du Quesnoy, malgré ses talens, ne vécut pas riche. Il étoit sur le point de venir en France en qualité de Sculpteur du Roi *Louis XIII*. Sa santé se déranger, &, pour comble d'horreur, on soupçonna *Jérôme du Quesnoy*, son indigne frère, de l'avoir empoisonné. Il mourut à Livourne comme il se disposoit à retourner en Flandre, le 12 Juillet 1643.

J A N V I E R 1766. 183.

La séance fut terminée par la lecture du poëme couronné sur la délivrance de Salerne & la fondation du Royaume de Sicile par M. de la Harpe.

PROGRAMME de l'Académie Royale des Sciences, Belles Lettres & Arts de BORDEAUX. Du 25 Août 1765.

L'ACADÉMIE de Bordeaux avoit trois prix à distribuer, cette année, & elle les avoit destinés à ces trois différens sujets.

1°. *Quelle est la cause de la formation des montagnes.*

2°. *Si dans la préparation des laines, on ne pourroit point trouver un moyen qui, sans altérer leur qualité, pût les préserver pour la suite de la piquure des insectes ; ou du moins si dans les différentes teintures qu'on leur donne, on ne pourroit point mêler quelque ingrédient qui, sans ternir ni endommager les couleurs, pût produire le même effet.*

3°. *Si'il seroit possible de trouver dans le genre végétal quelques plantes du nombre de celles qui croissent en Europe (autres néanmoins que les plantes légumineuses & les bleds de toute espèce) qui, soit*

184 MERCURE DE FRANCE.

dans leur état naturel , soit par les préparations dont elles pourroient avoir besoin , pussent suppléer dans des temps de disette au défaut des grains , & fournir une nourriture saine.

Le premier de ces sujets ne lui a fourni aucun ouvrage qu'elle ait pu croire mériter d'être couronné. Elle n'a pu juger dignes de ses suffrages, des pièces qui n'ayant fait que recueillir & remettre sous ses yeux les différens systêmes qui ont été imaginés par divers auteurs sur ce sujet, laissoient subsister , sans les résoudre, les difficultés que ces systêmes , quelque ingénieux qu'ils puissent être, présentent cependant à l'esprit. Elle a donc été obligée de réserver ce prix pour l'année 1767.

Quant aux deux autres sujets, dont l'un étoit proposé pour la troisième fois, & l'autre pour la seconde, elle auroit eu peut-être la satisfaction de ne pas tenir plus longtemps dans l'incertitude les auteurs qui se sont présentés pour le concours, & de donner enfin à leurs travaux la récompense qui a été l'objet de leur ambition, s'il n'eût été question que de matières purement spéculatives , qui pouvant donner lieu à des systêmes indifférens pour les conséquences, lui eussent laissé la liberté de se décider pour ceux qui lui auroient

paru avoir le plus de probabilité ; si elle n'avoit eu qu'à balancer le mérite respectif des pièces qu'elles a reçues, qu'à se déterminer par la netteté dans le développement des idées, par la précision dans les détails, par les traits de génie dans les observations, par la finesse du procédé dans les expériences ; mais elle n'a pu perdre de vue relativement à l'objet de ces deux sujets, que tous ces avantages ne pouvoient former qu'un mérite accessoire, & comme subordonné ; qu'elle avoit à présenter aux hommes, ou une ressource pour leur subsistance lorsque l'injure des temps leur enlève ce grain que la nature leur destina pour leur nourriture ordinaire, ou un moyen de prévenir le dépérissement le plus à craindre de cette dépouille qu'elle offre à leur industrie pour en former un tissu de leurs vêtemens & de leurs meubles ; que des objets de ce genre lui faisoient un devoir d'une sage défiance sur tout ce qu'on lui proposoit de nouveau pour les remplir ; & que le jugement qu'elle avoit à prononcer sur les pièces qui lui indiquoient ces moyens & ces ressources, devoit en garantir à l'humanité le succès & les avantages. Ce fut par ces motifs que, pour s'assurer par elle même du mérite des nouvelles découvertes qui lui étoient présentées, elle sus-

pendit en 1763 à adjuger le prix, & qu'elle reproposa les mêmes sujets pour cette année, en exhortant les auteurs qui s'étoient mis sur les rangs, à continuer leurs recherches, à faire de nouveaux efforts pour perfectionner leurs ouvrages, & en invitant ceux qui auroient d'autres vues à communiquer, à se présenter aussi pour le concours. C'est par ces mêmes motifs qu'elle a suspendu encore aujourd'hui sa décision, & qu'elle l'a renvoyée à l'année prochaine, sans cependant repropofer ces sujets à traiter : elle se flatte que ce nouveau délai qu'elle a jugé convenable de prendre pour achever de fixer sa détermination par ses propres expériences, trouvera aisément grace, & aux yeux du Public, à qui il importe que sur les questions dont ils s'agit, on ne lui propose point des secours qui soient équivoques, ou qui puissent être nuisibles ou dangereux, & aux yeux mêmes des auteurs qui les proposent : il tournera au profit de leur gloire, si le succès de ces expériences vient à se déclarer en leur faveur.

Cette compagnie annonça par son programme de l'année dernière, qu'elle auroit deux prix à distribuer en 1766, & qu'elle demandoit pour sujet de l'un, que *l'on établît le genre, & que l'on développât le*

caractère essentiel des maladies épidémiques qu'occasionne ordinairement le dessèchement des marais dans les cantons qui les environnent ; qu'on indiquât les précautions nécessaires pour prévenir ces maladies ; & les moyens d'en garantir les travailleurs, & qu'on donnât une méthode curative, fondée sur l'expérience, que l'on pût mettre en pratique avec succès : & pour sujet de l'autre, quelles sont les causes des différentes coagulations.

Elle en aura aussi deux à donner en 1767 ; & pour sujet du premier, elle demande, *quels sont les principes qui constituent l'argile, & les différens changemens naturels qu'elle éprouve, & quels seroient les moyens de la fertiliser ; & pour sujet du second, elle demande que l'on détermine l'action & l'utilité des bains, soit d'eau douce, soit d'eau de mer.*

Les dissertations sur tous ces sujets ne seront reçues que jusqu'au premier Mai de l'année pour laquelle ils sont proposés. Les auteurs auront attention qu'elles soient écrites en caractères lisibles : ils mettront au bas une sentence ; & on les prie de ne point négliger d'envoyer en même temps, dans un billet séparé cacheté, sur lequel la même sentence sera

répétée , leurs noms , leurs qualités & leurs adresses.

On les avertit encore de nouveau que l'Académie n'admet point pour le concours les pièces qui se trouvent signées par leurs auteurs, & qu'elle rejette également toutes celles qui sont écrites en d'autres langues qu'en françois ou en latin. Faute d'exactitude de la part des savans étrangers, à se conformer à cet avertissement, elle se voit souvent, avec peine, obligée de priver le Public du fruit de leurs travaux.

Les paquets seront affranchis de port , & adressés à M. de Lamontaigne fils , Conseiller au Parlement , & Secrétaire de l'Académie , sur les fossés de la Visitation ; ou au sieur Brun , Imprimeur aggrégé de l'Académie , rue Saint James.

PRIX de Poésie de l'Académie Française , pour l'année 1766.

LE vingt-cinquième jour du mois d'Août 1766 , fête de *Saint Louis* , l'Académie Française donnera un prix de poésie , qui sera une médaille d'or de la valeur de six cents livres (1).

(1) Le prix de l'Académie est formé de fon-

J A N V I E R 1766. 189

Le prix sera donné à un poëme de cent vers alexandrins, dont le sujet est au choix des auteurs. La pièce sera de cent vers au moins.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour le prix.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ils y mettront une sentence ou devise, telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent au prix, sont avertis que s'ils se font connoître avant le jugement, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ils ne concourront point.

Les ouvrages seront envoyés avant le premier jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'à *A. L. Regnard*, Imprimeur de l'Académie Francoise, rue Basse de l'Hôtel des Ursins, ou au Palais: & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

dations réunies de *MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & Gaudron.*



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

PRIX proposé par l'Académie Royale de Chirurgie , pour l'année 1767.

L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie avoit proposé pour le prix de l'année 1765 le sujet suivant :

Déterminer le caractère essentiel des tumeurs connues sous le nom de loupes ; exposer leurs différences , & quels sont les moyens que la Chirurgie doit employer de préférence dans chaque espèce , & relativement à la partie qu'elles occupent.

Les Mémoires qui lui ont été envoyés n'ayant pas paru remplir toute l'étendue de ce sujet , elle propose la même question avec un prix double ; il consistera en deux médailles d'or de la valeur de cinq cens livres chacune , suivant la fondation de *M. de la Peyronie.*

Ceux qui enverront des Mémoires sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; ils y joindront, à part dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait mérité le prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. *Louis*, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Les deux médailles, ou une médaille & la valeur d'une autre, à volonté, seront délivrées à l'auteur même qui se fera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1766, inclusive-ment; & l'Académie, à son assemblée publique de 1767, qui se tiendra le jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le prix.

L'ACADÉMIE ayant établi qu'elle don-
 neroit tous les ans, sur les fonds qui lui
 ont été légués par *M. de la Peyronie*, une
 médaille d'or de deux cents livres, à celui
 des Chirurgiens étrangers ou régnicoles,
 non Membre de l'Académie, qui l'aura
 méritée par un ouvrage sur quelque ma-
 tière de chirurgie que ce soit, *au choix de*
l'auteur ; elle adjugera ce prix d'émulation
 le jour de la séance publique, à celui qui
 aura envoyé le meilleur ouvrage dans le
 courant de l'année 1766.

Le même jour, elle distribuera cinq
 médailles d'or de cent francs chacune, à
 cinq Chirurgiens, soit Académiciens de
 la classe des Libres, soit simplement régni-
 coles, qui auront fourni dans le cours de
 l'année 1766, un Mémoire, ou trois ob-
 servations intéressantes.

UN particulier ayant obtenu un Arrêt
 du Conseil d'Etat du Roi, qui l'autorise
 à faire un établissement près la ville &
 port de mer de Rochefort, d'un mou-
 lin à scier les bois de construction &
 autres, monté depuis soixante jusqu'à cent
 scies, & quatre moulins à farine d'une
 construction toute nouvelle, & qui iront
 perpétuellement

perpétuellement par le flux & reflux de la mer ; pour raison duquel établissement Sa Majesté lui cède à perpétuité tous les terrains qui lui seront nécessaires ; auroit besoin pour l'exécution d'une affaire si avantageuse pour l'Etat, tant pour l'établissement, que pour faire le commerce desdits bois sciés & farines, d'une somme de six cents mille livres qui produiront aux bailleurs de fonds au moins quarante pour cent annuellement & à perpétuité, ainsi qu'il est démontré par les divers mémoires détaillés & calculés au plus bas.

Les plans & devis sont dressés & approuvés par le Conseil, sur le rapport de Messieurs les Députés du Commerce & Architectes de la ville de Paris, qui sont déposés, ainsi que l'Arrêt du Conseil & tous les différens Mémoires, chez M. *Robineau*, Notaire, rue de Bussi, faubourg saint Germain, chez lequel toutes les personnes qui désireront prendre intérêt dans cet établissement, trouveront tous les éclaircissemens nécessaires, & pourront souscrire pour les sommes qu'elles jugeront à propos, mais qui cependant ne sauroient être moins de mille livres.

On ne recevra plus de souscription passé le 20 Février prochain, attendu que les

Vol. I. 1

ouvrages doivent se commencer au mois de Mars , & être entièrement finis dans le courant de Décembre suivant.

A R T S A G R É A B L E S .

M U S I Q U E .

AVERTISSEMENT à MM. les Souscripteurs du Journal Hebdomadaire ou Feuille Chantante , qui paroît chaque semaine chez le sieur DE LA CHEVARDIERE , Marchand de Musique du Roi , rue du Roule , à la croix d'or.

L'ACCUEIL que le Public a daigné faire au Journal de Musique Hebdomadaire , la décence , l'ordre & l'exactitude qui ont régné dans cet ouvrage , promettent à l'Editeur la continuation du succès le plus heureux pour l'année 1766 ; & ce n'est que dans la vue de son amusement , que le sieur de la Chevardièrre le continuera.

On recevra le premier Janvier 1766 , une table alphabétique de tous les airs qui ont paru pendant 1765 , pour servir

J A N V I E R 1766. 195

de renseignement aux personnes qui , ayant conservé avec soin leurs feuilles , voudront les faire relier ; s'ils en ont égarées , l'Editeur se fera un plaisir de les leur remplacer à peu de frais. On en trouvera aussi chez lui au premier Janvier , des exemplaires complets très-proprement reliés : il n'y aura que la reliûre qui augmentera le prix. Ce recueil n'est composé que des airs des Opéra - Comiques.

L'accompagnement de violon , basse ou clavecin que l'on trouve dans ce recueil , le rend extrêmement complet, c'est ce qui n'a pas encore été observé pour ces feuilles volantes qui ont paru jusqu'à présent. On a soin aussi de faire graver les airs sur la clef de sol , sur la seconde ligne , pour que les personnes qui ne chantent point , s'amuseut avec les instrumens : ils peuvent s'exécuter presque avec toutes sortes. On suivra pour l'année 1766 le même ordre que pour la dernière ainsi il paroîtra une feuille chaque semaine , composée de deux airs , qui sera renduë chez les souscripteurs , à Paris port franc ; & pour la province dix huit livres , également port franc.

Messieurs les abonnés de province sont priés de renouveler leur abonnement dans le courant du mois de Décembre , en af-

I ij

franchissant le port de l'argent & de la lettre d'avis.

Quant à Messieurs les abonnés de Paris, ils auront la bonté de renouveler leur abonnement depuis le 15 Décembre, jusqu'au premier Janvier 1766, & d'en remettre le prix au facteur de la feuille, qui leur donnera quittance signée de l'Editeur.

Le Public est averti que le sieur *Nardeman*, facteur de harpes, a porté la perfection de cet instrument jusqu'à pouvoir le couvrir de bois de rose ou tel autre que l'on voudra, ce qui le garantit de fracture & n'en interrompt point l'harmonie. Il vient d'en finir un d'un genre tout nouveau; le derrière du corps est en cuivre peint à la chinoise avec un très-beau vernis, les autres ornemens analogues; le principal mérite est une colle que l'auteur a inventée, avec laquelle il joint le bois & le cuivre, même l'or & l'argent, dont les joints sont imperceptibles, & ne peuvent jamais manquer; un autre mérite plus considérable, est que le corps de cuivre rend l'instrument bien plus sonore & plus harmonieux que les corps de bois, qui d'ailleurs ont toujours l'inconvénient de la température des lieux

où ils restent , & qui par le frottement peuvent être endommagés , même fracturés.

Les curieux & amateurs pourront voir cet instrument & autres faits avec beaucoup de soin chez l'auteur trois fois par semaine , mardi , jeudi & samedi.

Il demeure rue de Charenton , faubourg saint Antoine , entre les rues saint Nicolas & Traversier , vis-à-vis un Pâtissier.

G R A V U R E.

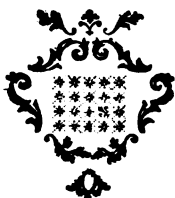
SUITE des ajustemens , mœurs & coutumes des peuples du Nord , dessinée d'après nature , & gravée à l'eau-forte , par *M. le Prince* , Peintre du Roi. L'auteur ayant formé le projet de rendre public le fruit des études qu'il a faites dans ce genre , en a mis au jour trente-six estampes l'année dernière ; il vient de l'augmenter d'un pareil nombre plus intéressant , & exécuté avec plus de soin ; il y a comme aux précédentes , un discours au bas de chacune pour en expliquer le sujet ; ce qui joint de cette manière , formera un histoire vivante de plusieurs

198 MERCURE DE FRANCE.

peuples , dont on n'a eu jusqu'à présent que des idées peu fidèles ; elles sont imprimées sur du papier de la même grandeur que les précédentes ; le prix est de 12 liv. pour les trente-six feuilles , & les trente-six premières sont de 8 liv.

On les trouvera chez l'auteur , rue de Clery , vis-à-vis la rue du Gros Chener.

Et chez les Sieurs *Joullain* , Marchand d'Estampes , sur le quai de la Mégisserie ; *Bazan* , Graveur & Marchand d'Estampes , rue du Foin , proche la rue saint Jacques.



ARTICLE V.

SPECTACLES DE PARIS.

LES théâtres , fermés depuis le 17 Décembre dernier , à l'occasion des prières publiques & de la mort de feu Mgr LE DAUPHIN , ont été r'ouverts le Dimanche , 12 du présent mois.

O P É R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique a donné ce même jour , la troisième représentation de *Thésée* , tragédie-opéra , remise au théâtre. On a parlé dans le premier volume de ce mois , du poëme , de la musique & de l'exécution des rôles ; elle est la même aujourd'hui ; s'il y a quelque différence , ce n'est que par la précision , par l'intelligence , que le temps & la pratique des rôles perfectionnent ordinairement dans les principaux acteurs. Il nous reste à décrire le spectacle , pour la plus grande pompe duquel on a mis à pro-

fit le temps de l'interruption. Le temple de *Minerve*, où est posée la scène pendant le premier acte, est d'une belle & grande ordonnance. Une division, ou sanctuaire, renferme au fond de ce temple un autel élevé sur plusieurs marches, & qui est apperçu de toutes parts. Lorsque les Prêtresses s'avancent pour la fête & pour le sacrifice, elles forment un cortège majestueux par leur nombre & par la dignité de leurs habillemens. Après quelques danses sacrées, elles accompagnent sur deux files la principale Prêtresse, pour monter à l'autel, à travers les soldats de la garde du Roi, qui occupent les côtés. Là se célèbre un sacrifice selon l'usage des anciens. On apporte le feu sacré ; la principale Prêtresse, servie par les jeunes, fait les libations, brûle l'encens, & dépose aux pieds de l'autel les armes du Roi vainqueur, qu'il vient consacrer à la Déesse. Pendant ces cérémonies, quelques-unes des Prêtresses reprennent des danses sacrées. Au devant du sanctuaire un autre spectacle succède à celui-ci ; ce sont les jeux militaires prescrits par la grande Prêtresse, en l'honneur de *Pallas*. Une troupe triomphante de soldats armés à l'antique, entre dans le temple, les signes ou enseignes nationales à leurs

fête ; ils apportent en trophées les armes & les enseignes des peuples vaincus. Cette troupe nombreuse forme d'abord une très-belle marche ; elle se partage ensuite en divers corps , dont les uns armés de piques & de boucliers , soutiennent les attaques des autres différemment armés ; ces corps se forment & se reforment en plusieurs figures , & présentent une image très-vraie & très-bien exécutée des principales manœuvres de la *tactique* des anciens. Ces jeux guerriers , qui doivent être sans effusion de sang , sont terminés par des combats d'adresse , où les soldats de quelques partis rendent les armes à d'autres.

L'effet de ce spectacle , auquel il seroit difficile de rien ajouter , pour la vérité du *costume* , pour l'exakte précision , & le parfait ensemble des évolutions , remplit noblement cette scène ; & l'on n'avoit point encore vu au théâtre rien d'aussi satisfaisant pour les curieux éclairés sur les usages de l'antiquité.

Celui du second acte , dans le triomphe de *Thésée* , joint à tous ces autres avantages , celui de fournir un ballet d'un genre nouveau au théâtre , & plus naturel que les autres. Une multitude tumultueuse , où les jeunes , les vieillards & les enfans des deux sexes , mêlent ensemble leurs

202 MERCURE DE FRANCE.

chants & leurs danses, représente bien mieux la vérité d'une effervescence populaire, que les pas seuls, les pas de deux & les airs particuliers dont on a coutume de couper les autres divertissemens. C'est donc en avoir fort ingénieusement saisi le caractère, que d'avoir hazardé de s'écarter en cette occasion des usages ordinaires. La gaieté naturelle, soutenue par le son des instrumens antiques, sur lesquels frappent les danseurs; entretient l'attention & le plaisir du spectateur pendant toute la durée de ce ballet. Dans toute imitation, le vrai a des droits supérieurs aux règles, surtout quand on sçait le bien présenter. C'est ce qu'a fait M. *Lani* dans la composition de son ballet.

Au milieu de ces danses populaires on apporte *Thésée* assis sur un faisceau de piques, de boucliers & d'autres armes. Il est environné d'un nombre de soldats sans ordre, à travers lesquels le peuple continue ses réjouissances, jusqu'au moment où, par l'ordre du héros, les troupes de soldats se reforment pour aller en bon ordre aux postes qu'il faut défendre. Il règne tant de variété, tant de mouvement, & une sorte de nouveauté pour le théâtre, dans tout ce tableau, qu'il semble ne rester qu'un instant sous les yeux, quoi-

qu'il occupe fort long-temps la scène. Les jeunes enfans, élèves de l'académie, qui ont fait tant de plaisir dans *Hypermnestre*, font encore un des principaux ornemens de ce ballet.

Des touches bien plus fortes, & d'un tout autre genre, frappent les yeux & saisissent l'âme du spectateur au troisieme acte. Le désert où *Médée* transporte la scène en un instant, pour y faire ses enchantemens & le supplice de sa rivale, est une vaste excavation dans des rochers arides, dont les cimes, courbées en demi-voûte, s'élèvent presque jusqu'au ciel, dont elles ne laissent appercevoir la lumière que par un *percé*. Le fond de ce lieu terrible n'offre qu'une longue suite de cavernes obscures, retraites des monstres les plus hideux. C'est là que *Médée* évoque les êtres infernaux. On voit la terre se soulever, s'entrouvrir, en se plotonnant, pour leur faire passage. Ce moyen, qui n'avoit pas encore été pratiqué au théâtre, ajoute à l'illusion & prépare à l'horreur du spectacle qu'on attend. Les êtres infernaux sortent avec quelque effort du sein de la terre, dans des attitudes pittoresques & bien caractérisées. *Médée* les délivre de leurs chaînes. Ils expriment très-fortement par leurs pas & d'une manière assez claire

ce plaisir cruel des âmes tourmentées de crimes & de remords; à pouvoir en liberté rendre les autres aussi malheureuses qu'elles. L'effroi, la douleur de la jeune *Eglé*, la rage jouissante de sa barbare rivale, composent avec tout ce grand ensemble, un tableau énergique, également intéressant pour le cœur & pour les yeux. Les flambeaux, dont s'arment les habitans des enfers, en augmentent la terreur. En agitant ces flambeaux, la flamme s'en accroît si prodigieusement, qu'elle semble tantôt envelopper dans des torrens de feu ceux qui s'effervent, & tantôt prête à consumer l'intéressante victime de leur furie. Cet effet, si prodigieux en apparence, est celui d'une poudre contenue dans les capsules des flambeaux; cette poudre est si subtilement inflammable, qu'elle ne produit nulle fumée, nulle odeur, & n'est d'aucun risque pour brûler, même légèrement, dans sa plus vive explosion; la découverte de ce moyen est dû aux soins & au zèle ardent de M. DE LAVAL, compositeur de cette partie du ballet, ainsi que du premier acte, pour tout ce qui peut rendre la vérité dans le spectacle. Il y danse lui-même, il anime & dirige toute cette partie. Mlles ALLARD, LYONNOIS & PESLIN; en furies, s'y distinguent supérieurement, & secon-

dent admirablement les talens du compositeur, à qui l'on doit de très-justes éloges.

A ce tableau d'horreur le pouvoir de *Médée* en fait subitement succéder un des plus riants ; c'est un paysage charmant, où l'art paroît n'avoir eu qu'à embellir légèrement la nature. Pour en donner quelque idée à ceux qui connoissent un peu l'art & les artistes, il nous suffira de les informer que cette décoration, ainsi que la précédente, est exécutée avec soin par les meilleurs Peintres de ce genre d'après des desseins de M. *Boucher*, premier Peintre du Roi. On fait sous quels aspects la nature se présente toujours à ce célèbre artiste, & avec quelle élégance son génie en embellit les plus simples effets. Le ballet de ce quatrième acte, formé par des bergers & par des pâtres galants, est disposé le plus agréablement par M. DE LANI ; & exécuté dans le même esprit, avec tous les applaudissemens que méritent M. GARDEL & Mlle GUIMARD dans des entrées de bergers du genre gracieux, & par Mlle PESLIN & M. D'AUBERVAL que le Public a revu avec toute la satisfaction que doit faire supposer le plaisir que lui fait toujours le talent de ce danseur. Mlle LANI enrichit aussi ce ballet, lorsque sa santé

ce plaisir cruel des âmes tourmentées de crimes & de remords; à pouvoir en liberté rendre les autres aussi malheureuses qu'elles. L'effroi, la douleur de la jeune *Eglé*, la rage jouissante de sa barbare rivale, composent avec tout ce grand ensemble, un tableau énergique, également intéressant pour le cœur & pour les yeux. Les flambeaux, dont s'arment les habitans des enfers, en augmentent la terreur. En agitant ces flambeaux, la flamme s'en accroît si prodigieusement, qu'elle semble tantôt envelopper dans des torrens de feu ceux qui s'entervent, & tantôt prête à consumer l'intéressante victime de leur furie. Cet effet, si prodigieux en apparence, est celui d'une poudre contenue dans les capsules des flambeaux; cette poudre est si subtilement inflammable, qu'elle ne produit nulle fumée, nulle odeur, & n'est d'aucun risque pour brûler, même légèrement, dans la plus vive explosion; la découverte de ce moyen est dû aux soins & au zèle ardent de M. DE LAVAL, compositeur de cette partie du ballet, ainsi que du premier acte, pour tout ce qui peut rendre la vérité dans le spectacle. Il y danse lui-même, il anime & dirige toute cette partie. Mlles ALLARD, LYONNOIS & PESLIN, en furies, s'y distinguent supérieurement, & secon-

dent admirablement les talens du compositeur, à qui l'on doit de très-justes éloges.

A ce tableau d'horreur le pouvoir de *Médée* en fait subitement succéder un des plus riants; c'est un paysage charmant, où l'art paroît n'avoir eu qu'à embellir légèrement la nature. Pour en donner quelque idée à ceux qui connoissent un peu l'art & les artistes, il nous suffira de les informer que cette décoration, ainsi que la précédente, est exécutée avec soin par les meilleurs Peintres de ce genre d'après des desseins de M. *Boucher*, premier Peintre du Roi. On fait sous quels aspects la nature se présente toujours à ce célèbre artiste, & avec quelle élégance son génie en embellit les plus simples effets. Le ballet de ce quatrième acte, formé par des bergers & par des pâtres galants, est disposé le plus agréablement par M. DE LANI; & exécuté dans le même esprit, avec tous les applaudissemens que méritent M. GARDEL & Mlle GUIMARD dans des entrées de bergers du genre gracieux, & par Mlle PESLIN & M. D'AUBERVAL que le Public a revu avec toute la satisfaction que doit faire supposer le plaisir que lui fait toujours le talent de ce danseur. Mlle LANI enrichit aussi ce ballet, lorsque sa santé

lui permet d'exercer son talent, toujours admirable, & toujours très-justement admiré.

Au cinquième acte, *Médée* a élevé un magnifique palais pour les nûces insidieuses de *Thésée* & d'*Égée*. Le crime affreux que *Médée* projettoit est découvert. Dans son dépit, en quittant la cour d'*Égée*, elle fait détruire ce palais par les mêmes puissances qui l'avoient élevé. Cette décoration s'enflamme au feu des puissances infernales, elle se détruit & les ruines tombent en relief ; ce qui laisse voir un fond de palais embrasé, qui est d'un grand effet, & qui peut être comparé aux meilleurs tableaux. Nous le qualifierions un chef-d'œuvre du talent de M. CANOT, excellent en ce genre, sans la décoration qui vient subitement recouvrir les ruines & l'embrasement. C'est un vaste groupe de nuages, qui occupe l'étendue du théâtre, jusqu'à l'avant-scène ; *Minerve* est pittoresquement posée au centre de ce groupe. C'est au gré des plus grands maîtres un des plus beaux, un des plus parfaits effets de peinture, pour l'harmonie des tons & l'entente des lumières, en un mot pour toutes les vérités les plus difficiles à saisir. Rien ne doit être aussi flatteur pour le peintre qui l'a exécuté, (M. CANOT) que

le suffrage unanime des premiers artistes de la nation. La beauté de cette grande machine n'est pas moins sentie par le Public, & toujours applaudie avec vivacité. Après quatre vers que chante *Minerve*, cette immense groupe de nuages s'enlève & laisse voir l'intérieur du palais somptueux que le pouvoir de la Déesse vient de faire élever. Ce palais d'ordonnance corinthienne, en marbre blanc, cannelures & ornemens dorés, est d'un très-beau genre d'architecture ; sa distribution, les belles proportions de toutes ses parties sont approuvées des connoisseurs, & produisent un effet plus éclatant que le faux brillant des moyens étrangers à l'architecture, & dont on a quelquefois couvert ses vices. Il y a dans la partie du fond, des *percés*, entre des colonnes isolées, qui produisent le meilleur effet, la disposition de ces colonnes étant aussi sage que noble & élégante. Au-dessus de l'attique en voussure, qui couronne l'entablement, est un plafond peint en sujets de figures, lequel, par une heureuse illusion, paroît passer en plein horizontalement sur tout l'espace, & ne laisse pas même soupçonner les *bandes* dont il est formé ; ces sujets offrent dans la composition, dans le dessein & dans le ton général de couleur, l'apparence

208 MERCURE DE FRANCE

des morceaux célèbres en ce genre & des plus grands maîtres.

L'exécution totale de cette décoration répond à sa composition : le ton général de peinture en est suave , en même temps lumineux , & d'un très-bel accord.

Cette décoration est de la composition de M. *Boquet* , père , aux talens duquel nous avons déjà rendu justice dans un autre genre , à l'article des spectacles de la Cour.

Si jamais , sur ce théâtre , on a bien imité le merveilleux de la magie , c'est dans l'effet de ces trois changemens qui se succèdent rapidement , & qui , pour ainsi dire , s'opèrent l'un sur l'autre.

Nous n'aurons rien avancé de trop , en annonçant tout le spectacle de cet Opéra , comme le premier , le plus soigné , & le plus grand effet de représentation théâtrale qu'on ait encore vu à notre Opéra depuis son institution.

On continue avec succès les représentations de *Thésée* les dimanche , mardi & vendredi de chaque semaine. On a remis le ballet des fêtes de *l'Hymen* & de *l'Amour* pour les jeudis seulement.

Les bals ont commencé le Dimanche 12.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE même jour, 12 du mois, on r'ouvrit ce théâtre par la huitième représentation du *Philosophe sans le savoir*, que l'on a dû continuer le lundi & jours suivans. On a donné l'extrait de cette pièce, avec des remarques, dans le précédent Mercure ; elle est toujours suivie : & ses succès ayant leur principe dans le sentiment, ne doivent pas être soumis aux vicissitudes de la mode & du caprice.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON donna, le même jour, sur ce théâtre, la huitième représentation de la *Fée Urgèle*. Le même plaisir, le même empressement du Public pour cette aimable production, se soutient constamment. Voilà la troisième fois que nous avons occasion d'en parler. Nous nous étions proposés d'en placer ici l'extrait ; mais indépendamment que cet ouvrage est imprimé depuis le jour de sa première re-

présentation à Paris, que l'édition en a été fort répandue, que tout le monde par conséquent la connoît aujourd'hui, soit du théâtre, soit de la lecture, nous nous sommes aperçus que la multitude des jolis détails, leur enchaînement, & cet art par lequel ils tiennent à l'action, seroient perdus dans un analyse. Nous exhortons ceux qui n'en auroient pas encore connoissance à s'en procurer l'impression (1). Nous avons cru devoir y substituer l'Épître que cet ouvrage a inspirée à un Auteur trop estimé par ses talens & par son caractère, pour que l'éloge qu'elle contient puisse paroître suspect.

*ÉPÎTRE de M. SAURIN, de l'Académie
Françoise, à M. FAVART.*

- « Tes drames sont, mon cher *Favart*,
 » Un chef-d'œuvre d'esprit, de naturel & d'art.
 » Cet art, en l'imitant, embellit la nature.
 » Quand on fait comme toi varier ses couleurs,
 » Et dans une aimable peinture,
 » Mêlant les fruits avec les fleurs,
 » Entraîner les esprits & séduire les cœurs,
 » De *Vénus* on a la ceinture :
 » D'elle en naissant tu la reçus ;

(1) *A Paris, chez la veuve Duchesne, rue
Saint Jacques.*

- » Le Ciel, pour adoucir l'envie,
- » Voulut y joindre encor les modestes vertus ;
- » Et la simplicité, compagne du génie.
- » N'espère pas pourtant, avec impunité,
- » Effacer tes rivaux & marquer ton ouvrage
- » Au sceau de l'immortalité.
- » Lorsqu'emportant tous les suffrages
- » Sous des traits à la fois naturels & nouveaux,
- » La petite *Isabelle* & la Dame *Gertrude*,
- » De la naïve & de la prude
- » Nous offrent de piquans tableaux ;
- » Quand, disant *ce qui plaît aux Dames*,
- Ta FÉE URGELE plaît à tous ;
- » Et qu'on voit le Public, en dépit des jaloux,
- » Courir en foule à ces deux drames :
- » L'envie & la malignité
- » Couronnent ton ami qu'on refuse d'en croire.
- » Et lui, riche assez de sa gloire,
- » Rougit, mais vainement, d'un éclat emprunté.
- » Qu'on vante en lui l'Auteur d'une aimable
- Féerie
- » Où la fine plaisanterie,
- » Les grâces & la volupté,
- » Règnent par-tout avec gaité ;
- » Qu'on dise qu'en bons mots fertile
- » Son esprit enjoué, facile,
- » A l'aide d'un trait délicat,
- » Sait à la cour comme à la ville
- » S'égayer aux dépens d'un fat ;

212 MERCURE DE FRANCE.

- » Qu'on exalte sa muse élégante & polie :
 - » Voilà ses véritables traits.
- » Ce ne sont pas les tiens ; une touche marquée
- » Distingue l'un & l'autre en tout ce qu'il écrit. ◀
- » . . . n'eût pas fait *la Chercheuse d'esprit*,
 - » Ni toi *la Coquette fixée*.
- » Ami, console-toi pourtant.
 - » Si tu montrois moins de talent,
 - » On te rendroit plus de justice.
- » Fais de nouveaux efforts , c'est en te surpassant
- » Qu'il faut des envieux confondre la malice.
 - » Le Ciel , qui se plut à former
- » Un ver industrieux pour produire la soie ,
 - » L'aigle pour fondre sur sa proie ,
 - » Les tourterelles pour s'aimer ;
 - » Fit naître l'homme de génie
 - » Pour écrire & passer sa vie
 - » A travailler pour des ingrats.
 - » Poursuis donc & vois sur tes pas
 - » Voler la gloire avec l'envie.
 - » Mais moi , qui du Dieu de Delos
- » Ressens moins les transports & la fougue im-
 - » portune,
- » Brisé par la tempête & tout mouillé des flots ,
- » J'appens mes vêtemens au temple de *Neptune*.
 - » C'est trop immoler mon repos ,
 - » Je quitte une ingrate carrière.
 - » C'est désormais de la barrière
 - » Que j'applaudirai mes rivaux.

» Ah , si du moins dans nos travaux ,

» Pour juges nous avions les sages !

» O vaine Renommée on brigue ton suffrage !

» Tes cent bouches souvent font l'organe des sots !

SUPPLÉMENT A L'ART. DES SPECTACLES.

IL a paru depuis quelque temps une Traduction , par M. DU CLAIROU , Censeur Royal , d'une Tragédie Angloise de HENRI BROOKE , intitulée *Gustave Vasa , le Libérateur de son Pays* ; elle se trouve à Paris , chez *Sebastien Jorry* , rue & vis-à-vis la Comédie Française , & chez la veuve *Duchefne* , rue Saint-Jacques.

Cette Traduction a beaucoup de cours ; elle mérite en effet l'attention des amateurs de ce genre de littérature. C'est un Spectacle moral fort intéressant , que le héros de cette Tragédie , & les autres personnages qui ont part à l'action du drame. Cette action , qui est relevée par le merveilleux humain , est conduite avec énergie & même assez d'ordre , par l'Auteur Anglois. Tous les caractères en sont admirablement soutenus , & touchés avec la force angloise. Le Traducteur François a eu le judicieux talent de conserver

l'air natal à cette Pièce, en la transmettant néanmoins très - correctement dans notre langue. Nous ne craignons point de reproches en en conseillant la lecture.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du Mercure du mois de Janvier 1766, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 23 Janvier 1766.

GUIROY.

T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

A R T I C L E P R E M I E R.

L	ETTRE à M. de la Place, Auteur du Mercure de France.	Page 5
LETTRES	du Roi HENRY IV, à Jean d'Harambure, Baron de Picassary, en Basse-Navarre, & Seigneur de Romefort, &c.	6
Second épisode	du Poème de Richardet.	15
SUITE	du Sage, honteux de l'être, Conte.	27
VERS	mis au bas de l'instruction de Mgr le DAUPHIN à Mgr le DUC DE BERRY.	71
VERS	pour mettre au bas du portrait du Prince Auguste que l'Europe vient de perdre.	ibid.
VERS	sur le nouveau Roman d'Elizabeth.	72

JANVIER 1766.	215
A M***, sur un portrait de Mlle <i>Doligny</i> , en <i>Nanine</i> .	73
ÉPIÎRE.	<i>ibid.</i>
CHANSON pour le jour de Sainte Elisabeth.	80
EPIGRAMME.	81
PRIERE des Juifs Portugais de Bordeaux pour demander à Dieu le rétablissement de la santé de Mgr le <i>DAUPHIN</i> .	82
VERS envoyés à Mde <i>du Boccage</i> , à l'occasion de la nouvelle année.	88
VERS d'un jeune Célibataire à un de ses amis qui l'invite à se marier cette année.	<i>ibid.</i>
SENTIMENS d'un cœur reconnoissant pour ses bienfaiteurs, MM. les Fermiers Généraux.	90
VERS latins sur la mort de Mgr le <i>DAUPHIN</i> .	91
ÉPITAPHE de Mgr le <i>DAUPHIN</i> .	92
VERS sur la mort de Mgr le <i>DAUPHIN</i> .	<i>ibid.</i>
ENIGMES.	94
LOGOGYPHES.	95
EPIGRAMME.	99
CHANSON.	100

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ELOGE historique de <i>J. Gauthier d'Ander- nach</i> , Médecin ordinaire de <i>FRANÇOIS I.</i>	101
AVIS au Public concernant le Corps complet de l'Histoire & des Mémoires de l'Acadé- mie Royale des Sciences.	107
DICTIONNAIRE pour l'intelligence des Auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes.	113
ANNONCES DE LIVRES.	121

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

EXTRAIT de la séance publique de l'Académie

216 MERCURE DE FRANCE.

des Sciences , Arts & Belles Lettres de
Dijon.

138

LETTRE à M. de la Place.

153

ASSEMBLÉE publique de l'Académie des Sciences , Belles Lettres & Arts de Rouen.

154

PROGRAMME de l'Académie Royale des Sciences , Belles Lettres & Arts de Bordeaux.

183

PRIX de Poésie de l'Académie Française.

188

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE. Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie.

190

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

AVERTISSEMENT à MM. les Souscripteurs du Journal Hebdomadaire , ou Feuille Chantante.

194

GRAVURE.

197

ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA.

199

COMÉDIE Française.

209

COMÉDIE Italienne.

ibid.

SUPPLÉMENT à l'article des Spectacles.

213

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. F E V R I E R 1766.

Université, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-a-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau.



M E R C U R E

D E F R A N C E.

F E V R I E R 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRE écrite de CALAIS à M. DE LA
PLACE , Auteur du Mercure.*

Vous avez été, Monsieur, l'organe des sentimens que nous devons à la fameuse tragédie qui a répandu notre patriotisme dans tout l'Europe; votre cœur m'assure que vous le ferez de la douleur où nous a plongé la perte que l'État a faite. A nos beaux jours a succédé la tristesse la plus profonde. Nous nous étions flattés que le Ciel favo-
A iiij

6 MERCURE DE FRANCE.

nable à l'ardeur & à la constance de nos prières publiques , nous conserveroit un Prince si cher & si précieux à la nation ; il n'est point d'actes de piété & de religion que les *Calaisiens* n'aient exercés pour obtenir du Ciel sa guérison ; il n'est point d'alarmes & d'inquiétudes qu'ils n'aient éprouvées dans le cours de sa maladie. L'arrivée de chaque courrier étoit pour nous un redoublement de crainte & de douleurs , de prières & de vœux ; les temples retentissoient des offrandes & des larmes du peuple le plus fidèle au sang de ses Rois. A peine ces mêmes temples suffisoient au concours & à l'affluence des citoyens de tous les états. Le Dieu qui nous avoit prêté ce Prince vertueux pour le bonheur & l'édification de la France , a sans doute voulu qu'il en fût désormais auprès de lui l'intercesseur. Cette pensée , quelque sublime & quelque consolante qu'elle soit , eu égard à la religion , ne l'est pas également lorsqu'il s'agit de la nature.

Tout parle à la raison , mais rien ne parle au cœur :

Tout François , tout Calaisien , en adorant la main qui les frappe , ne rend pas moins à la mémoire du Prince , tout ce que le sentiment nous inspire dans cet instant douloureux.

Un deuil universel pris par l'Etat Major, par la Noblesse, par toutes les Jurisdiccions, par le Corps municipal & les Citoyens les plus distingués, joint au son lugubre pendant neuf jours de tout ce que nos temples ont de cloches, ont annoncé à nos Citoyens désolés, ainsi qu'aux étrangers en ce momenten notre port, la perte que la France & nous venons de faire; & les Officiers Municipaux indiquèrent pour le huit de ce mois un service solennel, où tous les Corps Religieux, Militaires & Civils qu'ils y avoient invités, s'empresèrent tous de se rendre. Figurez - vous, Monsieur, une famille entière dans le deuil & dans l'accablement le plus profond, prosternée aux pieds des autels, & mêlant ses larmes aux prières des Ministres du Seigneur : tel est le tableau vraiment touchant de cette triste & funèbre journée ! Le Clergé, affecté des mêmes sentimens, célébra le lendemain un service aussi solennel que le premier, où le concours ne fut pas moins nombreux, & ou M. *Duteil*, Curé Doyen de cette ville, prononça une oraison funèbre digne de la réputation que ses vertus & ses talens lui ont depuis long-temps acquise, & pénétra de plus en plus ses auditeurs des sentimens dont il étoit lui-même pénétré.

Nous attendons les ordres du Roi aux

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Prélats du Royaume sur ce triste événement, pour nous y conformer. En les anticipant, nous avons cru devoir céder à ce qu'exigeroient de nous notre douleur & notre zèle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Calais, le 11 Janvier 1766.

P. D. L. Y.

*O D E * sur la mort de Monseigneur le DAUPHIN.*

I.

FRANÇOIS, il n'est donc plus ce Prince vertueux,
Qui devoit de vos Fils devenir le Monarque !
Son sang ni ses vertus, nos larmes ni nos vœux
N'ont pu le dérober au ciseau de la Parque.
O toi, qui dans tes mains tiens le destin des Rois,
Dieu, qui dans le néant fais rentrer leur puissance,
Dans ce Prince adoré tu frappes à la fois
Tout un peuple expirant avec son espérance.

I I.

Pleure, Roi désolé, pleure à jamais ce Fils,
Dont tu fis ton ami pour être mieux son père.

* Elle a été présentée au Roi & à la Famille Royale.

F E V R I E R 1766. 9

Donnez un libre effor, grande Reine, à vos cris :
 La nature a ses droits : pleurez, vous êtes mère.
 Digne Epouse, pleurez ce cher & tendre Epoux,
 Dont le Ciel fit le cœur si ressemblant au vôtre ;
 Et souffrez que mes yeux le pleurent avec vous :
 Votre douleur, Princesse, est aujourd'hui la nôtre.

I I I.

Après de son tombeau, peuples, venez du
 moins
 Contempler dans sa mort le néant de la vie :
 Du terme des grandeurs venez être témoins.
 Il meurt, comme une rose à peine épanouie ;
 Sur les degrés d'un trône où l'appelloit l'amour.
 A peine, en s'occupant d'imiter *Marc-Aurèle*,
 De trente-six printemps a-t-il vu le retour,
 Qu'il est enseveli dans la nuit éternelle.

I V.

Mais ce Héros Chrétien, plus heureux au-
 jourd'hui,
 A pour les biens du Ciel quitté ceux de la terre.
 Il revole à son Dieu qui le créa pour lui :
 Son trépas pour nous seuls est un coup de tonnerre.
 Ombre auguste, ombre chère aux cœurs nés
 pour le bien,
 Du temps qui détruit tout, tu ne crains point
 l'outrage,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Et l'oubli contre toi ne pourra jamais rien.

On ne voit point périr la mémoire du sage (1).

V.

Prince, tu n'allas point, sur les pas des *Césars* ;
Te rendre des humains le fléau redoutable ;
Au prix du sang des tiens , versé sous des remparts ,
Tu ne t'acquis jamais une gloire coupable ;
Les meurtres ennoblis n'ont point souillé ton bras ;
Tes jours n'ont pas été marqués par des tempêtes ;
Tu n'as point eu la soif d'envahir des Etats :
Mais tous les cœurs ensemble ont été tes conquêtes.

V I.

En vain le fier *Xerxès* , avec mille vaisseaux ;
Poursuit la liberté de la Grèce & de Suse ;
En vain fait-il percer l'Isthme du Mont Athos :
Il aspire à la gloire , & son ombre l'abuse.
A peine l'Héllespont contient ses combattans ;
Mais bientôt son orgueil se brise aux Thermopyles.
Salamine acheva ses revers éclatans ,
Et le crime envieux trancha ses jours stériles.

V I I.

C'est la seule vertu qui fait les vrais héros.
Ce Conquérant fameux qui mit le monde en cendre ,

(1) *In memoria aeterna erit justus, Ps. 112.*

Dont le triste bonheur fut d'ouvrir des tombeaux,
 Quel fut après sa mort le terrible *Alexandre*?
 Quand chaque âge bénit les Princes de ton sang,
 Qui n'ont point, quoique Rois, méconnu la
 nature,

Alexandre n'est plus qu'un illustre brigand (2),
 Et le nom de *Néron* passe pour une injure.

V I I I.

Le courage n'est point à livrer des combats;
 Où l'orgueil est conduit par l'attrait de la gloire:
 Cette yvresse à l'esprit dérobe le trépas,
 Qui s'éclipse à l'éclat dont brille la victoire.
 Mais quand la mort cruelle, une faux à la main,
 Portant autour d'un lit son appareil funèbre,
 On la voit, comme toi, d'un œil fixe & serein (3),
 C'est-là de la valeur l'effort le plus célèbre.

I X.

Si des peuples jaloux, ou des Rois prévenus;
 D'un règne florissant enviant l'harmonie,

(2) C'est le reproche que lui fit un pirate. *Alexandre* lui ayant demandé quel droit il croyoit avoir d'infester les mers: le même que toi, lui répondit-il avec autant d'énergie que de liberté, d'infester l'univers: mais parce que je le fais avec un petit vaisseau on m'appelle brigand; & parce que tu le fais avec une grande flotte, on te donne le nom de conquérant. Cicér.

Un Ambassadeur des Scythes lui tint à peu près le même langage: Tu te vantes, lui dit-il, de venir pour exterminer les voleurs, mais tu es toi-même le plus grand voleur de la terre. Quir. Curt

(3) *Spiritu magno vidit ultima. Ecc. 48.*

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

T'eussent forcé d'ouvrir le Temple de *Janus* (4),
Tu n'aurois point laissé leur audace impunie.
Ce que tu fus si jeune aux champs de Fontenoy (5),
Fit voir à nos héros, fiers de ta contenance,
Quand ton Père, en danger, ne craignoit que
pour toi,
Ce que tu pouvois être avec l'expérience.

X.

Tu n'as point regretté le sceptre des François,
Qui devoit être un jour ton brillant héritage :
Tu l'aurois vu toujours sans l'envier jamais,
Entre les mains d'un Roi qui des Dieux est
l'image.

Laisse à tes Fils le soin de prescrire des loix.
A ce peuple, connu par l'amour pour ses Maîtres.
Un citoyen des cieux est au-dessus des Rois :
C'est-là, Prince, sur-tout que sont grands tes
ancêtres.

(4) Le Temple de *Janus* n'étoit ouvert à Rome que pendant la guerre : il fut fermé pendant tout le règne de *Numa* qui l'avoit bâti ; mais il ne le fut qu'une seule fois sous le Consulat de *Manlius*, après la première guerre Punique, depuis la mort de *Numa*, l'an de Rome 82, jusqu'à la bataille d'*Actium*, l'an de Rome 723.

(5) Monseigneur le Dauphin avoit montré la plus grande valeur à la bataille de *Fontenoy*, le 11 Mai 1745, n'ayant encore que seize ans. Un boulet de canon, dit *M. de Voltaire*, dans une note du poëme de *Fontenoy*, couvrit de terre un homme entre le Roi & Monseigneur le Dauphin ; & un domestique de *M. le Comte d'Argenson* fut atteint d'une balle de fusil derrière eux.

X I.

C'est de-là que , couvert d'un éclat immortel ,
 Le Père des BOURBONS veille sur la patrie ;
 Plus heureux , plus puissant aux pieds de l'Eternel ,
 Qu'avec tous les trésors du trône de Lydie.
 Tu vois là le bonheur de tes sages aïeux :
 Du bien que dans leur règne ils ont fait à la
 France ,
 Ainsi que des vertus qui brillèrent en eux ,
 Les plaisirs que Dieu goûte, y font la récompense.

X I I.

Triomphant avec eux , avec eux désormais :
 Veille sur le destin de ton auguste Père :
 Sur nous qui par le cœur fûmes tous tes sujets ;
 Veille sur tes Enfans que ta mort désespère.
 Qu'ils apprennent long-temps d'un aïeul géné-
 reux
 A préférer la paix au ravage du monde !
 L'art de régner consiste à faire des heureux :
 Qu'ils puissent imiter ta sagesse profonde !

X I I I.

Cher Prince , quand ici j'ose employer ce nom ,
 Pardonne à mes regrets cette tendre épithète.
 En voyant tristement le deuil de ta Maison ,
 C'est le cri de mon cœur que ma muse répète.

14 MERCURE DE FRANCE.

Excuse si l'esprit orne peu mes concerts :
Jamais le sentiment avec art ne s'exprime.
Incapable du soin qu'exigent les beaux vers ,
La douleur qui se tait est la seule sublime (6).

X I V.

Lorsque d'*Iphigénie* achevant le tableau ,
Ce Peintre ingénieux , le premier de la Grèce ,
De tous les spectateurs qu'animoit son pinceau ,
Eut peint diversement la diverse tristesse ;
Comme si sur la toile aucun trait de crayon
Ne pouvoit exprimer l'accablement d'un père ,
Timanthe , épuisant l'art , couvrit *Agamemnon*
D'un voile plus frappant qu'un autre caractère.

X V.

Ah ! du moins , en mourant , emporte la
douceur
De savoir que ta mort , déplorable & fatale ,
Est pour nous en ce jour , éclairé par l'horreur ,
Une calamité publique & générale.
Les yeux baignés de pleurs , & le cœur attristé ,
Vois au pieds des autels la vieillesse & l'enfance ,
Encore après ta mort demander ta santé ,
Tâchant au Ciel pour toi de faire violence.

X V I.

Entends la voix plaintive & les lugubres cris ,
Dont par-tout à l'envi les temples retentissent.

(6) *Cura leves loquuntur , ingentes stupent.* Senec. in
Hipp. act. 2 , scen. 3.

F E V R I E R 1766. 23

Les pères font ici ton éloge à leurs fils :
Là, comme les François, les étrangers gémissent.
Dans la même douleur le monde est confondu ;
Et des rives du Pô jusqu'à celles de l'Ebre ,
Le cri du désespoir est lui seul entendu.
Un deuil universel est ta pompe funèbre.

X V I I.

Si l'amour des vivans intéresse les morts ;
Voyant du haut des cieux la France désolée ,
Goûte à jamais le charme, & jouis des transports
De penser que nos cœurs seront ton mausolée.
Si le bonheur du Ciel pouvoit être augmenté ,
Il n'est que ce plaisir qui pût s'y joindre encore ;
Et Dieu qui se suffit pour sa félicité ,
Sensible à ce tribut, l'exige & s'en honore.

*Par M. DE LA FARGUE, des Académies:
des Sciences, Belles Lettres & Arts de
Caën, de Lyon & de Bordeaux.*



E R I P P E * ,

C O N T E G A U L O I S .

LES Gaulois , comme on fait , étoient d'étranges gars ;

Ce qu'il en coûte à l'Italie ,

A la Grèce , à la Pannonie ,

Fait assez voir que les plus forts remparts
Ne pouvoient arrêter leur valeur indomptable.

Cette nation redoutable

A fait bien loin parler de foi ;

L'Ionie en va faire foi.

Dans ces pays , si j'ai bonne mémoire ,

Est la scène de cette histoire.

ENVIRON l'an 300 de notre Ère , les Gaulois passèrent en Asie , ravagèrent l'Ionie , & y pillèrent plusieurs villes : celle de Milet , par les soins & par la vigilance de ses habitans , s'étoit longtemps garantie de leur fureur ; mais un jour qu'on y célébroit la fête de Cérès , le peuple s'étant assemblé dans un temple destiné à leurs sacrifices , & qui étoit à quel-

* Ce Conte a été trouvé dans les papiers de la succession de M. L. P. D. B

ques stades de la ville, les Gaulois en furent avertis, & en les surprenant, tombèrent sur eux à main armée, tuèrent un grand nombre d'hommes, & prirent force femmes & force filles, dont une bonne partie fut rachetée sur l'heure par les pères & par les maris.

Ces gens, moins fors que l'on ne pense,
Crurent que Messieurs les Gaulois,
Ne passant pas chez eux pour être fort courtois,
Feroient monter à trop haut leur dépense.
Ils se hâtèrent de façon,
Craignant de voir par trop accroître leurs familles,
Que des femmes comme des filles
Dès le soir même on paya la rançon.

Une jeune Dame, très-belle, demeura entre les mains d'un Capitaine Gaulois, homme fort recommandable parmi eux, nommé *Cavara*, lequel ne voyant personne pour la rachetter, l'emmena avec lui. La prisonnière lui fit entendre qu'elle étoit femme d'un homme de qualité nommé *Xanthe*, duquel elle avoit un fils âgé de deux ans; qu'elle se nommoit *Erippe*, & que puisque dans cette fâcheuse rencontre elle n'avoit aucune nouvelle de son mari, dont elle étoit tendrement aimée, elle en pouvoit conclure qu'il avoit

18 MERCURE DE FRANCE.

été tué par les Gaulois. Le Capitaine, étant arrivé chez lui, dans la Gaule Celtique, épris de la beauté d'*Erippe*, dont la renommée s'étoit étendue presque par toute l'Asie, prit la résolution de l'épouser s'il apprenoit la mort de *Xanthe*, dont il projettoit de s'informer soigneusement, & lui jura cependant de vivre auprès d'elle avec toute la retenue, la modestie & le respect qui étoient dus à son sexe & à sa naissance; à quoi il fut si ponctuel, qu'il parvint bientôt non-seulement à acquérir l'estime de la Dame, mais encore à la consoler de sa captivité.

Combien en est-il aujourd'hui-
Qui n'auroient pas été si scrupuleux que lui !
Tel auroit cru par le droit de la guerre
En avoir sur sa prisonnière,
Et sans trop s'occuper du destin du mari,
Se seroit érigé sur l'heure en favori.
Mais notre *Cavara* fait consister sa gloire
A ne tenir cette victoire
Que des sacrés nœuds de l'hymen.
Reverrons-nous ces mœurs ? . . . *Amen !*

Xanthe avoit été dangereusement blessé lorsque sa femme fut enlevée, & même étoit resté parmi les morts. Ses amis l'en ayant retiré pour lui rendre les derniers

devoirs , lui trouvèrent encore quelques signes de vies , en prirent soin , & en peu de jours le mirent hors de danger. Il n'eut pas plutôt recouvré la connoissance & la parole , qu'il s'informa de sa chère *Erippe*. On ne put long-temps lui céler la vérité : il fallut lui avouer que les Gaulois l'avoient emmenée. On peut juger de la mortelle douleur que lui causa cette perte. Il fit des efforts extraordinaires pour y résister , ne songea qu'à faire une somme considérable pour sa rançon , & à l'aller chercher en Gaule.

Lorsqu'il apprit cette nouvelle,
 Il crut bien en avoir dans l'aîle ,
 Et ne doutoit pas que son front
 N'en eût ressenti quelque affront.
 Sa femme étoit & jeune & belle ;
 C'étoit assez pour troubler la cervelle
 A qui l'auroit bien meilleure que lui :
 Mais pour ne succomber à ce mortel ennui ,
 Il fait combien l'or peut lever d'obstacles ,
 Et de tout temps produisit de miracles.

En partant de cette idée , le bon époux
 vendit du bien & plusieurs meubles , em-
 prunta chez tous ses amis , & fit une assez
 bonne somme avec laquelle il se mit en
 chemin. Il traversa l'Italie où il étoit

20 MERCURE DE FRANCE.

connu , & fut assez heureux pour y apprendre des nouvelles de ce qu'il cherchoit , il fut que *Cavara* avoit emmené chez lui une jeune femme très belle ; & par le portrait qu'on lui en fit , il jugea que c'étoit la sienne. En passant par Marseille , il fut de plus en plus confirmé que c'étoit elle-même ; il prit un guide qui le conduisit dans la Gaule Celrique à la maison de *Cavara*.

Il est mal-aisé de comprendre
Les divers mouvemens de son cœur affligé.
Cavara , disoit-il , ne peut être obligé
Qu'à force d'or de me la rendre.
Si ce Gaulois a le cœur tendre ,
Erippe l'aura pu charmer ,
Elle a de quoi se faire aimer ;
Plus fin que lui s'y pourroit laisser prendre :
Qu'importe enfin qu'il soit Gaulois !
Mon *Erippe* est femme une fois ,
Elle a pu n'être point cruelle. . . .
Et *Xanthe* n'est plus auprès d'elle !

A peine fut-il entré chez le Capitaine , qu'il vit *Erippe* sortant d'un jardin , accompagnée de quelques femmes. Dès qu'elle l'aperçut , elle courut se jeter à son col avec routes les marques d'une joie aussi grande que devoit être la sienne.

Elle fit avertir son hôte de l'arrivée de *Xanthe*, qui l'alla recevoir avec beaucoup de civilité. Après les premiers complimens, *Xanthe* le mit sur le chapitre de la rançon de sa femme. *Cavara* lui demanda quel argent il apportoit. Il répondit, que par le crédit de ses amis, & au moyen de quelques biens qu'il avoit vendus, il avoit fait une somme de mille pièces d'or. A quoi le Capitaine répliqua qu'il falloit en faire quatre parts, dont les trois feroient pour lui, pour sa femme & pour son fils, & que l'autre suffiroit pour la rançon d'*Erippe*. *Xanthe* lui rendit toutes les graces que méritoit une générosité si peu commune, & *Cavara* convia ses amis à souper avec son nouvel hôte, qu'il régala le mieux qu'il put, quoiqu'il ressentît quelque chagrin de perdre ainsi la belle *Erippe*, pour laquelle il avoit conçu de l'amour.

Trop généreux Gaulois, il le faut avouer,
On ne sauroit assez dignement vous louer ;

Cette franchise sans exemple

Est une matière bien ample

A vous ériger des autels,

Et vous placer parmi les immortels !

La nuit arrivée, toute la compagnie

11 MERCURE DE FRANCE.

se sépara ; *Xanthe* & *Erippe* se retirèrent dans l'appartement qu'on leur avoit préparé , où après les différens témoignages de leur tendresse réciproque , *Erippe* parut surprise de la diligence avec laquelle son mari étoit parvenu à rassembler une somme si considérable pour sa rançon. Mais *Xanthe*, pour lui prouver que l'amour qu'il avoit pour elle , avoit été capable de bien plus grands efforts , lui dit que , n'en croyant pas être quitte à si bon marché pour la rançon d'une femme aussi charmante , il avoit amassé le double de la somme prétendue , & l'avoit fait coudre dans les souliers de ses domestiques.

Examine bien , belle *Erippe* ,
Ce que mérite tant de soin ,
D'avoir dans ce pressant besoin
Vendu maint joyau , mainte nippe ;
Engagé tout son fond , méprisé le danger
D'un long & pénible voyage ,
Pour te tirer d'un esclavage
Que lui-même au besoin eût voulu partager !

Cependant, peu sensible à la tendresse , aux peines & aux fatigues incroyables de son époux ; préoccupée d'une passion que les soins & les complaisances de *Cavara* avoient fait naître , & de l'espérance

qu'elle avoit conçue d'être sa femme aussitôt qu'il seroit assuré de la mort de son mari, elle ne chercha plus que les moyens de s'en défaire pour se donner entièrement à son nouveau vainqueur. Dès qu'elle fut levée, elle lui découvrit tout le secret dont *Xanthe* lui avoit fait part, lui déclara l'argent qu'il avoit, & tâcha de persuader à *Cavara* qu'il se devoit tenir offensé du peu de franchise d'un homme qui lui avoit tant d'obligation ; ajoutant que s'il vouloit répondre aux sentimens qu'elle avoit pour son maître, il se sairoit de tout l'argent de *Xanthe*, & tâcheroit de s'en défaire, ainsi que de l'enfant qu'elle avoit eu de lui, pour qu'elle pût passer le reste de sa vie auprès d'un homme que tant de belles qualités rendoient si charmant à ses yeux.

Indigne *Erippe*, à qui t'adresses-tu ?

Ton cœur jamais ne connut la vertu.

Notre Gaulois a l'âme & trop noble & trop belle
Pour être épris d'une épouse infidelle.

Cette perfidie, en effet, inspira tant d'horreur au généreux Gaulois, que peu s'en fallut qu'il n'en laissât transpirer quelques marques. Il se contenta de lui dire qu'un projet de cette importance

24 MERCURE DE FRANCE.

exigeoit des précautions , & qu'il alloit tout disposer pour être bientôt en état de lui marquer sa reconnoissance. Dès le lendemain *Xanthe* pressa son retour ; à quoi son hôte consentit , en lui témoignant qu'il seroit charmé de l'accompagner jusqu'au lieu de son embarquement. Ils partirent tous ensemble ; & le jour qu'ils se devoient séparer , *Cavara* proposa de faire un sacrifice , tant pour l'heureux voyage de *Xanthe* , que pour jurer entr'eux une amitié indissoluble. L'autel étant dressé , *Cavara* s'avança poliment , pria *Erippe* de vouloir bien présenter & tenir la victime , (c'étoit une jeune brebis) & de joindre ses vœux aux leurs. Mais quels furent les transports de *Xanthe* , lorsque celui qui étoit chargé d'immoler la victime , tirant son coutelas , fit voler à leurs pieds la tête d'*Erippe* elle-même!....

Il est certain , si l'on compare
 Les héros de nos jours à ceux du temps jadis,
 Que cet acte paroît barbare ,
 Et qu'un pareil exemple est rare
 Chez nos modernes *Amadis*.
 Cette action , que nous trouvons cruelle ,
 Etoit chez nos Gaulois d'une gloire immortelle ;
 Pour punir la déloyauté
 Rien ne passoit pour cruauté ,
 | Et

Et l'on a vu cent fois pour de bien moindres crimes ,

Immoler sans respect de plus nobles victimes.

Xanthe éperdu , s'attendoit au même traitement , lorsque *Cavara* lui raconta la trahison d'*Erippe* , lui rendit l'argent qu'il avoit reçu pour sa rançon , lui offrit tout ce qui étoit en son pouvoir , le fit embarquer pour Milet , & reprit le chemin de son pays.

A mon Frère , Chanoine Régulier de l'Ordre de Sainte Genevieve à Liege.

A mon cher frère , au meilleur des amis ,
 Au compagnon des jeux de mon enfance ,
 Bon jour , bon an , plaisir doux & permis ,
 Santé , travail & quelquefois bombance !

En peu de mots voilà tous mes souhaits :
 Avec ces biens c'en est un que la vie.
 Pour des mondains , à ces vœux que je fais ,
 J'ajouterois celui de deux grains de folie ,
 Qui leur feroit , sous des traits séduisans ,
 De ce bas monde entrevoir les chimères ,
 Ses faux plaisirs , ses réelles misères ,
 Et tromperoit leur raison par leurs sens.

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Mais pour toi, que l'étude & la philosophie
Nourrissent dans les bras de la Religion ;
Toi sur qui, loin du faste & de l'ambition,
La paix a déployé l'aile de son génie ,

As-tu besoin d'un tel contrepoison ?

Non, j'ai, mon cher, tiré ton horoscope,
Et tu seras du nombre des heureux ;

Un paisible bonheur satisfera tes vœux :

Loin des humains , sans être misantrope ,
Avide de science , & savant sans orgueil ,

D'un cabinet la retraite tranquille ,

Sur l'océan du monde en naufrage fertile ,

Mettra ta nef à l'abri de l'écueil.

A l'Etat cependant , devenu nécessaire ,

Apôtre respecté de la divine loi ,

Tu paroîtras sous le dais de la chaire ,

Ceint du baudrier de la foi.

C'est de-là que ton bras, armé pour sa défense ,

Joignant au feu de l'éloquence

Le flambeau de la vérité ,

Dans les ombres de l'ignorance ,

D'un jour consolateur répandra la clarté.

L'aigle de *Meaux* te prêtera ses aîles ;

Le cigne de *Cambray* t'enseignera ces lieux ,

Où d'un lac toujours pur les rivages heureux
S'embellissoient pour lui de fleurs toujours nou-
velles.

Devant ton Roi , peut-être un jour admis ,

Tu lui retraceras l'intéressante image

De ces vertus dont il connoît l'usage,
 Et qui de ses sujets respectueux, soumis,
 Depuis qu'il reçut leur hommage,
 Lui firent un peuple d'amis.

Voilà comment mon cœur fait ton histoire;
 Oui, je vois tes lauriers dans les mains de la
 gloire.

attendant ces jours si fortunés,
 Sur la palette du génie,
 Des plus vives couleurs observe l'harmonie;
 Exerce tes pinceaux à ton Dieu destinés.
 Que jusqu'à ton repos tout te devienne utile:
 Dans tes jardins, à l'ombre des ormeaux,
 Sur le penchant de tes rians côteaux,
 Regarde la nature, & cette main habile,
 Qui fait naître à la fois le chêne & les roseaux;
 Qui fait mugir les mers, murmurer les ruisseaux;
 Qui, soutenant le foible, écrasant le superbe,
 Elève les cités & les cache sous l'herbe.
 Sur de moindres objets abaissant tes esprits,
 Vers le soir d'un beau jour vois fumer les chau-
 mières,
 Ecoute des bergers la musette & les ris,
 Vois s'élever pour eux le trône des fougères,
 Entends-les de leurs chants y disputer le prix;
 Mais n'y vois jamais de bergères.

LEFÈVRE.

B ij

*MADRIGAL à Mde DE S.... qui avoit
fait la galanterie à l'Auteur d'un petit
habit de campagne.*

DEPUIS le moment que j'ai pris
Certaine gentille vêtue ,
Je m'appërçois que les jeux & les ris
Avec moi prennent leur allure.
J'ai même , dit quelqu'un , plus passable figure :
J'en suis , ma foi , tout étonné ! ...
Madame , dans l'habit que vous m'avez donné ,
Auriez-vous par hasard laissé votre ceinture ?

Par M. D....

*EPITAPHIUM hominis quem uxor acerbo
procacique ingenio consumpsit tandemque
enecavit.*

HIC jacet infelix quem è vivis sustulit uxor.
Improba ; crudelis morbus. Concede quietem ,
Omnipotens , illi , qui fato debita solvit ,
His quoque viventes quos morbus conficit idem.

C. D. ANGLAIS.

EPIÎTRE à M. MUGNEROT.

T O I , dont le cœur généreux & sincère
De l'artifice ignore les détours ,
Cher *Mugnerot* , que j'aimerai toujours ;
Fidèle ami , dont l'amitié m'est chère ,
Et le sera jusqu'au dernier soupir ;
Reçois ces vers , enfans de mon loisir ,
Que le caprice aujourd'hui m'a fait faire.

Envie aurois de voyager un peu ,
Et cependant sans sortir de ma place ;
Car j'aime mieux être auprès de mon feu
Qu'aller courir à travers neige & glace.
Où dont aller ? .. OÙ , mon cher ! au Parnasse.
Oui , quelque sort qui m'attende en ce lieu ,
Tout en est dit , je m'en fais une fête ;
J'y veux aller , & la voiture est prête :
Voiture aisée , & , le meilleur du jeu ,
Ne coûtant rien ; voiture honnête & sûre ;
Et , qui plus est , conduite par un Dieu.
Tu la connois , mon cher , cette voiture ;
Ce sont les traits dont ton léger pinceau ,
Par un détour délicat & nouveau ,
Nous a dépeint depuis peu * le *Mercur*.

* Voyez le *Mercur* d'Octobre 1765 , premier vol.

30^e MERCURE DE FRANCE.

Or, c'est par lui que du docte côteau ;
 Sans rien risquer, j'entreprends le voyage.
 Avec un Dieu, peut-on faire naufrage ?
 Ne vas pas croire au moins qu'avec orgueil
 J'ose prétendre arriver jusqu'au faite ;
 Pour y grimper il est plus d'un écueil :
 Maint s'y risqua, qui se cassant la tête,
 Au lieu de gloire y trouva son cercueil.
 Le plus sûr est de rester sur le seuil.
 J'y reste donc, & fais en homme sage ;
 Car que trouver sur le sacré coupeau ?
 Neuf vieilles sœurs, un cheval & de l'eau ;
 Du Pinde enfin voilà tout le bagage.
 Pas n'est besoin d'aller chercher si haut ;
 J'en trouve ici bien plus, qu'il ne m'en faut.
 Sans penser donc au haut de la colline,
 Ce n'est qu'au pied qu'arriver je prétends ;
 Volontiers même y prendrois-je racine,
 Car j'ai dessein d'y demeurer long-temps.
 Sais-tu pourquoi ? c'est pour voir à mon aise
 Tous les débats de nos demi-savans,
 Dont le courroux ou s'aigrit ou s'apaise
 Suivant la lune ou les différens vents.
 Oh, quel plaisir ! il me semble d'avance
 Les voir de près l'un l'autre s'aboyant,
 Se déchirer avec pleine licence ;
 Et tous ensemble avec impertinence,
 De leurs écrits accabler tous venans,
 Et pour les mordre attendre les passans.

De froids auteurs une troupe éperduë ,
 A ces braillards faisant le pied de gruë ,
 Vont à genoux leur offrir leur encens.
 Qu'ils l'offrent, soit ; mais pour moi j'en veux
 rire.

C'est le plaisir où dès long-temps j'aspire ;
 Et pour l'avoir il faut rester en bas ;
 Car sur le haut du musique empire ,
 Malgré leurs cris , on ne les connoît pas.

Mais toi , mon cher , qui préfères la gloire
 A ce plaisir où se bornent mes vœux ;
 Toi dont les vers doux , faciles , heureux ,
 Seront gravés au temple de mémoire ,
 Guide mes pas , conduis-moi par la main
 Jusques au pied du docte capitolé ;
 Quand j'y serai , je te donne parole
 De te laisser poursuivre ton chemin.

Par M. AUBOUIN.



*VERS à ma Maîtresse , sur l'envoi de son
portrait.*

UN disciple d'*Apelle* envoyé par les Dieux ,
A donc doublé ton image charmante ?
Rival de la nature , il remet sous mes yeux
Les traits chéris de ma fidelle amante ,
Et je vois respirer sur la toile vivante
L'objet de mes plus tendres feux !
C'est là ton souris gracieux ,
Et cette forme intéressante ,
Dont le contour voluptueux
Anime le cœur & l'enchanté ;
C'est aussi ce regard toujours victorieux ,
Où brille de ton âme aimante
Le ton sensible & généreux.
Je reconnois cette bouche touchante
Qui tant de fois sur ma bouche brûlante
Prit & reçut ces baisers amoureux ,
Dont le desir se nourrit & s'augmente.
O ma *Julie* ! un art si précieux
Fixe le temps , il rapproche les lieux :
Son prestige enchanteur imitant ta présence ,
Adoucit les tourmens d'un amour malheureux ;
Mais de cet art divin quelque soit l'excellence ,
Sois sûre que mon cœur te peint encor bien
mieux !

LETTRES du Roi HENRY IV & de CATHERINE de France, sa sœur, écrites à JEAN DE FOUCAULD, Seigneur de Lardimallye, Baron d'Aubroche, Chambellan & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Vicomté de Limoges & Comté de Périgord.

Première Lettre, le 19 Août 1578.

MONSIEUR de Lardimaillye, délibérant partir bientoſt, pour aller recueillir la Royne & ma femme qui ſen viennent en ce pays, j'ai adviſé de vous écrire la préſente, pour le deſir que j'ai d'etre accompagné de mes ſerviteurs & amis, au nombre deſquels je vous tiens pour l'un des plus affectionnés, vous priant bien fort de vous tenir preſt pour me venir trouver lors que je vous manderay, & vous ſerez le très-bien venu & me ferez un ſingulier plaſir, lequel je reconnoitrai en toutes les occasions qui ſ'en préſenteront, d'aussi bonne volonté que je prie le Créateur vous tenir, Monsieur de Lardimaillye, en ſa ſainte & digne

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

garde. De Montauban , ce 19^e jour d'aoust
1578.

Votre bien bon amy , *signé* , HENRY.

Seconde Lettre , le 16^e jour de. . . 1578.

M. de Lardimallye , combien que
je ne fait aucun doute qu'ayant reçu ma
précédente lettre , par laquelle je vous
ay prié me faire ce plaisir de me venir
trouver & faire compagnie allant au-
devant de la Royne & de la Royne ma
femme , vous ne me voudrez éconduire
de la priere que je vous en ay faite ,
étant résolu de promptement partir de ce
lieu pour cet effet , & me trouver au plus-
tard à Bergerac au 26 de ce mois ; j'ai
avisé vous faire cette recharge pour vous
en avertir & très-affectueusement prier
de vous y trouver en meilleur équipage
que la briéveté du tems qu'avez pour y
pourvoir le vous pourra permettre & pour
ce que je m'assure que vous ne douttez point
combien vous y ferez le très-bien venu
& de bon cœur receu ; je finis cette cy
par la priere que je fais au Créateur ,
vous donner , Monsieur de Lardimallye ,
ses saintes graces. De Nerac , le 16^e jour
de. 1578.

Votre bien affectionné amy , *signé* , HENRY.

Troisième Lettre , le 8 Février 1579.

M. de *Lardymalye* , je vous puis
 asseurer que j'ai en estime vous &
 votre vertu , & ay autant de conten-
 tement de vous , que vous le sçauriez
 desirer , ainsi que les effets vous le feront
 toujours paroître : & partant, je vous prie
 faire état de moi pour le regard du Gou-
 vernement de mon Comté de Perigord
 & Vicomté de Limoges , pour quelques
 occasions que je vous dirai quand la
 commodité se présentera ; j'ai avisé estre
 bon de ny toucher ne innover encore
 aucune chose pour le présent , ce que je
 vous prie prendre de bonne part , &
 notre Seigneur vous tenir, Monsieur de
Lardimalye , en sa très-sainte protection.

De Nerac, le 8^e Février 1579.

Votre bien bon & assuré amy , *signé* ,
 HENRY.

Quatrième Lettre , le 7 Janvier 1582.

M. de *Lardimalye* , d'autant que ma
 femme fait état de partir dans le 25^e
 de ce mois , pour faire son voyage
 de la Cour , & que j'ai délibéré de la con-

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

duire jusqu'à St. Jehan d'Angely, je desirerois pour cette occasion etre accompagné de quelques uns de mes bons amis, & m'assurant que vous etes du nombre, je vous ai bien voulu prier par cette cy de m'accompagner en ce court voyage, & à ces fins vous rendre au lieu de Contran le dernier jour de ce mois, sous cette assurance que vous me ferez un bien grand plaisir, duquel je vous demeureray obligé pour le vous reconnoître là où j'aurai le moyen, de même affection que je prie Dieu vous avoir, Monsieur de *Lardimalye*, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Nerac, ce 7^e jour de Janvier 1582.

Je vous prie de rechef de vous préparer à faire ce voyage.

Votre bien bon amy, *signé*, HENRY.

Cinquième Lettre, le 29 Novembre 1583.

M. de *Lardimalye*, j'ai entendu par le sieur de *la Valade* les bons offices dont vous avez usé en la négociation d'*Ayen*, & comme vous êtes en train d'en faire autant dailleurs, si vous puvé, chose qui me seroit fort agréable & que je vous prie vouloir embrasser de telle affection, que bienrost on en puisse voir

F E V R I E R 1766. 37

quelques bonnes fins , & je vous assure que je n'en demeureray point ingrat. Quand aud. fait d'*Ayen* , l'on m'avoit donné esperance de plus qu'il n'est porté par l'offre , je ne scay comment on sarrête a présent. Il est bien vrai que je me fie que les principaux y ayant intérêt , étant ensemble , ils savanceront à ce que jen ait esperé ; comme led. de la *Valade* vous fera entendre , a quoi je vous prie tenir la main , & vous connoisterez que je ne vous oublieray point , les affaires ayant réussi. Sur ce je vous prieray de faire estat de ma bonne volonté , comme aussi je prie Dieu vous tenir , Monsieur de *Lardimalye* , en sa sainte & digne garde.

De Mont de Marsan , ce 29^e jour de Novembre 1583.

Et plus bas est écrit :

Je vous pry ne faillir de m'envoier promptement les deniers que me devez de reste de l'acquisition par vous faite , car jen ait grandement affaire , & ne me scauriez faire service plus agréable.

*Et plus bas est écrit de la main
du Roi Henri IV :*

Votre bon & assuré ami , signé , HENRY.

Et au dos de ladite pièce est écrit :

A Monsieur *dé Lardimalye* , Gentilhomme ordinaire de ma Chambre.

Sixième Lettre , le 23^e jour de Mars 1590.

M. *de Lardimalye* , j'ai esté bien ayse d'entendre de vos nouvelles par la lettre que vous m'avez écrite , & reçu de bonne part vos excuses , de ce que vous ne m'êste point encor venu trouver , la qualité de mes affaires étant telle que l'affection de mes bons serviteurs en quelques lieux qu'ils soyent maintenant ne demour point sans exercice ; je suis bien assuré que la votre n'est pas inutile ayant de trop longtems connu quelle elle est , & la passion que vous apporté à mes dites affaires , du discours desquels en ce qui est de deça , je m'en remets a ce dit porteur qui vous en saura rendre bon compte ; je vous diray seulement pour votre particulier que , ayant tant de témoignages & de si longue main de votre affection a mon service , j'en garderay la souvenance & les recongnoistray très volontiers ; sur ce je prie Dieu , Monsieur *de Lardimalye* , vous conserver en sa sainte

F E V R I E R 1766. 39
garde. Escript au camp de Mante , le 23
jour de Mars 1590 , signé , HENRY.

Et plus bas par son Secretaire ,
M. FORGET.

Et au dos est écrit :

A Monsieur de *Lardimalye* , Gentil-
homme ordinaire de ma Chambre.

Septième Lettre, le 19^e jour de Mars 1595.

M. de *Lardimalye* , & Messieurs les
Gentilhommes de mon pais de Guyen-
ne, desquels j'ai desiré d'être servi, j'ay
toujour fait principalement estat de votre
affection au bien de mes affaires pour les
tesmoignages que vous en avez rendu en
plusieurs endroits ou vous avez esté em-
ployés, & parce que au voyage que je
suis delibéré de faire incontinent en mon
pais de Lyonnois, pour mopposer aux
forces que mes ennemis y font desandre,
il se presente une belle occasion d'acque-
rir de lhonneur & continuer les effets
de votre fidelité; ayant commandé au
sieur de *Bourdeilles*, Senechal & Gou-
verneur de mon pais de Perigor, de si
trouver, je ay ben voulu escrire ceste lettre
pour vous prier de me faire ce service

40 MERCURE DE FRANCE.

de ly accompagner au meilleur équipage
que vous pourez , pour participer à l'hon-
neur que mes bons serviteurs auront de
mavoir fidelement assisté , & je recognois-
tray a jamais ce bon devoir en tout ce
qui soffrira pour votre bien & avantage ;
priannt Dieu , Monsieur de *Lardimalye* ,
quil vous ait en sa sainte & digne garde.
Ecritte à Paris , ce 19^e jour de Mars 1595,
signé , HENRY.

Et plus bas signé par son Secretaire ,
DE NEUFVILLE.

Et au dos est écrit :

A Monsieur de *Lardimalye*.

Huitième Lettre , le 28 Octobre 1601.

M. de *Lardimalye* , nous avons fait
expedier au sieur President du Pont
& à vous , nos lettres de commissions
pour proceder à la vente & aliennation
de tous le domaine qui nous reste au
Comté de Perigord & Vicomté de Li-
moges , & même à la revente de ce qui
a été ci devant alienné a faculté de ra-
chapt esdits lieux. Nous vous l'envoions
par ce présent porteur , Secretaire de no-
tre maison , avec le consentement de no-

F E V R I E R 1766. 41

tre sœur , la Duchesse de Bar , afin que vous ayez a faciliter l'exécution d'icelle , le plus promptement qu'il vous sera possible , & aux conditions que vous jugerez les plus avantageuses pour le bien de notre service , & de tout en donner advis aud. sieur *du Pont* , & le tems qu'il aura à se rendre aux lieux ou vous ferez lesd. ventes , afin d'en passer ensamblement les contrats. Sur-tout , nous desirons qu'il ni ayt aucune longueur , & que le tout s'effectue avec le moins de frais & depenses qu'il sera possible. Se faisant , vous nous ferez service très agréable ; sur ce nous prions Dieu, Monsieur *de Lardimalye* , vous avoir en sa garde. De Fontainebleau , ce 28^e jour d'Octobre 1601 , *signé* , HENRY.

Et plus bas est écrit :

Signé , DE LOMENIE , Secretaire.

Et au dos est écrit :

A Monsieur *de Lardimalye* , Baron d'Aubroche , mon Conseiller & Chambellan ordinaire.

N. B. *Les Lettres de Catherine de France au Mercure prochain.*

VERS à M. le M. . . DE V. . .

De son château.

SUIS-moi, douce mélancolie ;
 Viens dans ces bois silencieux ,
 Nourrir le calme douloureux
 Où mon âme est ensevelie.
 Le plaisir, sur ces bords, se peint trop à mes
 yeux :
 D'un brillant horison l'aspect majestueux ;
 Le sol riant de ces prairies ;
 Ces canaux resserrés dans des rives fleuries ;
 Sont des tableaux trop gracieux :
 Un spectacle délicieux
 N'est point fait pour mes rêveries.
 Fuyons . . . , mais du plaisir le sentiment vainqueur ;
 Par un charme secret dans ces lieux me ramène ;
 Qu'il est doux d'éprouver un pouvoir enchanteur !
 Et que le cœur cède sans peine
 Au premier espoir du bonheur !
 Sans doute de ces bords le charmant paysage ;
 Ces flexibles ormeaux mollement agités ,
 Ce flot tranquille & lent mourant sur son rivage ;
 Pourront mieux retracer à mes sens attristés
 De mon héros brillant la douce & chère image :
 Hélas ! combien de fois les regards de mon sage
 N'ont-ils pas embelli ces objets enchantés !

Approchons. . . c'est ici qu'instruit par *Uranie*,
 Il dictoit à mon cœur les utiles leçons

D'une heureuse philosophie.

Là, plein du beau feu de *Thalie*,

Il célébroit dans ses chansons

Et les plaisirs & leur magie :

Des amours la troupe chérie

Venoit applaudir à ses sons.

Tantôt, d'une main plus hardie,

De *Fombrun* guidant les crayons,

Il animoit de son génie

Vingt automates *Amphions* ;

Et sur le soir, de compagnie,

A nos modernes *Apollons*,

Dans une lecture choisie,

Quelquefois nous sacrifions.

Toi, *Voltaire*, oracle du sage,

O toi, chantre immortel du plus grand des *Henris*,

Combien de fois tous deux, de tes beaux vers

épris,

Nous aimions à t'offrir un légitime hommage !

O momens fortunés dont j'ai goûté le prix !

Mon triste cœur sourit encor à votre image.

Hélas ! . . . que vous tardez à revenir !

Momens trop différés pour mon impatience,

Délicieuse jouissance,

N'existeriez-vous plus que dans le souvenir ?

Quel jour viendra me rendre au sage que j'adore ?

44 MERCURE DE FRANCE.

D'un jour si cher à mes desirs ,
Quand renaîtra la douce aurore !
Mes yeux reverrez-vous encore
Celui qui fait tous mes plaisirs ?

EPITALAME à M. DE TOURNOI, Capitaine au Régiment de. . . .

AIMABLE & tendre époux que doit chérir ma
fille ,
Nous allons renaître par toi.
Donne toujours des hommes à ton Roi ;
Et, pour que le plaisir règne dans ma famille ;
Tous les ans un petit *Tournoi*.

Par M. GUIBERT.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

Jugement mémorable.

ON trouve , Monsieur , dans une ancienne relation latine , d'un voyage à *Pékin* , par *J. B. Pétiau* , d'Orléans , imprimé chez *Moretus* , à Anvers , en 1760 ,

une anecdote singulière , & qui est d'autant plus intéressante , qu'elle tient à l'éducation. Je ne fais que la traduire , & vous prie , Monsieur , de vouloir bien l'insérer dans votre Mercure.

Un Inspecteur des manufactures de la Chine , étant sur le point de faire une longue tournée , donna un gouverneur à ses deux fils , dont l'aîné n'avoit que 8 ans , & qui tous deux annonçoient d'heureuses dispositions. Le père fut à peine parti que l'instituteur , abusant de l'autorité qu'on lui avoit confiée , devint le tyran de la maison. Il éloigna les honnêtes gens qui pouvoient éclairer ses démarches , & fit chasser ceux d'entre les domestiques qui avoient le plus à cœur les intérêts du maître absent. On eut beau l'instruire de ce désordre , il n'en voulut rien croire , parce qu'ayant l'âme belle , il n'imaginait pas qu'on pût en agir ainsi. Au fond ce n'eût été encore que demi mal , si ce méchant pédagogue eût pu donner à ses écoliers quelques vertus & quelques talens ; mais en en manquant lui-même , il n'en fit que des enfans grossiers , impérieux , faux , cruels , libertins & ignorans. Après quatre ans de courses , l'Inspecteur vit enfin la vérité , mais trop tard ,

46 MERCURE DE FRANCE.

& renvoya le serpent qu'il avoit réchauffé dans son sein. Ce monstre eut l'impudence de citer son maître au tribunal d'un Mandarin , pour qu'on eût à lui faire la pension qui lui avoit été promise. « Je la paierois très-volontiers, & » même le double , répondit-il en présence du Juge , si ce malheureux m'a- » voit rendu mes enfans tels que je devois » l'espérer. Les voici , poursuivit-il , en » s'adressant à l'homme de la loi, exami- » nez-les, & prononcez. » En effet, après les avoir interrogés, & entendu toutes leurs sottises, ce Mandarin porta cette sentence mémorable. « Je condamne cet éducateur » à la mort , comme homicide de ses » élèves , & l'inspecteur à l'amende de » trois livres de poudre d'or , non pour » l'avoir choisi mauvais , car on peut se » tromper , mais pour avoir eu la foi- » ble de le conserver si long-temps. Il » faut qu'un homme , ajouta-t-il par ré- » flexion , ait la force d'en perdre un » autre quand il le mérite , & que le » bien de plusieurs l'exige ».

J'ai l'honneur , &c.

M. Curé de St. M. S. L. V.

EXTRAIT d'une Lettre de M. MATTI, *
à M. le Duc DE NIVERNON.

De Londres , Décembre 1765.

PERMETTEZ, M. le Duc, à un étranger que vos bontés ont presque naturalisé, de mêler ses larmes aux vôtres, & à celles de toute la France. *Germanicus* pleura des Romains, le fut aussi de leurs voisins, & même des ennemis de leur Empire. Si M. LE DAUPHIN jette encore ses regards sur la terre, il n'y voit en cet instant que des cœurs François.

LE mot de la première Enigme du second volume du *Mercure* de Janvier est *le moucheron*. Celui de la seconde est *la bougie*. Celui du premier Logogryphe est *plaisanterie*, (quoiqu'il y ait douze lettres dans ce mot, il n'y en a que neuf de différentes formes, l'a, l'i & l'e étant répétés), on y trouve *tisane*, *tri*, *Peintre*, *trape*, *Ela*, *antre*, *satir*, *pile*, *rat*, *te*, *le*, *la*, *les*, *sa*, *en*, *Aas*, *saler*, *aliéner*, *penser*, *élire*,

* Son nom est aussi célèbre dans la république des lettres que par-tout ailleurs.

48 MERCURE DE FRANCE.

*appaîser , plaîre , naître , lire , planter ,
pâlir , sâper , peler , pâtir , piler , nier ,
salir , plier , lent , tâîsin , plie , Astera ,
sein , patène , Aristée , Laïs , Senat , preste ,
sel , tires , pairles , alesié , pal , peste , Lia ,
Isaïe , Elie , rare , retine , Air , Alais , Ris ,
Nesle , Lespare , Renti , Aire , Lens , Anse ,
Arles , Apt , Elne , Estain , Arle , Lanta ,
Liran , Paris , Sarlat , Salerne , Este ,
Trani , Naples , Trapani , Népi , Isernia ,
Tel , Nisita , Astie , Atri , Atena , Alatri ;
Arete , Sept , Lis , Até , Néléis , Iris ,
Alatin , Perse , Itca , pin , sapin , après ,
en , a , ans , à peine , ainsi , après , si ,
Perse , Napées , Palès , Epire , Atrée , le
pas (sous entendu de Calais) , Satrape ,
Sire , épine , alte , Iris , pirates , pistle ,
Earne , Erié , prise , Palais (en Bretagne) ,
peine , plaisir , âne , pain , ail , Anté , santé ,
lit , Lani (Mlle) . Celui du second est
noyer , dont le centre est ove . Et celui
du troisième est diable , dans lequel entrent
Bale , bal , Albe , laide , bled , bile , Ali ,
Lie , Albi , Lia & ail. .*



ENIGMES.

E N I G M E S.

JE suis un composé de diverses parties.
 Tel est, ami Lecteur, mon déplorable sort;
 A peine un élément les a-t-il réunies,
 Qu'il sert à me donner la mort.
 Mon corps est long, d'agréable structure;
 D'une belle & riche peinture,
 Il a le coloris, l'éclat.
 Quoique je sois fragile & délicat,
 Lorsque l'on veut de moi tirer quelques services,
 On me fait supporter les plus cruels supplices,
 Et mon bourreau s'en applaudit.
 Après cette affreuse torture,
 J'éprouve un changement subit,
 Et quelquefois un autre habit
 M'offre à tes yeux sous une autre figure.

A U T R E.

JE suis de nouvelle origine,
 Je ne paroïs au jour que par l'ordre des Rois;
 Ils règlent les emplois, auxquels on me destine;
 Le nombre de mes jours est fixé par leurs loix.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Pour me faire grande fortune ,
Je promets mes faveurs à tous ,
Un seul heureux en obtient une ,
Des autres je me ris au jour du rendez-vous.

Mon grand talent c'est l'artifice ;
J'attire , je séduis par les plus grands appas ,
Et celui qui me fait le plus grand sacrifice
Est bien souvent celui que je ne choisis pas.

Des nourrissons de *Mars* je suis la tendre mère ;
Des orphelins je suis l'asylé & le soutien.

Je suis marâtre meurtrière
De ceux qui m'aiment trop & qui me font du
bien.

*Par M. l'Abbé DE L. P***, auteur de COLAS.*

LOGOGYPHES.

FAIT pour le bonheur des humains ,
Par un renversement étrange ,
Souvent de ris & de chagrins
Je leur fais éprouver le monstrueux mélange ;
Mes quatre premiers pieds t'indiqueront le nom
De celui qui me donne l'être ,

F E V R I E R 1766. 51

Et , sans nulle combinaison ,
Les derniers te feront connoître
Ce que plus d'une femme évite avec grand soin
De prononcer devant témoin.

Par Mlle DANGERS.

A U T R E.

D U néant où je suis , sans aucune puissance ;
De moi , qui que tu sois , tu tiens ton existence :
Pour me donner la vie il faut m'ôter le cœur ;
Telle est de mon destin l'inflexible rigueur ;
Combien au même prix où je reçois naissance ,
Trouveroient du trépas l'affreuse différence ?
Mais de mon nouvel être évitez la fureur ,
A l'univers entier j'inspire la terreur ;
Nul autre ne m'égale en valeur , en noblesse ,
Mon empire s'étend sur bien plus d'une espèce . . .
Eh ! quoi ? quel autre droit encor plus précieux ?
Près de la Vierge alors j'ai mon rang dans les
cieux.

Par M. FÉRET , Notaire à Amiens.



C ij

A U T R E.

Tout muet que je suis je donne des leçons,
 Que bien souvent l'on préfère
 Aux beaux diseurs de la terre :
 Si j'ai le cœur brisé, je ne rends que des sons.

Par le même.

PARODIE des deux Gavottes de la quatrième Sonate de M. DARD, Ordinaire de la Musique du Roi, &c.

Dialogue.

LE BERGER.

Rends-moi ton cœur,
 Quitte cet air sévère ;
 Mon retour sincère
 Prouve mon ardeur ;
 Rends-moi ton cœur ;
 Mon aimable Bergère ;
 L'espoir de te plaire,
 Fait tout mon bonheur.

l'armes. Pourquoi vos charmes Sont ils si fla-
 teurs. Mots séducteurs, Transports allarmes Mieux l'a-
 mant Vous peint, mieux il ment, Mais c'est en
 vain Que je sens mon in-jure. Quoi que parjure,
 De ma blessure toi seul, Colin Tient le re
 mède souverain. Rens moi ton cœur.

Le berger. +

f.



Rens moi ton cœur, Quitte cet air sévère.



Mon retour sin-cère, Prouve mon ardeur.



Rens moi ton cœur Mon aimable ber-gère.



L'espoir de te plaire Fait tout mon bonheur. je t'as-



sure, Oui je jure Que je t'aimai toujours, de



l'ardeur la plus pure! Et qu'absent de toi Tu rè-



-gnois sur moi!.... Sons enchanteurs, soupis et

J e t'assure ;

Oui, je jure

Que je t'aimai toujours de l'ardeur la plus pure,

Et qu'absent de toi ,

Tu règnois sur moi !

Rends - moi ton cœur , &c.

Mineur.

L A B E R G È R E.

Sons enchanteurs ,

Soupirs & larmes ,

Pourquoi vos charmes

Sont - ils si flatteurs ?

Mots séducteurs ,

Transports , alarmes ;

Mieux l'amant

Vous peint. . . mieux il ment.

Mais c'est envain que je sens mon injure ;

Quoique parjure ,

De ma blessure

Toi seul , *Collin* ,

Tiens le remède souverain.

Sons enchanteurs , &c.

Au majeur.

L E B E R G E R.

Rends - moi ton cœur , &c.

Paroles de M. D. L. P.

C iij

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRE à M. DE LA PLACE , pour servir de réponse à la critique qu'un anonyme a fait insérer dans le Mercure du mois de Janvier de cette année , sur une dissertation aussi insérée dans le Mercure du mois de Novembre de l'année précédente , page 80 & suivantes , par laquelle on a prétendu prouver l'identité des mots *Savegium & Succiacum* , *Sucy en Brie*.*

J'AI lu , Monsieur , dans votre *Mercure* du mois de Janvier dernier , une critique de la dissertation que j'avois donnée au mois de Novembre 1765 , par laquelle je prétendois prouver l'identité des mots *Savegium & Succiacum* : cette critique exige une réponse de ma part , & je dois être assuré que vous ne me refuserez point de la rendre publique. Je ne suivrai point du tout le plan de mon adversaire , mon

objet ne fut jamais d'investiver personne : je n'ai travaillé qu'à éclaircir un point important de littérature ; voici mes observations en conséquence.

Le critique , pour détruire mon opinion , rapporte dans son écrit , d'après l'abbé *le Bœuf* , plusieurs monumens anciens que je n'ignorois pas , & il en fait la base de son système. Offrent-ils des forces suffisantes de destruction & d'anéantissement ? C'est ce qu'il faut examiner avec le plus grand soin.

Le premier de ces monumens est une monnoie , dit-il , du temps de nos Rois de la première race : soit. Mais comme l'état de la question est de savoir si le mot *Savegium* est ou n'est pas identique au mot *Succiacum* , ce premier titre ne présentant point l'énonciation entière de *Savegium* , mais seulement celle de *Save* , & ne parlant point d'ailleurs en aucune manière du monastère des Fossés , doit être ici regardé comme nul.

Le second , qui est un diplôme du Roi *Robert* , portant donation d'un clos de vignes fait au monastère de saint Magloire , *juxta Sauveias* , présente une énonciation si différente du monument qui le précède , de l'énonciation de *Savegium* dont il s'agit , & a aussi si peu de rapport avec

le monastère des Fossés, qu'il devient tout aussi étranger à l'état de la question, que le premier.

Il en est de même du troisième, qui est un nécrologe de l'église de Paris, énonçant une donation de vignes en sa faveur, *apud Savias* : ce qui présente encore une énonciation différente des précédentes, & de celle de *Savegium*, qui fait l'état de la question.

Dans le quatrième, qui est la bulle de *Calixte II*, où se lisent ces mots, *in monte Savias & monte Martyrum* :

Dans le cinquième, qui est la bulle d'*Eugène III*, où on lit aussi *in monte Savias* :

Dans le sixième, qui est le nécrologe de saint Victor, où on lit encore *apud Savias*.

Et dans le septième enfin, qui est le cartulaire de saint Eloy, contenant ces mots, *apud Sauveias*, on ne trouve aucune relation directe avec le mot *Savegium*, ni avec l'église des Fossés. Voilà cependant, Monsieur, les armes formidables que le critique annonce, & dont il fait usage, pour commencer à établir une analogie avec le mot *Savegium* ; mais comme il sentoît que ce plan n'étoit pas encore d'une netteté suffisamment à l'abri

de la contradiction , & qu'il entroit d'ailleurs dans ses vues de soutenir le système chimérique de l'Abbé *le Bœuf* (qu'il n'a fait que transcrire) , il a profité adroitement de la confusion que fait cet Académicien , du poulter déjà cité dans ma dissertation , pour en faire (si je n'y eus pas pris garde) avec les titres ci-dessus , quoique portant des énonciations toutes dissemblables , un tout lié & assemblé , pour en tirer après cela des conséquences qui parussent frappantes. A qui en imposera-t-il , Monsieur ? D'abord , il ne se rappelle pas qu'il a dit que l'Abbé *le Bœuf* avoit douté de la relation de ces monumens , avec l'état de la question ; cependant , dans la suite de sa critique il en fait usage , & soutient avec cet Académicien que l'ancien monastère de saint Maur , tenoit de *Clotaire III* la ferme de Savies ou quelque autre possession de ce genre à Belleville. Mais comment concilier cette opinion avec ce qui est rapporté en termes si clairs & si précis dans l'ancien & authentique manuscrit de la vie de saint Babolein , qui (quoi qu'en dise le critique) contient tout au moins le dispositif de la charte de *Clotaire* , puisque l'endroit où est énoncé le *locum vicum dictum. Savegium* , com-

58 MERCURE DE FRANCE.

mence par ces mots : *Anno igitur XVI. regni sui defuncto Clodoveo, filius ejus Clotharius, &c. dedit ergo Rex ad ipsum locum vicum dictum Savegium, &c. & finit* par ces mots : *jussitque super hoc fieri præceptum.* Ces dernières expressions ne présentent-elles pas évidemment le dispositif d'une charte ? Je dis plus : quand même ce ne seroit là qu'un simple récit (comme le veut le critique), Clotaire n'en auroit pas moins donné, non pas une ferme ou une possession mince, mais un bien féodal, *locum* un lieu, *vicum* un bourg ou village. En supposant même encore que ce mot ne fût pas l'abréviation du mot *vicinum*, c'est donc toujours le lieu de *Savegium* qu'il donne, *locum dictum Savegium* : *vicum* le bourg ou village, la totalité du lieu, un bien noble & féodal distrait de son fisc, puisque c'est lui-même qui donne : & voilà ce qui se lie, on ne peut pas mieux, avec les mots que l'on trouve dans le poulier à la suite de la bible énoncée déjà tant de fois. *Habet in Savegias mansos vij,* (le monastère des Fossés) *ubi manent homines x. solvit unusquisque omni anno yervecem cum agno, de vino modios ij. pullos iij. cum ovis arat ad ivernaticum perticas iiij.*

Que fait ici le critique ? Il commence par vouloir infirmer cette autorité. Selon lui, ce poulier n'en est pas un, & il ne peut pas être de l'époque où je le place. Il faut qu'il ait bien peu de connoissances des anciens manuscrits. Messieurs de la bibliothèque du Roi en font un autre cas, & ne feront certainement pas de son avis. Mais, selon lui encore, ce poulier est une misère, parce qu'il n'a, dit-il, que trois pages : & il ne voit pas qu'il fut écrit peu de temps après la fondation du monastère des Fossés, & que par conséquent il ne peut indiquer que ses possessions primitives. S'il étoit plus versé dans la lecture des manuscrits anciens, des cartulaires & des chartes, il sauroit qu'alors, & même encore depuis, ce monastère n'étoit regardé que comme une Celle ou un fort petit couvent, & que dans les diplômes de ces siècles reculés, nos Rois l'appelloient *Cella quæ dicitur Fossatis*.

Le critique ne se contente pas de fronder tout ; il supprime encore tous les termes qui se trouvent dans ce poulier, après les mots *habet in Savegias mansos vij.....* Voyons pour lui ce qu'indique ce poulier après ces mots, *habet in Savegias mansos vij. ubi manent homi-*

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

*nes x. solvit unusquisque omni anno ver-
recem cum agno, de vino modios ij. pul-
los iij. cum ovis arat ad ivermaticum parti-
tas iiij.* Ce sont des vassaux, des redevances
de différentes espèces, & des terres qu'il
présente. L'objet à la vérité étoit peu de
chose alors, parce que c'étoit en géné-
ral un pays inculte : mais il n'avoit pas
le caractère d'une simple ferme ; c'étoit
au contraire, une possession noble & féo-
dale, distraite par le Prince de ses pro-
pres domaines.

Mais en supposant que cette noble pos-
session de l'église des Fossés eût été si-
tuée à Belleville, le poulrier & le manuf-
crit de saint Babolein, qui représente la
donation de *Clotaire*, devroient donc
faire lire ces mots, *locum vicum dictum*
Save ou *Saveias* ou *Sauveias* ou *Savias*
ou *Savies*, mais il n'en est rien : le pre-
mier dit *in Savegias mansos ubi manent*
homines x, &c. & le second, *locum vi-*
eum dictum Savegium. Ce n'est donc plus
ni le lieu de Belleville qui a été donné,
ni une ferme ou autre espèce de posses-
sion à Belleville, c'est *locum vicum dic-*
tum Savegium. Voilà donc les premiers
titres, annoncés par le critique, assez dis-
cutés & éclaircis, pour n'être d'aucune
considération.

Les autorités qu'il présente ensuite, auront-elles plus de poids ? Le critique annonce une charte de l'an 862, dont les termes se trouvent avoir le plus grand rapport avec le mot *Savegium*. Cette charte contient les mots *in Savegia*, dit-il : & Messieurs de saint Denis, consultés sur ce qu'ils entendent par cette expression, répondent que c'est Belleville, où de temps immémorial ils possèdent une mouvance très-étendue : & Messieurs de saint Martin des Champs, dit-il aussi, y possèdent une ferme, des vignes, un pressoir. Cependant *Clotaire III*, (en supposant que *Savegium* signifie Belleville) avoit donné aux moines des Fossés *locum vicum dictum Savegium*, la totalité de ce lieu. Comment conciliera-t-on encore ces autres idées ? Voilà des maisons, des vignes, un pressoir, une mouvance, une possession enfin de temps immémorial, pour Messieurs de saint Denis & de saint Martin ; c'est donc d'un autre lieu que de Belleville, que la dénomination de *Savegium* doit s'entendre pour l'église des Fossés, à qui *Clotaire* avoit donné sous la dénomination de *Savegium* non-seulement un bien noble & féodal, mais même la totalité de ce lieu, *locum vicum*.

62 MERCURE DE FRANCE.

La preuve encore que ce ne peut pas être de Belleville qu'on entende parler par le mot *Savegium*, se manifeste tant par l'époque de la donation de *Savegium*, faite par *Clotaire* dans le septième siècle, que par la possession qu'a eu seulement au douzième siècle le même monastère dans Belleville, en vertu de l'union qui lui fut faite pour lors des biens du prieuré de saint Eloy.

J'avois donc eu raison de dire dans ma dissertation, que nous n'avions eu à Belleville aucune possession avant l'an 1107, & que ç'avoit été sous la dénomination seule de culture ou couture S. Eloy, que nous y tenions, selon cette époque, quelque chose qui auparavant avoit appartenu à ce prieuré; mais cette possession n'a pas le caractère de la donation de *Clotaire III*: 1°. parce qu'elle n'annonce pas une totalité de lieu; 2°. parce qu'elle n'est pas un don fait par le Prince. C'est donc à un autre lieu que Belleville que doivent s'appliquer les termes *habet in Savegias mansos*, &c. & ceux *dedit locum vicum dictum Savegium*, inscrits tant dans le poulier, que dans le manuscrit de la vie de saint Babolein.

Le critique qui confond toujours les objets, dit que le premier de ces ma-

nuscrits est une bible , & non pas un
 poulier : qu'on y trouve seulement un
 fragment de trois pages. Cependant quoi-
 que ce manuscrit contienne aussi une bi-
 ble , & même plusieurs pièces qui natu-
 rellement lui sont étrangères, on ne l'appelle communément que *codex Anaworeth* , à cause de la charte d'Anaworeth , Seigneur Breton , qui se trouve à la fin du poulier ; mais puisque mon adversaire le critique sans l'avoir ni vu ni lu , je vais lui en donner la notice. Ce manuscrit précieux de la bibliothèque du Roi , est un des plus grands *in-fol.* billot qu'il y ait. Il comprend en tête & au premier feuillet *recto* & *verso* , tous les droits qu'avoit anciennement l'église des Fossés dans les marchés , situés en différens lieux de la ville de Paris ; ensuite les épîtres de S. Paul , la Genèse , &c. & vers la fin , l'histoire de saint Maur , par *Odon de Glanfeuil* , sous le nom de *Faufte* , avec la translation de saint Maur de l'abbaye de Glanfeuille au lieu des Fossés , aussi écrite par le même *Odon* , dans lesquelles histoires sont énoncées quelques possessions de saint Maur ; & enfin aux trois derniers feuillets du manuscrit , 1^o. p. 407 *verso* , & 408 *recto* , plusieurs anciennes possessions de l'église de saint Maur , tant

64 MERCURE DE FRANCE.

du moment de sa fondation , que quelques années après : comme la Varenne à saint-Maur , Nogent-sur-Marne , Torcy , Yvette , Ferrières , Neuilly , Boissy , Rancy , &c. & enfin le dénombrement des écuyers de l'église des Fossés. 2°. Pag. 408 *verso* , la charte d'Anaworeth. 3°. Pag. 409 *verso* , le cens que l'église des Fossés avoit à Torcy ; en voici à présent l'extrait tel qu'il est dans le poulier : *Habet* (dit ce poulier) *in Varena mansos carroperarios* , &c. *Habet in Buxido* , &c. *Habet in Ferrarias* , &c. *Habet in Novigento* , &c. *Habet in Torciaco* , &c. *Habet in Aqua* , &c. *Habet in Fabarias* , &c. *De Nobiliaco* , &c. **HABET IN SAVEGIOS MANSOS VII. UBI MANENT HOMINES , &c. HABET IN DE RENTIACO MANSOS SERVILES VII. UBI MANENT HOMINES XXIIII. SOLVIT UNUSQUISQUE VERVECEM CUM AGNO ARAT AD IVERNATICUM PERTIGAS IIII. AD TRAMISIUM II. ET INTER IVERNATICUM ET TRAMISIUM CORBADAS VIIII. SOLVIT PULLOS III. CUM OVIS.**

Ce n'est donc point sans raison que j'avois parlé dans ma dissertation du fief de Rancy , cette ancienne possession du monastère des Fossés , sise au bas de la montagne de Sucy , puisque ce poulier , après avoir dit ces mots , **HABET IN SA-**

VEGIAS MANSOS , &c. & disant tout de suite , HABET INDE RENTIACO , &c. établit une liaison de ces deux endroits par le mot INDE , comme voisins l'un de l'autre ; ce qui prouve démonstrativement que le *vicum dictum Savegium* ne doit s'entendre que de Sucy. L'argument me paroît sans réplique.

Le critique veut encore jeter du louche sur ce poulter , & voici comme il s'y prend ; il argumente de ce que *Pierre de Cherery* , Abbé des Fossés , acheta cette bible qui le renferme à présent , pour tirer l'induction de la non existence de ce poulter avant l'acquisition de la bible ; mais toutes ces vraisemblances font qu'il existoit auparavant que *Pierre de Cherery* le fît insérer dans la bible , après son acquisition , & les personnes versées dans la connoissance des écritures anciennes le jugeront antérieur de bien des siècles à l'époque qu'il donne. Qu'il consulte là-dessus Messieurs de la bibliothèque du Roi : les mots d'ailleurs HABET INDE RENTIACO , levent tous les doutes.

L'opinion de M. *Bonamy* étoit certainement d'un très-grand poids pour soutenir le système du critique ; mais il auroit dû aussi rapporter l'opinion de M. *Danville* , ce Géographe si connu dans

le royaume , & même chez l'étranger , par ses connoissances profondes sur l'ancienne géographie. Cet Académicien dit « qu'il persiste à penser que *Savegium* est » Sucy , & que l'altération qui paroît » du nom de *Savegium* dans celui de » *Succiacum* , ne détruit point l'identité » du lieu , puisqu'il y a un nombre infini de dénominations actuelles qui ne sont pas moins différentes des dénominations primitives. » Sa lettre à ce sujet doit être produite au procès dont parle le critique ; mais comme elle n'étoit pas avantageuse à son système , il a pris le parti de n'en point parler.

Ce ne sont pas là les seuls moyens dont j'aurois pu me servir pour renverser par ses propres fondemens son système illusoire ; mais l'appréhension que j'ai eue de trop charger cette dissertation & votre Mercure , Monsieur , me fait réserver ce plan pour l'insérer dans les nouveaux fragmens que je me suis proposé de donner pour l'histoire de l'église des Fossés , à présent saint Louis du Louvre , seul objet de ma première dissertation , & absolument étranger à toute espèce de procès.

Je suis , &c.

*HISTOIRE amoureuse de PIERRE LELONG
& de sa très-honorée Dame BLANCHE
BAZU , écrite par icelui.*

L'AUTEUR de cette agréable nouveauté , est M. de Sauvigny , déjà connu par une tragédie de la mort de *Socrate* , & un recueil de pièces anacréontiques , qui ont mérité les suffrages du public. Ce nouvel ouvrage , quelque peu considérable qu'il soit pour son étendue , suffiroit néanmoins pour faire une réputation à M. de Sauvigny ; on y trouve réunies la naïveté du siècle de François I & toute la correction de celui-ci : c'est d'ailleurs un nouveau genre extrêmement piquant par sa simplicité intéressante & l'air de vérité qui lui est tout particulier ; & ce n'est pas un foible mérite que de donner du nouveau dans ce temps de disette où l'on rencontre tant d'imitateurs , un si grand nombre d'ouvrages , & si peu d'auteurs.

Nous allons exposer au Lecteur le plan détaillé de ce roman qui , comme la plupart des ouvrages bien faits , est très-

68 MERCURE DE FRANCE.

simple , & bien éloigné de cette multiplicité d'événemens que l'imagination fournit au défaut du véritable talent.

César de Haute-Roche vivoit en la ville de *Corbie* , en Picardie ; sa femme étant passée de vie à mort , il en fut si tellement frappé , qu'il s'en vint à Paris , où il se fit Capucin. *Pierre Lelong* , son fils , avoit vingt-six ans , & étudioit au collège de Navarre , quand son seigneur son père fut fait Gardien ; dont il s'encourut en l'église des Révérends Pères , à celle fin de remercier Dieu de l'honneur qu'il faisoit à la famille. C'est là que l'ami *Bazur* lui fait connoître ses deux sœurs , *Geneviève* l'aînée , qui étoit brune , & *Blanche* , la cadette , qui étoit blonde. « Mon premier regard (dit-il lui-même) envers
» *Blanche* , fut suivi d'un très-profond
» soupir qui me sortit sans mon commandement , de la poitrine ; *Geneviève* étoit
» merveilleusement grande , gente & belle ,
» mais *Blanche* étoit pourvue de plus
» extrême beauté , douceur & mignardise ; c'étoit un objet aux yeux si tellement desirable , qu'elle sembloit émouvoir les cœurs aux choses d'amour ;
» aussi me senti-je fêtu d'abord d'un trait qui me tira l'âme hors du corps.

« Or , un jour que l'ami venoit de

» parler à *Blanche* , il s'en revint à moi
 » ayant une mine gaie & gaillarde : ô
 » *Pierre* , ô mon bon & cher ami (se
 » fit-il en m'embrassant) , nous sommes
 » liés bien étroitement , & si pourtant
 » faire se pourroit que le fussions davan-
 » tage. Par la foi de mon corps , repris-
 » je , ne je fais-je comment cela se pour-
 » roit. Prenant une des miennes sœurs à
 » femme , ce dit-il. Sur cela je me mis
 » bien à rougir , & si extrême fut ma joie ,
 » que de mes deux mains je lui pris
 » le cou , & le tenant serré contre moi ,
 » beaucoup me mis à le baiser aux deux
 » jouës fort & ferme ». Il a une confé-
 rence avec *Blanche* , pendant laquelle
 il prend un baiser sur sa main ; elle se
 retire en colère , & laisse *Pierre* tout seul ,
 lequel tout honteux , se retire aussi en
 son collège. Pour l'appaiser , deux jours
 après il lui donne une sérénade composée
 d'une complainte, dans laquelle on trouve
 ce couplet :

Ah ! baiser de miel & de lait ,
 Que ma bouche a pris sans licence ,
 Du grand plaisir que m'avez fait ,
 Faut donc que j'aie repentence :
 Contentement d'amour très-doux ,
 Si venez , pourquoi fuyez-vous ?

& d'un appel à sa Dame en deux autres couplets, également bien faits dans le genre. Enfin l'ami *Bazu* adoucit *Blanche* ; cependant sœur *Geneviève* qui n'étoit bonne & douce, faisant malice & méchanceté à tout un chacun, & surtout à mère, sœur, frère & parens, charmée des sérénades que *Pierre* donnoit à sa maîtresse, se prend d'amour pour lui. Bientôt elle fait tant par adresse, que mère *Bazu* est acquiescente à la requête de *Pierre*, d'épouser une de ses filles. *Pierre* croit que c'est *Blanche* : il va trouver l'ami *Bazu* qui étoit au collège, & lui ayant dit comme il venoit d'être accueilli de sœur & mère ; « aussi-tôt il se dépite bien » fort : & puis levant les mains & les » yeux contre le Ciel, le voilà qui s'écrie : » ah ! pauvre ami, pauvre *Pierre* ! *Gene- » viève* est sottement enamourée de toi ; » voir même qu'elle l'a confessé à mère » *Bazu*, qui est affolée d'icelle, & ne se » départira pas de te la bailler, pour ce » qu'elle veut la marier première étant » l'aînée..... A ces mots, de gros soupirs me » failloient de l'âme. J'avois bien le cœur » si nayré, que si fortune eût voulu me » donner contentement, autre cœur encore » lui eût fallu me donner pour le recevoir ». Il va trouver Père Gardien pour avoir

son consentement, lequel il ne lui baille,
 mais lui dit : « Eh ! quoi , *Pierre* , toi
 » qui es un fils de Gardien , tu peux te
 » ravalier si bas de faire autre métier que
 » celui de sainte Eglise ? Autant le chérif
 » goujat est en ce monde bien au-dessous
 » d'un gros Roi , autant icelui est-il mince
 » devant le plus moindre de mes Capu-
 » cins..... *François Pierre* , mon unique
 » fils , détoupez ici vos oreilles , & écoutez-
 » moi bien ces paroles , pource qu'elles
 » sont merveilleusement bonnes & sages ».
 Il lui fait part d'un songe qu'il a eu au
 sujet de son mariage. Le Capucin avoit
 coutume de faire « de beaux & grands
 » sermons qu'il prêchoit contre les héré-
 » tiques , enfans du diable , pour les faire
 » occire & exterminer , ce qui lui don-
 » noit une très-merveillable renommée. »

L'affligée *Blanche* se croit délaissée de
Pierre Lelong : il va chez elle pour la
 détromper ; « d'abord j'avisai la porte
 » qui bailloit , & tout calinement je la
 » pousse & regarde par-tout ; je me glisse
 » avec vitesse dans l'escalier , & puis là
 » j'entends mère *Bazu* qui coupe une
 » galette , & en baille à sœur *Blanche* &
 » à sœur *Geneviève*. Or , y avoit près la
 » ruelle du lit un grand & beau portrait ;
 » je me boutte derrière , dessus mes deux

72 MERCURE DE FRANCE.

» genoux , pour être d'autant mieux ca-
 » ché ». Mais icelui portrait le jette bien-
 tôt dans des tranfes non pareilles ; *Ge-
 neviève* le veut avoir : voilà qu'elle le re-
 muë & le pousse , & puis elle le hauffoit
 & baiffait beaucoup. *Blanche* restée seule ,
 adresse cette complainte au tableau , dans
 l'idée qu'il représente *Pierre Lelong*.

Où donc est-elle ,
 Cette tant belle ,
 Celle-là dont tu es l'ami ,
 Pour ce que je la serve aussi ?

Si t'as causé du dommage ,
 Ma trop extrême rigueur ,
 Mers tes yeux sur mon visage
 Et ta main dessus mon cœur.

Où donc est-elle , &c.

Pierre Lelong ne peut ouir ces propos
 si doux sans tomber en fíncope ; *Blanche*
 approche son beau visage du portrait , & se
 met à genoux devant. *Pierre* de son côté ne
 pouvant pas non plus se tenir , pousse le
 tableau bien loin à la renverse. « J'appa-
 » rois aux yeux de *Blanche* , étant à genoux
 » & elle encore ; puis de la sorte posturés
 » l'un & l'autre , demeurâmes muets par
 » la grande force du plaisir ». Pour qu'elle
 n'ait

n'ait plus de soupçon , il propose à *Blanche* un bon avisoir : c'est d'aller en une église , & que là ils jurent de n'avoir d'autre époux ni d'autre épousée qu'eux. *Blanche* le refuse. Si sainte Notre-Dame , dit *Lelong* , & si mère *Bazu* vous bailloit ordre de prendre un mari autre que moi , le feriez-vous ? Si le ferois , sans doute , répond-elle. Il sort désespéré : un puits se présente devant lui , & de bien loint prenant son élan , il court sus & dégringole avec bruit tout au fond. L'ami *Bazu* qui l'avoit vu , vient au secours avec *Blanche* , mais il ne veut consentir à remonter qu'après que sa pauvre amie lui eût crié long-temps par serment , qu'elle consentoit d'être unie à lui. Enfin , après bien des peines on le retire. « Relevé » que je fus , elle mit sa main dessus le » puits , comme moi la mienne , & ainsi » prenant le Ciel & l'ami pour témoins , » nous jurâmes un amour sans fin. C'est » pour ce qui nous avint à ce puits , que » tôt après je le fis bâtir à neuf , & y » ayant inscrit de ma main ceci : l'amour » m'a fait : ma mie lui bailla le nom » de puits d'amour ». L'ami *Bazu* le fait entrer chez Maître *Grillet* , Marchand Frippier , qui lui vend de ses nippes , puis il lui baille encore une belle mar-

74. MERCURE DE FRANCE.

que de son amitié , en le menant près, un bon & saint homme avec sa mie *Blanche* ; le saint homme les cérémonia , & sa mie dit oui , & lui encore . « Quand » fut dit le mot , voilà *Blanche* qui sem- » ble toute morte tant elle se fait pâle » & languissante ; moi aussitôt par mes » soins empressés & chastes caresses , la » fait revivre ; mais là ce n'étoit que » pour soupirer & pleurer , puis quereller » frère & ami , & demander à deux mains » pardon à la mère *Bazu* ». L'homme bon & saint , prononce que sera la fenêtre de l'épousée toute nuit ouverte pour son époux. *Geneviève* qui , comme nous avons dit , aimoit *Pierre* , apprend cela : elle demande d'abord à *Blanche* de lui céder sa chambre pour cette nuit ; sur son refus elle la pousse dehors par force , se couche & prend la place de l'épousée : vous jugez bien que *Pierre* y est d'abord trompé ; mais enfin il s'en apperçoit , parce que *Geneviève* étoit plus grande que sa sœur. Mère *Bazu* entre le matin dans la chambre de *Blanche* , & est étonnée d'y trouver *Geneviève*. Celle-ci qui ne desiroit rien tant que d'être apperçue avec *Pierre* , afin qu'il fût contraint de l'épouser , fait si bien que mère *Bazu* est sur le point de voir que *Pierre* y est aussi. Celui-

ci s'esquive tout d'un coup , en dégringolant tout l'escalier. « Mais à la fenêtre » étoit la mère qui après moi crioit fort ; » faisant relever dessus pied tout un chacun qui se mettoit aux fenêtres & crioit » encore ; or des vilains de campagne » qui menoient au marché de grosses provisions , se trouvèrent en mon chemin ; » & me voyant , me poursuivirent , & » m'ayant prins , me menèrent en la prison comme voleur & pillard , quoique » néanmoins je fusse tout nud ».

.. Après avoir long-temps souffert dans les cachots de prison , il est mené devant ses Juges , qui le condamnent à épouser *Geneviève* ou à être pendu ; un d'iceux fait une belle harangue , & suivant son avis , le mariage avec *Blanche* est cassé. « *Blanche* affuble sa tête d'un haut toque , puis avec le gros bourdon au poing , elle s'en va ainsi trouver Père Gardien , & de cette sorte lui parle : » Monseigneur , je vous fais confession » d'avoir aimé sire *Pierre* , votre fils , de » toute la puissance de mon cœur ; & » tout maintenant que je vous parle , bien » que soit annulé notre mariage , jamais » ne le fera mon amour : aussi pour à » cette fin que je m'en punisse , & que » Dieu ne laisse mourir *Pierre* , je fais

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

„ vœu à Dieu & à vous , d'aller à saint
 „ Jacques en Galice , par pelerinage , &
 „ de m'y bâtir un hermitage en un roc ,
 „ & d'y faire pénitence comme une grande
 „ pécheresse que je suis ; or je prierai Dieu,
 „ ce disoit la pauvre petite toute lar-
 „ moyante , je le prierai tant & tant , que
 „ de sa toute puissance j'obtiendrai , non
 „ pas de n'aimer *Pierre* , mais de n'en être
 „ aimée , afin qu'épousant *Geneviève* , il
 „ ne soit pas tourmenté de mon amour „.

Cette tirade est assurément de la plus grande beauté , c'est la nature même.

Père Gardien & elle s'en vont au Palais.

„ Or , durant le temps qu'ils s'en ve-
 „ noient , ma sentence de mort m'étoit
 „ lue , & voilà que quand ils arrivent ,
 „ je suis lié & garrotté aux pieds d'un
 „ Confesseur , qui est Jacobin. Là-dessus
 „ *Blanche* de son haut tombe évanouie
 „ près la porte ; Père Gardien , les yeux
 „ en bas , reste contre tout immobile , &
 „ mère *Bazu* crie & se démène avec fu-
 „ reur & désespoir ; or , jugez de l'état
 „ désespérable où étoit le cœur du pauvre
 „ *Pierre* ; jugez voir si ma prochaine
 „ mort étoit ce qui plus me touchoit ,
 „ voyant ma chère amie demi trépassée „.

Geneviève cependant poussée par ses re-
mords , instruit les Juges de l'innocence

de *Pierre*, mais rien ne sert. « Jà la porte
 » étoit ouverte, & je montois dedans
 » le coche mortuaire, quand il s'entendit
 » au loin de grosses & longues risées,
 » & c'étoit pour ce, qu'un Père Capu-
 » cin qui se démenoit sur une grande
 » haquenée, étoit chut en un ruisseau,
 » sans toutefois s'être mal fait; & aussitôt
 » qu'il est ramassé, le voilà qu'il remonte
 » dessus sa bête; & regaloppe à tric &
 » à trac de vers la prison, criant grace,
 » grace : ce que répétoit le peuple. Tôt
 » après je vis de mes yeux le susdit Père
 » qui, en main, tenoit lettres du Roi,
 » qu'il signifie ». C'étoit le Père *Madré*
 qui par le moyen d'une belle & grande
 Dame de Cour, avoit fait avoir la vie
 à *Pierre*, & ce qui est plus, de garder
Blanche pour épouse.

Des Médecins arrivent, qui veulent
 lui bailler des saignées & autres médica-
 mens : ce qu'il refuse obstinément, di-
 sant que pour être guéri, lui suffiroit de
 revoir *Blanche*, Père Gardien & l'ami
Bazu. Enfin Père Gardien consent, au
 mariage, qui se célèbre en la prison &
 en la présence de nos Seigneurs les Juges.

Nous avons suivi le plus qu'il nous
 a été possible, le style de l'ouvrage même,
 afin que nos Lecteurs pussent juger plus

78 MERCURE DE FRANCE.

aisément de l'effet qu'il produit. Au surplus, comme nul ouvrage n'est exempt de défauts, on en rencontre aussi quelques-uns dans celui-ci. Peut-être, par exemple, ne trouvera-t-on pas naturel le duo de la fin, quelque bien fait qu'il soit, dans les circonstances où il se trouve placé.

Il y a dans le cours de l'ouvrage plusieurs romances autres que celles que nous avons rapportées, également jolies & naïves. La musique est de M. *Philidor*, & se trouve gravée ensuite du livre. On trouve aussi en tête une gravure qui représente le puits d'amour.

*ELIZABETH, Roman, par Mde***. A Amsterdam, chez ARKSTÉE & MERKUS; & se trouve à Paris, chez DURAND le jeune, rue Saint Jacques, à la sagesse : quatre parties in-12. Prix 5 livres brochées.*

CE roman, que nous n'avons fait qu'annoncer dans le *Mercury* précédent, nous a paru mériter un article plus étendu,

& nous nous proposons d'en donner une idée dans celui-ci.

Les personnes qui dans ces fortes de lectures ne cherchent que des aventures singulières & merveilleuses, n'y trouveront pas de quoi satisfaire leur curiosité. Toutes les situations sont vraies & naturelles. C'est un tableau fidele de la société, une peinture exacte de nos mœurs; d'où résulte un excellent traité de morale, propre à inspirer la vertu, en intéressant le cœur, & en amusant l'esprit. Tout y respire l'honnêteté, l'amour de l'ordre & des devoirs.

Le caractère d'une amitié tendre, sincère & vertueuse, y est bien frappé; l'Auteur qui paroît connoître ce sentiment, en montre le charme & l'utilité; en fait sentir les avantages & les douceurs, par les consolations qu'il procure dans les occasions difficiles & épincuses.

L'amour, la plus séduisante & la plus naturelle des passions, y est peint avec énergie, & présenté avec tous ses charmes; mais la vertu en est la base, le guide & l'appui: aussi ne s'est-on point attaché à en inspirer l'horreur; mais ce qui est plus essentiel, on y apprend à le gouverner & le diriger par la vertu. On y voit que son empire n'a rien de re-

doutable pour les cœurs vertueux , & qu'il peut être le ressort & le mobile des actions les plus nobles & les plus généreuses.

L'héroïne de ce roman n'est point un de ces prodiges imaginaires qui surprennent ; une jeune adolescente , à peine sortie de l'enfance , dont la raison & la sagesse prématurées étonnent & confondent les sages même ; *Elisabeth* , âgée de 24 ans , accoutumée à réfléchir , dont le cœur & le jugement sont formés , aime le Chevalier de *Luzan* , qui est dans l'ordre de Malthe. Elle confie la situation de son cœur à Madame d'*Albi* , son amie , en la priant de l'éclairer par ses conseils.

« Ma tendresse pour toi , lui dit-elle , a toujours été si vive depuis que je t'ai connue , depuis cet instant heureux où l'amitié donna la vie à mon cœur , que je n'ai respiré que pour t'aimer : un sentiment si vif n'auroit-il pas dû capter toutes les puissances de mon âme ? Et devois-je attendre si tard pour te donner un rival ? Ne me trouves-tu pas ridicule d'aimer à mon âge pour la première fois de ma vie » ? Cette sage & prudente amie prend de justes alarmes de la passion d'*Elisabeth* pour un homme qui ne peut devenir son époux , puisque

son état l'éloigne du mariage. Elle ne néglige rien pour la détourner d'une pareille liaison, lui exagère les effets de l'amour dans les personnes de son âge, lui en montre les dangers, & lui fait une vive peinture des maux qu'elle se prépare.

» Tu me demandes si je ne te trouve pas
 » ridicule d'aimer : non ; mais si cela t'ar-
 » rivoit un jour , je te croirois bien mal-
 » heureuse , parce qu'à ton âge les pen-
 » chans sont des passions , & que la rai-
 » son , quoique dans toute sa force , loin
 » de nous guider , ajoute au prestige.
 » Hélas ! séduite elle-même , elle nous per-
 » suade que nulle illusion n'embellit l'idole
 » de notre cœur.

» Plut au Ciel que je pusse encore dou-
 » ter de ton malheur ! C'en est fait , *Eli-*
 » *sabeth* , tu aimes ; & qui ? un homme
 » que mille obstacles auroient dû éloi-
 » gner de ton cœur. Songes-tu que des
 » vœux sacrés & la fortune mettent une
 » éternelle barrière entre vous ? Quelle
 » félicité te promets-tu d'un attachement
 » que les loix condamnent ? Crois-moi ;
 » un amour vertueux & sans but est un
 » être de raison. Je frémis d'une passion
 » conçue sous de si malheureux auspices ».

Il est fâcheux que les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de transcrire tout

82 MERCURE DE FRANCE.

ce que cette éloquente & pathétique lettre contient. Ces remontrances sont d'autant mieux placées & fortement exprimées dans la circonstance, que Madame *d'Albi* n'est point de ces âmes froides que l'indifférence a préservées des tourmens & des délices de l'amour ; une malheureuse expérience lui avoit fait connoître cette triste vérité. « Ah ! trop sensible amie, que ne » suis-je auprès de toi, pour t'arrêter au » moins sur le bord du précipice ! mes » craintes te paroîtront frivoles ou imaginaires. Cependant tu fais que j'ai failli » payer de ma vie le fatal droit de savoir » la vérité à cet égard. Ah ! je serois trop » à plaindre ! je souffrirois tous tes maux, » & ta situation me retraceroit mes malheurs ». Enfin, dans la naissance de ce penchant, la tendre amitié de Madame *d'Albi* lui fait tout craindre, & pour prémunir son amie contre les dangers de cette passion elle lui fait tout redouter ; elle tâche de lui persuader que plus elle a de confiance en sa vertu & en l'honnêteté de *Luzan*, plus elle doit veiller sur sa conduite. « Car, lui dit-elle, l'enthousiasme de la vertu égare plus d'amans » que la volupté n'en séduit ».

Elizabeth justifie sa tendresse aux yeux de son amie par les assurances que *Luzan*

vient de lui donner. *Luzan* n'a point prononcé ses vœux ; il n'est engagé que par la démarche qu'il a faite pour complaire à sa mère. La mort d'un frère aîné change sa destinée. Le Comte *DE ***, son grand-père , homme impérieux & absolu , voulant perpétuer son nom , exige que son fils rentre dans le monde. La Marquise , mère de *Luzan* , femme dévote qui a une antipathie décidée pour le mariage , s'oppose , à la vérité , à ce que son fils quitte l'Ordre de Malthe. Ce conflit d'autorité suspend l'état de *Luzan* & lui empêche de prendre un parti. Cette situation est touchante & bien rendue. *Luzan* , pressé par son amour & les sollicitations du Comte , son grand-père , retenu par son respect & sa soumission pour les volontés de sa mère , & par les tendres prières qu'elle lui fait , ne peut se déterminer ; il fait part de sa perplexité & de son irrésolution à *Elizabeth*. « Pardonnez , chère *Elizabeth* , par-
 » donnez à votre malheureux amant s'il
 » balance entre la nature & l'amour ; mais
 » une mère tendre & infortunée est la
 » seule rivale qui fût digne de vous , la
 » seule qui pût vous être opposée ».

Elizabeth , persuadée que le véritable amour doit être fondé sur la vertu & ne peut exister sans elle , jalouse de l'estime

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

de son amant, veut en tout lui en donner l'exemple, & cette noble passion la rend capable des plus vertueux sacrifices. « Que
 » je rongirois, marque-t-elle à *Me d'Albi*,
 » s'il avoit quelque défaut à me pardonner!
 » J'ai besoin de l'indulgence de mon amie,
 » mais je veux l'admiration de mon amant.
 » Son amour, je le sens, ne peut être par-
 » fait qu'à ce prix »

Dans cette vue, *Elizabeth* saisit cette occasion pour donner à *Luzan* l'exemple d'une parfaite résignation ; en lui faisant l'aveu de sa tendresse elle l'excite à sacrifier son amour aux desirs de sa mère. « Ah !
 » sans doute l'union de nos cœurs sera
 » éternelle, j'en ai la confiance. Oui, je
 » sens que la fortune, le préjugé, le sort
 » même, rien n'est capable de rompre une
 » chaîne dont la vertu est le plus fort lien.
 » Mais que cette douce certitude est mêlée
 » d'alarmes ! je frémis & j'admire tout à
 » la fois vos héroïques sentimens. Hélas !
 » ils font mon désespoir & mon ravisse-
 » ment. Ah, *Luzan* ! idole de mon cœur,
 » charme de ma vie, cher *Luzan*, votre
 » amour fait mon bonheur & votre vertu
 » ma gloire. Vous implorez mon indul-
 » gence ; ah ! comment pourrois-je ne pas
 » excuser votre irrésolution ? Elle me
 » prouve également & l'excès de votre

» tendresse & votre respectable piété ».

La Marquise , qui tient tout de la bonté du Comte, son beau-père, est obligée de céder. Il est décidé que *Luzan* rentre dans le monde ; il se hâte d'en donner la nouvelle à *Elizabeth*. La situation de nos deux amans change , mais ce n'est que pour passer à une plus affreuse. A peine jouissent-ils des douceurs de l'espérance , qu'un nouvel incident vient les accabler. Le Comte avoit pris des engagements avec une famille illustre , & exige de son fils qu'il les remplisse. Rien ne peut fléchir l'inflexibilité du Comte. *Luzan* instruit *Elizabeth* du nouvel obstacle qui s'oppose à leur bonheur , & lui déclare qu'il est décidé à résister à son grand-père. Cette circonstance fournit à *Elizabeth* un nouveau moyen de faire éclater sa générosité & sa vertu. Effrayée des disgrâces que la résistance du Chevalier ne manqueroit pas d'attirer sur la Marquise, elle le conjure de se rendre aux volontés de son père.

« Hélas ! dit-elle à son amie , en lui en-
 » voyant la copie de cette lettre , quand
 » j'aurois épuisé goutte à goutte tout le
 » sang qui anime mon être pour tracer cet
 » écrit , je n'aurois pas plus souffert ».

Le Chevalier prend le parti de fuir pour ne pas se soumettre à une démarche

86 MERCURE DE FRANCE.

qui lui ôteroit toute espérance d'être à sa chère *Elizabeth*. Son grand-père pénètre son dessein & le fait arrêter avec ordre de l'enfermer dans la tour du château. Le Chevalier, voyant qu'on attente à sa liberté, par un acte de désespoir, se plonge son épée dans le sein. Qu'on se peigne les alarmes & la douleur de la sensible *Elizabeth*. Les tendres gémissemens d'un amour malheureux & traversé ne peuvent être mieux exprimés. Elle se reproche les ordres rigoureux qu'elle avoit donnés à son amant, se livre à toutes les plaintes que la douleur lui arrache, & les répand dans le sein de son amie. Le Chevalier guérit de sa blessure ; son mariage avec Mlle DE ***, que son grand-père lui destinoit, est rompu. Leurs espérances renaissent, & *Luzan* prie *Elizabeth* de consentir à un mariage secret. Elle ne veut rien lui promettre sans avoir le suffrage de son amie. Elle écrit à Mde d'*Albi* & lui laisse entrevoir ses dispositions à consentir aux propositions du Chevalier. Le zèle de Mde d'*Albi* à garantir son amie des illusions de son cœur, épuisé par tant de sacrifices & de revers, éclate dans cette occasion. Sa tendre amitié, toujours guidée par la raison, n'oublie rien pour détourner *Elisabeth* de ce projet. Mde d'*Albi*

fait dans cette lettre une vive peinture des malheurs auxquels cette démarche l'exposeroit. « Le mariage secret que le Chevalier te propose feroit ton bonheur actuel, » je le fais ; mais as-tu oublié quels maux » il entraîneroit à sa suite lorsqu'il seroit » découvert , & combien tu les aurois » mérités en te rendant complice d'un » fils désobéissant , en frustrant un père » de ses justes droits sur celui qui lui doit » le jour , en empruntant le secours de la » religion & des loix pour braver celles » de la nature ? Et cette mère infortunée » pour qui ta rendre pitié te rendoit si » éloquente lorsque tu pressois son fils de » ne point attirer sur elle les disgraces du » Comte , penfes-tu qu'elle fût affranchie » de ce malheur quand le Comte se verroit hors d'état de disposer de la main » de *Luzan*. . . ? Que dis-je , hors d'état ? » les voies frauduleuses qu'on est obligé » d'employer pour cacher des nœuds clandestins, ne sont-ils pas souvent des moyens » trop sûrs qui autorisent les familles à » faire casser un mariage contracté sous » les auspices du mystère & d'une passion » inconsiderée ? N'aurois-tu pas à craindre » d'être exposée à rougir un jour d'avoir » pris un titre qui , devant faire ta gloire , » ne feroit plus que ton opprobre lorsqu'il

88 MERCURE DE FRANCE.

» feroit défavoué authentiquement par une
 » famille entière ? Juste Dieu ! mon *Eli-*
 » *zabeth* feroit réduite à ce comble d'ignc-
 » minie ! Ah ! j'en mourrois de douleur.
 » Tu m'allégués que le Chevalier est d'un
 » âge qui le rend maître de son sort. Hé
 » bien je veux supposer pour un moment
 » que cette circonstance fuffit pour te met-
 » tre à l'abri des humiliantes poursuites de
 » ses parens ; mais songes-tu combien il
 » est affreux d'être en but aux reproches
 » d'une famille irritée, de n'être envifa-
 » gée d'elle & même du public que comme
 » une fille foible, imprudente, incapable
 » de remplir ses devoirs, puisqu'elle a
 » manqué au plus essentiel ? Ne pouvoir
 » se diffimuler qu'on s'est rendu l'objet de
 » fa haine en foulant aux pieds son auto-
 » rité, en ruinant ses projets, en mettant
 » un éternel obstacle à ses vœux ; & ce
 » qu'il y a de plus affligeant, se voir priver
 » à jamais du charme de ses soins cares-
 » fans, ne se point entendre nommer des
 » doux noms de fille, de sœur, de nièce ;
 » se voir plus étrangère dans fa famille
 » que chez des peuples barbares ! Ah !
 » *Elizabéth*, toi qui fais tes délices de
 » mon cœur, tu serois odieuse ou indif-
 » férente à quelqu'un ! cette perspective
 » me défefpère ».

Ces sages considérations font impression sur le cœur d'*Elizabeth* ; mais *Luzan*, craignant toujours quelque nouveau malheur, la sollicite vivement, la supplie, la conjure. La résistance d'*Elizabeth* le jette dans le désespoir, & il est prêt à se percer le sein. *Elizabeth* effrayée, attendrie, promet tout pour lui conserver la vie. Tout est arrêté pour la célébration. *Elizabeth*, fortement occupée de l'action qu'elle doit faire, est troublée la nuit par un songe effrayant qui lui présage son malheur.

Le Chevalier de *Luzan*, le jour même qu'il doit s'unir à *Elizabeth*, deux heures avant celle de la cérémonie, est forcé de partir avec le Comte son grand-père. *Elizabeth*, ne sachant ce qui lui est arrivé, & ne recevant aucune nouvelle, redoute tout & est livrée aux plus affreux tourmens. Elle passe plusieurs jours dans cet état déplorable. *Elizabeth* apprend enfin que *Luzan* épouse Mlle de N****, & ne peut soupçonner son amant de perfidie. La foible santé de la Marquise de *Mérinville*, nom qu'avoit pris Mlle de N****, en épousant *Luzan*, laisse à *Elizabeth* un espoir qui alarme sa vertu ; & , après beaucoup de remontrances de la part de Me d'*Albi* sur cette criminelle espérance, elle prend le parti d'unir son sort à celui d'un homme.

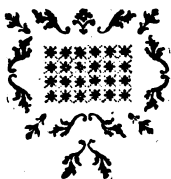
90 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle estimoit, pour s'ôter un espoir si contraire à la pureté de son âme & à l'honnêteté de ses sentimens. Elle se rend à l'autel. *Luzan*, devenu libre par la mort de sa femme, s'y trouve : à la vue du Chevalier *Elizabeth* s'évanouit & la cérémonie est différée. On la transporte chez son oncle ; & , après quelques difficultés levées, elle épouse le Chevalier *de Luzan*.

L'invocation qu'*Elizabeth* fait avant de se rendre à l'Eglise est un morceau très-pathétique, plein de feu & de sentiment.

« Ciel ! je crois entendre M. d'*Arbroc*.
 » Un trouble mortel s'empare de tous mes
 » sens. Dieu ! comment soutenir sa vue &
 » ses curieux regards ? comment soutenir
 » le religieux appareil qui m'attend ? Bonté
 » du Ciel, défends-moi de ma propre foiblesse ! O souverain de mon être, ne
 » permets pas que je porte aux pieds de
 » tes autels un cœur embrasé d'un coupable feu ! éteins, anéantis pour jamais la
 » flamme qui le consume ! épure-le ! une
 » seule étincelle de ta grace suffit pour le
 » rendre digne de l'auguste sacrement où
 » je vais m'engager. Anime mon âme du
 » noble amour de ses devoirs. Donne-moi , grand Dieu , donne-moi la force
 » de supporter le douloureux sacrifice que
 » ta justice me prescrit » !

Le plan de ce roman est très-simple, l'action bien liée & bien conduite, les épisodes & les incidens naturels & bien amenés. Le style en est facile, les caractères bien soutenus : il faut lire dans l'ouvrage même une assemblée de parens qui forme une scène vraiment théâtrale. En général il y a beaucoup de vérité dans tous ses tableaux. Les mœurs, l'honneur & la vertu ne peuvent qu'y gagner. Puisse l'Auteur, encouragé par nos éloges, continuer une carrière où son début lui promet des succès. Cet ouvrage est plein de sentiment. Le cœur est affecté en plusieurs endroits, & il s'y trouve des situations intéressantes. Les âmes honnêtes & sensibles sauront gré à Mde *Benoit* de ce travail, qui fait autant d'honneur à son cœur qu'à sa plume.



ŒUVRES de Théâtre de M. GUYOT DE MERVILLE. A Paris , chez la veuve DUCHESNE , rue Saint Jacques , au temple du goût ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi : 3 vol. in-12.

C'EST ici la première édition complète du théâtre de M. Guyot de Merville. Il ne manque à ce recueil que trois tragédies , qui n'ont été ni représentées ni imprimées , & qui en effet ne méritoient point de l'être. On les a trouvées dans les papiers de l'Auteur après sa mort , ainsi que quelques poésies fugitives que l'on n'a pas cru devoir insérer dans la collection de son théâtre ; elles ne répondent ni à sa réputation , ni au mérite de ses autres ouvrages. Ces trois tragédies sont *Achille à Troyes* , *Manlius Torquatus* , & *Salluste*. L'Auteur les composa dans sa jeunesse ; & le refus qu'elles esfuèrent de la part des Comédiens , fut la première source des querelles qu'il eut avec plusieurs Acteurs de la Comédie Française. Ces querelles , toujours très-

vives de sa part, le dégoûtèrent enfin du théâtre, & peut-être même de sa patrie, qu'il quitta pour se livrer à son goût pour les voyages.

Michel Guyot de Merville étoit né à Versailles, le premier de Février de l'année 1696. Il donna sa première comédie, les *Mascarades amoureuses*, au théâtre Italien, le 4 Août 1736 ; & elle y fut reçue avec applaudissement. C'est la première pièce dans le goût de *Molière*, qui ait paru sur ce théâtre. Elle est bien conduite ; l'intrigue nous en paroît simple & ingénieuse, les caractères vrais & soutenus, les sentimens bien placés, & sur le ton de la bonne comédie.

L'Editeur n'a point trouvé dans les manuscrits de *M. de Merville*, une pièce jouée sous son nom à la Comédie Italienne, le 3 Décembre de la même année : en voici le sujet. Elle est intitulée, *les Amans assortis sans le savoir*. Deux amis, dont l'un a un fils & l'autre une fille, ont formé la résolution de marier ensemble ces jeunes gens, lorsqu'ils auront atteint l'âge convenable. Différens accidens font que ces enfans se trouvent perdus. Le hasard les réunit dans le même lieu : ils deviennent amoureux l'un de l'autre ; & enfin ils sont reconnus de leurs

94 MERCURE DE FRANCE.

patens , qui accomplissent le mariage projeté. Cette pièce n'eut point de succès ; l'Auteur la retira à la seconde représentation , & ne la fit point imprimer.

L'année suivante , 9 Février , il donna sur le même théâtre les *Imprésumptus de l'Amour* , dont le succès le consola de la chute des *Amans assortis* ; & à la Comédie Française , le 10 Octobre , la comédie héroïque d'*Achille à Scyros* , où les connoisseurs trouvèrent beaucoup d'esprit , des situations bien imaginées , du jeu de théâtre , un tragique intéressant joint à un comique décent , & en général , une assez belle versification. L'Auteur rend compte , dans sa préface , de la nature de ce poëme , qui tient un milieu entre la tragédie & la comédie , c'est-à-dire , qui est dans le genre tragi-comique.

Le *Consentement forcé* , pièce jouée pour la première fois , par les Comédiens Français , le 13 Août 1738 , est , à proprement parler , le triomphe de M. de Merville. Cette petite comédie , qui est restée , eut dans sa nouveauté le succès le plus flatteur.

Elle fut suivie la même année , 31 Octobre , sur le même théâtre , des *Epoux réunis* , comédie en cinq actes. On y

trouva , dans le temps , une gradation d'intérêt bien ménagée , d'où naît le plaisir de la surprise , qui ne sauroit être étouffé , parce que le dénouement a été prévu d'une manière incertaine & vague. Cette pièce n'eut cependant pas un grand succès dans sa nouveauté , parce qu'elle fut donnée pendant le voyage de Fontainebleau , temps auquel les bons Acteurs jouent rarement à Paris. Heureusement la presse redressa les torts du parterre , autant que les préjugés semés dans le Public peuvent être réformés.

L'Auteur travailloit indistinctement pour les François ou pour les Italiens. Il fit jouer par ces derniers , le 11 Juin 1742 , la comédie du *Dédit inutile* , ou les *Vieillards intéressés*. Il est vrai qu'elle fut refusée au théâtre François ; & c'est encore une des causes de cette haine éternelle de M. de Merville contre les Acteurs principaux de ce spectacle , auxquels il n'offrit plus aucune de ses pièces. Il se dévoua uniquement à la Comédie Italienne , & fit paroître deux mois après , le 2 Août , les *Dieux travestis* , ou l'*exil d'Apollon*. Cette petite pièce , en un acte , en vers , précédée d'un prologue , fut très-applaudie , & n'a cependant été imprimée pour la première fois , que dans cette édition.

Quoique la comédie intitulée, le *Roman*, ne paroisse ici que sous le nom de *M. Guyot de Merville*, il est constant néanmoins que *M. Procope* y a eu beaucoup de part. Ce dernier l'avoit composée en prose : il la communiqua à *M. de Merville*, qui y fit des changemens dans l'intrigue & dans l'arrangement des scènes. Elle fut représentée le 22 Mai 1743, & reçue avec assez d'applaudissement, quoiqu'on en désapprouvât le dénouement.

L'*Apparence trompeuse*, donnée l'année suivante, le 2 Mars, est, sans contredit, la meilleure pièce que *M. de Merville* ait donnée à la Comédie Italienne. Quelques-uns la préférèrent au *Consentement forcé*, si accueilli au théâtre François. Rien n'est plus naturel & plus heureux que cette petite comédie en un acte. Le dialogue est par-tout, vif & agréable, & le plan bien tracé & bien rempli. On en a condamné le dénouement, qui s'annonce de lui-même.

Le 20 Août de la même année, l'Auteur fit jouer avec succès les *Talens déplacés*, qui le broiillèrent avec les Italiens. Depuis cette époque aucune de ses pièces n'a été représentée, ni même imprimée. On les trouve pour la première fois dans cette édition ; & nous croyons qu'elles pour-
roient

roient être bien reçues du Public , si les Comédiens entreprenoient de les mettre au théâtre. Elles sont intitulées , le *Jugement téméraire* , les *Tracasseries* ou le *Mariage supposé* , le *Triomphe de l'Amour & du Hazard* , la *Coquette punie*. Nous n'en portons aucun jugement , pour ne point prévenir celui du parterre , s'il arrive qu'elles soient représentées.

On a joint aux ouvrages de théâtre de M. *Guyot de Merville* , quelques pièces fugitives , qui sont l'élite de celles qu'il a laissées en mourant , & qui eussent aisément formé un volume. On a cru ne devoir faire usage que de ce qu'il auroit publié lui-même , s'il n'eût consulté que sa réputation. On lui attribue une comédie jouée au théâtre François en 1739 , sous le titre du *Médecin de l'esprit* , & qui ne fut représentée qu'une fois. On le dit aussi auteur de l'*Histoire littéraire de l'Europe* , publiée en 1726 , & d'un *Voyage d'Italie* , en deux volumes.

Après avoir parlé des ouvrages qui ont mérité à M. *de Merville* une place distinguée dans l'histoire de notre théâtre , nous croyons ne pouvoir mieux faire connoître son caractère , qu'en terminant cette analyse par une lettre d'un Gentilhomme Suisse de ses amis , avec qui M. *de Mer-*

E

ville a passé les dernières années de sa vie ; elle est écrite d'un style si intéressant , que nous ne nous permettons pas d'y faire de changement.

« *M. de Merville* , dit l'Auteur de
 » cette lettre , vint en Suisse vers l'an
 » 1750 ou 1751 ; le hasard me procura
 » sa connoissance : il me fit une visite ici
 » dans ma campagne : il y revint ensuite
 » plusieurs fois passer quelques jours &
 » quelques semaines. Nos liaisons se for-
 » mèrent insensiblement. Son esprit , ses
 » talens , son caractère , ses malheurs m'af-
 » fectèrent. Je m'apperçus qu'il avoit dans
 » l'âme de cuisans chagrins qui l'occu-
 » poient beaucoup, quoiqu'il en parlât assez
 » peu. Sa femme , & une fille qu'il ai-
 » moit très-tendrement , en étoient les
 » principaux objets. Il en avoit fait le
 » sujet d'une de ses comédies , qu'il ne
 » lisoit jamais sans répandre des larmes :
 » c'est , si je me le rappelle bien , le *Con-*
 » *sentement forcé*. Sa fortune , sans doute
 » dérangée , y contribuoit ; l'interruption
 » des fonctions des Cours de justice de
 » Paris , lors des derniers troubles , met-
 » toit obstacle à la perception de ses pe-
 » tites rentes. Les Comédiens l'avoient
 » traversé pour la représentation de plu-
 » sieurs pièces de théâtre , & par-là lui

„ avoient ôté ses ressources. Une gou-
 „ vernante infidelle avoit abusé de sa
 „ confiance ; & ces revers réunis formoient
 „ un tout qui ne le mettoit point dans
 „ une assiette tranquille. Agité & inquiet
 „ à la suite de tant de traverses , il chercha
 „ à faire diversion à son ennui. Il alla
 „ à Francfort, en Hollande, en Provence ,
 „ à Lyon ; revint enfin à Genève dans
 „ le dessein de s'y fixer , & m'écrivit de
 „ tous ces différens lieux. Il fut , à son
 „ passage à Lyon , que M. de *Voltaire* ,
 „ qui y étoit en même temps , venoit
 „ aussi s'établir à Genève. Il s'étoit brouillé
 „ avec lui au sujet d'une pièce que *Roussseau*
 „ & l'Abbé *des Fontaines* lui avoient sug-
 „ gérée. Il craignit que M. de *Voltaire*
 „ n'en eût conservé du ressentiment , &
 „ que leur commun séjour dans cette
 „ Ville ne donnât lieu à quelques désa-
 „ grémens. Il se détermina donc à faire
 „ les avances de la réconciliation , & lui
 „ envoya dans cette vue , avant son dé-
 „ part de Lyon , des vers que le porteur
 „ ne put lui remettre , parce qu'il le trouva
 „ parti. M. de *Merville* les lui adressa
 „ à Genève : mais cette démarche fut sans
 „ effet ; & quoique M. de *Voltaire* ne
 „ lui eût point répondu, il ne laissa pas,
 „ deux ou trois jours après son arrivée

„ à Genève , de lui faire une visite. Il
 „ en fut reçu poliment , mais froidement.
 „ De-là il vint passer huit ou dix jours
 „ chez moi. Quand il fut de retour à
 „ Genève , il mit ordre à ses affaires , fit
 „ le bilan de ses dettes & de ses meubles :
 „ l'un compensoit & acquittoit l'autre. Il
 „ mit ce bilan sur sa table , sortit de la
 „ maison qu'il habitoit , le vendredi 23
 „ Mai 1755 , n'emporta avec lui qu'une
 „ mauvaise capotte , laissa ses habits , son
 „ épée & tous ses effets pour le paiement
 „ de ses créanciers , écrivit plusieurs let-
 „ tres ; une , entre autres , à un Magistrat
 „ pour l'exécution de ses volontés ; &
 „ il sortit en disant qu'on ne l'attendît
 „ pas pour le lendemain. Quelques jours
 „ s'écoulèrent sans qu'il reparût. Son hôte
 „ en fut surpris. Il m'écrivit pour savoir
 „ s'il ne seroit pas revenu chez moi. Vers
 „ ce même temps on trouva un homme
 „ mort au bord du lac de Genève sur
 „ les terres de Savoie. La réunion de ces
 „ circonstances fit dire que c'étoit lui ;
 „ voilà l'origine du bruit qui se répandit
 „ que M. de Merville s'étoit noyé. Sur
 „ ces entrefaites je reçus sa lettre d'adieu.
 „ Je m'informai de son sort sans en rien
 „ apprendre de positif. Les uns l'ont dit
 „ mort ; d'autres ont assuré qu'il s'étoit

„ retiré dans un couvent au pays de Gex ,
 „ à deux ou trois lieues de Genève. J'ai
 „ appris depuis qu'il étoit mort , & qu'on
 „ le savoit par M. le Résident de France ,
 „ avec qui il avoit été en relation. On a
 „ vendu ses effets , comme il l'avoit or-
 „ donné ; & par ce moyen ses dettes ont
 „ été acquittées. Vous voyez dans toute
 „ sa conduite la candeur, la droiture &
 „ la probité d'un honnête homme , digne
 „ assurément d'être regretté ; & en mon
 „ particulier , j'ai pris une part bien sin-
 „ cère à ses infortunes. Il avoit fait une
 „ critique des œuvres de M. de *Voltaire* ,
 „ que j'ai parcourue ; un autre ouvrage
 „ qu'il appelloit l'*Esprit d'Horace* , & un
 „ troisième intitulé *les Veillées de Vénus* ».



PETITE Encyclopédie ou les Elémens des Connoissances humaines , contenant les notions générales de toutes les sciences, de tous les arts utiles, & des matières qui ont rapport à la société : ouvrage dans lequel on s'est proposé d'instruire les jeunes gens d'une infinité de choses qu'ils ignorent, c'est-à-dire, de leur faire connoître le monde qu'ils habitent, la terre qui les nourrit, les arts qui fournissent à leurs besoins, les connoissances qui sont l'objet de divers états qu'ils pourront embrasser, en un mot, de former des citoyens : deux volumes in-12, le premier de 600 pages, le second de 540. A Paris, chez NYON, quai des Augustins, & la veuve SAVOYE, rue Saint Jacques ; avec approbation & privilège du Roi : 1766.

CET ouvrage mérite l'attention du Public, & principalement de ceux qui sont chargés de l'éducation de jeunes gens déjà

formés. Ce n'est pas, comme on pourroit se l'imaginer, un dictionnaire ou une esquisse informe de l'ouvrage immense de l'Encyclopédie ; l'Auteur ne s'est pas proposé, comme ceux de ce dernier, d'approfondir les principes de toutes les sciences & de tous les arts, de discuter les matières les plus abstraites, ni de sonder tout ce que l'esprit de l'homme peut découvrir. On peut avoir une idée très-exacte de son but & de son plan par la simple exposition du titre de son ouvrage que nous venons de rapporter : il est renfermé en deux bons volumes *in-12* ; ainsi on peut, sans s'incommoder, en faire l'acquisition & avoir le loisir de le lire.

Les motifs qui l'ont engagé à l'entreprendre sont les réflexions faites par plusieurs personnes qui ont traité de l'éducation. Ces personnes observent que les jeunes gens ignorent en quoi consistent les devoirs communs à tous les hommes ; qu'ils n'ont reçu aucun principe pour juger des actions, des mœurs, des opinions, des coutumes ; qu'ils ignorent les affaires les plus communes & les plus ordinaires, ce qui fait l'entretien de la vie, le fondement de la société ; qu'ils ne connoissent, ni ce monde qu'ils habitent, ni la terre qui les nourrit, ni les hommes qui fournissent à

leurs besoins, ni les arts, ni les artisans, ni les animaux qui les servent. . . Qu'il y a une infinité de choses très communes sur lesquelles ils ne peuvent s'énoncer ou dire ce que c'est, par exemple, un moulin, une charruë; qu'il faudroit donc leur donner des définitions claires de quantité de choses dont ils entendent parler tous les jours, &c.

L'Auteur de cet ouvrage a cru devoir remplir les intentions des personnes qu'il cite, & dont le sentiment est d'un grand poids; mais il a jugé à propos de donner une plus grande étendue à son plan, & de ne pas se borner à de simples définitions. D'un autre côté il n'a voulu rien omettre; c'est-à-dire, qu'il a embrassé en quelque manière le ciel & la terre, &, pour le dire plus simplement, il a entrepris de donner des idées de toutes choses dans une juste étendue. Il est constant que les parens sçavés qui voient avec quelque peine tout le temps de l'éducation employé dans le latin & dans le grec, regarderont cet ouvrage comme capable de suppléer à ce qui manque à l'éducation des collèges.



 A N N O N C E S D E L I V R E S .

L'ART du Poëte & de l'Orateur, nouvelle rhétorique à l'usage des Colléges, précédée d'un essai d'éducation ; avec cette épigraphe :

Plurimum enim intererit quibus artibus & quibus hos tu moribus instituas. Juven. Satyr. XIV.

A Lyon, chez les frères *Périssè*, Libraires des Colléges, rue Mercière ; 1766 : avec privilège du Roi ; & se trouve à Paris, chez *Nyon & Bauche*, quai des Augustins, *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, *Brocas & Hérissant* fils, rue Jacques, *Barbou*, rue des Mathurins, *Desaint*, rue du Foin : un vol. in-12.

On ne peut trop multiplier les ouvrages de ce genre, les derniers venus ayant presque toujours un degré de supériorité sur ceux qui les précèdent. Nous avons déjà plusieurs traités de rhétorique & de poésie à l'usage de la jeunesse, à l'usage des Dames, à l'usage des Demoiselles. Celui-ci, qui est à l'usage des Colléges, peut tenir lieu de tous ceux que nous venons de nommer, & a sur eux l'avantage d'être beaucoup plus court & moins chargé de

E v

ces inutilités classiques, où l'on parle un langage inconnu aux gens du monde. Tous les devoirs de l'Orateur & du Poète sont exposés clairement dans ce volume; & les règles qui conduisent à la perfection de ces deux arts, y sont développées dans une juste étendue. Les exemples qui viennent à l'appui de ces règles sont choisis avec goût, & le style de l'Auteur est analogue au genre didactique, clair, simple & précis.

NOUVEL abrégé de l'Histoire de France, à l'usage des jeunes gens, par Mlle d'*Espinassi*. A Paris, chez *Saillant*, rue Saint Jean de Beauvais, & chez *Desaint*, rue du Foin, la première porte-cochère en entrant par la rue Saint Jacques; 1766: avec approbation & privilège du Roi; deux parties in-12, qui seront suivies de plusieurs autres volumes.

Mlle d'*Espinassi*, dont nous avons annoncé autrefois un *Essai sur l'éducation des Demoiselles*, s'est proposé de réduire en abrégé l'Histoire de France commencée par M. l'Abbé *Velly*, & continuée par M. de *Villaret*. Voici de quelle manière elle rend compte dans sa préface des différentes parties de son travail. « Je ne prétends point me donner le titre d'historienne; j'abrége & j'élague, voilà tout.

» Je me suis moins appliquée à la pureté
 » & à l'élégance de la diction qu'à la clarté.
 » J'ai mis en marge le sujet de chaque
 » article qui alloit être traité, afin d'aider
 » & de faciliter la mémoire. Je n'ai cité
 » aucun des auteurs anciens qui rappor-
 » toient les faits; j'ai cru que rien n'étoit
 » plus inutile; la jeunesse n'a que faire de
 » ces autorités. Dans quelques endroits
 » j'ai suivi mon auteur presque mot à mot,
 » dans d'autres je m'en écarte. J'ai pris la
 » liberté d'y joindre quelques réflexions
 » quand l'occasion s'en est présentée. . . .
 » Ne pouvant donner l'histoire entière
 » aussi promptement que je le desirerois, ...
 » je ne publierai dans cet instant que
 » le premier volume; s'il est agréé &
 » trouvé utile aux vûes que je me propose,
 » je travaillerai avec tout le zèle possible à
 » continuer ». Nous croyons que Mlle
d'Espinassi aura lieu de se louer de l'ac-
 cueil du public.

NOUVELLE Physique céleste & terrestre
 à la portée de tout le monde, par M. J. C. F.
de la Pierriere, Chevalier, Seigneur de
Roiffé, de la Société Royale des Sciences
 & des Arts de Metz; avec cette épigraphe:

Dulcique animos novitate tenebo. Ovide.

A Paris, chez *Nicolas-Augustin Delalain*,

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Libraire, rue Saint Jacques ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12.

Ce n'est point ici une simple compilation de différens traités de physique dont on a formé un recueil ; c'est un ouvrage original où l'Auteur a imaginé plusieurs systêmes qui sont à lui, & dont il ne partage la gloire avec personne. Nous laissons aux Physiciens de profession le droit de prononcer sur le mérite de l'ouvrage. Nous croyons seulement que les divers systêmes qui le composent, pourront être combattus, parce qu'il y en a plusieurs qui combattent ceux des autres.

DE la population de la France, par M. l'Abbé *Expilly*, Chanoine, Trésorier en dignité du Chapitre Royal de Tarascon, des Académies Royales des Sciences & Belles Lettres de Lorraine, de Prusse, &c. seconde partie. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Desaint & Saillant, Bauche*, quai des Augustins, *Hérissant*, rue Saint Jacques, *Despilly*, rue Saint Jacques, *Nyon*, quai des Augustins ; 1765 : in-fol. de 224 pages.

Le but de cet ouvrage est de donner une connoissance exacte du nombre des habitans du Royaume de France. On y

fait le dénombrement de toutes les paroisses contenues dans chaque province ; les naissances , les morts arrivées pendant un certain temps , les hommes , les femmes qui ont vécu ou qui vivent dans chaque paroisse ; voilà ce qu'offre cet *in-folio* plein de recherches , & qui suppose dans l'Auteur une patience & un travail extraordinaires.

CALCUL des Décimales , appliqué aux différentes opérations du commerce de banque & de finance , avec des tables qui contiennent la réduction de toutes les parties de la livre de compte , de la livre pesante , du marc , de la botte de soie , de la toise , de l'année & de l'aune , *en parties décimales* , avec toutes leurs combinaisons ; par J. D. O. Delille , de l'Académie royale d'Ecriture , dédié à M. Feydeau de Brou , ancien Garde des Sceaux de France , & Doyen du Conseil d'Etat , &c. A Paris , chez la veuve Savoye , rue saint Jacques , Saillant , rue saint Jean-de-Beauvais , Despillly , rue saint Jacques , Desaint , rue du Foin , Durand , rue saint Jacques ; 1765 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. *in-8°*. de 150 pag.

Il manquoit à notre arithmétique mercantile , l'application du calcul des déci-

males ; en effet , on ne pourra disconvenir par l'exposé de ce traité , qu'il ne soit d'un grand secours pour les opérations complexes ; car les multiplications & les divisions composées sont réduites à une multiplication ou à une division simple. C'est-à-dire, que si l'on a des marcs, onces & gros à multiplier par des livres, sols & deniers , la multiplication est changée en une autre où il n'y a plus que des livres à multiplier par des marcs. Il en est de même pour les divisions. L'Auteur n'a donné ce traité au Public qu'après l'avoir fait pratiquer à ses élèves. Il contient toutes sortes de questions relatives aux commerce , à la banque & à la finance ; elles sont d'abord opérées par la façon ordinaire , & ensuite par les décimales , afin que l'on puisse en voir d'un coup-d'œil les avantages réels. On trouve à la fin de ce traité , des tables qui contiennent la réduction de toutes les parties de la livre de compte , de la livre pesante , du marc, de la botte de soie , de la toise , de l'aune & de l'année *en parties décimales* , avec toutes leurs combinaisons possibles.

LETTRES intéressantes sur différentes matières , écrites de Paris à un Magistrat

F E V R I E R 1766. III

de Province ; par M. *Isaac-Etienne d'Ar-
gent* , Avocat en Parlement , demeurant
rue de la Feuillade , auteur des *Lettres
sur divers sujets* , imprimées en 1764 , &
annoncées dans le *Mercur* de France du
mois de Novembre ; se trouve en bro-
chures in-12 , signées par l'Auteur , à
Londres , chez *Chrysologue* , à la pensée ;
à Paris , chez *Vallat la-Chapelle* , Libraire ,
au Palais , perron de la sainte Chapelle ;
1765 : in-12 de 300 pages.

Les différentes matières qui font le
sujet de ces lettres , seroient difficiles à
détailler. C'est de la littérature , de la
morale , de la métaphysique , de la poésie ,
de la critique , de la religion , &c. &c.
L'Auteur se permet des digressions en vers
& en prose , en latin & en françois.

LETTRES d'*Emérance* à *Lucie* , par Ma-
dame le Prince de Beaumont , en deux vol.
in-12 ; à Lyon , chez *Pierre Bruyset Pon-
thus* , à l'entrée de la rue saint Dominique ,
à côté du cloître des RR. PP. Jacobins ;
& se trouve à Paris , chez *Humblot* , Li-
braire , rue saint Jacques , entre la rue
du Plâtre & la rue des Noyers , près saint
Yves ; avec approbation & privilège du
Roi.

Une femme illustre par ses vertus &

par ses malheurs , s'étoit retirée dans une campagne , où elle entretient un commerce de lettres avec de jeunes Demoiselles qu'elle avoit connues dans le monde , & qui se gouvernoient par ses conseils. Ces lettres contiennent par conséquent des règles de conduite pour les jeunes personnes du sexe. Elles présentent aussi l'histoire de cette femme , dont la lecture attache & intéresse. La réputation que s'est acquise Madame *le Prince de Beaumont* , pour les ouvrages de ce genre , tels que *le Magasin des enfans* , &c. forment un préjugé favorable pour celui-ci.

MEMOIRES de Madame la Baronne de Batteville , ou la Veuve parfaite , par Madame *le Prince de Beaumont* ; à Lyon , chez *Bruyset Ponthus* , à l'entrée de la rue saint Dominique , à côté du cloître des RR. PP. Jacobins ; 1766 : & se trouve à Paris , chez *Humblot* , Libraire , rue saint Jacques , entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers , près saint Yves ; in-8°.

C'est encore ici un roman en forme de lettres de Madame *le Prince de Beaumont*. On y retrouve le même genre d'intérêt , les mêmes préceptes de morale qui distinguent les écrits de cette Dame Auteur.

LA Bergère des Alpes, comédie en un acte, & en vers libres, par M. *Desfontaines* ; représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le dimanche 15 Décembre 1765. Le prix est de 24 sols broché. A Paris, chez *Lesclapart*, le jeune, Libraire, quai de Gêvres ; 1766 : avec approbation ; in-8°.

Les contes de M. *Marmontel* ont déjà donné beaucoup de sujets à nos poètes dramatiques, & plusieurs ont été traités avec succès. *La Bergère des Alpes*, mise en action par M. *Desfontaines*, va l'être encore par M. *Marmontel* lui-même, à la Comédie Italienne : & le Public l'attend avec impatience. Il aime à comparer les divers ouvrages qui traitent le même sujet. Celui de M. *Desfontaines* est dans un genre différent ; il n'y a dans sa pièce ni musique ni ariettes ; ornemens qui se trouveront dans celle de M. *Marmontel*, & sans lesquels cependant M. *Desfontaines*, se fait encore lire avec plaisir.

LA mort d'*Abel*, drame en trois actes, en vers, imité du poëme de *Gessner*, & suivi du vœu de *Jephthé*, poëme, par M. l'Abbé *Aubert* ; prix de 30 sols ; à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue

114 MERCURE DE FRANCE.

saint Jacques , au-dessous de la fontaine
saint Benoît , au temple du goût ; 1765 :
avec approbation & privilège du Roi ;
in-8°. de 100 pag.

Le succès du poëme de *la mort d'Abel*,
par M. *Gessner*, a engagé M. l'Abbé *Aubert*,
si avantageusement connu par ses fables,
à le mettre en action ; ce qui doit en
rendre l'acquisition en quelque sorte plus
particulière à la littérature françoise, par
le moyen de la versification. Les endroits
les plus pathétiques de l'original sont
rendus dans le drame d'une manière très-
touchante ; & M. *Gessner* doit être flatté
d'avoir fourni à un homme estimé en
France , le sujet d'un excellent drame.

ODE sur la mort de Monseigneur le
Dauphin , par M. *le Fevre* : seconde
édition corrigée , avec cette épigraphe :
Si qua fata aspera rumpas ; tu Lodoïcus
eris ; à Paris , chez *Knapen*, Imprimeur-
Libraire , grand'salle du Palais , à l'L cou-
ronnée , au bon protecteur , & au bas du
pont saint Michel ; 1766 : *in-4°.*

ODE sur la mort de Monseigneur le
Dauphin , par M. *Moline*. A Paris , chez
la veuve *Valleyre* , Libraire , à l'entrée
du quai de Gêvre , du côté du Pont-au-

Change ; 1766 : avec approbation & permission ; in-8°.

Nous avons trouvé dans cette Ode & dans la précédente d'excellentes strophes que nous ne rapportons point ici, pour ne pas les détacher de leur véritable place. Elles perdroient à n'être pas luës dans l'ouvrage même , auquel nous renvoyons nos Lecteurs.

ORAISON funèbre de Madame *Marie-Louise de Thimbrone de Valence*, Abbessé, Chef, Supérieure générale de la maison & ordre de Fontevrault ; prononcée dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Fontevrault, le 15 Septembre 1765 ; par M. *Michel Testas*, Curé de saint Paul, & ancien professeur de rhétorique au Collège Royal de sainte Marthe de Poitiers. A Poitiers chez *Louis Braud*, Imprimeur & Libraire de l'Université & du Collège , près les Cordeliers ; 1766 : avec approbation & permission, in-4°. & à Paris chez *Barbou*, Imprimeur - Libraire , rue des Mathurins.

L'orateur célèbre dans les deux parties de son discours, l'héroïsme de la justice chrétienne. 1°. Dans une vierge qui offre à Dieu avec simplicité de cœur & avec joie , tout ce qu'elle tient du monde, &

tout ce qu'elle est elle-même. 2°. Dans une Abbessé qui renouvelle & consomme ce double sacrifice avec la même joie & la même simplicité. Ces deux parties sont traitées avec tout le pathétique de l'éloquence chrétienne.

L'ART de la Toilette, almanach des Dames, où l'on trouve la façon de composer toutes les eaux & pommades pour l'embellissement du visage ; le fard, le rouge, les pâtes pour les mains, & généralement tout ce qui s'emploie à la toilette, tant du matin que du soir ; de préparer les eaux & opiates pour les dents, les gans & cornettes de nuit, &c. Tous ces secrets sont tirés des meilleurs Auteurs, & ont été approuvés par la Faculté de Médecine. A la Haye, & se trouve à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint Jacques, au temple du goût : in-18.

On a écrit en différens temps sur les dangers des eaux, pommades & fards souvent mal apprêtés, dont les femmes se servent à la toilette ; c'est pour les en garantir, qu'on leur présente ce petit ouvrage. Avec ce secours elles se mettront à l'abri d'un nombre infini d'accidens qui arrivent en se servant de choses dont elles ne connoissent pas les ingrédiens. Les compo-

sitions sont expliquées assez-intelligiblement, pour apprendre à faire soi-même les eaux & pommades dont on aura besoin. Elles choisiront celles qui leur seront propres.

ETRENNES à la jeunesse de l'un & l'autre sexe ; utiles & agréables pour former le jugement , orner l'esprit & perfectionner le corps ; le tout tiré des meilleurs auteurs ; à Paris ; chez la veuve *Duchefne* , Libraire , rue saint Jacques au temple du goût , avec approbation & privilège du Roi ; 1766 : in-8°.

Quelques personnes voyant donner pour étrennes des frivolités , ont tenté de faire part au Public de quelques petits ouvrages qui pussent former des présens plus convenables. On se propose ici de les imiter ; mais en composant ce petit ouvrage , on a eu principalement en vuë la jeunesse à qui on apprend les moyens de perfectionner le jugement & de se conduire avec prudence dans le monde ; ceux de cultiver & d'orne l'esprit , & de se procurer un maintien convenable dans l'extérieur ; &c. &c.

ETRENNES Nantoises , Ecclésiastiques , Civiles & Nautiques , pour l'année com-

118 MERCURE DE FRANCE.

maine ; calculées au méridien de Nantes ; à Nantes , chez la veuve de *Joseph Vatar* , Imprimeur de Monseigneur l'Evêque ; & à Paris , chez *Guillyn* , quai des Augustins. Prix une liv. in-18.

Les habitans de Nantes , & ceux qui prennent intérêt à la Province de Bretagne , trouveront dans ce petit ouvrage des choses qui piqueront leur curiosité.

Avis du Libraire concernant le Journal Ecclésiastique.

LE Journal Ecclésiastique ayant paru en Octobre 1760 , le nombre de souscripteurs répondit bientôt aux espérances que l'on avoit conçues sur un projet d'autant plus avantageux , qu'il devoit réunir ce qu'on a de plus solide & de mieux écrit sur les Sciences Ecclésiastiques. En 1761 , le Libraire fut obligé de faire imprimer un plus grand nombre d'exemplaires ; depuis , plusieurs particuliers ayant désiré se procurer ce Journal en entier , & n'ayant pu se satisfaire , il donne avis qu'il vient de réimprimer plusieurs mois qui lui manquoient , à l'effet d'en former cent collections complètes qu'il délivrera au prix ordinaire. Les personnes qui voudront se le procurer , auront la bonté d'adresser

leurs lettres & leur argent par la poste, franc de port, il le leur fera parvenir par la voie qui lui sera indiquée. La collection complète, depuis octobre 1760, jusques & compris septembre 1765, envoyée par la poste, franche de port, sera de 70 liv. à raison de 14 liv. par année : prise chez lui, elle coûtera 49 liv.

AVIS sur la PHARSALE DE LUCAIN.

LE sieur *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis de la rue Poupée, donne avis au Public, que vers la fin de Février ou au commencement du mois de Mars, il publiera une très-belle édition de la *Pharsale de Lucain*, traduite par M. *Marmontel*, de l'Académie Française, avec des notes historiques, & un choix des plus beaux morceaux du texte latin. Cette édition sera enrichie de onze planches en taille-douce d'après les desseins de M. *Gravelot*, à l'exécution desquelles le Dessinateur & les Graveurs ont donné les plus grands soins. Ceux qui désireront avoir des premières épreuves, peuvent s'adresser au sieur *Merlin* ; l'édition est en deux volumes in-8°.



A R T I C L E I I I .

S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S .

A C A D É M I E S .

DE CHALONS-SUR-MARNE.

LA Société Littéraire de cette ville tint sa seconde séance publique, le 4 de septembre de l'année dernière. *M. Rouillé d'Orfeuil*, Intendant de Champagne, l'honora de sa présence en qualité de Président.

Monsieur Billet de la Pagerie, Trésorier de France; ouvrit la séance par la lecture d'un mémoire en faveur des pauvres habitans de la maigre Champagne. L'auteur peint d'abord les soins paternels de *Louis le Bien aimé*, attentif à découvrir les moyens de fertiliser les terres de ses États, & d'augmenter par-là la population. Il en conclut que l'exemple du Monarque bienfaisant doit porter ses sujets à mettre au jour les nouvelles découvertes qu'ils pourroient faire sur la culture des terres. Il fait ensuite un abrégé de ce qu'il avoit

avoit dit à ce sujet dans quelques mémoires précédens, & des réponses qu'il avoit faites à la Société d'Agronomie établie à Paris.

Ses vûes toujours patriotiques lui font découvrir les besoins les plus pressans de la maigre Champagne; cette partie de la France manque de bras, dont le nombre diminuë tous les jours. Pour y remédier, l'auteur propose de faciliter les mariages. Sa juste indignation contre les célibataires qui ne s'occupent que des embarras du mariage, que pour vivre dans l'opulence, devroit faire revivre dans les citoyens le desir de servir leur patrie, la religion & l'état, en donnant à Dieu des adorateurs, & des sujets au Monarque. Les sentimens d'une humanité religieuse conduisant M. de la Pagerie dans la chaumière du misérable laboureur, il y découvre la vraie cause de la dépopulation. Pour y obvier il propose, à ceux qui sont à la tête des peuples par leurs dignités, ou par leurs richesses, de doter tous les ans un certain nombre de filles. Ce conseil suivi ranimerait nos campagnes, diminueroit le libertinage, consoleroit la religion & procureroit le bien de l'Etat.

M. Sabbathier, sous-Secrétaire & professeur, lut ensuite un discours préliminaire.

F

sur son dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, grecs & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable & les antiquités. On a déjà publié un prospectus de cet ouvrage intéressant, proposé par souscription, laquelle sera ouverte jusqu'au dernier Avril.

M. *Sabbathier* ayant rendu compte des motifs qui l'ont engagé à l'entreprendre, en montre les avantages dans l'exposé qu'il fait de chacune des quatre parties qu'il s'est proposées.

C'est donc en premier lieu dans la géographie ancienne qu'il faut puiser, dit-il, principalement dans *Strabon*, *Ptolémée*, *Plin*, *Pomponius Mela*, *Etienne de Byzance*. « Cette science, ajoute l'auteur, » est d'une étendue vaste & immense, car » elle comprend généralement tous les pays » connus des anciens; & tel est précisé- » ment l'objet des auteurs grecs & latins, » que l'on voit pour l'ordinaire dans les » classes. En effet, *Tacite* nous présente » les divers peuples qui habitèrent autre- » fois la Germanie, maintenant l'Allema- » gne, ainsi que ceux qui possédoient les » Îles Britanniques. *César* fait connoître » nos premiers pères; je veux dire les » habitans des Gaules, les Belges, les

„ Celtes, les Aquitains. *Quinte-Curce*, en
 „ racontant l'histoire des expéditions d'*A-*
 „ *lexandre*, passe en revuë les divers peu-
 „ ples qui occupèrent les contrées d'Asie,
 „ jusqu'aux Indes. *Tite-Live* donne une
 „ idée de ceux qui possédèrent l'Italie dans
 „ les temps les plus reculés. Son histoire
 „ embrassant toutes les guerres que les Ro-
 „ mains avoient eues avant lui, cela lui
 „ donne lieu de parler des habitans d'une
 „ infinité de pays, situés non-seulement
 „ dans l'Europe, comme l'Espagne, la
 „ Grèce, la Macédoine, la Thrace, mais
 „ encore dans l'Afrique & dans l'Asie. Les
 „ auteurs grecs, souvent copiés par les
 „ auteurs latins, embrassent à peu près la
 „ même étendue de terrain.

„ Ajoutez à cela qu'une partie de la
 „ géographie du moyen âge se trouve ici
 „ jointe à la géographie ancienne; par ce
 „ que les écrits de quelques auteurs clas-
 „ siques, tels qu'*Eutrope* & autres, s'é-
 „ tendent jusques vers la fin du quatriè-
 „ me siècle.

On fait que M. *Rollin* veut que dans
 l'explication d'un auteur, on ne laisse
 jamais passer aucun lieu, sans avoir soin
 de le faire remarquer, & même de le
 montrer, s'il est possible sur une carte géo-
 graphique; c'est en effet la manière la plus

simple, la plus aisée, qui se place le plus facilement dans la mémoire ; & qui y fixe le plus nettement les événemens historiques : aussi M. *Sabbathier* se propose de faire graver un certain nombre de cartes, où l'on aura l'attention d'insérer le nom de tous les lieux, dont il sera parlé dans le corps du dictionnaire. On pourra même y ajouter quelques planches pour les autres matières ; mais on s'en tiendra aux plus nécessaires.

Rien ne prouve mieux la nécessité de joindre les cartes à l'étude de la géographie, que ce que M. *Sabbathier* dit-lui être arrivé, un jour qu'il expliquoit à deux jeunes gens ce passage de *Cornélius Nepos*. *La flotte considérée des Grecs, composée de trois cens voiles, dont il y en avoit deux cens des Athéniens, attaqua d'abord l'armée navale des Perses auprès du cap d'Artémise, entre l'Isle d'Eubée & la terre ferme, car Thémistocle (qui commandoit les Grecs) avoit soin de n'engager le combat que dans des détroits, dans la crainte d'être enveloppé par la multitude des vaisseaux ennemis. Quoique l'avantage eût été égal de part & d'autre, les Grecs n'osèrent pas néanmoins rester dans ce poste ; parce qu'il étoit à craindre pour eux qu'une partie de la flotte ennemie venant à passer la pointe*

de l'Isle d'Eubée, on ne les attaqua des deux côtés. Ainsi ayant doublé le cap d'Arémise, ils vinrent mouiller auprès de Salamine à la vue d'Athènes.

« Mes deux jeunes gens, continue M. Sabbathier, ne comprenoyent pas comment les Grecs se trouveroient attaqués à la fois des deux côtés par les Perses, lorsqu'une partie de ceux-ci auroit tourné le long de l'Isle d'Eubée. J'avois beau m'expliquer de toutes les façons imaginables, pour le leur faire entendre, je n'en pouvois venir à bout. Voyant cela je pris une carte géographique, & je leur montrai ce dont il étoit question. Les deux jeunes gens me dirent alors d'un air qui annonçoit leur satisfaction intérieure »
 « Monsieur, nous le comprenons fort bien maintenant, mais auparavant nous n'y entendions rien ».

Pour ce qui est de la manière de traiter un article géographique, l'auteur croit devoir s'attacher sur-tout à intéresser le lecteur par des récits qui plaisent & instruisent en même temps. Si c'est une ville dont il faille donner la description, après qu'il a fait connoître ses anciens noms, soit grecs, soit latins, ainsi que sa position par rapport à la géographie ancienne, il expose quel est celui à qui on en attribue les

premiers fondemens; ce qu'on y a vu de plus digne de remarque, de quels événemens elle a été témoin; si elle a été détruite & puis rétablie, quel nom elle porte aujourd'hui; supposé qu'elle existe encore; dans quel pays elle est située selon la géographie moderne, & conséquemment à quel Prince elle appartient. Par-là, la géographie ancienne & moderne sont mises en parallèle.

Par rapport aux anciens peuples, *M. Sabbathier* commence par rechercher leur origine, il donne ensuite une idée succincte de leurs excursions, de leur caractère, de leurs mœurs; ce qui lui donne lieu de faire mention de leur façon de vivre, de s'habiller, de faire la guerre, d'indiquer les exercices dans lesquels ils excelloient davantage. On fait que les uns étoient d'habiles frondeurs, d'autres d'excellens archers; que ceux-ci s'appliquoient à manier une pique, ceux-là à traiter leurs corps avec dureté.

Viennent ensuite les autres parties, sur lesquelles on ne s'étendra pas autant que sur la première, quoiqu'elles ne soient pas moins intéressantes. *M. Sabbathier* réduit à deux sortes les dictionnaires historiques que nous avons. Les uns sont d'une étendue immense, formant plusieurs gros vo-

lumes *in-folio* ; par conséquent ils ne sont pas à la portée de tout le monde. Les autres ont moins d'étendue, c'est ce qu'on appelle des abrégés ; mais ceux-ci n'embrassent qu'une certaine sphère, où sont enfermés les grands hommes les plus connus ; ainsi il s'en faut bien qu'on y trouve l'histoire d'une multitude de personnages, dont il est souvent question dans les livres classiques. On ne les trouveroit pas même dans les premiers, quelque vastes qu'ils soient. Une preuve sans réplique de ce que l'auteur avance, c'est que dans le grand dictionnaire de *Moreri*, par exemple, qui est sans contredit le plus étendu que nous ayons sur cette matière, on ne trouve qu'une vingtaine d'articles d'hommes illustres du nom d'*Alexandre*, tandis que celui de *M. Sabbathier* en contiendra une soixantaine. Quelle prodigieuse différence ! En faut-il davantage pour montrer l'utilité de cette deuxième partie, & jusqu'à quel point le nouveau *Léxicographe* pousse ses recherches ?

La troisième partie concerne la fable, dont la connoissance est aussi très-utile & très-nécessaire, puisqu'on ne peut sans cela entendre parfaitement les ouvrages des poètes grecs & latins, ni ceux même de la plupart des historiens & des orateurs.

F iv

Ce ne sont pas seulement les auteurs profanes qui, pour être entendus, exigent l'intelligence de la fable, mais les Pères même de l'Eglise. M. Rollin ne fait pas difficulté de dire qu'il est impossible d'entendre autrement les livres qu'ils ont composés pour la destruction de l'idolâtrie. Le grand ouvrage de Saint Augustin, qui a pour titre, *de la Cité de Dieu*, poursuit M. Rollin, & qui a fait tant d'honneur à l'Eglise, en est une preuve. Il en faut dire autant des autres Pères qui ont travaillé sur le même plan, dès les premiers siècles de l'Eglise. Il y a sur-tout S. Clément d'Alexandrie, dont les Stromates font un livre fermé & inaccessible à quiconque n'est point versé dans cette partie de l'ancienne érudition ; au lieu que la connoissance des fables en facilite infiniment l'intelligence ; ce qui ne doit pas être compté pour un médiocre avantage.

Combien de livres d'une autre espèce sont encore exposés sans cesse à nos yeux ! Tels sont les statues, les peintures, les estampes, les tableaux, les tapisseries, les médailles, les bas-reliefs, les figures des divinités & bien d'autres monumens qu'on trouve dans les cabinets des curieux & des antiquaires. N'est-ce pas autant d'énigmes pour ceux qui ignorent la fable, qui sou-

vent en est l'explication & le dénouement ? Ce sont là les motifs qui ont porté l'auteur à faire entrer l'histoire des divinités fabuleuses dans le plan de ce dictionnaire. Au reste, non content de rapporter ce qui peut faire connoître un dieu, une déesse, un demi-dieu, ou tout héros que les païens ont jugé digne des honneurs divins ; il donne une explication des circonstances qui accompagnent cette histoire.

La connoissance des antiquités qui sont l'objet de la quatrième partie de l'ouvrage, est aussi très-essentielle à quiconque étudie, ou est chargé d'enseigner les belles-lettres. Cette connoissance, selon *M. Rollin*, est jusqu'à un certain point d'une nécessité absolue. Combien n'y a-t-il pas en effet dans les auteurs classiques d'expressions, d'allusions, de comparaisons, de phrases qu'on ne peut entendre, si l'on n'a quelque teinture des antiquités ? Il n'est presque pas possible de faire un pas dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés dont souvent une légère connoissance de l'antiquité donneroit la solution.

Tout le monde sait que sous le nom d'antiquités, est compris ce qu'on appelle coutumes, mœurs & usages des an-

ciens. Pour donner un peu plus d'étendue à ces trois objets, on peut, selon M. *Sabbathier*, réduire cela à un certain nombre d'article, comme le gouvernement, la religion, la guerre, la navigation, les édifices publics, les spectacles, les usages de la vie commune, enfin les arts & les sciences. Chacun de ces articles comprend une infinité de parties qui s'y rapportent; c'est ainsi que sous le nom de gouvernement sont compris les consuls, les proconsuls, les magistrats, les censeurs, les préteurs, les questeurs, les archontes, les tribunaux, les loix, les accusations, les jugemens, les mariages, les adoptions, les assemblées, les comices, les tribus, les tribuns, les sénateurs, &c. On peut en dire autant de chacun des autres articles.

Les sciences & les arts sont mis au nombre des antiquités; c'est pourquoi on trouvera dans le nouveau dictionnaire une histoire succincte de l'agriculture, de la médecine, de l'architecture, de la sculpture, de la philosophie, de la poésie, de l'éloquence, de la grammaire, de l'astronomie, de la géométrie, &c. C'est-à-dire qu'on s'instruira de l'origine, des progrès d'un art, d'une science; qu'on apprendra quels sont ceux qui s'y sont distingués d'une manière particulière.

Quoique M. *Sabbathier* n'ait pas compté la chronologie pour une cinquième partie, elle n'en entre pas moins dans le plan de son ouvrage, parce qu'elle est naturellement jointe à l'histoire.

Enfin M. *Sabbathier* n'a pas cru devoir séparer l'histoire sacrée de l'histoire profane, quoique d'habiles gens aient donné de bons dictionnaires sur l'écriture sainte. Son dessein étant de donner un ouvrage qui pût, s'il étoit possible ne laisser rien à désirer, il lui a semblé avec raison qu'il convenoit pour cela d'y faire entrer ce qui regarde l'ancien & le nouveau testament.

M. *Roussel*, Curé de cette ville, termina la séance par un discours sur le beau, où règnent à la fois l'élégance & la solidité. Le beau fait la gloire des cieux & les délices de la terre. Ses charmes exercent un empire souverain sur les cœurs. Le barbare le respecte ; l'ignorant y est sensible ; le savant l'adore ; les villes & les nations veulent en être les dépositaires ; les souverains voudroient y ajouter ; tous les peuples le célèbrent ; chaque état voudroit le peindre ; & jusques dans le sein de la pauvreté on desire d'en voir quelque rayon.

L'auteur ayant divisé son discours en

132. MERCURE DE FRANCE.

deux parties, recherche le vrai beau dans la première, & dans la seconde il recherche ses qualités essentielles ou sa nature.

La vérité qui plait à l'esprit, ne plait pas toujours au cœur; & souvent l'esprit voudrait jeter des nuages sur le bien réel ou apparent qui entraîne le cœur. Le beau seul captive en même temps le cœur & l'esprit; ces deux facultés réunissent leurs hommages. Le beau ne feroit-il donc pas l'heureux assemblage des rayons de la vérité la plus pure, & des charmes du bien le plus parfait? Ajoutons-y le doux éclat des couleurs & l'harmonie des proportions, nous concevrons un beau *total*, qui ne pourroit être que l'assemblage de la nature ou son auteur. Séparons ces objets, nous concevrons un beau *partiel*, le seul que l'homme puisse connoître en cette vie; & ce beau peut être métaphysique, physique, ou moral.

L'or, chez toutes les nations, l'émail des prairies, l'éclat des astres, la majesté des cieux forment un beau naturel, indépendant de nos jugemens, & aussi ancien que le monde. L'auteur oppose ce beau réel au beau arbitraire des usages & des modes. La piété dans les enfans, la soumission dans les sujets, la clémence dans les souverains, la bienfaisance dans les

grands, l'humanité dans tous les hommes, la vérité, la modestie, la reconnoissance, l'amour de l'Être suprême, le respect pour la religion furent toujours de belles vertus. Le beau moral est indépendant de l'aveuglement de l'esprit & de la corruption du cœur. M. Roussel l'oppose au beau capricieux des passions : il passe ensuite à la nature du beau.

Le beau métaphysique ne consiste que dans l'enchaînement des vérités abstraites. Le beau physique que nous offrent la peinture, le dessein, l'architecture & la musique, consiste dans la justesse des proportions ou des rapports ; & cette justesse qui nous enchante, n'est que la vérité elle-même rendue sensible. Toutes les merveilles que la nature offre à nos yeux dans le ciel & sur la terre, ne sont qu'une justesse de proportions, exécutée avec magnificence par la main du créateur. Quelle précision dans le mouvement des astres ! Quel rapport entre leurs masses, leur vitesse, & leur éloignement ! Dans une fleur l'assortiment des couleurs, tous les coups de pinceau, qui ne sont donnés que successivement, & qui disparaissent de même, ces justes proportions que nous admirons entre la tige & les branches, entre la fleur & le fruit, ne sont-

134 MERCURE DE FRANCE.

elles pas autant de vérités combinées avec le soleil, la terre, les eaux & nos yeux ? Le beau physique est donc la vérité même.

Le beau moral consiste dans les charmes de la vertu. La générosité, la tendresse paternelle ou filiale, la grandeur d'ame, dont l'auteur peint les tableaux, ne lui présentent que les traits ravissans de la miséricorde, de la vraie piété & de la noblesse des sentimens ; & tous ces traits sont les traits de la vertu. L'auteur établit ensuite l'amour que nous avons pour la vérité sur le desir de connoître commun à tous les êtres intelligens ; & l'amour que nous avons pour la vertu, sur l'amour de l'ordre.

LETTRE à M. DE LA PLACE, Auteur
du *Mercur*e de France.

CE n'est plus le temps, Monsieur, où les plus fameux de nos héros étoient les moins instruits des hommes ; où la noblesse, par un préjugé malheureux, sembloit rougir de cultiver les lettres, & d'honorer ceux qui en faisoient leur étude. Ce qui vient d'arriver à l'Académie des Sciences, en est une nouvelle preuve ;

& je me hâte de vous en faire part avec, d'autant plus de raison, que je fais avec quel plaisir vous vous empressez d'annoncer dans votre Journal tout ce qui peut illustrer les sciences, ainsi que la littérature, & ajouter aux sentimens si légitimement dûs à ceux qui se distinguent dans la carrière qu'elles ouvrent au génie. Vous présumez sans doute, Monsieur, qu'il s'agit ici des applaudissemens qu'a reçus dans cette célèbre Académie, le Mémoire que vient d'y envoyer S. A. S. Mgr le Prince *Charles de Lowenstein*, Prince régnant de *Wertheim*, sur les différentes propriétés de la mer, ainsi que sur la nécessité de réitérer souvent les expériences qui peuvent conduire à la connoissance de ces diverses propriétés : ouvrage aussi transcendant que sage, aussi lumineux que profond, & capable de mettre le sceau à la réputation d'un savant qui, soit par état, soit par goût, auroit réfléchi & travaillé long-temps sur cette utile & très-importante matière. Aussi l'Académie, en dérogeant à ses usages, & par une déférence plus particulière encore pour le mérite que pour le rang de l'illustre Auteur, n'a-t-elle pas un instant balancé à l'inscrire, d'une voix

136^e MERCURE DE FRANCE.

unanime, au nombre de ses Membres, en qualité d'Honoraire surnuméraire.

Ce que jé pourrois ajouter ici, Monsieur, à la gloire de S. A. S. ne pourroit qu'affoiblir l'éloge, en action, que vient d'en faire l'Académie des Sciences ; & il ne me reste qu'à vous assurer des sentimens, &c.

A Paris, le 17 Janvier 1764.

N***.



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

C H I R U R G I E.

*LETTRE d'un Chirurgien de campagne à
M. DE LA PLACE, auteur du Mercure,
sur le projet inséré dans le Mercure du
mois d'Août 1765.*

J'AI l'honneur de vous adresser, Monsieur, les réflexions que m'a suggérées la lecture du projet de M. Renard, Docteur-Médecin à la Fère, qui cherche à faire connoître au Public que rien n'est plus important pour l'humanité & le bien de l'Etat, que l'établissement d'une Médecine gratuite pour les pauvres de la campagne, lesquels, selon lui, périssent par le défaut de personnes capables d'en prendre soin dans leurs maladies. Il est persuadé que cet établissement conserveroit à l'Etat un nombre infini de sujets

que la mort enlève prématurément à la fleur de leur âge. Mais comme il faudroit à ces Médecins une subsistance honnête , & leur procurer toutes les aïssances possibles ; l'Auteur , pour n'en pas charger l'Etat , propose d'employer à cet objet la partie du revenu des Communautés religieuses , qui excède leurs dépenses annuelles : & il dispose les choses de manière que ces Médecins ruraux , sans être à charge à l'Etat , lui rendroient les plus importans services. Et pour les déterminer à prendre des établissemens dans les campagnes , il désire de plus que l'on attache à l'exercice de leur profession quelque marque honorable qui les distingue des autres hommes , & les fasse jouir dans tous les lieux de la plus grande considération.

Voilà sans doute un projet bien imaginé ; on ne pourroit qu'y applaudir , & en desirer l'exécution ; si ce nouvel établissement pouvoit réellement diminuer chaque année le nombre des morts dans les campagnes. Il n'est pas douteux que l'Etat n'y gagnât beaucoup , en trouvant par-là un moyen de se conserver un nombre considérable de sujets dont les travaux journaliers en font véritablement les richesses. Mais l'Auteur pense-t-il de bonne

foi pouvoir faire croire que la diminution annuelle des habitans de la campagne, supposé qu'elle soit aussi réelle qu'il se le persuade, vienne de la mort prématurée, qu'il suppose en enlever la plus grande partie, par le défaut de Médecins capables de traiter ces malheureux prétendu abandonnés à leur sort ? L'expérience ne lui a-t-elle pas appris , ou le dissimule-t-il , que les paysans ont chez eux des Chirugiens dévoués à les secourir aussitôt qu'ils en sont requis, & que les Chirugiens qu'il tâche de déprimer, ont été de tout temps, & partout, estimés suffisans pour traiter les malades de la campagne, & leur administrer les remèdes convenables ? Si cela est, comme l'on n'en peut douter, ils ne périssent donc pas, & l'on ne peut donc à ce sujet former aucun projet de réforme, susceptible d'être adopté.

L'Auteur de celui dont il s'agit, ne dissimule pas en effet qu'il n'y ait des Chirugiens dans les villages ; il avance même en termes formels, *qu'ils abandonnent leur art pour troubler les Médecins dans l'exercice de leur profession.* Mais premièrement, je demande à cet Auteur comment il conçoit que les Chi-

Chirurgiens puissent troubler dans leurs fonctions des êtres qui n'existent point ? car il n'y a point encore de Médecins dans les campagnes ; puisqu'il veut y en établir. Secondement , comment il peut insinuer que les Chirurgiens *quittent leur art pour troubler les Médecins* , tandis qu'ils sont journellement occupés à traiter les maladies chirurgicales qui , comme on le fait , sont très-fréquentes parmi les paysans ? Les a-t-il jamais vus se refuser au soulagement de ces malheureux , lorsqu'affectés de ces maladies , ils ont réclamé leurs secours ? Ne les voit-il pas au contraire le faire tous les jours avec zèle & discernement ? Pourquoi donc faire valoir un projet aussi foible au dépens de la vérité ; & publier dans un Journal que tout le monde lit , des assertions aussi fausses ? Si de tous les temps les Chirurgiens se sont appliqués au traitement des maladies internes , ce qu'ils ont fait plus communément dans la campagne que dans les grandes villes , ce n'a jamais été à titre d'usurpation , mais à celui de besoin ; de nécessité & d'humanité pour les pauvres malades qui n'ont jamais cessé , dans tous les cas , de recourir à eux. Pourquoi donc imputer cet usage à mauvaise

fin, & vouloit ôter au Public la confiance qu'il leur a toujours vouée, & qu'ils ont si justement méritée?

M. Renard ajoute que *c'est par présomption* que les Chirurgiens de la campagne font la médecine, & que *cette présomption est le partage de l'ignorance*. On a déjà vu que c'est la nécessité, & non la présomption, qui a de tout temps obligé les Chirurgiens de s'attacher au traitement des maladies internes : quant à l'ignorance, quelque dur qu'en soit le reproche, il pourroit être permis à l'Auteur, s'il pouvoit que tous ces Chirurgiens fussent ignorans. Toute personne raisonnable conviendra comme lui, qu'un ignorant ne peut exercer un art qu'il n'entend pas, & que les désordres qui peuvent en résulter, sont des raisons bien suffisantes de lui en interdire l'exercice. Les anciens Médecins en étoient même si persuadés, qu'on lit dans les ouvrages d'un savant Arabe, (1) que c'est une témérité bien grande que de se mêler de traiter les maladies, lorsqu'on n'y est pas parfaitement versé : comme aussi d'employer des remèdes dont on ne connoît pas à fond la nature, l'action & les effets ; mais n'y auroit-il pas de l'injustice de croire les Chirurgiens dépourvus de ces connois-

(1) *Albucasis.*

sances ? C'est ce qu'il est important d'examiner.

Les Médecins modernes ont montré dans nombre d'endroits , qu'on pouvoit à peu de frais & de soins , prendre des connoissances suffisantes des maladies internes & de leurs remèdes ; ils ont publié & approuvé des livres qui , selon leurs auteurs , rendent la médecine si facile à exercer , qu'il n'y a point de Curés de villages , de Sœurs grises , de Moines , de bonnes femmes & d'autres particuliers , qui , avec ces ouvrages , ne se prétendent assez instruits , pour croire le faire , même avec succès. De ces ouvrages , à la portée de tout le monde , je ne citerai que le *Médecin charitable* ; le *Médecin des pauvres de Dubé* ; le *Traité des maladies les plus fréquentes* ; la *Médecine aisée de Lecler* ; le *Dictionnaire botanique & pharmaceutique* ; le *Dictionnaire médicinal* ; la *Médecine & la Chirurgie des pauvres* , ouvrage décoré d'une approbation de feu M. Andry ; le *Manuel des Dames de Charité* ; le *Dictionnaire portatif de santé* , dont le titre assure que « tout le monde peut y » prendre une connoissance suffisante de » toutes les maladies & des remèdes les » plus efficaces pour les guérir , &c. &c. » Si avec de tels livres tout le monde , sans

d'autres connoissances accessaires , peut traiter toutes les maladies qui sont du ressort de la médecine , à plus forte raison les Chirurgiens qui ont fait une étude particulière du corps humain & des médicamens , & qui n'ont pas borné leurs lectures à ces ouvrages superficiels, pourront-ils le faire ; car on ne peut supposer à ces hommes utiles , moins d'intelligence & de conception , qu'aux particuliers qui les achètent & en font leur unique objet , & qui , sur la promesse du titre , prétendent en savoir plus que les Chirurgiens , & qui auroient la même prétention à l'égard des Médecins , s'ils avoient à lutter contre ces derniers.

Le reproche d'ignorance que M. Renard fait aux Chirurgiens de campagne , n'a donc aucun fondement : & si ce Médecin étoit aussi persuadé de l'incapacité de ces Chirurgiens qu'il l'insinue dans son écrit , il donneroît lieu de présumer (si l'on n'étoit certain que pour obtenir le titre de *Docteur-Médecin* , il faut suivre les écoles de médecine) qu'il n'a jamais fréquenté celles de Paris , de Montpellier , & des autres villes où l'on enseigne l'art de guérir ; car s'il les a suivies , comme l'on n'en peut douter , il doit se ressouvenir que la plupart des étudiants qui

vont prendre les leçons des professeurs qui y enseignent, sont des Chirurgiens. Ce sont ces mêmes étudiants qui, à la suite de leurs études, vont s'établir dans les campagnes, pour soulager de ses maux la partie la plus intéressante de l'humanité. Mais en supposant qu'il ne s'en ressouvienne pas, qu'il consulte *Mr Petit*, dont il cite les discours comme peu favorables aux Chirurgiens; il ne se refusera sûrement pas de lui dire qu'il a toujours eu des Chirurgiens parmi ses élèves.

L'étude de l'art de guérir n'est qu'une : l'étudiant en médecine & l'étudiant en chirurgie disséquent le même cadavre, & reçoivent leurs leçons du même maître; ils apprennent la théorie de leur art dans les mêmes livres & sous les mêmes Professeurs; la connoissance des médicaments tant simples que composés la décomposition des mixtes, dont on tire les plus grands secours dans le traitement des maladies; & leur récomposition, leur sont enseignées par les mêmes professeurs & les mêmes artistes. Que l'auteur du projet se donne la peine de suivre les cours publics & particuliers qui se font tous les ans dans les villes où il y a Université; qu'il assiste régulièrement à ceux qui se font

font de même au Jardin royal de Paris ; qu'il entre dans l'amphithéâtre du collège de Navarre, où l'on enseigne publiquement depuis douze ans la physique expérimentale ; qu'il s'introduise dans les écoles pratiques d'anatomie ; qu'il pénètre dans les laboratoires des Chymistes, & il verra pêle-mêle les étudiants en médecine & les étudiants en chirurgie, également attentifs à écouter & à saisir ce que l'on y enseigne, & à travailler également à s'instruire de toutes les choses relatives à leur profession. De croire que lorsqu'un Professeur parle, il ne puisse être entendu que de la partie des auditeurs qui se destine particulièrement à l'exercice de la médecine, ce seroit la chose la plus absurde ; & l'on ne pense pas que M. *Renard* ait une telle idée : une école est une source commune où chacun a droit de puiser ; l'étudiant en chirurgie qui a écouté avec attention les enseignemens qu'on y a donnés, & bien saisi les idées du Professeur, emporte sûrement avec lui une somme de connoissances au moins égale à celle que l'étudiant en médecine a pu recueillir, étant certain que la différence apparente des professions ne change en rien les facultés de l'ame : il est donc évident que

G

l'étude de la médecine & de la chirurgie ne met aucune différence entre ces deux professions qu'on a séparées depuis *Erasistrate* , & qui se trouvent encore réunies & exercées par la même personne dans beaucoup d'endroits ; & que la différence ne se trouve réellement que dans le genre d'exercice que chacun adopte ensuite selon son goût.

Ceux qui se destinent à la chirurgie , prennent d'abord des Professeurs du collège de Chirurgie toutes les connoissances de cet art ; ensuite ils vont entendre les Professeurs en médecine dans leurs écoles , pour s'y instruire de l'art de traiter les maladies internes ; on les voit après cela dans les hôpitaux suivre au lit des malades le Médecin praticien , & saisir avidement ce qu'il prononce , afin d'en faire ultérieurement une application utile aux malades qui doivent être confiés à leurs soins. C'est de cette manière , Monsieur , que les Chirurgiens s'instruisent de la théorie & de la pratique du traitement des maladies internes ; & avant de se répandre dans les campagnes , ils vont encore se perfectionner chez les maîtres. Comment d'après tels faits M. *Renard* ose-t-il avancer que les Chirurgiens sont des ignorans ? Et pourquoi

veut-il leur substituer des Médecins qui ne sont pas plus instruits, puisque les uns & les autres n'ont pour leur instruction qu'un seul & même genre d'étude, & qu'un seul & même sujet pour y appliquer leurs connoissances ? Ce nouvel établissement est donc physiquement inutile ; & d'ailleurs, pourquoi mettre les Médecins à la charge des Communautés religieuses, dont le superflu est notoirement employé à nourrir & à soulager dans leur misère les pauvres qui les avoisinent ? N'est-ce pas là le sûr moyen de frustrer ces derniers d'un bien réel pour leur en procurer un qui n'est réellement qu'imaginaire ?

L'auteur du projet dit qu'un Médecin peut suffire pour dix paroisses : ce qui est impossible, même dans les saisons où il y a le moins de malades, en supposant que le Médecin demeure une demi-heure auprès de son malade ; & il ne peut y demeurer moins, s'il veut avoir le temps d'examiner tous les phénomènes d'une maladie, & de réfléchir convenablement sur les moyens de guérison qu'il doit y appliquer ; à plus forte raison n'y suffirait-il pas dans les saisons où les maladies sont très-fréquentes, & où chaque paroisse a des hameaux & des fermes

isolées en rase campagne & fort écartées les unes des autres. Dans cette supposition il y auroit donc une partie considérable de malades qui demeureroit sans secours ? Car, selon l'esprit du projet, *les Chirurgiens forcés de rentrer dans les bornes de leur art*, suppléeroient d'autant moins aux Médecins, que M. *Renard* ne veut pas leur reconnoître à cet effet des talens suffisans ; & s'il arrivoit que le Médecin d'un canton tombât lui-même malade, son voisin occupé des siens propres, ne pouvant secourir ceux de vingt paroisses, ne verroit-on pas arriver de deux choses l'une ? ou les malades périroient sans secours, ou il faudroit que les Chirurgiens les traitassent ; cette nécessité alors ne feroit-elle pas retomber les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui, & où elles ont toujours été ? Cet inconvénient, sur lequel M. *Renard* ne paroît pas avoir suffisamment réfléchi, n'a pas lieu dans l'état où sont les choses ; les Chirurgiens sont trop multipliés dans les campagnes, pour que le service des malades puisse jamais manquer ; non-seulement il y a des Chirurgiens dans presque tous les villages, mais il y en a encore deux ou trois dans plusieurs paroisses, pour le peu qu'elles aient d'étendue ; ces

Chirurgiens qui peuvent se suppléer les uns les autres, & même se consulter dans les cas difficiles, sont donc bien éloignés de laisser les malades de la campagne sans secours, & de les abandonner à leur sort.

La suite au Mercure prochain.

SUPPLÉMENT à l'article des Sciences & Belles Lettres.

A S T R O N O M I E.

LETTRE à M. DE LA PACE.

NE pouvant, Monsieur, qu'à par votre ministère, répondre à l'anonyme dont vous avez inséré la lettre dans votre Journal de Janvier, page 150, j'ose me flatter que vous ne me le refuserez pas. L'écrit que j'ai publié en 1761 signifie que dès-lors j'ai attribué les grandeurs apparentes du soleil, tant à l'horison & sur le méridien que dans les éclipses, aux réfractions que les rayons de sa circonférence éprouvent au travers des atmosphères convexes de la terre & de la lune; & j'établis les raisons & les preuves de cette doctrine éclipse & réfractionnelle dans les cinq premiers chapitres de ma nouvelle physique céleste,

G iij

qui en finissent le premier tome & commencent le second, & dans les avertissements placés à la tête du second & du troisième tome.

Or, convenir aujourd'hui que la lune a une atmosphère convexe qui, pliant les rayons de la circonférence du soleil vers l'axe du cône, en amplifie le disque, prolonge les éclipses annulaires astronomiques & en abrège les éclipses totales & partiales, & que par conséquent l'atmosphère convexe de la terre produisant hors des éclipses le même effet réfractionnel sur les rayons de la circonférence de cet astre, est la cause optique inévitable de ses grandeurs apparentes à l'horison & sur le méridien, est adopter ma doctrine éclipse & réfractionnelle & justifier la réclamation que j'en ai faite.

Il signifie donc, cet écrit que j'ai publié en 1761, que, d'après les couronnes des éclipses totales de 1706, 1715 & 1724, & d'après l'agrandissement momentané de l'anneau de celle de 1748, j'ai dès-lors attribué à l'atmosphère de la lune ce dont, d'après le calcul de la durée de l'anneau de l'éclipse de 1764, l'anonyme & ceux dont il prend la défense conviennent unanimement, & par conséquent d'après mon écrit de 1761, qu'on ne peut attribuer à une autre cause; j'ai donc dès-lors posé en fait

ce que l'éclipse de 1764 leur a confirmé.

Si, comme l'anonyme en convient, l'agrandissement de l'anneau de l'éclipse de 1764, calculé sur sa durée, prouve l'existence & la réfraction de l'athmosphère de la lune, j'ai donc eu raison de les admettre & de les invoquer dès 1761 sur les couronnes lumineuses dont le disque obscur de la lune a été environné dans les éclipses totales de 1706, 1715 & 1724, & sur l'agrandissement de l'anneau de celle de 1748, qu'on ne peut attribuer qu'aux réfractions de l'athmosphère de la lune, & qui n'en prouvent pas moins l'existence que l'agrandissement de l'anneau de 1764 invoqué par l'anonyme.

Me voilà donc d'accord avec l'anonyme sur l'existence & la réfraction de l'athmosphère de la lune ; ce n'est plus que sur la quantité de cette réfraction écliptique que nous ne nous accordons pas, & cet article n'est pas aussi essentiel que l'autre dans mon système.

J'en ai déduit & établi la quantité sur les couronnes lumineuses ou espèces d'aurores & de crépuscules, dont le disque obscur de la lune a paru environné dans les éclipses totales du soleil en 1706, 1715 & 1724, qu'on ne peut attribuer qu'à l'athmosphère de la lune & à la réfraction

que les rayons divergens de la circonférence du soleil, qui se croisent avant d'y arriver, y éprouvent ; & sur l'agrandissement de l'anneau astronomique de l'éclipse de 1748, que, par des observations & des mesures immédiates infaillibles & incontestables, MM. *Kies* & *Euler*, ont trouvé de 19". L'anonyme, de son côté, sur les calculs astronomiques compliqués de la durée de l'anneau de l'éclipse de 1764, prétend que la réfraction de la lune ne l'a agrandi que de 2" seulement, & il affirme que son atmosphère réfringente est certainement très-déliée & mille fois plus rare que celle de la terre ; mais n'osant attaquer directement l'observation incontestable de MM. *Kies* & *Euler*, il s'en prend aux lunettes dont ils se sont servis, comme si leurs lunettes bonnes, médiocres ou mauvaises pouvoient ainsi, au milieu de l'éclipse de 1748, avoir malicieusement agrandi l'image du soleil sur le tableau ou carton, sans qu'il ait été agrandi lui-même par la même cause optique ou réfraction lunaire qu'il admet dans l'éclipse de 1764.

Il préfère la méthode de déterminer ces sortes d'agrandissemens momentanés & réfractionnels du disque du soleil par des calculs compliqués qui donnent sou-

vent plusieurs minutes d'erreur & qui ne sont jamais exactement d'accord avec l'observation, à la méthode infailible des observations & des mesures immédiates que MM. *Kies* & *Euler* ont suivie dans l'éclipse de 1748 : reste à savoir laquelle des deux est la meilleure, & si la précision de 2'', qu'il déduit de la sienne, est bien aussi exacte qu'il le pense ; en tout cas, cet article est plus offensant pour ces deux célèbres observateurs, dont il attaque l'observation, que pour moi, qui m'en sers de bonne foi.

Dès que la lune est enveloppée d'une atmosphère, son disque obscur sur celui du soleil doit nécessairement, comme ceux de Mercure & de Vénus dans leur passage sur cet astre, être environné d'une couronne de lumière crépusculaire qui en altère le diamètre, & que par même raison tous les corps opaques enveloppés des leurs, paroissent plus grands du côté éclairé, que du côté obscur opposé ; il faut nécessairement que la lunette achromatique ou autre, dont on s'est servi en 1748 dans l'observation d'Ecosse, ait effacé la couronne crépusculaire & l'altération du diamètre du disque obscur de la lune sur le soleil, comme en 1753 le verre verd ajouté sur l'objectif de la

G v

154 MERCURE DE FRANCE.

lunette de M. *Barros*, effaça celles dit disque obscur de Mercure à son passage sur cet astre.

Comme ce n'est certainement pas l'atmosphère prétendue du soleil qui produit la couronne lumineuse dont l'ombre des corps opaques est environnée sur le carton dans les éclipses totales artificielles, ni la diffraction de *Grimaldy*, qui, supposant que la lumière arrêtée par le corps opaque un peu plus large que son courant, regonfle & en franchit les bords comme un torrent d'eau ceux des digues qu'il rencontre, est une propriété de la lumière incompatible avec la loi générale de ses réflexions; ce n'est conséquemment ni l'une ni l'autre de ces causes illusoires qui produit les couronnes lumineuses dont le disque obscur de la lune paroît environné dans les éclipses totales naturelles du soleil.

Devine qui pourra, dit M. *Saverien* à cette occasion, comment la lumière franchit ainsi les obstacles qu'elle rencontre? (Il auroit dû ajouter au lieu de s'en réfléchir).

Ce n'est pas que le cylindre de rayons parallèles qui tombe sur la surface solide de ces corps opaques, en franchisse tout autour les bords; c'est que les rayons di-

vergens de la circonférence du soleil, qui se croisent avant d'arriver sur eux, passent outre, tombent très-obliquement sur l'atmosphère qui les environne, l'illuminent, s'y colorent, s'y réfractent vers l'axe du cône, & vont dans les éclipses totales du soleil pour la terre, colorer son disque éclipsé de la couleur rougeâtre qu'on y observe; de-là les couronnes lumineuses & la pénombre.

J'étendrois davantage l'explication physique & mécanique de ces curieux phénomènes qui concourent avec mes autres preuves de l'existence & de la réfraction de l'atmosphère de la lune, & l'appuyeroit de figures démonstratives propres à former la conviction la plus complète, si les bornes de votre Journal me le permettoient.

Je laisse à présent, Monsieur, au Public judicieux & éclairé, & à vous, à apprécier le mérite, le ton & le motif de la lettre de l'anonyme, & à juger lequel de nous deux est mieux sur la voie de pouvoir entendre, discuter & résoudre la question de l'atmosphère de la lune & des couronnes lumineuses des éclipses totales naturelles & artificielles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE LA PERRIERE DE ROIFFÉ.

Gvj

S C U L P T U R E.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

Il vient, Monsieur, de me tomber entre les mains une feuille de l'*Avant Courreur*, en date du 11 Novembre dernier, dans laquelle je trouve une lettre d'un Prêtre de Saint Roch sur un fait qui me concerne & qui lui a été sans doute mal exposé. L'Auteur de cette lettre m'attribue injustement l'entreprise d'un ouvrage qui peut faire honneur à l'artiste qui en est chargé. La gloire des autres est un bien que l'on usurpe assez communément aujourd'hui, mais mon premier soin sera toujours d'éviter jusqu'au soupçon de cette espèce de vol public.

Feu M. *Challe*, Sculpteur du Roi, & l'un des Membres de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, avoit été choisi pour composer l'architecture & l'ordonnance générale des ornemens accessoires des deux chapelles de la croisée de l'église de Saint Roch. Il y devoit même exécuter en pierre de Tonnerre deux figures, & non pas quatre, comme le dit la lettre,

de six pieds de proportion, repré-
sant S. *Charles* & S. *Grégoire*. Deux autres
artistes, MM. *Pajou* & *D'huës*, étoient
chargés des deux figures destinées à ac-
compagner celles que je viens de nommer.

Lorsque les arts perdirent M. *Challe*,
les deux chapelles n'étoient point finies
& les deux figures étoient à peine ébau-
chées. M. le Curé de Saint Roch s'adressa
à M. *Challe*, Peintre du Roi, & Profes-
seur en son Académie Royale, pour ache-
ver l'ouvrage de feu son frère quant à la
partie de l'architecture. Il est vrai qu'il
jeta les yeux sur moi pour finir les deux
figures de S. *Grégoire* & de S. *Charles*;
mais d'autres ouvrages qui me deman-
doient tout mon temps ne me permirent
pas de répondre à l'honneur de ce choix,
& m'obligèrent de me refuser à l'empres-
sement que l'on vouloit bien me témoi-
gner. C'est M. *Bridan*, Sculpteur du Roi
& Agréé en l'Académie Royale, qui s'oc-
cupe actuellement à terminer cette en-
treprise importante. C'est donc à lui qu'il
faut d'avance en restituer la gloire, & je
crois lui devoir l'honnêteté de ne pas laisser
subsister une erreur qui ne peut que lui
être très-désagréable. Voilà dans quel ob-
jet je me hâte de rendre à la vérité ce té-

moignage que je vous prie, Monsieur, d'insérer dans votre Journal.

J'ai l'honneur, &c.

*CAFFIERY, Sculpteur du Roi, Adjoint
à Professeur de son Académie de
Peinture & Sculpture.*

A Paris, ce 10 Janvier 1766.

G É O G R A P H I E.

ATLAS élémentaire de la Géographie, contenant les quatre parties du monde; les Empires, Royaumes & Républiques de l'Europe, en 20 feuilles, dressées d'après les cartes des meilleurs auteurs, & assujetties aux nouvelles observations de MM. de l'Académie Royale des Sciences; grand *in-folio*, oblong. A Paris, chez *Bourgoin*, Graveur, rue de la Harpe, vis-à-vis le passage des Jacobins, à côté du café de Condé; *Cailleau*, Libraire, rue du Foin saint Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à saint André; *Vene*, Libraire, rue de la montagne sainte Genevieve, au bâtiment

F E V R I E R 1766. 159
neuf des RR. PP. Carmes ; la veuve *Val-
leyre* , Libraire , quai de Gesvres , à l'en-
trée par le Pont-au-change , à la Nou-
veauté.

Catalogue des cartes.

La Mapped-Monde , l'Amérique septen-
trionale , l'Amérique méridionale , l'Afri-
que , l'Asie , l'Europe , l'Angleterre , l'Es-
pagne & le Portugal , la France , les Pays-
Bas , l'Allemagne , l'Italie , les Suisses , la
Hongrie , la Turquie d'Europe , la Polo-
gne & Prusse , le Dannemarck , la Suède ,
la Russie septentrionale , la Russie méri-
dionale.

Prix en blanc & en feuilles six liv.
coloré & broché en onglets , 7 liv. 4 sol.
en carton , 8 liv.

A R C H I T E C T U R E.

L'ACADÉMIE Royale d'Architecture ,
Monsieur , qui avoit retardé la distribu-
tion de ses prix , à cause de l'absence de
M. le Marquis de *Marigny* , l'a faite en
la manière accoutumée , le samedi 14
Décembre dernier. J'ai eu la satisfaction
d'y voir couronner le mérite & les talens.

en la personne de mon ami M. *Heurtier*, de Versailles, élève de M. *l'Ecuyer*, Chevalier de l'Ordre de saint Michel.

Comme je crois, Monsieur, qu'il est d'usage d'en instruire le Public, par votre Journal, je prends la liberté de vous prier de vouloir bien le faire dans le prochain Mercure.

Il ne faut pas que j'oublie que le sujet du concours étoit *un dôme de cathédrale*.

J'ai l'honneur, &c.

A Paris, ce 23 Décembre 1765.

DANNERY.

ORFÈVRERIE.

LE sieur *Germain*, Sculpteur, Orfèvre du Roi, & ses commanditaires ont l'honneur de vous prévenir que l'on voit à l'attelier vis-à-vis le guichet de la rue saint Nicaise, une collection de vases d'une matière nouvelle qui imite si parfaitement la prisme de rubis, & d'améthiste, l'albâtre & l'agate, que les yeux des connoisseurs s'y trouvent trompés; ils osent dirent que les formes, & les ornemens de bronze qui décorent ces vases, sont d'un bon goût, & qu'il n'y a encore eu rien semblable en ce genre.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S D E P A R I S.

O P É R A.

ON continue *Thésée* avec un succès qui multiplie de jour en jour le nombre des spectateurs & des applaudissemens.

Dans une des représentations des *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, que l'on donne les jeudis, par un accident impossible à prévoir & à prévenir, Mlle GUIMARD a eu un bras cassé : mais la fracture n'a été accompagnée d'aucune complication accidentelle qui pût rendre la réunion difficile ; cette réunion, faite sur le champ & par des mains expérimentées dans l'art, n'en laisse craindre aucunes suites fâcheuses. On espère que les talens d'un sujet aussi intéressant pour le Public, lui seront rendus, aussi tôt que le permettra le temps indispensablement nécessaire pour consolider ces fortes de cures.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François continuent toujours avec succès les représentations du *Philosophe sans le savoir*, les lundis, mercredis & samedis ; & la *Bergère des Alpes*, comédie en un acte en vers par M. DESFONTAINES, les dimanches & jeudis. La première représentation de cette dernière fut donnée le dimanche 15 Décembre.

Comme cette comédie est imprimée depuis quelques jours (1), & qu'il est nécessaire, pour en sentir tout le prix, de lire l'enchaînement du dialogue ; nous n'en donnerons ici qu'une notice la plus concise qu'il nous sera possible, pour ne pas effleurer le plaisir qu'en doit procurer la lecture.

(1) A Paris, chez l'*Esclapart* le jeune, Libraire, quai de Gèvres. Prix 24 sols. Cette édition est dédiée à M. le Marquis d'*Aubigné*, Maréchal de Camp, Gouverneur de Saumur.



*NOTICE de LA BERGERE DES ALPES,
Comédie en un acte & en vers libres , par
M. DESFONTAINES.*

*Personnages.**Acteurs.*

ADELAÏDE ,	Mlle DOLIGNY.
Le jeune FONROSE ,	M. MOLÉ.
Mde DE FONROSE ,	Mlle DUMESNIL.
GERMAIN , vieillard ,	M. PRÉVILLE.
JUSTINE , femme de Germain.	Mlle DROVIN.
PASQUIN , valet de Fonrose.	M. AUGER.

La scène est dans un vallon au pied des Alpes.

TOUT le monde connoît le conte moral qui fait le sujet de cette pièce. Il suffira, pour l'intelligence du drame, de se rappeler que le Marquis & la Marquise de Fonrose, retournant de France en Italie, leur voiture se rompit sur la route de Briançon à Modène, ce qui les obligea de chercher un asyle dans la vallée voisine. On fait qu'ils rencontrèrent une jeune bergère qui leur servit de guide, & qui les conduisit à la cabane de ses

maîtres , qui étoient un vieillard & sa femme , vertueux , contens de leur sort , à peu près tels que la fable nous peint *Baucis & Philémon*. M. & Mde de *Fonrose*, accueillis par ce respectable couple , prirent un repas champêtre qui leur fut servi par la jeune bergère , dont la figure , la taille , le maintien & les discours dévoiloient une naissance & des sentimens distingués. M. & Mde. de *Fonrose* , étonnés & enchantés de cette jeune personne , ne purent apprendre autre chose du vieillard & de sa femme , sinon qu'*Adelaïde* s'étoit présentée pour les servir , qu'ils l'aimoient comme leur propre fille , mais que son sort leur étoit inconnu , & qu'elle paroïssoit vouloir qu'il le fût toujours. Elle résista à toutes les instances que fit Mde de *Fonrose* pour l'emmener avec elle , & en faire son amie.

De retour à Turin , M. & Mde de *Fonrose* parlèrent avec tant d'enthousiasme de la jeune bergère , que le jeune *Fonrose* leur fils , dont l'âme étoit sensible & l'imagination vive , ne pouvant résister au double attrait du sentiment & de la curiosité que l'on avoit excité en lui , part à l'insu de ses parens , prend un habit de paysan dans le voisinage de la vallée de Briançon , se fait confier un troupeau

par un des habitans , le conduit chaque jour dans les lieux où *Adélaïde* conduisoit le sien , parvient avec discrétion à se faire remarquer d'elle , par sa figure , par le talent de jouer de la flûte , & surtout par un air noble , sage & modeste , & enfin après un temps assez considérable , accoutume la bergère à converser quelquefois avec lui.

C'est dans cette situation que l'Auteur du drame a commencé l'action.

Un monologue de *Pasquin* , valet du jeune *Fonrose* , une scène avec son maître , dans laquelle il lui reproche son fol amour & l'inquiétude où il plonge ses parens , exposent naturellement ce que nous venons de rappeler sur l'avant-scène de la pièce. *Fonrose* apperçoit *Adélaïde* , il se débarrasse de *Pasquin*. Dans cette scène , très-bien filée , l'un & l'autre , sans se découvrir sur leur sentiment ni sur leur condition , cherchent à pénétrer leur secret : *Fonrose* presse vivement , mais en vain , la jeune bergère de lui confier la cause de ses chagrins ; elle résiste à ses instances : mais on sent bien qu'un sentiment d'estime & de confiance pour ce berger inconnu , entraîneroit bientôt *Adélaïde* à se trahir , si l'arrivée du vieux *Germain* ne venoit les interrompre.

Le jeune *Fonrose* se retire avec intention de revenir & de vaincre enfin le silence obstiné de la bergère. *Germain* la plaïsante sur son entretien avec *Colin*, (c'est le nom qu'a pris *Fonronse*) avec cette bonhommie qui fait de ce personnage un caractère fort agréable, & en même temps fort intéressant pour les âmes douces, honnêtes & amies de l'humanité. Sur ce qu'il paroîtroit desirer qu'*Adélaïde* eût du penchant pour le jeune *Colin*, celle-ci ne peut s'empêcher d'invoquer, à part, le nom & les cendres de son époux. *Germain*, qui croit à son air qu'elle se défend d'éprouver de l'amour, s'explique sur ce sentiment d'une manière qui doit faire tant d'honneur à l'Auteur, & tant de plaisir à nos lecteurs, que nous ne pouvons nous refuser de transcrire cet endroit.

« L'amour, (lui dit ce vieillard) n'est point un
» crime, il n'a rien de honteux

» Quand on a, comme vous, de l'honneur, du
» mérite,

» Car autrement... tenez, on est toujours heu-
» reux,

» Ma chère enfant, lorsqu'on est vertueux :

» Moi, j'ai tâché de l'être, & depuis ma jeunesse

» Le bonheur m'a suivi sous ces rustiques toits.

- » Il n'est point dans les lieux qu'habite la richesse,
 » Il n'est point chez les grands, on le dit, je
 » le crois ;
 » Le vrai bonheur se trouve auprès de la sagesse,
 » Et la sagesse est dans les bois.
 » Quand je reçut la main de mon épouse,
 » Elle ne m'apporta ni dignités ni biens ;
 » Mais son cœur est la dot dont mon âme est
 » jalouse ,
 » Et la douceur de nos tendres liens
 » Fait tous ses trésors & les miens.
 » L'amour. . . .

A D E L A Ï D E.

Cause souvent le malheur de la vie.

G E R M A I N.

- » Joint aux vertus , au goût de la simplicité ,
 » Il est le fondement de la félicité , &c. &c. ».

Pendant cette scène *Adélaïde* porte ses regards vers un cyprès qui couvre un petit tombeau caché sous un gazon. Dans son attendrissement elle adresse à *Germain* le doux nom de père ; celui-ci en profite pour lui déclarer que lui & sa femme ont déterminé de l'instituer leur unique héritière : il voudroit, pour son bien, qu'elle épousât *Colin*. Il a déjà fait

des démarches auprès du compère *Simon*, dont il croit ce jeune berger parent. Cette proposition que rejette *Adélaïde* l'attendrit par un double sentiment, celui de la reconnoissance & celui de la perte d'un époux qu'elle pleure en secret. La bonne *Justine* suit & surprend *Adélaïde* dans cette situation. *Germain* convient que c'est lui qui l'a occasionnée involontairement. La bonne femme appaise, console *Adélaïde*, & se flatte qu'elle lui fera entendre raison ; elle avertit son mari que *Simon* l'attend. Ils conviennent à demi-bas que l'on ne lui fera pas encore l'ouverture du projet de mariage, mais qu'il lui fera voir le contrat que le Marquis de *Fonrose* a laissé en faveur d'*Adélaïde* à son insçu. Restée seule auprès du tombeau de l'époux qu'elle pleure, *Adélaïde* croit pouvoir en liberté exhaler sa douleur & l'amour qu'elle conserve à sa mémoire ; mais le jeune *Fonrose*, sous l'habit de *Colin*, surprend ses larmes, ses dernières paroles & par conséquent une partie de son secret. Devenu forcément son confident, *Fonrose* n'a pas de peine à engager *Adélaïde* à lui confier qu'elle aimoit, qu'elle étoit aimée de *Doreslan* ; qu'un autre hymen déterminé par ses parens étant prêt à l'enlever à cet amant chéri, elle l'avoit suivi dans un de ses châteaux

châteaux voisins de cette vallée ; que là, ils s'étoient unis par des liens que proscrivent les loix , mais toujours sacrés pour des cœurs sensibles & vertueux. Son imprudente tendresse avoit arrêté son nouvel époux , qui devoit joindre son régiment : il partit & n'arriva qu'après une affaire victorieuse où ce régiment avoit fait des prodiges de valeur. Il avoit écrit à *Adélaïde* de se rendre en secret dans le même lieu de cette vallée où il avoit reçu ses adieux. Elle s'y rend ; il lui apprend , au désespoir , qu'il est déshonoré , flétri par ce funeste retour : sa malheureuse épouse s'évanouit à cette nouvelle. *Dorestan* avoit profité de ce moment pour se tuer ; le spectacle de son mari expirant , avoit été le premier objet qui eût frappé ses yeux en revenant à la lumière. On doit juger de la situation de *Fonrose* à ce récit. *Adélaïde* a creusé elle-même le rustique tombeau qui recèle le corps de cet époux adoré. Elle est déterminée à ne point abandonner ce triste monument de son amour & d'une éternelle douleur. Elle croit ne voir en *Fonrose* qu'un sentiment vif de compassion , nourri par quelque rapport de malheurs. Elle le presse d'abord de ne point partager l'horreur de

H

sa situation ; mais la passion de *Fonrose* ne pouvant plus se contenir , l'éclaire bientôt sur ses vrais sentimens. Le voile est tombé ; elle ne voit plus en lui qu'un amant désespéré & jaloux des manes de son mari ; en même temps ce ne peut plus être un simple berger. Ne pouvant arracher de lui le secret de sa naissance & de ses parens, elle espère en être éclairée par *Pasquin*, qui reparoit en ce moment. *Fonrose* lui défend de parler ; mais il apperçoit Mde de *Fonrose* sa mère, à laquelle ce garçon avoit écrit la retraite & l'amour de son jeune maître. Elle arrête son fils qui veut s'éloigner , ses reproches sont amers, elle les tourne ensuite contre *Adélaïde*, qu'elle croit avoir mal connue ; & qu'elle soupçonne de retenir son fils. Celui-ci la justifie, en protestant à sa mère qu'elle ignoroit sa passion jusqu'à ce moment, & qu'elle vouloit s'informer du nom de ses parens pour les avertir. Mde de *Fonrose* embrasse tendrement *Adélaïde*, en exhortant son fils à imiter ses vertus. Le bon homme *Germain* vient & reconnoît Mde de *Fonrose*, il appelle sa femme *Justine*. Mde de *Fonrose* vient, dit le bon homme, fort à propos pour déterminer la jeune bergère au mariage

qu'il a projeté ; au mot de mariage *Fonrose* entre en fureur. Sa mère lui demande de quel droit il veut s'y opposer, & si son projet est de la séduire ? *Germain* qui n'est pas encore instruit, dit que *Colin* est cet époux qu'il destine à *Adélaïde*. Mde de *Fonrose* dit alors à son fils : téméraire, ton rang te permet-il de lui donner ta foi ? Trompés par le faux nom de *Colin*, *Germain* & *Justine* assurent qu'ils sont d'honnêtes gens. Ils apprennent son véritable état par une exclamation dans laquelle il appelle Mde de *Fonrose*, sa mère. *Adélaïde* est avilie, selon lui, il ne peut plus garder son secret : il apprend à sa mère que cette jeune bergère les égale au moins en naissance. *Adélaïde* lui reproche son indiscretion. Mde de *Fonrose* la regarde avec cet air de satisfaction qui désigne qu'elle souhaite que cela soit vrai. *Adélaïde* invoque l'autorité de Mde de *Fonrose* pour emmener son fils. En vain cette mère oppose-t-elle à son fils toutes les raisons qui doivent le déterminer à respecter les motifs de refus d'*Adélaïde* ; il proteste que rien ne le séparera d'elle ; il se jette aux pieds de cette mère tendre, à laquelle *Adélaïde*, en gémissant des maux qu'elle cause, déclare qu'un autre époux reclame

sa foi dans ces mêmes lieux. La mère alors désespérée , adresse à son fils des reproches foudroyans , en lui disant un éternel adieu , pour aller apprendre à son père que le plus indigne des fils se refuse à conserver ses jours , & même à lui fermer les yeux. Elle veut s'en aller. Le fils égaré la rappelle , la retient. Le bon *Germain* alors , en s'adressant à *Adélaïde* , lui demande si elle résistera à ce qu'il va lui faire voir. C'est un contrat que lui avoit laissé le vieux Marquis , père du jeune *Fonrose* , en faveur de cette jeune personne lorsqu'on ignoroit encore son sort , pour joindre au petit héritage de *Germain* & de sa femme. Mde de *Fonrose* dit qu'elle en étoit instruite. *Adélaïde* , pour qui ce contrat devoit être un secret , vaincue alors par ce trait de générosité , proteste que ce vénérable vieillard ne mourra point ; & consent , pour lui rendre son fils , à suivre Mde de *Fonrose* à Turin avec lui : mais elle impose une loi à ce jeune amant.

» Et vous , *lui dit-elle* , qui de cette chau-
» mière

» M'arrachez , hélas ! malgré moi ,
» Qui seul , après l'objet de ma douleur amère ,
» Pourrez peut-être un jour aspirer à ma foi :

- » Au nom du sacrifice où je me vois réduite,
 » Monsieur , respectez mon destin ,
 » Attendez que je vous mérite ;
 » Que ne devez-vous point à mon juste chagrin ?

Fonrose enchanté , promet de se soumettre aux volontés d'*Adélaïde* , qui se jette entre les bras de Mde de *Fonrose* , en pressant *Germain* & sa femme de les suivre : ce bon vieillard eût en d'autres temps accepté ce bonheur ; mais touchant au terme de la vie , il croit en devoir sans partage tous les momens à *Justine* ; celle-ci pense de même. *Adélaïde* les embrasse & les quitte avec autant de regret que de reconnoissance. Le bon *Germain* lui adresse pour adieu les vers suivans qui terminent la pièce.

- » . . . L'on vous attend , rendez-vous à Turin ;
 » Vous y retrouverez la grandeur , la richesse ;
 » Mais soyez-y toujours la fille de *Germain*.



REMARQUES sur la Comédie de LA BERGERE DES ALPES.

IL y a de l'art dans l'exposition de ce drame , qui , sans avoir l'air d'être faite pour instruire le spectateur , développe peu à peu , dans un dialogue vif & soutenu , tout ce qu'il est nécessaire de savoir du sujet. Il n'y en a pas moins dans le tour ingénieux que l'Auteur a fait prendre au fond du conte qui fait la matière de sa pièce , pour en porter l'action au dernier degré du trouble , par la passion opiniâtre de *Fonrose* pour *Adélaïde* , par les refus de celle-ci , fondés sur des motifs sacrés & qui doivent être invariables , conséquemment écarter tout dénouement , enfin pour introduire un motif supérieur à ceux-là , par le bienfait du vieux Marquis de *Fonrose* , en sorte qu'*Adélaïde* , en laissant prévoir seulement la possibilité de l'inconstance qui pouvoit seule former le dénouement , n'en devient ni moins vertueuse ni moins respectable. C'est fort judicieusement que l'Auteur du drame s'est écarté ici de celui du conte , en ne faisant pas passer subitement une femme explorée , du tombeau d'un mari qu'elle adoroit , dans les bras d'un nouvel époux qu'à peine a-t-elle eu le temps de connoître. Le théâtre bornant le ta-

bleau dans le cadre étroit d'un espace de temps fort court, n'eût présenté la Bergère des Alpes que comme une copie assez méprisable de la *Matrone d'Ephèse*, parce que le spectateur n'a pas le temps de se pénétrer successivement & de suivre, comme le lecteur d'un conte, toutes les gradations amenées par le temps & par les conjonctures, qui peuvent substituer, dans une âme honnête, mais sensible, de nouveaux sentimens à ceux dont l'objet n'existe plus, sans en dégrader pour cela le caractère. La reconnoissance qui détermine l'*Adélaïde* du théâtre, non pas encore à épouser son nouvel époux, mais à se prêter au changement que le temps & la tendresse d'une famille, à laquelle son cœur en doit tant, est donc un motif qui lui convenoit bien mieux que la séduction qui donne un nouvel époux à l'*Adélaïde* du conte.

Le style de cette pièce plaira certainement à tous ceux dont le goût n'est pas encore dépravé par le faux éclat du *cliquant*. En l'examinant bien, nous n'y trouvons nulle enflure, par-tout une simplicité élégante & jamais voisine de la bassesse, point de jeux d'esprit puériles, point d'affectation, rien de maniéré ni de précieux. L'Auteur fait parler ses personnages suivant leurs caractères & leurs passions, & suivant les positions où ils se trouvent. La peinture des mœurs innocentes & du bonheur des habitans de la campagne

176 MERCURE DE FRANCE.

dans la personne de *Germain* a fait généralement plaisir , & tout le monde en a été touché. L'excellent Acteur qui rendoit ce rôle (M. PREVILLE) a mis le dernier coup de pinceau à cette agréable image. On ne peut douter du succès des rôles d'*Adélaïde* & de *Fonrose* entre les mains de Mlle DOLIGNY & de M. MOLÉ.

Nous croyons cependant que cette petite pièce fait encore plus d'honneur à son Auteur à la lecture qu'aux représentations , parce qu'elle manque d'intrigue & de mouvement dans l'action. Ceci paroît absolument venir du sujet qui n'en produit pas. *Un jeune homme , transporté d'amour , veut épouser une jeune veuve qui pleure amèrement la mort de son mari* : voilà tout le sujet ; ce qu'on imagineroit pour y introduire ce qui manque pour la chaleur de la scène seroit épisodique , étranger ; & ce ne seroit plus alors la *Bergère des Alpes* du conte moral. De ce vuide d'action , que les plus beaux vers ne peuvent entièrement couvrir , résulte une certaine langueur qui se répand sur l'effet général de la pièce , quoique l'on en ait vu , quoique l'on en ait écouté chaque personnage avec plaisir. Ce sujet pêche encore au théâtre du côté de l'intérêt , je veux dire de l'intérêt proprement dramatique , qu'il ne faut pas confondre (comme font souvent les femmes & les jeunes gens) avec les plaintes de l'amour & l'affection larmoyante

qu'excitent certains détails attendrillans. L'intérêt qu'on prendroit pour le succès des feux de *Fonrose*, qui est le seul personnage actif, est combattu par celui de la Bergère, parce qu'elle cesseroit d'être intéressante dès qu'elle cesseroit d'être fidele à sa douleur. L'auteur du drame a concilié, autant qu'il étoit possible, ces deux intérêts, mais il n'a pu le faire qu'au dénouement, & jusques-là le spectateur n'a pu prendre un véritable intérêt à l'événement.

Les défauts que nous venons de remarquer dans cette pièce, & qui sont une suite nécessaire du choix du sujet, influent sur l'effet de la représentation beaucoup plus que sur celui de la lecture, aussi ne craignons-nous point de reproches en la recommandant. En convenant que M. DESFONTAINES a fait un mauvais choix de sujet, il faut convenir aussi que ce mauvais choix lui a donné occasion de faire mieux connoître ses ressources & son talent, & que l'on en doit beaucoup espérer quand il traitera des sujets plus heureux.

Nota. *La Bergère des Alpes* a eu sept représentations.

Le 16 Janvier Mlle SAINVAL, nièce de Mlle LAMOTTE, ancienne Actrice de ce théâtre, débuta par le rôle de *Phèdre* dans la tragédie de ce nom. Depuis elle a

H v.

continué son début par celui d'*Alzire*. Cette débutante n'avoit encore paru sur aucun théâtre public. La taille & la figure n'ont rien que d'avantageux. Quoiqu'elle eût eu des applaudissemens dans le rôle de *Phèdre*, quoique son jeu & sa déclamation parussent déjà formés & assez décidés, on jugea assez généralement ce rôle trop supérieur au talent actuel de cette nouvelle Actrice. Elle a eu beaucoup plus d'applaudissemens dans le rôle d'*Alzire*, & ils ont été unanimes sur plusieurs traits. Il est difficile de discerner d'abord dans le grand art de la déclamation tragique, ce qui provient de l'intelligence naturelle & d'une certaine chaleur de sentiment propre au sujet, d'avec le fruit des leçons bien retenues, & d'un exercice réitéré; sur-tout lorsque le jeu paroît aussi réglé & aussi décidé que celui de cette débutante. Nous ne pouvons encore rapporter de conjectures certaines sur le vrai degré du talent de celle-ci. Le temps & la variété des rôles qu'elle jouera, pourront seuls éclaircir les doutes des connoisseurs à cet égard.

Les grandes beautés de la tragédie de *Phèdre*, si généralement senties & si an-

ciennement reconnues , ont paru toutes nouvelles ; ou , pour mieux dire , de nouveaux traits sublimes ont été développés aux représentations de ce début , par le jeu de MM. MOLÉ & BRISSART , dans les rôles d'*Hypolite* & de *Thésée*. Il n'est pas possible d'imaginer rien au-delà du degré de perfection avec lequel ces deux Acteurs ont joué , principalement dans les scènes qu'ils ont entre eux.

On peut dire exactement la même chose de M. LE KAIN dans le rôle de *Zamor* aux deux représentations d'*Alzire*.

Ce que nous venons de remarquer , a lieu de l'être depuis quelque temps à toutes les reprises des anciennes tragédies. C'est une justice que nous devons & que rendent aux principaux Acteurs de ce théâtre , tous ceux qui le fréquentent assiduellement & avec attention.

On attend une tragédie nouvelle dans les premiers jours du carême.

Nota. Le théâtre François a perdu le plus ancien de ses Acteurs , & l'un de ceux qui avoient rendu des services utiles à la comédie & agréables au Public , presque jusqu'aux derniers momens. Nous voulons parler de FRANÇOIS ARMAND HUGUET , connu au théâtre sous le

H vj

nom d'ARMAND, mort à Paris le 26 Novembre 1765, inhumé à S. Sulpice sa paroisse. Il étoit né à *Richelieu* au mois de Mars 1699, & reçu à la Comédie Française en 1724. La taille, la santé, la vigueur agile, & sur-tout la gaîté libre & naturelle de cet Acteur, l'avoient rendu un des plus agréables comiques de son temps. Nous n'examinerons point ici ce que la sévérité de la critique auroit eu à reprocher aux écarts dans lesquels l'entraînoit quelquefois cette heureuse disposition de la nature. Jusques dans ces mêmes écarts il avoit des agrémens qui obtenoient souvent l'indulgence, & qui imposoient à la délicatesse du goût. Le naturel, qui en étoit la cause, obtenoit grace pour l'effet : mais nous nous garderions bien cependant de proposer ces mêmes écarts pour modèles, attendu qu'il n'est pas facile d'avoir le même privilège.



COMÉDIE ITALIENNE.

MERCREDI, 15 Janvier, Mlle FÉLICITE MANDEVILLE débuta sur ce théâtre par le rôle de *Laurette*, dans le *Peintre amoureux de son modèle*, & par celui de *Perrette* dans les *Chasseurs & la Laitière*. Le 19 elle parut dans les mêmes pièces. Le mercredi suivant elle joua *Nicolette* dans la *Fille mal gardée*, & *Lise* dans *On ne s'avise jamais de tout*. Mlle MANDEVILLE, dans ces différens rôles, a fait connoître qu'elle deviendrait capable de rendre toutes les nuances des caractères.

Une figure intéressante, un air noble & décent, un voix assez étendue, juste & flexible, une prononciation nette, qui ne laisse perdre aucun mot, & qui deviendra plus correcte avec le temps, un jeu naturel, rien de contraint, rien qui annonce la prétention, voilà les qualités qui ont réuni tous les suffrages en faveur de cette débutante. On désirerait qu'elle mît plus d'âme & plus de gaîté dans son jeu; mais peut-on exiger d'une jeune débutante, qui n'avoit joué sur aucun théâtre

182 MERCURE DE FRANCE.

ni public ni particulier, toute la perfection de l'art, dès les premiers pas qu'elle fait dans un carrière où l'on est souvent encore loin de cette perfection, quand on est prêt à la quitter ?

Mlle MANDEVILLE, le second jour de son début, adressa au Parterre le couplet suivant.

AIR du Vaudeville des Chasseurs.

- « Aux essais d'une débutante
- » On applaudit avec transport :
- » Elle est dans une douce attente,
- » Souvent elle se trompe fort.
- » On m'a dit qu'il faut que j'espère,
- » Mais j'aurois tort de me flatter,
- » Avant d'avoir sçu mériter
- » Le bonheur de plaire au Parterre.

Le 18 du même mois on donna la première représentation du *Garde chassé & du Braconier*, pièce nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes. Cette pièce n'a eu que cette représentation.

On a continué les représentations de *la Fée Urgèle*, pendant le cours de ce mois.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE STOCKHOLM , le 27 Septembre 1765.

LE Roi a nommé pour son Ministre Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne, à la place du Baron de Scheffer, le Comte de Creutz, qui réside actuellement à Madrid avec la même qualité.

D'INSPRUCK , le 19 Août 1765.

Hier la Cour & la Ville éprouvèrent la plus grande consternation par la mort inopinée de l'Empereur François, premier du nom, décédé à neuf heures du soir. Ce Prince, né le 8 Décembre 1708, avoit été Duc de Lorraine & de Bar le 27 Mars 1727, Grand Duc de Toscane le 9 Juillet 1735, marié le 12 Février 1736 avec Marie-Thérèse, Archiduchesse d'Autriche, déclaré Co-Régent du pays héréditaire d'Autriche en 1741, élu Empereur le 17 Septembre 1745, & couronné en cette qualité le 4 Octobre suivant. Il laisse de son mariage quatre Archiducs, dont l'aîné, comme Roi des Romains, succède à la Couronne Impériale, & sept Archiduchesses.

DE ROME , le 11 Septembre 1765.

Hier le Cardinal Bussi est mort après une longue agonie : cet événement fait vaquer dans le Sacré Collège un quinzième Chapeau , y compris celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

DE PARME , le 21 Septembre 1765.

Le Comte de Rochechouart , Ministre Plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien en cette Cour , est parti Jeudi dernier pour retourner en France.

DE LONDRES , le 22 Août 1765.

Hier , à quatre heures du matin , la Reine accoucha très-heureusement d'un Prince.

DE LA HAYE , le 15 Août 1765.

Le Marquis d'Havrincour , Ambassadeur de France auprès des Etats Généraux , ayant obtenu la permission d'aller faire un voyage à Paris , prit congé le 12 de Leurs Hautes Puissances. Le sieur Desrivaux , premier Secrétaire de l'Ambassade , a été présenté & accrédité auprès des Etats Généraux en qualité de chargé des Affaires de France pendant l'absence de l'Ambassadeur.

Du 3 Octobre.

Le 28 du mois dernier , entre six & sept heures du soir , la Princesse de Nassau-Weilbourg est accouchée heureusement d'une fille , qui a été nommée Guillelmine-Louise.

F É V R I E R 1766. 185

DE BRUXELLES , le 16 Septembre 1765.

Le sieur de Lesséps , Ministre de France en cette Ville , a obtenu son rappel. Il a eu dernièrement son audience de congé du Prince Charles , qui lui a donné de grandes marques de son estime,

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

DE COMPIEGNE , le 21 Août 1765.

Le Roi a donné au sieur Perrier , Lieutenant-Général de ses Armées Navales , la place de Grand' Croix de l'Ordre de Saint Louis , vacante par la mort du Comte Dubois de la Motte , Vice-Amiral.

Le 15 de ce mois le sieur le Péletier , ci-devant Premier Président du Parlement de Paris , a présenté au Roi le sieur de Rosambo , son petit-fils , qui a succédé a son père dans la charge de Président à Mottier.

DE VERSAILLES , le 31 Août 1765.

Le 25 de ce mois , fête de Saint Louis , les Hautbois de la Chambre jouèrent , au lever du Roi , plusieurs morceaux de symphonie de la composition du sieur Dard , Ordinaire de la Musique : le soir Sa Majesté soupa à son grand couvert ; les Musiciens du Roi exécuterent pendant le souper plusieurs morceaux de symphonie de différens Auteurs , sous la direction du sieur Dauvergne ,

Surintendant de la Musique de Sa Majesté , en survivance du sieur Francœur.

Le même jour le Corps de Ville de Paris ayant à la tête le Duc de Chevreuse , Gouverneur de cette Capitale , eut audience du Roi : il fut présenté à Sa Majesté par le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , & conduit par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies. Le sieur Larsonnier , Conseiller de Ville , & le sieur Merlet , ancien Avocat au Parlement , ci-devant Bâtonnier de l'Ordre des Avocats & Administrateur de l'Hôpital Général , prêtèrent entre les mains du Roi , en qualité de nouveaux Echevins , le serment de fidélité dont le Comte de Saint-Florentin fit la lecture , ainsi que du scrutin qui fut présenté par le sieur Deslandre de Brunville , Avocat du Roi au Châtelet. Après cette audience le Corps de Ville rendit ses respects à toute la Famille Royale.

Le sieur Boucher , Membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture , a été nommé à la place de premier Peintre du Roi , vacante par la mort du sieur Carlo-Vanloo , & , en cette qualité , a été présenté le 24 à Sa Majesté & à la Famille Royale par le Marquis de Marigny , Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens du Roi , Jardins , Arts , Académies & Manufactures Royales.

On a appris que la Reine , à son arrivée à Bar , avoit été reçue par le Duc de Fleury , Pair de France , premier Gentilhomme de la Chambre du Roi , Lieutenant-Général des Armées de Sa Majesté & Gouverneur Général de la Lorraine : il a présenté à la Reine le Commandant & les Officiers Municipaux. Sa Majesté a été escortée

F E V R I E R 1766. 187

à son entrée dans la Ville , ainsi qu'à sa sortie , par le Régiment Mestre de-Camp-Général , Dragons , qui y est en garnison : les Dragons à pied formoient la haie dans la Ville basse.

Du 18 Septembre.

Le Roi ayant décidé que le cérémonial de l'audience de congé de la Comtesse de Hertford , Ambassadrice d'Angleterre , se feroit chez Madame la Dauphine , attendu l'absence de la Reine , & Sa Majesté ayant fixé le 2 de ce mois pour cette cérémonie , le sieur de la Live de la Briche , Introduceur des Ambassadeurs , alla en conséquence dans le carrosse de Madame la Dauphine prendre la Comtesse de Hertford , qui étoit arrivée ici dès la veille , & il la mena à la salle des Ambassadeurs suivant l'ordre & les formalités accoutumés.

A midi & demie le sieur de la Live de la Briche & le sieur de Sequeville , Secrétaire ordinaire du Roi à la suite des Ambassadeurs , conduisirent l'Ambassadrice chez Madame la Dauphine , qui étoit assise dans son cabinet & tenoit cercle de Dames ; la Duchesse de Brancas , Dame d'Honneur de cette Princesse , vint recevoir à la porte du cabinet la Comtesse de Hertford , à qui elle donna la main & qu'elle fit entrer dans le cercle , où l'Ambassadrice prit le tabouret qui fut placé derrière elle. L'Introduceur alors alla avertir le Roi que la Comtesse de Hertford étoit chez Madame la Dauphine ; Sa Majesté arriva & donna audience de congé à l'Ambassadrice ; le Roi étant rentré chez lui , l'Introduceur alla avertir Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Duc de Berry , Monseigneur le Comte de Provence &

Monseigneur le Comte d'Artois : ces Princes arrivèrent successivement & donnèrent l'audience de congé à l'Ambassadrice , qui fut conduite ensuite par l'Introduitèur à l'audience de Mesdames, filles de Monseigneur le Dauphin , & ensuite à celles de Madame Adelaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Loïse.

Ces Audiences étant terminées , l'Introduitèur conduisit à la salle du traitement la Comtesse de Hertford pour laquelle on servit , à la table de Madame la Dauphine , chez le Marquis de Muy , son premier Maître d'Hôtel , un repas de soixante-huit couverts , dont la Duchesse de Brancas , Dame d'Honneur , & le Marquis du Muy , firent les honneurs. Après le dîner l'Introduitèur reconduisit l'Ambassadrice chez elle avec le même cérémonial qui avoit été observé le matin.

Le même jour les Etats de Languedoc ont eu audience de Sa Majesté : ils ont été présentés par le Comte d'Eu , Gouverneur Général de la Province , & par le Comte de Saint-Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , & conduits par le Marquis de Dreux , Grand-Maître des Cérémonies. La députation étoit composée , pour le Clergé , de l'Evêque de Montauban , qui porta la parole ; pour la Noblesse , du Marquis de Calvisson ; pour le Tiers-Etat , du sieur Bezaucelle , Député de la Ville de Carcassonne , & du sieur Dammartin , Député de celle d'Uzès , & du Marquis de Montferrier , Syndic général de la Province. Après l'audience du Roi ils ont été conduits à celles de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine & des autres personnes de la Famille Royale.

Le Duc de Lorges , Lieutenant-Général des Armées du Roi , & ci-devant Menin de Monsei-

gneur le Dauphin , a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour la survivance de la Lieutenance-Générale du Comté de Bourgogne , dont le Duc de Randan , son frère , est pourvu.

Le Comte de Starhemberg , Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royales eut le 7 une audience particulière du Roi , dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre de notification de la mort de l'Empereur. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celles de la Famille Royale , par le sieur de la Live de la Briche , Introduceur des Ambassadeurs. Le lendemain Sa Majesté a pris le deuil à cette occasion pour trois semaines.

Le 8 l'Assemblée du Clergé de France eut une audience du Roi , à qui elle fut présentée par le sieur Bertin , Ministre & Secrétaire d'Etat , en l'absence du Comte de Saint-Florentin : elle fut conduite par le Marquis de Dreux , Grand-Maître des Cérémonies , & par le sieur de Nantouillet , Maître des Cérémonies. L'Archevêque de Toulouse porta la parole.

Sa Majesté & la Famille Royale signèrent le même jour le contrat de mariage du sieur Séré , Exempt des Gardes du Corps , Compagnie de Villeroy , avec Demoiselle Savary.

Le Marquis d'Havrincour , Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies , qui a obtenu un congé pour se rendre à la Cour , eut l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

Le Comte de Saint-Florentin étant le 7 à la chasse , le canon de son fusil a crevé & lui a tracassé la main gauche , de manière que les

190 MERCURE DE FRANCE.

Chirurgiens ont jugé nécessaire de lui faire sur le champ l'amputation du poignet.

Le 13 Madame la Dauphine, Madame Adélaïde, & Mesdames Victoire, Sophie & Louise partirent d'ici pour aller au-devant de la Reine qui revenoit de Commercy. Ces Princeses dînèrent à Bondis avec Sa Majesté, qui arriva ici le même jour vers les six heures du soir.

Le Roi a nommé à l'Abbaye Royale & Régulière de Beaubecq, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, Dom d'Ortigue, Religieux du même Ordre.

Le sieur Gautier, Pensionnaire du Roi, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté les tableaux qu'il a peints d'après nature pour la seconde édition de son Cours d'Anatomie.

Du 5 Octobre.

Le 23 du mois dernier le Roi & la Reine, accompagnés de la Famille Royale, tinrent sur les fonts de baptême, dans la Chapelle du Château, le Duc de Bourbon, à qui Leurs Majestés donnèrent les noms de Louis-Henry-Joseph. Les cérémonies du baptême furent supplées, en présence du Curé de la Paroisse, par l'Archevêque de Reims, Grand Aumônier de France.

Le même jour la Princesse de Kinski a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par la Duchesse de Praslin; la Comtesse de Blangy, par la Marquise de Valbelle, & la Vicomtesse de Béarn, par la Comtesse de Périgord.

Le Roi a nommé pour son Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Mayence le Marquis d'Entraigues, qui a eu à cette occasion l'hon-

neur d'être présenté le 23 du mois dernier à Sa Majesté par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat.

Le 22 le Marquis de Santa-Cruz , Grand d'Espagne , qui est arrivé dans cette Cour pour y notifier le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse de Parme , s'est rendu à Choisy , accompagné du sieur de Magallon , chargé des Affaires de la Cour d'Espagne , & a été introduit à l'audience du Roi par le Duc de Choiseul , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant les départemens de la Guerre & de la Marine. Le Marquis de Santa-Cruz a été présenté ici le 23 à la Reine , à Monseigneur le Dauphin & à la Famille Royale par le Comte de Cantillana , Ambassadeur de Naples. Ce même Ambassadeur a présenté au Roi le lendemain le quatrième volume des Antiquités d'Herculanum.

Le Comte de Baschy , Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise , est arrivé ici sur la fin du mois dernier , & a été présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale par le Duc de Praslin.

Sa Majesté a nommé pour son Ministre Plénipotentiaire auprès de Son Altesse Royale l'Infant Don Ferdinand le Baron de la Houze , ci-devant chargé des Affaires du Roi auprès des Cours de Naples & de Rome , qui lui a été présenté en cette qualité le premier de ce mois par le Duc de Praslin.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent , le 27 du même mois , le contrat de mariage du sieur de Villeneuve , Marquis de Villevieille , avec Demoiselle d'Havrincour ; & celui du Marquis d'Auréville , Exempt Sous-Aide-Major des Gardes

192. MERCURE DE FRANCE.

du Corps dans la Compagnie de Noailles , avec Demoiselle Léon de Nolnens.

Le Roi a nommé le sieur Hennin , ci-devant son Résident auprès du Roi & de la République de Pologne , pour remplacer , en la même qualité , le feu Baron de Montperoux auprès de la République de Genève.

Le premier de ce mois la Marquise de Toulonjon a été présentée à Sa Majesté & à la Famille Royale par la Comtesse de Toulonjon.

Le Roi a donné l'Abbaye de Clairets , Ordre de Citéaux , Diocèse de Chartres , à la Dame de la Baume des Achards , Religieuse de Sainte Claire à Avignon ; celle d'Andezy , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Châlons-sur-Marne , à la Dame d'Hacqueville , Religieuse à Gomer-Fontaine ; & celle de Beauvoir , Ordre de Citéaux , Diocèse de Bourges , à la Dame de Montigny , Religieuse de la même Abbaye.

Sa Majesté vient d'accorder une pension de douze cents livres à la Demoiselle Clairaut , sœur du célèbre Géomètre de ce nom , mort il y a environ deux mois.

Le sieur Bassot de la Marrelle , Avocat Général du Parlement de Dombes , a eu l'honneur de présenter au Roi , ainsi qu'à la Reine & à la Famille Royale , un ouvrage de sa composition , intitulé : *La différence du patriotisme national chez les François & chez les Anglois.*

Le sieur Passéant , Ingénieur du Roi , & le sieur Bellart , Avocat au Conseil , ont eu l'honneur de présenter au Roi , le 2 , un Plan en relief & un Mémoire contenant des moyens de la plus grande simplicité pour faire arriver les vaisseaux à Paris.

DE

F E V R I E R 1766. 193.

DE FONTAINEBLEAU , le 16 Octobre 1765.

Le Roi , Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine & Madame Adelaïde sont partis de Versailles , le 3 de ce mois , pour aller à Choisy & sont arrivés ici le 5. La Reine & Mesdames Victoire , Sophie & Louise s'y sont rendues de Versailles le même jour. Monseigneur le Duc de Berry , Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois y étoient arrivés le 4.

Le Comte de Rochecouart , ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de l'Infant Don Philippe , Duc de Parme , a été présenté au Roi , le 9 , par le Duc de Praslin , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département des Affaires Etrangères.

Le Comte de Clermont-Tonnerre , Lieutenant-Général des Armées du Roi , prêta serment , le 13 , entre les mains de Sa Majesté pour la Lieutenance-Générale du Dauphiné , dont il a obtenu la survivance , ainsi que le Commandement de cette Province , en l'absence du Maréchal de Clermont-Tonnerre , son père.

Le Comte de la Marmora , Ministre du Roi de Sardaigne à la Cour de Londres , a été nommé par ce Prince pour venir remplacer le feu Bailli de Solar en qualité de son Ambassadeur auprès du Roi.

DE PARIS , le 16 Septembre 1765.

Le 8 du mois dernier l'Université s'assembla dans les Ecoles de Sorbonne pour la distribution de ses prix. Cette cérémonie , à laquelle le Par-

lement assista , fut précédée d'un discours latin que prononça le sieur Coupé , Professeur d'Humanités au Collège de Navarre. Le prix d'Eloquence de 1764 , fondé pour les Maîtres ès Arts , par le sieur Coignard , Secrétaire du Roi & Conservateur des Hypothèques , & qui avoit été remis à cette année , a été adjugé au sieur Guyot , Professeur au Collège de Mazarin , lequel a aussi remporté celui qui avoit été proposé pour la présente année.

Le 25 , Fête de Saint Louis , la Procession des Carmes du grand Couvent , à laquelle le Corps de Ville assista , se rendit , selon la coutume , à la Chapelle du Palais des Tuileries , où ces Religieux chantèrent la Messe.

Le Roi ayant ordonné qu'il y eût cette année au Louvre une exposition des ouvrages de son Académie de Peinture & de Sculpture , l'ouverture du salon où ils sont placés s'est faite , selon l'usage , le 25 , Fête de Saint Louis.

On a appris par un Courier extraordinaire que la célébration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse Louise-Marie-Thérèse de Parme a été faite le 4 de ce mois à Saint-Ildephonse , & que le Cardinal de la Cerda , Patriarche des Indes , leur a donné la bénédiction nuptiale.

Du 7 Octobre.

On a appris par une lettre particulière qu'un Vaisseau d'Ostende, dernièrement arrivé à Nantes, allant de concert avec un autre , à découvert dans sa traversée , sous le Méridien de Ténériffe , une Isle engloutie , près de laquelle il s'est arrêté quelque temps. Le Capitaine en a levé le plan , qu'il a

envoyé à Ostende pour servir à ceux qui dans la suite auroient occasion de diriger leur course vers cet endroit.

On est enfin heureusement délivré de la bête féroce qui pendant si long-temps a désolé le Gévaudan & l'Auvergne. Le sieur Antoine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis & Lieutenant des Chasses du Roi, qui est parti au mois de Juin dernier, par ordre de Sa Majesté, pour aller donner la chasse à ce redoutable animal, s'étoit d'abord rendu à l'Abbaye Royale des Chazes en Auvergne, où les loups faisoient depuis quelque temps beaucoup de ravage. Le 19 du mois dernier des Gardes-chasse qu'il avoit envoyés avec leurs limiers pour reconnoître le terrain, l'avertirent qu'ils avoient vu un très-grand loup dans un bois voisin, & qu'ils y avoient eu aussi pleine connoissance d'une louve avec des louveteaux assez forts. En conséquence, le sieur Antoine se transporta sur les lieux, & le lendemain, 20 Septembre, ayant eu avis que ce grand loup, ainsi que la louve & les louveteaux, avoient été détournés dans les bois de Pommieres, de la réserve de l'Abbaye Royale des Chazes, il s'y transporta avec tous les Gardes-chasse qu'il avoit amenés, & quarante tireurs, habitans de la ville de Langeac & des Paroisses voisines. Tous ces Chasseurs ayant entouré les bois, les Valets de limiers y entrèrent avec les chiens de la Louveterie pour le fouiller. Le sieur Antoine, qui s'étoit placé dans un détroit, vit venir à lui, par un sentier, à la distance de cinquante pas, le grand loup qui lui présentait le côté droit & qui tourna la tête pour le regarder. Sur le champ le sieur Antoine lui tira un coup de derrière, d'une canardière chargée de cinq coups

de poudre , de trente-cinq postes à loup & d'une bale de calibre ; le loup reçut la bale dans l'œil droit & toutes les postes dans le côté , tout près de l'épaule : il tomba sous le coup , mais il se releva promptement & revint en tournant sur le sieur Antoine , qui , n'ayant pas le temps de recharger sa canardière , appella à lui le nommé Reinchard , Garde à cheval du Duc d'Orléans : celui-ci tira la bête , qui reçut le coup dans le derrière , & qui s'enfuit à vingt-cinq pas dans la plaine , où elle tomba morte. On reconnut que c'étoit un loup : il avoit trente-deux pouces de hauteur après sa mort , & cinq pieds sept pouces & demi de longueur , & pesoit cent trente livres. Le même jour plusieurs habitans des villages voisins , qui avoient été attaqués en différens temps par la bête féroce qui ravageoit le pays , furent appelés sur les lieux pour reconnoître le loup qu'on venoit de tuer : ils déclarèrent tous que c'étoit le même animal qui les avoit attaqués ou qu'ils avoient vu précédemment. Le sieur Antoine de Beauterme , qui avoit accompagné le sieur Antoine son père , est arrivé en poste avec le corps de ce loup & a eu l'honneur de le présenter au Roi le premier de ce mois. Les Chasseurs les plus expérimentés ont jugé que c'étoit un véritable loup qui n'avoit rien d'extraordinaire ni pour la taille ni pour la conformation.

M A R I A G E S.

. Le samedi , 11 Janvier 1766 , Messire François-Joseph Lelievre , Marquis de la Grange & de Fourille , Seigneur d'Ailly & de Beaurepaire , Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des

Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi , & Brigadier de Cavalerie , a épousé Demoiselle Angélique-Adelaïde Méliand, fille de Messire Charles-Blaise Méliand , Conseiller d'Etat, ci-devant Intendant de la Généralité de Soissons , & de Marie-Louise-Adelaïde Duquesnoy. La cérémonie de ce mariage a été faite par M. le Cardinal de Gesvres dans la chapelle de l'Hôtel de Gesvres, en présence des parens , alliés & amis des deux familles.

On connoît l'ancienneté , la noblesse & les alliances du nom de Lelievre. Le 3 Avril de l'an 1358 Gilles Lelievre , Ecuyer , & Jeanne de Montceaux , sa femme , vendirent conjointement à Philippe , fils de France, premier Duc d'Orléans , & frère cadet du Roi Jean , une rente qu'ils avoient sur la recette d'Orléans. Le prix de cette rente fut de soixante & dix écus d'or , de l'ancien coin de France. L'acte se conserve dans le trésor. des Chartes du Roi , & forme un monument dont l'autorité est certaine.

Ce Gilles Lelievre suivit la profession des armes , ainsi que ses descendans , jusqu'en 1500. On les voit Capitaines de cent lances , dans la compagnie du fameux Connétable du Guesclin , Gouverneurs de Places & grand-Bailli de Sens , comme il paroît par des actes de 1408 (1).

Sous le Roi Louis XII, Jean Lelievre, Conseiller au Parlement de Paris , fut employé à la réformation des coutumes de plusieurs provinces , & ensuite Avocat Général au même Parlement ; il l'étoit encore au temps de l'enregistrement du *Concordat* , le 22 Mars de l'an 1517 , selon l'ancienne manière de compter , c'est-à-dire , 1518 selon la nouvelle.

(1) Voyez l'Histoire du Connétable du *Guesclin* , par *Duchatelet*.

Claude Lelievre , fils de Jean , fut marié avec Charlotte Menisson , dont une tante , nommée Magdeleine Menisson , avoit épousé , par contrat du 13 Avril 1505 , Jean Molé , frère aîné de Nicolas , qui fut le grand-père du célèbre Matthieu Molé , Procureur Général , puis Premier Président du Parlement de Paris & Gardes des Sceaux de France dans les premières années de la majorité du feu Roi. De ce mariage sortirent deux fils qui formèrent chacun une branche.

Philippe Lelievre , fils aîné de Claude & de Charlotte Menisson , épousa Marie Gayant , fille de Louis , Conseiller au Parlement & Prevôt des Marchands à Paris en 1540. De deux sœurs qu'avoit Louis Gayant , père de Marie , l'une avoit épousé François de Villars , d'abord Conseiller en la Sénéchaussée de Lyon , puis Lieutenant Particulier au même Siège & frère aîné de Pierre de Villars , qui fut successivement Evêque de Mirepoix & Archevêque de Vienne en Dauphiné , & eut pour successeur dans ces deux prélatures un second Pierre de Villars , fils de François , son frère aîné.

L'autre sœur de Louis Gayant , nommée Charlotte Gayant , fut la femme d'un Claude de Villars , qui étoit frère cadet des mêmes François & Pierre de Villars , & qui succéda dans le Gouvernement du Château de Condrieux à Jean Gayant , père commun de Charlotte & de Louis Gayant , & ils ont été les trisayeux de feu M. le Maréchal Duc de Villars , père de M. le Duc de Villars , aujourd'hui Grand d'Espagne , Chevalier de la Toison d'or , & Gouverneur de Provence.

Du mariage de Philippe Lelievre avec Marie Gayant , sortit Louis Lelievre , qui fut Conseiller

au Parlement , après avoir été quelque temps Substitut du Procureur Général. Ce Louis Lelievre eut pour fils Nicolas Lelievre , qui fut Seigneur de Chauvigny , & celui - ci en eut deux , qui furent Capitaines dans le Régiment du Castelet , mais ils moururent l'un & l'autre sans postérité.

Gilles Lelievre , second fils de Claude & de Charlotte Menisson , fut marié avec Agnès le Picart , de famille très-connue dans la magistrature de Paris , qui a des alliances avec celle de Cauchon , & par celle - ci avec la Maison de Joyeuse. Feu M. le Chancelier d'Aguesseau en descendoit aussi du chef de Claire - Eugénie le Picart , sa mère ; & le Chancelier Nicolas Brulart , Marquis de Sillery & de Puisieux étoit fils d'une Marie Cauchon , dont la mère se nommoit Marie le Picart. C'est même par ce mariage que les terres de Sillery & de Puisieux sont entrées dans la famille de Brulart.

M. le Marquis de Puisieux , ci-devant Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Étrangères , Chevalier , Commandeur des Ordres du Roi , qui est l'unique descendant en ligne masculine du Chancelier Nicolas Brulart , Marquis de Sillery , ne possède ces deux terres que comme issu du même mariage.

De celui de Gilles Lelievre avec Agnès le Picart , sortirent cinq fils & quatre filles. Un des fils cadet épousa une sœur du Cardinal Denis de Marquemont , Archevêque de Lyon. Des quatre filles , l'une a été la bisayeule de M. de Mauroy , Lieutenant Général des Armées du Roi. Une autre fut la mère de la femme du Président l'Escalopier ; & la dernière ayant été mariée à Gaillon Mandat ; de ce mariage vint , entr'autres enfans ,

une fille qui fut mère de la femme de Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Premier Président du Parlement de Paris.

Claude Lelièvre, fils aîné de Gilles & d'Agnès le Picart, épousa Catherine Gayant, fille de Thomas, Président aux Enquêtes, & de Charlotte Bochart de Champigny & de Saron, & n'en eut qu'un fils, qui fut Thomas Lelièvre, Marquis de Lagrange, & de Fourille, successivement Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Président au grand Conseil & Intendant de la Généralité de Paris. Celui-ci épousa Anne Faure, fille de Jules-César, sieur de Berlize, Conseiller au Parlement, dont la mère étoit sœur du Chancelier Nicolas Brûlaft, Marquis de Sillery, & la sœur dudit sieur Faure de Berlize fut mariée à Claude de Bullion, l'un des Présidens du Parlement de Paris, & Sur-Intendant des Finances.

Feu M. le Marquis de Fervaques, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, & père de la première Duchesse d'Olonne, de Madame la Duchesse de Laval-Montmorency, & de la première femme de feu M. le Duc de Beauvilliers, descendoient d'eux au troisième degré, ainsi que Madame la Duchesse d'Uzès, sa sœur, grand-mère de M. le Duc d'Uzès d'aujourd'hui & mère de Mde la Duchesse de la Vallière.

Thomas Lelièvre, Marquis de la Grange & de Fourille, & Anne Faure, sa femme, eurent deux fils & quatre filles, dont la seconde fut mariée à Fleuri d'Escoubleau, Comte de Montluc, fils & petit fils de Chevaliers, Commandeurs des Ordres du Roi, & frère aîné de François d'Escoubleau, Comte de Sourdis, qui reçut le même Ordre le 31 Décembre 1688. Pierre d'Escoubleau,

Marquis de Sourdis, leur oncle, avoit été le troisiéme mari d'Antoinette d'Avaugour, seconde femme de Pierre de Rohan, Prince de Guimenée, & en avoit eu une fille, mariée à François de Simiane, Marquis de Gordes, aussi Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi, de qui étoit née la Comtesse de Moncha, mère de la seconde femme de feu M. le Duc de Bouillon, auparavant Duc d'Albret; & de celui-ci étoit sortie la première femme de M. le Maréchal Prince de Soubise, qui en a eu feué Madame la Princesse de Condé. MM. Lelievre ont même été chargés d'acquitter une partie des conventions du premier de ces mariages, & ils la payent encore aujourd'hui à M. le Duc de Bourbon & à la Princesse sa sœur.

Anne-Judith Lelievre, fille cadette de Thomas, Marquis de la Grange, & d'Anne Faure, épousa le 13 Avril 1673, Claude d'Avaugour, Comte de Vertus, & a été la mère de feu M. le Comte de Vertus, second mari de Madame la Baronne de Montmorency, & de Marie-Claire-Genevieve d'Avaugour, femme du feu Prince de Courtenay, frère de Madame la Marquise douairière de Bauffremont. Une sœur de Claude d'Avaugour, Comte de Vertus, avoit été la seconde femme d'Hercule de Rohan, second Duc de Montbazou, qui eut de ce mariage François de Rohan, Prince de Soubise, bisayeul de M. le Maréchal Prince de Soubise, & la Duchesse de Luynes, mère de feu M. le Prince de Grimberghen, d'abord appelé Comte d'Albert; l'auteur des Princes de Guimenée, Ducs de Montbazou, étoit sorti d'un premier mariage du même Hercule de Rohan, second Duc de Montbazou.

Pierre-François Lelievre, Marquis de la Grange,

ainé des deux fils de Thomas & d'Anne Faure , fut tué à la journée de Mont-Cassel , le 11 Avril 1677 , étant Guidon de la Compagnie des Gardes Ecollois , à la tête desquels *Monsieur* , frère unique du feu Roi , s'étoit mis. Il n'étoit pas encore marié. Le second , nommé Armand-François , est mort à l'âge de soixante-cinq ans , portant le titre de Marquis de la Grange. C'est lui qui a été le père du Marquis de la Grange , dont le mariage donne lieu à cet article. Il a une sœur , nommée Marie-Renée Lelievre , qui a été mariée le 16 Janvier 1747 , à François-Guillaume Joly, Seigneur de Fleury & autres lieux , ci-devant Avocat Général , & aujourd'hui Procureur Général au Parlement. Leur mère , qui est vivante , se nomme Marie - Magdeleine de Cassan d'Oriac , & est fille d'un Capitaine de Cavalerie.

Le nom de *Méliand* est fort ancien ; il est connu depuis long-temps dans la magistrature. Le trisayeul de Mlle Méliand , frère de Victor Méliand , Autônier de la Reine-mère & Evêque d'Aler , succéda à Mathieu Molé dans la charge de Procureur Général , après avoir été Président des Enquêtes & Ambassadeur en Suisse. Sa femme , étoit de la Maison des Hurault de l'Hôpital , fille d'une Bourdin. Il eut deux fils qui formèrent deux branches ; la cadette a fini dans M. Méliand , Conseiller d'Honneur au Parlement , mort sans enfans , & M. Méliand , Conseiller d'Etat , père de Mde la Marquise d'Argenson , sa fille unique. M. Méliand , aujourd'hui Conseiller d'Etat , reste seul de la branche aînée. La sœur de son père avoit épousé M. de Lamoignon de Courson , Conseiller d'Etat & au Conseil Royal , qui a eu pour enfans M. de Lamoignon de Montrevaux ,

F E V R I E R 1766. 205

Président honoraire du Parlement ; Mde de Maupeou , Vice-Chancelière ; Mde de Gourgues , dont le fils est actuellement Président du Parlement ; & Mde de Périgny , femme de M. Gagne de Périgny , Maître des Requêtes honoraire.

A V I S D I V E R S .

Entreprise des voitures pour les incendies.

SECOND AVIS.

Les Entrepreneurs ont déjà rendu compte au Public , de l'objet principal de leur entreprise ; ils se sont engagés à porter les secours les plus prompts aux incendies qui peuvent arriver dans la ville de Paris. Pour remplir leurs engagements à cet égard , ils entretiennent un nombre considérable de chevaux , & leurs voitures chargées de tonneaux pleins d'eau , distribuées dans les différents quartiers de la ville , seront prêtes à toute heure du jour & de la nuit , à partir au premier ordre.

Ce nouvel établissement réunit un second objet d'utilité pour le Public.

On cherche depuis long-temps les moyens de procurer aux habitans de Paris , une eau plus pure & plus salubre que celle que l'on puise dans le bassin intérieur de cette capitale. L'eau de la Seine a toujours été considérée comme pure & salubre par excellence ; elle l'est en effet ; mais une rivière qui traverse une ville immense & très-peuplée , ne peut conserver long-temps sa

I vj

pureté. Tel est en effet le sort de la Seine ; infectée dans son cours en traversant Paris , par les matières putrides & malfaisantes , & les liqueurs corrompues , fortes & corrosives qui y sont portées continuellement par la rivière des Gobelins , les égouts des hôpitaux , ceux des rues ; des quais , des ponts , des maisons particulières & des ateliers d'artisans de toute espèce ; elle n'est bientôt qu'un grand cloaque , & n'offre plus aux habitans qu'une boisson pernicieuse. On abrège le détail dégoûtant de toutes les matières & les liqueurs infectées dont l'écoulement continuel altère & corrompt la qualité de ses eaux ; d'autres ont déjà pris le soin d'en mettre le tableau sous les yeux du Public.

En vain cherche-t-on à se rassurer sur l'effet des fontaines filtrantes : elles rendront à l'eau sa limpidité naturelle ; mais lui rendront-elles sa première pureté ? Appas trompeur ! Les sels empoisonnés débarrassés des parties hétérogènes qui pouvoient en modérer l'action , n'en agiront qu'avec plus de promptitude & de malignité. Toute précaution à cet égard est illusoire : ces sels pernicieux , intimement mêlés avec l'eau , resteront ; il n'est aucun filtre qui puisse les en épurer.

Le poison que l'on puise avec ces eaux , a des effets marqués , beaucoup plus sensibles sur les provinciaux & les étrangers. Les naturels de Paris , fortifiés par l'usage , résistent mieux : mais combien de femmes , d'enfans de tempéramens foibles ou délicats , sont peut-être les tristes victimes de cette boisson dangereuse ! combien de maladies peu connues dont elle est peut-être la cause première , sur-tout en été , où le volume des eaux de la Seine excède à peine de moitié celui

des matières & des liqueurs corrompues qu'elle reçoit chaque jour.

Il n'est qu'un moyen d'éviter les funestes effets de ces eaux dangereuses ; c'est de les puiser dans les endroits où elles coulent dans toute leur pureté. Excités par ces considérations , les entrepreneurs , munis d'une permission de M. le Lieutenant-Général de Police , & sous la protection de ce Magistrat , ont fait construire & placer , à la pointe de l'Isle saint Louis , une machine hydraulique , au moyen de laquelle ils puisent dans le courant le plus profond & élèvent l'eau qu'ils offrent au Public.

L'emplacement qui leur a été assigné est bien au-dessus de tous les égouts & hors de portée de la rivière des Gobelins , qui continuellement repoullée vers la rive par le courant de la Seine , ne se mêle entièrement avec ses eaux , qu'après avoir été divisée par les bateaux du port saint Bernard & le pont de la Tournelle.

Au choix du lieu , les Entrepreneurs joignent les précautions les plus scrupuleuses , pour mériter la confiance du Public ; leurs tonneaux sont rincés très souvent , & avec le plus grand soin ; ils sont exactement fermés & ne peuvent être ouverts que par les employés de leur régie , qui ont seuls les clefs des cadénats : ils s'assurent par-là que ces tonneaux ne peuvent être remplis qu'à leurs pompes , & préviennent les abus que pourroient commettre leurs charretiers , en vendant de l'eau de puits ou en prenant celle qu'ils distribueroient sur les bords de la rivière , où les matières corrompues & les sels corrosifs en dissolution refluent en plus grande abondance.

Les voitures de ce nouvel établissement sont

peintes en vert : les tonneaux sont numérotés & portent pour inscriptions , sur le devant , *voitures pour les incendies* , & sur le derrière , *eau de la Seine , prise à la pointe de l'Isle saint Louis* , à 1 f. 6 den. *la voie*. Les chartiers & porteurs d'eau ont chacun une médaille sur laquelle sont les inscriptions & le numero du tonneau qui leur est affecté. Ces précautions serviront à dénoncer précisément ceux d'entr'eux qui pourroient donner matière à quelque plainte , soit pour raison de leur service , soit autrement.

Les Entrepreneurs fourniront l'eau à 1 f. 6 den. *la voie* , à toutes les personnes qui voudront faire usage de celle qu'ils offrent au Public , soit pour leur consommation ordinaire , soit pour leurs bains.

Les personnes qui désireront des approvisionnemens réguliers pourront se faire inscrire au Bureau général , rue du Mail , ou donner à un des Employés de la régie , ou seulement à un de ses charretiers ou porteurs d'eau , leurs noms , leurs adresses précises , & par approximation , la quantité de voies d'eau qu'elles peuvent consommer par mois.

Il sera remis aux personnes qui se seront fait inscrire , une quantité de cartes imprimées & timbrées du cachet de la régie , proportionnelle à la consommation qu'elles auront arbitré , chacune de ces cartes représentant le paiement d'une voie d'eau. Il en sera remis au fur & mesure des livraisons aux charretiers de l'entreprise un nombre égal à celui des voies d'eau qu'ils livreront. A la fin de chaque mois , ces cartes seront rassemblées , & un Commis préposé pour cette partie , les rapportera aux personnes inscrites ,

& en recevra le montant , à raison de 1 f. 6 den. par carte.

Les personnes qui , avant l'expiration du mois , auroient épuisé les cartes qui leur auront été délivrées , sont priées de vouloir bien faire avertir au bureau général , & il leur en sera remis sur le champ de nouvelles.

Celles qui n'auroient pas une consommation fixe , ou qui voudront éviter l'embarras du paiement périodique à la fin de chaque mois , pourront faire prendre au bureau général , telle quantité de ces cartes qu'elles jugeront à propos , en les payant par forme de consignation , à raison de 1 f. 6 deniers chacune.

Les enregistremens que les Entrepreneurs proposent au Public , ne procurent d'autres avantages que ceux d'être assuré de la bonne qualité de l'eau , d'être servi régulièrement & de préférence , & d'être dispensé de payer chaque jour ; les dépenses qu'ils sont obligés de faire , & la forme de leur régie ne leur permettent pas de recevoir encore des abonnemens conditionnels.

Les personnes qui se feront fait inscrire , sont priées de vouloir bien contremarquer les cartes qui leur seront remises , de manière qu'elles puissent certainement les reconnoître.

Les charretiers & porteurs-d'eau montent à tous les étages , & il leur est expressément défendu de vendre l'eau plus de 1 f. 6. den. la voie. On peut en tout temps s'adresser au bureau général pour y porter les plaintes que l'on pourroit avoir à faire contre eux.

Par permission du Roi & de M. le Lieutenant-Général de Police.

Ancienne & seule Manufacture d'Encre, connue à Paris, rue des Arcis, depuis plus de 150 ans, sous le nom d'Encre de la Petite-Vertu.

LE Public est averti que le sieur *Guyot*, seul possesseur du secret de l'encre de la Petite Vertu, par acte de notoriété publique, a établi soixante bureaux dans soixante villes du royaume, & vingt-six à Paris, dans lesquels se débite ladite encre en bouteilles de pinte, chopine & demi-septier mesure de Paris, étiquetées & scellées de son cachet. Elle est très-recherchée, tant par sa noirceur que par son indélébilité, qui est telle, que les actes écrits depuis son origine, n'ont pas reçu d'altération, qualité essentielle pour la conservation des actes publics, dont dépendent la conservation & sûreté des biens des familles, lesdits actes étant souvent inlisibles par la mauvaise qualité des encres dont on s'est servi. Sa qualité lui a mérité la préférence de la part des Cours Souveraines & des principaux bureaux. Elle se vend à Paris, compris les bouteilles, savoir : double luisante, la bouteille de pinte 44 sols, celle de chopine 23 sols, celle de demi-septier 12 sols. Double : la bouteille de pinte 40 sols, celle de chopine 21 sols, celle de demi-septier 11 sols. Commune : la bouteille de pinte 28 sols, celle de chopine 15 sols, celle de demi-septier 8 sols.

En rapportant les bouteilles vuides, on rend pour celle de pinte 4 sols, pour celle de cho-

pine 3 sols, & pour celle de demi-septier 2 sols.

Il n'est pas possible de mettre le prix qu'elle se vend en Province, attendu qu'on la fait payer dans chaque Ville, à proportion des frais qu'elle occasionne.

Comme nombre de Capitaines de vaisseaux & Armateurs ont représenté audit Sieur *Guyot*, qu'il seroit à propos d'imaginer un encre portative, moins coûteuse & moins risquable pour le transport des Isles & des Colonies, que l'encre liquide; il vient de trouver le secret d'en composer une en poudre, avec laquelle on peut faire soi-même, très-facilement, & sur le champ, de l'encre supérieure à la plupart de celles qu'on débite liquide en Province & dans les Isles.

Le prix est de 4 francs la livre, avec laquelle ont fait quatre pintes ou bouteilles d'encre, mesure de Paris; il y a des paquets de livre, de demi-livre & de quarteron.

Le prix, la manière de la faire & le cachet du Sieur *Guyot*, sont imprimés sur chaque paquet.

Les Capitaines de vaisseaux; Armateurs ou Marchands de Province qui voudront se charger d'une pacotille de ladite encre, soit en bouteilles; tonneaux ou barrils, ou de celle en poudre, sont priés d'écrire audit Sieur *Guyot*, qui leur enverra les prix & termes de paiement qu'il sient avec tous ses correspondans, leur fera une remise de laquelle ils auront lieu d'être contents, & leur fera tenir à tel port de France qu'ils jugeront à propos, en observant que lesdites encres s'envoient pour le compte des Commerçans & non autrement.

Ledit Sieur *Guyot* compose & débite aussi des encres de couleur & à secret.

Nota. Il y a à la porte de chaque débitant de Paris un tableau portant cette inscription : *encre de la petite vertu*, composée par le sieur *Guyot*, bureau de distribution de ladite encre en bouteille & en poudre.

Le Sieur *Machart*, Marchand Bijoutier, demeurant ci-devant rue saint Honoré, entre la rue des Poulies & les Pères de l'Oratoire, à la Duchesse de Bourgogne, continue son commerce ; il a même fait faire des bijoux nouveaux & agréables pour les étrennes. Il demeure à présent même rue saint Honoré, au-dessus de la rue des Frondeurs, chez M. *Lenoir*, Notaire, au premier sur le devant.

Pâte sans pareille couleur de rose.

Le Sieur *Marmé* fait savoir au Public qu'il fait une pâte couleur de rose, & qui en a l'odeur, qui blanchit & adoucit la peau, tant pour le visage que pour les mains, & garantit la peau sèche de se casser au froid. La façon de s'en servir est sans eau, elle est portative par-tout sans se corrompre ; l'on en trouvera dans les dépôts ordinaires de la blanche, qui sont chez le Suisse de S.^r A. S. Mgr le Comte de *Clermont*, à l'Abbaye, faubourg saint Germain, & chez le Suisse de la grille du Palais Royal, & à Versailles, chez le Suisse des petites écuries du Roi. Les pots de pâte couleur de rose, sont de 6 livres 12 sols, & la blanche de 3 livres 12 sols ; en rapportant les pots, c'est 6 livres & 3 livres.

Le Sieur *Charlard*, Maître Apothicaire, rue Basse, porte saint Denis à Paris, vient de recevoir en retour plusieurs centaines de bouteilles de vin de Constance, rouge & blanc, du Cap de Bonne-Espérance. Il le vend 12 livres la bouteille le rouge, & 10 le blanc. Il le garantit véritable, & le donne à goûter à ceux qui en doutent.

Par privilège exclusif, permission & lettres-patentes du Roi, enregistrées au Parlement de Paris.

Le sieur DE SIGOGNE, neveu du feu sieur DE SIGOGNE Médecin des Cent Suisses de la Garde du Roi, donne avis au Public qu'il est seul possesseur, & tient du feu sieur *de Sigogne*, son oncle, avec lequel il a travaillé pendant plusieurs années, le secret de la composition de l'Elixir connu sous le nom d'*Huile de Vénus*.

M. le Premier Médecin de sa Majesté, après avoir vérifié par lui-même ses opérations pour cette composition, & avoir reconnu toutes les propriétés de cet Elixir, a donné au sieur *de Sigogne* un brevet & privilège exclusif le 5 Avril 1761, lequel a été enregistré en la Prevôté de l'Hôtel du Roi, le 9 des mêmes mois & an.

Sa Majesté elle-même, voulant récompenser en la personne du sieur *de Sigogne* neveu, non-seulement le mérite de l'invention de son oncle, mais encore ses travaux & connoissances personnelles, a eu la bonté de lui accorder, le 20 Février 1762, des lettres-patentes portant privilège exclusif pour la composition & débit de cet Elixir dans toute l'étendue du Royaume : elles ont été enregistrées en la Cour de Parlement de Paris le 31 Juillet 1762, sur les certificats des Doyen & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris,

& avis de Messieurs les Lieutenant-Général de Police & Procureur du Roi au Châtelet de Paris , donnés les 2 & 14 du même mois de Juillet , ~~et~~ exécution d'un arrêt préparatoire du 30 Juin précédent.

Depuis , & par autre arrêt du 4 Septembre 1762 , ladite Cour de Parlement , pour prévenir tous les inconvéniens qui pourroient tromper le Public , empêcher la contrefaction de cet Elixir , & même l'annonce faite par plusieurs personnes qu'elles tenoient du feu sieur *de Sigogne* son secret avec son cachet , a fait défenses à toutes personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient , de contrefaire , vendre & débiter ledit Elixir connu sous le nom d'*Huile de Venus* , & de se servir du nom & cachet du feu sieur *de Sigogne* , sous les peines portées par l'arrêt : au préjudice de ces défenses , deux particuliers ayant osé y contrevenir , par un autre arrêt contradictoire de la Cour de Parlement du 10 Juin 1764 , il leur a été fait de nouvelles défenses d'employer à l'avenir le nom & le cachet du sieur *de Sigogne* , & de faire insérer dans les papiers publics & tableaux aucunes annonces de l'*Huile de Venus*.

Propriétés de l'Huile de Venus.

Cet Elixir , un des plus puissans stomachiques qu'il y ait , rétablit par son usage continué , les estomacs les plus foibles , en en prenant tous les jours une cuillerée à bouche , une heure ou deux après le repas.

Cette huile fortifie les vieillards , en consumant cette pituite froide & crue qui les accable , aide à faire la digestion , & fortifie le cerveau & toute l'économie animale.

Elle procure les règles aux filles & aux femmes , en réparant le vice des fermens de l'esto-

mac , & en donnant de la fluidité aux humeurs excrementueuses qui doivent s'évacuer tous les mois ; & c'est de-là principalement que dépend la santé ou la maladie du sexe.

Elle dissipe & calme toutes sortes de vapeurs , en en prenant une cuillerée ou deux , & buvant un verre d'eau fraîche par-dessus.

Elle facilite merveilleusement les accouchemens laborieux ; on en prend dans le travail jusqu'à quatre cuillerées , & même six : la quantité ne peut jamais faire de mal.

C'est un des plus puissans spécifiques pour calmer & guérir sur le champ toutes sortes de coliques ; on en prend une ou deux cuillerées.

C'est un excellent cordial pour les petites vérolles ; on en mélange une troisième ou quatrième partie avec les eaux de chardon-bénit , ou de scabieuse : on en donne plus ou moins , suivant que la nature l'indique.

Cette huile peut s'employer avec succès dans les affections scorbutiques : son usage continué d'une cuillerée ou deux par jour après le-repas , garantit de ces maux dangereux , ou en arrête le progrès , en consumant cet acide fixe & froid qui ronge la texture du sang , & souvent même les os ; ce remède pousse au dehors par les excrétiens & les sécrétions naturelles.

Une ou deux cuillerées de cette liqueur arrête subitement le mal de mer ; c'est-à-dire ces dégoûts , ces défaillances , ces nausées , ces vomissemens affreux qui sont occasionnés par le mouvement du vaisseau & par l'odeur de la mer.

De toutes les liqueurs connues , il n'y en a point de si agréable que celle-ci pour le goût ; d'ailleurs , bien différente des autres liqueurs ordinaires ,

214 MERCURE DE FRANCE.

celle-ci ne peut jamais faire de mal , quelque usage que l'on en fasse.

Elle ne s'évente jamais ; & plus elle est gardée , meilleure elle est , & pour les qualités & pour le goût.

Il y a des bouteilles , demi-bouteilles , & de petites.

Le sieur de Sigogne demeure actuellement à Paris , rue de l'Arbre-sec , entre les rues Bailleul & celle des Fossés Saint Germain l'Auxerrois , quartier Saint-Honoré , où il tient son magasin ; son tableau est au-dessus de la porte.

Il y a plusieurs personnes qui s'ingèrent de contrefaire & de vendre l'*Huile de Venus* : le Public est averti que la véritable ne se vend que chez le sieur de Sigogne.

Il y a sur chaque bouteille une étiquette signée du sieur de Sigogne , avec son cachet.

L'empreinte du même cachet sera aussi sur le bouchon.

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le volume du *Mercur* du mois de Février 1766 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 6 Février 1766.

GUIROY.



TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L ETTRE écrite de <i>Calais</i> à <i>M. de la Place</i> ,	
Auteur du <i>Mercur</i> .	Page 5
ODE sur la mort de <i>Mgr le Dauphin</i> .	8
ERIPPE, Conte Gaulois.	16
A mon Frère, Chanoine Régulier de l'Ordre de <i>Ste Geneviève</i> à <i>Liège</i> .	25
MADRIGAL à <i>Mde de S. . .</i>	28
EPITAPHIUM <i>hominis ab uxore consumpti</i> .	ibid.
EPÎTRE à <i>M. Mufnerot</i> .	29
VERS à ma Maîtresse, sur l'envoi de son portrait.	32
LETTRES du Roi <i>Henry IV</i> & de <i>Catherine de</i> <i>France</i> sa sœur.	33
VERS à <i>M. le M. . . de V. . .</i>	42
EXTRAIT d'une Lettre de <i>M. Matti</i> .	47
EPITALAME à <i>M. de Tournoi</i> , Capitaine au 1 Régiment de. . . .	44
ENIGMES.	49
LOGOGRYPHES.	50
PARODIE des deux Gavottes de la quatrième Sonate de <i>M. Dard</i> , Musicien du Roi.	52
ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
LETTRE à <i>M. de la Place</i> , en réponse d'une critique, insérée dans le <i>Mercur</i> de Janvier 1766.	54
HISTOIRE amoureuse de <i>Pierre Lelong</i> & de la très-honorée Dame <i>Blanche Bazu</i> .	67

216 MERCURE DE FRANCE.

ELIZABETH , Roman , par Mde ***.	78
OEUVRÉS de Théâtre de M. <i>Guyot de Merville.</i>	92
PETITE Encyclopédie ou les Elémens des Con- noissances humaines.	102
ANNONCES DE LIVRES.	105

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

De Châlons-sur-Marne.	120
LETTRE à M. de la Place , Auteur du Mer- cure de la France.	134

ARTICLE IV. BEAUX ARTS.)

ARTS UTILES.

CHIRURGIE. Lettre d'un Chirurgien de cam- pagne à M. de la Place , auteur du Mercure.	137
SUPPLÉMENT à l'article des Sciences & Belles Lettres.	149
SCULPTURE. Lettre à l'Auteur du Mercure.	156
GÉOGRAPHIE.	158
ARCHITECTURE.	159
ORFÈVRERIE.	160

ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA.	161
COMÉDIE Françoisé.	162
COMÉDIE Italienne.	181

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

De Stockholm , &c.	183
AVIS divers.	203

De l'Imprimerie de **LOUIS CÉLÉOT**, rue
Dauphine.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. MARS 1766.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale , par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau,



M E R C U R E

D E F R A N C E .

M A R S 1766.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LETTRES de CATHERINE de FRANCE,
sœur du Roi HENRY IV, écrites de la
Jarrye, le 19 Août 1571, à M. DE
LARDIMALYE.

Première Lettre.

MONSIEUR *de Lardimalye*, étant délibérée de partir avec mon fils dans fort peu de jours, pour m'acheminer en mes pais souverains, & desirant etre accompagnée daucuns Gentilhommes aussi af-

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

fectionnés a mon service , comme toujours je vous ait coïgnu , jai bien voulu vous faire ce mot , pour vous prier de me faire ce plaisir ; de vouloir me venir trouver vers Barbesiyeux où je dresse mon chemin , & où je m'attend passer environ le 29 ou 30^e de ce mois , affin de m'accompagner une partie de mon voyage , comme je m'attend que volontier vous le ferez , & comme aussi je vous promet que toujours je reconnoitray ce bon & honête devoir es lieux où s'offrant location, vous voudrez m'employer, & d'aussi bon cœur que je prie Dieu , *M. de Lardimalye* , vous conserver sous sa garde sainte. De la Jarrye , ce 15^e jour d'Aoust 1571.

Et au bas est écrit :

Votre bonne amie, CATHERINE.

Au dos est écrit :

A Monsieur de *Lardimalye*.

Seconde Lettre.

M. de Lardimalye , je suis bien marrye que je ne puis gratifier des confirmations de leurs estats ces honnestes gens de la ville de Perigueux , pour lesquels vous m'avez écrit ; mais la verité est telle que jai fait partye desdites confirmations avec certains personnages qui ne vou-

droient permettre qua leur desavantage & au préjudice du contrat que je leur en ait fait, jen disposasse, mais voudroient prétendre beaucoup de dédomagemens a loccasion de quelqu'avance quils m'ont faites; & outre ce, quand cela ne seroit, je préjudicierois en se faisant beaucoup a mes affaires, car ce seroit ouvrir la porte a beaucoup d'autres qui n'attendent autres choses que le commencement de telles gratifications. Sil se présente quelqu'autres occasions de m'employer pour ces honnestes gens, ils m'y trouveront fort disposée; & non-seulement eux, mais tous ceux qui me seront par vous recommandés, afin de vous faire paroître combien je suis votre amie qui prie Dieu, M. de Lardimalye, quil veule vous maintenir sous sa très-sainte & digne garde. De Paris, ce 12^e jour de Juillet 1594.

Et au bas est écrit :

Votre affectionnée amie, CATHERINE.

Et au dos est écrit :

A Monsieur de Lardimalye.

Troisième Lettre.

M. de Lardimalye, vous m'avez fait plaisir de me donner avis par sieur du

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Poirier, de ce qui se passe de delà & de la vente que lon veut faire des terres du Comté de Perigor, pour empescher laquelle je feray tout ce qui sera en ma puissance, ayant un desplaisir extrême de voir ainsi dissiper le bien de notre maison; & pour y remedier, ledit sieur *du Poirier* vous dira comme j'ai déjà escrit au sieur *de Calignon*, Chancelier de Navarre, affin de différer & faire surseoir lad. vente que nen aye parlé a Sa Majesté, ce que je feray à la premiere vue, & lui représenteray toutes les raisons qui len doivent empescher, esperant que les ayant comprises, il ne permettra point quil soit passé outre; & en tout cas j'empescheray que lon ne touche a ce qui ma été laissé par mon partage provisional, vous priant d'y tenir exactement la main de delà, & ne point permettre que lon fasse rien à mon préjudice, vous y opposant si besoing est, & m'en donnant incessamment advis, comme aussi des entreprises & usurpations que j'entend qui se font des droits qui m'appartiennent à ma Vicomté de Limoges, par la connivence de mes Juges, Officiers & autres. Quand a la priere que vous me faicte de recevoir un de vos fils pour l'un de mes Pages, je vous dirai que le nombre de six à quoi

M A R S 1766. 9

je les ait réduit de dix qu'ils étoient, est maintenant complet, mais la première place vacante lui sera réservée, & seray bien aisé de me servir de lui, ne doutant point que suivant les traces & gardant les instructions d'un si bon père, il ne parvienne à bien : j'ai accordé le placet que led. sieur *du Poirier* m'a présenté de votre part, mais je ferai bien aisé que les redevables soyent traités si doucement, qu'ils n'aient point de sujet de venir à plainte ; sur quoi je prieray le Créateur, *M. de Lardimalye*, qu'il vous tienne en sa sainte & digne garde. Ecrite à Fontainebleau, le 21 Juin 1596.

Et au bas est écrit :

Votre meilleur amie, CATHERINE.

Et au dos est écrit :

A Monsieur de *Lardimalye*, Gouverneur de notre Comté de Limoges.

Quatrième Lettre.

M. de Lardimalye, s'en allant par delà, le *S^r de Coustures*, Capitaine de mes Gardes, pour des affaires qui m'importent, je lui ai commandé vous voir de ma part & vous en discourir, vous priant qu'en ce qu'il aura

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

besoing de votre conseil & assistance vous en assistiez , comme je m'en assure que ferez tant vous avez de bonnes affections a ce qui importe mon service ; que si se présente a faire en ma Vicomté de Limoge , dont je doive être averti , vous en pourrez charger , & cependant je vous prie d'avoir toujours en recommandation le bien de mesdittes affaires , m'y continuant la bonne volonté que j'ai reconnue que vous y avez ci-devant eue , & croyez aussi que de ma part je seray fort votre amie pour m'employer pour vous , lorsque les occasions se présenteront , autant volontier que je prie Dieu qu'il veulent , M. de Lardimalye , vous conserver en sa sainte grâce. Ecrite à Paris , le 31^e Mars 1597.

Au bas est écrit :

Votre bonne amie , & signée , CATHERINE.

Et au dos est écrit :

A Monsieur de Lardimalye.

Cinquième Lettre.

M. de Lardimalye , j'ai été fort esbayé quand j'ai scu des sieurs Martin de Bour-

deaux, qu'ils nont pas été satisfait des dix mille cent écus qui leur sont dûs par le Roi, Monseigneur & frere, de reste des vingt-six mille cent écus, & que par faute de cella ils me menassent de faire de nouveaux ressaisir le revenu de mon Duché d'Albret. Je trouve daurant plus étrange ce deffault, que par condition expresse dans le consentement que jai baillé pour l'aliennation du revenu de mon Vicomté de Limoge, a été mis que lesd. *Martin* seroient satisfaits de lad. somme de dix mille cent écus sur les premiers & plus clair deniers qui en proviendroient, & porteroit patiamment les longueurs & difficultés que l'on feroit n'estre pour l'exécution de ce qui a été accordé a cause de lacquit de lad. somme; & parce que je fait que vous avez été & êste lung des Commissaires pour faire lad. aliennation, jai pensé vous écrire la présente comme à mon serviteur particulier, & vous prier comme je fay de toute affection de tenir la main que lesd. sieurs *Martin* puissent avoir contentement avant toute autres choses, suivant la promesse qu'il m'a été faicte, & sans laquelle je neusse voulu accorder lad. aliennation. L'assurance que j'ai que vous ni voudray manquer, fera raison que je ne vous ferai

A vj,

12 MERCURE DE FRANCE.

la présente plus longue , sinon pour vous
assurer , M. de Lardimalye , que je suis,
De Nanci, ce dernier jour de Mai 1605.

*Et plus est écrit de la main de Catherine ,
sœur du Roi Henri IV.*

M. de Lardimalye, vous m'avez toujours
promis beaucoup d'amitié , faite le moi
paroître en cette affaire qui m'importe ,
& vous m'obligerez beaucoup.

Votre bien affectonnée & meilleure
amie , *signée* , CATHERINE.

Et au dos est écrit :

A Monsieur de Lardimalye.

*VERS de M. FRANÇOIS, de Neufchateau,
en Lorraine , âgé de quatorze ans , à
l'Académie de Dijon , pour la remercier
de la place d'Académicien Associé dont
elle l'a honoré. Lus dans l'assemblée
publique du 15 Décembre 1765.*

QUELLE vaste carrière à mes yeux se présente !
Des sages , rassemblés par l'amour des beaux arts,
Sur les foibles essais de ma muse naissante
Jettent de propices regards.

Minerve au milieu d'eux assise & triomphante ,
 Seconde leur ardeur , anime leurs talens ;
 Au pied de ses autels ma voix reconnoissante
 Ose faire entendre ses chans.

Lorsque le doux printems rend aux bois leur feuillage ,
 Sous le riant abri de ce nouvel ombrage ,
 Nous voyons un oiseau , qui jeune & foible encor ,
 Court , sautille , voltige , ose éssayer ses ailes ,
 Et de sa tendre mère atteint enfin l'essor :
 Ah ! de même puissai-je imiter mes modèles !
 Pour les suivre , tentons un généreux effort. ;

Imagination , délire du génie ,
 Epuise pour moi ta chaleur :
 Toi , dont le pouvoir créateur
 Aux talens sçait donner la vie ,
 Confie à mes desirs tes sublimes pinceaux ;
 De tes vives couleurs nuance mes tableaux.
 Déjà ta flamme qui m'éclaire
 M'offre des spectacles nouveaux.
 Je vois l'auguste sanctuaire (1) ,
 Où les beaux Arts étalent leurs travaux :
 Ici nous admirons les dons que la nature
 Répand sur ce vaste univers ,
 Ceux que son sein cachoit dans une nuit obscure ;
 Les muets habitans de l'empire des mers

(1) Bibliothèque de l'Académie.

14 MERCURE DE FRANCE.

Sont unis aux oiseaux , dont le tendre ramage
Forme de gracieux concerts ,
Ou qui font briller dans les airs
Le superbe appareil de leur riant plumage.
Un mortel généreux , un philosophe , un sage ,
De ces rares trésors autrefois possesseur ,
A ce lycée en fit hommage ;
Il fut son premier bienfaiteur (2).

Plus loin sont rassemblés les monumens fidelles ,
Les témoins de l'antiquité ,
Ces métaux qui des temps perçant l'obscurité ,
Sont les archives éternelles
Où l'histoire grava la simple vérité.
Ce sont-là tes présens , ô sublime *Uranie* (3) !
Les doctes Nymphes d'Aonie
Ont reconnu leur sœur à ce don précieux :
Tu daignas suivre sans envie
D'un de leurs Favis (4) l'exemple glorieux.

Avançons , contemplons une scène nouvelle :
Deux bustes entourés d'une palme immortelle
Frappent mes regards dans ces lieux.
A côté du premier , l'altière *Melpomène* ,
Le poignad dans la main & le feu dans les yeux ,

(2) Cabinet d'Histoire naturelle donné par M. *Legoux*.

(3) Don d'un Médailler fait par M^{de} la Comtesse de *Rochechouart* en 1765.

(4) M. le Président de *Ruffey* avoit fait un pareil don
en 1764.

Du tragique Laurier qui borde l'Hypocrène
Couronne son front radieux (5).
Près de lui j'apperçois le fils (6) de *Polymnie* ;
Sur la lyre , ses doigts , source de l'harmonie ,
Se promènent rapidement :
Soit que faisant gronder la foudre & les orages ,
De la mer soulevée il chante les ravages
Et le sombre mugissement ;
Soit que ses sons légers, enfans badins des *Grâces* ,
De l'amour & des jeux qui volent sur ses traces ,
Nous fassent partager le doux enchantement.
Ce hardi *Prométhée* , au séjour des nuages ,
A dérobé le feu qui règne en ses accords ;
Il peint tout à nos sens par la foule d'images.
Qu'enfantent à la fois les lyriques transports.
O grands hommes ! mânes célèbres !
Terrible *Crébillon* , & toi , divin *Rameau* !
Vous percez les noires ténèbres
Et la triste horreur du tombeau :
Du haut de la voûte asurée
Pardonnez aux efforts d'un jeune audacieux ,
Dont la muse mal assurée ,
Voudroit chanter les demi-Dieux.

Mais quel aigle intrépide , aux aîles étendues ,
Fend des cieux étonnés les lambris éclatans ?
Et fixant du soleil les feux étincelans ,

(5) *Crébillon*.(6) *Rameau*.

16 MERCURE DE FRANCE.

Plane dans le vague des nuës :
De toute la nature heureux spéculateur ,
De ses secrets cachés superbe ravisseur ,
L'Archimède François (7) prend cet essor rapide ;
La Physique en ses mains a remis son flambeau ,
Et la lumière qui le guide
Elève dans les airs ce *Dédale* nouveau.

Je vois un Citoyen (8) qu'honore sa patrie ;
Envain l'envieuse furie ,
Par sa cabale & ses clameurs ,
Osa lui dérober le laurier des neuf Sœurs ;
Sa modeste philosophie
Sans regret abandonne un honneur si vanté ,
Il lui suffit de l'avoir mérité.

Tel qu'un cèdre immortel aux cieux portant sa
tête ,
Affronte *Eole* & la tempête ,
Ainsi l'on voit briller dans ce sacré vallon
Cet homme universel (9) , qui d'une main hardie ,
Aux crayons légers de *Thalite* ,
Au sceptre d'*Euripide* , au luth d'*Anacréon* ,
Sait allier les fleurs du plus brillant génie ;
Et la trompette de *Milton* ,
Au burin de l'histoire , au compas de *Newton*.

(7) *M. de Buffon.*

(8) *Piron.*

(9) *M. de Voltaire.*

Ah ! si les Muses plus propices
M'inspiroient ses accens , ses vers harmonieux ;
Si ma lyre sous ses auspices
Formoit des sons mélodieux ,
Je chanterois *CONDÉ* , (10) , ses exploits , son
courage ,
La gloire de son nom , les vertus de son cœur ;
Je peindrois ce jeune vainqueur
Protégeant les talens sous l'immortel ombrage
Des lauriers qu'aux combats moissonna sa valeur.
Aux siècles à venir , en traçant son histoire ,
Je leur dirois que la victoire
De *CONDÉ* sur le Mein suivit les étendards ;
Que ce Prince , au milieu des horreurs de la
guerre ,
Quand pour venger les lys il voloît aux hasards ,
D'une main lançant le tonnerre ,
De l'autre cultivoit & ranimoit les arts.
Je dirois. . . Mais où va mon ardeur téméraire ?
Et qu'allois-je tenter sans l'aveu d'*Apollon* ?
Pour chanter un *Achlille* , il fallut un *Homère* :
Est-ce à moi de vouloir célébrer un *BOURBON* ?

(10) Mgr le Prince de Condé , protecteur de l'Académie.



*ÉPÎTRE à un ancien Ami, Grand Vicaire
d'un Diocèse, qui reprochoit à l'Auteur
de l'avoir oublié.*

Vous oublier ! ah ! cher D. . .
Si vous pouvez , d'un tel forfait
Soupçonner un cœur qui vous aime ,
Vous avez oublié vous-même
Tout le bien que vous m'avez fait.
Votre bonté , dans ma jeunesse ,
M'offrit en vous un patron sûr ,
Sans hauteur & sans petitesse.
Votre crédit , dans l'âge mûr ;
Scut encourager ma foiblesse
Et me tirer d'un poste (1) obscur
Où me retenoit la paresse
Et l'oubli du besoin (2) futur.
L'état agréable & tranquile
Où je me vois en ce moment ;

(1) Une Cure de campagne d'environ 260 bonnès livres de revenu clair & net , où l'Auteur a vécu plusieurs années sans soucis , sans domestiques , sans parasites , & sans autres pauvres plus nécessiteux que lui-même.

(2) La vieillesse où la bonne nature étoit tout doucement nos besoins vraiment nécessaires ; mais où l'habitude & la fureur aveugle de ne vouloir ni souffrir ni mourir en enfance une infinité de frivoles , d'inutiles & de fort coûteux à satisfaire.

Ce commode & riant asyle
Dont je ressens tout l'agrément ;
Le seul bien , le seul avantage
Dont jamais j'aie été flaté ,
Ma précieuse liberté ,
Sage D... est votre ouvrage ;
Et c'est à vous , en vérité ,
Que j'en dois le premier hommage.
En goûtant un sort gracieux
Qui fait le bonheur de ma vie ,
Comment voulez-vous que j'oublie
L'ami bienfaisant , le génie ,
Qui , m'arrachant de l'inertie
Où dormoient mes sens langoureux ,
Sçut m'inspirer le goût , l'envie ,
Et l'espérance d'être heureux ?
Sur le crystal d'une onde unie ,
Où son œil s'arrête souvent ,
Une bergère , en y voyant
L'image aimable & réfléchie
Du bouquet d'épine fleurie
Qui pare son sein innocent ,
Peut-elle oublier la prairie
Qui lui prêta cet ornement ?

*Par un Chanoine de M...
ancien Curé des Amognes.*

*VERS sur la mort de M. DEMOTS, Prieur
de l'Abbaye Royale de Chassagne en
Bresse.*

IL n'est plus ! De sa faux terrible
La mort a moissonné ses respectables jours.
D'un regard saint, doux & paisible,
Il en a vû trancher le cours.

O regrets éternels ! ô douleur indicible !
La religion perd un modèle en vertus ;
L'amitié perd un cœur sensible ,
Et la bienfaisance un *Titus*.

Ni le marbre , ni l'or ne couvrent point sa cendre :
Son tombeau simple est semblable à ses mœurs.
Il fut compatissant , bon , charitable , tendre ;
Son mausolée est dans les cœurs.

*D. J. JANNIN, Religieux de l'Abbaye Royale
de Chassagne, Ordre de Cîteaux en Bresse,
le 24 Janvier 1766.*



I D I L L E.

M I R T I S , D A M O N .

D A M O N .

QUOI ? lorsqu'un doux hymen couronne nos
amours ,

O *Mirtis* ! de tes yeux je vois couler des larmes !
Permets à mes baisers d'en arrêter le cours....

M I R T I S .

Disipe , cher *Damon* , mes secrettes allarmes :
Nous allons être unis ; mais loin de nos secours
Laisserons-nous ma tendre mère ,
Dans sa cabane solitaire ,
Achever tristement ses jours ?

D A M O N .

A quel soupçon ton cœur se livre !
Pourquoi la séparer de nous ?
Le même toit , *Mirtis* , pourra suffire à tous :
Auprès de ses enfans une mère doit vivre ,
Qu'il m'est doux d'approcher de moi
Tous les objets de ma tendresse !
Posséder ce qui tient à toi ,
C'est multiplier ma richesse.

22 MERCURE DE FRANCE.

Ton époux de ta mère est désormais le fils,
Et mon amour pour elle égalera la tienne.
Je veux être à tes goûts aveuglément soumis...

M I R T I S.

Eh bien? écoute-moi... d'abord qu'il te souvienne
De te régler sur ses avis....

D A M O N.

Oh, tu peux y compter! & je te l'ai promis;
Sa volonté sera la mienne.
Et toi, *Mirtis*, peut-être un jour
Tu deviendras mère à ton tour.
A ce mot je tressaille & sens couler mes larmes...
O fortuné moment! jour pour moi plein de
charmes!

Où les noms de père & d'époux
Porteront à mes sens leur paisible murmure;
Où l'amour, joint à la nature,
Enivrera mon cœur des plaisirs les plus doux!
Nous aurons des enfans; ils feront ton image;
Comme toi, doux, intéressans....

M I R T I S.

Ah! tu me fais frémir, cher *Damon*!... des
enfans....

L'infortune est notre partage;
Mais à des êtres innocens
Faut-il communiquer ce funeste appanage?

Le peu que nous avons suffiroit-il pour eux ?
Quelle accablante idée !, .. ils seroient malheureux ;

Leurs peines seroient notre ouvrage ;
Et chaque jour mon triste cœur ,
En sentant de leurs bras la carressante étreinte ;
Epancheroit sur eux des larmes de douleur.

D A M O N.

Cesse de te frapper d'une frivole crainte.
Je suis pauvre , il est vrai , mais je suis jeune
encor.

A qui peut travailler qu'importe la fortune ?
Vas , le courage est un trésor ;
A notre poursuite importune
La terre ouvre des sources d'or.
Tant qu'un sang vigoureux coulera dans mes
veines ,

Tant que ces bras pourront agir ,
Nos enfans , sois en sûre , ignoreront les peines ;
Un jour.... ils apprendront l'art de s'en affranchir.
Pour courir au travail , dès la naissante aurore
Je m'arracherai de tes bras.

Mirtis , que ce travail aura pour moi d'appas ! . :
Mais la peine à mon cœur sera plus douce encore !
Quel plaisir de songer que je souffre pour toi !
Quelquefois ta main bienfaisante

24 MERCURE DE FRANCE.

Daignera de mon front essuyer l'eau brûlante ;
Et tes baisers seront pour moi
Ce que la fraîcheur d'un bois sombre ,
Dans les jours ardens de l'été ,
Est pour l'homme épuisé qui repose à son ombre.
Quand la nuit à nos champs rendra l'obscurité ,
En quittant mes travaux j'irai trouver ma mère.
Dans mes tendres embrassemens ,
Mon âme à ses regards s'ouvrira toute entière.
Le soir nous saurons , pour lui plaire ,
Varier nos amusemens.

Heures de l'amitié ! délicieux momens !
Libres des soins du jour , le loisir nous rassemble ;
En sortant de tes bras je cours à mes enfans ,
Charmé de me mêler à leurs jeux innocens ;
Ensuite nous prenons ensemble
Un repas dont ta main a fait tous les apprêts :
Quel repas ! . . . ô festins ! vous n'êtes rien auprès.
Là nous aimons à nous confondre
Avec les fruits de nos amours ,
Qui , placés près de nous , écoutent nos discours ,
Et , dans leur ton naïf , s'empressent d'y répondre.
Nous nous observons tous les deux ,
En souriant de les entendre ;
Nos cœurs émus , pressés , cherchent à se répandre ,
Et des larmes de joie échappent à nos yeux.

M I R T I S .

M I R T I S.

Nous aurons soin de leur apprendre
A prononcer nos noms dès l'âge le plus tendre ;
Il faut que sur nous même ils se règlent un jour ,
Et qu'ils héritent de l'amour
Que nous avons pour notre mère....
Je sens à ce seul nom renaître ma frayeur.
O *Damon* ! si j'allois leur devenir moins chère ;
S'ils osoient me quitter.... j'en mourrois de douleur.

D A M O N.

Ils t'aimeront toujours , & j'en répons d'avance ;
Mirtis , seroient-ils notre sang ,
S'ils cessoient de bénir , de respecter le flanc
Qui leur a donné la naissance ?
Quand le temps sur nos fronts imprimera ses
doigts ,
Nous revivrons dans notre image.
Nous nous rappellerons , en voyant leur jeune
âge ,
Ce que nous fûmes autrefois ,
Et nos cœurs assoupis dans leur dernière aurore ,
Au cri du sentiment s'éveilleront encore.
Quand la mort dans tes bras viendra me visiter ,
Lorsqu'un jour, ô *Mirtis* ! ce cœur qui l'idolâtre,
Près du tien cessera de battre ;

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Que mon départ va te coûter !

Que nos derniers adieux seront mêlés de larmes !
Quand on aime à se voir , devrait-on se quitter ?
Mais plus l'exil est dur , plus son terme a de charmes.

M I R T I S.

Hélas ! si je te perds , qui pourroit m'arrêter ?
Je te suivrai , *Damon* ; vivons , mourons ensemble ;

Que le même tombeau tous les deux nous rassemble.

Affis près de ses bords ombragés de ciprès ,
Nos enfans , l'œil en pleurs & fixé sur la terre ,
Sembleront y chercher l'empreinte de nos traits.
Ils diront : ces mortels sont unis pour jamais ;
Leur dépouille est ici ; ce monument l'enferme ;
Satisfaits d'être ensemble , ils reposent en paix.



LA VERTU RÉCOMPENSÉE.

NOUVELLE CHINOISE*.

IL y avoit autrefois à *Vou-Si*, petite ville de la province de *Kiang-nan*, une famille de condition médiocre. Elle étoit composée de trois frères; l'aîné s'appelloit *Liu le Diamant*, le second *Liu le Trésor*, & le troisième *Liu la Perle*. Les deux premiers étoient mariés : le dernier, trop jeune encore pour l'être. La femme de l'aîné se nommoit *Ouang*, celle de l'autre *Yang*, & toutes deux étoient fort aimables.

Liu le Trésor, adonné au vin & au jeu, y consacroit tous ses momens. Sa femme étoit à peu près du même caractère, & faisoit aussi peu de cas de la vertu, que sa belle-sœur y étoit scrupuleusement attachée. Elles vivoient pourtant ensemble avec tous les dehors de l'union la moins suspecte, & les époux suivoient le même exemple.

* On la prétend réellement traduite du Chinois en Anglois, pour une Dame qui desiroit de connoître la façon d'écrire de cette nation dans les ouvrages de ce genre.

B ij

Ouang avoit un fils surnommé *Hi-eul*, c'est-à-dire, *l'Enfant de la joie*, & qui avoit à peine quatre ans, lorsqu'un jour s'étant amusé dans la rue à voir passer une procession de Mandarins, il se trouva perdu dans la foule des assistans, & ne revint pas le soir au logis.

Ses parens, inconsolables, firent envain toutes les perquisitions ordinaires en pareil cas ; & le père après avoir pleuré longtemps son fils, ne voyant rien dans sa maison qui ne lui en rappellât le souvenir, prit le parti de la quitter, du moins pour quelque temps. Il emprunta à des amis quelques légères sommes, se retira dans les fauxbourgs, où il entreprit un petit commerce à sa portée, avec l'espoir que dans ses courses journalières il pourroit avoir quelque révélation du trésor qu'il avoit perdu.

Uniquement occupé de son fils, il étoit peu sensible aux avantages qu'il retiroit de son commerce. Il le continua pourtant durant l'espace de cinq ans, sans s'éloigner beaucoup de sa maison, où il alloit régulièrement chaque année passer l'automne.

Mais après avoir perdu l'espérance de retrouver son fils dans sa patrie, & d'en avoir un autre de sa femme, il se dé-

termina à pousser plus loin son commerce, toujours dans l'idée que quelque heureux hasard lui rendroit cet enfant dans l'instant où il y penseroit le moins.

Un très-riche Marchand qu'il rencontra dans la route, & qui connut bientôt tous ses talens pour le commerce, lui fit de si brillantes offres, que *Liu* consentit de s'associer avec lui.

Arrivés dans la province de *Chang-Si*, tout réussit au gré de leurs desirs ; ils firent sur leurs marchandises un profit très-considérable. Mais les paiemens ayant été rejettés à deux ans, à cause d'une maladie épidémique qui survint dans le pays, & dont *Liu* lui-même se trouva bientôt attaqué, son associé se vit contraint de l'y laisser, tant pour s'y rétablir que pour y faire leurs recouvrements ; & ce ne fut qu'après trois ans passés que *Liu* put se mettre en route pour retourner dans sa patrie.

Un jour que pour se reposer de la fatigue du voyage, il s'étoit assis sous des arbres, aux environs de la ville de *Tchin-Liceou*, il apperçut à ses pieds une ceinture de drap bleu, en forme de bourse étroite & longue, telle qu'on les porte en ce pays dessous la robe, quand on veut cacher son argent. Cette bourse étoit

lourde ; & après s'être écarté du grand chemin , dans l'intention de la visiter , il la trouva remplie d'environ deux cens taëls.

A cette vue , la joie s'empara de son cœur. Mais après ce premier mouvement... C'est ma bonne fortune (s'écria-t-il) qui met ce trésor dans mes mains , & je puis me l'approprier sans crainte..... Mais , puis-je me dissimuler quelle doit être la douleur , quel peut être le désespoir de celui qui l'a perdu ? Nos ancêtres (dit-on) lorsqu'ils faisoient de semblables trouvailles , ne les prenoient que pour les rendre à leurs propriétaires..... Et cela me paroît d'autant plus juste en ce cas-ci , que ma vieillesse approche , que je suis sans héritier , & que cet argent n'est à moi qu'autant qu'il n'aura point de maître.

A l'instant même il courut se remettre au même endroit où il avoit trouvé la ceinture , passa vainement tout le jour à attendre que quelqu'un vînt la réclamer , & le lendemain se remit en route.

Après six jours de marche , il arriva , vers le soir , à *Nan-Sou-Tceheou* , & descendit dans une hôtellerie , où il trouva plusieurs Marchands , dont la conversation étant tombée sur les divers accidens

du commerce , l'un d'eux s'écria , en soupirant : hélas ! je viens d'en faire une cruelle expérience. Il y a aujourd'hui cinq jours que sur la route de *Tcehin-Lieou* , ici , me trouvant fatigué , & pour mieux me reposer , ayant détaché ma ceinture , un Mandarin qui vint tout à coup à passer avec son train , me fit ranger si précipitamment , que j'oubliai de la reprendre. Ce ne fut même que le soir , en me deshabillant , que je m'aperçus d'une fatale étourderie qui me coûte 200 *taëls*. J'allois retourner sur mes pas ; lorsque réfléchissant combien cette route est fréquentée , je n'ai pas cru devoir retarder mon voyage pour chercher ce que j'étois à peu près sûr de ne pas retrouver.

Chacun plaignit le Marchand ; & *Liu* s'empressa de lui demander son nom , & celui de la Ville qu'il habitoit.

Le Marchand lui dit qu'il s'appelloit *Tcehin* ; qu'il demeuroit à *Yang-Tcheou* , où il avoit une boutique & un magasin passablement garnis. Mais , de grace , (ajouta-t-il) me seroit-il permis , à mon tour , de savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

Liu lui dit son nom , & qu'il étoit habitant de *Vou-Si* ; que son chemin ,

32 MERCURE DE FRANCE.

pour y aller , étoit de passer par *Yang-Tceheou* , & qu'il seroit charmé d'accompagner le Marchand jusques chez lui.

Tcehin accepta poliment cette offre. Ils partirent le lendemain , & ne tardèrent pas à arriver à *Yang-Tceheou*.

Après les civilités d'usage, *Tcehin* invita son compagnon de voyage à souper chez lui ; & pendant le repas , *Liu* remit le Marchand sur le chapitre de son argent perdu.

De quelle couleur (lui dit-il) étoit la ceinture où votre argent étoit caché ? & comment étoit-elle faite ?

Elle étoit bleuë (reprit *Tcehin*) ; & ce qui la distinguoit de toute autre de cette espèce , c'est que mon nom étoit en broderie de soie à l'une de ses extrémités.

Eh bien , la reconnoissez-vous (répliqua *Liu*) , en la détachant de ses reins , & en la jettant sur la table ?

C'est elle, c'est elle-même (s'écria *Tcehin*) !

J'ai donc plus de plaisir à vous la rendre (lui dit en l'embrassant *Liu*) , que je n'en eus lorsque je la trouvai sur le chemin de *Tcehin-Liceou*.

Dans les transports de sa reconnoissance , *Tcehin* le pressa d'accepter du moins la moitié de la somme. Mais *Liu* ne voulut absolument rien prendre. On ap-

porta le meilleur vin , & l'on but largement de part & d'autre.

Tcehin cependant rêvoit de temps à autre , & disoit en lui-même..... où trouver , dans ce siècle , un ami dont la probité soit plus grande ? Mais dois je être son obligé jusqu'à ce point , sans lui marquer par quelque endroit combien j'y suis sensible ?.... Ma fille touche à sa treizième année , & s'il avoit un fils , je pourrois faire sa fortune.....

Mon ami (s'écria-t-il alors) , vous avez sans doute un fils ? Quel est à peu près son âge ?

A ces mots , le pauvre *Liu* , tout en larmes , lui dit (en sanglottant) , hélas ! j'en avois un , & que j'aimois uniquement..... Il y a huit ans passés , qu'étant sorti de chez moi , sans qu'on s'en apperçût , pour voir passer la procession des Mandarins , le pauvre enfant est disparu : jamais je n'en eus de nouvelles ; & pour comble de malheurs , ma femme , hélas ! n'a pu , depuis ce temps , réussir à m'en faire un autre.

A ces mots *Tcehin* devint encore plus rêveur. Puis , reprenant tout à coup son discours..... Mon frère , mon ami , mon bienfaiteur ! (s'écria-t-il) , quel âge avoit votre fils lorsque vous le perdîtes ? —

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Quatre ans. — Quel étoit son surnom ? quelle étoit sa figure ? — Je l'appellois *Hi-eul* : il avoit eu la petite vérole , mais il n'y paroïssoit presque pas. Sa figure étoit très-aimable.

Tcehin , sans paroître affecté de ces réponses , se contenta de parler bas à un domestique , qui sortit dans le moment. *Liu* étonné des différentes questions que lui faisoit son hôte , & du feu qui , malgré les efforts de *Tcehin* , avoit tout à coup animé ses yeux , ne savoit quel jugement en porter ; lorsqu'un jeune domestique , qui paroïssoit avoir douze ou treize ans au plus , vint se placer derrière son maître. Il étoit bien vêtu , d'une figure intéressante , l'air modeste & d'un maintien très-agréable. Son œil noir & perçant pénétra *Liu* jusqu'à l'âme.

Le jeune homme , à la vue de l'étranger , s'approcha , s'inclina profondément , se plaça de nouveau derrière son maître , & fixa *Liu* d'un air honnête ; & delà s'adressant à *Tcehin*... Mon père (lui dit-il), en quoi *Hi-eul* peut-il maintenant vous servir ? Je vous le dirai bientôt (lui dit son maître) : restez , & attendez mes ordres.

Au nom d'*Hi-eul* , un trouble involontaire , des mouvemens inconnus & secrets

s'emparèrent de *Liu*. Le sentiment intérieur de la nature lui retraça l'image de son fils , son visage , son air , son maintien. Tout se retrouvoit à la fois dans l'objet qu'il regardoit & parcouroit d'un œil avide ; & rien ne contredisoit son espoir que le nom de père dont le jeune homme avoit qualifié son prétendu maître.

Les Chinois sont excessivement formalistes & réservés. *Liu* n'osa prendre assez sur lui-même pour demander à son hôte si cet enfant étoit réellement son fils , attendu que deux personnes pouvoient , sans miracle , porter le même nom , & qui plus est , se ressembler.

Profondément occupé de ces réflexions, *Liu* n'étoit plus à la fête. L'excès de sa perplexité se peignoit sur toute sa personne. Ses yeux étoient toujours fixés sur le jeune homme , & le dévoroient en détail. *Hi-eul* , de son côté , malgré la modestie & la timidité de son âge , avoit les siens attachés sur *Liu* , comme si la nature , en parlant à son cœur , lui eût dit : *cet homme est ton père*.

Liu ne put y tenir plus long - temps. Ami (s'écria-t-il) , ce jeune homme est-il en effet votre fils ? — Je le regarde comme tel : mais ce n'est point à moi qu'il doit la vie.

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

Un homme qui passa dans cette Ville , il y a environ sept ans , & que le hasard m'adressa , vint me prier de l'assister dans un besoin extrême. Sa femme (me dit-il) venoit de mourir , & lui avoit laissé cet enfant. Le mauvais état de ses affaires l'avoit forcé de quitter pour un temps son pays , pour se retirer à *Hoai-gan* , chez ses parens , desquels il espéroit toucher une somme d'argent capable de le rétablir. Mais il se trouvoit hors d'état de continuer son voyage , & me pria d'être assez charitable pour lui avancer quelques *taëls* , en promettant de me les rendre à son retour. Pour preuve de ma foi (ajoutait-il) , gardez ce que j'ai de plus cher ; gardez , pour caution , mon fils unique. Je n'aurai rien de plus pressé que de venir , en vous payant , le retirer d'entre vos mains.

Son sort m'intéressa. Je lui donnai ce qu'il me demandoit : il me quitta tout en larmes. Je remarquai pourtant que l'enfant n'étoit ni ému ni affligé de cette séparation. Tout ce que j'en pus tirer , c'est qu'il avoit probablement été enlevé à ses parens , soit par la personne même qui me l'avoit laissé en gage , soit par quelque autre à qui cet homme l'avoit enlevé lui-même. Son âge , son malheur ,

sa gentillesse excitèrent ma pitié ; & sa conduite lui a gagné mon cœur. Pendant ce discours, le père & le fils dans les bras l'un de l'autre , étoient baignés de larmes, & s'accabloient mutuellement des transports les plus tendres.

Dès que *Liu* put respirer. . . Mon ami ! (s'écria-t-il) en se précipitant dans les bras de *Tcehin* , oh ! mon ami , mon bonheur est certain , & c'est à vous que je le dois. Mais pour qu'il n'en reste aucune doute , ouvrez sa robe ; examinez son sein du côté droit : vous y verrez une marque rougeâtre , en forme de cerise , que ce cher & trop malheureux enfant avoit dès sa naissance , & qui ne peut être effacée.

A la vue de ce signe que le jeune homme montra dans l'instant même , en poussant un cri de joie , les transports du père & du fils redoublèrent au point qu'on ne tentera point de les décrire. On dira seulement que *Tcehin* tout aussi enchanté qu'eux-mêmes , ne tarda pas à jouir des sentimens de leur reconnoissance , & mêla ses larmes aux leurs.

Oh ! mon cher bienfaiteur (dit-il enfin , en s'adressant à *Liu*) , c'est le Ciel qui récompense la belle & louable action que tu fis en me restituant les deux cens.

taëls , que tout autre que toi se feroit probablement appropriés ; c'est le Ciel qui t'a conduit ici pour y retrouver ce que toi-même avois perdu & cherché vainement depuis tant d'années. Et quand je vois en lui ton fils , je n'ai d'autres regrets que de ne lui avoir point marqué depuis qu'il est chez moi , mille fois plus de tendresse encore.

Tombe à ses pieds , mon fils ! (lui dit *Liu*) ; marque à ton bienfaiteur toute la sincérité de ta reconnoissance.

Tcehin , après les avoir priés de se remettre à table , & placé *Hi-eul* du côté de son père : mon frère , dit-il à *Liu* , (car c'est le nom que je prendrai désormais avec toi) , ma fille aura bientôt treize ans ; mon dessein est de la donner en mariage à ton fils , pour mieux m'unir à jamais avec l'un & l'autre.

Cette proposition avoit si bien l'air de la franchise , que *Liu* , assez transporté de joie pour écarter tous les complimens ordinaires , y consentit dans le moment.

Il étoit tard lorsqu'ils se séparèrent : *Hi-eul* alla coucher dans la chambre de son père ; & l'on peut imaginer combien leur tendresse mutuelle rendit à tous les deux cette nuit délicieuse.

Le jour suivant , *Liu* songeoit à prendre

congé de son hôte. Mais *Tcehin* avoit préparé une nouvelle fête où il n'avoit rien épargné pour régaler le futur beau-père de sa fille, ainsi que son futur gendre. Cette fête fut charmante, & l'on s'y réjouit beaucoup.

Vers la fin du repas, *Tcehin* tirant tout à coup de sa poche une bourse de vingt *taëls*, en s'adressant à *Hi-eul*.... Mon aimable gendre (lui dit-il), pendant le temps que vous avez passé chez moi, j'ai pu, sans le vouloir, vous occasionner quelques légères peines. En attendant de plus fortes preuves de mon amitié, recevez, je vous prie, par forme de réparation, ce présent médiocre, & songez que votre refus me feroit de la peine.

Liu voulut parler & témoigner à *Tcehin* combien sa délicatesse souffroit de l'offre faite à ce jeune homme, après les obligations qu'ils lui avoient déjà. Mais *Tcehin* non-seulement força son futur gendre à l'accepter, mais l'envoya dans l'intérieur de la maison rendre ses devoirs à sa future belle-mère, lui demander son agrément, & lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé.

Liu retiré dans son appartement, se livra aux réflexions que lui inspiroit

cette étrange aventure. Il faut convenir (s'écria-t-il) qu'en rendant les deux cens *taëls* à leur vrai propriétaire , j'ai fait une action honnête , & dont le Ciel me récompense en procurant à mon fils une alliance aussi honorable & aussi avantageuse que celle-ci. C'est bonheur sur bonheur ; c'est comme qui diroit ajouter de nouvelles fleurs d'or sur une étoffe déjà riche & du plus beau tissu. Comment marquer aux Cieux l'excès de ma reconnaissance ? Puis-je mieux disposer des vingt *taëls* que *Tcehin* donne à mon fils , qu'en les distribuant aux plus vertueux de nos *Bonzes* ? Non , sans doute : & ce seront autant de bénédictions répandues sur la terre.

Le jour suivant , après le déjeûner , *Liu* & son fils préparèrent leur équipage , & prirent congé de leur hôte. Ils allèrent au port , louèrent une barque , & partirent.

Mais à peine avoient-ils vogué l'espace d'une lieue , qu'un bruit confus de voix & l'agitation subite de la rivière , fixèrent leur attention. C'étoit une autre barque surchargée de passagers , & prête à couler à fond. Les cris de ces infortunés excitoient en vain la pitié des gens qui bordaient le rivage. Mais les matelots, espèce

d'hommes aussi féroce qu'intéressée, ne vouloient point pour eux se mettre en risque, à moins que d'être sûrs d'une très-ample récompense.

Liu voyant les passagers prêts à périr, dit en lui-même..... sauver la vie d'un homme, est sans doute plus méritoire aux yeux de l'Être Souverain, que le bien-être des *Bonzes*, & la décoration de leurs temples. Consacrons à cette bonne œuvre les vingt *taëls* que mon fils a reçus de *Tcehin*.

Cette résolution ne fut pas plutôt effectuée, que non-seulement les matelots, mais tous les autres spectateurs qui savoient nager, s'élancèrent dans l'eau, & sauvèrent les passagers.

Liu tint sa promesse, leur délivra les vingt *taëls*, & rendit grace aux Cieux de la bonne pensée qu'il avoit eue.

Ces malheureux arrachés à la mort, tombèrent à ses pieds ; & l'un d'eux, après l'avoir attentivement regardé..... Ciel ! (dit-il) Est ce à vous ? est ce à mon frère aîné que je dois maintenant la vie ?

Liu, après avoir examiné ses traits, le reconnut effectivement pour son troisième frère, pour *Liu la Perle*, & pensa en expirer de joie.

O suprême *Tien* ! (s'écria-t-il) c'est

42 MERCURE DE FRANCE.

encore toi, sans doute, qui m'as conduit ici, précisément dans cet instant, pour sauver les jours de mon frère !

Liu la Perle, après s'être acquitté envers son aîné de ce qu'il lui devoit, lui demanda quel étoit le jeune homme qu'il voyoit à côté de lui, & qui lui ressembloit si fort ? C'est mon fils (lui dit-il) : c'est le Ciel qui me l'a rendu d'une façon aussi miraculeuse, que l'est celle dont il m'a mis à portée de vous sauver la vie.

Il raconta ensuite, & *Liu la Perle* écouta avec admiration l'histoire que lui fit son aîné de la manière dont il avoit retrouvé ce cher fils. Mais dites-moi vous-même (ajouta-t-il avec chaleur & en s'interrompant) par quel hasard je vous rencontre en un pays si éloigné du nôtre ?

Ce récit seroit long (lui dit *Liu la Perle*), & sur-tout dans ce moment-ci. Je vous dirai uniquement qu'après la quatrième année de votre absence, on nous dit que vous étiez mort de maladie dans la province de *Chang-Si*. Sur quoi notre frère commun, *Liu le Trésor*, en qualité de chef de la famille, en votre absence, se chargea de s'informer du fait, & nous assura qu'il n'étoit que trop vrai.

Ce fut un coup de foudre pour ma belle-sœur, qui fut inconsolable & prit à l'instant le grand deuil. Quant à moi, je doutai toujours, & je ne sai par quel pressentiment je ne désespérerai jamais de vous revoir.

Quelque temps après, mon second frère pressa ma belle-sœur de songer à un nouveau mariage ; mais elle en rejetta toujours la proposition avec horreur : bref, elle m'engagea à entreprendre le voyage de *Chang-Si* pour m'informer de votre sort sur les lieux mêmes ; & au moment où j'allois périr dans les flots, c'est mon frère que je retrouve, c'est à lui que je dois la vie !... Croyez-moi cependant ; il n'est pas un instant à perdre si vous voulez revoir la plus aimable & la plus affligée des femmes. Les persécutions qu'elle endure de la part de notre frère pourroient à la fin la porter à des extrémités, qui probablement seroient sans remède.

A ce récit *Liu*, très-consterné, donna ordre, quoiqu'il fût très-tard, au patron de la barque de remettre à la voile & de voguer toute la nuit.

Tandis que *Liu le Diamant* éprouvoit toutes ces aventures, sa femme *Ouang* étoit dans le plus grand accablement : rien

44 MERCURE DE FRANCE.

ne pouvoit la convaincre que son mari fût mort. Mais *Liu le Trésor*, devenu maître de la maison, l'affirmoit si positivement, qu'enfin elle parut le croire.

Cet homme avoit un mauvais cœur & capable de tout oser. Sa belle-sœur étoit jeune, belle & bien faite; ses parens étoient trop éloignés d'elle pour qu'elle en pût attendre quelques secours : il étoit d'ailleurs fort dérangé dans ses affaires, & avoit résolu, en la mariant, de se procurer une somme assez considérable pour les rétablir & subvenir à ses débauches.

Sa femme *Yang* étoit sa confidente & pensoit comme lui. Il lui fit part de ses desseins; l'engagea, pour y parvenir, à employer tous les talens de l'un de leurs amis, fameux courtier de mariages, & de disposer *Ouang* aux propositions qui bientôt lui seroient faites.

Mais *Ouang* étoit inflexible sur ce point, demandoit les preuves les plus authentiques de la mort de son mari, & avoit enfin obtenu que *Liu la Perle* allât les chercher en personne.

Mais l'absence du jeune frère avoit rendu *Liu le Trésor* plus ardent que jamais dans la poursuite de ses projets. Ses affaires étoient réduites à l'état le plus déplorable; le jeu l'avoit ruiné de fond en comble;

il ne savoit où trouver de ressources & n'en envisageoit que dans la vente qu'il feroit de sa belle-sœur.

C'est dans ces dispositions que le courtier de mariages lui amena un riche marchand de *Chang-Si*, qui venoit de perdre sa femme, qui en cherchoit une autre, & qui absolument la vouloit belle.

Liu le Trésor profita de sa foiblesse, vanta les charmes de sa belle-sœur; & le marchand, après les informations nécessaires pour n'être point dupé, lui compta cinquante *taëls*.

Dès que *Liu le Trésor* eut reçu cette somme, il crut devoir prévenir le marchand que sa belle-sœur étoit vaine, formaliste à l'excès; qu'elle affecteroit la répugnance la plus grande à quitter la maison de son défunt mari, & qu'on pourroit trouver quelques difficultés à l'y résoudre. Il faut (ajouta-t-il), pour abréger toutes ces simagrées, qu'à l'entrée de la nuit vous soyez pourvu d'une chaise fermée, ornée suivant l'usage, avec de bons porteurs, & vous tenir en silence à la porte de la maison. La femme que vous y verrez paroître en grand deuil est ma belle-sœur; mais gardez-vous de lui parler ni d'écouter ce qu'elle vous dira. Prenez-la brusquement à travers le corps, placez-la dans la chaise,

46 MERCURE DE FRANCE.

& le plus tôt que vous pourrez conduisez la à votre barque. Le bruit des instrumens qui accompagneront la chaise étoufferont les cris qu'elle affectera de jeter , ainsi que font tant d'autres , & probablement vous ne tarderez pas à la voir radoucie. L'expédient fut du goût du marchand , qui alla tout disposer pour la nuit même , & *Lia le Trésor* revint chez lui pour prévenir & instruire sa femme.

Après lui avoir appris ce qui s'étoit passé avec le marchand , ainsi que ce qu'elle devoit faire , & avoir ajouté qu'il avoit des raisons pour n'être point au logis quand cet homme viendrait ; un bruit qu'il entendit à la fenêtre de la cour , l'arrêta tout à coup , & le fit courir pour voir ce que ce pouvoit être.

C'étoit sa belle-sœur , l'affligée *Ouang* elle-même , qui passoit le long des fenêtres de la chambre. Sur quoi , la crainte d'en avoir été entendu , lui tourna la tête au point de se sauver précipitamment par la porte de la rue , sans songer à avertir sa femme qu'il avoit dit au marchand d'enlever celle qu'il trouveroit coëffée en deuil.

Ouang , de son côté , s'étoit aisément aperçue que le bruit qu'elle avoit fait à la fenêtre , avoit obligé son beau-frère

de rompre brusquement le discours qu'il tenoit à sa femme. Le ton dont il parloit, suffisoit seul pour la convaincre qu'il n'avoit pas fini ce qu'il avoit à dire. Elle avoit seulement entendu ces mots : *ils l'enlèveront à l'instant même, & la jetteront dans la chaise ;* & c'en étoit bien plus qu'il n'en falloit pour lui donner lieu de tout appréhender de son beau-frère, & pour dévoiler ses craintes à sa belle-sœur.

Celle-ci ne put d'abord s'empêcher de rougir. Mais après s'être recueillie. En vérité, ma sœur (s'écria-t-elle), je ne puis concevoir vos craintes ! Vous flattez-vous, si mon époux avoit encore eu ce dessein, que vous eussiez pu l'empêcher ? Pourquoi donc tant de larmes ? Pourquoi ce désespoir ? Hélas ! à quel propos se précipiter soi-même dans les eaux, quand la barque subsiste encore ?

Ce mot de *barque* échappé à sa belle-sœur, & sur-tout dans une circonstance aussi funeste que celle-ci, acheva de convaincre *Ouang* que ce qu'elle avoit entendu de la bouche de son beau-frère, ne pouvoit effectivement regarder qu'elle-même, & lui perça le cœur.

Dans l'excès de son désespoir, elle courut & s'enferma dans son appartement.

48 MERCURE DE FRANCE.

où après s'être livrée à la douleur la plus amère , elle ne vit enfin d'autre moyen d'échapper aux cruels complots d'un beau-frère aussi méchant & aussi redouté par ses voisins , que celui de renoncer à la vie dès que la nuit seroit venue.

Une corde qui , par hasard , se trouvoit sous sa main , fut attachée à la quenouille de son lit , avec un nœud coulant. Elle monta sur une chaise , jeta par terre sa coëffure de deuil , & après s'être arrangée d'une façon décente , elle invoqua le suprême *Tien* , & du pied renversa la chaise.

Mais la corde , qui heureusement étoit trop foible , ne put long-temps la soutenir. L'infortunée *Ouang* tomba sur le plancher à demi-morte. Heureusement encore sa belle-sœur , qui dans l'instant passoit par-là , épouvantée du bruit de cette chute , & trouvant la porte barricadée , s'arma d'une barre de fer , & la fit tomber en éclats.

La nuit alors étoit très-noire. *Yang* en entrant dans sa chambre , s'empêtra les pieds dans les habillemens de sa belle-sœur , & se trouva nue tête au moment qu'elle revint de sa frayeur. Son premier soin fut d'aller chercher une lampe , à la lueur de laquelle , après avoir vu avec
horreur

horreur sa belle-sœur étendue par terre , & prête à rendre l'âme , elle parvint à force d'eaux spiritieuses , à rappeler dans cette infortunée quelques signes de vie.

Un bruit soudain qui se fit alors à la porte , ne lui laissant pas douter que ce ne fût le Marchand lui même qui venoit chercher son épouse. *Yang* y vola dans le dessein de le recevoir , & de l'introduire dans la chambre de sa belle-sœur , afin qu'il pût être témoin de ce qui venoit d'arriver. Mais dans l'excès de son trouble & de sa précipitation , *Yang*, en sortant de la chambre , au lieu de sa coëffure , avoit pris celle de sa belle-sœur , c'est-à-dire la coëffure de deuil que l'autre avoit jettée par terre au moment qu'elle comptoit aller mourir.

C'étoit en effet le marchand de *Kiang-si*, qui venoit enlever sa proie. Sa chaise étoit superbement ornée de pavillons de soie , de fleurs & de festons de toutes les couleurs , garnie de beaucoup de lanternes , environnée d'une troupe de domestiques portans des torches allumées & d'une foule de musiciens qui n'attendoient que l'ordre du marchand pour faire entendre avec éclat leurs haut-bois , leurs tambours & leurs flûtes. Cette troupe étoit rangée le long des murs & observoit le

C

plus grand silence. Le marchand seul s'étoit approché , avoit heurté doucement à la porte ; mais l'ayant trouvée à demi-ouverte , il étoit entré avec quelques flambeaux.

Dès que *Yang* se montra , le marchand qui la voyoit coëffée en deuil (conformément au signalement convenu), enchanté d'ailleurs de sa figure & de son air coquet , tomba sur elle ainsi qu'un épervier sur une innocente colombe : ses assistans vinrent à son secours & la jettèrent dans la chaise. En vain elle crioit : *Vous vous trompez ; ce n'est pas moi !* Le bruit des instrumens qui partirent ensemble ne permit pas qu'elle fût entendue , tandis que les porteurs , à qui les promesses du marchand donnoient des aîles , la transportèrent à la barque.

Tandis que ceci se passoit , *Ouang* , par les secours qu'elle avoit reçus de sa belle-sœur , avoit repris ses sens. Le grand bruit de la porte avoit réveillé ses terreurs ; mais lorsqu'elle aperçut de la fenêtre que le cortège & le bruit s'éloignoient , elle s'enhardit par degrés jusqu'à descendre chez sa belle-sœur pour en savoir la cause.

Après l'avoir , mais vainement , plusieurs fois appelée , elle finit par soupçonner que le marchand pouvoit s'être mépris & l'avoir enlevée comptant l'avoir enlevée elle-

même ; mais elle n'en craignit pas moins le retour de *Liu le Trésor* , qu'elle croyoit déjà voir très-furieux de la méprise.

Elle s'enferma & de nouveau se barricada dans sa chambre , où , après avoir ramassé tout ce qu'elle possédoit de précieux , elle passa le reste de la nuit dans les trances les plus cruelles.

Au point du jour *Cuang* étoit debout , & tandis qu'elle cherchoit sa coëffure de deuil , on frappa rudement à la porte en criant : *ouvrez vite , c'est moi* ; & cette voix n'étoit pas moins que celle de son redoutable beau-frère.

Elle ne délibéra pas long-temps sur ce qu'elle avoit à faire en conséquence. Ce fut de le laisser frapper & crier aussi long-temps qu'il lui plairoit.

Liu le Trésor , à demi-yvre , heurta , jura , cria & tempêta assez long-temps pour ennuyer sa belle-sœur , qui enfin , mais sans lui ouvrir , lui demanda qui osoit faire un tel vacarme à la porte d'un citoyen ?

Liu le Trésor , à la voix de cette femme , sentit son sang se glacer dans ses veines. Il se remit pourtant bientôt ; & d'une voix plus douce . . . ouvrez , dit-il , ma chère sœur , je vous apporte une heureuse nouvelle : *Liu la Perle* est de retour ,

52 MERCURE DE FRANCE.

& notre frère aîné se porte bien. . . Ouvrez donc vite , je vous prie !

A ces mots la crédule *Ouang* , après avoir ouvert , courut chercher la coëffure que sa belle sœur avoit laissée , & descendit avec transport pour recevoir son cher *Liu*. Mais quelle fut sa peine en ne voyant entrer que son beau-frère !

Celui-ci , après avoir parcouru la maison sans retrouver sa femme ; après avoir remarqué sa coëffure sur la tête de sa belle-sœur , lui demanda , en tremblant , ce qu'*Yang* étoit devenue ?

Vous le devez savoir bien mieux que moi (dit-elle) , puisque vous-même avez conduit cette louable intrigue.

Le scélérat , certain de son malheur , ne se contraignit plus. J'ai du moins encore un espoir (s'écria-t-il) , ma belle-sœur me reste : avec le prix que je compte en tirer , j'aurai bientôt une autre femme ; & qui que ce soit ne saura que j'ai vendu la mienne. J'ai perdu cette nuit tout l'argent que m'avoit donné le marchand de *Kiang-Si* ; cet homme est déjà loin avec *Yang* : je ne la reverrai jamais.... Adieu ; tu n'attendras pas long-temps ma vengeance.

Ce furieux partoît pour aller chercher à vendre de nouveau sa belle-sœur , lors-

qu'en ouvrant sa porte , il se vit tout à coup arrêté par quatre ou cinq personnes , qui se mirent en devoir d'entrer chez lui. C'étoit son frère aîné , *Liu le Diamant* , *Liu la Perle* , & son neveu *Hi-eul* , avec deux domestiques qui portoient leur bagage.

Liu le Trésor , que leur aspect pétrifioit , ne revint de son étonnement que pour retourner sur ses pas , & disparaître comme un éclair par la porte de derrière de sa maison.

L'aimable & vertueuse *Ouang* , au comble du ravissement , se précipita dans les bras de son époux , qui , en lui présentant son fils , pensa la faire expirer & de surprise & de plaisir.

Ce ne fut que plus d'une heure après qu'il fut possible à *Liu le Diamant* de raconter , ainsi qu'à son épouse d'entendre le détail de leurs aventures. Ce ne fut même que le lendemain qu'*Ouang* eut assez de sang froid pour leur raconter à son tour tous les maux qu'elle avoit soufferts de la part de *Liu le Trésor*.

Liu le Diamant , après avoir donné à sa femme tous les éloges que méritoient & sa constance & sa vertu..... Si l'amour aveugle des richesses (s'écria-t-il) m'eût fait garder les deux cents *taëls* que j'avois

54 MERCURE DE FRANCE.

trouvés par hasard , comment aurois-je retrouvé mon fils ? Si l'avarice m'eût détourné de donner les vingt *taëls* pour sauver ceux qui se noyoient , mon frère eût péri dans les eaux , je ne l'aurois jamais revu. Si je ne l'avois point revu , comment aurois-je appris les maux qui menaçoient & mon épouse & ma maison ? O mes amis ! unissez-vous à moi , & bénissons la Providence.

Quant à mon autre frère qui , sans le vouloir , a lui-même vendu sa femme , il ne doit imputer son infortune qu'à lui-même. Le suprême *Tien* nous traite ainsi que nous le méritons : nul ne peut échapper à sa justice.

Hi-eul ne tarda pas à obrenir de ses parens la permission d'aller chercher son épouse à *Yang-Thceou*. Le bon & généreux *Tcehin* voulut l'amener lui-même à son ami *Liu le Diamant* & à l'aimable *Ouang*. Les nouveaux époux furent long-temps heureux , & leur postérité subsiste encore dans ce que la Chine a de plus illustre dans les sciences & dans les emplois les plus distingués de cet Empire.

D. L. P.



VERS sur un portrait de Mde la D.
DE S. . . . étant à S. . . .

DES amours seroit-ce la mère ?
 Seroit-ce la reine des cieux ?
 Non. . . . la Déesse de Cithère
 N'a point ce port majestueux :
 Et la divinité si fière ,
 Epouse du maître des Dieux ,
 N'eût jamais ce feu dans les yeux.
 Pour trouver le modèle aimable ,
 Des traits charmans qu'on voit ici ,
 Est-ce l'histoire , est-ce la fable
 Qu'il faut consulter aujourd'hui ?
 Eh ! non . . . faut-il tant de mystère ?
 Crois moi , le séjour du tonnerre
 N'a point d'objet plus accompli ;
 L'original est sur la terre ,
 Mais ne le cherche qu'à Su. . . .

Par M. D.



C iv

*FRAGMENS d'une Lettre à M. LE C. D. B.
que l'on disoit fâché d'avoir été imprimé,
sans son aveu , dans le Mercure.*

TONNEZ , ô gentil Chevalier !
Envoyez au diable *Mercur* :
Ce Dieu n'en a souci ni cure ;
Comme vous il fait son métier.

Si votre lot eût d'entreprendre
Gestes & chants faits pour vieillir ;
Le sien , s'il peut les recueillir ,
Sera toujours de les répandre.

D. L. P.

A Paris le . . . Février 1766.

P. S.

Cependant n'oubliez jamais
Que ce Dieu , qu'à tort on méprise ,
Est utile avant , même après
Mainte aventureuse entreprise.



L'ABEILLE ET LE PAPILLON,

F A B L E.

UN jour un petit papillon
Qui raisonnoit à sa manière,
A l'abeille faisoit, dit-on,
Cette harangue singulière :
Pourquoi viens-tu sur le gazon
Souiller l'air que *Zéphire* épure,
Vil insecte, animal félon,
Toi dont chacun craint la piquure
Comme on redoute le poison ?
L'abeille répondit, d'un ton modeste & sage :
Avant de m'outrager, connois mieux qui je suis ;
De mon aiguillon que tu fuis,
On peut bien, il est vrai, craindre quelque
dommage :
Mais, mon ami, le miel est mon ouvrage,
Or, dis moi ce que tu produis ?
Que de *Midas*, à longue oreille,
Des talens qu'ils n'ont pas dénigrent les attraits !
Ami Lecteur, renvoyons-les
A la réponse de l'abeille.

Par M. COUSTILLIER DUVAL.

C v

*A Mademoiselle GUIMARD, sur des vers
qu'on lui avoit envoyés, & qu'elle attri-
buoit à l'auteur de ceux-ci.*

L'AMOUR vous foumet tous les cœurs ,
Vous embellissez son empire ;
Le sort vous comble de faveurs ,
Vous les fixez par un sourire.
Ces Dieux, bien aveugles tous deux ,
Avoient pour vous cessé de l'être ;
Avec ces appuis précieux
Est-il des maux qu'on peut connoître ?
J'ai gémi de votre malheur ,
Un autre en vers a sçu le peindre ;
Trop occupé de sa douleur ,
Mon esprit n'a pu que vous plaindre.
On a de ce triste accident
Fait un crime au Dieu le plus tendre :
C'est l'erreur qui le peint méchant ;
Est-ce à l'amour qu'il faut s'en prendre ?
De tout on charge cet enfant.
Hélas ! il sentoit nos allarmes ;
En proie aux regrets, à l'ennui ,
Je l'ai vu qui versoit des larmes ,
Et j'en répandois avec lui.

COUPLETS sur le mariage de M. le Vicomte
DE MONTMORENCY-LAVAL avec Mlle
DE BOULLONGNE.

Air : *Fanfare de la Gouvernante.*

QUELLE est cette pompeuse fête ?
Pour qui brillent tous ces flambeaux ?
C'est le Dieu d'hymen qui s'apprête
A former les nœuds les plus beaux.
Tircis, ce rejetton illustre,
S'unit à *Flore* en ce grand jour ;
La Nymphé , à son troisième lustre,
Est un chef-d'œuvre de l'amour.

Ce tendre & charmant hymenée
Comble les vœux de ces époux ;
De leur brillante destinée ,
Et *Vénus* & *Mars* sont jaloux.
Il naîtra de la jeune *Flore*
Des amours, des grâces ; aussi
Combien de héros vont éclore !
L'époux est un *Montmorency*.

Sur ces jeunes âmes ravies ,
Dieu puissant , verse tes faveurs ;

C vj

Qu'à jamais le cours de leurs vies
 Soit semé de perles , de fleurs !
 Un Prélat * plein de ta sagesse ,
 Du Clergé la gloire & l'honneur ,
 Serre ce nœud qui l'intéresse :
 Quel présage pour leur bonheur !

Par Mlle COSSON DE LA CRESSONNIERE.

Q U E S T I O N.

*COMMENT doit-on gouverner l'esprit &
 le cœur d'un enfant pour le faire parvenir
 à l'état d'homme heureux & utile ?*

L'HOMME ne peut trouver son bonheur qu'en lui-même ; c'est en vain qu'il le cherche dans les objets étrangers à son être, le dégoût chez lui suit de près la possession d'un objet auquel il a cru sa félicité attachée, & les peines en sont presque inséparables.

Celui-là est vraiment heureux , qui, content de lui-même , considère son âme & n'apperçoit en elle aucun trait qui ait pu offenser ou le Ciel ou les hommes.

* M. l'Evêque de Metz , oncle de M. le Vicomte de Laval , donnoit la bénédiction nuptiale.

Méconnoître un bienfait c'est offenser le bienfaiteur ; négliger ses semblables quand on peut leur être utile, c'est se rendre coupable envers eux. L'homme ne peut donc être heureux sans reconnoissance pour l'Être Suprême, auquel il doit son existence, & sans zèle pour secourir l'humanité : la perfection de ce bonheur porte nécessairement à l'amour de l'un & l'autre.

Pour gouverner l'esprit & le cœur d'un enfant, & le conduire à l'état d'homme heureux & utile, il faut donc lui faire connoître l'auteur de son existence. (Eh ! quel autre qu'un Dieu peut avoir formé l'homme ?) lui apprendre à se connoître lui-même ; lui faire sentir par degré l'excellence de son être, source de son bonheur & de celui de ses égaux ; & prenant dans le berceau son âme empreinte du germe des passions humaines, chercher à modérer ses affections, & à les diriger utilement sans vouloir les détruire : elles sont la substance des vertus, les vices ne sont que dans leurs extrémités.

L'orgueil, cette passion dominante de l'âme, & qui prouve à mes yeux sa spiritualité, est vertu quand il est contenu dans les bornes que lui prescrivent la justice & l'humanité.

C'est lui qui, sous le nom d'amour-

62 MERCURE DE FRANCE.

propre, d'amour de la gloire, de la patrie & des belles-lettres, de la fermeté, du courage & d'honnête ambition , forme les grands Princes, les héros, les philosophes , les gens de lettres , le bon citoyen & l'homme utile à sa patrie ; c'est lui qui porté jusqu'à l'excès où il peut s'étendre, fait de l'homme un scélérat & un monstre.

Cette passion devance par sa vigueur toutes les autres passions de l'âme, elle exerce ses fonctions sur l'homme dès le moment de sa naissance : l'enfant qui vient de naître témoigne sa résistance à la contrainte ; dès qu'il est question d'assujettir son corps à une position qu'il n'a pas choisie, son âme, déjà orgueilleuse, témoigne, par les cris les plus perçans, suivis de l'effusion des larmes, sa sensibilité à l'injure qu'on lui fait : à peine sa foible machine a-t-elle acquis quelque consistance, qu'il fait usage de ses membres pour attirer en maître tout ce qu'il desire, ou repousser & blesser tout ce qui s'oppose à sa volonté. dès que ses yeux peuvent soutenir l'impression de la lumière, il les fixe sur tous les corps brillans : parvenu à cet état où l'âme commence à mieux exercer ses fonctions sur son corps mieux formé, il veut se les approprier & prétend disposer de tout. La possession en flatte déjà sa vanité, & sa

bouché bégayante exprime par un son le plaisir qu'il ressent : on le voit en mangeant oublier qu'il a faim, fixer ses yeux sur un objet lumineux, étendre sa main pour s'en emparer, & refuser sa subsistance, jusqu'à ce que son desir soit satisfait; l'orgueil croît avec lui, & réglant sa volonté, détermine sa conduite.

C'est cette passion dominante qu'il faut diriger, élever ou abaisser dès l'instant même de la naissance, & dont il faut apprendre à l'homme à faire usage. Négligée dans l'enfance, elle prend dans un corps heureusement constitué, un empire qu'il est quelquefois impossible de détruire. C'est l'orgueil qui fait les mauvais princes, les tyrans, les oppresseurs de la liberté & les destructeurs du genre humain; qui fait naître de mauvais pères, des enfans encore plus méchans : c'est lui qui, en leur inspirant un amour, d'eux-mêmes défordonné, les instruit au mensonge & à l'imposture : c'est de lui que naît le desir • immodéré des richesses, soit pour les répandre avec prodigalité, soit pour les entasser & les soustraire à la société. L'avare, par une vanité démesurée, croit tout l'or de l'univers fait pour le plaisir de sa jouissance. C'est l'orgueil qui apprend à l'im-

pie & au scélérat à mépriser les Dieux & les Princes, les loix & la vie de ses semblables; qui lui donne l'idée de l'égalité des hommes & de la loi du plus fort. C'est lui qui, au moindre trait qui le blesse, échauffe la bile & le sang, & porte à des excès aussi nuisibles au sujet sur lequel il exerce sa puissance, qu'à celui sur qui tombent ses effets. C'est cette passion enfin qui tient les corps dans l'inaction, & persuade à l'homme que son être est trop excellent pour être soumis à la peine du travail, & que pour exister avec splendeur, il n'a pas besoin de décoration étrangère. Les vices physiques dans l'homme dépendent de sa constitution; & pour en réprimer les effets, je chercherois dans sa vanité même & dans son amour-propre un frein à ses passions; je lui apprendrois la dignité & le prix de la partie périssante de son individu, & lui ferois sentir, par les misères attachées à l'humanité, combien il se dégrade & se prépare de peines, en prenant la simple nature pour guide. Les ressorts de l'amour propre peuvent être mis en jeu chez l'homme, presque au moment de sa naissance; & le Philosophe moderne, qui, dans son ingénieux système sur l'éducation, veut qu'il soit abandonné

à lui-même, comme incapable de recevoir aucune impression jusqu'à l'âge de 12 ou 15 ans, n'a pas assez senti l'empire de l'orgueil sur l'âme, ni bien connu la naissance & les progrès rapides de cette passion. Il n'a pas su démêler davantage l'essence de l'âme, ni le temps de l'exercice de ses facultés ; elle n'attend, pour agir, qu'un corps assez formé pour soutenir l'impression de sa force active : elle se déploie quelquefois dans toute son étendue, dans un sujet à peine sorti des mains de la nourrice. Le jeune Allemand que tout Paris a vu musicien & compositeur à l'âge de six ans, prouve invinciblement que l'âme peut concevoir, combiner, juger, & être orgueilleuse dans le corps d'un enfant ; on l'a vu regarder d'un œil de mépris, tout musicien dont il a cru les talens inférieurs au sien, s'affliger, & pleurer quand il en a reconnu de supérieurs.

Les principes généraux d'éducation qui peuvent conduire à l'état d'hommes heureux & utiles, sont les mêmes pour tous les hommes. Mais la différence des états chez l'homme en société, faisant la différence des obligations que chacun contracte avec elle ; de cette diversité de devoirs à remplir, s'ensuit nécessairement

66 MERCURE DE FRANCE.

une diversité dans le bonheur, & dans l'éducation particulière qui doit en frayer le chemin. L'éducation d'un Prince ne peut être la même que celle d'un sujet : l'un ne doit reconnoître d'autre maître que l'Être Souverain, sa propre justice & celle des loix ; l'autre doit en outre son obéissance à tous ceux qui par degrés descendent du Prince jusqu'à lui. Le bonheur du Prince est de vouloir le bien, & d'être aimé de ses sujets ; le bonheur du sujet est de le pratiquer & d'aimer son Prince. Un Prince dont la volonté est injuste, est bien plus éloigné du point du bonheur, qu'un sujet qui a enfreint une loi juste. La bonté du Prince peut le lui pardonner ; mais qui peut sur la terre absoudre un Prince injuste ? L'amour-propre d'un homme destiné par état à commander aux autres, doit donc être soutenu & dirigé bien différemment de celui d'un homme qui est fait pour obéir : depuis le Prince jusqu'au dernier sujet, combien d'états intermédiaires qui exigent des principes différens dans l'éducation particulière !

La source du malheur & de l'inutilité de la plupart des hommes dans la société, vient du vice d'une éducation dans laquelle on s'est attaché uniquement à la

culture de l'esprit & négligé celle du cœur. On charge la tête d'un enfant des mots respectables de religion, de justice, de probité, de reconnoissance, d'humanité; on lui apprend même à définir ces sentimens; mais son cœur n'en a jamais senti la plus légère impression: tout ce qu'il en fait ne sert qu'à nourrir son orgueil.

La théorie des vertus est une science plus funeste qu'utile au bonheur de l'homme, si la pratique ne l'accompagne; cette pratique doit être enseignée, & ne peut l'être que par l'exemple. Pour pouvoir persuader de l'excellence d'un bien, il faut commencer par convaincre qu'on en est persuadé, & on ne peut en mieux convaincre qu'en le pratiquant. L'enfant qui voit son gouverneur se porter à des excès d'orgueil & de fureur, peut-il croire que l'orgueil & la colère soient un mal? Un père livré à la débauche, se flattera-t-il d'inspirer à ses enfans, par les charmes de l'éloquence, l'horreur des vices qu'ils remarquent en lui? L'horreur du vice porte au mépris du vicieux; mais il en coûte moins à la nature chez un enfant pour imiter son père dans ses vices, qu'il ne lui en coûteroit pour les mépriser.

68 MERCURE DE FRANCE.

L'ensemble des passions forme des caractères aussi variés , que l'ensemble des traits forme de figures différentes entre les hommes ; l'orgueil donne la teinte aux caractères comme la couleur la donne aux figures : les visages ont leur fard , & l'orgueil a le sien ; il se cache souvent sous la trompeuse timidité ou sous la fausse modestie ; l'étude du caractère doit être l'objet du premier soin de l'homme chargé de former le cœur & l'esprit d'un enfant. Pour gouverner l'esprit , il doit chercher le cœur , le flatter , le surprendre , enfin s'y établir , y semer des principes , & tâcher d'en recueillir le fruit.

La science , dans un maître , est une qualité nécessaire pour qu'il puisse enseigner ; mais elle ne suffit pas pour instruire l'esprit & former le cœur. La culture de l'esprit est un art particulier , son instruction doit dépendre de la capacité de ce maître : la formation du cœur exige des soins différens , & sa sensibilité doit régler l'impression qu'on veut lui donner. L'ouvrier mal habile qui , pour graver sur la pierre molle , se sert du même burin & emploie la même force dont il s'est servi pour travailler sur la pierre dure , détruit nécessairement le fond de son ouvrage. Pour choisir l'instrument , il doit d'abord étu-

dier son sujet : l'homme , comme le diamant , sortant des mains de la nature , apporte dans son cœur des qualités différentes , & plus ou moins de flexibilité ; la connoissance de ces qualités appartient à l'esprit. Mais pour former un cœur , l'esprit est inutile : c'est du cœur même que le cœur reçoit son instruction ; il a , pour se faire entendre , un langage que l'esprit ne peut imiter ; il peint ce qu'il sent sans rien emprunter de l'art : toutes ses affections sont dans la nature , & c'est par la nature même qu'il s'exprime.

La suite au Mercure prochain.

P R E M I E R E I D Y L L E.

V OIS-TU, *Daphnis*, comme le soleil dore déjà le sommet des montagnes ? Entends-tu les oiseaux qui annoncent son lever par leurs chants ? Viens, il est temps ; allons à la cabane du vieux *Philémon* : j'appris hier que son fils étoit dans la douleur. Le pauvre *Milon* ! ce n'est pas sans sujet : *Philémon* refuse de lui donner pour épouse la jeune *Chloé* , cette aimable bergère qu'il aime plus que sa vie. Il mourra s'il ne l'obtient pas ; un

vil intérêt met obstacle à leur bonheur ; comme si le bonheur étoit attaché aux richesses ! mais je le toucherai peut être, car je lui dirai : *Philémon*, voyez votre fils ; il périt comme une jeune plante desséchée par l'ardeur brûlante de la canicule. Il périt : n'aurez-vous point pitié de lui ? Si ce vieillard est insensible à ma plainte, je lui dirai : prenez dans mon troupeau deux de mes plus belles génisses, je les donne à *Chloé* ; je réservoïs la plus grasse pour en faire un sacrifice ; mais le plus beau présent qu'on puisse faire à la divinité, est de rendre heureux ses semblables.

O *Daphnis* ! si *Philémon* écoute ma prière & accepte mon offre, que je serai heureux ! Je rendrai la vie à *Milon*, à *Chloé* : ils me devront leur bonheur ; *Chloé* reprendra sa fraîcheur, sa beauté : elle regardera *Milon* avec attendrissement, elle me prendra par la main, elle me sourira, ils se jetteront dans mes bras, leurs larmes me remercieront. O *Daphnis*, quel homme sera plus heureux que moi ! Je verrai ces tendres époux se couronner de fleurs, danser à l'ombre des coudriers. Je les verrai. . . . O *Daphnis* ! ne ferai-je pas bien dédommagé de la perte de mes génisses ?

S E C O N D E I D Y L L E.

Nous ne vivons qu'un instant ; nous n'avons qu'un moment pour jouir ; heureux celui qui peut dire , *j'ai vécu !* Cette onde qui s'échappe & qui fuit , ce nuage qui n'est jamais un moment à la même place , ces feuilles que le moindre vent agite , & qui n'ont qu'un printemps , tout m'annonce que chaque chose a sa révolution , & qu'il faut que tout finisse : moi même j'aurai une fin ; que deviendrai-je , lorsqu'en apparence je ne serai plus ? Ainsi raisonnoit *Amintas* , & dans l'agitation de ses pensées , il parloit assez haut pour être entendu ; lorsque *Ménalque* , caché derrière un saule , l'interrompit. *Amintas* , lui dit-il , à quoi te sert d'entretenir dans ton esprit des idées sombres & tristes ? Que te serviroit-il de savoir ce que nous ferons un jour ? Tâchons , ô mon ami ! d'être bienfaisans , justes , honnêtes & compatissans , & laissons à la Divinité le soin de disposer de nous.

Mais l'homme n'est pas fait pour vivre seul , ainsi l'a voulu la nature. O si jamais j'étois assez heureux pour trouver une compagne suivant mon cœur , rien

72 MERCURE DE FRANCE.

ne manqueroit à ma félicité. Sans cesse occupé d'elle , je sentirois que mon bonheur croît avec le sien : elle m'aideroit aussi à faire celui de tout ce qui m'environne ; alors je serois heureux du bonheur de tous : je sentirois doubler mon être. Bientôt, recevant dans mes bras les gages de son amour , je promettrai à la face du Ciel , d'adoucir , par tous les soins suggérés par la bienfaisance & par l'amour paternel , les maux attachés à la condition de l'enfant que je mouillerais de mes larmes.

C'est ainsi que , passant tranquillement mes jours , loin des soucis cuisans , des peines cruelles qui dévorent les malheureux mortels , j'attends sans inquiétude la fin de mon existence. Lorsque le terme en sera venu , j'oserai dire : ô toi qui me donnas un cœur sensible , Être bienfaisant, je te salue ! c'est le plus beau présent que tu aies pu me faire , je t'en remercie ; il m'a appris à sentir qu'il n'y avoit rien de bon que toi , rien de bon que ce que tu avois ordonné ; en te contemplant , je ne ferai que réaliser le sublime modèle de perfection que mon imagination avoit gravé dans mon cœur.



Le

LE mot de la première Enigme du Mercure de Février est *la cire d'Espagne*. Celui de la seconde est *loterie*. Celui du premier Logogryphe est *mariage*, dans lequel on trouve *mari* & *âge*. Celui du second est *limon*; la suppression de l'*m*, qui est la lettre du milieu, fait trouver *lion*, roi des animaux, & aussi l'un des douze signes du zodiaque où le soleil entre en Juillet, lequel est suivi du signe de la Vierge où le soleil entre au mois d'Août. Et celui du troisième est *livre*; le retranchement de l'*v*, qui forme le milieu, donne le mot *lire*, instrument.

E N I G M E S.

JE suis dans mon vrai sens une conjonction,
 Tu me tiens, cher Lecteur, si je dis causative:
 N'importe. . . de mon corps l'exacte inversion
 D'un Royaume Indien t'offre la perspective.

Par M. FORESTIER, Avocat à Cusset.



D

A U T R E.

ON tire de mon être une étoffe légère ;
 C'est sur-tout en été que je suis de saison.
 Retourne-moi , Lecteur. . . sur une autre hémisphère ,
 Par mes débordemens , j'enrichis le colon.

Par le même.

L O G O G R Y P H E S.

SOUVENT de la société
 Je trouble la douce harmonie :
 Et , pour dire la vérité ,
 Je tiens beaucoup de la folie.

Souvent , par mon illusion ,
 A ce qui vaut la préférence
 On donne , hélas ! l'exclusion
 Sous la plus frivole apparence.

Malheur au débile cerveau
 Que je couvre de mon nuage ;
 Pour l'ordinaire mon bandeau
 Des plus grands maux est le présage.

Lorsque j'ai deux membres de moins,
J'enfante alors mille prestiges :
Par moi (plus encor par ses soins)
Qu'un *Histrion* fait de prodiges !

Enfin , quel contraste est le mien ?
Sur mes quatre pieds de derrière
La rendre fleur a son soutien ;
Et ma tête lui fait la guerre.

Par M. F. . . . d'Amiens.

A U T R E.

MALGRÉ ma brutale figure,
On ne m'en estime pas moins :
Pour être vengé d'une injure ,
On peut s'en fier à mes soins.

Dans les transports de ma colère
Je suis un être dangereux ;
Et de la Parque meurtrière
Le ciseau n'est pas plus affreux.

Ma queue , au sein de la nature ;
Offre au contraire mille appas ;
Et jusqu'à notre nourriture ,
Sans elle , nous ne l'aurions pas.

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

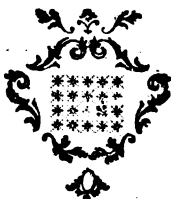
Quant à ma tête , sa stature
Du cédre égale la hauteur ,
Et même , de sa chevelure ,
Souvent surpasse la longueur.

Par le même.

CHANSON.

IL est temps que l'amour nous enchaîne ,
Il fait vaincre les plus fiers vainqueurs.
Rendons-nous ; la feinte est vaine ,
Ce Dieu charme tous les cœurs :
Il n'est point de bien sans peine ;
Mais peut-on trop payer ses douceurs ?

Par M. DU PERRIER.





Il est tems que l'amour nous en chai.....



ne, Il sait vaincre les plus fiens vain-queurs:



endons nous la feinte est vai-ne, Ce Dieu

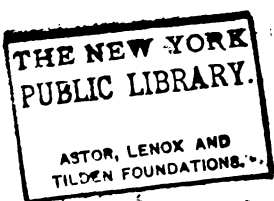
Petite Reprise.



arme tous les cœurs, Il n'est point de biens sans



ei...ne, Mais peut-on trop payer ses dou-ceurs.



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

*LETTRE à l'Auteur du Mercure, sur la
Ville où naquit LOUIS DURET.*

Pontdevaux en Bresse, ce 20 Novembre 1765.

J'AI lu, Monsieur, dans votre Mercure du mois de Septembre dernier, une réponse de M. *Pernetti*, Chevalier de l'Eglise de Lyon, à ce qu'il appelle une accusation formée contre lui par M. *Chomel*, dans son éloge de *Louis Duret* : M. *Chomel* assure, fondé sans doute sur de bons Mémoires, que ce célèbre Médecin naquit en Bresse, & M. *Pernetti*, au contraire, soutient que le Forez l'a vu naître. Je suis Bressand, & comme tel, me trouvant intéressé dans cette dispute littéraire, je me suis cru obligé de faire des recherches sur la patrie de *Louis Duret*. Si vous croyez que mes observations puissent aider à éclaircir la question, je vous prie de les insérer

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

dans un de vos Mercures ; vous obligerez une province qui se glorifie d'avoir donné plusieurs grands hommes à la république des lettres , notamment à l'Académie Françoisise , les *Vaugelas* , les *Farret* , les *Mézi-riacs* , &c.

Je ne prétends point au reste donner la moindre atteinte à l'estime que mérite à si juste titre M. *Pernetti* , je lui rends toute la justice qui lui est due : il s'est trompé ou plutôt il a été trompé par les Auteurs qu'il a suivi ; mais l'erreur n'est pas un crime , & nul homme n'est infallible : *omnis homo mendax*.

J'ai l'honneur , &c.

BORJON DE SCELLERY.

Mémoire sur la patrie de LOUIS DURET.

M. *Pernetti* soutient que *Louis Duret* naquit en Forez , & M. *Chomel* assure qu'il étoit Bressand ; ils s'appuient l'un & l'autre d'autorités respectables , & ce qui paroît devoir éclaircir la question ne sert qu'à l'embroniller davantage ; il me semble qu'il y avoit un moyen bien simple pour s'assurer du lieu de la naissance de ce célèbre Médecin : avant que de rien écrire sur

ce sujet, il falloit s'informer exactement en Bresse, en Forez & ailleurs, d'où l'on dit qu'étoit originairement *Louis Duret* ; c'est ce qu'il paroît qu'a négligé M. *Pernetti*, qui, sans autre examen, a soutenu qu'il étoit du Forez, parce qu'il prenoit le surnom de *Segusianus*.

Avant que d'examiner si ce nom est celui des Bressands ou des Forésien, je me suis informé à Baugé de ce que l'on pouvoit savoir sur la naissance de *Louis Duret*, & le résultat de mes informations ne me permet pas de douter que cette ville n'ait été le berceau de ce grand Médecin ; en effet, les archives de l'Hôtel de Ville & les terriers du Seigneur de Baugé en fournissent les preuves les plus complètes : on montre encore la maison dans laquelle la tradition assure que nâquit notre *Duret* ; cette maison, actuellement occupée par le sieur *Gacon*, est appelée dans les terriers *maison Duret*.

Il n'est pas douteux, dit M. *Pernetti*, que *Louis Duret* ne soit sorti du Forez, puisqu'il prend le surnom de *Segusianus* ; qui, au jugement de *César*, de *Ptolomée* & de la plupart des Géographes modernes, désigne ceux de cette province. Il s'appuie principalement du témoignage de *Guichenon*, qui, dit-il, peut tenir lieu des autres.

80 MERCURE DE FRANCE.

Le sentiment de ce dernier ne sauroit être d'aucun poids, puisqu'il est prouvé par ses ouvrages mêmes qu'il n'avoit qu'une connoissance imparfaite de la géographie ancienne : d'ailleurs son histoire de Bresse fourmille de tant d'erreurs, qu'on ne sauroit être trop en garde contre tout ce qu'il annonce.

M. *Pernetti* dit encore, comme une preuve de la naissance de *Louis Duret* en Forez, qu'il y a eu dans cette province plusieurs branches d'une famille de ce nom, tant à Montbrison qu'à Chazelles, & qu'il en existe encore une à Rouanne. Je le veux, mais cette prétendue preuve ne prouve rien ; ne voit-on pas dans une même province, & souvent dans une même ville, des personnes de même nom qui ne sont point parentes : par exemple, il y a dans la petite ville de Pondevaux en Bresse trois familles du même nom & qui toutes les trois ont une origine différente. Mais quand les *Durets* du Forez seroient parens de *Louis Duret*, il ne s'ensuivroit pas qu'il fût de cette province : une branche de cette famille ne pouvoit-elle pas être établie en Bresse & une autre en Forez ? Peut-être que les *Durets* du Forez sont originaires de Bresse, comme il se peut faire que ceux de Baugé, qui n'existent plus, fussent sortis du Forez.

Le passage de *Duboulay*, cité par M. *Pernetti*, ne prouve pas non plus que *Louis Duret* fût né dans le Royaume ; il est dit seulement que *Jean Duret* étoit de cette famille (de *Louis*) *ex ea gente*. *Jean* & *Louis* pouvoient être parens sans être du même pays, comme ils pouvoient être du même pays sans être parens ; d'ailleurs, si je m'en rapporte à *Duboulay*, *Louis* étoit de l'Autunois, & non pas du Forez.

Je n'examinerai point, au reste, si les reproches de M. *Pernetti* sur d'autres faits avancés par M. *Chomel* sont bien ou mal fondés ; il me suffit, pour remplir mon objet, de prouver que *Louis Duret* naquit en Bresse & non en Forez, comme le prétend M. *Pernetti*.

J'ai dit que la petite ville de Baugé en Bresse avoit vu naître *Louis Duret* ; mais si les Bressands ne sont pas les peuples auxquels *César* donne le nom de *Segusiani*, le *Duret* de Baugé n'est pas celui dont M. *Chomel* a fait l'éloge, puisqu'il est certain que *Louis Duret*, Médecin, prenoit le surnom de *Segusianus*. C'est-là le point de la question, & c'est aussi sur quoi se fonde M. *Pernetti* pour soutenir qu'il étoit du Forez.

J'avoue que la diversité d'opinions des Géographes modernes m'a d'abord embar-

82 MERCURE DE FRANCE.

raffé ; mais après les avoir tous passés en revue sans être plus éclairci , j'ai eu recours à un manuscrit original que j'ai entre les mains , & j'y ai trouvé de quoi prouver par les Commentaires de César même , que les anciens Ségusiens sont les Bressands d'aujourd'hui.

« César (dit mon manuscrit) , dans le
» premier livre de ses Commentaires , dit
» qu'il conduisit son armée par le pays des
» Allobroges chez les Ségusiens qui étoient
» les peuples qu'il devoit trouver après
» avoir passé le Rhône : *inde (1) in Allo-*
» *brogum fines ab Allobrogibus in Segusia-*
» *nos (2) exercitum ducit , hi sunt extrà*
» *provinciam trans Rhodanum primi. César*
» donne le Rhône pour une limite qui est
» très-connue ; mais de quel côté est cette

(1) Mon manuscrit dit seulement , *hi sunt transmissi Rhodano primi* , mais j'ai cru qu'il étoit plus à propos de transcrire la phrase entière.

(2) On trouve dans quelques éditions le mot de *Sebusiani* pour *Segusiani* , mais cela ne doit faire aucune impression , puisqu'il est certain que ce n'est que le même nom corrompu ; les Auteurs du Journal de Trévoux , du mois de Juin 1713 , donnent le nom de *Sebusiani* à ceux du Forez :

Si l'on soutient que les Ségusiens & les Sébusiens étoient deux peuples différens , je ne manquerai pas d'autorités pour prouver que *Segusiani* ou *Sebusiani* sont ceux du même pays , qui est la Bresse.

» limite ? est-ce au nord ou au sud , à l'est
 » ou à l'ouest ? *César* n'en dit rien , &
 » c'est précisément ce silence qui a jeté
 » les Auteurs dans des erreurs qui n'ont
 » pas peu contribué à répandre les ténèbres
 » sur la géographie ancienne de ce pays ;
 » les uns donnent le nom de *Segusianum*
 » aux Bressands , & les autres à ceux du
 » Forez.

» Pour décider la question , il faut re-
 » prendre le discours de *César* , qui parle
 » du chemin qu'il faisoit pour secourir les
 » Celtes , & particulièrement les Heduois :
 » il étoit parti d'Italie , les Suisses ou Hel-
 » vétiens n'avoient pas passé le Rhône ,
 » *César* les en avoit empêché ; ils étoient
 » donc au-delà du Rhône & au nord de
 » ce fleuve , ainsi que le Mont Jura , au pied
 » duquel ils furent obligés de prendre leur
 » route pour entrer dans la Gaule Celtique
 » & pour passer la Saône. *César* alloit à
 » eux , il avoit donc le Rhône devant lui
 » & au nord ; *Segusiani* étoient les peuples
 » qu'il devoit trouver les premiers après
 » avoir passé le Rhône , c'étoit donc ceux
 » que nous appellons aujourd'hui *Bres-*
 » *sands* ; c'est là une démonstration , puis-
 » qu'ils sont au nord de ce fleuve.

» Comment peut-on soutenir que ce
 » nom ait été celui des Foressans ? Leur

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

» pays ne confine point au Rhône en aucun
» endroit ; les Lyonnois habitent tout le
» pays qui est entre la montagne & ce fleuve.
» Il n'est donc pas possible de donner le
» nom de *Segusiani* à ceux du Forez ».

Il faut avouer cependant que les Foré-
siens prirent dans la suite le surnom de
Segusiani, mais ce ne fut qu'après la divi-
sion des provinces en diocèses, & même
après l'extinction du nom de *Segusiani*,
auquel fut substitué celui de *Lugdunensis*
tractus, sous lequel étoient compris tous
les peuples qui étoient du Diocèse de Lyon ;
or, il y a apparence que ceux du Forez ont
pris le nom de *Segusiani*, se fondant sur
ce qu'ils étoient du Diocèse de Lyon,
ainsi que les Ségusiens.

Plin dit que Lyon est situé dans le pays
des Séguliens ou Sécusiens, *Secusiani liberi*,
in quorum agro colonia Lugdunum (3). On
objectera peut-être que le Forez étant &
ayant presque toujours été du gouverne-
ment de Lyon, il s'ensuit que les Foré-
siens sont les Ségusiens, dans le pays desquels
Lyon étoit situé. Quelque spécieuse que
paroisse cette objection, il n'est pas difficile
de la détruire. Personne n'ignore que le
partage des provinces par gouvernemens

(3) Hist. nat. livre 4, chap. 18.

est de beaucoup postérieur à la division par diocèse , faite incontestablement par les Romains , & qui subsiste encor telle qu'elle fut fixée par ces anciens maîtres du monde. Sur ce principe il est probable que les Bressans doivent emporter le nom de *Segusiani* sur ceux du Forez , puisqu'il est certain que Lyon étant situé entre le Rhône & la Saône , & n'y ayant aucune séparation d'avec la Bresse , un des faubourg de cette ville étant encor de cette province (4), on pourroit soutenir avec plus de fondement que Lyon étoit situé en Bresse plutôt que dans le Lyonnais ou Forez , pays qui sont au-delà de la Saône.

On doit donc conclure de tout ce que j'ai dit ci-dessus que *Segusiani* sont les Bressands, que par conséquent *Louis Duret* nâquit en Bresse comme l'assure *M. Chomel* , & dans la ville de Beaugé comme le dit *Guichenon* , auteur d'ailleurs si peu exact.

(4) Calvire.



*EPHÉMÉRIDES du Citoyen, ou Chronique
de l'esprit national : tomes premier &
second.*

*Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid
non.* Hor.

LES Ephémérides du Citoyen sont un ouvrage périodique, critique, moral, historique & politique. Le dessein de l'auteur est de peindre la France telle qu'elle est, telle qu'elle fut, & telle qu'elle pourroit être. Il se propose d'examiner tour à tour les objets qui concernent l'administration, la législation, l'économie intérieure, le commerce, les arts, les sciences & les lettres, les préjugés publics, les erreurs, les abus & les vices; il ne s'est pas attaché d'abord, comme le Spectateur Anglois, à saisir en détail les ridicules particuliers de quelques hommes ou de quelques petites sociétés. Il commence par le tableau général des mœurs & de l'esprit national; son but n'est pas, dit-il, d'amuser la curiosité maligne, c'est d'éclairer le patriotisme & de ranimer s'il se peut le zèle trop refroidi des Citoyens.

Les sujets entamés dans les deux premiers volumes sont, 1°. les moyens politiques de perfectionner l'agriculture, c'est-à-dire, d'arrêter la dépopulation de nos campagnes, de donner aux agriculteurs des lumières, de l'émulation & de l'aifance (tome premier, n°. III, IV; tome 2, n°. xv). 2°. L'administration de la justice, le mal que cause à l'Etat la multiplication des procès, la cause & les remèdes (tome premier, n°. v; tome 2, n°. vi). 3°. L'éducation nationale, ou le système universel des études propres à toutes les espèces de Citoyens (tome premier, n°. vii; tome 2, n°. v). 4°. Le commerce maritime & les colonies (tome premier, n°. viii; tome 2, n°. iii & iv). 5°. Des réflexions politiques & morales sur Paris (tome premier, n°. x, tome 2, n°. vii & ix). 6°. Des observations critiques & patriotiques sur l'état actuel des sciences, des belles lettres & des arts parmi nous (tome premier n°. 16, tome 2, n°. viii). 7°. Des mémoires historiques sur les anciens Francs, nos ancêtres, dont les origines sont peu connues (tome premier, n°. xi, tome 2, n°. xi & xii). 8°. Le monde politique, ou l'état actuel de tous les Empires connus, & leurs relations.

88 MERCURE DE FRANCE.

avec les intérêts de la France (tome 2, n°. 11).

Il se propose de traiter aussi de temps en temps des ridicules, des préjugés & des modes; il en a donné des essais (tome 1^{er} n°. 1, II, III, tome 2, no. 1 & XVII). Pour jeter plus de variété dans son ouvrage, il a imaginé un vieux roman grec intitulé les rêves de Lycurgue, dont il donne la traduction prétendue en prose poétique, (tome premier, n°. IX, & XIV, tome 2, n°. XIV). Il annonce sous le nom de trois amis associés aux Eméphérides une suite de paradoxes, (tome premier, n°. VI & XIII, tome 2, n°. XV). Sous celui d'un traducteur, le Valere Maxime François, ou les exemples mémorables, grecs, romains & françois, (tome 2, n°. X). Enfin sous celui de deux associés, une histoire universelle des femmes depuis la naissance du monde jusqu'à nous (tome premier, n°. XII, tome 2, n°. XVI).

On voit par ces objets déjà commencés, que son plan est très-vaste & qu'il en contient beaucoup d'autres semblables. Sa méthode est d'entrelacer toujours les matières, ses feuilles sont alternativement critiques, morales, historiques & politiques; mais il ramène tout à son but principal, de peindre la nation elle-même.

Les feuilles sont *in-8°*. petit format, elle se distribuent régulièrement aux souscripteurs les lundis & vendredis de chaque semaine, elles forment un volume tous les deux mois : elles ont commencé le 4 Novembre dernier ; on donne les feuilles ou les volumes séparément à ceux qui n'ont pas souscrit.

Il faut s'adresser à *Delalain*, Libraire, rue saint Jacques, à saint Jacques, presqu'que vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Nous ne pouvons que souhaiter la continuation de cet ouvrage, aussi instructif qu'agréable.



B I B L I O G R A P H I E.

*LETTRE de V. P. T. G. V. D. F. à M.
sur une édition des élégances latines de
LAURENT VALLE.*

JE n'attache sûrement pas plus de prix qu'il ne convient à toutes ces précieuses inutilités, que la médiocrité des idées d'une part, & l'excès des richesses de l'autre, font si avidement rechercher à ceux qui ont beaucoup d'envie & peu de moyens de faire appercevoir leur existence. Je fais qu'on peut facilement être heureux sans tout cela, qu'il est même en ce genre de célébrité quelque chose de frivole, & d'assez peu séduisant pour un homme qui fait s'occuper plus utilement.

Cependant, puisqu'il faut *des hochets pour tous les âges*, on peut bien croire qu'il en faut aussi pour toutes les fortunes, peut-être même pour tous les genres de goûts. De tout temps il s'est trouvé des hommes riches qui ont aimé à entasser les raretés littéraires, & d'autres qui, avec des lumières & des talens,

n'ont point regardé comme tout-à-fait puéril le goût des monumens anciens de la littérature & des arts. Dans ce dernier genre ils ont sur-tout distingué les premiers essais d'un art dont les progrès devoient porter un changement si considérable dans la constitution de l'esprit humain.

Un homme de lettres ne peut considérer, sans quelque espèce d'attachement, ces premières éditions qui déposent encore de la tradition jusqu'alors peu connue des anciens écrivains ; & il voit avec plaisir par quelle suite d'efforts l'industrie des hommes est parvenue à étendre la communication des pensées, & à multiplier par cette facilité les voies d'instruction & d'amusement : avec un peu de mysanthropie j'aurois dit les voies d'infortune & de dépravation.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à l'occasion d'un ancien livre fort rare, dont je fis en dernier lieu l'acquisition, & duquel je crois que vous verrez la notice avec plaisir. Ce sont les élégances latines de *Laurent Valle*, de l'édition de *Gering*, faite en Sorbonne en 1471, suivant la date de l'épître de remerciement de *Jean de la Pierre*, à l'Éditeur *Pierre-Paul Senilis. Ædibus Sor-*

92 MERCURE DE FRANCE.

*bona scriptum anno uno & septuagesimo
quadringentesimo supra millesimum.*

Vous savez que la typographie n'a rien de plus ancien que ces premières éditions au nombre de douze ou treize, que donnèrent les trois premiers Imprimeurs qui aient paru en France, *Ulric Gering, Martin Cranlz & Michel Friburger* (1). Ces trois artistes Allemands furent appelés en Sorbonne par deux célèbres Docteurs de cette maison, *Guillaume Fichel & Jean de la Pierre*, qu'on peut regarder comme les fondateurs de l'imprimerie en France.

C'est au zèle de ces Docteurs que nos premiers Imprimeurs dûrent leur établissement en France. Ils furent eux-mêmes les auteurs, les éditeurs ou les correcteurs de la plupart des ouvrages qu'ils imprimèrent en Sorbonne ; ils leur fournirent

(1) M. *Maittaire* avoit cru que la typographie françoise avoit pris naissance à Tours sur la foi de deux différentes éditions du livre de *Florius de amore Camilli etamilia*, imprimées l'une & l'autre *Turones in domo Archiepiscopi* en 1467 ; mais M. de *Foncemagne* a fait voir combien peu il y avoit de fonds à faire sur l'épigraphe de ce livre, qui paroît être de même aloi que celle du *Petrus Auréolus de Virginis Conceptione*, imprimé à Toulouse en 1314, & de tant d'autres livres qui portent une fausse date. Sur quoi voyez les *Dissertations de Loercher, Maittaire*, & les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, tom. 1.

les secours nécessaires pour un premier établissement ; & quand ils ne purent suffire par eux-mêmes aux travaux de cette Imprimerie naissante , ils engagèrent d'autres gens de lettres à les aider de leurs secours , & à leur procurer de bonnes éditions. C'est ainsi que *Jean de la Pierre* engagea l'un de ses amis *Pierre-Paul Senilis* , à se charger de l'édition des élégances latines de *Laurent Valle* , comme il le témoigne lui-même dans la préface ou épître dédicatoire de cet ouvrage qu'il adresse à *Jean Cyling de la Pierre* , & dont *Cheviller* rapporte d'assez longs fragmens.

Comme ce Docteur est entré dans un grand détail sur ce qui concerne les éditions des *Gering* , & qu'il donne surtout une notice exacte du *Laurent Valle* , je crois qu'il est assez inutile de répéter ici tout ce qu'on trouve dans son ouvrage ; je me contenterai de rapporter ce qu'il y aura de plus intéressant, de faire quelques observations sur l'exemplaire que j'ai sous les yeux , & d'exposer quelques conjectures dont vous ferez le juge.

I.

Il y a trois époques à distinguer dans l'ordre des éditions qu'ont données *Gering*

94 MERCURE DE FRANCE.

& ses associés ; & c'est relativement à ces époques que M. *Cheviller* a donné trois listes différentes des ouvrages de cet Imprimeur. La première contient les livres qu'il a imprimés dans la maison de Sorbonne (2), depuis l'an 1470, époque de son établissement dans cette maison jusqu'à l'année 1472, qui fut l'époque de la sortie & du changement de ses presses à la rue saint Jacques, au soleil d'or. Les livres compris dans cette liste, sont d'une extrême rareté : *Cheviller* ne cite que la bibliothèque de Sorbonne, où l'on puisse les trouver. Cependant on en trouve aujourd'hui quelques-uns dans quelques bibliothèques & dans quelques catalogues où ils sont portés à très-haut prix. De ce nombre est la rhétorique de *Fichet*,

(2) *Naudé* avoit cru que *Gering* s'étoit établi en Sorbonne en 1466, mais M. *Cheviller* fixe l'époque de cet établissement à l'année 1470, ou au plus tard 1471. Un Bibliographe Allemand, M. *Woght*, a rapporté en l'an 1464 l'édition de la Bible de *Gering*, ce qui sembleroit détruire le système de M. *Cheviller* ; mais les raisons sur lesquelles s'appuie M. *Woght* ne paroissent pas péremptoires, & ne peuvent tenir contre les monumens domestiques de la Maison de Sorbonne, sur lesquelles M. *Cheviller* s'est fondé. Aussi ce dernier sentiment a-t-il toujours été suivi par MM. *de Foncemagne*, *Maittaire*, *Lacaille* & tous les bons Bibliographes.

qui est marquée 100 liv. au catalogue de M. de Selle. Les lettres du même Docteur, marquées 78 liv. au petit catalogue de M. de Boze, &c. Les élégances latines de *Laurent Valle* sont de cette première liste. Mais je n'hésite point à croire que sur 13 articles dont elle est composée, il en est peu d'aussi difficiles à trouver que celui-ci. J'ai parcouru bien des catalogues, & notamment ceux de MM. *Colbert*, *Rothelin*, *de Boze*, *de Selle*, nulle part je ne l'ai pu trouver, pas même dans le catalogue de la bibliothèque du Roi, où sûrement il n'est pas; je l'ai demandé vainement dans bien des bibliothèques, & n'ai pu le voir que dans celle de Sorbonne.

C'est-là que je l'ai confronté avec l'exemplaire que je possède; & j'y ai trouvé une entière conformité, sauf l'épître dédicatoire de *Pierre-Paul Senilis*, au Docteur de la Pierre, qui manque à l'exemplaire de Sorbonne, & qui se trouve dans le mien. Je puis même dire que la conservation de ce dernier est bien supérieure, & qu'il n'y a pas la plus légère tache ni piquure de vers.

Comme personne n'a mieux décrit la forme & les caractères de ces premières éditions de *Gering* que *Maittaire*, &

que d'ailleurs son livre est peu commun dans le pays où vous vivez, j'ai cru que vous liriez avec plaisir la description qu'il en fait. *Libri illi*, dit ce savant bibliographe, t. 1, p. 25, *impressi sunt crasso, romano, rotundo caractere, nigredine atramenti pulchrâ nitidâque, chartâ haud nimium albenti, sed firma satis & bene glutinata, sine litteris majusculis, capitumque initialibus, vacante ibi spatio postea coloribus illuminando, absque titulis & voculis quas dicunt reclamantibus, paginarum indicibus, & litterarum ordine alphabetico dispositarum, signaturis notis, compendariis referti. . . . Codices plurimâ tribus illis Typrchraphis, impressi temporis quo prodierunt notatione destituuntur, annusque & ordo nonnisi ex circumstantiis, inscriptione puta epistolarum, epigrammatibus quibusdam adjectis aut caractèris formâ potest conjectari.*

Tous ces caractères que *Maittaire* assigne comme distinctifs des éditions de *Gering*, conviennent parfaitement à l'exemplaire que j'ai sous les yeux, ainsi que vous vous en convaincrez par vos propres regards.

I I.

Après cette dernière remarque de *Maittaire*, il devient fort aisé de fixer la date du

du *Laurent Valle de Gering*. L'inscription que j'ai rapportée plus haut, & qui termine la lettre du Docteur de la Pierre, suffit pour cela. « Je crois, dit *Cheviller*, » que le *Laurent Valle* n'a été imprimé » que l'année 1471, à cause que la lettre » de de la Pierre, à *Pierre-Paul Senilis*, » qui y est imprimée, est de la même » date ». Tel est aussi le sentiment de *Lacaille*, & de tous les bons auteurs de bibliographie.

Cependant un écrivain moderne parlant de cette édition, vient de nous dire « que comme elle n'a point de date, elle » est inférieure aux précédentes (celle de » Rome & de Venise) ». Il ajoute que ce n'est que par conjecture « qu'on l'a » jugée imprimée en 1471, & qu'on » n'en peut avoir de certitude particulière » : il est difficile de prononcer sur de pareilles assertions sans paroître tomber dans des personnalités ; & nous avons offert à l'auteur de la nouvelle bibliographie, tous les éclaircissemens nécessaires pour se convaincre lui-même de l'identité des caractères de *Laurent Valle*, avec ceux dont *Gering* ne fit usage qu'en Sorbonne.

La seconde & la troisième liste des éditions de *Gering* qu'a données *Che-*

E

98 MERCURE DE FRANCE.

viller, renferment bien quelques livres assez recherchés par les bibliophiles : mais l'Imprimerie ayant déjà fait quelques progrès en France, & *Gering* s'étant lui-même servi, presque aussitôt après sa sortie de Sorbonne, de ces caractères gothiques qui inondèrent la typographie (13), ses éditions cessèrent d'être aussi recherchées : & nombre de ses productions sont encore aujourd'hui reléguées parmi ces livres qui n'ont plus de valeur.

(13) A peine l'Imprimerie étoit-elle inventée, que l'Allemagne, où elle avoit pris naissance, la vit dégradée par l'introduction du gothique. On conserve en Sorbonne un décret de *Gratien*, imprimé en caractère gothique à Strasbourg l'an 1471. Dès 1484 *Louis Martineau* se servoit à Paris de ces caractères. *Gering* s'en servit presque en même temps ; mais on imprimoit assez communément le françois en caractère demi-gothique ou financier. J'ai la Cité de Dieu de S. Augustin, imprimée à Abbeville en 1486, qui est de ce caractère. *Alde* inventa en 1502 la lettre italique, & obtint un privilège du Pape *Alexandre VI*, pour empêcher qu'un autre ne s'en servît. Tous ces mauvais caractères disparurent pour faire place à celui dont nous nous servons. En 1658 le Libraire *Graujon* obtint un privilège pour la restitution des lettres curtives ou financières. J'ai le poème latin d'*Alexandreïdo*, qu'il donna pour essai de ce caractère, mais cet essai ne plut pas, le caractère romain resta toujours en usage, & il a été conduit de nos jours à une grande perfection.

Il n'en est pas de même des livres qu'il donna durant les trois années qu'il passa en Sorbonne. « Tous ces livres, dit *Cheviller*, sont imprimés des mêmes lettres fondues dans les mêmes matrices : c'est un caractère rond gros romain, &c. » Les livres de la seconde liste, dit encore ce même Auteur, « ne sont pas de même caractère que ceux de la première. Ses éditions de la rue saint Jacques sont toutes de nouvelles lettres fondues dans de nouvelles matrices. On ne voit plus dans leurs autres impressions ces caractères de Sorbonne, qui ont été les premiers essais de l'Imprimerie de Paris ».

J'ai vu quelques éditions de cette première liste que j'ai confrontées avec mon *Laurent Valle*, & je me suis convaincu de la vérité de l'observation de *Cheviller*. Je ne fais pourquoi ce nouvel Auteur dont j'ai parlé, qui de son propre aveu n'avoit jamais vu le *Laurent Valle de Gering*, vouloit s'inscrire en faux contre l'identité des caractères dont parlent *Cheviller* & *Maittaire*.

I I I.

C'est à l'occasion de ce dernier & du rang qu'il a suivi dans l'ordre des édi-

E ij

tions de *Laurent Valle*, que j'ai cru devoir vous proposer quelques conjectures. *Maittaire* cite sous l'année 1471, trois éditions différentes des *Élégances latines*. La première est celle de *Gering* en Sorbonne. La seconde est celle de *Denis Richet*, *Nicolas Janson*; & la troisième est celle de Rome, *in Pinia regione*. Or c'est toujours celle de *Gering*, que *Maittaire* met à la tête des autres, tant au premier tome de ses *Annales typographiques*, pag. 294, qu'au tome cinquième qui en forme le supplément, pag. 310. Cependant l'Auteur du catalogue de la bibliothèque du Roi, ainsi que celui du catalogue de M. de *Boze*, donnent à l'édition de Rome la qualification d'*editio princeps*, & c'est précisément celle que *Maittaire* place toujours la dernière.

J'ai cherché quelle pouvoit être la raison qui avoit déterminé *Maittaire* à placer constamment l'édition de *Gering* avant toutes les autres, & celle qui pouvoit avoir déterminé MM. *Melot* & de *Boze*, à donner cette place à l'édition de Rome; or, quoique j'aie bien attentivement comparé ces deux éditions pour voir de quel côté pouvoient se trouver les raisons de préférence, je n'ai pu rien découvrir qui pût décider la question. Voici donc les

conjectures que j'ai formées à cet égard , & qui peuvent suppléer au défaut des raisons qui ne sont alléguées de part ni d'autre.

Il est sûr que l'édition de Rome est beaucoup inférieure à celle de *Gering* , le papier en est moins bon , l'encre moins noire , le caractère plus grêle , & c'est peut-être ce qui a décidé *Maittaire* à ne lui donner que le troisième rang. D'autre part les bibliographes qui ont dressé les catalogues dont nous avons parlé , n'ayant jamais vu le *Laurent Valle* de *Gering* , non plus que celui de *Janson* , qui sont l'un & l'autre fort rares , ont donné la qualification d'*editio princeps* à la plus ancienne des éditions qui se trouvoient ordinairement ; car outre les trois éditions du *Laurent Valle* de 1471 , il en est nombre d'autres antérieures à l'année 1500. C'est donc par rapport à ces derniers seulement qu'on aura qualifié d'*editio princeps* l'édition de Rome , & non par rapport aux deux autres qui , quoique citées par les Auteurs , ne se trouvent point si communément que des celle-ci.

Je conviens que ce ne sont ici que des conjectures. Mais conjecture pour conjecture , celle de *Maittaire* qui regarde

E iij

l'édition du *Laurent Vallé de Gering*, comme l'édition *princeps*, vaut bien autant que celle des autres bibliographes qui ont donné cette qualification à l'édition de Rome. Personne assurément n'avoit vu plus d'anciennes éditions que *Maittaire* : or l'édition de Rome n'est par lui mise qu'au troisième rang, au lieu qu'il place la première l'édition de *Gering* ; il est donc aussi probable que celle-ci mérite cette qualification autant ou plus que toute autre ; & d'ailleurs, quand bien même elle ne seroit point à cet égard la principale, elle auroit toujours un mérite que les autres ne fau- roient avoir, ce seroit celui de nous représenter les premiers caractères qui ont été en usage dans l'Imprimerie de Paris ; car le *Gasparin de Pergame*, les épîtres de *Bessarion*, la rhétorique de *Fichet*, &c. & les autres livres qui peuvent tout au plus être de l'année 1570, ne sont point imprimés d'un autre caractère ; le témoignage de *Cheviller* est formel, & nous nous en sommes convaincus par la comparaison que nous avons faite de ces éditions.

Voilà, Monsieur, tous les détails que je vous avois promis, & qui amuseront un moment votre curiosité littéraire. On

ne peut pas toujours être dans les ténèbres de la métaphysique , & de la plupart des sciences exactes : la saison se refuse aux délassemens de la botanique & de l'histoire naturelle ; que peut-on faire de plus amusant que de s'occuper un peu de la bibliographie ? Si ce morceau ne vous déplaçoit pas , peut-être pourrois-je vous en donner quelque'autre sur quelques livres assez intéressans.

J'ai l'honneur , &c.

*L'Abbé B***.*

Du 16 Novembre 1765.

M É M O I R E S secrets , tirés des archives des Souverains de l'Europe , depuis le règne de HENRY IV , ouvrage traduit de l'Italien. A Amsterdam , & se trouve à Paris , chez SAILLANT , rue Saint Jean de Beauvais. III , IV , V & VI parties in-12 : 1766.

L'ANNONCE qui fut faite de la seconde édition des deux premières parties de cet ouvrage presque aussitôt qu'elles eurent paru , étoit celle du succès que nous

E iv

en avions auguré. Il ne faut que lire l'avant-propos qui se trouve à la tête de la troisième , pour se convaincre de plus en plus du mérite de l'Auteur. Il suffit de jeter un coup d'œil général sur les matières traitées dans les quatre parties que nous annonçons, pour s'étonner de la grandeur du plan & de la manière dont il est exécuté.

Quelle foule d'objets intéressans, placés sous le même point de vue , sans être confondus ! que de nations en mouvement tout à la fois ! quelle vaste scène ! que de personnages ! quel Monarque que ce Roi de France (1) qui joue le principal rôle ! que d'intérêts qui se heurtent , qui se divisent , qui souvent se réunissent , qui varient de nouveau , qui changent quelquefois tout-à-fait ! que de jalousies , de rivalités , d'ombrages , d'allarmes ! que de vues fines , de négociations adroites , de projets plus ou moins heureusement conçus ! que de sublimes leçons de politique !

Tous les cabinets des Souverains ouverts : ce qu'il y a de plus secret dans les intrigues , les cabales , les conjurations exposées au grand jour : les Ministres de la première force , employés par

(1) *Henry IV.*

les diverses Puissances , pour le soutien de leurs intérêts respectifs ; peut-on proposer au lecteur rien de plus capable de l'attacher & de l'instruire ?

Nous ne ferons point d'extraits de ces quatre nouvelles parties : nous n'en citerons pas même les articles les plus essentiels. Comment le pourrions-nous ? ils le sont tous également. Nous nous contenterons seulement de dire que quelque distingués que soient certains mémoires, connus déjà dans notre langue , ils ne paroissent que de maigres esquisses, comparés à ceux-ci , les plus nourris & les plus célèbres qu'ait la littérature en général.

On trouve dans le traducteur , toujours même force , même clarté , même élégance , & sur-tout , cet art de soutenir l'attention du lecteur sans jamais la fatiguer.

Il seroit à souhaiter que la partie typographique de cet ouvrage fût entre les mains d'un Imprimeur qui en sentît mieux l'importance.

Le traducteur s'est restreint, dans ses *errata* , aux fautes qui défiguroient le sens. Il n'a point cru devoir les grossir de celles qui sont si fort visibles, que le lecteur le moins judicieux les corrige aisément de lui-même. Tels sont les mots

partisante pour partisane, Aldermans pour Aldermans, & quelques autres, qui ne devroient point échapper à l'ouvrier le moins habile dans l'art d'arranger des caractères.

ANNONCES DE LIVRES.

RÉPONSE de *Valcour* à *Zéila*, précédée d'une lettre de l'Auteur à une femme qu'il ne connoît pas. A Paris, chez *Sébastien Jorry*, rue & vis-à-vis de la Comédie Française, au grand Monarque; & chez *Bauche*, quai des Augustins; 1766 : brochure in-8°. avec de très-belles vignettes, & autres ornemens typographiques.

Le succès des poésies de M. *Dorat*, & en particulier de l'épître de *Zéila* à *Valcour*, n'ont pas peu contribué à l'engager à grossir un recueil, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de typographie & du burin, indépendamment du mérite littéraire, très-réel & très-reconnu. Cette réponse de *Valcour* à *Zéila* ne le cède ni du côté du sentiment, ni du côté de la poésie, aux autres ouvrages de ce genre, dont on trouve

une collection complète chez les Libraires nommés ci-dessus.

LETTRE de *Julie*, fille d'*Auguste*, à *Ovide*; à Genève, & se trouve à Paris, chez *Bauche*, quai des Augustins; 1766: in-8°. avec une vignette & un cul-de-lampe en taille-douce, beau papier, belle impression, & aussi bien exécutée du côté de la typographie, que les Lettres de *Barneveldt*, de *Zeila*, &c.

Cette lettre parut en 1760: elle eut alors deux éditions consécutives; mais elle est absolument nouvelle par les changemens que l'Auteur y a faits. Il n'a pas conservé trente vers de l'ancienne façon; & il a cru le sujet assez piquant, pour lui donner tous ses soins. La lettre de *Julie* à *Ovide* est du même Auteur, que la réponse de *Valcour* à *Zéila*, & fait partie de la collection de *Bauche* & de *Jorry*. Dans l'état où elle est actuellement, c'est, sans contredit, une des meilleures pièces de cet agréable recueil.

LA partie de chasse de *Henri IV.*; Comédie en trois actes & en prose; avec quatre estampes en taille-douce, d'après les desseins de M. *Gravelot*; par M. *Collé*, Lecteur de S. A. S. Mgr le Duc

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

d'Orléans, premier Prince du Sang ; à Paris, chez la veuve *Duchefne*, rue saint Jacques, au temple du goût, & chez *Gueffier*, fils, rue de la Harpe, vis-à-vis de la rue saint Severin, à la Liberté ; 1766 : in-8°.

Cette comédie, dont il sera parlé plus amplement dans l'article des *spectacles*, fait partie du *théâtre de société*, composé par le même Auteur, & qui se trouve également chez la veuve *Duchefne*. Ce théâtre renferme déjà quatre comédies, *Dupuis & Desfronais*, la *Veuve*, le *Rosignol*, & celle qui fait aujourd'hui le sujet de cet article. Cette dernière pièce demande un long extrait, parce que tout en est intéressant, & qu'il a n'y pas de François qui ne doive désirer de la connoître & de la lire.

LES préjugés du Public sur l'honneur, avec des observations critiques, morales & historiques ; par M. *Denefle* ; à Paris, chez *H. C. de Hanfy*, Libraire, rue S. Jacques, près les Mathurins, à sainte Thérèse ; avec approbation & privilège du Roi ; trois vol. in-12 ; 1766 : avec cette épigraphe : *Tantò major fama suis est, quàm virtutis.*

On se propose ici de faire observer la

différence qui se trouve entre l'honneur considéré selon l'idée générale que le Public s'en forme , & l'honneur considéré en lui-même. On espère que le lecteur verra par cette distinction que plusieurs de ceux qui croient avoir beaucoup d'honneur , n'en ont souvent point du tout ; & que ceux qui passent pour en être absolument dénués , en ont quelquefois plus que les autres. Voilà ce qui doit résulter d'une lecture bien réfléchie de ces trois volumes, dans lesquels nous avons trouvé d'excellentes réflexions qui regardent tous les états , tous les âges , toutes les conditions.

COURS de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon & de la marine ; par M. *Bézout* , de l'Académie Royale des Sciences , examinateur des gardes du pavillon & de la marine ; troisième partie , contenant l'algèbre & l'application de cette science à l'arithmétique & à la géométrie ; à Paris , chez *J. B. G. Musier* , fils , Libraire , quai des Augustins , à S. Étienne ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi ; in-8°.

C'est la suite d'un ouvrage dont nous avons annoncé les deux premières parties. Le mérite en est universellement

reconnu , & l'utilité généralement avouée.

HISTOIRE des philosophes modernes , avec leur portrait dans le goût du crayon ; par M. Saverien ; publiée par *François* , Graveur des desseins du cabinet du Roi. Histoire des mathématiciens ; à Paris , chez *François* , rue saint Jacques , à la vieille poste , & chez les Libraires ordinaires ; avec approbation & privilège du Roi ; 1766 : in-12.

Cet ouvrage est commencé & connu depuis long-temps , & nous en avons annoncé les premiers tomes à mesure qu'ils ont paru. Les philosophes , dont les vies composent ce volume , sont *Copernic* , *Tychobrahé* , *Galilée* , *Kepler* , *Fermet* , *Cassini* , *Hughens* , *Lahire* , *Varignon*.

LETTRE sur une nouvelle dénomination des sept degrés successifs de la gamme , où l'on propose de nouveaux caractères propres à les noter , avec figures ; à Paris : 1766.

Quoique cette lettre soit déjà publiée dans un de nos derniers *Mercur*es , l'Auteur a cru pouvoir encore la faire imprimer séparément , attendu que des raisons particulières ont empêché d'y insérer quelques additions & quelques figu-

res nécessaires. Nous n'entrons ici dans aucun détail , pour ne pas répéter ce que l'on a déjà vu en lisant cette lettre dans notre Journal.

HISTOIRE de *François I*, Roi de France, dit *le Grand*, Roi & père des lettres; par M. *Gaillard*, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. A Paris, chez *Saillant*, rue saint Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le collège; 1766 : avec approbation & privilège du Roi; quatre vol. in-12.

Le fond de cet ouvrage étant l'histoire du règne de *François I*, l'Auteur a placé dans l'introduction tout ce qui précède son règne, c'est-à-dire, sa généalogie, sa naissance, & ce qu'il a fait avant que de monter sur le trône. Dans le corps de l'ouvrage il a traité séparément tous les événemens d'un ordre différent; & ceux qui comprennent plusieurs années, forment des tableaux entiers & suivis, sans mélange d'autres faits. Quand dans le cours de l'histoire il se rencontre plusieurs points qui exigent une discussion particulière, & qu'ils peuvent se fondre avec le récit, M. *Gaillard* ne manque pas de l'y faire entrer: si, au contraire, ces discussions sont étrangères

à la narration, il les renvoie à la fin de l'ouvrage.

HISTOIRE des révolutions de la haute Allemagne, contenant les ligues & les guerres de la Suisse, avec une notice sur les loix, les mœurs & les différentes formes de gouvernement de chacun des États compris dans le corps Helvétique, avec cette épigraphe : *Stetimus tamen, & Deus adfuit ausis.* A Zurich, chez *Heidegger & Compagnie*, & se trouve à Paris, chez *H. C. de Hansy*, rue saint Jacques ; 1766 : deux vol. in 12.

L'Auteur de cet ouvrage prétend que nous n'avons encore aucune bonne histoire de la Suisse, & que la sienne pourra suppléer à ce qui nous manque à cet égard. Il ajoute que n'étant pas François, il ne seroit pas étonnant que cette histoire fût moins bien écrite qu'on pourroit le désirer ; cependant il nous a paru que les Suisses, qu'elle intéresse particulièrement, pourront la lire avec plaisir.

HISTOIRE, antiquités, & description de la ville & du port du Havre de Grace, avec un traité de son commerce, & une notice des lieux circonvoisins de cette place ; par M. l'Abbé *Pleuxri*. A Paris,

au Palais, chez *C. E. Chenault*, Libraire, grand'salle, au Lion d'or ; avec approbation & permission du Roi, 1766 : un vol. in-12.

Les histoires particulières de villes & de provinces formeront un jour un riche fond pour l'histoire générale. Celle du Havre de Grace est pleine de recherches qui plairont même aux habitans des autres villes & des autres provinces.

RÉCRÉATIONS littéraires, ou anecdotes & remarques sur différens sujets, recueillies par *M. C. R**** ; à Lyon, chez *Jacques-Marie Bessiat*, Libraire, rue Mercière, près-de la mort qui trompe ; & se trouve à Paris, chez *Desaint* ; 1765 : avec approbation ; un vol. in-12 de 264 pages.

On trouve dans ce volume plusieurs anecdotes dramatiques, plusieurs traits concernant des hommes connus dans la littérature, & dont plusieurs sont vivans & mal traités. Il y en a de piquans, & qu'il est bon d'avoir recueillis pour ne pas les laisser tomber dans l'oubli. Il en est d'autres de moins intéressans, & qui se trouvoient déjà dans plusieurs de nos *Ana.* Il y en a enfin qui sont répétés plusieurs fois dans ce volume même ; tel

est en particulier le bon mot de M. *Piron*, sur l'Abbé *Desfontaines*, qui lui reprochoit d'être trop bien vêtu pour un poëte. Ce trait se trouve d'abord à la page 31 de cet ouvrage ; & on le retrouve à la page 56. La plupart de ces anecdotes n'ont jamais été imprimées ; mais il y en a quelques-unes que l'on donne comme telles, & que nous avons lues ailleurs. Comment un livre plein de personnalités est-il muni d'une approbation & dédié à un homme en place ?

Idée générale des choses physiques, morales, naturelles, civiles, politiques & de commerce ; par M. *Rubelleau*. A Paris, chez *Valleyre pere*, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin ; 1766 : un vol. in-12 de 120 pages.

L'ouvrage que nous annonçons, n'est point un système de raisonnement, de principes & de conséquences ; ce sont seulement de simples observations sur diverses choses, & sur le rapport qu'elles ont entr'elles. Ces choses diverses sont annoncées dans le titre du livre.

LA Comtesse de *Vergi* & *Raoul de Couci*, époux & amans fidèles, histoire

véritable, galante & tragique. A Paris, chez *Dufour*, Libraire, quai de Gêvre, au bon Pasteur; deux parties in-12; 1766: prix, 1 liv. 16 sols.

Il y a plusieurs éditions des amours de la Comtesse de *Vergi* & de *Raoul de Couci*. Les héros de cette histoire tragique ont vécu sous *Eudes*, Comte de Bourgogne. La constance de ces deux époux qui ont été amans jusqu'à la mort, n'est pas une imagination romanesque. Ce rare exemple de fidélité doit exciter la curiosité des Lecteurs François. On espère que cette nouvelle édition, qui a l'avantage d'être corrigée des mots qui ont trop vieilli dans notre langue, sera reçue aussi favorablement que les précédentes.

TRADUCTION en prose & en vers, d'une ancienne hymne sur les fêtes de *Vénus*, intitulée : *Pervigilium Veneris*. A Londres, & se trouve à Paris, chez *Barbou*, Libraire-Imprimeur, rue & vis-à-vis la grille des Mathurins; 1766: brochure in-8°. de 50 pag.

Cette hymne a été traduite par plusieurs auteurs qui n'ont point effrayé celui qui nous la redonne de nouveau dans notre

langue ; c'est au Public à juger s'il a mieux réussi que *Lachapelle* & le Président *Bouhier*.

ÉLOGE de Monseigneur *le Dauphin* ; fragment d'un discours prononcé à Saint-Quentin , dans l'église de S. Thomas , le 30 Décembre 1765. On y a joint des notes historiques & intéressantes. A Saint-Quentin , chez *François-Théodore Hautoy* , Libraire , sur la place ; & se trouve à Paris , chez *Brocas* , Libraire , rue S. Jacques , au chef Saint Jean ; in-8^o. de 14 pages.

Nous ne citerons rien de ce fragment : ce seroit le mutiler entièrement. Nous nous contenterons de dire , en renvoyant le Lecteur à l'ouvrage même , que le cœur , & l'esprit y sont également affectés.

LA Parque , ode sur la mort de Mgr *le Dauphin* , par M. *Nougaret* ; à Paris , chez *Vente* , Libraire , montagne sainte Genevieve ; 1766 : avec approbation & permission , feuille in-8^o.

Nous voudrions pouvoir rapporter ici cette ode toute entière : elle décèle dans l'Auteur un germe de talent , & sur-tout beaucoup de zèle & des sentimens patriotiques.

LISTE générale des Officiers de la Marine, suivant leur rang & ancienneté, pour l'année 1766 ; dressée avec la permission de M. le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'État ; à Paris, chez Nyon, quai des Augustins, & le Breton, premier Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la Harpe ; prix 15 sols broché, & 1 liv. 10 sols en maroquin.

Le titre de ce livre en explique le contenu, & en indique l'utilité.

CATALOGUE des livres de langues étrangères qui se trouvent en nombre à Paris chez Prault le jeune, Libraire, quai de Conti, à la charité ; 1766.

Livres Grecs.

NOUVELLE Méthode pour apprendre la langue grecque vulgaire, par Thomas. Paris ; 1709 : in-8°.

SUIDÆ Lexicon græcè & latinè. Curâ & studio Kusteri. *Cantabrigiæ* ; 1705 : 3 vol. in-fol.

LEXICON græco-prosodiacum ; versus, & synonyma, auctore T. Morell, S. T. P. *Etonæ* ; 1762 : 2 vol. in-4°.

TESORO della lingua græca volgare ed

118 MERCURE DE FRANCE.

italiana, ed italiana è græca volgare di Somavera. *Parigi*; 1709: 2 vol. *in-4°*.

HERODOTI historia Halicarnassensis ex editione Jacobi Gronovii græcè & latinè. *Glasgæ*; 1761: 9 vol. *in-8°*.

Idem liber, cum notis Petri Wesselingii. *Amstelodami*; 1763; *in-fol.*

XENOPHONTIS opera ex editione T. Hutchinson cum annotationibus Edwardi Wells gr. lat. *Glasgæ*; 1762 & 1764: 8 vol. *in-8°*.

PLUTARCHI Chæronensis Vitæ parallelæ cum singulis aliquot græcè & latinè; adduntur variantes lectiones ex mss. codd. veteres & novæ Doctorem virorum notæ, & emendationes & indices accuratissimi. Recensuit Angustinus Bryanus. *Londini*; 1729: *in-4°*, 6 vol. *Ch. Major.*

THUCYDIDIS Bellum Peloponesiacum, græcè & latinè, ex editioe Wassii & Dukeri. *Glasgæ*; 1759: 8 vol. *in-8°*.

Idem liber, *Amstelodami*; 1763; *in-fol.*

HERODIANI Historiarum libri VIII; præmissa est M. Antonini Philosophi vita, à Joanne Xiphilino conscripta gr, lat, *Edimburgii*; 1724: *in-8°*.

ANTIQUITATES Asiaticæ, Christianam

Æram antècedentes, ex primariis monumentis Græcis descriptæ, latinè versæ, notisque & commentariis illustratæ per Edmundum Chishull, gr. lat. *Londini*; 1728; *in-fol.*

INSCRIPTIONES antiquæ in Etruriæ urbibus exstantes, curâ & studio Gorii & notis Salvini, gr. lat. *Florentia*; 1726; 3 vol. *in-fol. fig.*

CATALOGUS Codicum manuscriptorum Bibliothecæ Medicæ Laurentianæ, varia continens opera Græcorum Patrum. Gr. lat. Recensuit, illustravit & edidit Mar. Bandinius. *Florentia*; 1764: *in-fol.*

PLATONIS de Republicâ, sive de Justo, libri X. Gr. lat. *Cantabrigiæ*; 1713; 2 vol. *in-8º.*

THEOPHRASTI Characteres Ethici gr. ex recensione. Petri Needham, & versione latinâ Isaaci Casauboni. *Glascae*; 1748: *in-12.*

IDEM liber. G. L. *Glascae*, *in-8º.*

CEBETIS Thebani tabula cum notulis, ex editione Jacobi Gronovii, gr. & lat. *Glascae*; 1757: *in-8º.*

EPICETI Enchiridion gr. & lat, ex

120 MERCURE DE FRANCE.

editione Joannis Upton, accuratè expressum. *Glascae* ; 1758 : in-8°.

IDEM lib. gr. *Glascae* ; 1751 : in-32.

EPITECTI quæ supersunt dissertationes ab Ariano collectæ, necnon Enchiridion & fragmenta in duos tomos distributa, cum integris Jacobi Schegkii & Hieronymi Wolfii, selectisque aliorum Doctorum annotationibus. Recensuit, notis & indice illustravit Joannes Uptonus. *Londini* ; 1751 : 2 vol. in-4°.

HIPPOCRATIS Aphorismi Gr. & Lat. ex editione Theodori Janssonii ab Ameloveen, M. D. *Glascae* ; 1758 : in-12.

ÆLIANI de natura Animalium Libri XVII. cum animadversionibus Conradi Gesneri, & Danielis Wilhelmi Tribberi, curante Abrahamo Gronovio, qui & suas annotationes adjecit. *Londini* ; 1744 : 2 vol. in-4°.

NICANDRI Theriaca & Alexipharmaca Joann. Gorrhas. G. cum versione lat. & ital. ab Ant. Mar. Salvinio. Curante Mar. Bandinio. *Florentiæ* ; 1764 : in-8°.

ARRIANI Ars Tactica, Acies contra Alanos, Periplus Ponti Euxini, Periplus Mari Erythræi, liber de venatione, Epic-
teti

æti Enchiridion ; ejusdem apophtegmatæ
& fragmenta quæ in J. Strobæi florilegio,
& in A. Gelli noctibus Atticis surperfunt,
cum notis ; ex recensione N. Blancardi.
gr. & lat. *Amst.* 1750 : in-8°.

HOMERI Ilias & Odyſſea græcè & la-
tinè, item Batrachomyomachia, hymnī
& epigrammata Homero vulgò adſcripta.
Edidit, annotationeſque ex notis non-
nullis mſſ. à Samuèle Clarke S. T. P.
defuncto relictis partim collectas adjecit
SAMUEL CLARKÈ, S. R. S. *Londini* ;
1740 : 4 vol. in-4°.

Idem liber. gr. *Glaſcua* ; 1756 : 4 vol.
in-fol.

ÆSCHYLI tragædiæ quæ exſtant ſeptem
cum verſione latinâ & lectionibus varian-
tibus. *Glaſcua* ; 1746 : 2 vol. in-8°.

IDEM liber. gr. *Glaſcua* ; in-4°.

ARISTOPHANIS comædiæ gr. & lat.
Lugduni-Batavorum ; 1760 : 2 vol. in-4°.
G. P.

IDEM liber. gr. lat. *Glaſcua* ; in-8°.

SOPHOCLES tragædiæ quæ exſtant ſep-
tem gr. additæ ſunt lectiones variantes,
& notæ viri doctiſſimi T. Johnson in
quatuor tragædias. *Glaſcua* ; 1745 : in-4°.

F

322 MERCURE DE FRANCE.

ANACREONTIS carmina, cum Saphonis & Alcæi fragmentis. Gr. *Glasœ*; 1757 : in-8°.

IDEM liber. *Glasœ*; 1751 : in-32.

SELECTIONES Æsopi Phrygii fabulæ, & Lucani Samosatensis dialogi, Isocratis orationes quæ ad Demnium & Nicoclem; Cebetis Thebani tabula necnon Galeni Pergameni suasoria ad artes oratio, gr. & lat. *Edimburgi*; 1747 : in-8°.

THEOCRITI quæ exstant ex editione Danielis Heinii expressa, g. l. *Glasœ*; 1746 : in-8°.

IDEM liber. gr. *Glasœ*; in-4°.

PINDARI opera omnia G. ex editione Oxoniensi. *Glasœ*; 1754; 4 vol. in-32.

LUCANI Samosatensis colloquia selecta, Cebetis tabula, Menandri sententiæ morales, gr. & lat. cum notis Teb. Hemsterbusii. *Amstelod.* 1732 : in-12.

DYONISII Longini de sublimitate commentarius ex editione tertiâ Zachariæ Pearce, gr. & lat. *Glasœ*; 1761 : in-8°.

IDEM liber. in-4°.

DEMOSTHENIS & Æschinis orationes gr. & lat. *Oxonia*; 1721 : in-8°.

M A R S 1766. 123

MURÆCI grammatici de Herone & Leandro Carmen ab Ant. Mar. Salvinio, gr. lat. & ital. *Florentia*; 1765 : in-8°.

HIEROCLIS philosophi Alexandrini in aurea carmina commentarius gr. & lat, *Londini*; 1742 : in-8°.

CALLIMACHI Cyrenæi hymni gr. lat. & ital. *Florentia*; 1763; in-8°.

IDEM liber. *Glasgœ*; in-4°.

BIONIS & Moschii Idylia cum notis Joannis Heskin. gr. lat. *Oxonia*; 1748 : in-8°.

IDEM liber ex recensione Nicolai Schwebellii, gr. & lat. *Venetiis*; 1746 : in-8°.

DICTIONNAIRE raisonné d'anatomie & de physiologie, dans lequel on trouve, 1°. la description exacte de toutes les parties du corps humain; 2°. l'étymologie de beaucoup de termes difficiles; 3°. des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les parties que l'on décrit; 4°. la manière de faire toutes sortes de préparations anatomiques, & l'art de les conserver; 5°. l'explication physique & mécanique de toutes les fonctions de l'homme, avec des réflexions pathologiques & thérapeutiques sur les dérangemens qui

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

peuvent y survenir. Le tout orné de beaucoup d'observations utiles & curieuses ; 2 vol. in-8°. de 108 feuilles ; à Paris, chez *Desaint & Saillant*, rue S. Jean-de-Beauvais ; *Vincent*, rue S. Severin ; *P. F. Didot*, quai des Augustins ; *Cellot*, Imprimeur-Libraire, grand'salle du Palais & rue Dauphine ; 1766 : avec approbation & privilège du Roi.

LETTRE de *Gabrielle d'Estrées* à *Henry IV*, précédée d'une épître à *M. de Voltaire*, & de sa réponse. Par *M. Blin de Sainmore* : nouvelle édition ; à Paris, chez *Jorry*, rue & vis-à-vis la Comédie Française.

Cet ouvrage, qui a déjà mérité les applaudissemens du Public, ne peut en être que plus digne encore par les soins qu'en a pris l'Auteur dans cette nouvelle édition.



A R T I C L E III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

M É D E C I N E.

*LETTRE à l'Auteur du Mercure , sur la
cure d'un cancer occulte, par M. RENARD,
Docteur-Médecin.*

MONSIEUR,

DEPUIS quelques années le cancer n'est plus du nombre des maladies inévitables. On commence à reconnoître l'efficacité de la ciguë contre cette terrible maladie. L'histoire que je vais rapporter, en est une nouvelle preuve.

Madame ***, Religieuse de l'Abbaye Royale du Calvaire de cette Ville, portoit en Novembre 1763, au sein gauche, depuis environ dix-huit mois, un cancer occulte, confirmé, malin & adhérent. Cependant il n'avoit pas fait de grands progrès pendant un si long espace de temps,

F ii j

car le squirrhe égaloit tout au plus la grosseur d'un pois ordinaire ; mais il avoit jetté de profondes racines dans toutes les parties environnantes qui étoient tendues, tuméfiées , lancinantes & extrêmement douloureuses. La peau qui recouvroit la tumeur , paroissoit rouge , luisante & comme marbrée par un grand nombre de veines remplies d'un sang noir & épais. La troisième des vraies-côtes , placée au-dessus du squirrhe , étoit si prodigieusement arquée , que je la crus exostofée. *M. Josnet* , célèbre Médecin , & praticien heureux de la ville de Rheims , avoit vu la malade , & reconnu le cancer longtemps avant moi. Il avoit conseillé les bains domestiques & l'usage de quelques autres adoucissans. Mais l'indication étoit de fondre. Dans cette vue , je fis appliquer dessus la tumeur , pendant quelque temps , les emplâtres de vigo , de ciguë & de savon , mais inutilement. La ciguë verte pilée ou cuite , & quelques cataplasmes résolutifs & anodins , n'eurent pas plus de succès , quoique tant conseillés par d'illustres praticiens. Cependant *M. Rousselot* , Chirurgien de Paris , vient d'annoncer un topique efficace contre les cancers ulcérés & autres. J'attends avec grande impatience la composition d'un

remède si merveilleux. Puisse-t-il réellement mériter à son Auteur les éloges que lui prodigue d'avance un Médecin Avignonois ! L'humanité y gagneroit infiniment.

Chez notre malade le vice étoit interne ; ainsi les topiques seuls ne pouvoient rien opérer ; au contraire , les élancemens devenoient tous les jours plus fréquens & plus atroces ; tous les muscles de la poitrine paroissoient entrepris , & la malade n'osoit plus respirer. L'action même de parler , de marcher ou de manger , augmentoit ses douleurs , & devenoit pour elle un nouveau supplice. Déjà elle ne goûtoit plus les douceurs du sommeil ; ses yeux n'étoient guère ouverts qu'aux larmes ; & pour comble de malheur , tout lui présageoit un avenir funeste ; car elle n'ignoroit pas qu'un cancer , soit caché , soit ouvert , dès qu'il est confirmé & adhérent , est absolument incurable. L'extirpation même , ce moyen si cruel de guérir , & peut-être le seul connu autrefois , n'est pas praticable alors (1).

(1) *Albucasis* croit que , quelque nouveaux que soient les cancers , s'ils sont grands & adhérens , on ne doit pas entreprendre de les extirper ; car , ajoute-t-il , je n'en ai jamais guéri , ni vu aucun Chirurgien en guérir un seul.

F iv

D'ailleurs , la mort lui paroissoit , ainsi qu'à la plupart des cancéreux , dans pareilles circonstances , préférable à l'opération : elle l'attendoit donc (la mort) en philosophe chrétienne , sans la desirer ni la craindre.

Parfaitement soumise aux ordres de la Providence , & occupée sans cesse , ainsi que toutes les autres Dames de sa Communauté , de la pratique de toutes les vertus , sous la discipline & à l'exemple d'une illustre & respectable Abbessé , ou plutôt d'une mère chérie , elle faisoit tous les jours à son Dieu le sacrifice de ses maux. Ce que peut la religion ! Cependant malgré tant de vertus & de résignation , notre malade a encore passé plusieurs intervalles de deux ou trois semaines , sans prendre aucun remède. Mais la renaissance des douleurs & leur atrocité la forçoient bientôt d'y recourir , & je puis assurer que ç'a toujours été avec un nouveau succès. Enfin après treize ou quatorze mois passés dans ces alternatives , le squirrhe s'est trouvé totalement fondu , & la malade radicalement guérie.

Cette cure a été notoire à toute la Ville, où elle a causé d'autant plus de surprise & d'admiration , que Mde *** est d'un tempérament cacochyme (2) ,

(2) *Evidens est cancerum à causis internis ortum,*

qu'elle a effuyé plusieurs graves & longues maladies, & qu'enfin elle est dans l'âge critique (3). Cette dernière complication a exigé , pendant le cours de la maladie , sept saignées du bras & une du pied. Je les conseillois sut-tout , toutes les fois que je remarquois plus d'élévation & de plénitude dans le poulx , plus de gonflement , de chaleur & d'élan- cement dans le sein (4) ; alors tous ces accidens diminueoient considérablement , & la malade jouissoit , pendant quelques jours , d'un calme assez tranquille. Les purgatifs , composés , pour l'ordinaire , de rhubarbe , de mercure doux , de diagrède & de gomme ammoniac , répétés toutes les trois ou quatre semaines , la soula- geoient aussi beaucoup. Dans les plus violentes douleurs & les insomnies les plus accablantes , j'ordonnois un peu de narcotiques , tels que les émulsions avec

vix unquam cum spe felices eventus tolli posse ; & maxime quidem si effata atas , vel insignis cacochymia demonstrent. . . . Van-Swieten , comment. in Hermann. Boerh. Aphor. tom. 1.

(3) *Parentes etiam , si fama nuncia veri , agra trahebant corpora.*

(4) *Vacuatio ante primum tentanda est sanguinis. . . . Mox purgatione utendum , pevinitia quidem ex simplicioribus petita. Fuchsius , lib. v. cap. xv , ubi de cancro,*

F y

130 MERCURE DE FRANCE.

le sirop diacode , la thériaque avec demi-grain de *laudanum* , quelques gouttes anodines de Sydenham , &c. Mais le grand remède , & peut-être le seul spécifique dans la cure du cancer , c'est la ciguë. C'est à elle seule sans doute que notre malade doit la bonne santé dont elle jouit aujourd'hui (5).

Il paroîtra toujours étonnant qu'une plante si utile ait éprouvé , dans tous les temps , mille contradictions. A Athènes elle avoit des qualités très-venimeuses. *Socrate* , *Phocion* , & tant d'autres grands hommes , ont été empoisonnés avec le suc de cette herbe , tandis qu'à Rome on la regardoit comme un remède propre à modérer ou à tempérer la bile , & qu'en Lombardie on la mangeoit en salade. Plusieurs Médecins , long-temps avant M. *Storck* , en ont conseillé l'usage interne. Il paroît qu'ils préféreroient la racine au

(5) Cependant plusieurs Médecins célèbres vantent , comme spécifique dans cette maladie , la *bella dona* , quelques préparations de plomb , &c. & *Jean de Gaddesden* , auteur d'un ouvrage intitulé *Rosa Anglica* , prétend aussi guérir les cancers produits par une cause externe , avec la paille rouge ou sang de dragon , la *pathum sanguineum*. C'est la bette sauvage de *Galien* : ses feuilles , selon les meilleurs praticiens , sont laxatives & rafraîchissantes , & sa graine astringente & anodine..

reste de la plante. *J. Ray*, mort en 1706, à 78 ans, l'employoit comme fébrifuge & diaphorétique. *M. Reneaume*, Médecin de Blois, la faisoit prendre en substance depuis un scrupule jusqu'à demi-gros, dans du vin, ou bien en infusion, depuis un gros jusqu'à deux, pour les squirrhes du foie & du pancréas. De nos jours, on n'est guères plus d'accord sur son efficacité. Quelques tentatives infructueuses, ou tout au plus quelques accidens légers, paroissent contrebalancer des cures heureuses. Pour moi je crois, avec *M. Larrouture* Médecin (6), que si ce remède n'a point par-tout le même succès, il faut s'en prendre à la différence du climat & du sol. Quand on aura, par un grand nombre d'observations heureuses, constaté la plus grande efficacité de la ciguë d'un pays, alors on obligera tous les Apothicaires d'en tenir toujours dans leur boutique ; & les Médecins auront soin de la distinguer de toutes les autres, par le nom du pays d'où on la tirera ; comme on dit le *safran du Gatinois*, la *petite sauge de Provence*, l'*écorce du Pérou*, la *racine du Brésil*, &c. on dira la *ciguë de Picardie*, par exemple, des

(6) Voyez le Journal de Médecine du mois de Juin 1764.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Pyrénées (7); ou de telle autre province.

Parlons maintenant de la cause du cancer de M^{de} ***, de la manière dont la ciguë lui a été administrée, à quelle dose, dans quel temps; & comme tout s'est terminé heureusement.

Les cancers, dit le savant *Astruc*, sont toujours une suite d'un squirrhe formé peu à peu par congestion. Celui de M^{de} *** venoit de deux causes; l'une intérieure, la discrasie des humeurs, l'autre extérieure & accidentelle; le bout du manche d'une pelle à feu heurta le sein, & fit contusion: delà l'épanchement est l'amas d'une humeur épaisse, capable de former, sur-tout dans un sujet cacochyme, une tumeur dure & renitente, telle que le squirrhe; & on fait qu'un squirrhe se convertit en cancer, toutes les fois que la chaleur du sang est augmentée par quelque cause que ce soit, ou qu'il aborde en trop grande quantité à la tumeur squirrheuse, ou enfin parce qu'il est trop abondant dans le corps, comme cela est ordinaire dans le dernier âge critique.

Les principales indications dans la cure

(7) Il est prouvé, par l'excellente observation de M. *Larrequette*, que la ciguë de Baygorry, sur les frontières d'Espagne, est très-efficace dans la cure du cancer.

du cancer , font d'atténuer , de fondre , d'évacuer & de calmer. L'extrait de ciguë réunit presque seul toutes ces vertus. Je le fis préparer & administrer à la manière de M. *Storck*. La malade le prit seul sans addition , pendant six semaines , d'abord à la dose de deux grains & demi , matin & soir. On augmenta ensuite tous les jours chaque prise d'un demi-grain , jusqu'à environ un scrupule. Mais en Janvier 1764 , il survint pesanteur d'estomac , & mauvaises digestions : je fis ajouter alors aux pilules simples de ciguë ci-dessus , une sixième partie d'*aquila alba* , & autant de pilules savonneuses ; cette correction ne suffit pas encore , & l'estomac parut se délabrer de plus en plus jusqu'au mois de Mai. Enfin la malade perdit courage , & voulut tout abandonner , quoique pourtant les douleurs , les élancemens & la renitence fussent déjà bien diminués : je l'encourageai par toutes sortes de motifs , & je vins à bout de lui persuader de se purger de nouveau & de continuer ses pilules , auxquelles je fis ajouter une quatrième partie de semences de fenouil , pour fortifier l'estomac & provoquer les urines. Ce fut la dernière fois où je fis quelques changemens aux pilules , dont nous aug-

134 MERCURE DE FRANCE.

mentâmes chaque prise petit à petit, jusqu'à un demi gros. Cette dose continuée jusqu'en Janvier 1765, a suffi pour terminer la cure ; ainsi nous avons eu la consolation de voir le squirrhe qui s'allongeoit vers la glande axillaire, se ramollir, se fondre insensiblement, & enfin disparaître entièrement. Il n'est donc pas nécessaire, comme quelques-uns conseillent, pour guérir un cancer, de prendre deux fois par jour, jusqu'à un gros ou un gros & demi de pilules de ciguë. D'ailleurs, j'étois trop circonspect pour le tenter, j'aurois crains de faire périr ma malade. Les nouveaux remèdes n'ont pas pourtant le même succès. On pourroit sûrement reprocher à la *bella-dona*, dont on vante l'efficacité dans les cancers, plus d'un homicide : c'est un poison dangereux.

Le régime pendant tout le traitement de cette maladie, a été fort simple. La malade ne prenoit jamais que des alimens de facile digestion, s'interdisoit tous ceux qui étoient cruds, visqueux ou incraassans ; buvoit peu ou point de liqueurs fermentées : sa boisson ordinaire étoit une infusion théiforme avec les fleurs pectorales céphaliques ou vulnéraires, à son choix. Le sureau, la mauve, le til-

leuil, le coquelicot, la violette, l'ortie blanche & la menthe, auxquelles elle a donné la préférence, ont varié tour à tour sa boisson : elle y ajoutoit toujours un peu de réglisse, de sirop ou de sucre, pour adoucir : elle prenoit aussi quelques lavemens d'eau tiède ou émolliens pour entretenir la liberté du ventre, dans les intervalles d'une médecine à l'autre.

Enfin, Mde ***, vient de prendre dans les deux saisons le lait d'ânesse, pendant environ un mois, pour affermir de plus en plus sa santé qui est très-bonne aujourd'hui.

J'ai l'honneur, &c.

RENARD, D. M.

À la Fere en Picardie, ce 2^e Novembre 1765.



*PLANTES usuelles , selon le système de
M. TOURNEFORT , tirées du jardin de
MM. les Apothicaires de Paris , gravées
& imprimées en couleur & de leur forme
naturelle , avec leurs fleurs , leurs fruits ,
leurs graines & leurs racines d'usage , &
les plantes curieuses & étrangères du jar-
din du Roi. Par M. GAUTIER DAGOTY,
Anatomiste pensionné de S. M.*

APRÈS l'étude de l'anatomie, il n'y a rien de plus nécessaire à la médecine que celle de la connoissance des plantes & de leur usage. Ce sont les végétaux qui font le fondement de nos remèdes : ils naissent non-seulement pour nous nourrir, & presque tous les animaux & les insectes de la terre, mais encore pour nous secourir dans nos maladies, soit par le moyen de leurs fruits, ou par celui de leurs feuilles, de leurs graines ou de leurs racines. Si nous avons intérêt de savoir comme nous sommes faits, & quels sont les ressorts qui nous font agir, nous n'avons pas moins besoin de connoître ce qui peut nous conserver & dissiper les

désordres de nos fluides, ou les maladies de nos viscères.

C'est aujourd'hui un goût général, on aime à herbôriser. Les Dames même veulent connoître les plantes & leur usage. Combien de plantes précieuses ne foulons-nous pas sous nos pieds, qui guériroient bien souvent les maladies dont nous sommes quelquefois attaqués. A la campagne ceux qui craignent la fatigue de la chasse sont heureux de pouvoir s'amuser à la recherche de ces petits trésors de santé, où il y a même tant de curiosités à appercevoir.

Mais ce qui a rebuté plusieurs amateurs; ce sont ces planches à manière noire faites avec le burin & l'eau forte, ou à la façon d'Allemagne, qui ne désignent rien de positif; car la couleur est la base des fleurs & des plantes; leur forme est aussi nécessaire pour les connoître, mais l'une sans l'autre n'est rien. Personne n'ayant le talent d'imprimer en couleur, il a bien fallu se contenter de la gravure en bois, comme ont fait *Mathiole* & *Fuschi* & nombre d'autres botanistes anciens; ou de la gravure au burin, comme M. *Tournefort* & M. *Chomel* & quantité de modernes. Mais le Public n'y a pas trouvé ce qu'il en espéroit, & quand on a voulu herboriser le

138 MERCURE DE FRANCE.

livre en main, on ne reconnoissoit rien du tout ; il falloit beaucoup d'attention pour comparer une fleur ou une plante gravée en noir avec celle que présente la nature.

Pour remédier à ce défaut, les Allemands & les Hollandois, & même quelques-uns de nos François ont enluminé ces planches noires : mais tout le brillant de leurs couleurs n'a produit que des teintes fausses incapables de représenter le vrai & le beau des plantes. Il faut des couleurs imprimées en huile avec diverses planches qui se fondent & produisent les teintes du tableau, où la nature se représente avec toute la richesse de ses variétés.

Quelques-uns se sont avisés d'écrire contre cet art, par ce qu'ils ne le possédoit pas, & ont voulu soutenir l'ancienne gravure : cette gravure à son mérite & son utilité particulière, elle rend plusieurs parties du tableau, comme le dessein, la composition & le clair obscur, & on l'a poussée aujourd'hui à son plus haut point de perfection ; mais elle n'a rien à prétendre sur l'anatomie ni sur l'histoire naturelle. Ces raisons ont porté les amateurs à solliciter M. *Gautier* de donner une collection de plantes d'usage & de plantes curieuses en couleur selon son nouvel art. . . La seconde édition de l'anatomie que

l'auteur vient d'annoncer, dont il a fait tous les desseins & les dissections, n'empêchera pas l'ouvrage qu'il propose aujourd'hui; & pour donner un ordre convenable à l'étude des plantes, M. *Gautier* suivra le système de M. *Tournefort*, son compatriote; ce système lui a paru le plus solide, étant fondé sur les fleurs des plantes & leurs diverses façons de produire leur fruit & leur graine, par le moyen de leurs étamines, de leur pistile, leur petale & leur calice; d'autant mieux que la façon de produire étant beaucoup diversifiée dans les plantes, rien ne fixe leurs classes; & dans le temps de leurs fleurs, par le moyen de cet arrangement on les reconnoît avec facilité.

La connoissance des plantes doit être aussi ancienne que le monde; car il est naturel que d'abord les animaux, au sortir des main du Créateur, ayent cherché à paître & à se nourrir d'herbes, de graines & des fruits qui ont été créés certainement avant eux, & qu'ils ont trouvé tout aussi-tôt à leur portée. Quoiqu'il y ait des animaux carnassiers, qui aujourd'hui ne goûtent jamais d'aucun fruit, ni d'aucune plante que dans leurs maladies, comme font les lions, les tigres, les chiens, &c. cependant dans leur premier besoin il est à présumer qu'ils se sont contentés d'herbes, de racines, ou de

fruits. C'est ce qu'on à éprouvé sur les chiens enfermés avec de l'eau, des oignons & des navets ou choses semblables pour toute nourriture, qui se sont nourris plusieurs mois dans ce changement de mets si extraordinaire sans perdre leur santé, ni leur vivacité, ni même leur embonpoint.

L'homme, comme les animaux, dans les premiers temps n'a pas cherché la chair pour se nourrir : mais la facilité de pourvoir aux alimens nécessaires à la vie en égorgeant les foibles bétails a rendu l'homme carnassier, & les animaux les plus forts. Par exemple, ceux qui se sont trouvés pourvus de bonne griffes & de bonnes dents, ont trouvé cette façon de vivre plus commode, & ont abandonné les fruits & les herbes : ce qui s'est ainsi établi dans plusieurs espèces par la suite des générations.

On objectera les dents & les griffes faites pour déchirer la chair & briser les os ; mais ces instrumens naturels peuvent également avoir été créés pour servir de défense & moudre & briser des fruits durs, creuser des cavernes & déterrer de fortes racines. Les sangliers, ou les cochons dans leur faim, armés comme ils sont de bonnes dents, dévorent la chair ; mais naturellement ils se nourrissent plus volontiers d'herbes & de fruits. Les hom-

mes dans les déserts vivent de fruits & de racines ; c'est leur nourriture la plus naturelle ; mais la sensualité & l'habitude les portent à manger les animaux, les oiseaux, les poissons, les coquillages, les insectes même, & qui plus est, à se dévorer entre eux dans les pays des canibales.

Les poissons ont leur pâturage au fond des eaux, mais ils ont imité les animaux de la terre ; & les oiseaux dans les airs se font aussi la guerre & se donnent la chasse pour satisfaire leur appetit. Mais tout cela ne dit pas que les plantes & leur fruit ne soient créés sur la terre & dans la mer pour la nourriture de tous les êtres vivans. L'étude des végétaux doit donc être nécessaire ; comme aliment naturel & essentiel à l'homme, le régime est une partie de la médecine, & la chair des animaux ne fait pas notre unique nourriture : la plus grosse partie des mets est composée de plantes, des fruits & de graines. Il faut donc savoir ce qui nous convient pour la conservation de notre santé selon notre tempérament & nos besoins dans l'usage que nous en faisons : c'est ce que l'on trouve dans les recherches des savans botanistes que nous allons citer, dont on fera ensuite de donner par abrégé le sentiment

dans les tables des collections que l'on propose.

L'étude des végétaux doit aussi être nécessaire comme médicament. Les animaux n'ont point de médecins parmi eux, ils sont sujets cependant comme nous à des corruptions, des inflammations, & des fièvres, & à toutes les maladies qui nous affligent; mais ils connoissent les herbes qui les guérissent & qui les soulagent. Les ours, comme l'on sçait, & les chiens ont des herbes médicinales dont ils font usage; les chats & d'autres animaux ont les leurs. On les voit ces espèces de doctes animaux se purger d'eux-mêmes, faire diette & se priver de la chair dans le besoin. Leur étude sur cet article n'est cependant pas bien profonde; car ils succombent dans certain cas, où nos médecins nous tirent du danger; mais il suffit que nous ayons vu le chien se purger avec le chiendent, pour nous enseigner que les plantes ont des vertus médicinales; aussi les hommes de temps immémorial ont étudié & ont connu les vertus des plantes les plus communes & les plus usuelles.

Les Grecs, nos maîtres en tout genre, ont recueilli les qualités & l'usage des plantes découvertes par nos premiers pères,

& y ont ajouté de nouvelles remarques : ils ont augmenté le nombre de celles qui étoient connus avant eux. *Pythagore*, *Euriphontis*, *Dieuchis*, *Proxagore*, *Dioclis*, *Herophile*, *Diagore*, *Philipe*, *Archigenis*, *Chrysispe*, *Asclépiade*, *Erasistrate*, *Plistonice* & *Sosimenis*, sont les premiers qui ont écrit sur les plantes & leurs vertus ; ensuite *Theophraste*, *Celse*, *Pline*, & *Galien*, en nous conservant les recherches de ces premiers auteurs, ont enrichi l'étude des plantes de nouvelles découvertes. *Hypocrate*, le prince de la médecine, né vers la 80^e olympiade, & qui connoissoit si parfaitement l'art de guérir avant ceux-ci, a beaucoup écrit sur les propriétés des plantes. *Dioscoride* de Cilicie nous en a donné un traité connu de tous les Médecins, & ses œuvres traduites & commentées, ont paru dans les derniers siècles. *Columella*, pas bien long-temps après *Dioscoride*, dans ses treize livres de *re rusticâ*, a traité des plantes.

Galien, que nous avons déjà cité, né à Pergame ville d'Asie en 133, du temps de l'Empereur *Adrien*, & que quelques-uns comparent à *Hypocrate*, a beaucoup augmenté la connoissance des plantes & a traité de leurs vertus ; on le cite communément dans l'étude de la botanique. *Oris-*

baste de Sardaigne, *Actius* d'Amida en Mésopotamie, qui vivoit en 350, *Alexandre* de Traillie en Lydie dans l'Asie mineure, *Paul d'Aegine* que *Manardus* appelle le singe de *Galien*, ont tous écrit sur les plantes & leurs vertus.

Les Arabes non moins amateurs que les Grecs de la connoissance des plantes & de leur usage, ont aussi traité la botanique ; leur Calife *Abujasar-Almansar* fut le premier qui mit les sciences en vogue dans l'Arabie, en outre la médecine & l'étude des plantes. Ce Prince eut la satisfaction de voir seconder ses vûës, si utiles à la conservation de ses sujets, par plusieurs savans qui s'adonnèrent à la botanique & aux autres parties de la médecine, ce qui a produit quantité d'auteurs de cette nation. *Avicène* qui vivoit dans le 10^e siècle, *Sérapio* & *Bazile* dans le siècle suivant & *Jean Mesues* de Damas, ont tous traité dans leurs œuvres de médecine, de la vertu & de l'usage des plantes. *Averroës* de Cordoue, en Espagne, grand Médecin Botaniste, vivoit dans le 12^e siècle, & *Baitar* de Malaga en Bætique, Médecin & Philosophe renommé, protégé du fameux *Saladin*, mourut dans le commencement du 13^e siècle ; il avoit écrit sur la médecine & sur les plantes. Ces auteurs méde-

cins

cins & botanistes Arabes, ou issus de cette nation, qui ont écrit sur l'usage des plantes, nous ont conservé le fil de cette étude presque abandonnée des autres nations dans les siècles que nous venons de citer.

Après les Arabes, l'étude de la botanique se renouvella en plusieurs endroits. *Nicolas Myrepre* d'Alexandrie fleurit dans la médecine & dans la connoissance des plantes, sous *Frédéric* surnommé *Barbe-Rouffe*. *Hildogarde*, Abbessé de la Communauté de saint Rupert, de l'Ordre de saint Benoît en Allemagne, qui vivoit en 1180, a traité l'histoire naturelle des animaux & celle des plantes en général, des arbres, des arbustes, de leur fruit & de leur graine. En 1363 *Arnaud de Villeneuve*, *Jacques de Padoue* en 1385, & *Petrus Crescentiensis*, Sénateur de Boulogne en 1473, ont écrit sur les plantes & leur usage. Celui-ci a traité en même temps l'agriculture & plusieurs parties de l'histoire naturelle.

Le célèbre *Jean Manardus*, de Ferrare, mort en 1536, a beaucoup écrit sur *Dioscoride* & les auteurs anciens concernant les plantes. *Leonhartus Fuchsius*, en 1542 fit paroître un grand herbier sous le titre de *Historia stirpium commentarii insignes*, où

G

les planches en bois se trouvent enluminées à la détrempe, comme on a fait dernièrement en Hollande, & il y a quelque temps en Allemagne, sur d'autres sortes de gravures noires: mais la couleur mise après coup par diverses mains, n'indique rien du caractère des plantes, & elles ont toujours le faux des enluminures. *Pierre-André Mathiole*, de Toscane, si célèbre dans la botanique par ses traités & ses remarques sur *Dioscoride*, après *Fuchsius* fit paroître ses œuvres, généralement applaudies.

On doit s'appercevoir par le grand nombre d'auteurs que nous venons de citer, qui ont tous écrit, & depuis tant de siècles, sur la même matière, que les plantes sont la partie la plus utile & la plus curieuse de l'histoire naturelle; cependant pour abrégér toutes ces citations qui ne finiroient point, on a retranché celles d'une infinité d'autres auteurs anciens qui ont donné des traités sur les plantes depuis les botanistes Grecs & Arabes dont nous avons parlé, jusqu'au milieu du dernier siècle. Nous ne disons rien non plus des célèbres médecins & naturalistes modernes, en très-grand nombre, qui ont écrit sur cette partie de la médecine depuis *Mathiole* jusqu'aujourd'hui; ils sont assez connus

& leurs ouvrages existent dans les bibliothèques. Parmi ces auteurs MM. les Professeurs de botanique du jardin du Roi se sont les plus distingués ; cette place étant toujours occupée par des savans d'une réputation bien établie, lesquels ont donné la dernière main à l'étude de cette science, ayant augmenté l'herbier d'une infinité de nouvelles plantes qu'ils ont découvertes, & en ont formé des classes & donné l'ordre qui convenoit pour distinguer & connoître facilement leur genre & leur espèce, sans la confusion que l'on trouve dans les anciens ; ce qui ne manquoit pas de rebutter les étudians.

Il manque cependant aux étudians & aux amateurs la représentation naturelle de ces plantes, pour abrégér leur étude & en conserver les fruits ; c'est ce qu'entreprend M. *Gautier* par le moyen de son impression en couleur. Démontrer les plantes, les faire voir au naturel sur la terre, ou dans les amphitéâtres, & écrire sur leur forme, leur couleur & leur vertu ; c'est tout ce que l'on peut désirer d'un habile botaniste. Mais la foiblesse de nos organes nous fait oublier en peu de temps tout ce que nous avons vu & entendu sur les sciences d'un vaste détail ; il faut à ceux qui étudient, un tableau sensible & perpé-

tuel, joint à la description des sujets qu'on a vu démontrer, pour s'en rappeler la forme, la couleur & le nom. Tout le monde ne peut pas comme les Professeurs, n'avoir pour objet que les plantes, aujourd'hui connues sous un nombre infini de classes, de genres & d'espèces : cela est si vrai que les élèves dans cette science, après leur cours, ne trouvant rien de satisfaisant dans les planches noires, se font des herbiers avec les tiges & les fleurs naturelles des plantes qu'ils peuvent recueillir, où ils mettent le nom à côté, & qu'ils posent entre des feuilles de papier pour avoir quelque idée de ce qu'ils ont vu démontrer. Mais outre que cette méthode est longue, les collections de ces herbes mortes deviennent toutes défigurées & changées de couleurs par la sécheresse; elles périssent en peu de temps & il faut toujours recommencer.

L'herbier peint sous presse, fera un herbier toujours vivant; & comme les portraits ressemblans de quelqu'un rappellent l'air, le maintien & le caractère des personnes, & les font aisément connoître, de même les plantes imprimées doivent occasionner le même effet sur les plantes naturelles des campagnes & des jardins.

M. Tournefort ne donne pas les feuilles

& les tiges , elles sont cependant aussi nécessaires que les fleurs pour connoître les plantes ; de sorte que M. *Gautier* , en donnant également les fleurs & leur anatomie comme M. *Tournefort* , augmentera le traité de cet auteur , outre la couleur qui fait la base de ce nouveau travail , des feuilles , des tiges , des graines & des racines des plantes.

On distribuera tous les quinze jours quatre planches , dont trois de plantes d'usage & une de plante curieuse & étrangère avec leur table explicative , où sera tout au long le sentiment & l'explication de M. *Tournefort* en latin , celui de plusieurs auteurs sur la vertu & l'usage des plantes , en latin aussi , & dont on fera choix à propos selon les plantes dont il sera question , & un extrait françois de ces citations. A la tête des tables il y aura un petit détail sur les lieux où naissent , & la saison ou fleurissent les plantes d'usage.

Chaque plante se vendra 15 sols y compris la table explicative ; & quoique l'on soit obligé de les donner selon le temps qu'on pourra les avoir avec leurs fleurs , ce qu'on ne peut s'empêcher de faire , on pourra toujours les ranger selon les classes de M. *Tournefort* , quand on aura l'ouvrage complet , qui sera composé de quatre cens

150 MERCURE DE FRANCE.

planches, parce que chaque planche sera cotée & numérotée conformément au système de cet auteur.

On redoublera par la suite les distributions, afin que l'ouvrage soit plutôt complété, & on sera libre de suivre les plantes d'usage, ou les plantes curieuses selon le goût des amateurs & des étudiants, ou de prendre toutes les deux collections à la fois pour mieux compléter le nouvel herbier dont il s'agit.

Souscription.

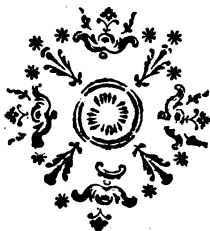
En donnant un louis d'or d'avance on aura quarante planches qui ne reviendront qu'à 12 sols pièce avec leurs tables explicatives; & on pourra souscrire de quarantaine de planches en quarantaine, mais celles qui seront une fois distribuées se vendront 15 sols.

On fait actuellement la première distribution. Les plantes d'usage sont le *Ricin*, le *Souci* & le *Tabac*, la plante étrangère est le *Chupalone* du Pérou, découvert par M. de la Condamine.

On fait les distributions & on souscrit à Paris, chez l'auteur, rue saint Honoré vis-à-vis la rue des Poulies, dans la maison de M. *Tibierge*, Marchand Epicier;

chez M. *Simonet* Maître en Pharmacie & Apothicaire de Monseigneur le Prince de Clermont, rue de la Croix des Petits-Champs, & chez M. *Boudet* Libraire & Imprimeur du Roi, rue saint Jacques ; à Versailles chez M. *Balomet*, Apothicaire du Roi, rue de la Pompe ; à Lion chez M. *Gautier*, fils de l'auteur, dans la maison de M. *Robert*, Plumassier, Quai de Ville-roi, au coin du pont de Pierre, & chez M. *Déville*, Libraire, grande rue Merciere près de saint Antoine.

Nota. Les billets de souscription seront tous signés du sieur *Gautier Dagoty* père, & cachetés de son cachet, où il y a un soleil levant avec cette devise: *lucet in tenebris.*



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

DESCRIPTION d'un deſſein original d'un des grands Peintres d'Italie, représentant le triomphe de PÉTRARQUE, couronné Poète au Capitole le 8 Avril 1336, à l'âge de 32 ans, ſous le pontificat de Benoît XII.

LE Peintre célèbre dont il eſt ici queſtion ſ'appelloit *Frédéric Zuccherò* ou *Zuccharo*. Il étoit né dans le Duché d'Urbin; il avoit appris la peinture de *Thadée* ſon frère, qui mourut en 1566, à l'âge de trente ſept ans, jouiſſant de la plus grande réputation, & laiſſant beaucoup d'ouvrages imparfaits. *Frédéric* les acheva, & travailla enſuite à Florence pour le grand Duc, à Rome pour les Papes, en France pour le cardinal de Lorraine, en Angleterre pour la Reine *Elifabeth*, & dans pluſieurs

autres cours. Ce fut lui qui acheva à Rome l'établissement de l'académie, dont il fut le premier chef. Il y mourut en 1609, à l'âge de soixante-six ans.

Il avoit sans doute formé le projet de consacrer un jour par son pinceau, cet événement si glorieux à la mémoire de *Pétrarque*, qui avoit échappé à la peinture depuis près de trois siècles. Il jeta donc sur le papier peu de temps avant de mourir les premières idées qu'il avoit conçues de ce triomphe, & en fit un dessein de six pieds six pouces six lignes de long, sur sept pouces cinq lignes de haut, dans la forme d'une frise ou bas relief, sur du papier gris à l'encre de la Chine & lavé au bistre. Les figures sont dans la proportion de trois pouces de hauteur. Ce dessein a beaucoup souffert ; mais il est dans son entier, & les parties qui ont été les moins endommagées font honneur à la fécondité du génie de *Frédéric Zuccharo*.

Feu M. *Brunetti*, Peintre habile en architecture & connu par ses ouvrages tant à la Chapelle des Enfants-Trouvés, qu'aux Palais des Princes de Soubise, de Bouillon & ailleurs, estimoit infiniment ce dessein ; il appartient à M. l'Abbé *Carpentier*, Chanoine & Garde des archives de saint Louis du Louvre.

G v

154. MERCURE DE FRANCE.

La marche de ce triomphe est distribuée par groupes, dont les six premiers expriment allégoriquement les différens genres de littérature qui ont immortalisé *Pétrarque* ; & les quatre autres groupes marquent les honneurs qui lui ont été décernés par les Grands de la ville de Rome ; ainsi qu'il est indiqué par les notes écrites en italien au dessus de chaque groupe. Au bas est répété le mot *Ingirlandati*, comme si le dessinateur avoit eu l'idée de peindre ce triomphe en forme de guirlande dans la frise de quelque rotonde.

Premier groupe.

Balle de Sateri, Fauni, e Ninfe : en effet ce sont des Satyres, des Faunes & des Nymphes, qui en dansant ouvrent la marche de cette pompe.

Second groupe.

La Fama : Poeti Toscani, Latini, Graci : la Renommée tient deux trompettes dans ses mains, elle embouche une, & marche à la tête de ces Poètes qui sont partagés en trois corps : ils sont habillés suivant la coutume de leur siècle.

Troisième groupe.

Trofei delle nove Muse : Le nove Muse

con Appollo : deux Pages portent les attributs de la Poésie en trophée ; ils sont suivis des neuf Sœurs unissant leur voix & dansant au son de l'instrument du dieu qui les accompagne.

Quatrième groupe.

Li sette Arte liberali, con li omini unichi di tale professione : les sept Arts libéraux ; & ceux qui dans chaque profession se sont rendus supérieurs. Ils marchent deux à deux & sont désignés par des attributs de leurs sciences, par exemple l'Astronomie porte une sphère, l'Architecture tient un compas & une équerre ; ainsi des autres.

Cinquième groupe.

Coro di instrumenti : chœur de musique instrumentale, formé par des Musiciens avec des instrumens antiques ; d'autres avec des trompettes, des violons & des basses.

Sixième groupe.

Coro de Musiche di voce : des Musiciens de différens genres de voix, unissent leurs sons & forment un concert.

Septième & principal groupe.

Posto di ceremonie : à la tête du char est

G vj

placé le Maître de cérémonies sur un cheval richement caparaçonné & conduit par deux Ecuyers de main ; il est revêtu de l'habit long, du camail & du bonnet quar-ré, & donne ses ordres avec le bâton de grand-maître pour faire observer la marche du char qui le suit.

Invidia : cette furie placée à la tête des chevaux qui traînent le char, tire de son carquois des flèches quelle cherche à lancer sur la Vertu qui tient les rennes.

Patientia : cette tranquille vertu qui s'est chargé de conduire le char, anime ses quatre coursiers, & force l'Envie à reculer malgré tous les efforts qu'elle met en usage.

Baccho : il est assis à la droite de la Patience applaudissant cette conductrice, & répand à la fois la joie que ce dieu du vin sçait inspirer dans les fêtes ou il préside.

Venere, Cupido e Marso : sur un piedestal sont assis Mars & Vénus. Ce Dieu calme sa fureur à la prière de Vénus qui lui retient le bras armé d'une épée, tandis que Cupidon entre eux deux, s'amuse à bander son arc & décocher des flèches.

Au dessus du piedestal est placé le Triomphateur. Il est assis dans un fauteuil frangé élevé sur un socle. On le voit de

profil tenant un violon comme le sceptre & le symbole du Dieu de la Poësie. L'artiste à sçu par son vêtement désigner les dignités qu'avoit *Pétrarque* dans l'Eglise, dans la Magistrature & dans les belles lettres ; car il lui couvre la tête d'un bonnet en forme de mître , & le revêt de la toge , habillement qui convient également à l'homme de Loi , ainsi qu'au savant. Il ne le couronne point encore de laurier par ce qu'il le suppose allant au Capitole chercher la couronne qu'on lui a destinée ; mais il le décore en attendant d'une guirlande passée autour du col.

Le tre Gracie : derrière le fauteil de *Pétrarque* sont debout les trois Grâces , elles forment un groupe aussi agréable qu'ingénieux , & donnent à connoître qu'elles accompagnoient par-tout la plume de ce grand écrivain.

Poverta e Divisione : au pied du char marchent la Division & la Misère : elles sont occupées à (1) en arracher les ornemens & suivent les conseils de la Folie , *Pazzia* ,

(1) Sous cet emblème le Peintre a voulu moins désigner l'action infâme du vol , que ces suppôts de la littérature qui cherchent à ravir les productions des grands écrivains. Heureux toutefois si la folie leur permettoit d'en profiter avec sagesse & discernement !

158 MERCURE DE FRANCE.

qui les suit & qui est caractérisée par sa marche égarée & par un sceptre d'ailes de moulin à vent.

Le char est posé sur quatre roues, il a la forme d'un piedestal quarré long dont l'épaisseur est divisée par tablettes dans chacune desquelles par alternative est une couronne & une devise, avec ces lettres pour âme, S. P. Q. R. recouvertes par des guirlandes de fleurs.

Des Pages à pied tenant des branches d'arbres dans leurs mains, environnent ce char & embellissent cette fête.

Huitième groupe.

Staffieri del Popolo Romano : ici commence le cortège dont la ville de Rome honora cette pompe. Quatre valets de pied avec des longs bâtons ouvrent cette marche.

Neuvième groupe.

Capitani de duoi rioni di Roma : après ces Estafiers survient quatre Capitaines de deux quartiers de Rome ; ils portent la hallebarde sur l'épaule, & sont revêtus de la cotte d'armes, du pot en tête & ceints d'une épée. Deux Pages marchent devant eux portant chacun un bouclier.

Dixième & dernier groupe.

Duoi Paggi di Roma : deux Pages à cheval tiennent chacun un étendard déployé avec ces lettres pour corps S. P. Q. R. Ils marchent à la tête d'un détachement d'Arbalestriers & de Pontonniers, soldats d'Infanterie du gouvernement Romain, ainsi que l'explique l'inscription qui est au dessus conçue en ces termes : *Balestrieri e Pontonieri cioe soldato del Popolo Romano* : ces troupes marchent sans ordre & précèdent les deux Gouverneurs de Rome, à cheval & tenant leur bâton de commandement ; tous deux sont à la gauche de l'Ambassadeur du Roi de Naples. Cette Excellence sur un cheval richement enharnaché occupe la place d'honneur, elle est accompagnée par quatre gardes marchant l'épée nuë, armés d'un casque & d'un bouclier. Au dessus, on lit à peine ces mots : *Cappomanni di Rione e l'Ambasciadore del Re di Napoli*.

La marche est fermée par quelques Cavaliers nommés *Homini di massi* : ces massiers contiennent l'affluence du peuple qui suit cette pompe ; & pour borner l'œil du spectateur, *Zuccharo* a terminé sa marche par un arc de triomphe, d'où vient de passer *Pétrarque* pour monter au Capitole.

Dans toute la longueur de ce dessein , un amour en l'air tend un rideau plissé , de manière que dans une espace mesuré sont placées neuf tablettes prêtes à recevoir des inscriptions. A l'une des extrémités de ce rideau on voit trois médaillons attachés avec des guirlandes de fleurs : dans l'un sont les armes de *Pétrarque* , dans le second son effigie , & dans le troisieme les trois couronnes qu'il reçut au Capitole , pour ses poésies grecques , latines & toscanes.

LE sieur *Joly* , Peintre du Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , ayant fait à Paris plusieurs essais de la peinture à fresque , telle que les anciens la peignoient , ainsi quelle se pratique encore aujourd'hui en Italie & ailleurs , ose assurer que rien n'empêche qu'on ne puisse en faire également usage à Paris & avec succès, où cette manière de peindre est totalement ignorée. Il s'est attaché à perfectionner la fresque depuis sa résidence dans cette ville , où l'on peut voir plusieurs morceaux de sa main , entr'autres dans le jardin de Madame la Présidente *Chauvelin* , rue de l'Université , & chez Madame de l'*Hopital* , rue du

Temple, près le Boulevard, & plusieurs autres aux environs de Paris.

La solidité & la durée de cette manière de peindre est incontestable, & c'est la seule qui puisse résister aux intempéries & aux injures du temps : elle se conserve également, soit en dedans, soit au dehors des bâtimens ; au lieu que l'huile qu'on emploie par-tout à Paris n'a que très-peu de durée sur les murailles & coûte des frais immenses à réparer. La fresque, avec les précautions que le sieur *Joly* prend pour la faire durer, se conservera dans toute sa fraîcheur autant que les murs sur lesquelles elle est appliquée.

Ledit *Joly* peint l'architecture, la perspective, les salons, les plafonds, les escaliers, les façades extérieures, tant au grand air qu'à couvert, & répond de la durée de ses ouvrages.

Son adresse est rue de la Harpe, au coin de la rue Poupée, entre un Papetier & un Tapissier.



GRAVURE.

LA FLEURISTE.

L'ESTIME générale que le célèbre *Girard Doy* a méritée, tant par l'extrême délicatesse de son pinceau, que par l'excellence de son coloris & la grande force de son clair obscur, dispense d'ajouter aux éloges que lui donnent journellement les connoisseurs. On dira seulement que c'est d'après ce grand coloriste que *M. de Marcenay de Ghuy* a gravé une nouvelle estampe qu'il vient de mettre au jour sous le titre de *la Fleuriste*. Elle représente une jeune personne appuyée négligemment sur le bord d'une fenêtre : quelque chose paroît la distraire agréablement du mouvement qu'elle fait pour cueillir un œillet que ses soins ont fait éclore.

Le Peintre ayant voulu rassembler la lumière sur la tête de la figure, s'est servi des plus savantes dégradations pour en augmenter l'éclat, & introduire en même temps des accessoires analogues au sujet, qui, sans diviser l'attention, enrichissent singulièrement le tableau. C'est ainsi qu'un

artiste habile se jouë des difficultés qu'il rencontre à chaque instant dans le rendu de la nature : il fait à son gré produire l'enfoncement & le relief malgré la résistance opiniâtre qu'une superficie plate oppose sans cesse à cette partie magique de la peinture, sans laquelle on peut bien dire que toutes les autres réunies ne procurent qu'une foible sensation. Celle-ci arrête, étonne, quand même elle ne présenteroit que des objets ordinaires : tant il est vrai que le premier devoir du Peintre est de rendre un compte exact du relief de la nature, & qu'il ne mérite réellement ce titre qu'en séduisant nos yeux.

On trouve cette estampe, qui est la vingt-sixième de l'œuvre, chez l'Auteur, rue d'Anjou, la dernière porte-cochère à gauche par la rue Dauphine ; & chez M. *Wille*, Graveur du Roi, quai des Augustins, ainsi que chez Mde *Chereau*, rue Saint Jacques, aux deux piliers d'or, & chez le sieur *Bafan*, Marchand d'estampes, rue du foin, fauxbourg Saint Germain.



LE portrait de *M. de Voltaire* a été si bien reçu du Public que cela a engagé un Artiste, qui avoit dessiné depuis peu celui de *M. Rousseau*, à le mettre au jour, en le faisant graver pour pendant de celui de *M. de Voltaire*. On le trouvera, comme l'autre, chez *Auvray*, Doreur, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint Yves, & il se vendra le même prix, 3 liv. en feuille.

M U S I Q U E.

PREMIER recueil d'airs choisis pour la guitare, avec des préludes à la fin du recueil, en musique & en tablature, par *M. Gougelot*, ordinaire de la Musique de *M. le Duc de Gramont*. Prix 6 liv. aux adresses ordinaires de musique. Ce recueil nous a paru très-agréable & de bon goût.

LE sieur *Venier*, muni d'un privilège pour la musique instrumentale, vient de faire l'acquisition de plusieurs manuscrits de la composition du célèbre *Toëfchi*, dont l'Auteur a donné plein pouvoir audit sieur *Venier* de les faire graver.

Il a commencé de mettre au jour VI

quarletti per flauto, violino, alto e violoncello, intitolati il dialogo musicale composti da *Giuseppe Toëfchi*, virtuoso di Camera e Maestro di Concerto di S. A. S. l'Electore Palatine.

Opéra V. Prix 9 liv. A Paris, chez M. *Venier*, éditeur de plusieurs ouvrages de musique, à l'entrée de la rue Saint Thomas du Louvre, vis-à-vis le château d'eau, & aux adresses ordinaires.

1°. Six duo pour deux violons ou pardessus, par M. *Cardoni*, ordinaire de la Musique du Roi, composés de marches, ménuets, gavottes, romances, allemandes, chasses, &c. Prix 3 liv. 12 sols. Ces duo sont des plus variés qui aient parus & d'un genre à la portée de tous les amateurs. A Paris, chez M. *de la Chevardiére*, Marchand de Musique du Roi, rue du Roule, à la croix d'or.

2°. Six quatuors pour deux violons, alto & basse, par M. *Hayen*; troisième œuvre. Prix 9 liv. à la même adresse.

3°. Six pièces dialoguées à trois, quatre & cinq parties, composées par M. *Toëfchi*. Prix 9 liv. *idem*.

4°. Six quatuors pour flûte, violon, alto & basse, par MM. *Cannabich* & *Neman*. Prix 9 liv. *idem*.

6°. Six Duetti pour deux flutes ou violons, par M. Paganelli. Prix 6 liv. *idem*.

S U P P L É M E N T

A L'ARTICLE DES PIÈCES FUGITIVES.

DISCOURS prononcé le 9 Janvier 1766 au Service célébré dans l'église de Notre-Dame de CALAIS pour Mgr le DAUPHIN.

QUE la figure de ce monde passe avec rapidité, qu'elle est sujette à d'étranges vicissitudes ! que le deuil & la tristesse y suivent de bien près les démonstrations de la joie la plus vive ! Que vois-je ici, Messieurs ? que viens-je d'entendre ? Un funèbre appareil, de tristes accens, de lugubres sons : voilà donc où viennent se terminer les grandeurs les plus éclatantes, les espérances les plus flatteuses du monde !

Est-il donc vrai qu'il a payé comme le reste des hommes le tribut à la nature, ce Prince si digne de l'immortalité, cet homme selon le cœur de Dieu, ce constant ami du bien & du vrai, ce tendre & généreux Protecteur du malheureux & du pauvre ?

Monseigneur *Louis de Bourbon, Dauphin de France*, digne fils d'un Monarque *BIEN AIMÉ*, est donc le triste mais cher objet qui cause également aujourd'hui les regrets amères des grands dont il étoit le modèle, & du peuple dont il faisoit les délices : quelle perte pour la Cour, quel malheur pour la Patrie !

Le Ciel ne nous l'avoit-il donc montré, ce bon Prince, que pour flatter si peu de temps nos espérances, & faire couler sitôt nos larmes ? La mort, l'impitoyable mort, avoit-elle donc compté le nombre de ses années par celui de ses vertus, pour nous le ravir à la fleur de son âge ?

Pleurons notre malheur, Messieurs, mais pleurons en chrétiens, & consolons-nous par l'espérance.

J'entends la voix de la Religion éplorée qui me rassure : le Prince que nous regrettons n'est pas perdu pour nous : réuni, selon ses desirs à l'auteur de son être, placé par ses vertus au rang des héros chrétiens dont le sang couloit dans ses veines, il sera notre protecteur dans le séjour de la gloire avec autant de zèle & d'affection qu'il eût été notre Roi dans cette vallée de larmes.

Mais que dis-je, Messieurs ! ai-je ou-

blié que je parle en présence du Dieu qui juge les justices même ? Adorons ses desseins ; admirons nos modèles ; imitons, mais gardons de décider sur leur sort.

Les bonnes œuvres multipliées de l'illustre défunt que nous regrettons, nous font tout espérer de sa félicité ; mais la foi m'apprend que le plus juste n'est pas sans tache aux yeux du Dieu que j'adore : continuons donc à le supplier d'accélérer le bonheur de celui que nous pleurons, s'il n'a pas encore couronné ses mérites. Redoublons nos vœux & demandons avec instance au Dieu de toute consolation qu'il prolonge au-delà des bornes communes les jours de notre auguste Monarque, pour apprendre long-temps à nos Princes à régner en père, à son exemple, sur un peuple qui l'aime & qu'il veut rendre heureux.

Réveillons enfin notre foi & profitons du spectacle touchant que l'église nous présente. Il est donc vrai que tout passe dans le monde, mais que les mérites des justes survivent à leur trépas : il est donc vrai qu'il faut vivre comme eux pendant le court espace du temps qui nous échappe pour prétendre à la gloire dont ils jouissent dans l'immense durée d'une éternité qui ne finira jamais.

ARTICLE

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

LE succès du magnifique spectacle de *Thésée*. se soutient toujours.

Mlle DURANCY, en l'absence de Mlle ARNOUD, joua le rôle d'*Eglée*, le mardi 4 Février, & jours suivans. Les talens de Mlle DURANCY sont actuellement si décidés, qu'elle est sûre de paroître avec avantage dans toutes les occasions.

Quoique ce rôle ne soit pas un des plus officieux aux traits marqués, aux grandes touches qui caractérisent le jeu de cette jeune actrice, elle a fait voir que la véritable intelligence de la scène n'a point de genre qui ne lui soit propre, & dans lequel on ne trouve, par les ressources de cet art, le moyen de faire sentir des beautés qui obtiennent toujours les grands applaudissemens. Malgré tous ceux qu'on a donnés avec justice à Mlle DURANCY, on n'a pas revu avec

H

moins de plaisir Mlle ARNOULD , lorsqu'elle a repris le rôle d'*Eglée* , le vendredi 14 du même mois.

Une légère indisposition de M. LE GROS , dont la voix est si chère au Public , a fait reparoître sur cette scène un Acteur qui l'avoit long-temps occupé seul en premier. On entend bien que nous parlons de M. PILLOT , dans le rôle de *Thésée* , qu'il a joué le mardi 11 Février , & les jours suivans. Le Public a paru rendre avec plaisir la même justice qu'il avoit rendue autrefois à cet Acteur sur l'intelligence , le débit , l'action , & enfin l'art & le goût du chant de la scène ; qualités qui ont souvent suppléé aux agrémens de l'organe , qu'on ne peut se donner. Combien donc ceux qui tiennent de la nature cet heureux avantage , doivent-ils avoir d'émulation pour acquérir les autres talens , auxquels l'organe seul ne peut suppléer long-temps , si l'on est jaloux de s'y assurer le droit d'y plaire constamment , & sur-tout aux vrais connoisseurs ! M. LE GROS a repris avec beaucoup d'applaudissemens ce même rôle , le dimanche 23.

M. DURAND , a eu occasion aussi de paroître dans le rôle d'*Egée* , qu'un rhume avoit obligé M. LARRIVÉE d'in-

terrompre pendant quelques représentations. Le plaisir que le Public a toujours d'entendre M. LARRIVÉE , & sur-tout dans un rôle où il a tant de suffrages , rendoit plus difficile l'emploi de le doubler , & doit faire valoir le prix des applaudissemens qu'on n'a pu refuser à M. DURAND. Ce dernier vient de donner des preuves d'un progrès que le Public desire d'autant plus , qu'il aime & reconnoît le mérite de sa voix. On doit lui savoir gré de l'attention avec laquelle il a profité de son modèle , en cherchant à imiter le beau débit de M. LARRIVÉE ; il seroit injuste de taire en même temps qu'il a donné des preuves de sa propre application à suivre & à rendre avec justesse le sens des scènes , tant par l'action vocale que par l'action muette. Par cette éloge , quoique très-conforme au sentiment public , nous désirons cependant que ce sujet d'espérance , n'entende pas , comme trop d'autres font souvent , qu'il ne reste plus qu'à jouir avec confiance de l'heureuse disposition des spectateurs. On ne distingue pas toujours assez , dans les rapports favorables que nous faisons , les motifs fondés d'encouragement , pour les sujets qui ont encore à acquérir , d'avec le tri-

but de louanges que nous payons quelquefois à la perfection des sujets formés : malheureusement nos lecteurs s'y trompent aussi souvent que les sujets dont nous parlons, & nous en imputent très-injustement les erreurs.

M. LARRIVÉE a repris le rôle d'*Egée* le vendredi 21 Février, avec de très-grands applaudissemens. Mlle LARRIVÉE, incommodée depuis quelque temps, a repris le même jour les airs & l'ariette du quatrième acte, dans lesquels elle avoit déjà enchanté les spectateurs.

Mlle ALLARD a reparu dans ses entrées, à la grande satisfaction du Public.

L'inimitable Mlle LANI (Mde GELIN) a continuellement & très-assiduellement dansé dans ce même acte.

Nous ne pouvons terminer cet article, sans rendre à la jeune enfant, qui est devenue précieuse au Public (Mlle DU PEREY), toute la justice que méritent ses talens prématurés, desquels elle fait un usage tous les jours de plus en plus agréable dans le divertissement du triomphe de *Thésée*.

Mlle GUIMARD, sur l'accident de laquelle on n'avoit déjà plus d'inquiétudes, a paru plusieurs fois au spectacle, avec son bras en écharpe. Elle y a reçu les

témoignages les plus flatteurs de l'intérêt public.

On a donné, & l'on continue de donner les jeudis, les deux premiers actes des *Fêtes de l'Hymen*, avec le *Devin de Village*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a continué sans interruption le *Philosophe sans le savoir*. Lorsqu'on imprime cet article on en est à la 2^{de} représentation. Il n'y a point d'exemple récent sur ce théâtre d'un succès aussi soutenu pour une Comédie nouvelle. Cellè-ci, comme nous l'avons précédemment observé, devoit, par le secours du temps, faire de nouveaux progrès sur le sentiment des spectateurs, dont le plus grand nombre, souvent trop inappliqué, ne saisit pas dès les premières fois, sous leur véritable face, les grands traits de pathétique, de la nature de celui qui règne dans toute cette Pièce. L'événement a justifié notre remarque, en mettant le sceau à la réputation de l'ouvrage & à la gloire de l'Auteur.

Mlle SAINVALLE, dont nous avons parlé dans le *Mercur* précédent, a con-

H iij

rinué son début dans le tragique par le rôle de *Camille des Horaces* avec beaucoup d'applaudissemens. Elle a débuté ensuite dans le comique par les rôles de *Mélite du Philosophe marié*, & par celui de *Constance dans le Préjugé à la mode*. Elle a été applaudie en plusieurs endroits de ces rôles.

Le Mardi, 11 Février, dernier jour du carnaval, on remit *Dom Japhet d'Arménie*, que l'on a continué les dimanches. Les soins & les talens des acteurs comiques de ce théâtre ont rendu si agréable la plaisanterie de la cavalcade, que cela a produit une grande affluence de spectateurs. Il nous paroît plus convenable de l'attribuer à cette cause, qu'à un penchant pour les farces telles que celle de *Dom Japhet*.



S U P P L É M E N T

A L'ART. DE LA COMÉDIE FRANÇOISE.

LA PARTIE DE CHASSE DE HENRY IV,
Comédie en trois actes & en prose, par
M. COLLÉ, Lecteur de S. A. S. Mgr le
Duc d'Orléans.

Nouvellement imprimée à la suite du Théâtre de
société du même auteur. Prix 3 liv. A Paris,
chez la VEUVE DUCHESNE, rue Saint Jacques,
& chez GUEFFIER fils, rue de la Harpe.

TOUT ce qui sert aujourd'hui à rappeler la mémoire du Monarque adorable & du digne Ministre qui figurent éminemment dans ce drame, excite le plus grand empressement & la plus avide curiosité : mais plus l'esprit & le cœur attendent en ces occasions, plus il y a de risques pour celui qui entreprend de remplir l'idée que l'on s'est formée. Le succès universel qu'a cet ouvrage, le plaisir & l'intérêt que l'on éprouve en le lisant, en deviennent d'autant plus flatteurs pour M. COLLÉ. C'est la couronne la plus honorable que puisse recevoir un grand talent.

H iv

- Les principaux personnages de cette Comédie sont HENRI IV, Roi de France ; le DUC DE SULLY, premier Ministre ; le DUC DE BELLEGARDE, grand Ecuyer ; le MARQUIS DE CONCHINY, favori de la Reine ; MICHEL RICHARD, dit MICHAUD, Meunier à *Lieurfain* ; RICHARD, fils de MICHAUD, amoureux d'*Agathe* ; la FEMME & la FILLE du Meunier ; un PAYSAN de *Lieurfain*, nommé LUCAS ; AGATHE, *Payfanne de Leurfain*, amoureuse de *Richard* ; un Bucheron, des Braconniers, un Garde-chasse, &c.

Le premier acte se passe dans la galerie de *Fontainebleau*, entre le MARQUIS DE CONCHINY & le DUC DE BELLEGARDE. Il s'agit d'une intrigue de cour contre le DUC DE SULLY, à travers de laquelle l'Auteur a trouvé le moyen de fonder adroitement l'action & l'intérêt des deux derniers actes. Le MARQUIS DE CONCHINY avouë être fort contrarié par la partie de chasse de ce jour & par l'honneur de souper avec le Roi le même soir, attendu les nouvelles qu'il a reçues de Paris de l'évasion d'une jeune villageoise qu'il avoit fait enlever, & qu'il y faisoit garder par un de ses valets de chambre. On revient à traiter de matières plus sérieuses. On est parvenu à donner des soupçons au Roi contre le DUC DE SULLY,

assez colorés pour lui avoir attiré un refroidissement marqué de la part de ce Monarque. Il s'est même répandu de ces bruits précurseurs d'une disgrâce , d'un exil. C'est le MARQUIS DE CONCHINY qui développe progressivement tout le détail , tous les ressorts secrets de cette brigue au Duc DE BELLEGARDE , afin de l'engager à entrer dans le parti ; mais celui-ci est un de ces hommes qui ne sont absolument ni bons ni méchans , qui observent les conjonctures , qui se déterminent en conséquence , & qui ne se décident que sur les événemens , toujours attentifs à en profiter pour se soutenir ou pour s'avancer encore , s'il est possible , dans la faveur. Le MARQUIS DE CONCHINI est le portrait de ces âmes impudemment dévouées au démon de l'intérêt personnel & de l'ambition , n'ayant qu'un principe , qui est de les violer tous. Nous laissons à penser ce que doit produire une scène de cour entre ces deux caractères , sur-tout quand elle est traitée avec autant d'art & de vérité que celle-ci. Le Roi sort du conseil avec le Duc DE SULLY , auquel il paroît d'abord vouloir parler. Il se con-
tient & parle indifféremment aux autres courtisans. Ses distractions , son embarras , sont sensiblement marqués. Il revient en-

H v

suite à plusieurs fois à son Ministre, ou plutôt à son ami, pour l'engager à lui parler, dans la vue d'amener une explication ; enfin voyant qu'il s'obstine à se taire sur l'objet qui intéresse son cœur, il prend le parti de lui ordonner de l'attendre & passe chez la Reine avec le Duc de BELLEGARDE. Comme l'air du Roi a été plus affectueux pour le Duc de SULLY en assignant un *rendez-vous*, les courtisans sont déconcertés. C'est dans cette incertitude que le MARQUIS DE CONCHINY joint le Duc de SULLY, dans la vue d'exciter ce caractère un peu âpre, & de surprendre quelques propos de dépit qu'il puisse rendre au Roi avec le poison de la malignité. La scène entre ces deux personnes est un tableau admirable de la basse politique d'un côté, & de l'autre, de la noble candeur qui jouit, qui se joue pendant un moment des petits efforts de l'artifice & qui finit par la confondre. Le Roi rentre dans la galerie. Après avoir fait passer tous les courtisans dans l'autre pièce, il ordonne que l'on pose des gardes aux portes, qui restent ouvertes pour ne laisser passer personne, parce qu'il veut parler en particulier au Duc de SULLY. La foule des courtisans peut voir le Roi & son Ministre, mais ne peut entendre leur conversation.

C'est ici que se déploie toute entière la grande âme de ce Monarque. Nous ne tenterons point d'esquisser une copie imparfaite d'un tableau aussi intéressant, aussi honorable pour la véritable grandeur du trône que pour l'humanité. Il faut le voir en original dans la Pièce même. C'est à la fin de cette scène qu'on ne peut lire ou entendre, sans verser des larmes d'attendrissement & d'admiration, que le Duc DE SULLY, pénétré des bontés de son Maître, qui l'embrasse plusieurs fois, se précipite à ses genoux pour lui baiser les mains. Le Roi lui dit alors : *relevez-vous donc, Rosny ; ils vont croire que je vous pardonne* : ce qui fait l'épigraphe de la première des estampes qui enrichit cette édition. Le Roi fait relever les sentinelles, tout le monde rentre. On va partir pour la chasse, mais HENRI veut auparavant que tout le monde sache de sa bouche sa réconciliation avec le Duc DE SULLY, & qu'entre eux deux *c'est à la vie & à la mort*. Il invite à partir pour la chasse. Il ordonne à SULLY de l'y suivre. Ce bon, cet auguste Monarque dit à ses courtisans quelques mots d'éloges qui portent le caractère de la vraie tendresse du cœur. Le Duc DE BELLEGARDE & le MARQUIS DE CONCHINY sont les premiers à féliciter le Roi.

H vj

sur cet événement, & voudroient enchérir encore sur les éloges donnés au Ministre. On se dispose à monter à cheval & à partir pour la chasse.

La scène du second acte est dans la forêt de *Senart*, du côté de *Lieurfain*. Toutes les premières scènes, entre des payfans de *Lieurfain*, sont employées à développer l'enlèvement d'AGATHE par le MARQUIS DE CONCHINY. L'amour de RICHARD pour elle. Elle s'est dérobée à ses ravisseurs, elle revient à *Lieurfain*; mais elle aura peine à convaincre de son innocence son amant RICHARD & le Meunier MICHAUD, père de cet amant. Pendant ces premières scènes, le jour tombe progressivement; une nuit profonde lui succède. LE DUC DE BELLE-GARDE & le MARQUIS DE CONCHINY, qui ont manqué leurs relais, parviennent en tâtonnant jusqu'à cet endroit de la forêt, en maudissant leur sort, le cerf, la chasse & l'obscurité. Ils sont joints par le Duc DE SULLY, qui cherche le Roi. Ils se reconnoissent à la voix. La distinction du véritable attachement pour le Maître d'avec celui de la simple bienséance est sensible entre ces trois personnages. SULLY n'est occupé que de ses craintes pour la personne du Roi. Les autres le rassurent &

ne s'occupent que de l'embarras où ils se trouvent. Un Bucheron , chargé de bois , passe par-là en chantant ; les trois Seigneurs l'appellent. Il les prend pour des voleurs & leur demande la vie. Leurs libéralités le rassurent bientôt & l'engagent à leur servir de guide pour aller à *Lieurfain* chez le garde-chasse , où il les assure qu'ils trouveront de quoi manger. Le Roi , qui s'est laissé emporter trop loin de sa suite , se trouve seul & égaré dans ce même endroit de la forêt , dans laquelle il marche depuis deux heures. Il s'arrête pour se reposer au pied d'un arbre. Il ne trouve pas le siège trop mauvais , ni le gîte fort incommode pour y passer la nuit. Ce monologue est encore un portrait charmant de ce grand Prince & frappant pour tous les François , à qui sa mémoire est aussi familière que précieuse. Ne dérobons rien du plaisir qu'on aura à en saisir l'ensemble dans la lecture de cette Pièce. Il entend tirer un coup de fusil , il se lève & se met sur ses gardes. Ce sont des braconniers , leurs propos ; que le Roi écoute , les lui fait reconnoître pour tels ; n'importe , il en attend quelques éclaircissemens , & les appelle à cet effet : mais se croyant découverts , sa voix les fait fuir bien loin de là. En même temps il est saisi par un payfan qui dit : *ah je tenons*

180 MERCURE DE FRANCE.

Le coquin qui vient de tirer sur les cerfs de notre bon Roi. Le bonheur dont jouissent les gens de la campagne sous son règne & l'amour qu'ils portent à ce Maître adoré font faire l'office de garde-chasse à tous les paysans du canton. Celui-ci est MICHAUD, le Meûnier. Le Roi a pris soin de cacher son cordon bleu, & ne veut point se faire connoître. La scène entre lui & MICHAUD est très-plaisante & traitée avec feu ; elle commence par de l'humeur & de la défiance de la part du Meûnier. HENRI s'en amuse ; mais la faim, qui le presse, l'oblige à se concilier l'amitié de ce bon Meûnier, auprès duquel il se donne pour un des Officiers subalternes de la Maison du Roi. Le bon Meûnier l'amène souper & coucher chez lui.

C'est dans l'intérieur de la maison de MICHAUD, qu'il est agréable de voir au troisième acte le plus grand de nos Rois, pour ainsi dire, en famille avec celle du Meûnier. Avant que celui-ci soit arrivé avec l'étranger qu'il ne connoît pas, l'Auteur a placé un tableau très-naïf des occupations, des mœurs & du tour d'esprit des villageois. La femme & la fille du Meûnier, après avoir préparé le souper, travaillent & s'entretiennent ensemble. L'Auteur y fait tourner adroitement la

conversation sur cette AGATHE. La jeune fille ne peut la croire coupable , son bon cœur la justifie en attendant les éclaircissemens. On s'entretient ensuite d'histoires de Revenans. La mère & la fille se communiquent insensiblement une telle frayeur , qu'elles ne peuvent se résoudre à aller ouvrir la porte , à laquelle on frappe très-fort. Cependant on y va à la voix de RICHARD , du fils de la maison qui se fait entendre. Il revient de Paris où il étoit allé pour s'éclaircir du sort & de la conduite d'Agathe ; il en revient parce que le *Marquis de Conchiny* l'avoit fait menacer de le faire arrêter. Ce RICHARD, quoique fils de payfan , a fait quelques études. Il est aimé & considéré dans sa famille. Sa mère & sa sœur le reçoivent à bras ouverts. MICHAU arrive avec HENRI, qu'il présente à sa femme comme un étranger qu'il a rencontré dans la forêt, auquel il faut donner à souper & à coucher. MARGO disant à son mari avoir fait une bien meilleure rencontre , le fait retourner & lui montre leur fils RICHARD. Le Meûnier pousse très-rudement le Roi, pour aller embrasser son fils. Il lui fait mille questions ; la conversation se fait long-temps entre eux à voix basse, sans faire aucune attention à l'hôte étranger :

182 MERCURE DE FRANCE.

ce qui donne lieu à un *à parte* d'HENRI, dans lequel il admire l'âme & les mœurs de ces bonnes gens. On revient un peu à lui ; il a remarqué la gentillesse de la jeune CATAU, il en fait compliment au père qui le reçoit bonnement & avec plaisir. L'auteur a trouvé le moyen, par une touche légère & délicate, au profit même de la grandeur d'âme & de la probité du Monarque, de mettre à ce caractère le dernier trait & celui qui auroit manqué à la parfaite ressemblance. Tout le monde connoît trop le penchant de ce Prince pour qu'il n'en fût pas tracé quelque chose dans un ouvrage qui présente l'image du grand Roi, & le tableau de sa vie privée. Les soins de la maison du Meûnier procurent à HENRI un moment d'entretien particulier avec CATAU. Il n'en use que pour apprendre d'elle qu'elle aime & qu'elle est aimée d'un paysan nommé *Lucas*, auquel ses parens devoient la marier : mais la malheureuse aventure d'AGATHE ayant mis obstacle au mariage du frère de *Catau*, le père MICHAU ne veut plus entendre parler d'*hymen* dans sa famille. On prépare la table pour le souper ; la galanterie d'HENRI le rend très-empressé à seconder CATAU dans le service ; mais en même temps cela le rend souvent importun

à ces bonnes gens. La scène de la table est un des endroits de cette pièce qui doit donner le plus de regret de ce qu'elle n'est pas représentée publiquement. Le bon Roi y mange comme quatre ; son appetit fait très-bien les honneurs des mets simples & grossiers qu'on lui sert, & il en fait de fort bonne foi de grands complimens aux maîtres de la maison. On boit aux santés les uns des autres ; HENRI trouve toujours les moyens de glisser quelques petits propos galans à la jolie CATAU. Le père MICHAU fait chanter son fils, dont la tristesse est remarquable : mais l'autorité de père le contraint à cette complaisance, RICHARD chante donc.

» Si le Roi n'avoit donné

» Paris, sa grand ville, &c. &c.

Le Roi trouve la chanson fort jolie & très-bien chantée. Le Meûnier lui dit que cela n'est pas étonnant puisque c'est RICHARD qui l'a faite. Ce Prince n'a pas oublié que la jolie CATAU devoit chanter aussi ; elle ne se fait pas prier & chante.

» Charmante *Gabrielle*,

» Percé de mille traits, &c. &c.

Pendant cette chanson HENRI cherche

184 MERCURE DE FRANCE.

à cacher son émotion ; quand elle est finie il embrasse *Catau* qui est fort étonnée de cette liberté ; mais le père *Michau*, en gaité & enchanté de la gentillesse de ses enfans, ne le trouve pas mauvais, pourvu que l'on ne recommence pas. Le bon homme veut chanter aussi, il entonne sur l'air du pas d'HENRI IV dans les *tricotets* les couplets suivans :

- » J'aimons les filles ,
- » Et j'aimons le bon vin.

On fait chorus.

- » De nos bons drilles
- » Voilà tout le refrain.
- » J'aimons , &c.

On reprend le refrain en chœur.

- » Moins de soudrilles
- » Eussent troublé le sein
- » De nos familles ,
- » Si l'Ligueux , plus humain ,
- » Eût aimé les filles ,
- » Eût aimé le bon vin.

On répète les deux derniers vers.

- » Vive *Henri quatre* ,
- » Vive ce Roi vaillant :

- » Ce diable à quatre ,
- » A le triple talent ,
- » De boire , & de battre ,
- » Et d'être un verd galant.

Tout le monde reprend en chœur avec enthousiasme ce dernier coupler. HENRI est affecté jusqu'aux larmes, & tout auditeur partage son émotion. La chaleur que viennent d'inspirer les chansons, porte à boire à la santé de HENRI ; on le prie lui-même de le dire au Roi, puisqu'il a le bonheur de l'approcher. Chacun se leve pour boire cette santé. L'émotion du Roi devient si forte qu'il est contraint de se détourner pour cacher ses pleurs : cela est pris en mauvaise part ; il s'excuse du mieux qu'il peut. Toute la famille boit & chacun dit son mot, à la santé *de ce bon Roi , de ce cher Roi ,* ce sont les femmes , *de ce vaillant Roi , de ce grand Roi,* disent MICHAU & son fils. HENRI, dont l'embarras & la sensibilité redoublent, est soupçonné par ces bonnes gens, de ne pas assez aimer le Roi ; il se tire d'affaire comme il peut, il articule avec peine *ce bon Roi.* On n'en est que médisamment satisfait ; mais le transport où l'on est sur le compte de ce Monarque, fait grace sur ce qui peut manquer aux expressions de son

prétendu Officier. On travaille à ôter le couvert. HENRI n'oublie point d'aider la jolie CATAU dans son service, mais il n'y est ni heureux ni adroit. Le Meûnier lui en impose. On lui prépare un lit dans une espèce de grenier de la maison ; car on lui dit tout naturellement qu'il n'est pas juste de découcher pour lui l'enfant de la maison qui revient d'un voyage pénible. AGATHE vient alors se jeter aux pieds de MICHAU & de son fils pour leur persuader son innocence. Elle déclare que c'est le MARQUIS DE CONCHINY qui l'a fait enlever. Le Roi écoute cette plainte avec un grand intérêt. Alors on frappe à la porte. C'est le Garde-chasse qui vient annoncer trois Seigneurs de la Cour du Roi, ayant appris qu'il y avoit quelqu'un de sa suite chez MICHAU. Les DUCS DE BELLEGARDE, DE SULLY & le MARQUIS DE CONCHINY entrent. Tous ensemble s'écrient : *Quoi ! c'est vous, Sire !... Sire, c'est vous même.* A ces mots toute la famille tombe à genoux, criant aussi tous ensemble : *Quoi ! c'est le Roi ! C'est là notre bon Roi ! notre grand Roi !* Il n'y a point de lectures de cette Pièce à laquelle nous ayons assisté, sans voir répandre des larmes aux auditeurs à la fin de cette scène. Le Roi fait relever tous ces ces bonnes gens. Il demande une

explication au MARQUIS DE CONCHINY sur le compte d'AGATHE. Le Marquis s'en tire mal ; il ne peut déguiser la violence dont il est coupable ; mais ici le crime rend hommage à la vertu. Il justifie , il garantit celle de cette fille , l'Auteur avoit eu la précaution de prévenir cette déclaration & de la rendre encore moins suspecte , dès le premier acte , dans une confidence que CONCHINY fait sur cela au MARQUIS DE BELLEGARDE aux dépens même de sa vanité. Le Roi condamne CONCHINY à faire une rente de deux cens écus d'or à cette fille ; mais elle refuse ce bienfait , qui laisseroit des soupçons. Ce refus persuade RICHARD & son père de l'innocence d'AGATHE. Le Roi se charge de la dette de CONCHINY , auquel il ordonne de ne pas paroître devant lui qu'il ne lui fasse dire. Ce Roi juste , bienfaisant & généreux , donne dix mille francs à RICHARD & à AGATHE. La même somme à CATAU , fille du Meûnier , à laquelle il avoit promis de faire épouser son amant LUCAS. Il est non-seulement approuvé , mais admiré par SULLY dans ces dons si bien placés. Tous ces bonnes gens remercient le Roi à leur manière , mais avec un caractère de sentiment & de vérité qui attendrit. Ils le conjurent tous de conserver des jours

qui leur sont si chers. HENRI, HENRI le Grand, demande au Meûnier de rester son ami ; mais il a besoin de repos. On le conduit coucher dans le propre lit du Meûnier, & les deux Seigneurs dans ceux de RICHARD & de CATAU ; toute la famille va passer la nuit au moulin.

L'Auteur prévient, dans un avertissement, qu'il a puisé son sujet dans la même source d'où M. SEDAINE a tiré *le Roi & le Fermier*, c'est-à-dire, dans une Pièce Angloise dont la traduction est imprimée ; mais il est certain qu'ils ne se sont point rencontrés dans la manière d'en faire usage. On ne peut se dispenser non plus d'observer, à l'avantage de la Pièce de M. COLLÉ, & sans déprimer en rien le talent reconnu de M. SEDAINE ni le grand succès du *Roi & son Fermier*, que le plus grand, que le plus aimé de nos Rois, ne soit un objet beaucoup plus intéressant pour des auditeurs ou des spectateurs françois, qu'un Roi d'Angleterre. Il y a & il y aura toujours une si grande différence entre un drame libre, régulier, dans les bornes de la vraisemblance & sous le frein du bon goût, d'avec une Pièce asservie (on seroit tenté de dire avilie) sous le joug de l'ariette, qu'avec le même degré de talent, on ne pourra jamais satisfaire les esprits justes dans celles-ci comme dans l'autre. M. SEDAINE lui-même, dont nous sommes les premiers & les plus vifs admirateurs, doit sentir cette différence dans l'honneur qu'il reçoit du *Philosophe sans le savoir*.

La rapidité avec laquelle s'est enlevée déjà la première édition de *la partie de chasse de Henri IV*.

nous a fait concevoir qu'il seroit inutile d'en donner un extrait plus étendu que l'analyse qu'on vient de lire ; puisque nous présumons que la plus grande partie de nos Lecteurs ont déjà cette Pièce sous les yeux. Par la même raison nous nous dispenserons d'ajouter des observations qui ne contiendroient que des éloges sur la fable , sur la texture , sur les caractères & sur le style varié de cette Pièce , toujours conforme à la condition , aux intérêts & au *costume* (si l'on peut le dire) , des divers personnages employés dans ce drame. Nous aurions sans doute été prévenus à cet égard par nos Lecteurs : le grand succès de cet ouvrage doit au moins nous le faire croire.

Contraint cependant d'écrire à l'occasion de cette Pièce quelques réflexions plus approfondies sur la poétique du théâtre , nous les hasarderons dans le *Mercure* du mois prochain , si les personnes respectables qui nous les ont demandées en sont assez satisfaites pour consentir que nous les fassions paroître.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 30 Janvier, on remit à ce théâtre *Tom Jones*, avec des changemens dans le drame & dans la musique. Nous avons parlé de cette pièce dans le temps de sa nouveauté. On sçait que les paroles sont de M. POINCINET & la musique de M. PHILIDOR. Cette remise a eu le plus grand

succès ; on a marqué par des applaudissemens continuels la satisfaction qu'ont donnée les changemens. Ce succès s'est soutenu avec une prodigieuse affluence pendant sept représentations. On peut même présumer qu'elle dureroit encore , par l'empressement général des amateurs de ce théâtre pour voir reprendre cette pièce , depuis qu'on a été obligé de l'interrompre , par l'indisposition d'un acteur.

Le 13 Février on donna par ordre supérieur , une représentation de la *Fée Urgèle*.

Le mercredi 19 la première représentation de la *Bergère des Alpes* , pastorale en trois actes & en vers par M. MARMONTÉL , de l'Académie Française ; musique de M. KORT, ordinaire de la musique de S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONTI.

Dans le Mercure précédent , en rendant justice au talent de M. DESFONTAINES , & à tout l'art qu'il avoit employé pour tâcher de mettre le conte de la *Bergère des Alpes* en action sur la scène française , nous avons fait sentir le désavantage de ce sujet pour le théâtre. Quoique le premier acte de celle-ci ait fait plaisir aux deux premières représentations , & malgré les agrémens d'une musique que l'on aime , l'impression générale des autres
actes

M A R S 1766. 193

actes a paru porter jusqu'à la démonstration ce que nous avions avancé sur ce sujet.

CONCERT SPIRITUEL.

Du 2 Février, Fête de la Purification.

LE Concert a commencé par *Omnes gentes*, Motet à grand chœur de M. D'AUVERGNE : ce Motet, déjà connu, a été de nouveau accueilli par le Public d'une manière très-satisfaisante pour l'Auteur.

Mlle OLIVIER a débuté par le Motet à voix seule, *Afferte Domino*, souvent entendu & toujours également agréable. Cette Demoiselle unit à la justesse de l'organe & à la précision musicale une étendue de voix, sur-tout dans le haut, dont l'impression a été générale & marquée par des applaudissemens, qui doivent être encore plus vifs lorsque la crainte lui laissera plus de liberté dans l'usage de ses talens.

M. JANNSON a exécuté sur le violoncelle plusieurs airs de différens auteurs, dont le choix & l'exécution ont fait un vrai plaisir.

M. LEGROS a chanté *Nunc dimittis*, nouveau Motet à voix seule de M. JACOB, de l'Académie Royale de Musique. Séparément du charme de la voix de M. LEGROS, on a généralement applaudi l'ouvrage du nouvel Auteur, qui mérite d'autant plus d'éloges, qu'il a évité les écarts trop à la mode, & s'est attaché à exprimer les paroles sans

I

294 MERCURE DE FRANCE.

négliger les vraies ressources de l'art , la mélodie & l'harmonie.

M. CAPRON a exécuté , avec tous les talens qu'on lui connoît , un nouveau Concerto de violon de sa composition ; & il a lieu d'être satisfait de la manière dont il a été reçu par le Public , & de s'applaudir des efforts qu'il ne cesse de faire pour réunir tous les suffrages. Mlle AVENEUX, de la Musique du Roi , a chanté ensuite un Motet à voix seule. Le Concert a été terminé par *Lauds Jerusalem*, Motet à grand chœur de M. PHILIDOR, qui avoit été entendu au Concert du mois de Décembre , & dont on a rendu compte dans le Mercure de Janvier , premier volume.

L'assemblée du Concert qu'on vient de détailler étoit fort brillante & très-nombreuse.



SPECTACLES DE PROVINCE.

*LETTRE à M. DELAGARDE , auteur du
Mercure pour la partie du théâtre.*

Troyes, ce 16 Février 1766.

M O N S I E U R ,

DIRECTEUR de la troupe de la comédie qui est à Troyes , je fais mon possible pour satisfaire le Public qui y est fort éclairé ; mon répertoire est composé de toutes les pièces nouvelles des théâtres françois & italien ; mes acteurs ne passent pas pour mauvais , & je ne suis point mécontent du séjour que je fais ici. La ville de Troyes ayant eu pour Maire M. le Comte de Mégrigni , le choix que le Roi a fait de sa personne , le vœu des citoyens accompli & celui même de ceux qui lui avoient été donnés pour concurrents , ont produit une joie générale , le jour de son installation , qui s'est faite le 23 Janvier dernier. M. Simon m'avoit apporté , la veille au soir , les couplets que je vous envoie ; ils étoient sur l'air du vaudeville

I ij

124 MERCURE DE FRANCE.

négliger les vraies ressources de l'art , la mélodie & l'harmonie.

M. CAPRON a exécuté , avec tous les talents qu'on lui connoît , un nouveau Concerto de violon de sa composition ; & il a lieu d'être satisfait de la manière dont il a été reçu par le Public , & de s'applaudir des efforts qu'il ne cesse de faire pour réunir tous les suffrages. Mlle AVENEUX , de la Musique du Roi , a chanté ensuite un Motet à voix seule. Le Concert a été terminé par *Lauda Jerusalem*, Motet à grand chœur de M. PHILIDOR, qui avoit été entendu au Concert du mois de Décembre , & dont on a rendu compte dans le Mercure de Janvier , premier volume.

L'assemblée du Concert qu'on vient de détailler étoit fort brillante & très-nombreuse.



SPECTACLES DE PROVINCE.

LETTRE à M. DELAGARDE , auteur du
*Mercur*e pour la partie du théâtre.

Troyes, ce 16 Février 1766.

M O N S I E U R ,

DIRECTEUR de la troupe de la comédie qui est à Troyes , je fais mon possible pour satisfaire le Public qui y est fort éclairé ; mon répertoire est composé de toutes les pièces nouvelles des théâtres françois & italien ; mes acteurs ne passent pas pour mauvais , & je ne suis point mécontent du séjour que je fais ici. La ville de Troyes ayant eu pour Maire M. le Comte de Mégrigni , le choix que le Roi a fait de sa personne , le vœu des citoyens accompli & celui même de ceux qui lui avoient été donnés pour concurrents , ont produit une joie générale , le jour de son installation , qui s'est faite le 23 Janvier dernier. M. Simon m'avoit apporté , la veille au soir , les couplets que je vous envoie ; ils étoient sur l'air du vaudeville

I ij

du Roi & le Fermier, que nous devons donner, ils ont été chantés par deux actrices assez bien accueillies du Public. Les applaudissemens ont été universels. M. le *Comte de Mégrigny*, qui ne s'attendoit point à s'entendre célébrer, étoit sur le théâtre, & j'ai vu une chosere rare; la modestie victorieuse d'elle-même, recevoir sans embarras, des hommages qu'elle a toujours refusés. Comme vous avez annoncé que vous parleriez des théâtres de province, faites-moi le plaisir de dire quelque chose du respect que nous avons pour un homme que le peuple a appelé à la tête de sa patrie, & que les honnêtes gens y voient avec satisfaction, s'empressez de ramener la tranquillité. Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votre, &c.

*BELLEVALL, Directeur de la troupe
des Comédiens de Troyes.*

- « O vous qu'un choix prudent & sage
- » Nomme le premier de ces lieux,
- » Les Troyens vous offrent leurs vœux.
- » Daignez-y joindre notre hommage ;
- » Il ne faut s'opposer à rien :
- » Ce qu'un Roi fait, il le fait bien.

» Les vertus ont la préférence
» Sur l'éclat d'un illustre rang ;
» Mais l'avantage est bien plus grand
» De les unir à la naissance.
» Ne vous étonnez donc de rien ,
» Ce qu'un Roi fait , il le fait bien.

» Citoyens , une longue attente
» Balançoit l'espoir dans vos cœurs ;
» Vous en sentez mieux les douceurs
» Que ce jour heureux vous présente.
» Il ne faut s'étonner de rien ;
» Il n'est qu'un pas du mal au bien.

N. B. Cette lettre nous a paru trop bien pour ne la pas transcrire en entier. Nous prions l'Auteur d'en recevoir ici nos remerciemens. Nous nous ferons toujours un devoir très-agréable de consigner dans les fastes publics du théâtre, ce qui nous sera adressé des provinces, lorsque cela pourra intéresser le Public en général , sur-tout lorsqu'il s'agira , comme en cette occasion, d'étendre la célébrité des hommages justement rendus au vrai mérite.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

DE VIENNE, le 18 Décembre 1765.

L'EMPEREUR vient de nommer Princes de l'Empire le Lieutenant-Général Prince Poniatowski, frère du Roi de Pologne, & le Comte de Starhemberg, Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales & Royales à la Cour de France.

DE BERLIN, le 16 Novembre 1765.

Sophie-Dorothée-Marie, Princesse de Prusse, sœur du Roi & épouse de Frédéric-Guillaume, Prince de Prusse & Margrave de Brandebourg-Schwedt, est morte à Schwedt, le 13 de ce mois, dans la quarante-septième année de son âge.

DE HAMBOURG, le 21 Octobre 1765.

On mande de Holstein que la Princesse Sophie-Louise de Holstein Sonderbourg, tante du Duc régnant, est morte à Augustebourg, le 16 de ce mois, âgée de soixante-sept ans.

DE ROME, le 8 Janvier 1766.

Le Chevalier de Saint-Georges, fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui résidoit depuis

M A R S 1766. 199

près de cinquante ans dans cette Capitale , & que ses infirmités retenoient dans son palais depuis près de six ans , est mort , après une longue maladie , la nuit du 1^r au 2 de ce mois , âgé de soixante-dix-sept ans , six mois & vingt jours. On lui destine un tombeau dans la basilique de Saint Pierre , où son corps , en attendant , a été mis dans un-souterrain.

DE FLORENCE , le 24 Janvier 1766.

Le Prince Charles-Edouart Stuart , fils du fêu Chevalier de Saint-Georges , passa par cette ville , le 20 de ce mois , dirigeant sa route vers Rome.

DE PARME , le 26 Octobre 1765.

Il est arrivé ici , le 20 de ce mois , un courrier extraordinaire dépêché de Madrid pour informer le Prince Ferdinand que Sa Majesté Catholique l'a déclaré Infant d'Espagne : cette marque éclatante de la tendresse de ce Monarque pour Son Altesse Royale a répandu ici la joie la plus vive & la plus générale.

DE LONDRES , le premier Novembre 1765.

Le Comte de Guerchy, Ambassadeur de S. M. T. C. est retourné ici depuis hier.

Son Altesse Royale Guillaume-Auguste , Duc de Cumberland , oncle du Roi régnant , est mort subitement hier au soir. Ce Prince étoit né le 19 Avril 1721.

Du 31 Décembre.

Son Altesse Royale le Prince Frédéric-Guillaume , quatrième frère du Roi , est mort ici le

I iv

29, de la maladie de langueur dont il étoit attaqué depuis quatorze mois. Ce Prince étoit âgé de quinze ans, sept mois & cinq jours.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

DE FONTAINEBLEAU, le 13 Novembre 1769.

Le Roi a déclaré Ministre d'Etat le sieur de l'Averdy, Contrôleur Général des Finances, qui a pris place le 27 du mois dernier au Conseil d'Etat de Sa Majesté.

Le Roi a nommé pour son Ambassadeur auprès du Roi de Sardaigne le Baron de Choiseul, Capitaine de Gendarmerie; il a eu l'honneur de faire à cette occasion sa révérence à Sa Majesté, à qui il a été présenté, le 8 de ce mois, par le Duc de Praslin, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires Etrangères.

La maladie dont Monseigneur le Dauphin est attaqué depuis quelque temps ayant fait des progrès, son état est devenu fort inquiétant à l'entrée de la nuit du 11 au 12 de ce mois. Ce Prince a encore été fort agité la nuit dernière: ce matin il s'est trouvé plus tranquille; sa piété l'a engagé à demander le saint viatique qui lui a été administré.

Le Roi a ordonné qu'on découvrit la châsse de Sainte GENEVIEVE & qu'on fit des prières publiques pour demander au Ciel la conservation des jours précieux de ce Prince.

Le Marquis de Chauvelin, ci-devant Ambassadeur du Roi auprès du Roi de Sardaigne, fut

présenté le 10 à Sa Majesté par le Duc de Praslin. Hier il prêta serment entre les mains du Roi pour la charge de Maître de la Garde-robe dont Sa Majesté l'avoit pourvu avant son départ pour Turin. Lorsqu'il prit congé du Roi de Sardaigne ce Prince lui fit présent de son portrait enrichi de diamans.

Quoique Monseigneur le Dauphin se sentit le 24 beaucoup mieux qu'il n'étoit auparavant, sa piété lui a fait desirer de recevoir encore le saint viatique. En conséquence l'Archevêque de Rheims a dit la messe dans l'appartement de ce Prince & lui a donné la Communion.

Du 14 Décembre.

Le 17 le Duc de Richmond, Ambassadeur de la Grande Bretagne en cette Cour, eut une audience particulière de Sa Majesté & de la Famille Royale, dans laquelle, après avoir remis ses lettres de créance, il notifia la mort du Duc de Cumberland.

Le Roi a nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis le sieur du Chaffaut, Chef d'Escadre, qui commandoit l'Escadre de Sa Majesté employée sur la côte de Salé, & a accordé différentes graces aux Officiers qui ont servi sous les ordres du sieur du Chaffaut, & particulièrement à ceux qui ont été blessés à l'expédition de Larrache.

Le Roi a aussi accordé une place de Commandeur dans l'Ordre de Saint Louis au Comte d'Ennery, Maréchal de Camp & Gouverneur de la Martinique; & le grade de Maréchal de Camp au sieur de Saint-Vast, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Couronne.

DE VERSAILLES, le 31 Décembre 1765

L'état de Monseigneur le Dauphin étant devenu, depuis la nuit du 18 de ce mois, à chaque instant plus dangereux, ce Prince a succombé enfin à la longueur & à la violence de la maladie ; il est mort à Fontainebleau le 20, vers les huit heures du matin, âgé de trente-six ans, quatre mois & seize jours, étant né à Versailles le 4 Septembre 1729. Il avoit épousé, le 25 Février 1745, Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, morte en couche le 22 Juillet 1746, après avoir mis au monde une Princesse qui n'a vécu que jusqu'au 27 Avril 1748. Le 9 Février 1747 il épousa en secondes noces Marie-Josèphe de Saxe, & il laisse de ce mariage Monseigneur le Duc de Berry, Monseigneur le Comte de Provence, Monseigneur le Comte d'Artois & deux Princeses. Il avoit accompagné le Roi à la campagne de 1745, & s'étoit trouvé à la bataille de Fontenoy, où il avoit donné les plus grandes marques de valeur & d'impétuosité. Ce Prince, qui avoit toujours été d'une piété exemplaire, a reçu plusieurs fois pendant sa maladie les Sacremens de l'Eglise. Il joignoit à beaucoup de talens naturels des connoissances très-étendues. Les qualités de son cœur, son attachement & son respect pour Leurs Majestés, sa tendresse pour Madame la Dauphine, pour les Princes ses enfans & les Princeses ses sœurs, sa douceur & son affabilité envers toutes les personnes qui avoient l'honneur de le servir ou de l'approcher, son humanité, sa charité, son application constante à tous ses devoirs, la fermeté inaltérable qu'il a montrée pendant tout le cours de sa maladie & qui s'est soutenue jusqu'au moment de sa mort, ont fait naître dans tous les cœurs les regrets les plus vifs & les plus justes sur la perte.

d'un Prince si digne du rang auquel il étoit destiné. Toute la nation a donné, à l'occasion de sa maladie, les témoignages les plus universels & les plus touchans de son amour & de son zèle pour le sang de ses Rois.

Le Roi a donné à Monseigneur le Duc de Berry le titre de Dauphin.

Leurs Majestés & la Famille Royale sont revenues ici de Fontainebleau.

Du 18 Janvier 1766.

Le 25 du mois dernier la Cour a pris le deuil pour six mois à l'occasion de la mort de Monseigneur le Dauphin.

Du 8 Février.

Le Roi a nommé Gouverneur-Lieutenant-Général des Isles sous le vent, le Chevalier Prince de Rohan, Chef d'Escadre des Armées Navales de Sa Majesté. Il a été présenté au Roi en cette qualité, le 2, par le Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre & de la marine, qui présentait aussi à Sa Majesté le sieur de Bongars, Président à Mortier du Parlement de Metz, en qualité d'Intendant des mêmes Isles.

Le premier de ce mois le sieur le Bel, Recteur de l'Université, accompagné des Doyens des quatre Facultés, a présenté, selon l'usage, les cierges de la Chandeleur à Leurs Majestés & à Monseigneur le Dauphin.

Le lendemain, fête de la Purification de la Sainte Vierge, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, s'étant rassemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté se rendit à la Chapelle, étant précédée du Duc de Chartres, du

Lvj

204. MERCURE DE FRANCE.

Prince de Condé , du Prince de Conty , du Comte de la Marche , du Comte d'Eu , du Duc de Penhièvre , du Prince de Lamballe , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Sa Majesté , devant laquelle les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs massés , étoit en manteau , ayant le Collier de l'Ordre par-dessus , ainsi que celui de la Toison d'Or. L'Evêque , Duc de Langres , Commandeur de l'Ordre , célébra la grand'messe , qui fut chantée par la Musique de la Chapelle , & à laquelle la Reine , Madame la Dauphine , Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence & Monseigneur le Comte d'Artois assistèrent dans la tribune , ainsi que Madame Adélaïde & Mesdames Victoire , Sophie & Louise. Après l'office divin , le Roi fut reconduit à son appartement en la manière accoutumée.

Le 3 , Sa Majesté donna audience aux Etats de Bretagne , composés de l'Evêque de Tréguier pour le Clergé , du Comte de Guébriant pour la Noblesse , du sieur de Kerlivio pour le Tiers-Etat , du Comte de Robien , Procureur-Général-Syndic , & du sieur de Lalande-Magon , Trésorier de la Province. L'Evêque de Tréguier porta la parole. Ils furent présentés au Roi par le Duc de Penhièvre , Gouverneur de la Province , & par le Comte de Saint Florentin , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département de cette Province , & conduits à cette audience , ainsi qu'à celle de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Monseigneur le Comte de Provence , de Monseigneur le Comte d'Artois , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies.

Le Roi a nommé à la place de Dame du

Palais de la Reine , vacante par la mort de la Vicomtesse de Beaune , la Duchesse de Picquigny.

Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent , le 26 du mois dernier , le contrat de mariage du Comte de Biron , avec Demoiselle de Boufflers , fille de la Duchesse de Boufflers , Dame du Palais de la Reine ; & celui du Comte d'Ossun , fils du Marquis d'Ossun , Ambassadeur Extraordinaire du Roi auprès de Sa Majesté Catholique , avec Demoiselle de Gramont , fille du feu Comte de Gramont , Menin de feu Monseigneur le Dauphin.

Le Roi a donné l'Abbaye d'Ambournay , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Lyon , à l'Abbé de Murat , Aumônier de Madame la Dauphine ; celle d'Acey , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Besançon , à l'Abbé du Chayla , Aumônier de la Reine ; celle de Fontaine-les-Blanches , même Ordre , Diocèse de Tours , à l'Abbé Caulet , Confesseur de feu Monseigneur le Dauphin ; celle de Corneville , Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Rouen , à l'Abbé de Gamanson , premier Secrétaire de la feuille des Bénéfices ; celle de Lango-net , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Quimper , à l'Abbé de Saint-Luc , Vicaire général du Diocèse de Rennes ; celle de Saint George sur Loire , Ordre de Saint Augustin , Diocèse d'Angers , à l'Abbé de Salles , Conseiller-Clerc du Parlement de Pau & Théologal de l'Eglise de l'Es-car ; celle des Clairers , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Chartres , à la Dame de Portebise , Religieuse de la même Abbaye ; celle de Sauvebeniste , même Ordre , Diocèse du Puy , à la Dame de Fumel , Religieuse Maltoise à Saindolsen en Quercy ; celle de Poulangy , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Langres , à la Dame de Vaudray , Religieuse Cha-

206 MERCURE DE FRANCE.

noïeſſe de l'Abbaye de Migette ; & celle de la Joye , Ordre de Cîteaux , Diocèſe de Vannes , vacante par la démiſſion de la Dame de Bertin , à la Dame de Verdier.

DE RENNES , le 31 Janvier 1766.

Le 16 de ce mois , le Parlement de Bretagne , compoſé tant de ceux des Officiers de ce Parlement , qui n'avoient pas donné leurs démiſſions , que de pluſieurs autres qui les avoient données & qui ſont rentrés avec eux en conſéquence des ordres du Roi , a enregistré des lettres-patentes de Sa Majeſté , du 9 du même mois , pour reprendre le ſervice ordinaire. Le même jour cette Compagnie , en délibérant ſur des lettres-patentes qui lui ordonnoient de procéder ſans délai , & même en temps de vacations , à l'inſtruction & au jugement du procès criminel , commencé par ordre de Sa Majeſté , contre les ſieurs de Caradeuc père & fils , Picquet de Montreuil , Charette de la Gacherie & Charette de la Colinière , a arrêté qu'attendu les motifs de récuſation de la plupart de ſes membres , qu'elle avoit jugé valables , & qui la mettoient hors d'état de prendre connoiſſance de ce procès , Sa Majeſté ſeroit ſupplée de retirer ſeſdites lettres-patentes. Trois jours auparavant , les Conſeillers d'Etat & Maîtres des Requêtes , qui avoient été députés pour tenir le Parlement de Bretagne avoient enregistré des lettres-patentes , portant ceſſation des pouvoirs qui leur avoient été donnés à cet effet.

De Paris , le 29 Novembre 1765.

Les captifs rachetés par l'Ordre de la Sainte Trinité , dit des Mathurins , & par la Congrè-

gation de l'Ordre de la Merci, ont été conduits ces jours derniers en procession dans les différens quartiers de cette Capitale.

Le sieur d'Ormesson, Président à Mortier du Parlement de Paris, a été nommé à la place d'Académicien Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, vacante par la mort du Comte de Caylus.

Le Prince de Lewenstein, Prince regnant de Wertheim, vient d'être reçu à l'Académie Royale des Sciences en qualité d'Associé Honoraire sur-numéraire ; ce Prince a envoyé à l'Académie un Mémoire *sur les différentes propriétés de la mer & sur la nécessité de réitérer souvent les expériences qui peuvent conduire à la connoissance de ses diverses propriétés.*

CÉRÉMONIES FUNÉBRES.

Feu Monseigneur le Dauphin ayant désiré que son cœur fût déposé à l'Abbaye Royale de Saint-Denis, on l'y a transporté le Jeudi 26 Décembre avec les cérémonies ordinaires. Le Prince de Condé & le Duc de Coigny ont été nommés par le Roi pour l'accompagner.

Après la mort de Monseigneur le Dauphin, son corps est demeuré exposé dans le Château de Fontainebleau. Le Roi a ordonné que le Duc d'Orléans y resteroit pour commander les détachemens de sa Maison Militaire & Domestique qui devoient faire le service, & pour donner tous les ordres convenables, relativement aux obsèques & au transport du corps de Fontainebleau à Sens, où feu Monseigneur le Dauphin a désiré d'être enterré. Le samedi 28 du mois dernier, tout étant prêt pour le départ du convoi, l'Archevêque de Reims, Grand-Aumônier, fit à

208 MERCURE DE FRANCE.

onze heures du matin la cérémonie de lever le corps qui fut placé dans le char destiné à le porter à l'église métropolitaine de Sens ; le convoi se mit en marche , peu après , dans l'ordre suivant : deux Gardes du Corps ; soixante pauvres portant des flambeaux ; plusieurs carrosses des personnes qui composoient le deuil ; 50 Mousquetaires de la seconde Compagnie , 50 de la première , 50 Chevaux-Legers ; 2 carrosses du Roi occupés par les Menins ; un autre carrosse du Roi où étoient dans le fond le Duc d'Orléans , ayant à côté de lui le Duc de Fronzac , premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ; sur le devant , le Duc de Tresmes & le Marquis de Chauvelin , Maître de la Garderobe de S. M. A la portière du côté du Prince , le Comte de Pons-Saint-Maurice , premier Gentilhomme de sa chambre , & à l'autre portière le Vicomte de Noé , l'un de ses Chambellans ; un quatrième , dans lequel étoient l'Archevêque de Reims , un Aumônier du Roi , le Confesseur de feu Monseigneur le Dauphin & le Curé de l'église paroissiale de Fontainebleau ; les Pages de Madame la Dauphine , les Pages de la Reine , vingt-quatre Pages du Roi & plusieurs Ecuyers de Leurs Majestés ; quatre Trompettes des Ecuries ; les Hérauts d'Armes ; le Maître des cérémonies ; le Marquis de Dreux , Grand-Maître des Cérémonies , quatre Chevaux-Légers ; le char funèbre aux deux côtés duquel marchoient les Cent-Suisses de la Garde du Roi , & qui étoit entouré d'un grand nombre de Valets de Pied de Sa Majesté. Quatre Aumôniers du Roi portoient les quatre coins du poêle ; les Commandans des Gendarmes , des Chevaux-Légers & des Mousquetaires marchoient près des roues. Le sieur de Saint-Sauveur , Lieutenant des Gardes du Corps , suivoit le char à la tête de son deta-

chement qui précédoit cinquante Gendarmes. Toutes les troupes de Sa Majesté, ainsi que les Pages & les Valets de Pied, portoient des flambeaux. La marche étoit fermée par des carrosses des personnes qui composoient le deuil.

Vers les sept heures du soir, le convoi arriva à Sens; le Cardinal de Luynes, Archevêque de cette Ville, reçut le corps de Monseigneur le Dauphin à la porte de l'église; l'Archevêque de Reims le présenta au Cardinal; le cercueil fut porté dans le chœur; on chanta les prières ordinaires; après quoi le Duc d'Orléans & toutes les personnes qui avoient accompagné le convoi se retirèrent. Le corps de Monseigneur le Dauphin a été exposé dans le chœur de l'église pendant la nuit, & le lendemain 29 on a fait un service solennel qui a été célébré par le Cardinal de Luynes & où le Duc d'Orléans & toutes les personnes nommées ci-dessus ont assisté. Après le service, le corps de Monseigneur le Dauphin a été inhumé dans le caveau qui avoit été construit pour l'y déposer.

Services pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin.

Le Roi a écrit à l'Archevêque de Paris la lettre suivante :

« Mon Cousin, la mort de mon fils le Dauphin me cause une douleur d'autant plus juste, qu'il joignoit à une solide piété les qualités & toutes les vertus dignes de sa naissance; elles avoient paru en lui pendant le cours de sa vie, & elles lui avoient acquis toute ma tendresse & toute mon estime; elles ont encore

» été plus particulièrement reconnues dans la lon-
 » gue maladie à laquelle il a succombé. Ce
 » Prince a montré , jusqu'à ses derniers momens ,
 » sa soumission aux décrets de la Providence &
 » sa confiance en sa bonté. Cette perte qui pé-
 » nètre mon cœur de la plus vive affliction ,
 » & que tout mon Peuple partage , ne me permet
 » pas de différer d'unir mes prières aux siennes ,
 » pour demander à Dieu le repos de l'âme de
 » ce cher fils , & la consolation dont j'ai besoin
 » dans une circonstance aussi douloureuse. Ainsi
 » je vous fais cette lettre pour vous dire qu'aussi-
 » tôt que vous l'aurez reçue , vous fassiez faire
 » des prières publiques dans l'étendue de votre
 » diocèse , & que vous ayez à inviter à celles
 » qui seront faites dans votre Eglise , les Corps
 » qui ont coutume d'assister à ces tristes céré-
 » monies. En m'assurant que vous me donnerez
 » en cette occasion des marques de votre piété
 » ordinaire , je prie Dieu qu'il vous ait , mon
 » Cousin , en sa sainte & digne garde. Ecrit à
 » Versailles le 24 Décembre 1765 »

Conformément aux ordres du Roi , l'Arche-
 vêque a fait publier un Mandement , par lequel
 il a ordonné dans toutes les Eglises de son Diocèse
 des prières publiques pour le repos de l'âme de
 feu Monseigneur le Dauphin , & il a indiqué ,
 pour le même objet , un service solennel qui
 a été célébré le 8 de ce mois dans l'Eglise Mé-
 tropolitaine de cette Capitale , auquel il a officié.
 Un grand nombre d'Evêques & de Magistrats ,
 & plusieurs personnes de la première distinction
 y ont assisté.

On a inséré dans quelques gazettes étrangères ,
 un prétendu discours de feu Monseigneur le Dau-
 phin à Monseigneur le Duc de Berry , que ce
 Prince n'a jamais prononcé.

Quelques heures avant sa mort Monseigneur le Dauphin fit appeller le Duc de la Vauguyon , & lui dit : « Je souhaite à mes enfans toutes sortes » de bonheur & de bénédictions : je leur recom- » mande de profiter de la bonne éducation que » vous leur donnez. Inspirez-leur la crainte de » Dieu & le plus grand respect pour la religion ; » qu'ils soient toujours soumis au Roi , & qu'ils » conservent toute leur vie pour Madame la Dau- » phine l'obéissance & la confiance qu'ils doivent » à une mère aussi respectable ».

Pour satisfaire aux volontés du Roi , toutes les Métropoles , Cathédrales , Collégiales , Abbayes , Paroisses , Couvens , Officiers Municipaux , Corps & Communautés des villes du Royaume ont fait & continuent de faire célébrer successivement des services solennels pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin.

Le 4 Janvier la Faculté de Théologie a fait célébrer avec beaucoup de pompe dans l'église de Sorbonne un Service solennel pour le même objet.

Le 9 les six Corps des Marchands firent aussi célébrer , pour le même objet , dans l'église des Prêtres de l'Oratoire , un Service solennel , auquel assistèrent le Lieutenant-Général de Police & l'un des Avocats du Roi au Châtelet.

Le 14 la Chambre de Monseigneur le Dauphin & celles de Monseigneur le Comte de Provence & de Monseigneur le Comte d'Artois , ont fait célébrer à Versailles , dans l'église des Pères Récollets , un Service solennel pour le repos de l'âme de feu Monseigneur le Dauphin. L'Evêque de Limoges a officié à cette cérémonie , à laquelle Monseigneur le Dauphin & les Princesses ont assisté.

Le 15 le Corps de la Musique-Chapelle a fait

212. MERCURE DE FRANCE.

aussi célébrer , pour le même objet , un Service solennel dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Versailles. L'Evêque de Verdun y a officié. Plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour y ont assisté , ainsi que tous les Corps de la Maison de Sa Majesté.

Le même jour le Marquis de Sourches , Prevôt de l'Hôtel du Roi & Grand Prevôt de France , & les Syndics généraux du Corps des Marchands & Artisans privilégiés du Roi suivant la Cour , ont fait célébrer un semblable Service dans l'église des Pères Augustins du grand Couvent. Le Grand Prevôt , les Lieutenans Généraux , le Procureur du Roi & le Tribunal de la Prevôté de l'Hôtel y ont assisté.

Le même jour on a célébré un semblable Service solennel à l'Hôtel des Invalides : cette cérémonie s'est faite avec beaucoup de pompe & de dévotion. Les Maréchaux de France, le Ministre de la Guerre & tout le Militaire y ont assisté. L'Archevêque de Cambrai y a officié.

Le 16 la Compagnie des Mousquetaires noirs , & celle de la Lieutenance-Colonelle des Gardes-Suisses ont assisté en corps au Service qui s'est fait , pour le même objet , dans l'église paroissiale de Sainte Marguerite.

Le 18 , les Officiers de la Chambre de Madame la Dauphine ont fait célébrer un semblable service dans l'église des Pères Récollets de Versailles. Le Cardinal de Luynes , premier Aumônier de Madame la Dauphine , y a officié , plusieurs personnes de la Cour y ont assisté.

Le même jour , les Officiers du régiment du Roi en ont fait célébrer un dans l'église des Dominicains de Nancy , auquel le Cardinal de Choiseul & toute la Noblesse ont assisté.

Le 23, les Etats d'Artois en firent célébrer un dans l'église des Récollets d'Arras.

Le 25, on célébra un semblable service dans la chapelle des Elèves de l'Hôtel de l'Ecole Royale Militaire. Le Conseil de l'Hôtel, l'Etat Major & les Elèves assistèrent à cette cérémonie, ainsi que les différens ordres de la maison.

Le 27, les Intendans & Administrateurs généraux des Postes en ont fait célébrer aussi un dans l'église paroissiale de Saint Eustache.

Le 28, la Compagnie des Contrôleurs Généraux des rentes de l'Hôtel de Ville, en a fait célébrer un dans l'église des Bénédictins, dits Blanc-Manteaux; elle a donné une aumône de 300 liv. pour être employée à la rédemption des Captifs. Le même jour l'Académie Royale d'Architecture en a fait célébrer un dans l'église des Prêtres de l'Oratoire.

Le 29, les Receveurs Généraux des Finances, en ont fait célébrer un dans l'église des Minimes de la Place Royale, l'Evêque de Blois y a officié.

Le 30, le Baron de Magalas, ancien Capitaine de Dragons, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi & Pensionnaire de feu Monseigneur le Dauphin, & le sieur de Caterby, Huissier ordinaire du Cabinet de Sa Majesté, en ont fait célébrer un dans l'église royale de Bailly, paroisse du Parc de Versailles.

Les quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi ont fait célébrer aussi chacune dans son quartier, un service solennel pour le même objet. Les Officiers du Régiment du Mestre de Camp Général des Dragons, en garnison à Bar-le-Duc; le Régiment de Royal-Lorraine, Cavalerie, en quartier dans la ville de Pontivy, & le Régiment Dauphin, Dragons, en garnison

214 MERCURE DE FRANCE.

à Thionville , ont fait célébrer un semblable service dans leurs différens quartiers.

L'Archiconfrairie Royale du Saint Sepulchre de Jérusalem , établie en cette Capitale , & les Fermiers Généraux des poudres & salpêtres de France , se sont aussi acquittés de ce devoir.

Le Curé de Saint Laurent prononça l'oraison funèbre avant la messe que cette paroisse fit célébrer le 30 Janvier , pour le même objet. Les Administrateurs de l'Archiconfrairie Royale du Saint Esprit , érigée au Couvent des Religieux Pénitens de Courbevoye , ont fait célébrer à Versailles , le 21 Janvier , un semblable service dans l'église des Peres Recollers.

Les Etats du Mâconnois ont pareillement fait célébrer un service solennel pour le repos de l'âme de Monseigneur le Dauphin , dans l'église Cathédrale de Mâcon. L'Evêque diocésain , Chef & Président né des Etats , a officié , & l'oraison funèbre a été prononcée par l'Abbé Sigorgne , Chanoine & Archidiacre de l'église de Mâcon , & Vicaire Général de ce diocèse. Les Officiers du Régiment de Sens , en garnison à Pontoise , ont assisté à celui que le Chapitre de la Sainte Chapelle de cette Ville a célébré le 20 Janvier pour le même objet.

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le volume du Mercure du mois de Mars 1766 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce premier Mars 1766.

GUIROZ.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

L ETTRE de <i>Catherine de France</i> , sœur du Roi <i>Henri IV.</i>	Page 5
VERS de <i>M. François</i> , de Neufchateau en Lor- raine, âgé de quatorze ans.	12
EPÎTRE à un ancien ami.	18
VERS sur la mort de <i>M. Demets.</i>	20
IDILLE.	21
LA Vertu récompensée, Nouvelle chinoise.	27
VERS sur un portrait de <i>Mde la Duchesse de S...</i>	55
FRAGMENTS d'une Lettre à <i>M. le C. D. B.</i>	56
L'ABEILLE & le Papillon.	57
VERS à <i>Mlle Guimard.</i>	58
COUPLETS sur le mariage de <i>M. le Vicomte</i> <i>de Montmorency-Laval.</i>	59
QUESTION.	60
ÉNIGMES.	73
LOGOGRYPHES.	74
CHANSON.	76

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur</i> sur <i>Louis Duret.</i>	77
EPHÉMÉRIDES du Citoyen.	86
BIBLIOGRAPHIE.	90
MÉMOIRES secrets tirés des archives des Souve- rains de l'Europe.	103
ANNONCES DE LIVRES.	106

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MÉDECINE. Lettre sur un Cancer.	125
PLANTES usuelles selon le système de M. <i>Tournefort</i> .	136

ARTICLE IV. BEAUX ARTS. ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.	152
GRAVURE.	162
MUSIQUE.	164
SUPPLÉMENT à l'article des pièces fugitives.	166

ARTICLE V. SPECTACLES DE PARIS.

OPÉRA.	167
COMÉDIE Française.	171
COMÉDIE Italienne.	189
CONCERT Spirituel.	193
SPECTACLES de Province.	195

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

De Vienne, &c.	198
CÉRÉMONIES funèbres.	207

De l'Imprimerie de LOUIS CHALOT, rue
Dauphine.

SEP 9 - 1940

